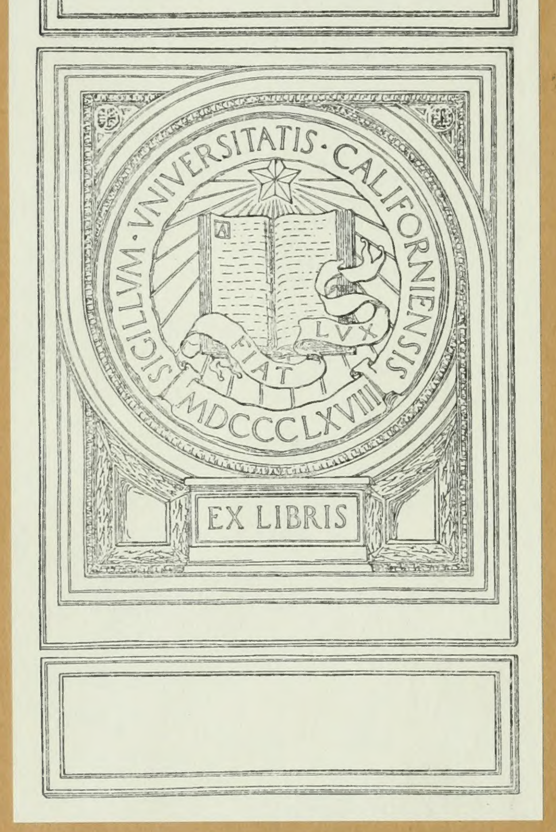



UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LOS ANGELES
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS


NEW METHOD
BOOK BINDERY INC



HISTOIRE DES ITALIENS

PAR

M. CÉSAR CANTU

TRADUITE SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

PAR

M. ARMAND LACOMBE

D'APRÈS LA DEUXIÈME ÉDITION ITALIENNE

TOME II

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT

rue Jacob, 56.



HISTOIRE
DES ITALIENS

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

HISTOIRE
DES ITALIENS

PAR

CÉSAR CANTU

Traduite sous les yeux de l'auteur

PAR M. ARMAND LACOMBE

SUR LA DEUXIÈME ÉDITION ITALIENNE

TOME DEUXIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

M DCCC LIX

HISTOIRE

DES ITALIENS.

LIVRE TROISIÈME

(SUITE).

CHAPITRE XXII.

SERTORIUS. LES GLADIATEURS. LES PIRATES. POMPÉE.

Audacieuse tentative du passé contre l'avenir, de la politique d'isolement contre la politique d'expansion, la réforme de Sylla fut habile, mais inopportune ; aussi ne dura-t-elle qu'autant qu'elle fut soutenue par les intérêts qu'elle impliquait, et par cet effroi des révolutions qui est le puissant auxiliaire des réactions.

A peine avait-il fermé les yeux que le consul Æmilius Lépidus, fidèle aux traditions des Gracques, tenta d'abroger les lois du dictateur, de faire restituer aux Italiens leurs terres confisquées, et de relever le parti italique ; mais il savait agiter et non diriger. Le sénat, déplorant qu'on troublât la paix si péniblement rétablie par Sylla, lui oppose les esclaves affranchis, les soldats, la ferveur de Lutatius Catulus, son collègue, honnête et loyal partisan de l'aristocratie. Lépidus, sentant qu'il allait succomber dans la ville, se retire à Volterra, asile des proscrits. Dans l'Étrurie, la populace, qui avait passé tout à coup de l'esclavage à la liberté, était mécontente des aristocrates et des plébéiens ; elle fournit à Lépidus de nombreux auxiliaires, à la tête desquels et des vétérans de Sylla, il se présente à Rome pour demander la confirma- 78.

tion du consulat et l'abolition des lois dictatoriales. Le moment le moins favorable pour continuer une révolution est celui où elle vient à peine d'être étouffée. Parmi les Italiens, les braves étaient morts, et les chefs, devenus Romains : Lépidus est donc médiocrement soutenu. Mis en fuite par Catulus et Cnéius Pompée, il passe dans la Sardaigne ; il se proposait de transporter là guerre en Sicile, lorsque sa mort délivra les aristocrates de la crainte qu'il leur avait inspirée. Junius Brutus, qui, d'accord avec lui, avait soulevé la Gaule cisalpine en faveur de la cause italique, fut pris à Modène par Pompée et décapité malgré les conventions. Les partisans de Sylla purent alors se flatter de s'être assuré les biens et les priviléges ; du reste, ils n'abusèrent pas de la victoire.

Cependant ils manquaient d'un chef habile, tandis que le parti de Marius renaissait en Espagne, grâce aux efforts de Quintus Sertorius, qui eut l'adresse de greffer sur sa propre cause celle de l'indépendance italique. Né d'une famille plébéienne, à Nur-
121. sia, dans le pays des Sabins, il fut élevé avec une tendre sollicitude par sa mère, dont il paya les soins d'une affection inaltérable. A l'exemple de tous les jeunes gens, il débuta par la carrière des avocats et combattit ensuite ; il eut l'audace de pénétrer dans le camp des Cimbres comme espion, et son courage le rendit cher à Marius. Il servit avec gloire en Espagne ; questeur dans la guerre des alliés, il perdit un œil et fut accueilli dans le théâtre de Rome par de vifs applaudissements. Au milieu des factions, il favorisa le parti de Marius ; puis, quand il le vit décliner, il retourna en Espagne pour y ménager un asile à ses amis. Comme on lui reprochait d'avoir acheté à prix d'argent le libre passage des Alpes, il répondit : « Celui qui médite de grands projets ne saurait payer le temps trop cher. »

L'Espagne était soumise, mais non résignée au joug, qu'elle secouait par intervalles d'une manière sanglante. Le consul
98. Titus Didius traita les naturels avec barbarie ; ayant conçu des soupçons contre ceux qui naguère avaient été conduits à Colenda pour y former une colonie, il leur promit d'autres terres ; puis, lorsqu'ils furent arrivés dans son camp avec leurs familles, il les fit massacrer, et Rome approuva cette déloyauté. Appelé par les Lusitaniens, Sertorius, à la tête de huit mille hommes, repoussa successivement six généraux de Sylla ; à la suite de ces victoires, qui lui donnèrent les mécontents et les peuples désireux de recouvrer la liberté, il constitua une république dans la Lusitanie. Parmi les Italiens réfugiés dans son camp, il choisit

les plus distingués pour former son conseil et remplir les magistratures ; comparant l'indépendance et la fermeté de son sénat à la servilité de celui de Rome, il disait : « Rome n'est plus dans Rome ; elle est toute où je suis. » Les proscrits ont toujours cette prétention.

Exempt des basses passions des démagogues, il ne se laissait entraîner ou amollir ni par la volupté, ni par la crainte, ni par la vengeance ; il était généreux dans les récompenses, modéré dans les châtiments, héros sur le champ de bataille ; revêtu d'une armure splendide, il assiégeait les assiégeants, coupait la marche de l'ennemi, l'inquiétait dans son camp, où il se présentait quelquefois pour appeler en duel le général ennemi, ou bien le traversait déguisé. Aucun Espagnol ne connaissait mieux que lui tous les passages, tous les sentiers ; aucun chasseur n'était plus agile à courir les montagnes. Il ne le cédait à aucun capitaine dans l'art d'approprier la tactique au terrain et à l'ennemi, d'éviter les rencontres importunes, de suivre son adversaire, de l'attirer dans une embuscade ; avec une poignée de braves, il tenait une armée en échec, puis il l'amenait dans un lieu où la pesante légion romaine devait manquer tout à la fois de la liberté de ses mouvements, d'eau et de vivres. L'Espagne, de nos jours, n'a pas employé d'autre tactique, et l'Espagne a fait voir comment les insurgés peuvent résister à des armées disciplinées, et vaincre avec des bandes les vainqueurs des rois.

Sertorius gagnait l'affection des Espagnols par la douceur, l'exemption des logements, une stricte justice ; il leur donnait de l'argent et de belles armures, s'habillait, parlait, croyait comme eux. Il réunit à Osca (Huesca) les fils des principaux d'entre eux, otages précieux et liens futurs entre la civilisation romaine et ibérique, tandis que leurs parents étaient satisfaits de les voir s'instruire dans les belles-lettres. Il maintenait parmi ses troupes une discipline rigoureuse ; informé qu'une Espagnole avait arraché les yeux à un soldat qui tentait de lui faire violence, et que la cohorte dont il faisait partie prétendait le venger tout en imitant sa brutalité, Sertorius, pour servir d'exemple, la condamna à mort tout entière. Il se vantait d'avoir découvert les os du Libyen Antée, dont la taille était de soixante coudées ; Diane, disait-il encore, lui avait fait don d'une biche blanche, qui lui révélait les choses dont il était informé par ses espions, et lui suggérait ce que sa prudence jugeait opportun. Quelquefois il employait des paraboles, moyen puissant sur les esprits vulgaires.

Voulant persuader à ses soldats que la guerre en détail est préférable à une grande bataille dans laquelle on risque tout, il ordonna à un des hommes les plus robustes d'arracher la queue d'un coursier vigoureux; après les vains efforts de ce dernier, il la fit enlever crin à crin par un vieillard débile : d'où il conclut que la persévérance réussit mieux que la violence.

Sylla porta dans la tombe le regret de n'avoir pu détruire cet asile de ses ennemis, vers lequel se tournaient les regards des mécontents qui s'armaient de tous côtés contre Rome : l'Asie recommençait à élever la voix contre les concussions des sénateurs, qui, maîtres des jugements et sûrs de l'impunité, opprimaient les provinces; les pirates infestaient les côtes, et les esclaves faisaient résonner leurs chaînes avec un bruit redoutable. A ces graves circonstances Rome opposait un sénat refondu naguère par Sylla, et qui plaisait au peuple comme une administration civile succédant à l'autorité militaire. On n'y voyait plus de noms illustres par tradition; c'était la bassesse qui en ouvrait les portes, et les nouveaux membres adoptaient, avec son esprit, ce hautain patriotisme qui, tyrannie au dehors, dignité au dedans, prétendait que le monde devait se soumettre aux volontés de Rome. Mais, depuis que la violence militaire avait prévalu, l'autorité civile devait s'appuyer sur un capitaine qui voulût accepter ses conseils; Pompée parut convenir à ce rôle.

Son père, bon général, se rendit, par son avidité, odieux aux soldats qui complotèrent de le tuer; l'ingénieuse piété de son fils le sauva, mais ne put empêcher, après sa mort, les mécontents d'outrager son cadavre. Pompée, quoique le fils d'un père abhorré, devint l'idole du peuple. Il fut caressé par Sylla qui estimait ses talents militaires, et le jugeait propre à lui faire des partisans
106. sans lui porter ombrage. Tout jeune encore, il l'avait décoré du titre d'*imperator;* mais, lorsque dans son expédition d'Afrique contre les partisans de Marius, il eut tué Ahénobarbus et fait prisonnier le roi numide Jarbas, le vieux Sylla en devint jaloux et lui ordonna de revenir. Pompée obéit sans hésiter, et le dictateur satisfait lui conféra le titre de Grand. Cependant il s'opposait à son triomphe; ce fut alors que Pompée lui dit : « Rappelle-toi qu'on se tourne vers le soleil levant plutôt que vers le soleil qui se couche. » Cette hardiesse plut à Sylla, qui s'écria : « Triomphe, triomphe! »

Pompée, par imitation, secondait les cruautés du dictateur; mais parfois il se montrait généreux. Il menaçait d'exterminer

les habitants d'Himère, partisans dévoués de Marius, lorsque Sténus, leur premier magistrat, lui dit : « Il est injuste de les punir tous pour la faute d'un seul. » — « Quel est donc le coupable ? » demanda Pompée. — Moi, « qui les ai soulevés contre Sylla, » répondit Sténus, et Pompée lui pardonna. Simple et frugal, magistrat intègre dans une époque d'immonde corruption, il n'avait jamais participé aux déprédations des Syllaniens. Endurci aux fatigues, beau parleur, plein d'attraits dans les actes extérieurs, il se montrait juste toutes les fois qu'il n'était point égaré par les mauvais conseils et les caprices d'une faction, qu'il ne voulait pas néanmoins paraître servir ; il ne soutenait franchement ni le peuple ni le sénat, comme s'il lui suffisait d'être Pompée le Grand. Capitaine remarquable, il savait aussi bien que les autres diriger une armée dans une guerre régulière ; mais il ignorait l'art de conduire une nation. Il connaissait tous les moyens d'obtenir la renommée, but des médiocres ; dans les campagnes, il arrivait toujours à propos pour faire tourner au profit de sa gloire les mérites des autres généraux ; pendant la paix, des voix amies ou stipendiées répétaient ses louanges. Ce fut ainsi qu'il se fraya la route jusqu'au pouvoir suprême ; mais, lorsqu'il s'agit de le saisir, il se laissa devancer pàr ceux qu'il avait élevés avec lui ; il se repaissait de fumée, et se figurait que le pouvoir est dans les honneurs, tandis que ses rivaux abandonnaient les apparences pour la réalité.

Pompée avait acquis de nouveaux titres à la confiance publique en apaisant l'insurrection de Lépidus. Il sut empêcher les excès auxquels, après la victoire, les soldats avaient l'habitude de se livrer ; mais, lorsque le consul Catulus lui ordonna de les congédier, il n'obéit point, et demanda d'être envoyé contre Sertorius. Les forces de ce dernier s'étaient accrues d'une armée qui l'avait rejoint sous les ordres de Perpenna, autre vaillant banni que Pompée avait chassé de l'Étrurie. Sertorius assiégeait Laurona, où il apprit que Pompée se vantait de le prendre entre la ville et son armée : « L'élève de Sylla, dit-il, devrait savoir qu'un bon général se garde plus derrière que devant. » En effet, Pompée se trouva lui-même cerné, et la ville, malgré ses menaces, fut prise
et brûlée sous ses yeux ; réduit à l'extrémité, il suppliait le sénat 77.
de lui envoyer des hommes et de l'argent. Métellus Pius lui-même dut se retirer, bien qu'il fût à la tête d'une grande armée, se vantât de ses triomphes, prît le titre d'*imperator,* et fit chanter sa
gloire par les poëtes espagnols. 76.

Courage, Sertorius! les scrupules ne doivent pas arrêter les grandes ambitions : à travers la Gaule et les Alpes, descends en Italie, où tu seras plus terrible qu'Annibal, car les peuples dont tu défends la cause t'accueilleront avec sympathie. Mais Sertorius aimait sa patrie; il vénérait la terre habitée par une mère chérie. Dans le désir d'y rentrer pacifiquement, il proposa de se soumettre et de congédier ses troupes, à la condition que le décret qui l'avait proscrit serait abrogé. Mais la sévérité romaine, qui ne traitait jamais qu'après la victoire, repoussa ses offres. Mithridate, qui alors, et surtout depuis la mort de Sylla, aguerrissait l'Asie pour recommencer la lutte, envoya des ambassadeurs à Sertorius; ils lui offrirent de sa part, après l'avoir comparé à Pyrrhus et à Annibal, trois mille talents et quarante galères équipées, pour combattre les Romains en Espagne, tandis que le roi de Pont recouvrerait les provinces qu'il avait dû céder lors de la conclusion de la paix. Sertorius, qui voulait se considérer comme le représentant de sa patrie, et non comme son ennemi, répondit : « Les dieux me gardent d'accroître ma puissance au détriment « de la république; que le roi conserve la Bithynie et la Cappa- « doce, que les Romains n'entendent pas lui contester; mais, « dans l'Asie Mineure, je ne lui accorderai pas un pouce de terre « au delà de ce qui a été fixé par les traités. » En entendant cette réponse, Mithridate s'écria : « S'il se montre si exigeant, pros- « crit et fugitif sur les côtes de l'Atlantique, que ferait-il s'il pré- « sidait le sénat de Rome? » Il cultiva néanmoins son amitié, lui envoya l'argent et les galères, et Sertorius, sous la réserve exprimée, lui fit passer un corps de troupes. Rome alors le déclara traître, et mit sa tête à prix; cent vingt talents et vingt mille arpents de terre étaient la récompense promise à son meurtrier.

Sertorius mettait plus sa confiance dans les Romains attachés à sa fortune que dans les barbares; or ces Romains, assemblage hétérogène de bannis fanfarons, s'ils ne le trahissaient pas, lui aliénaient les naturels par leurs vexations. Les Espagnols, s'apercevant que les partisans de Marius et de Sylla, au lieu d'améliorer leur condition, ne visaient qu'à dominer dans la péninsule Ibérique, se révoltèrent; Sertorius, pour les punir, fit massacrer
72. ou vendre les jeunes gens qu'il avait réunis à Osca. Dès lors il perdit sa popularité. Perpenna, un de ses lieutenants, qui le jalousait depuis longtemps, l'assassine dans un souper et livre l'armée à Pompée, auquel il remet les lettres que les partisans de Sertorius lui avaient écrites de Rome. Pompée fait mettre à mort

le traître avec quelques magistrats, et brûle les lettres pour ne pas compromettre quelques grands personnages; d'autres complices sont massacrés par les indigènes, ou vont traîner en Afrique une existence infâme et misérable. La garde espagnole, qui avait juré de ne pas survivre à Sertorius, se donna la mort jusqu'au dernier homme. La facilité avec laquelle on soumit l'Espagne prouve moins le mérite de Pompée que celui de Sertorius, qui avait pu la défendre pendant dix ans.

Pompée eut donc, pour la seconde fois, les honneurs du triomphe avant que l'âge lui permît de siéger parmi les sénateurs. Les chevaliers, tous les cinq ans, se présentaient à l'inspection des censeurs, comme au temps où ces magistrats se bornaient à visiter l'armure et le cheval; après avoir déclaré sous quels chefs ils avaient servi et le nombre de leurs campagnes, ils étaient congédiés avec blâme ou éloge. Lorsque Pompée, revêtu de la robe consulaire et précédé des licteurs, vint à son tour, le censeur lui demanda : « As-tu servi, ô Pompée le Grand ! toutes les fois que la loi le prescrit? » Il répondit : » Oui, et sous mon propre commandement. » A ces mots, les applaudissements éclatèrent, et les censeurs avec le peuple l'accompagnèrent jusqu'à sa demeure.

L'inhumanité, cause de la guerre des esclaves, produisit également celle des gladiateurs; il manqua toujours aux Romains cet harmonique sentiment humain dont les Grecs étaient doués à un degré supérieur. Les Grecs avaient abandonné les vieilles religions sanguinaires; ils aimaient les émotions du théâtre, les spectacles des misères royales ou des ridicules humains, exposés dans une poésie majestueuse ou spirituelle. Les Romains, au contraire, toujours occupés de batailles, cherchaient leur plaisir au milieu des rois enchaînés et des prisonniers égorgés, dans les combats et dans le sang. La fureur des bêtes sauvages irritées, les efforts contre une mort imminente, les rugissements féroces, les dernières convulsions, procuraient un amusement viril aux Scipions, aux Catons et même à leurs femmes.

Le cirque, construit par Romulus près du forum, prouve que les jeux remontaient à l'origine de Rome. Le grand cirque de Tarquin l'Ancien, placé entre le Palatin et l'Aventin, avait trois stades et demi de longueur, quatre arpents de largeur, et contenait d'abord cent cinquante mille personnes, puis cent soixante mille, lorsque César l'eut agrandi, enfin trois cent mille après sa reconstruction par Trajan. Rome comptait dix cirques, carrés longs

terminés par un demi-cercle, et divisés dans la longueur par un parapet (*spina*) qu'on ornait de statues et d'obélisques (1), et qui avait à l'extrémité des colonnettes que les courses tournaient.

Les amphithéâtres avaient la forme d'une ellipse; à partir de la surface (*arena*), s'élevaient des siéges à gradins pour les magistrats et les dignitaires (*podium*); puis venaient les chevaliers et le peuple. C'est là que les bêtes féroces combattaient. Après la conquête de la Macédoine, Métellus conduisit à Rome cent cinquante éléphants de guerre qui furent tués dans le cirque à coups de flèches; Sylla et Scaurus introduisirent des lions et des panthères; Pompée, sans parler d'un grand nombre d'autres animaux, exposa quatre cents panthères et six cents lions, dont trois cent quinze à crinière. Dans les jeux que donna César, on vit quatre cents lions à crinière; quarante éléphants combattirent contre cinq cents fantassins, et ensuite contre autant de cavaliers. Dans le cirque de Flaminius, trente-six crocodiles se battirent entre eux, et puis on les tua. Telle était alors l'abondance des bêtes féroces, qui depuis ont disparu devant l'extension de la race humaine.

Ce luxe grandit sous les empereurs. On peut sourire de ces folies et y compatir en pensant aux nôtres; mais on gémit profondément au souvenir de ces hommes contraints de lutter entre eux ou contre des bêtes féroces, pour amuser un peuple qui ne connut jamais la plus douce des vertus. Les sacrifices humains, que les Étrusques et les Campaniens célébraient sur les tombeaux, passèrent probablement à Rome avec les autres rites; mais il parut plus digne des enfants de Mars de voir la résistance et la victoire. Marcus et Décimus Brutus furent les premiers qui honorèrent par des combats de gladiateurs les funérailles de leur père Junius; les trois fils de l'augure Æmilius Lépidus en firent battre dans le forum onze couples pendant trois jours; ceux de Valérius Lévinus, vingt-cinq, et cette progression continua. Jules César en porta le nombre à six cent quarante; Titus, les délices du genre

(1) Dans le grand cirque, Auguste fit dresser l'obélisque qui est aujourd'hui dans la place du Peuple, et Constantin celui de Latran. L'obélisque de la place Navona, sort du cirque de Caracalla, qui existe encore. Le cirque le plus fameux est le Colisée, dont l'ellipse à l'extérieur compte 534 mètres, et 239 à l'intérieur. La précinction extérieure, à quatre rangs superposés, a 49 mètres de haut; il contenait 90,000 spectateurs. Autour et sous terre, il y avait des loges pour garder les bêtes féroces; on pouvait même y amener l'eau, et des toiles tendues garantissaient du soleil et de la pluie.

humain, prolongea le spectacle pendant cent vingt jours; le bon Trajan les fit durer cent vingt-trois jours, et offrit deux mille combattants. Les esclaves n'étaient pas les seuls qui figuraient dans le cirque; sous les empereurs, époque où plus que jamais on foula aux pieds la dignité humaine, Néron fit combattre un jour quatre cents sénateurs et cinq cents chevaliers; Commode descendit une fois dans l'arène. En vain Marc-Aurèle avait-il commandé d'émousser les armes; le peuple voulait du sang, et il continua à se repaître de ce spectacle jusqu'à ce qu'un édit de Constantin, mais surtout les reproches des chrétiens et la patience héroïque des martyrs, mirent un terme à ces atroces amusements. Que ceux qui se plaignent que les symboles de la Passion du Christ défigurent aujourd'hui le Colisée, se rappellent combien de sang ils ont épargné dans cette arène.

Dès le moment où Rome en fit ses délices, ces combats devinrent un métier; le vice, la misère, l'infamie, la guerre, fournirent cette horrible marchandise. Des maîtres spéciaux (*lanistæ*) enseignaient, même à des hommes libres, à des citoyens, à donner et à recevoir la mort de manière à divertir le peuple souverain; mais à la lutte savante il préférait le combat des esclaves et des prisonniers qui, venus de pays barbares, déployaient leurs membres gigantesques et suppléaient à l'adresse par des coups vigoureux. De riches entrepreneurs entretenaient une foule d'hommes qu'ils exerçaient à cet usage, et nourrissaient d'aliments propres à fournir beaucoup de sang pour l'arène (1); le gladiateur devait prêter ce serment : « Je jure de souffrir la mort dans le feu, dans les « chaînes, sous le fouet et l'épée, et de me soumettre, corps et « âme, en véritable gladiateur, à toutes les volontés de mon « maître. » L'édile qui devait offrir des spectacles au peuple, et le riche qui voulait obtenir sa bienveillance et son admiration, s'adressaient à l'entrepreneur, qui leur vendait des gladiateurs à leurs risques et périls, ou leur en louait seulement; dans ce dernier cas, on faisait en sorte qu'ils sortissent de l'arène le moins maltraités possible : mais, pour être vanté comme généreux, il fallait les abandonner à la discrétion du peuple.

Il y avait une grande variété parmi les gladiateurs : on comptait l'*essédaire,* qui combattait en chariot; le *mirmillon,* armé d'un bouclier et d'un couteau, et dont le casque avait pour cimier la figure d'un poisson; le *rétiaire,* qui suivait le mirmillon jus-

(1) *Gladiatoria sagina,* dit Tacite, *Hist.* II, 88.

qu'à ce qu'il l'eût enveloppé dans un filet et percé de son trident, à la manière d'un monstre marin ; les *bestiaires*, qui combattaient les bêtes féroces ; les *andabates*, qui se battaient les yeux bandés, s'appelant et se poursuivant dans la direction de la voix ; le peuple riait aux éclats devant ces épées cherchant à tâtons un homme qui ne pouvait se défendre. D'autres fois on combattait sur des navires Dans les combats véritables, les bateaux s'empressent de recueillir ceux qui se noient ; mais, dans ces luttes, on repoussait du rivage quiconque essayait d'y parvenir.

« Il y aura des combats de gladiateurs ; l'édile récompensera le peuple pour l'avoir élu, en lui offrant cinquante couples de combattants. » A cette annonce, le peuple bondit de joie ; oubliant que ses frères meurent sous le poignard des Espagnols ou sous les projectiles des machines de Carthage et de Corinthe, sans songer à la faim de la veille ni à celle qui l'attend demain, il court au cirque en foule dès la pointe du jour. Ses patrons, qu'il domine au forum et sert dans leurs demeures, arrivent plus tard ; viennent ensuite les dames romaines, qui ont passé trois heures à leur toilette pour réparer les ravages des années et de la débauche. Le citoyen qui donne les jeux paraît enfin ; alors éclatent les applaudissements : qu'il s'en félicite, car la gratitude du peuple le récompensera par la questure et le consulat.

Mais pourquoi les gladiateurs se font-ils attendre? La foule avide ondoie avec des murmures d'impatience. Enfin, les voici. Quelle vigueur de muscles ! Quelle attitude de membres ! Quelles poses élégantes ! Le cœur du peuple romain s'épanouit à l'idée que la vie de ces hommes dépend de sa volonté.

Allons ! au fait. Ils commencent avec des bâtons, destinés à faire l'épreuve de leur adresse dans l'attaque et la défense ; mais ils jettent bientôt cette *arme trompeuse*, qui ne convient pas à la majesté du peuple romain, et brandissent le fer. La férocité s'accroît, les coups redoublent, et le peuple contemple avec anxiété les blessures, les contusions et le sang. Frapper son adversaire à la tête de manière à le tuer, c'est faire preuve de maladresse ; c'est un droit que la plèbe réserve pour elle. Le peuple qui a fait des paris, se dispute ; enfin il applaudit au gladiateur qui meurt avec dignité, couvre de huées le moribond qui râle dans l'agonie, se plaint quand la victime manifeste le regret de la vie, et se croit insulté par celui qui évite la mort (1). Lorsqu'un

(1) *Quare tam timide incurrit in ferrum? quare parum audacter oc-*

des combattants succombe, il lève le doigt en se retirant pour demander grâce aux spectateurs. S'il a fait preuve de courage dans la lutte et montré un généreux mépris pour la mort, le peuple romain lui accorde la vie, afin qu'il puisse l'exposer une autrefois pour son amusement. Dans le cas contraire, ou si le peuple veut savoir jusqu'à quel point il poussera la constance, et savourer le plaisir de compter les dernières convulsions de l'agonie dans un corps jeune et plein de force, il ferme le poing en dirigeant le pouce vers le combattant, crie : *Recipe ferrum!* et le vainqueur l'immole.

Le vaincu est traîné au moyen d'un crochet dans le *vestiaire*, où les lanistes achèvent de le tuer; quelque épileptique accourt et boit le sang qui jaillit de ses blessures, prétendu remède de sa terrible maladie; ou bien, d'après une prescription médicale, on lui arrache le foie (1). Le vainqueur lui enlève ses armes et ses vêtements, obtient une couronne de lentisque et une branche de palmier, quelquefois la liberté. Les applaudissements donnés au vainqueur et à celui qui faisait célébrer les jeux, signifiaient l'immortalité, comme la désapprobation signifiait la mort (2).

Qu'elle est donc cette société? Dans la politique, des batailles et du sang; dans les amusements, des batailles et du sang! Et cette soif de sang, volupté incompréhensible pour nous, on l'assouvissait au milieu des ornements de la civilisation, sous des tentures de pourpre brodées d'or, pour abriter contre le soleil, au milieu de statues et d'obélisques, de vases où brûlaient des parfums, de nombreuses symphonies. Des tubes cachés versaient sur les spectateurs des eaux odoriférantes pour corriger l'odeur du sang et de la sueur; des esclaves, jeunes et beaux, remuaient le sable pour cacher le sang répandu par le gladiateur; puis, là même, dans le cirque, était un lupanar pour quiconque voulait aiguillonner sa férocité par la luxure, compagnes ordinaires.

Cicéron approuve ces spectacles comme propres à inspirer le mépris de la mort (3). Thraséas Pætus blâmait dans le sénat le

cidit? quare parum libenter moritur? Sénèque, *Ep.* vii. — *Injuriam putat quod non libenter pereunt. Contemni se putat.* Le même, *De ira*, i.

(1) Pline, xxviii, 11; Celse, iii, 23; Arétée, iv, 175.

(2) *Plausum immortalitatem, sibilum mortem videri necesse est.* Cicéron, *pro Sextio.*

(3) *Crudele gladiatorum spectaculum et inhumanum nonnullis videri solet; et haud scio an ita sit, ut nunc fit. Cum vero sontes ferro depugnabant, auribus fortasse multa, oculis quidem nulla poterat esse fortior contra dolorem et contra mortem disciplina.* Tuscul., ii, 17.

goût excessif pour les jeux du cirque (1). Pline loue Trajan d'avoir donné des spectacles « où rien ne rappelait la mollesse et la lâcheté, où rien n'était fait pour affaiblir les âmes, mais tout pour exciter en nous le mépris de la mort, le désir de nobles blessures, en nous montrant jusque dans les esclaves et les condamnés l'amour de la patrie et l'ambition de vaincre (2). »

Les dépôts de gladiateurs étaient un fonds de réserve pour les factieux, qui savaient où acheter des bandes habituées au sang, étrangères aux sentiments de la famille et à l'amour de la patrie. A Capoue, principal entrepôt de cette marchandise, un certain Lentulus Bariatus, en entretenait un grand nombre. Spartacus, l'un d'eux, Thrace de naissance, Numide d'origine, robuste et courageux, supérieur à son état par la douceur de son caractère et par son intelligence, ayant été choisi pour descendre dans l'a-
73. rène, dit à ses compagnons : « Puisque nous sommes obligés de combattre, pourquoi ne combattrions-nous pas plutôt contre nos oppresseurs? » Deux cents gladiateurs se concertent avec lui, terrassent leurs gardiens, s'arment de broches et de couteaux qu'ils enlèvent dans la boutique d'un rôtisseur, et s'enfuient sur le Vésuve. Le bruit de leur évasion se répand avec le désir de les imiter; d'autres brisent les portes des ergastules, et vont les rejoindre, tous gens déterminés, inaccessibles à la crainte de la mort. Les esclaves révoltés battent les troupes envoyées contre eux, puis deux préteurs romains.

Leur nombre s'élève à dix mille; Spartacus, à leur tête, traverse l'Italie et pénètre dans la Gaule cisalpine, patrie de la plupart de ses compagnons. Son projet était de s'établir dans cette province et au delà des Alpes; mais plusieurs insurgés, dans l'espoir de saccager Rome, se détachent du gros de l'armée pour

Dans un moment de mauvaise humeur, Cicéron critiqua les jeux de Pompée : « Pendant cinq jours, il y a eu deux chasses magnifiques, qui le nie? « mais un homme d'affaires, quel plaisir peut-il trouver à voir un homme « faible déchiré par une forte bête féroce, ou bien une superbe bête féroce « transpercée par un chasseur? Le dernier jour, ont paru les éléphants, dont « la populace a fait merveille; mais le spectacle n'a point amusé; au contraire, « il s'est élevé une certaine compassion et la croyance que cet animal a « quelque affinité avec la race humaine. » *Epist.*, liv. VII. Chose étrange! la vue d'un homme déchiré procure *peu d'amusement*, et la mort d'un éléphant inspire de *la compassion*.

(1) TACITE, *Ann.*, XIII, 49.

(2) *Spectaculum, quod ad pulchra vulnera contemptumque mortis accenderet.* Paneg., c. 33.

suivre un certain Cuixus, et sont battus par le consul Lucius Gellius. A la nouvelle de cette déroute, Spartacus revient sur ses
pas, attaque et défait le consul Cornélius Lentulus qui le pour- 72.
suivait, puis Gellius lui-même. Enorgueilli de voir ces légions invincibles et les deux premiers magistrats de Rome fuir devant lui, esclave méprisé, il défend de faire quartier à aucun Romain, et ravage la Péninsule avec vingt mille hommes; il campe dans la Lucanie, où il établit des magasins pour son armée, dont les rangs grossissent chaque jour. Spartacus songeait à se rapprocher de la mer pour donner la main aux corsaires qui avaient fondé sur les flots une nouvelle Carthage, et rallumer en Sicile la guerre des esclaves.

Licinius Crassus, le principal instrument des victoires de Sylla, envoyé sur les traces de Spartacus pour étudier la situation des choses, reconnaît l'imminence du péril, et demande qu'on rappelle Pompée de l'Espagne, Lucullus de l'Asie. Mummius, son lieutenant, à la tête de deux légions, s'était fait battre par Spartacus; Crassus accourt avec dix autres, décime cinq cents légionnaires qui avaient fui devant l'ennemi, tue dix mille révoltés, et renferme Spartacus lui-même dans une presqu'île près de Rhégium, au moment où il se disposait à passer en Sicile. Spartacus fait égorger un prisonnier, et, le montrant aux siens : « Voilà, dit-il, le sort qui vous attend si vous ne résistez pas; » puis, à la faveur d'une nuit orageuse, il traverse les bataillons en-
nemis, avec la pensée de se diriger sur Rome. Mais Crassus l'at- 71.
teint près du Silarus, le bat, et tue douze mille insurgés, tous frappés par-devant, excepté deux. Le gladiateur aurait voulu entraîner les débris de son armée dans les montagnes, refuge de la rébellion et de la liberté; mais ses compagnons, enorgueillis par un léger avantage, le forcèrent d'attaquer Crassus. Avant d'engager le combat, Spartacus égorgea son cheval en disant : « Vain-
« queur, je n'en manquerai pas; vaincu, je n'en ai pas besoin. » Il fut vaincu, mais après des prodiges de valeur, et quarante mille des siens périrent; quoique blessé, il combattit à genoux, renversant quiconque l'approchait, jusqu'au moment où, criblé de dards, il tomba sur un monceau de cadavres.

Cinq mille gladiateurs s'étaient ralliés dans la Lucanie ; Pompée de retour d'Espagne, les attaqua et n'eut pas de peine à les vaincre. Il n'en fallut pas davantage pour qu'il enlevât à Crassus la gloire d'avoir mis fin à cette guerre. Un trophée, élevé par lui dans les Pyrénées, portait l'inscription que, depuis les Alpes jus-

qu'aux colonnes d'Hercule, il avait soumis huit-cent soixante-seize villes. Toujours superbe, il écrivit alors au sénat : « Crassus a vaincu les esclaves ; moi, j'ai extirpé la rébellion. » Cette forfanterie, répétée par ses nombreux partisans, le fit proclamer le
70. seul général capable de sauver la patrie, et le peuple entraîné le nomma consul. Quelle servilité devant un chef d'armée, et combien elle effraie les amis de la liberté !

Crassus, au contraire, à qui revenait réellement le mérite de cette victoire, fut obligé, pour acheter le consulat, qu'il obtint même à grand'peine, de distribuer au peuple la dixième partie de ses biens, de lui servir un festin de dix mille tables, et de fournir à chaque citoyen du blé pour trois mois. De là, son inimitié contre Pompée, qui produisit une lutte funeste à la République. Pompée ne voulait congédier son armée, victorieuse de Sertorius, qu'après le triomphe ; Crassus refusait de licencier la sienne, victorieuse des gladiateurs, tant que son collègue, dans lequel on entrevoyait un nouveau Sylla, resterait en armes. Le peuple et le sénat, tremblant de voir les guerres civiles se renouveler, les supplièrent de se désister l'un et l'autre ; on fit intervenir les songes et les dieux. Pompée, idole habituée à recevoir l'encens, ne voulut pas céder ; Crassus l'aborda en lui tendant la main, et fut loué pour cet acte de générosité.

Qu'importe ? la mode proclamait Pompée ; c'était l'homme indispensable, et c'est à lui seul que l'on crut pouvoir confier le commandement d'une nouvelle expédition. La destruction de la flotte de Carthage avait laissé aux pirates toute liberté sur la mer ; c'était un ramas de Ciliciens, de Syriens, de Cypriotes, de Pamphyliens, d'habitants du Pont, d'Isauriens et autres Asiatiques, qui semblaient conjurés pour venger sur l'Italie les brigandages que les publicains commettaient dans leur patrie. L'insouciance de Rome pour la marine, ses guerres intérieures et extérieures, avaient accru leur audace. Mithridate les soudoyait pour harceler les Romains ; après la paix, beaucoup de marins, sortis de la flotte qu'il avait congédiée, vinrent augmenter leur nombre.

Les provinces étaient mécontentes de l'Italie, et l'Italie de Rome ; dans cette situation, tout révolté trouvait facilement des partisans. Nous avons vu les esclaves, nous avons vu Sertorius et Spartacus, voici maintenant les pirates. Outre les misérables qui s'associaient à leur vie d'aventures, on voyait encore des gens bien nés et riches qui semblaient se faire un honneur de courir les mers avec eux, le masque politique cachant la honte de leurs

crimes et de leurs bassesses. Comme les héros fantastiques de Byron, ils se faisaient une auréole par leur générosité. Les pirates débarquèrent à la villa où Scipion Émilien vivait dans la retraite ; il faisait des préparatifs de défense, lorsque les chefs, désarmés, se présentèrent devant lui, en lui disant que leur unique ambition était de voir le grand homme. Admis à le visiter, ils se prosternèrent sur le seuil de la maison, comme devant un temple, et y déposèrent des présents, ainsi qu'on le pratiquait à l'égard des dieux (1). Par cet hommage ils voulaient moins honorer le grand homme que reprocher aux Romains leur ingratitude envers lui.

Les pirates avaient des arsenaux, des ports, des vigies, les rameurs et les pilotes les plus habiles, des navires de toute espèce, à la fois magnifiques et terribles, avec des poupes dorées, des rames argentées, des tapis de pourpre. Leurs vaisseaux, au nombre de plus de mille, infestaient les mers ; non contents de les écumer, ils avaient pris plus de quatre cents villes dont ils avaient exigé d'énormes rançons, et profané des temples respectés jusqu'alors. 77.
Ils n'épargnèrent pas même l'Italie ; les orateurs romains devaient rougir en montant à cette tribune ornée des rostres enlevés aux Carthaginois, tandis que ces forbans dépouillaient des objets les plus précieux Misène, Gaëte, Ostie, les villas suburbaines, enlevaient de jeunes filles et des personnages de haut rang pour en tirer de grosses rançons. Ils surprirent même deux préteurs revêtus de leurs insignes et précédés des licteurs, qu'ils honorèrent d'un triomphe dérisoire. Si quelque prisonnier, dans l'espoir d'être respecté, invoquait son titre de citoyen romain, ils affectaient des regrets, lui faisaient d'humbles excuses, lui rendaient sa chaussure et sa toge, lui disaient de retourner en liberté dans son illustre ville, et le forçaient de descendre par l'échelle dans la mer, où il se noyait.

Publius Servilius, qui les vainquit, obtint le surnom d'Isaurique, 75.
mais sans les dompter. Marc-Antoine, fils de l'orateur, les ayant attaqués près de l'île de Crète, perdit plusieurs navires, et vit ses soldats pendus aux antennes avec les chaînes qu'il destinait aux pirates.

Cette guerre causait à Rome des inquiétudes d'autant plus vives que les rebelles servaient d'anneau entre ses ennemis, depuis l'Atlantique jusqu'aux Palus-Méotides, et qu'ils pouvaient

(1) VALÈRE MAXIME, II, 10. 2.

affamer l'Italie en interrompant les communications avec l'Afrique, d'où l'on tirait tous les blés nécessaires à la consommation. Le tribun Gabinius proposa, afin de les exterminer, qu'on investît
87. un général d'une autorité absolue sur mer jusqu'aux Colonnes d'Hercule, et, sur les côtes, à la distance de quatre cents stades; qu'il eût la faculté de lever autant de soldats et de rameurs qu'ils le jugerait nécessaire, et de puiser dans le trésor sans rendre de comptes.

Tous comprirent que Gabinius avait Pompée en vue. Le bas peuple, fatigué de la tyrannie des oligarques, tendait à se reposer sous un chef, pourvu qu'il n'eût pas le nom de roi; après avoir favorisé les Gracques, Marius et Sylla, il était maintenant engoué de Pompée. Les discours des orateurs, les protestations des consuls, les remontrances des gens sages, rien ne put le convaincre du danger de ces commandements arbitraires; le consul Calpurnius Pison, pour avoir dit à Pompée: « Si tu aspires à devenir un Romulus, prends garde de finir comme lui, » faillit être victime de la fureur populaire. Pompée, cet enfant gâté de la fortune, obtint le proconsulat de la mer, avec cinq cents vaisseaux, cent vingt mille fantassins et cinq cents chevaux; on lui donna pour lieutenants vingt-cinq sénateurs, qui avaient déjà commandé des armées, deux questeurs et deux mille talents attiques par anticipation. Quel obstacle désormais l'empêchait d'imiter Sylla, et de se faire le despote de la république? Sa médiocrité.

Avec tous ces moyens, il était facile de vaincre des gens dispersés, et de poursuivre ces flottilles dans tous leurs refuges. Pompée eut le bon esprit de se montrer humain; il assigna des terres dans l'Achaïe et la Cilicie à tous ceux qui se rendirent. L'avarice ne le détourna pas de son chemin pour courir au butin; le libertinage ne l'entraîna point aux voluptés, ni l'humaine nature aux jouissances, ni la renommée d'une terre au désir de la connaître, ni la fatigue au repos; bien plus, les tableaux, les statues et les autres ornements des villes grecques que les autres espéraient bien ravir, il ne voulut pas même les voir. Aussi disait-on partout que ce n'était pas Rome qui avait envoyé Pompée, mais qu'il était tombé du ciel; on commençait à croire qu'il y avait eu autrefois à Rome des hommes d'un désintéressement pareil, ce qui jusqu'alors avait paru incroyable aux étrangers (1). En moins de deux mois, il eut terminé la guerre,

(1) Cicéron, *pro lege Manilia*, 14.

rendu la liberté aux prisonniers, la patrie aux bannis, la sécurité à toutes les côtes ; il fut donc accueilli par un concert universel de louanges, lorsqu'on vit revenir les navires chargés, et l'abondance rentrer dans Rome.

L'île de Crète, dans leurs combats de terre et de mer, avait toujours bien servi les Romains, qui l'admirent dans leur alliance ; puis, selon leur habitude, ils lui reprochèrent d'avoir aidé Mithridate et les corsaires. Elle eut beau se disculper, il fut démontré dans le sénat qu'on ne pourrait jamais purger les mers des pirates, tant que la Crète ne serait pas réduite en province, et l'on décréta la guerre contre elle. Cæcilius Métellus débarqua sans obstacles 66.
dans la patrie de Jupiter, et déjà il était maître de l'île, lorsque les habitants, indignés de sa sévérité, appelèrent Pompée ; celui-ci, qui regardait la gloire d'un autre comme un vol commis à son préjudice, accourt, déclare que la Crète fait partie de la province qui lui est échue, que Métellus usurpe le titre de général et n'est pas autorisé à traiter. Métellus, sans souci de sa proclamation, achève la conquête de l'île et la réduit en province ; cependant les admirateurs de Pompée faisaient rejaillir sur lui seul tout l'éclat de ce fait : « Pour une guerre si longue, qu'il fallait entreprendre sur des points si divers et si distants, et funeste à toutes les nations, il a fait ses préparatifs à la fin de l'hiver, l'a commencée dans les premiers jours du printemps et terminée au milieu de l'été (1). »

En Asie, la fortune préparait de nouveaux lauriers à son favori. Mithridate n'avait accepté la paix des Romains que pour reprendre haleine et se préparer de nouveau à la lutte. Rome, occupée de ses guerres civiles, ne l'avait pas empêché de réunir ses forces ; bien plus, beaucoup de citoyens qu'elle avait proscrits, étaient venus mettre à son service leurs bras, leurs talents et leur haine. Les villes d'Asie et de Grèce s'unirent ouvertement au barbare qui les appelait à la liberté. Mithridate punit d'abord les pays qui lui 82.
avaient été hostiles, et soumit les révoltés de la Colchide ; puis il arma des troupes de terre et une grosse flotte contre les habitants des rives du Bosphore. Mais Muréna, que Sylla avait laissé en Asie en qualité de préteur, craignant qu'il ne voulût occuper la Cappadoce, commença par l'envahir malgré ses protestations, et ravagea les côtes sans épargner les frontières du Pont ; il fit même une tentative contre Sinope, résidence du roi, dans l'espoir de

(1) Le même, 12.

faire assez de mal pour mériter le triomphe. Mithridate repoussa les Romains, et de grands feux allumés sur le sommet des mon-
81. tagnes annoncèrent que la Cappadoce était délivrée des ennemis. Il continua à soumettre les peuples des environs du Bosphore, appela même, à ce qu'il paraît, les Sarmates en Europe, et, cela fait, il envahit l'Asie.

Cette province, qui avait dû emprunter à grosse usure les vingt mille talents que Sylla lui avait imposés comme contribution de guerre, restait à la merci des exacteurs; en peu d'années, leur avidité raffinée éleva cette contribution à cent vingt mille talents, c'est-à-dire à six cents millions. Les débiteurs insolvables étaient exposés, l'hiver, dans la fange, l'été, au soleil, plongés dans les prisons, torturés sur les chevalets; pour rassasier les publicains, ils vendaient les offrandes des temples, leurs femmes, leurs filles, leurs petits enfants, et finissaient par se vendre eux-mêmes. Dans des circonstances aussi douloureuses, tout changement semble un remède, et l'on regarde comme ami tout ennemi de nos ennemis. Les Asiatiques mettaient donc toutes leurs espérances dans Mithridate; après avoir dompté et réuni les barbares, obtenu de Sertorius divers officiers et le proconsul Marius, le roi de Pont se faisait précéder de ce dernier dans ses expéditions, comme si les enseignes romaines devaient les justifier; il adopta les épées, les boucliers, les manœuvres à la romaine, se procura une bonne cavalerie, et dirigea toutes ses pensées vers la guerre.

75. Nicomède III, roi de Bithynie, mourut alors, en instituant le peuple romain héritier de son royaume; Mithridate saisit l'occasion pour envahir ce pays, et Rome fut encore obligée de tirer l'épée. Sylla et les siens avaient rapporté de la première guerre des richesses si considérables qu'une foule de concurrents, et surtout Lucius Licinius Lucullus, aspiraient à diriger la seconde. Dans la première expédition contre Mithridate, Lucullus n'avait rien négligé pour adoucir la sévérité de Sylla, qui, à son départ pour l'Italie, l'avait laissé en Asie, afin de recouvrer les contributions de guerre; en mourant, il lui confia la tutelle de son fils, et Lucullus s'acquitta de ces deux missions à son honneur. Studieux, probe, magnifique, il était le protecteur de tous les Grecs de Rome; aussi habile dans l'art de la galanterie qu'excellent capitaine, comme l'avaient prouvé dix ans de guerre, il gagna la courtisane Prétia, qui employait, dans l'intérêt de ses amants, le crédit que lui donnait sa beauté; Céthégus, alors tout-puissant à Rome, séduit
74. par elle, fit obtenir à Lucullus le commandement si désiré. Le

sénat décréta trois mille talents pour la flotte ; mais Lucullus assura que les navires des alliés suffiraient pour nettoyer les mers. Dans la traversée, il lisait Polybe, Xénophon et d'autres ouvrages sur l'art de la guerre. Quel profit retira-t-il de ces lectures? il est difficile de le dire ; mais ce fut beaucoup s'il apprit l'art de temporiser.

Cet amas hétérogène de barbares devait bientôt manquer de vivres, de discipline, et se disperser. Lucullus jugea donc qu'il suffisait d'observer de près Mithridate et de l'empêcher de nuire ; mais il était malaisé de le faire avec une armée plus ennemie de l'inaction que du péril, et que Fimbria et Muréna avaient habituée à l'insubordination, au pillage. Accueilli avec une grande joie par l'Asie, qui se rappelait son ancienne bienveillance, Lucullus s'appliqua tout entier à déraciner les abus, à refréner l'avidité des publicains ; il réduisit l'intérêt à un pour cent par mois, défendit d'accumuler le capital et les intérêts, et fit remise de ceux qui excédaient le capital. Grâce à ces mesures, les biens furent purgés de toute hypothèque au bout de quatre ans. Cette conduite, jointe à sa générosité envers les vaincus, fit rentrer beaucoup de villes dans le devoir, au grand déplaisir de ses soldats qui se voyaient enlever les joies du sang et les profits du pillage.

Mithridate, avec cent cinquante mille fantassins, douze mille chevaux, cent chars armés de faux, quatre cents navires, attaquait de différents côtés les ennemis, réduits à l'inaction par l'inégalité des forces ; il fit essuyer plus d'une défaite aux lieutenants de Lucullus, qui, résolu de se tenir sur la défensive, n'accepta la bataille que lorsqu'il fut sûr de la victoire. Il en remporta une signalée à Cyzique, dont il chassa le roi en lui tuant des milliers de 75.
soldats. Il le poursuivit dans l'Hellespont, et l'aurait pris lui-même, si ce prince n'avait eu la présence d'esprit de faire percer les sacs remplis de pièces d'or que les mulets portaient derrière lui ; les soldats romains et les Galates perdirent à les ramasser un temps qui devait être tout à la guerre.

Mithridate eut recours à Tigrane II, roi d'Arménie, son gendre, qui était devenu le souverain le plus puissant de l'Asie occidentale, et qui, dans les marches et les audiences, avait toujours quatre rois auprès de lui ; il en obtint seize mille chevaux pour relever sa fortune dans le Pont. Mais Lucullus, avec cinq mille hommes, traverse le Tigre et l'Euphrate, et pénètre au cœur de l'Arménie. S'il avait vaincu le grand roi par la lenteur, il triomphe de Tigrane par la rapidité, et, avec sa poignée de

70. braves, disperse deux cent mille barbares, parmi lesquels dix-sept mille cavaliers bardés de fer. Il rend l'indépendance aux villes, et gagne l'amitié des barbares en respectant leurs biens et leur vie; près d'Artaxate, il atteint Mithridate et Tigrane, qui avaient rétabli leurs forces, les met en déroute, et pouvait les
69. anéantir, lorsque son armée, d'un commun accord, refuse de lui obéir. En vain il allait de tente en tente, les conjurant, l'un après l'autre, de rentrer dans le devoir : « Quelle est donc cette guerre, lui disaient-ils, où l'on ne gagne rien? » Et, lui montrant leurs bourses vides : « Faites la guerre vous seul, puisqu'à vous seul elle profite. »

Lucullus, peut-être, avait retiré des sommes énormes des villes qu'il préservait du pillage; mais à Rome, les publicains, dont il avait refréné la rapacité, exagérèrent certainement la sienne. Quoi qu'il en soit, ils firent si bien que le sénat résolut de lui
67. donner un successeur. Le tribun Caius Manilius proposa Pompée, et M. T. Cicéron le soutint contre Quintus Hortensius, son rival d'éloquence; le peuple le nomma, malgré la vive opposition des nobles et de Catulus, qui disait : « Sénateurs, vous n'avez plus « rien à faire dans une ville aussi aveuglée sur les dangers de la « patrie. Cherchez quelque autre roche Tarpéienne, quelque autre « mont Sacré, où vous puissiez trouver un asile et rester libres. »

Lucullus, qui comparait cet heureux mortel aux corbeaux qui s'abattent sur les cadavres, essaya de le renvoyer en disant que l'expédition était terminée; il en résulta de l'aigreur. Le jeune envieux ne permit à personne d'avoir des rapports avec Lucullus, abrogea tout ce qu'il avait fait, et ne lui laissa que mille six cents soldats pour retourner à Rome. Lucullus eut de la peine à obtenir le triomphe. Blessé de se voir enlever une victoire certaine, il se retira des affaires, et, peu satisfait de sa famille, se jeta dans un luxe devenu proverbial; il ne paraissait même plus dans le sénat que pour contrecarrer quelque projet de Pompée, qui réussit à le faire bannir de Rome.

Mithridate avait profité des oscillations occasionnées par le remplacement de Lucullus, pour rentrer dans le Pont et rouvrir aux barbares la route du Caucase. Malheur à Rome, si des communications plus faciles lui eussent permis de se réunir aux pirates et à Spartacus, qui faisaient encore la guerre à la république! Mais la fortune voulait rester fidèle au médiocre Pompée. Un fils de Tigrane, révolté contre son père, se jette dans les rangs des Romains et conduit leur armée dans l'Arménie. Tigrane se rend

sous la tente de Pompée, et là, en présence d'un fils dénaturé, il se proclame heureux d'être vaincu par un héros si grand; en récompense, le général romain lui restitue l'Arménie, à la condition de payer six mille talents. Dès lors, déclaré l'ami et l'allié de Rome, Tigrane cessa d'assister Mithridate, et promit même cent talents à celui qui lui apporterait sa tête.

Mithridate lui-même demandait à traiter avec Pompée; mais les Romains qui s'étaient mis à sa solde, craignant d'être sacrifiés, firent avorter toutes les tentatives d'accommodement. Vaincu de nouveau sur les bords de l'Euphrate, abandonné des siens, il s'enfuit tout seul à la faveur de la nuit et se réfugia dans la Crimée, d'où, sans avoir rien perdu de son courage, il appelait aux armes les populations du Caucase. Pompée n'eut pas de peine à disperser des hordes mal disciplinées. Persuadé que Mithridate avait péri, il revint sur ses pas, et, dans une expédition qui ressemblait à une course triomphale, il occupa la Syrie et la Judée avec Jérusalem; les étendards romains flottèrent au milieu des forêts odorantes et des bois de baume et d'encens de l'Arabie (1).

Mithridate n'était pas mort. Malgré son grand âge, et quoique rongé par un ulcère qui l'obligeait à se tenir caché, il songeait à soulever contre Rome tout le monde barbare. Il reparaît dans le Pont, recouvre plusieurs villes, et envoie ses filles à des princes scythes pour s'en faire des gendres et des alliés; mais, trahies par leur escorte, elles furent livrées aux Romains. A l'exemple de Brennus et d'Annibal, il se proposait de conduire une armée dans la Gaule par le Bosphore Cimmérien, à travers la Scythie et la Pannonie, afin de tomber sur l'Italie avec les hordes qu'il achèterait dans ces contrées; mais ses officiers, effrayés d'une entreprise si téméraire, refusèrent de lui obéir. Pharnace, le plus cher de ses fils, d'accord avec les Romains, se fit proclamer roi. Mithridate alors, sans espoir et découragé, s'empoisonna; ses concu- 63.
bines, et deux de ses filles, qu'il avait fiancées aux rois de Chypre et d'Égypte, durent l'imiter. Les femmes périrent; mais il s'était tellement habitué aux contre-poisons qu'il dut pour lui-même recourir au glaive d'un soldat, afin de terminer sa vie et un règne de soixante et un ans. Pompée reçut de Pharnace le cadavre de son ennemi; la nouvelle de sa mort, et c'est là qu'on reconnut

(1) *Per nemora illa odorata, per thuris ac balsami silvas, romana circumtulit vexilla.* Florus, III, 5.

la frayeur qu'il inspirait, fut accueillie avec une vive allégresse par l'armée et le peuple romain. Les historiens ne tarissent pas sur les richesses trouvées dans ses trésors. Les commissaires de la république mirent trente jours à faire l'inventaire des vases d'or et d'argent, des brides et des selles garnies de diamants; la seule ville de Télaure fournit deux mille coupes d'onyx, montées en or; ailleurs on trouva des statues en or massif, et un damier fait de deux pierres fines, large de trois pieds et long de quatre, dont les pièces étaient aussi en pierres précieuses, et recouvert d'une lame d'or pesant trente livres.

Pompée remania l'Asie à son gré; il récompensa ceux qui l'avaient favorisé, et forma les nouvelles provinces de la Bithynie, de la Cilicie et de la Syrie, qui fut enlevée pour toujours à la dynastie des Séleucides. Rome enfin ne compta plus que des vassaux depuis le Pont-Euxin jusqu'au golfe Arabique. Vainqueur de l'Europe, de l'Asie, des mers, Pompée, pour la troisième fois, obtint le triomphe le plus magnifique qu'on eût encore vu. Une procession de deux jours ne suffit pas pour déployer aux regards du peuple les dépouilles et les noms des vaincus : le Pont, l'Arménie, la Cappadoce, la Paphlagonie, la Médie, la Colchide, l'Ibérie, l'Albanie, la Syrie, la Mésopotamie, la Phénicie, la Palestine, la Judée, l'Arabie, les pirates; plus de mille places fortes et près de neuf cents villes prises; huit cents navires de pirates capturés; trente-neuf villes repeuplées; les revenus publics élevés de cinquante millions de drachmes à près de quatre-vingt-deux; vingt mille talents versés dans le trésor, sans compter mille cinq cents drachmes distribuées à chaque soldat. Derrière son char, outre les otages, marchaient trois cent vingt-quatre prisonniers de marque, entre autres : le chef des pirates; le fils de Tigrane, traître à son père, avec sa mère, sa femme et sa fille; Aristobule II, roi des Hébreux; enfin la sœur de Mithridate, avec cinq filles et plusieurs femmes scythes. Au lieu de faire égorger tous ces malheureux, selon l'usage romain, il les renvoya dans leur pays, à l'exception d'Aristobule et de Tigrane. Toutes les bouches répétaient ses louanges, et le titre de Grand lui fut confirmé d'une voix unanime, bien qu'il en fût beaucoup plus redevable à la fortune qu'à lui-même. Il ne devait pas même savoir le conserver (1).

(1) L'inscription placée par Pompée dans le temple de Minerve, qu'il fit élever au Champ de Mars, est remarquable par son élégance; elle nous a été conservée par Pline, *Naturæ Hist.*, VII, 27.

CHAPITRE XXIII.

LA CONSTITUTION DE SYLLA ABOLIE. L'ÉLOQUENCE. CICÉRON. VERRÈS.

Pompée avait commencé sa carrière politique en se détachant des chevaliers pour se ranger du côté des sénateurs; par cette conduite, il devint odieux aux premiers comme déserteur, sans trouver dans les seconds une grande estime. Sylla flatta sa petite vanité; mais il ne fit pas même mention de lui dans son testament, où il n'oublia aucun de ses amis. Pompée revint à la cause des chevaliers et des Italiens, lorsqu'elle se fut relevée après l'extinction des vétérans de Sylla; d'ailleurs, depuis qu'il se voyait l'objet de l'enthousiasme du peuple, qui ne lui refusait rien, il sentait le besoin de lui témoigner sa reconnaissance par des services.

Rétablir l'autorité des tribuns, lente acquisition de la démocratie, à laquelle Sylla avait porté une grave atteinte, devait être le premier soin de la réaction. Pendant la disette que la guerre
des pirates avait occasionnée, le consul Aurélius Cotta avait pro- 74.
posé comme remède d'abroger la loi qui fermait l'accès des
magistratures à quiconque avait été tribun. Pompée compléta 70.
l'œuvre, en faisant décréter, malgré Lucullus, Lépidus et Catulus, que l'élection des tribuns serait rendue a la plèbe, et qu'on rétablirait les comices par tribus, qui donnaient au bas peuple le droit de vendre la liberté. La censure fut rétablie, et, dans la première inspection, soixante-quatre sénateurs furent rayés de l'album. Il était même question d'enlever les jugements au sénat pour les attribuer aux chevaliers; mais, pour réussir, il fallait montrer au peuple combien la tyrannie exercée sur les provinces avait empiré depuis que les sénateurs étaient les seuls juges de leurs propres délits; dans ce but, on mit en avant le plus fameux orateur.

Nos lecteurs ont déjà pu s'apercevoir que l'éloquence jouait

CNEIVS POMPEIVS MAGNVS IMPERATOR, BELLO XXX ANNORVM CONFECTO, FVSIS, FVGATIS, OCCISIS, IN DEDITIONEM ACCEPTIS HOMINVM CENTIES VICIES SEMEL CENTENIS, LXXXIII MILLIBVS DEPRESSIS AVT CAPTIS NAVIBVS, MDXXXVIII IN FIDEM RECEPTIS, TERRIS A MÆOTIS LACV AD RVBRVM MARE SVBACTIS, VOTVM MERITO MINERVÆ.

un grand rôle dans les destinées romaines. Comme dans tout gouvernement libre, chacun devait démontrer l'excellence des réformes qu'il proposait, convaincre les citoyens de la justesse de ses pensées, ou de sa propre innocence s'il était accusé. On comptait donc l'éloquence parmi les talents civils de premier ordre, et on la cultivait pour arriver aux affaires et gagner des clients par la défense de leurs intérêts. La connaissance des lois n'était qu'une étude subsidiaire, un refuge pour ceux qui échouaient dans l'art oratoire : accuser, défendre, réfuter du haut de la tribune, tel était l'apprentissage au moyen duquel la jeunesse romaine se faisait connaître du peuple, et se frayait la voie des charges et des honneurs.

Les plus anciens orateurs ne joignaient pas à la solidité des preuves, à la chaleur de l'exposition, la délicatesse, l'art ou l'harmonie des formes ; l'austère Caton le Censeur, qui néanmoins fut appelé en justice quatre-vingt-dix fois, et dont il existait encore cinquante discours au temps de Cicéron, croyait que, pour bien plaider une cause, il suffisait de bien la connaître (1). Quintilien propose les Gracques comme des modèles de mâle diction. Pour Cicéron, Caius est le plus ingénieux et le plus éloquent des orateurs latins (2); dans le peu de fragments qui nous restent de lui, on sent quelque chose de viril et de calme que l'on cherche vainement dans le style travaillé de Cicéron et de Tite-Live, et qui ne reparaît qu'avec Jules César. Le commerce des Grecs avait atténué mais non détruit la rudesse de Lélius et de son ami le second Scipion l'Africain.

Les Grecs enseignèrent à faire servir la dialectique à l'éloquence, à composer un discours avec un thème unique, une division exacte, de rigoureuses démonstrations, des ornements sobres et choisis, une invention variée. On ne se contenta plus de l'éloquence naturelle, avec son cortége de preuves et l'énergie des passions, qui savent instinctivement attirer l'attention, émouvoir, s'insinuer dans les esprits ; mais on exigea que l'orateur eût « une langue déliée, une voix sonore, une forte poitrine, » une longue pratique des expédients oratoires. Avant d'affronter le redoutable

(1) *In hanc rem constat Catonis præceptum pene divinum, qui ait : Rem tene, verba sequentur.* Il en est de même dans le *de Arte rhetorica* de Jules Victor, découvert par Mai.

(2) *Hominis, ut opinio mea fert, nostrorum hominum longe ingeniosissimi atque eloquentissimi.* Pro Fronteio.

jugement du public, les jeunes gens et les adultes s'exerçaient dans les écoles ou des réunions aux controverses sur différents sujets. Cicéron se livra à la déclamation jusqu'à sa préture, et s'y remit, lorsque, chargé de lauriers, les orages politiques l'eurent éloigné du forum; il avait pour élèves Hirtius et Dolabella (1). Pompée, avant les guerres civiles, s'exerçait à vaincre avec la parole, comme s'il eût présumé qu'elle pouvait encore décider de l'empire; Marc-Antoine, même au milieu des armées, cultiva l'art oratoire pour répondre à Cicéron; Octave-Auguste, pendant la guerre de Modène, en fit une étude particulière, sans doute pour compenser son infériorité dans les connaissances militaires.

Il fallait une mémoire à toute épreuve pour répéter les harangues apprises par cœur, sans se laisser troubler par le bruit populaire. On faisait à quelques-uns un mérite, lorsqu'ils briguaient une magistrature, de saluer par leur nom tous les citoyens, sans avoir besoin de recourir à l'esclave *nomenclator*. On raconte qu'un individu, après avoir entendu réciter un poëme, accusa l'auteur, à titre de plaisanterie, de le lui avoir dérobé, et, pour le prouver, il le répéta d'un bout à l'autre. Hortensius assista une journée entière à une vente publique de meubles, et le soir il mentionna par ordre chaque objet, avec ses défauts, le prix et les acheteurs. Plus tard, Marcus-Annæus Sénèque répétait deux mille paroles détachées, dans l'ordre où il les avait entendues; grâce à cette faculté, il put recueillir les morceaux débités dans les exercices de déclamation, dont il forma dix livres de *Controverses* pour ses fils et la postérité. Il ne nous en reste que cinq, incomplets, et qu'on ne lit pas.

A travers ces artifices, mais non par eux, l'éloquence parvint à sa maturité avec Marc-Antoine et Lucius Licinius Crassus, vers la moitié du septième siècle de Rome. Le premier, surnommé l'Orateur, et qui mourut dans les tumultes de Marius, se forma dans les écoles d'Athènes et de Rhodes; mais il avait l'art de dissimuler l'art, si bien qu'il semblait plaider sans préparation les causes qu'il avait méditées longuement. Il ne les écrivait pas; mais il savait mettre en relief leur grande énergie naturelle. Crassus seul marchait de pair avec lui; riche de connaissances, ex-

(1) *Hirtium et Dolabellam dicendi discipulos habeo, cœnandi magistros. Puto enim te audisse... illos apud me declamitare, me apud illos cœnitare.* AD FAMILIARES, IX, 16.

cellent jurisconsulte, politique habile, précis dans le langage, grave, d'une élégance naturelle, il savait au besoin, mais sans tomber dans le bouffon, être plaisant et facétieux.

Dans la constitution romaine, les hauts magistrats étaient inviolables; mais, avant de remplir une charge et lorsqu'ils la déposaient, ils devaient se justifier de toute accusation portée contre eux. Les enquêtes de cette nature n'étaient pas confiées à un tribunal spécial; le premier venu pouvait se présenter comme accusateur, et le jugement intervenait. Ces accusations étaient l'exercice qui ouvrait aux jeunes gens la carrière des fonctions publiques; dans ce but, ils tâchaient de traîner devant les tribunaux quelque haut personnage, et de le faire condamner, à force d'éloquence, soit à l'amende ou à l'exil. Cicéron, parmi les moyens d'acquérir la gloire, compte ces accusations de jeunes gens, bien qu'il conseille de préférer la défense, parce qu'il regarde comme une dureté de cœur de mettre en péril de mort notre semblable, *surtout* s'il est innoncent. « Quant à défendre un coupable, continue le moraliste, il ne convient pas de s'en faire conscience, parce que l'avocat sait le vraisemblable, même alors qu'il semble appuyé sur les bases les plus fragiles (1). » Par pure convenance, il dissuade encore les jeunes gens de la calomnie, la pire des scélératesses; il considérait la profession d'avocat comme un simple exercice d'habileté, pour triompher dans sa propre cause et humilier un rival, qui devenait ensuite, avec ses adhérents, un ennemi irréconciliable. Vatinius, serré de près par Licinius Calvus dans une de ces épreuves de jeunes gens, s'écria : « Eh quoi! devra-t-on me condamner, parce que mon adversaire est éloquent? »

Claudius Crassus, comme nous l'avons dit, débuta par une accusation contre Carbon, qui, poursuivi sans miséricorde, s'empoisonna. La passion de la victoire, cependant, ne fit pas oublier l'honnêteté au jeune homme; car, un esclave offensé lui ayant apporté une cassette qui contenait les lettres de Carbon, il les lui renvoya sans l'ouvrir.

Un certain Brutus, qui, selon l'habitude, abordait la carrière oratoire par une accusation, attaqua l'illustre et riche Marcus Licinius Crassus; il insistait particulièrement sur un parallèle qu'il établissait entre deux passages de ses harangues, dont l'un contredisait l'autre. Crassus, piqué au vif, fit lire à haute voix les

(1) *De Officiis*, II, 10.

exordes de trois dialogues du père de ce Brutus, dans lesquels il faisait la description d'une de ses maisons de campagne ; puis, s'adressant à l'accusateur, il lui demanda ce qu'il avait fait de cette propriété, et il partit de là pour faire une sortie violente contre le jeune dissipateur. Le hasard voulut que le convoi d'une dame romaine passât alors par le forum ; Crassus, saisissant l'occasion, se tourne vers son adversaire, et s'écrie : « Que fais-tu « là tranquillement assis? Que veux tu que cette vieille femme rap-« porte à ton père? que dira-t-elle à ceux dont tu vois porter les « effigies? que dira-t-elle à Junius Brutus, qui affranchit ce « peuple de la domination royale? Lui dira-t-elle ce que tu fais? « Quels intérêts, quel genre de gloire ou de vertu sont l'objet de « ton ambition? Songes-tu à augmenter ton patrimoine? Cette pré-« tention, quoique peu digne de ta noblesse, je te la passerais en-« core ; mais, s'il ne te reste plus rien, si la débauche a tout ab-« sorbé! T'appliques-tu, au moins, aux choses de la guerre? mais « si jamais tu n'as vu un camp! Te livres-tu à l'éloquence? mais si « tu n'en as pas l'ombre, et si tu n'as jamais employé ta voix et « ta langue qu'à cet ignoble commerce de la calomnie! Et tu « oses jouir de la lumière! Tu oses nous regarder, paraître dans « le forum, te montrer dans la ville, affronter les regards des « citoyens! N'es-tu pas effrayé devant cette morte, devant ces « images auxquelles tu n'as pas réservé une place, non pour les « imiter, mais pour les mettre? »

Marc-Antoine se vantait d'avoir sauvé Norbanus, accusé de sédition, non par des subterfuges, mais en réveillant les passions (1) ; dans la défense d'Aquilius, il déchira ses vêtements pour découvrir sa poitrine, et versa des larmes qui firent pleurer tous les auditeurs (2). Cicéron fait l'éloge de l'énergie animée de son débit,

(1) *Brutus*, 19.

(2) Cicéron fait raconter ainsi le fait à Marc-Antoine lui-même : « N'al-« lez pas croire que, dans la cause de Manius Aquilius, où je n'avais pas à « raconter les aventures d'antiques héros ni leurs exploits fabuleux, ni à « jouer un rôle de théâtre, mais à parler en mon propre nom, j'aie pu faire « ce que j'ai fait pour conserver à ce citoyen sa patrie, sans éprouver une « vive impression de douleur. En voyant devant moi un homme que je me « rappelais avoir été consul, un général d'armée à qui le sénat avait accordé « de monter au Capitole avec une pompe peu différente du triomphe ; en le « voyant, dis-je, abattu, consterné, affligé, exposé à tout perdre, je n'eus « pas plutôt commencé à parler pour toucher les autres, que je me senti « tout attendri. Je m'aperçus alors, en effet, de l'extrême émotion des juges, « lorsque, soulevant ce vieillard affligé et vêtu de deuil, j'arrachai le vêtement « de sa poitrine et fis voir ses cicatrices. Ce ne fut pas un effet de l'art, mai

de son impétuosité, de la douleur qui se peignait dans ses yeux, dans ses traits, dans son geste, tandis qu'il répandait un torrent d'excellentes et graves paroles.

Dans l'éloquence brillèrent aussi Mucius Scævola, grand pontife, profond dans la science du droit, et parleur exquis; Aurélius Cotta, fleuri et châtié dans son style, d'un goût sain et éclairé, et qui persuadait les juges à force d'habileté, bien que la faiblesse de sa poitrine l'empêchât d'élever la voix et d'émouvoir les passions; Sulpicius Rufus, grandiose et tragique, avec un organe vif ou suave au besoin, un geste gracieux sans être jamais outré.

Fronton cite plus de trois cents orateurs; mais tous furent éclipsés par l'éclat de Marcus Tullius Cicéron. Il naquit à Arpinum, dans le pays des Marses, la même année que Pompée, d'une bonne famille équestre, mais qui se tenait en dehors des affaires. Son père, livré tout entier à la culture des champs et à celle des lettres, dirigea avec un soin éclairé l'éducation de Tullius, qui se signala dans les écoles, où les exercices se faisaient en grec; on croyait, en effet, que la conversation quotidienne et les débats publics suffisaient à l'enseignement de la langue latine. Un certain Lucius Plautius fut le premier qui ouvrit une école de rhétorique en latin, où la jeunesse, attirée par la nouveauté, accourait en foule; mais le jeune Tullius en fut détourné par de graves personnages, qui prétendaient que l'étude des auteurs grecs fournirait à son esprit un meilleur aliment (1). Ces écoles

« bien celui d'une émotion profonde dans une âme en proie à la douleur. En « regardant Caius Marius assis là, et dont les larmes rendaient plus attendrissant le ton plaintif de mon discours, alors que je me tournais de son « côté en lui adressant de fréquentes apostrophes pour lui recommander son « collègue, et implorer son appui dans une cause qui était celle de tous les « généraux, ces traits pathétiques, et l'invocation que je fis à tous les dieux « et aux hommes, citoyens et alliés, ne pouvaient pas ne pas être accompa- « gnés d'une extrême douleur et de larmes de ma part. Quelques paroles que « j'eusse pu dire, si je les avais dites sans être moi-même passionné par elles, « loin d'exciter la compassion, mon discours aurait provoqué le rire des audi- « teurs. » *De Oratore*, II, 45.

(7) Suétone, *De claris Rhet.*, II. Conyers Middleton, dans la *Vie de Cicéron*, donne l'histoire de ce temps; mais il montre une excessive partialité pour son héros. Bien avant, l'Italien Francesco Fabricio avait écrit : *Sebastiani Corradi Quæstura et M. T. Ciceronis Historia.* Il defend en beau latin l'Arpinate contre Dion et Plutarque, mais il fatigue par l'usage, alors commun, d'une allégorie perpétuelle; car il suppose qu'un questeur présente

finirent par devenir des arènes de vaines disputes, de faconde artificielle et d'effronterie, si bien que les censeurs Domitius Ahénobarbus et Lucius Licinius Crassus crurent devoir les prohiber, comme contraires à l'usage des ancêtres.

Cicéron débuta au forum, à l'âge de vingt-six ans, par la défense de Roscius d'Amérie; son éloquence, pleine d'images et pittoresque, charma ses auditeurs, bien que lui-même, plus tard, la trouvât trop fleurie. Au lieu de s'endormir sur son premier triomphe, il alla voyager dans la Grèce et l'Asie, pour se faire initier aux mystères d'Éleusis, et se perfectionner sous les rhéteurs fameux d'Athènes et de Rhodes, puisque l'art de penser était devenu l'art de parler. Molon Apollonius, de Rhodes, lui apprit à modérer cette excessive abondance qui n'est pas toujours un bon signe dans les jeunes gens. En l'entendant déclamer, Apollonius soupire et dit : « Cet homme enlèvera à la Grèce la seule gloire qui lui reste, celle du savoir et de l'éloquence. »

De retour dans sa patrie, il prit des leçons de déclamation du comédien Roscius; c'est alors qu'il déploya toutes les finesses et toute l'éloquence des formes que nous admirons dans les discours qui nous restent de lui. Mais, pour devenir grand orateur, la connaissance des hommes, le sentiment du juste, la bienveillance, la pénétration, l'imagination, lui servirent beaucoup plus que les leçons de l'école. Cependant il ne faut pas croire qu'il ait prononcé ses harangues telles que nous les lisons : il avait des exordes préparés d'avance; puis, dans la chaleur du débit, il s'abandonnait à la fougue de l'improvisation. Ses esclaves sténogra-

les actions de Cicéron comme monnaie de bon aloi, par opposition à la fausse monnaie des historiens grecs. On ne saurait mieux étudier cette époque que dans les *Épîtres* de Cicéron lui-même, surtout dans l'ordre où elles ont été classées et traduites par C. Wieland, puis, par G. Schülz, professeur à Iéna, sous le titre de *M. T. Ciceronis epistolæ ad Atticum, ad Quintum fratrem, et quæ vulgo ad Familiares dicuntur, temporis ordine dispositæ*, etc., etc., réimprimées à Milan en 12 vol. in-8°, avec la traduction par Cesari et des éclaircissements. Golbery a fait précéder d'une *Histoire de Cicéron*, la traduction de ses œuvres, éditée par Panckoucke, Paris, 1835. En 1842, A. F. Gautier a publié *Cicéron et son siècle*. A Leyde, on imprime à présent une biographie de Cicéron, écrite par W. Suringar, et tirée de ses œuvres, sous le titre de *M. T. Ciceronis Commentarii rerum suarum, seu de Vita sua : accesserunt annales ciceroniani, in quibus ad suum quæque annum referuntur quæ in his commentariis memorantur*.

phiaient ses longs discours, qu'il polissait à tête reposée, changeait, refaisait enfin (1).

Il ne faut pas y chercher ces traits vifs qui, dans les modernes surtout, frappent et saisissent; mais plutôt une splendeur également répandue, surtout une continuelle grandiloquence. Dans l'art de mettre en relief les arguments, on ne le surpassera point; mais ce mérite ne lui suffit pas : il cherche à plaire, et, dans ce but, il s'arrête à de longues descriptions, ou se jette dans des digressions sur les lois, la philosophie ou les usages (2). Il plaisante sur les autres et sur lui-même; il excelle surtout à émouvoir les passions. Il se drape toujours avec recherche, et chaque

(1) On attribue à Tiron, son affranchi, l'invention des notes ou abréviations sténographiques. Qu'il écrivît ses discours après les avoir prononcés, c'est ce qu'il atteste lui-même : *An tibi irasci tum videmur, quum quid in causis acrius et vehementius dicimus? Quid! quum, jam rebus transactis et præteritis, orationes scribimus, num irati scribimus?* Tuscul., IV, 25. *Pleræque enim scribuntur orationes habitæ jam, non ut habeantur.* Brutus, 24. Dans ses moments de loisir, il préparait des préambules pour ses compositions futures, de sorte qu'il lui arriva d'employer le même pour deux travaux différents. *Nunc negligentiam meam cognosce. De gloria librum ad te misi; et in eo proœmium idem est quod in Academico tertio. Id evenit ob eam rem, quod habeo volumen proœmiorum; ex eo eligere soleo, cum aliquod σύγγραμμα institui : itaque jam in Tusculano, qui non meminissem me abusum isto proœmio, conjeci id in eum librum, quem tibi misi. Cum autem in navi legerem Academicos, agnovi erratum meum; itaque statim novum proœmium exaravi*, etc. *Ad Att.*, XVI, 6. Il commit une autre distraction dans le livre V, *de Finibus*, où il feint que les interlocuteurs rencontrent à Athènes Papius Pison, qui, en parlant, se reporte aux discours tenus précédemment, et auxquels il est supposé n'avoir pas assisté. Que les distractions des écrivains les plus distingués nous servent d'excuse, sinon de justification, à nous dont le mérite est si inférieur.

(2) « Cicéron faisait consister en cela, à ce qu'il paraît, la perfection de l'art; en effet, nous le voyons prendre l'absence de digressions pour un signe de grossièreté chez les anciens, lorsqu'il dit, en parlant d'eux : *Nemo delectandi gratia digredi parumper a causa posset.* Brutus, 91.

« Cicéron (dit Aper dans le dialogue *De l'éloquence corrompue*, qu'on attribue à Tacite) fut le premier qui para le discours, choisit des paroles élégantes et les combina avec art. Il introduisit des sentences dans les harangues qu'il composa sur la fin de sa carrière, lorsque le jugement et l'expérience lui eurent appris à connaître ce qu'il y avait de mieux; car les premières se ressentaient des défauts du vieux temps : exordes faibles, narrations prolixes; il finit et ne conclut pas; il est lent à se mouvoir, s'échauffe rarement, et peu de ses phrases se terminent heureusement et par un trait de lumière; il ne s'y trouve rien qu'on puisse détacher ou citer; c'est un mur fort et durable, mais sans crépi ni lustre. »

période, chaque mot laisse apparaître l'art; de là, cette pureté incomparable de style, ce fini dans toutes les parties, et le soin qu'il met à ne produire aucune idée sans l'avoir revêtue noblement, si bien qu'on peut dire que nul orateur n'a moins de défauts et plus de beautés. Il semble parler comme quelqu'un qui veut plaire plutôt que convaincre, et qui ne craint pas d'être contredit, pourvu qu'il dise bien; aussi on ne sent pas l'effort dans ses discours, et la facilité tout unie de son langage ne s'élève jamais au sublime. Par une longue pratique, aidée d'une subtile analyse, il connaît toutes les ressources au moyen desquelles on déduit, on arrange, on intervertit les paroles, et il en dispose en maître; mais on s'aperçoit qu'il s'est formé à l'école, et l'on rencontre chez lui, au lieu de ces torrents d'une lumière fécondante épanchés du sein d'un soleil inépuisable, les reflets de la lune qui répand sur tout ses clartés harmonieuses.

Et c'est à la lune qu'il faut le comparer, si l'on examine ses sentiments : dans ses ouvrages, jamais on ne signale une sentence qui atteste une manière de voir franche, un parti arrêté, sans trouver ailleurs une opinion diamétralement opposée; dans ses harangues surtout, la chaleur du discours et le désir de plaire lui faisaient sacrifier la vérité (1). Il défendait une cause lorsqu'elle pouvait lui être utile, toujours prêt, d'ailleurs, à se faire l'avocat de la partie adverse, s'il y voyait plus d'avantages. Il porte aux nues les poëtes qui avaient défendu Archias; mais il les blâme dans la *Nature des Dieux*. Il loue les péripatéticiens d'avoir soutenu Cæcina; mais il les désapprouve dans le livre *de Officiis*. Dans le traité *de Finibus*, il admire les voyages de Pythagore et de Platon; mais il les critique dans la lettre à Cœlius. Il accuse de pauvreté la langue latine dans plus d'un endroit, et, dans d'autres, il la fait plus riche que la langue grecque, à laquelle il reproche aussi son indigence (2).

Nous réservant de parler ailleurs de ses écrits philosophiques, nous devons nous borner à dire ici qu'il exposa les secrets de son art dans des écrits pleins de sel et de grâce, où respire le parfum le plus pur de la latinité. La critique acquiert un caractère de grandeur et de dignité, quand elle est formulée par

(1) *Ego quia dico aliquid aliquando, non studio adductus, sed contentione dicendi aut lacessitus : et quia, ut fit in multis, exit aliquando aliquid, si non perfacetum, attamen fortasse non rusticum, quod quisque dixit, id me dixisse dicunt.* Pro Plancio.

(2) *Pro Cæcina; De Finibus*, III et I; *De Nat. Deorum*, I; *Tuscul.*, II

des hommes dont le mérite fait disparaître la différence qui existe entre l'art de juger et le talent de composer, et qui portent une espèce de création dans l'examen du beau; par la force instinctive du génie ils semblent inventer, alors qu'ils ne font qu'observer, et peuvent dire : « Et moi aussi je suis peintre. » Vouloir donner des préceptes sur la manière d'employer ce qu'il y a de plus personnel à l'homme, sa propre langue, l'expression de ses sentiments intimes, est une prétention sotte ou ridicule; cependant on lit avec plaisir dans Cicéron ces règles, nécessairement incomplètes, mais déduites d'une longue et magnifique expérience et de l'habitude de tenir compte de tous les moyens de bien dire, depuis les plus abstrus jusqu'aux détails matériels de la diction figurée et du rhythme oratoire. Comme il attribuait à ces moyens ses propres succès et ceux des autres, il entreprit de les analyser avec une subtilité intempestive. Il discute sur le ton de voix convenable au début et dans la suite du discours, sur l'opportunité de se battre le front, sur la manière de jeter le désordre dans la chevelure en essuyant la sueur, et autres inepties qui ne tardèrent pas à devenir la partie essentielle de l'art oratoire.

Ses préceptes sur les moyens de feindre ce qu'on ferait naturellement en exprimant ses propres sentiments, n'ont aucune utilité pour nous, dont la langue et les procédés sont tout autres; quelquefois même on ne comprend pas ses conseils sur la disposition des mots, la consonnance des membres, la distribution des périodes, sur la nécessité d'alterner les syllabes longues et brèves, de finir par l'ïambe plutôt que par le spondée. Nous ne partageons pas non plus son admiration pour le dichorée *comprobavit*; mais ce qui n'est pour nous que frivole avait une grande importance chez un peuple au milieu duquel Gracchus, parlant à la tribune, se faisait donner l'intonation par un joueur de flûte, et dont une période harmonieuse de Marc-Antoine faisait éclater les applaudissements. On reprocha cependant à Cicéron de mettre trop d'art à contourner sa période; nous-mêmes, nous sommes frappés de sa prédilection pour certaines finales sonores, et la fréquente répétition de la cadence *esse videatur*.

On ne saurait douter que ce grand maître dans tous les secrets de la parole ne fût très-capable de signaler les mérites et les défauts de ses rivaux et de ses prédécesseurs, tous éclipsés par lui. A la même époque fleurirent Jules César, Junius Brutus, Messala Corvinus, Quintus Hortensius. Ce dernier, à dix-neuf ans, débuta par une harangue en faveur des Africains, et ce fut, dit Cicéron,

comme une œuvre de Phidias qui, à la première vue, enleva les suffrages des spectateurs (1). Une mémoire imperturbable, un beau débit, une extrême facilité, le rendaient l'arbitre de la tribune, et faisaient accourir les acteurs les plus fameux pour l'écouter; bien plus, sa fluidité asiatique, les ornements et la savante recherche de son style donnaient à la lecture de ses discours un charme infini. Il introduisit la méthode de diviser le sujet en plusieurs points, et de résumer la discussion en terminant : moyen excellent pour bien faire embrasser une cause, et donner de la vigueur aux preuves en les condensant. Il ne nous reste rien de lui; mais nous savons qu'il surpassa tous ses contemporains, jusqu'au moment où il se retira du forum pour se livrer aux douceurs d'une vie paisible, dans la compagnie des lettrés, au milieu de maisons de plaisance et de jardins magnifiques, avec des viviers peuplés de poissons exquis. Il sacrifia lui-même au goût de son siècle en écrivant des vers licencieux ; il embrassa le parti de Sylla, et s'opposa à ceux qui, en détruisant les lois de ce dictateur, se frayaient la voie au pouvoir suprême. On le vit donc combattre Pompée, lorsqu'il rétablit la puissance tribunitienne, et quand il demandait des missions extraordinaires; il fit condamner Opimius à la sortie du tribunat. Ce qui l'honore surtout, c'est d'être resté l'ami de Cicéron, bien que d'un autre parti, et de l'avoir protégé, à la tête des chevaliers, lorsqu'il fut appelé en jugement.

L'éloquence politique, cependant, n'était pas à Rome la principale ni la plus étudiée; Cicéron lui-même, le roi de la tribune, la regarde comme un jeu, comparée à l'éloquence judiciaire, qui avait pour objet de vaincre l'inflexible rigueur de la formule et le texte littéral des lois. Les passions politiques s'y mêlaient; la pâleur de l'accusé, les gémissements de la famille, les supplications des clients, excitaient la compasion. Aussi était-ce avec une curiosité des plus vives qu'on observait comment l'orateur saurait faire prévaloir, malgré tous ces moyens, la justice et son opinion.

L'art de l'avocat ne consistait pas, comme cela devrait être, à découvrir le bon droit et à le démontrer, mais à faire paraître tel ce qui ne l'est pas, à répandre le fiel et le sarcasme sur des actes innocents, à semer un récit vrai de mensonges et de calomnies; il fallait savoir soutenir par la raillerie ce qui ne pouvait être soutenu par la raison, affecter une gravité morale en énonçant des prin-

(1) *Brutus*, 64.

cipes machiavéliques, couvrir son adversaire de railleries, caresser la vanité, la peur, l'intérêt, l'envie, etc.: moyens oratoires qu'on peut voir analysés avec complaisance dans Cicéron. Il écrivit les *Topiques*, dans lesquels il indique les lieux communs d'où l'on peut déduire les raisons; trouver des arguments devait être, en effet, un art spécial dans un temps où l'éloquence visait moins à découvrir la vérité qu'à faire triompher un parti, une cause, un homme.

Élevé dans la science juridique par Lucius Licinius Crassus, grand partisan du sénat, Cicéron n'arbora aucune bannière; cachant avec soin sa manière de penser, il se réfugia dans le juste milieu qui procure des avantages sans doute, mais qui n'élève point au sommet du pouvoir. Un affranchi de Sylla voulait faire condamner à mort Roscius d'Amérie pour s'approprier ses dépouilles; Cicéron, comme nous l'avons dit, prit sa défense, et, bien qu'il ne courût aucun danger dans cette plaidoirie, où il flattait le dictateur avec mesure, attribuant à ses occupations excessives les transgressions de ses créatures, on lui sut gré, jeune comme il l'était, d'élever la voix en faveur de l'humanité, qui trouvait trop rarement des défenseurs. On aimait à l'entendre reprocher leur iniquité à ceux qui, après s'être enrichis par les proscriptions, se promenaient triomphalement, heureux de leurs villas aux environs de Rome, de leurs maisons ornées de vases de Corinthe et de Délos, de trépieds valant une métairie, d'argenterie, de tapis, de peintures, de statues et de marbres, outre une foule de cuisiniers, de boulangers, de porteurs de litière; il plut à l'auditoire, lorsqu'il dit : « Tous ceux que vous voyez assister à cette cause « pensent qu'il est juste de remédier à toutes ces fraudes ; mais ils « n'osent pas le faire à cause de l'iniquité des temps. »

Du reste, aujourd'hui on qualifierait Cicéron de conservateur, de doctrinaire. Eclectique en philosophie, il adopte les nouvelles idées morales qui se faisaient jour à travers la rigidité de l'ancien système juridique; augure lui-même, il se moque des augures, et il exerce son humeur joviale aux dépens des jurisconsultes, esclaves superstitieux des formules, des syllabes, des rites, des actes, des fictions arbitraires (1); il préfère l'équité au droit strict, et pense qu'il faut chercher les règles véritables, non dans les XII Tables, mais dans la raison suprême, gravée dans notre

(1) *Pro Murena.*

nature immuable, éternelle, indépendante du sénat, et qui fut conçue, méditée, publiée par Dieu (1).

Bien que Cicéron eût passé toute sa vie dans les affaires, il n'a rien trouvé de nouveau dans le gouvernement et les lois; il était trop exclusivement patriote pour sacrifier les institutions nationales à celles de l'étranger. Son livre des *Lois* n'est que l'exclusive admiration des anciennes coutumes romaines; dans celui de la *République*, dont la récente découverte a excité un vif intérêt, il se vante de donner des aperçus nouveaux, fruits de sa propre expérience ou déduits des vieilles traditions, et bien supérieurs à tout ce que les Grecs avaient écrit (2); cependant il n'imagine rien de mieux que de traduire le sixième livre des *Histoires* de Polybe, où se trouve une exposition de la constitution romaine. Au lieu de remonter à la source du droit, il accepte le fait, et donne pour modèle la république romaine, qu'il vante sans mesure, même à la vue du mal qu'il avait sous les yeux, et dont il n'apercevait ni les causes ni le remède. Parmi les constitutions, il met au dernier rang la démocratique, parce que, sur l'échelle des dignités, elle n'assigne aux personnages illustres qu'un degré plus élevé. Il préfère la monarchie qui nivelle toutes les passions sous un principe unique; mais il conclut pour le mélange des trois formes (3). Il voudrait que la république romaine fût constituée sur la base des trois éléments, le monarchique dans les consuls, l'aristocratique dans le sénat, le démocratique dans les tribuns et les assemblées du peuple. Mais il pense qu'il faut restreindre l'influence du peuple, et il donne des conseils sur les moyens de lui ôter la réalité du pouvoir tout en lui accordant une liberté apparente.

Très-dévoué à la gloire de Rome, sans négliger la sienne, il traitait avec une rare intelligence les intérêts locaux; mais il ne comprenait pas les questions vitales de l'Etat, qui étaient l'assimilation des provinces et l'extension des franchises municipales. Homme à tempéraments, il voulait le bien possible; s'il est ir-

(1) *De Legibus*, I, 5, 6; *De Repub.*, III. 17.

(2) I, 22, 23.

(3) *Quartum quoddam genus reipublicæ maxime probandum esse sentio, quod ex his quæ primo dixi moderatum et permixtum tribus... Placet esse quiddam in republica præstans et regale; esse aliud auctoritati principum partum ac tributum : esse quasdam res servatas judicio voluntatique multitudinis.* — C'est l'idée des trois pouvoirs, déjà indiquée par Hippodamus, et adoptée par les peuples modernes.

résolu, c'est que son bon sens lui montre toutes les difficultés et l'empêche de tomber dans les excès. Entre le petit nombre qui mène au despotisme, et la foule qui engendre l'anarchie, il tend à interposer une classe moyenne, qu'il regarde comme l'unique sauvegarde de l'intégrité de la constitution; il voudrait enlever tout prétexte aux luttes entre les patriciens et les plébéiens, les provinciaux et les Romains, les vainqueurs et les vaincus de la guerre civile. Cet intérêt pour la classe dont il s'était constitué le patron est le côté le plus constant et le plus saillant de son caractère; il ne faillit jamais à ce but politique, même alors qu'il se trompa sur les moyens; et, comme Pompée, il ne s'en laissa point détourner par l'espérance de s'élever au-dessus des lois, qu'il appliquait et défendait.

Pompée jugea que Cicéron, avec son éloquence et sa grande popularité, était l'homme qu'il lui fallait pour frapper l'aristocratie, et il lui offrit l'occasion de nous tracer le tableau le plus animé de la corruption de l'époque.

Le sénateur Caius Licinius Verrès, l'ami des Métellus et des Scipions, avait passé sa jeunesse dans la débauche; questeur de Carbon dans la guerre civile, il déserte à l'ennemi avec la caisse. Lieutenant de Dolabella contre les pirates, il exerce lui-même la piraterie et commet les crimes les plus atroces. Scaurus les ayant tous recueillis dans un libelle, les lui présente, et le menace de se porter son accusateur, s'il ne lui révèle pas tous les méfaits de Dolabella; Verrès trahit son chef et dépose même contre lui. A Chio, à Ténédos, à Délos, à Halicarnasse, il enlève les plus belles statues; les Milésiens lui ayant prêté sur sa demande leur plus beau navire, il le vend à son profit. A Lampsaque, épris de la fille de Philodamus, il ordonne à ses licteurs de la lui amener; il en résulte un tumulte que les chevaliers et les négociants romains apaisent difficilement; peu de jours après, Verrès cite Philodamus à son tribunal et le condamne à mort. Revenu à Rome en qualité de préteur, il se laisse gouverner par Chélidone, courtisane grecque, et par un favori, qui trafiquent des jugements. Qu'attendre de cet homme envoyé en Sicile avec le titre de préteur, c'est-à-dire d'arbitre suprême du pays?

Malgré tous les maux qu'elle avait soufferts, cette île était encore la plus florissante des provinces. La première, elle avait inspiré aux Romains le désir de commander aux autres nations (1).

(1) CICÉRON, *In Verrem*, II.

Par ses ports qui servaient de relâche, et par les vivres qu'elle fournissait, elle avait facilité la conquête de l'Afrique ; en récompense, Scipion l'Africain lui avait rendu les dépouilles enlevées par les Carthaginois. Le commerce l'attachait aux Italiens ; ses bourgeois, industrieux et riches, affermaient de vastes domaines, sur lesquels ils employaient avec un grand profit des capitaux considérables. Rome la regardait comme son grenier, et dans la guerre sociale elle en avait tiré des toiles, des blés, des cuirs ; en outre, la Sicile avait entretenu, habillé, armé des troupes romaines. Dans cet île, où les ports abondent, l'impôt du vingtième sur les marchandises était si productif que Verrès en peu de mois perçut douze millions de sesterces dans le seul port de Syracuse (1). Quel bon morceau pour les avides magistrats romains ! Une province si fertile, et surtout si voisine qu'on pouvait la considérer comme un faubourg de Rome, quelle mine pour s'enrichir ! Mais ce pays, qui avait eu une littérature rivale de celle des Grecs, des médecins et des naturalistes distingués, des philosophes, des mathématiciens, des artistes, tout enfin, avait perdu l'indépendance ; oublieux de son ancienne grandeur, il était tombé dans cet abîme d'oppression où il ne reste plus ni le courage de se plaindre ni la force de s'indigner (2).

Verrès, gouverneur de la Sicile, s'assura la faveur des habitants 73-71.
par l'extermination des débris de l'armée de Sertorius, qui étaient venus y chercher un refuge et du pain ; puis, se livrant à tous les excès, il lui fit plus de mal que la guerre carthaginoise et celle des esclaves. Les lois romaines et les coutumes locales, il foula tout aux pieds, et, dans les trois ans de sa préture, les jugements n'eurent pour règle que son caprice : il attaquait tous les testaments, et ne se désistait qu'à prix d'argent ; il imposait aux cultivateurs des contributions qui dépassaient la valeur des produits, si bien que beaucoup de terres furent abondonnées ; il sac-

(1) Le même, *ibidem.*

(2) Telle est, selon nous, l'idée que l'on peut déduire raisonnablement des éloges ampoulés de Cicéron : *Sic porro homines nostros diligunt, ut his solis neque publicanus, neque negotiator odio sit. Magistratuum autem nostrorum injurias ita multorum tulerunt, ut nunquam ante hoc tempus ad aram legum, præsidiumque vestrum publico consilio confugerint... Sic a majoribus suis acceperunt, tanta populi romani in Siculos esse beneficia, ut etiam injurias nostrorum hominum perferendas putarent. In neminem civitates ante hunc (Verrem) testimonium publice dixerunt ; hunc denique ipsum pertulissent si*, etc. *In Verrem.*

cageait les villes ou les obligeait à entretenir ses prostituées ; il avait des acusateurs à gages, et c'était lui qui citait, instruisait, prononçait. Les propriétés patrimoniales furent adjugées à des étrangers; des testaments et des contrats furent annulés (1) ; il altéra le calendrier pour favoriser les fermiers. Des amis dévoués furent condamnés comme adversaires ; des citoyens romains, mis à la torture ou envoyés au supplice ; des criminels, absous à prix d'argent ; des personnes honnêtes, poursuivies et condamnées en leur absence ; des villes et des ports, ouverts aux pirates ; des officiers, dont les troupes s'étaient laissé vaincre parce que Verrès ne leur payait pas leur solde, punis de mort ; des flottes entières, très-utiles, perdues ou vendues ignominieusement, et nous jetons un voile sur les violences dont les femmes furent victimes.

Jamais les Romains n'eurent pour les beaux arts ni un véritable amour ni un goût éclairé (2) ; cependant, par les sommes énormes qu'ils coûtaient aux amateurs, et par le déplaisir que manifestaient les villes grecques en se les voyant ravir, ils avaient appris à estimer les chefs-d'œuvre, à les regarder comme un glorieux trophée pour les villes, un noble ornement dans les palais. Lorsque Pison était proconsul de l'Achaïe (nous taisons les exactions, les actes de tyrannie et de libertinage auxquels des matrones et des vierges ne purent se soustraire qu'en se jetant dans des puits), il dépouilla Byzance de nombreuses statues qu'on avait conservées religieusement, même au milieu des plus grands périls de la guerre contre Mithridate ; il n'y eut pas un temple, pas un bois sacré dans la Grèce, dont il n'enlevât les statues et les orne-

(1) Cicéron s'excuse d'attribuer de l'importance aux peintures et aux sculptures : *Dicet aliquis : Quid ? tu ista permagno æstimas ? Ego vero ad meam rationem usumque non æstimo ; verumtamen a vobis id arbitror spectari oportere, quanti hæc eorum judicio, qui studiosi sunt harum rerum, æstimentur, quanti venire soleant*, etc. *In Verrem*, IV. Voir notre chapitre XLII.

(2) S'il dit vrai, Cicéron assure que les Siciliens se servaient d'un calendrier bien grossier, puisque, pour faire accorder les mois solaires avec les mois lunaires, ils ajoutaient ou retranchaient un ou deux jours, afin de raccourcir ou d'allonger le mois. *Est consuetudo Siculorum, cæterorumque Græcorum, quod suos dies mensesque congruere volunt cum solis lunæque ratione, ut nonnunquam si quid discrepet, eximant unum aliquem diem, aut summum biduum ex mense, quos illi* ἐξαιρεσίμους *dies nominant ; item nonnunquam uno die longiorem mensem faciunt, aut biduo. In Verrem*

ments (1). Autant en firent Mummius à Corinthe, Paul Émile dans la Macédoine et l'Achaïe.

La Sicile, grecque elle-même, et peut-être supérieure à la Grèce, résidence de rois puissants et généreux, et mère d'artistes célèbres, était très-riche en chefs-d'œuvre. Verrès n'eut garde de laisser échapper l'occasion de se procurer une galerie qui pût lutter avec les plus renommées de Rome. Avant son arrivée, il avait eu la précaution de s'informer des villes où se trouvaient les œuvres les plus estimées; puis il en dépouilla le pays au moyen de prix qu'il fixait lui-même, ou le plus souvent par la fraude et la violence. « Avant la préture de Verrès, dit Cicéron, il n'y avait pas en Sicile une maison, pour peu qu'elle eût de l'aisance, qui ne possédât, sans parler des autres ustensiles d'argent, un grand bassin revêtu de figures et de divinités, une patère dont les femmes se servaient dans les rites sacrés, un encensoir, et tous ces objets étaient remarquables pour l'ancienneté et la délicatesse du travail » : d'où l'on peut conclure que les Siciliens avaient autrefois les autres choses en proportion; si la fortune les avait dépouillés d'un grand nombre, au moins ils conservaient celles qui servaient aux cérémonies religieuses.

Verrès fit enlever de ces divers objets les incrustations, les emblèmes, les figures précieuses; puis des ciseleurs et des potiers, dont il avait un grand nombre, lui fabriquèrent, pendant six mois continuels, des vases d'or dans lesquels ils enchassèrent les morceaux enlevés aux encensoirs et aux patères, afin qu'ils parussent faits tout exprès. « Dans cette province si ancienne (c'est toujours Cicéron qui parle), où se trouvent tant de villes, tant de familles, tant de richesses, je vous affirme, sans la moindre exagération, qu'il n'est pas un vase d'argent de Corinthe ou de Délos, pas une pierre précieuse, par un ouvrage d'or ou d'ivoire, pas une statuette de bronze, de marbre ou d'autre matière, pas un tableau sur bois ou sur toile, qu'il n'ait examiné pour s'approprier ce qui lui convenait. Syracuse perdit alors plus de statues que d'hommes au siége de Marcellus (2). »

(1) Cicéron, *De provinciis consul.*, iv.

(2) Un livre entier de son accusation contre Verrès, roule sur les ouvrages d'art enlevés par lui, livre d'autant plus intéressant à lire, qu'il fait connaître une foule de chefs-d'œuvre, et les moyens qu'il mit en œuvre pour s'en emparer. Dans le nombre, étaient un Apollon et un Hercule de Myron, un Cupidon de Praxitèle. *Dans les Mémoires de l'Académie française des belles*

Son avidité ne faisait pas grâce aux autres objets de prix, tapisseries brodées d'or, riches harnais de cheval, vases probablement étrusques, tables magnifiques de citronnier (1). Les fabriques de toiles et de tapisseries, les teintureries de pourpre, très-nombreuses en Sicile, étaient obligées de travailler pour son compte. Ayant reçu une lettre avec l'empreinte d'un beau cachet, il envoie chercher le propriétaire de l'anneau, et le force à le lui donner. Antiochus, fils du roi de Syrie, se rendant à Rome pour solliciter l'amitié du sénat, voulait faire don à Jupiter Capitolin d'un candélabre, digne par le travail et la richesse du lieu auquel il était destiné et de la magnificence du donateur. Le prince avait débarqué en Sicile ; il est invité à souper par Verrès, qui étale une magnificence royale; Antiochus lui rend sa politesse, et déploie les richesses asiatiques qu'il apporte avec lui, des vases d'or ou d'argent, une vaste coupe d'une seule pierre précieuse, une aiguière à anse d'or. Verrès examine et loue ces ouvrages, qu'il prie le roi de lui prêter pour les montrer à ses orfèvres. Antiochus se rend à son désir sans le moindre soupçon, et lui confie même ce magnifique candélabre qu'il conservait si précieusement. Mais, quand il est question de restituer, Verrès diffère de jour en jour, et finit par lui demander effrontément l'abandon des objets prêtés ; le prince refuse, et Verrès met tant d'insistance, qu'Antiochus, par lassitude, se contente de lui réclamer le candélabre destiné au peuple romain. Verrès alors, sous un prétexte frivole, lui enjoint de sortir de la province avant la nuit.

Ségeste avait une grande vénération pour une Diane très-belle, enlevée autrefois par les Carthaginois, et que Scipion leur avait rendue. Verrès la trouve à son goût, la demande, reçoit un refus, et se venge par toutes sortes de vexations, au point de les affamer en empêchant l'approvisionnement des marchés ; les habitants, pour éviter de plus grands maux, furent donc obligés de lui laisser prendre la statue de la déesse. On avait pour cette image une telle dévotion, que personne, à Ségeste, homme libre ou esclave, citoyen ou étranger, n'aurait osé y porter la main ; Verrès fit venir de Lilybée des ouvriers étrangers, qui la transportèrent à prix d'argent. Comment décrire l'indignation des

lettres, tom. IX, Frangier a inséré une dissertation, intitulée la *Galerie de Verrès*.

(1) *Scyphos sigillatos... phaleras pulcherrime factas... attalica peripetasmata... pulcherrimam mensam citream.*

hommes, les gémissements des femmes, le désespoir des prêtres, qui, répandant sur la statue des huiles odorantes, la couvrant de couronnes, et brûlant des parfums, l'escortèrent jusqu'aux frontières de leur territoire! Puis, comme les citoyens ne cessaient de se plaindre de ce que le piédestal, sur lequel était inscrit le nom de Scipion, fût seul resté dans leurs murs, Verrès donna l'ordre de l'enlever également. L'île entière avait encore bien plus de vénération pour la Cérès d'Enna, la déesse civilisatrice de la Sicile, et qui, dans cette contrée, s'était vu enlever par le dieu Pluton sa fille Proserpine. Qu'importe? le préteur enlève la statue, et, pour insulter aux opprimés, il leur impose des applaudissements officiels. A la fête qu'on célébrait en commémoration de la prise de Syracuse par Marcellus, il en fit substituer une en son honneur.

Voilà ce qu'un préteur se permettait en si peu de temps et aux portes de Rome; tous les ans, il expédiait deux navires chargés de dépouilles, et se vantait « d'avoir tant volé, qu'on ne pouvait plus le condamner. » Les Siciliens, n'osant pas se plaindre di- 70.
rectement au sénat, réclamèrent l'appui de Cicéron, qui, lors de sa questure à Lilybée, avait laissé dans l'île de bons souvenirs; mais, après l'ouverture des poursuites, les préteurs ou les licteurs menaçaient tous ceux qui venaient se plaindre, empêchaient les témoins de déposer. Malgré ces obstacles, et quoique Verrès fût protégé par des amis respectables, défendu par le célèbre Hortensius, les subtilités de la chicane et la toute-puissance de l'or, au moyen duquel il fit renvoyer les débats à l'année suivante, Cicéron, assuré de la protection de Pompée, reprit l'accusation à la prière des Syracusains et des Messiniens : Hortensius était con- 69.
sul, et Métellus, préteur. Cicéron parcourut l'île pour recueillir les témoignages, et présenta l'acte d'accusation; il déploya dans les diverses phases du procès toute la pompe et tout le prestige de son éloquence; mais ce qui, bien plus que les misères des Siciliens, excita l'indignation, ce fut lorsqu'il raconta que Verrès, dans le forum de Messine, avait osé faire battre de verges un citoyen romain (1). Tous frémirent d'horreur au récit d'un fait si odieux, sans songer aux milliers de malheureux entassés dans les ergastules, fustigés jusqu'à la mort, selon le caprice des maîtres ou des gardiens; mais ceux-là n'étaient que des hommes et non des citoyens.

(1) *In Verrem*, v, 3.

Dans le même discours, Cicéron rapporte que, Lucius Domitius étant préteur en Sicile, un esclave tua un sanglier d'une grosseur énorme. Le préteur fut curieux de voir cet homme adroit et fort ; mais, loin de louer son courage, il conçut des soupçons contre lui, parce que, disait-il, il avait dû se servir d'un épieu pour tuer l'animal ; il le fit donc crucifier, sous le cruel prétexte qu'il était défendu aux esclaves d'employer une arme quelconque. Cicéron raconte le fait froidement, et termine ainsi : « Cela pourra sembler sévère ; je ne dis ni oui ni non. »

La cause que nous exposons témoigne fréquemment du mépris qu'on avait pour tout ce qui n'était pas romain. Le sénat, qui voyait dans ce procès sa propre condamnation, résolut de prévenir les scandaleuses révélations du forum ; il se hâta donc, avant que Cicéron eût terminé, de condamner Verrès à l'exil et à restituer quarante-cinq millions de sesterces aux Siciliens, qui en avaient demandé cent. Les discours de Cicéron circulèrent manuscrits ; ils sont restés comme la preuve des excès de l'aristocratie, et pour justifier la haine que les provinces portaient à ces lieutenants de Rome. Avec une franchise, dont il faut lui tenir compte, quelque bien appuyé qu'il fût, il révéla une foule d'autres prévarications des nobles qui avaient secondé Verrès : il atteignait du même coup toute l'aristocratie, qui se reconnaissait dans chacun des méfaits attribués au grand coupable ; il démontrait le danger de laisser le sénat maître des jugements ; puis, élevant la question judiciaire à la hauteur d'une question politique, il disait : « C'est la main des Dieux qui a suscité ce grand procès « pour vous offrir l'occasion d'effacer les taches honteuses qui « vous salissent, vous et la justice romaine ; car l'opinion se ré- « pand de plus en plus que le riche coupable ne peut jamais avoir « tort dans vos tribunaux. Pompée vous a dit aux portes de la « ville : *Les provinces sont mises au pillage, et la justice est à « l'encan ; il faut remédier à ces désordres*. Oui, il le faut ; l'année « prochaine, quand je serai édile, je vous mettrai sous les yeux, « avec des preuves irréfragables, la longue liste des horreurs et « des infamies commises depuis dix ans par les tribunaux dont « le sénat dispose. Tant que la force n'a pas réprimé votre con- « duite, Rome a souffert votre despotisme, égal à celui des rois ; « mais, depuis que le tribunat a recouvré ses droits, ne l'oubliez « point, votre règne est fini. »

Pompée obtint, en effet, en renouvelant la loi Plautia, que les fonctions judiciaires fussent réparties entre les sénateurs, les che-

valiers et les tribuns du trésor, réforme qui anéantit l'œuvre de Sylla. Dès ce moment, les chevaliers, ralliés autour de Pompée et de Cicéron, acquirent une véritable importance dans la république.

CHAPITRE XXIV.

BOULEVERSEMENT DE LA PROPRIÉTÉ. CONSULAT DE CICÉRON. CATILINA.

Les fréquents exemples d'un pouvoir illimité flétrissaient les charmes de la liberté, et donnaient de l'audace aux soldats, désormais les instruments dociles des chefs qui, durant des années, les avaient conduits à la victoire. Les soldats, à leur tour, avaient perdu dans les longs commandements toute habitude de subordination, et devenaient pendant la paix les satellites de leurs anciens officiers. Désormais les comices ressemblèrent à un champ de bataille, et les amis de l'ordre eux-mêmes marchèrent à leur but à travers le désordre ; le gouvernement personnel, tel était l'objet de toutes les convoitises.

Le tribun Caius Cornélius propose de réprimer les usures des 67.
grands, et les dispense d'observer les lois que vendaient quelques sénateurs ; le consul Calpurnius Pison, son adversaire, envoie les licteurs contre la foule qui s'agite ; mais il sont repoussés à coups de pierres, et leurs faisceaux brisés. Cornélius demande qu'on punisse les brigues en faveur des candidats ; Pison, usant du procédé habituel, exagère ses prétentions, et propose d'expulser du sénat, d'exclure des charges, de punir d'une amende quiconque fera des brigues. Cornélius, qui ne veut pas se laisser vaincre en popularité, excite un nouveau tumulte et fait chasser Pison du forum ; celui-ci se met à la tête de ses amis, et sa loi passe à la faveur de la violence. A la fin de son consulat, Cornélius est accusé de n'avoir pas tenu compte du vœu de ses collègues ; mais Caius Manilius, ami de Pompée, se présente avec une poignée de sicaires, et disperse les accusateurs en les menaçant de mort. Voilà ce qu'étaient devenus les comices.

Le grand nom de Rome, qui avait confondu patriciens et plébéiens dans la gloire commune, restait sans prestige depuis que Marius et Sylla avaient armé les citoyens les uns contre les

autres ; grâce aux inimitiés scellées par le sang, chacun se regardait, non comme citoyen de la même république, mais comme membre d'une faction. Durant les guerres prolongées, la plèbe s'était habituée à la licence, au luxe, au vol; revenue chargée de butin, elle dépensait avec l'insouciante profusion de ceux qui ont acquis sans peine; puis, retombée dans son indigence première, elle sentait plus vivement ses privations, enviait les riches, aspirait après de nouvelles guerres, de nouveaux troubles, afin de piller, incapable tout à la fois de posséder et de souffrir que d'autres possédassent.

Aucun fait ne révèle mieux la condition sociale d'un pays que les lois et les coutumes qui régissent la propriété ; on ne trouvera donc pas mauvais que nous revenions souvent sur cette matière, sutout si l'on désire connaître les germes qui se développent maintenant.

Lorsqu'on sait que la propriété est la base matérielle de la société, comme la base morale de la famille, on s'étonne du peu de stabilité qu'elle eut autrefois, surtout parmi les Romains. Elle était considérée, moins comme un droit naturel, que comme la conséquence de formules religieuses ou légales; mais toujours l'État conservait sur elle un droit souverain. La délimitation de l'augure assignait les bornes de chaque fonds ; l'autel ou les tombes le protégeaient; la sûreté de la propriété diminuait donc à mesure qu'on s'éloignait du sentiment religieux. Devenue légale, elle fut soumise au caprice des législateurs ou des hommes violents ; nous l'avons vue remaniée trente fois par des confiscations partielles, les expropriations en masse, les proscriptions, les colonies, les distributions aux vétérans. C'est avec le christianisme seulement que le sentiment de justice pouvait devenir une force capable de défendre la propriété.

A l'époque de Cicéron, la guerre civile, les proscriptions, l'abolition des dettes, avaient changé violemment tous les maîtres, mais non les conditions des propriétés. Comme on le pratiquait dans les conquêtes extérieures, le vainqueur remplaçait le vaincu avec les mêmes droits, sans que le sort de la plèbe fût amélioré, le travail honoré, et le gain favorisé par des moyens légitimes. La seule différence, c'est que la propriété ne se fondait plus que sur l'usurpation, sur les dénonciations, sur l'assassinat. La campagne d'Asie avait introduit un luxe qui se maintenait par l'oppression des pauvres et le pillage des provinces. La vénalité des magistratures obligeait les nobles, pour les obtenir, à se grever de dettes,

qu'ils acquittaient ensuite avec les ressources des tribunaux ou les exactions qu'ils commettaient dans les provinces.

Les Italiens, expulsés d'abord des champs paternels, puis réduits à la misère par Sylla, mendiaient sans asile au milieu des domaines que leurs aïeux avaient possédés; dans les montagnes, on voyait errer des pâtres qui avaient enlevé les troupeaux de leurs maîtres, et des gladiateurs fugitifs prêts à se défendre avec le courage du désespoir; les moins exaspérés affluaient à Rome pour y jouir du privilége de vendre leur vote et de vivre des distributions publiques. Le pays des Volsques, d'où nous avons vu sortir des armées si nombreuses, n'était peuplé que des esclaves des Romains et de garnisons; il en était de même du territoire des Èques, du Samnium, de la Lucanie, du Bruttium (1).

Il ne faut pas croire que l'Italie fût respectée par les nombreuses colonies dont on l'avait couverte. Certains municipes acceptaient ce nom par pure adulation ou pour ressembler à la métropole (2), mais sans recevoir ni émigrants ni colons; ou bien, si Rome leur envoyait des habitants, c'était la lie de sa populace, qui, après avoir agité le forum pour obtenir la loi agraire et des champs, ne voulait pas se donner la peine de les cultiver. Arrivés à leur destination, ces misérables regrettaient l'oisiveté voluptueuse et les distributions de Rome, et vendaient leur lot à vil prix pour retourner à leur fastueuse indigence. Même chose arrivait avec les vétérans qui avaient obtenu, en récompense de leurs services, non quelques parcelles des immenses domaines des riches, selon le vœu des Gracques, mais l'autorisation d'expulser le paisible cultivateur, pour s'emparer de sa vigne et de son lit. Ce bien facilement acquis ne tardait pas à être dissipé; après avoir engagé leur champ aux usuriers, ils revenaient à Rome ne rêvant que combats, troubles et proscriptions.

Il était facile dès lors à ceux qui restaient ou qui avaient des capitaux, d'acquérir des propriétés considérables; mais cette accumulation faisait disparaître la classe la plus laborieuse, celle des paysans libres et des petits propriétaires. Les terres qui sortirent des mains de leurs possesseurs, furent réunies en vastes domaines; et des contrées, dont la conquête avait valu, deux siècles auparavant, les honneurs du triomphe à un général, devinrent l'héritage

(1) Tite-Live, vi; Strabon, vi.

(2) Aulu-Gelle, xvi, 13; Tacite, *Ann.*, xiv, 27; Maffei, *Verona illustrata*, v; Denina, *Rivoluzioni d'Italia*, ii, 6.

d'un particulier (1). Chevaliers et sénateurs cherchaient à retirer de leurs immenses propriétés le plus grand revenu avec la moindre dépense; dans ce but, ils les convertissaient en pâturages, dont l'exploitation exigeait beaucoup moins de bras que la culture des champs.

Dans cet état de confusion, de fortunes bouleversées, de traditions rompues, de convoitises et d'espérances, celui qui arborait un drapeau, était sûr d'être suivi par une multitude avide de changer l'ordre actuel des choses, sans souci de ce qui adviendrait. Du reste, pour extirper le mal, il aurait fallu bouleverser de nouveau la propriété, afficher de nouvelles listes de proscription contre ceux qui avaient profité des premières, déchaîner la vengeance, inonder l'Italie de sang. Puis, après avoir exproprié les détenteurs illégitimes, à qui rendre les terres usurpées? La guerre, la proscription, la misère, avaient fait périr ou oublier les propriétaires primitifs; ceux qui avaient survécu, entassés dans les logements insalubres de Rome, se mêlaient aux agitations du forum, vivaient des distributions publiques, ou se contentaient de faire entendre quelque plainte faible et isolée contre la force, qu'on s'était habitué à regarder comme un droit.

On voyait donc l'abîme, mais on ne savait comment le combler. Le tribun Rullus Servilius, stimulé par César, résolut, comme palliatif, de proposer des lois agraires modelées sur les précédentes. Des décemvirs, nommés, non par les trente-cinq tribus, mais par dix-sept, tirées au sort, ainsi qu'on le faisait pour l'élection des pontifes et des augures, devaient vendre les terres du domaine public en Italie, et, hors de l'Italie, celles qui provenaient des conquêtes depuis le premier consulat de Sylla; on mettrait à l'encan la ferme des impôts que payaient ces biens, afin d'obtenir un capital qui servirait à l'achat de terres en Italie pour les coloniser et rétablir la petite propriété. Comme compensation, il déclarait légitimes les ventes de possessions publiques faites depuis l'an 82, c'est-à-dire celles qui avaient eu lieu sous Sylla, ainsi que les usurpations.

Les riches s'effrayèrent à la pensée de voir leurs propriétés soumises aux investigations du représentant du peuple; ils s'effrayèrent encore de ce pouvoir immense confié aux décemvirs, qui auraient pu, non-seulement bouleverser les fortunes, mais changer l'État lui-même. Cicéron, qui était devenu consul par l'influence des che-

(1) Τότε μὲν πολίχνια, νῦν δὲ κῶμαι, κτήσεις ἰδιωτῶν. STRABON, V.

valiers, et autour duquel se groupaient les riches, fut donc chargé par eux de repousser la loi (1). Et lui, bien qu'il eût déclaré, en acceptant la suprême magistrature, qu'il voulait être un consul populaire, il déploya contre Rullus toute son éloquence et sa passion ; à la manière des rhéteurs, il mit en jeu tous les subterfuges, tous les préjugés, et confondit les propositions, qu'il réduisit continuellement à des questions de personnes. Il flatta la multitude en disant des Gracques que c'étaient d'illustres citoyens, d'un esprit supérieur, de chauds amis de la plèbe romaine, dont les conseils, la sagesse, les lois, avaient contribué beaucoup à l'affermissement de la république (2) ; il caressa l'orgueil des Romains en exaltant la grandeur de la république, mais il ajoutait : — « Quand l'a-t-on vue acheter à prix d'or l'emplacement de ses « colonies ? Serait-il digne d'une mère aussi illustre de transplan-« ter ses enfants sur des terres acquises autrement que par le « droit du glaive ? de distribuer des terres qui ont été le « théâtre de glorieuses victoires, et les champs d'où provient le « blé qu'on distribue au peuple sacré (3) ? J'aime le peuple, cer-« tainement, moi qui sors des gens nouveaux, et qui n'ai pas

(1) *Is exercitus noster locupletium.* Ad Atticum.

(2) Il dit au contraire dans les Offices : *Tiberius enim Gracchus tamdiu laudabitur dum memoria rerum romanarum manebit ; at ejus filii nec vivi probabantur bonis, et mortui numerum obtinent jure cæsorum ;* et dans la harangue : De harusp resp. *Tiberius Gracchus convellit statum civitatis : qua gravitate vir ! qua eloquentia ! qua dignitate ! nihil ut a patris avique Africani præstabili insignique virtute, præterquam quod a senatu desciverat, deflexisset. Secutus est Gracchus : quo ingenio ! quanta vi ! quanta gravitate dicendi ! ut dolerent boni omnes, non illa tanta ornamenta ad meliorem mentem voluntatemque esse conversa.*

(3) « On vous fait vendre les champs d'Attale et des Olympiens, que les victoires de Servilius, homme d'un si grand courage, ont réunis aux possessions du peuple romain ; puis les domaines royaux de la Macédoine, acquis par la valeur de Flamininus et de Paul Émile ; puis la riche et fertile campagne de Corinthe, ajoutée aux revenus du peuple romain par la fortune de Mummius ; en outre, les terres de l'Espagne conquises par le rare courage des deux Scipions ; enfin la vieille Carthage elle-même, dépouillée de toits et de murailles, qui, soit pour signaler le malheur des Carthaginois, soit en témoignage de notre victoire, ou par quelque motif religieux, fut consacrée par Scipion l'Africain à l'éternelle mémoire des hommes. Après avoir vendu ces apanages, qui ornaient la république que vos pères vous ont transmise, on vous fera vendre les champs que le roi Mithridate posséda dans la Paphlagonie, le Pont et la Cappadoce ; et pourquoi ne suivent-ils pas l'armée de Pompée avec le crieur des enchères, ceux qui proposent de vendre les champs mêmes sur lesquels il combat à l'heure qu'il est ? » (*De Lege agraria*, I.)

« l'appui de grandes alliances; mais la popularité ne consiste pas « à troubler l'ordre à l'aide de grandes promesses : la paix, la « liberté, le repos, voilà les biens inestimables dont je veux faire « jouir le peuple. Ce Rullus, odieux et féroce tribun, si loin de « l'équité et de la modération de Tibérius Gracchus, que prétend-« il avec sa loi agraire? livrer les champs aux plébéiens pour leur « ravir la liberté, enrichir les particuliers en dépouillant le pu-« blic? Les décemvirs, quelle horreur! sont devenus dix rois « qui méditent d'ériger une nouvelle Rome à Capoue, dans cette « Capoue qui naguère a osé demander qu'un des consuls fût « Campanien, et qui, fière de sa position et de son territoire, se « raille de Rome, bâtie sur des monts et dans des vallées, avec « ses rues tristes, ses étroits sentiers, sa pauvre campagne. » C'est ainsi que Cicéron, en caressant tous les préjugés, gagna sa cause; mais cette victoire ébranla sa popularité.

Un autre tribun, Roscius Othon, proposa d'assigner aux chevaliers une place distincte dans les jeux; la plèbe en fut si indignée qu'elle allait passer des huées à la force ouverte, lorsque Cicéron reparut à la tribune, et parla si bien, confondit si bien l'ignorance de la populace, qui osait faire du tumulte pendant que jouait le grand comique Roscius (1), que la loi finit par être votée.

Caius Rabirius, ancien partisan de Sylla, avait tué, quarante ans auparavant, le tribun Lucius Apuléius Saturninus, au moment où le sénat appelait les citoyens en masse pour défendre Marius et Flaccus. Jules César, par l'organe de Titus Labiénus, porta contre lui, alors vieux et sénateur, une accusation qui avait pour objet d'enlever au sénat le droit de confier la toute-puissance aux consuls, c'est-à-dire le droit de vie et de mort, même sur les tribuns, dont l'opposition cessait lorsqu'on publiait la loi martiale. Chevaliers et sénateurs, apercevant le péril commun, payèrent Cicéron pour défendre l'inculpé; mais son éloquence, ses invectives contre les perturbateurs du repos public, les louanges qu'il prodigua à Marius, « père et sauveur de la patrie, le vrai fondateur de la liberté et de la république, » ne le sauvèrent pas des huées de la multitude, exaltée par l'effigie de Saturninus qu'on avait exposée sur la tribune; le coupable lui-même n'aurait pas échappé à une accusation de perduellion, qui entraînait le supplice de la croix, si l'on n'avait eu recours à un expédient légal. Lorsque la république romaine ne s'étendait qu'à quelques

(1) Macrobe, *Saturn.*, II, 10. Voir la harangue contre Rullus et Pison.

familles, on arborait un drapeau blanc sur le Janicule, qu'on amenait si l'ennemi s'approchait; à ce signal, chacun était obligé d'abandonner les assemblées et le forum pour accourir à la défense de la patrie. Depuis des siècles, cet usage avait perdu toute signification; mais on le respectait à cause de son ancienneté, et le drapeau blanc restait déployé tant que duraient les votes populaires du Champ-de-Mars. Le préteur Métellus Céler alla donc l'enlever, et il n'en fallut pas d'avantage pour qu'on déclarât l'assemblée dissoute, et le vote de condamnation suspendu. Mais les sénateurs s'aperçurent qu'ils n'étaient plus en sûreté sur leurs chaises curules.

Les chevaliers devaient beaucoup à Cicéron, qui ne cessait de travailler à leur élévation; porté au consulat, il fit de cet ordre une classe intermédiaire entre les sénateurs et la plèbe. En retour, les chevaliers lui prêtaient leur appui, et le peuple sacrifiait à ce maître des passions ses propres intérêts, ses plaisirs, jusqu'à ses vengeances. Les fils des proscrits, qui, en vertu des lois de Sylla, étaient non-seulement dépouillés de leurs biens, mais encore exclus des honneurs publics, s'efforçaient de faire annuler cette inique sentence : demande juste autant que modérée; mais Cicéron s'y opposa à titre de convenance, en démontrant qu'il serait inopportun de relever le parti vaincu, qui songerait d'abord à la vengeance, puis à de nouvelles expropriations; d'autre part, disait-il, si l'on donne des emplois à des hommes, honorables et dignes sans doute, mais appauvris, n'était-il pas à craindre qu'ils ne voulussent réparer leurs pertes (1)? Avec une pompe de style qu'il ne déploya peut-être jamais dans une autre occasion, il conseillait aux victimes de souffrir pour l'avantage commun, de se résigner à une injustice utile à la république, qui, pacifiée et gouvernée par les décrets de Sylla, serait ébranlée s'ils étaient abrogés. Son éloquence triompha encore une fois, et ceux que les proscriptions de Sylla avaient enrichis,

(1) Il s'en vanta plusieurs années après : *Ego adolescentes fortes et bonos, sed usos ea conditione fortunæ, ut si, essent magistratus adepti, reipublicæ statum convulsuri viderentur... comitiorum ratione privavi.* (*In Pisonem, II.*) Ce Cicéron, qui avait reproché à Rullus de ratifier les usurpations de Sylla, soutenait, trois ans après, la loi portée par le sénat qui confirmait les possessions provenant des proscriptions de Sylla, et qui autorisait la vente de la ferme des impôts pour acheter des terres aux nouveaux colons (*A Atticus*, I, 19); pour être agréable à Pompée, il appuya la rogation de Flavius.

ne craignirent plus d'être dépouillés ; mais Rome murmura contre Cicéron, fauteur des sept tyrans, comme on appelait ceux qui s'étaient engraissés dans les révolutions précédentes : c'étaient les deux Lucullus, Crassus, Hortensius, Métellus, Philippe, et ce Catulus, un des derniers Romains qui firent preuve d'une mâle indépendance.

Maintenant, si nous passons en revue les partis d'alors, nous trouvons, d'un côté, quelques familles principales qui dominent dans le sénat et la république, en s'appuyant sur Pompée, et, de l'autre, le gros des sénateurs qui ambitionnent de jouer le même rôle. Ainsi l'aristocratie elle-même se divisait en deux camps, et chacun aspirait à troubler la république plutôt que de rester dans un rang inférieur (1). Licinius Crassus était le représentant de ce parti, tandis que les victimes de Sylla, dévouées au nom de Marius, avaient pour chef Jules César, ambitieux d'une tout autre portée, qui se cachait encore, mais dans lequel, par instinct, les aristocrates voyaient leur plus grand ennemi. Il y avait encore les spadassins, cette plaie qu'engendre la guerre, qui méprisent les hommes de toge ou de lettres, et ne cherchent que les occasions de nouveaux conflits. Dans tous les pays, ils affectent des sentiments généreux ; la jeunesse libérale, qui fait consister l'honneur dans le courage, et qui aspire au changement, quelles qu'en soient la nature et la source, met volontiers son espérance dans ces *bravi,* et se rallie autour d'eux.

Et ces hommes, en effet, convenaient à merveille à ceux qui, par la révolte et les assassinats politiques, voulaient tenter des réformes, comme le fit Lucius Catilina. Il sortait de l'illustre famille Sergia, qui prétendait descendre de Sergeste (2), compagnon d'Énée, et sur laquelle Marcus Sergius avait jeté un vif éclat : ayant perdu la main droite dans la guerre, il la fit remplacer par une de fer, et servit encore dans quatre campagnes ; il reçut vingt-trois blessures, fut pris deux fois par Annibal, et deux fois s'échappa de prison, après être resté vingt mois dans les fers ; il fit lever le siége de Crémone, défendit Plaisance, et s'empara de douze camps ennemis dans la Gaule. Ces exploits et d'autres, il les raconte lui-même dans un discours qu'il prononça lorsque les

(1) *Quicumque aliarum ac senatus partium, conturbari rempublicam, quam minus valere ipsi volebant.* SALLUSTE, *Catil.*, 37.

(2) *Sergestusque, domus tenet a quo Sergia nomen.* VIRGILE, *Énéide*, V, 121.

préteurs, ses collègues, voulaient l'exclure des sacrifices comme infirme (1). Catilina, sénateur d'un esprit cultivé, versé dans les affaires, de manières séduisantes, hardi parleur, prodigue de son bien, avide de celui des autres, habile à feindre, prompt au conseil et à l'exécution, versatile dans les moyens, nourrissait une ambition démesurée. Il était dévoué à ses amis : avait-on besoin d'un cheval, d'armes, d'argent pour offrir des combats de gladiateurs, il suffisait de s'adresser à lui ; par lui encore, on pouvait éluder la surveillance d'un père, la sévérité d'un juge, les persécutions d'un créancier, acheter les votes dans les comices, de faux témoignages dans les tribunaux, des assassins à prix d'argent. Tels étaient les moyens qui procuraient à Rome la réputation et la clientèle, moyens aussi efficaces que le seraient parmi nous l'honneur et la vertu, ou du moins leur apparence. Du reste, il avait des mœurs dépravées, courait les tripots et se plongeait dans les orgies. Tout jeune encore, il s'était épris d'Aurélia Orestilla, veuve d'une grande beauté, mais sans fortune ; pour la posséder, il fit disparaître un beau-fils qui le gênait ; il épousa plus tard une fille qu'il avait eue d'elle, et corrompit une vestale, belle-sœur de Cicéron.

Au temps de Sylla, il s'était signalé par sa férocité dans l'exécution de ses ordres, qu'il outre-passait toujours ; grâce à ces moyens, il était parvenu aux premières dignités : questeur, lieutenant dans plusieurs guerres, enfin préteur en Afrique, il y commit de telles vexations que la province se plaignit au sénat par l'intermédiaire d'envoyés qui *faillirent* obtenir justice. Ses concussions n'ayant pas suffi à ses prodigalités, il était perdu de dettes ; dans cette situation, comme il n'avait ni assez de puissance ni assez de richesses pour faire oublier ses assassinats et ses incestes, il cherchait à renverser la république afin de s'élever sur ses ruines ; séduit par quelques apparences et la facile réussite de Sylla, il comptait sur le succès.

A force de prodiguer ou de prêter son argent, son appui, et, au besoin, son bras et ses crimes, il s'était fait une foule d'amis : quelques-uns honnêtes, entraînés par des semblants de vertu ; la plupart rongés de vices, en proie à la misère, aiguillonnés par l'avarice ou l'ambition ; vétérans de Sylla, qui avaient dévoré facilement leurs faciles profits ; fils de famille qui avaient mangé leur héritage d'avance ; Italiens dépossédés, provinciaux

(1) Pline, liv. vii, c. 28.

obérés, gens habitués à vendre leur témoignage et leur signature dans les jugements et les testaments, leurs bras dans les luttes civiles, qui jalousaient les riches, et n'attendaient que l'occasion pour dépouiller les autres. Catilina dominait tous ses familiers par une plus grande audace, par un corps rompu à la fatigue et à la débauche, par son énergie, par une rare intelligence, à à laquelle il devait de bien connaître son époque ; il disait : « Je vois dans la république une tête sans corps, et un corps sans tête ; je serai cette tête (1). »

Catilina s'attachait surtout à flatter les Italiens pour s'en faire un appui. Quelle était, disait-il, la grande ennemie de la liberté ? Rome. Qui forgeait et rivait les chaînes de tous les peuples? cette aristocratie qui avait le privilége de la noblesse, des richesses, des jugements, et par conséquent des puissantes clientèles et des magistratures. Il faut donc que cet édifice mal construit soit renversé, et que l'incendie de Rome devienne le signal de l'affranchissement de l'Italie; que les biens soient rendus aux citoyens dépouillés par Sylla, les terres distribuées aux pauvres, et les dettes abolies : en somme, banqueroute publique et subversion sociale. « Les opprimés n'auront de défenseur fidèle qu'en « choisissant un opprimé comme eux. Les pauvres, les opprimés, quelle confiance pourraient-ils avoir dans les promesses « des riches et des puissants? Que ceux qui veulent recouvrer « leurs biens perdus, les richesses dont on les a dépouillés injustement, considèrent mes dettes, ma position, mon désespoir ; « aux opprimés, aux malheureux, il faut un chef hardi et plus « malheureux que les autres (2). »

De nos jours, jamais le parti le plus audacieux n'ose avouer qu'il se propose l'assassinat, l'incendie, le pillage, pour but et moyens ; mais alors Marius, Sylla, Carbon et Lépidus n'avaient-ils pas suivi cette voie?

L'éloignement des armées et l'absence de Pompée encourageaient les espérances des conjurés. La conspiration devait éclater le premier jour de la six cent quatre-vingt-onzième année de Rome, au moment ou, les anciens consuls étant sortis de charge, les nouveaux ne pouvaient être installés qu'après le sacrifice

(1) *Tum enim dixit, duo corpora esse reipublicæ, unum debile infirmo capite, alterum firmum sine capite : huic, cum ita de se meritum esset, caput se vivo non defuturum.* CICÉRON, *Pro Murena*, 25.

(2) C'est ainsi que Cicéron le fait parler. *Ibid.*

solennel sur le Capitole; mais une circonstance fortuite la fit avorter à cette date, ainsi que dans le mois de février, et les conjurés se flattèrent de réussir par les voies légales. Catilina, en effet, tant il comptait sur l'argent et les brigues des siens, demanda le consulat. Il faut bien se dépouiller des délicatesses modernes pour comprendre comment un tel homme osait aspirer à devenir le chef de la république. Le sénat, pour faire échouer sa candidature, publia qu'il devait d'abord se justifier des accusations de concussion portées contre lui par les Italiens; il réussit à l'écarter, et par son influence on nomma, non pas un aristocrate de vieille race, mais un modéré, un parleur, Cicéron. Cette nomination devait plaire à l'aristocratie sénatoriale, qui l'avait gagné; aux chevaliers, à l'ordre desquels il appartenait; aux Italiens, puis qu'il était Arpinate; à la plèbe, qui voyait en lui un homme nouveau.

Catilina, furieux, accéléra les préparatifs de son entreprise, qui, de voleur de bas étage et d'assassin, le convertit en grand conspirateur. Il avait enrôlé des chevaliers, des sénateurs, des plébéiens, des mécontents de toute espèce. Les bruits les plus sinistres circulaient sur le compte de Catilina et des siens; ils étaient accueillis par le vulgaire, toujours prêt à attribuer des infamies ou des atrocités aux associations secrètes, et propagés par les riches, intéressés à le discréditer. Les conjurés scellaient leur serment, disait-on, en plongeant tous ensemble leurs mains dans les entrailles encore palpitantes d'un esclave, en buvant le sang l'un de l'autre (1) : ils sacrifiaient des victimes humaines à l'aigle d'argent de Marius, qu'ils avaient retrouvée; Catilina envoyait ses sicaires assassiner tel ou tel, uniquement pour les exercer au meurtre; il voulait mettre le feu à la ville et massacrer les sénateurs les plus illustres. Comment ajouter foi à ces basses et inutiles atrocités, lorsqu'on trouve au nombre des conjurés plus de vingt personnages, sénateurs ou chevaliers, parmi lesquels

(1) Salluste attribue cette accusation à la malice des amis de Cicéron : *Nonnulli ficta hæc et multa præterea ab iis existimabant, qui Ciceronis invidiam leniri credebant atrocitate sceleris eorum qui pœnas dederunt.* Cependant Dion Cassius assure qu'on égorgea un esclave, et qu'on prononça la formule du serment; Catilina la confirma en prenant dans ses mains les entrailles de la victime, et il fut imité par ses complices : Παῖδα γὰρ καταθύσας, καὶ ἐπὶ τῶν σπλάγχνων αὐτοῦ τὰ ὅρκια ποίησας, ἔπειτα ἐσπλάγχνευσεν αὐτὰ μετὰ τῶν ἄλλων. (XXVII, 30). Rien d'extraordinaire dans ce fait, qui dérivait de la croyance du pouvoir mystérieux des sacrifices humains.

Antonius Publius, exclu du consulat comme convaincu de brigue, Cnéus Pison, consulaire, peut-être le consul Antonius Népos, le tribun Cornélius Céthegus, deux Sylla, fils du dictateur, Lentulus Sura, dont les aïeux avaient fourni douze consuls, et qui se vantait d'être, après Cinna et Sylla, le troisième Cornélius à qui les livres Sibyllins avaient promis l'autorité suprême? C'étaient là d'illustres prosélytes, auxquels il faut ajouter, si leur concours n'est pas une invention des conjurés, Licinius Crassus, aussi riche que brave, et le plus illustre, Jules César, grand pontife, déjà le premier dans une république qu'il devait ambitionner de dominer, mais non de détruire. Catilina songeait-il à quelque réforme grandiose, ou, comme la plupart des conspirateurs, voulait-il abattre l'édifice avant de savoir ce qu'il mettrait à la place? ou bien encore n'avait-il en vue que la guerre et les proscriptions, pour s'enrichir, satisfaire ses passions, goûter aux voluptés de la tyrannie? Nous l'ignorons; mais quand même il eût rêvé quelque bien, aurait-il pu le réaliser avec de pareils moyens? Tous ces misérables lâchés contre Rome ne pouvaient amener que le pillage, l'assassinat, l'irruption des pauvres corrompus contre l'ordre social; c'est à tort qu'on attend la régénération d'un homme flétri, et c'est mal la commencer que d'entraîner les autres dans ses habitudes dépravées, comme le faisait Catilina : une cause qui s'appuie sur des malfaiteurs peut triompher un moment, mais ne réussira jamais.

Le sombre murmure qui précède la tempête, quelque imprudente révélation, des prodiges interprétés par les Étrusques, répandaient une vague terreur de meurtres, d'incendies, de guerre civile, si bien que, pour conjurer le danger, on avait ordonné des prières et des sacrifices. Cicéron en savait davantage, mais il ne démentait pas ces rumeurs ; il se préparait, aiguillonnait le sénat et se tenait sur ses gardes.

Parmi les conjurés figurait Quintus Curius, qui, après s'être ruiné pour obtenir les faveurs de Fulvie, femme de bonne famille, fut éconduit aussitôt que ses libéralités cessèrent. Enhardi par les grandes espérances que lui avaient données Catilina, Curius fit à Fulvie les plus belles promesses; elle conçut des soupçons, lui soutira son secret et le vendit à Cicéron, qui du conjuré fit un espion : transformation facile dans les âmes dépravées.

Chez un peuple qui avait perdu le sens de la justice, mais non celui de la dignité, on n'aurait pas osé baser une accusation

sur les dépositions d'un espion et d'une courtisane, comme le ferait la police actuelle; mais Cicéron avait recueilli d'autres preuves, dissipé une tentative à l'occasion des comices, et sauvé Préneste d'une surprise des conspirateurs. Il épiait toutes les démarches de Catilina, qui fit passer de l'argent à Fiésole en Étrurie, colonie des vétérans de Sylla; gagnée facilement à sa cause, cette ville fut placée sous le commandement de Caius Mallius, brave vétéran de Sylla; d'autres conjurés, en même temps, travaillaient l'Ombrie, le Bruttium, la Campanie, l'Espagne même et l'Afrique, et nouaient des intelligences avec la flotte d'Ostie.

Cicéron convoque alors le sénat, révèle toute la trame, indique l'heure et le jour où l'on devait mettre le feu à Rome, égorger les sénateurs et le consul. Investi d'un pouvoir illimité, il envoie des personnes sûres pour maintenir dans le devoir les villes d'Italie toujours indisposées contre la tyrannie de Rome, remplit la ville de sentinelles, promet l'impunité et des récompenses aux complices qui feront des révélations. Le sénat se réunit une seconde fois, et Catilina s'y présente hardiment, comme s'il voulait imposer par l'audace; c'est alors que Cicéron l'accable des invectives de sa fameuse harangue, dans laquelle il lui jette ses projets à la face, lui montre qu'il sait tout, qu'il a pourvu à tout, et foudroie son impudence : « Je pourrais, je devrais « faire justice immédiatement, ici même, d'un scélérat comme « toi; il me suffirait d'un signe, et ces chevaliers se précipite- « raient sur toi. Ne vois-tu pas l'horreur que tu inspires à tous? « Abandonne Rome, où désormais tu n'as plus rien à faire; « va-t-en au camp de Mallius, où t'attend une mort digne de toi. « Vous me demanderez, ô pères conscrits, pourquoi je per- « mets à Catilina d'aller se mettre à la tête de bandes armées « contre la république, au lieu d'user contre lui de l'autorité « que la loi m'a confiée. Le supplice du seul Catilina ne suffit « pas pour déraciner cette peste invétérée de la république; « laissez-les se réunir, et, d'un seul coup, nous écraserons les « ennemis. »

Catilina l'écouta jusqu'au bout, immobile sur sa chaise curule; puis, avec une tranquillité affectée, il invita les sénateurs à dédaigner les exagérations du consul, son ennemi juré, parvenu qui, disait-il, n'aurait pas même eu une maison à perdre dans cet incendie imaginé par lui afin d'éprouver jusqu'où pouvait aller la niaise crédulité des sénateurs : mais ceux-ci, avec tout

le courage de la peur, lui coupèrent la parole, aux cris de meurtrier, d'incendiaire, de parricide. Il sortit alors du sénat en s'écriant : « Puisque vous m'y poussez, j'éteindrai l'incendie que « vous allumez, non avec de l'eau, mais sous des ruines. »

Cicéron avait fait preuve de courage en affrontant un ennemi dans les partisans duquel il voyait des accusateurs prêts à l'attaquer quand il serait rentré dans la vie privée ; il avait tout à la fois caressé les passions du sénat et respecté la vie d'un patricien, dont la présence à Rome pouvait, du reste, être plus dangereuse pour sa personne, que sa fuite ne l'était pour la république. Il convoque le peuple dans le forum, et là, changeant de ton, il baffoue, avec des railleries plébéiennes, les complices de Catilina, misérables qui savent tout au plus jouer des instruments, danser, manger, boire, courtiser les femmes : il ne faut pas craindre, disait-il, un soulèvement des gladiateurs, bien plus animés que les patriciens ; il ne faut pas craindre de nouvelles proscriptions et des dictateurs, car désormais les bêtes elles-mêmes ne souffriraient pas un dictateur.

Résolu à tout, Catilina sortit de la ville à la tête de quelques complices (1), en recommandant à ceux qui restaient de se débarrasser de leurs ennemis les plus acharnés, de Cicéron surtout, avec promesse de ramener de l'Étrurie une armée qui ferait trembler les plus audacieux. Le sénat déclare Catilina et Mallius ennemis de la patrie, et un décret charge Cicéron, qui paraissait en public avec une grande cuirasse pour se défendre contre les poignards qu'il voyait partout, de veiller à la sûreté de la ville (2); l'autre consul, Antonius Népos, devait marcher contre les rebelles. Bien qu'on dût punir comme criminels d'État tous ceux qui les rejoindraient, beaucoup de citoyens accoururent se ranger sous leurs drapeaux, entre autres le fils d'Aulus Fulvius, vénérable sénateur, qui, l'ayant fait poursuivre et saisir, le condamna à mort en vertu de l'autorité paternelle.

Catilina, après avoir pris le commandement de l'armée d'Étrurie et les insignes du pouvoir, vit le nombre de ses partisans augmenter chaque jour. Dans le Bruttium et l'Apulie, les maîtres soulèvent les pâtres esclaves, les cimes des Apennins se couronnent d'hommes armés, et les vétérans de Sylla fournissent des

(1) Je crois Salluste et Cicéron plus que Plutarque, qui (*Vie de Cicéron*, 16) lui donne trois cents partisans armés et les faisceaux consulaires.

(2) *Illa lata insignisque lorica*. Pro Murena, 25.

armes aux paysans dépossédés. Pauvre Italie, pourquoi n'arborait-elle pas l'étendard national plutôt que la misérable bannière d'un conspirateur, et comptait-elle sur le couteau des assassins plutôt que sur les bras du peuple! Les conjurés restés à Rome n'étaient pas d'accord sur les moyens d'action; les uns poussaient à des actes de subite violence, et les autres, visant plus loin, voulaient faire concourir la Gaule à ce mouvement. Dans ce but, ils pressèrent les ambassadeurs des belliqueux Allobroges, venus à Rome pour obtenir un allégement d'impôts, de soulever leurs compatriotes; après avoir hésité un moment entre le désir de la liberté et l'espoir d'une récompense, les Allobroges révélèrent tout à Cicéron; bien plus, par son conseil, ils s'abaissèrent au rôle infâme d'espions, et continuèrent la négociation jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu des conjurés un traité signé des principaux d'entre eux. Cicéron, qui jusqu'alors n'avait pu se procurer des preuves certaines, se prévalut de ce document pour faire arrêter Céparius, Gabinius, Statilius, le timide Lentulus Sura, le violent Céthégus, dans la maison duquel on découvrit des armes et des matières incendiaires (1); la garde de ces conjurés, comme on le pratiquait à l'égard des personnes notables, fut confiée à des magistrats ou à des citoyens. Lentulus, qui, en qualité de préteur, ne pouvait subir aucune contrainte, fut conduit par Cicéron dans la curie, où il reconnut avoir écrit la lettre aux Allobroges; il se croyait garanti par la loi Sempronia, qui permettait à un citoyen romain de prévenir la peine capitale par un exil volontaire; mais Cicéron insista pour qu'on le condamnât au dernier supplice comme *perduelle*. Le sénat adhérait à cet avis, que lui suggérait aussi la frayeur; mais Jules César l'exhortait à marcher avec prudence dans ce passage scabreux : « La colère et la pitié sont mauvaises conseillères;
« songez moins au crime de Lentulus qu'à votre dignité, moins
« à votre ressentiment qu'à votre réputation. Les avocats vous
« ont dépeint avec des couleurs sombres les conséquences de la
« guerre civile. A quoi bon? Est-il besoin de paroles pour rendre
« plus sensibles les injures personnelles? On oublie vite les vio-
« lences des gens de bas étage; mais, dans les positions élevées,
« il faut se garder de tout excès. Quant à moi, il n'est pas de
« châtiments que les conspirateurs ne méritent; bien plus, je ne

(1) Ξίφη δὲ, καὶ στυππεῖα, καὶ θεῖον, dit Plutarque; mais Cicéron ne parle que d'armes.

« sais pourquoi, avec la peine de mort, qui n'est que la fin des « maux, on ne decrète pas contre eux la flagellation. C'est peut-« être parce que la loi Porcia le défend; mais vous violez d'au-« tres lois qui permettent à de pareils coupables de s'exiler vo-« lontairement. Mais que signifient toutes ces terreurs, lorsque « notre consul a rassemblé tant de forces? Souvenez-vous que « tout mauvais exemple dérive de bons commencements; lorsque « Sylla fit étrangler Damasippus et autres misérables, chacun « applaudit; mais vous savez de quel massacre cette exécution « fut le prélude. »

Paroles jetées au vent; la sûreté de l'État ou la peur devenait le principe de la justice suprême. Caius Porcius Caton, petit-fils du censeur, et sévère gardien, lui aussi, des mœurs antiques, blâma cette intempestive pitié envers des perturbateurs de la patrie; il reprocha à César les incertitudes de sa vie passée, et reprit l'accusation contre lui; à ses yeux, César, pour avoir défendu les conjurés, était coupable de complicité. En effet, son amitié avec Catilina, dont il avait les mœurs, avait déjà répandu quelque soupçon; l'élastique interprétation de quelques lettres aurait suffi pour lui faire intenter un procès, si Cicéron n'eût craint que les nombreux amis de César, en voulant le sauver, n'eussent déterminé l'absolution des autres. Comme il sortait du sénat, ces jeunes gens qui se constituent les sauveurs de la patrie, quand le péril est éloigné, et qui s'étaient offerts pour défendre l'aristocratie et le consul, coururent après lui les épées nues; mais Curion Scribonius le couvrit de sa toge, bien que son ennemi juré, et Cicéron fit signe de le laisser passer. Crassus fut aussi dénoncé; mais, par la même raison, sans doute, on laissa tomber l'accusation.

Quant aux autres, il fut décrété, sur la proposition de Caton, que les ennemis de la patrie n'étaient pas citoyens; donc, peine de mort contre eux. Cicéron, naguère, avait reconnu l'insuffisance du pouvoir légal, en disant à Catilina : « Il y a vingt jours qu'un décret a été rendu contre toi; chacun a le droit de te tuer, et cependant tu es libre (1). » Le consul maintenant, revêtu d'une autorité sans limites, pouvait tout. Bien qu'il fût tard, lorsqu'on leva la séance, Cicéron, craignant qu'on ne fît quelque tentative pour sauver les condamnés, se rendit à la prison deTullius où ils etaient enfermés, afin d'assister à leur supplice.

(1) *Catilinaires*, I, 2.

L'exécution terminée, il annonça lui-même *qu'ils avaient vécu;* alors, au milieu des torches, à travers les rues illuminées, applaudi et proclamé le sauveur et le père de la patrie, il rentra dans sa demeure. Le lendemain, il put dire aux Quirites que : « par un effet spécial de l'amour des dieux immortels, il avait, « grâce à ses efforts, à sa prudence, au risque de sa propre vie, « arraché à la flamme, au fer, et presque à la mort, pour les leur « rendre, la république, leur vie à tous, leurs biens, leurs for- « tunes, leurs femmes, leurs enfants, la capitale du glorieux « empire, l'heureuse et belle cité. »

Après avoir vu, de nos jours, emprisonner, fusiller, pendre sans merci, au nom du crime de lèse-majesté; après avoir vu cette accusation servir de prétexte aux massacres des anciens empereurs, on s'étonne de l'épouvante occasionnée par le procès des complices de Catilina, et l'on regrette qu'on ait enveloppé dans le mystère le crime et la procédure. La constitution romaine proclamait hautement que le salut de la patrie est la loi suprême; dans les circonstances les plus urgentes, le sénat y pourvoyait par des mesures, dont il était impossible de fixer d'avance les limites. Dans les tumultes de Caius Gracchus et de Saturninus, le sénat prit les armes contre les révoltés; mais c'était plutôt un cas de guerre déclarée, où l'on tue pour n'être pas tué. Dans le fait actuel, au contraire, les cinq coupables étaient arrêtés; la ville ne bougeait pas, et les troupes, d'ailleurs, la contenaient; depuis quelques jours, le consul était revêtu d'un pouvoir discrétionnaire, et ce pouvoir, dont il n'avait pas fait usage pour retenir Catilina, il l'emploie maintenant pour tuer les détenus. César lui-même, en les défendant, n'élève aucune objection contre la prétention du sénat de s'ériger en tribunal spécial; il voudrait seulement qu'on se bornât à une enquête, et que, le crime constaté, on envoyât les coupables dans quelque municipe pour y subir une détention perpétuelle. Ce qui prouve que la compétence du sénat était incontestée; reste à savoir s'il y avait nécessité de l'appliquer.

Les Romains distinguaient le crime de lèse-majesté de la perduellion; quiconque portait atteinte à une partie de la république, se rendait coupable du premier, et subissait l'exil; on commettait le second lorsqu'on cherchait à bouleverser l'État, et le *perduelle*, considéré comme un ennemi, était mis hors la loi et passible du supplice de la croix dans le Champ de Mars, outre l'infamie indélébile. La loi Cornelia qualifiait les crimes de lèse-

majesté ; ils étaient nombreux, et comprenaient, entre autres, toute correspondance secrète avec les étrangers ; elle s'appliquait donc à Lentulus qui avait écrit aux Allobroges ; mais il n'existait aucun tribunal spécial, et l'arrestation préventive était prohibée. Le crime de perduellion, souvenir antique désormais oublié, avait été ressuscité dans le procès de Rabirius, et l'on voit que Cicéron voulait l'appliquer aux conjurés. Pour César lui-même, la perduellion entraînait la peine de mort ; mais cette accusation était si rare, qu'on ignorait les règles de procédure ; quoi qu'il en soit, il est étrange que, dans l'accusation comme dans la défense, le prévenu, avant d'avoir été convaincu et condamné par le peuple, fût assimilé au *perduelle*.

En outre, il n'est aucun cas où l'on privât un Romain de la provocation, c'est-à-dire de l'appel, droit aussi ancien que l'histoire des Horaces et des Curiaces ; en effet, un citoyen ne pouvait être puni que par l'autorité souveraine, c'est-à-dire par l'assemblée du peuple. Les lois des XII Tables ne reconnaissaient aucune magistrature sans le droit d'appel (1); l'an 305 de Rome, les consuls Valérius Publicola et Horatius Barbatus firent une loi qui permettait de tuer, les militaires exceptés, quiconque instituerait une telle magistrature (2). Dans le cas même où le condamné renonçait à l'appel, la confirmation du jugement capital appartenait au peuple (3). Il avait suffi à Rabirius de dire : « Je provoque, j'en appelle, » pour suspendre le châtiment. Dans le procès des conjurés, les accusés ne font point appel, et même il ne semble pas qu'on leur ait signifié la sentence.

Peut-on croire que l'on reconnût au sénat le droit de déclarer la patrie en danger, et que l'appel fût alors supprimé? La puissance tribunitienne, qui intervenait dans tout, aurait pu, du moins, opposer son véto pour examiner l'opportunité de l'application; cependant ni l'accusateur ni le défenseur n'en font mention. Le sénatus-consulte est à peine rendu, que Cicéron fait exécuter les condamnés, et les tribuns, dans une circonstance où leur autorité est si compromise, ne se montrent pas. Il faut supposer que tout le monde fut effrayé par les chevaliers, qui,

(1) *Ab omni judicio pœnaque provocare licere, indicant XII Tabulæ compluribus legibus*, dit Cicéron, *De Rep.*, II, 31.

(2) Tite-Live, III, 55.

(3) *Leges præclarissimæ de XII Tabulis translatæ, quarum altera de capite civis rogari nisi maximo comitatu vetat ;* Cicéron, *De Legibus*, III, 29.

au dehors, faisaient retentir le bruit des armes, et qui même envahirent la curie, la menace à la bouche. D'un autre côté, on regardait sans doute comme indispensable d'éteindre dans le sang d'un petit nombre une révolte qui pouvait devenir aussi meurtrière que celle de Gracchus et de Saturninus.

Mais la mort de cinq misérables ne pouvait ni sauver la patrie, ni étouffer la conjuration de Catilina; du reste, on aurait dû les interroger, les convaincre, et renvoyer leur procès aux comices qui les auraient condamnés. Mais le sénat avait saisi cette occasion pour se relever de l'échec qu'il avait subi dans le procès de Rabirius, où l'on avait condamné un citoyen, coupable de lui avoir obéi; c'est pourquoi, dans un danger semblable, il reprenait avec vigueur le pouvoir de disposer de la vie des citoyens.

Il était plus facile d'égorger des prisonniers que de dompter des ennemis armés. On proposa donc de rappeler Pompée de l'Asie; or, comme ce rappel devait enlever à Cicéron la gloire d'avoir éteint l'incendie, César appuya chaudement la proposition; Caton, qui la repoussait, fut arraché de la tribune par son adversaire, aidé des tribuns. En punition de leur audace, les tribuns furent cassés, et la préture enlevée à César, qui, par une soumission docile au châtiment, mérita que le sénat lui pardonnât.

Catilina ne s'endormait point; il décorait sa tentative du nom d'émancipation de l'Italie, de salut des opprimés; mais en bon quirite, et dans son orgueil de patricien, il ne comptait pas les esclaves au nombre des Romains; il refusait même de les recevoir sous ses drapeaux, pour qu'on ne l'accusât point de confondre la cause des citoyens avec celle des esclaves. A la tête d'une masse en désordre, armée de pieux et de javelots, il se dirigeait de l'Étrurie vers la Gaule cisalpine, qui frémissait encore sous le joug. Mais le préteur Métellus Céler l'attendait dans la montagne de Pistoie, sur la route qui conduit à Modène le long de la vallée de la Maresca, entre les monts du Crocicchio et de l'Orsigna au nord, et ceux de la Caponna del Ferro ou du Bagno au sud; d'un autre côté, Marcus Pétréius, lieutenant du consul Antonius, arriva bientôt sur ses derrières; dès lors, pris entre deux ennemis, il dut accepter la bataille, qui fut acharnée au delà de toute expression. Catilina périt en combattant héroïquement, et avec lui trois mille conjurés, qui avaient déployé un courage digne d'une meilleure cause. Dans sa chute, il entraîna l'edifice entier, et la facilité avec laquelle tout

s'apaisa nous porte à croire que ce n'était point un parti mû par une idée fixe, mais une conspiration formée autour d'un chef, qui prenait les murmures d'une foule de mécontents pour des gages de réussite. Le parti oligarchique du sénat parut un moment reprendre le dessus, mais pour succomber bientôt sous les efforts des puissants qui le dominaient, et des habiles qui le dirigeaient.

Il ne faut pas se demander si Marcus Tullius fut dans l'ivresse de l'orgueil. Il célébrait lui-même ses hauts faits, et s'écriait : « Que les armes cèdent à la toge! Heureuse Rome, d'être née « sous mon consulat!... Quintus Catulus, président de cet ordre, « m'appela, en pleine assemblée du sénat, père de la patrie; « Lucius Gellius, homme des plus illustres, dit qu'on me devait « une couronne civique; le sénat me rendit le témoignage, non « d'avoir bien administré, mais sauvé la république, et il ouvrit « les temples des Dieux immortels où retentirent des prières « spéciales. Quand je déposai la magistrature, comme le tribun « m'empêchait de dire ce que j'avais préparé, et me permettait « seulement de jurer, je jurai sans hésiter que la république « et cette ville de Rome avaient été sauvées par moi seul. Le « peuple romain tout entier m'accorda dans cette assemblée, « non les félicitations d'un jour, mais l'immortalité, lorsque, « d'une voix unanime, il approuva un tel serment (1). »

(1) *In Pisonem.* Notre récit doit avoir montré les incertitudes qui restent sur la nature et l'étendue du crime lui-même. Beaucoup d'écrivains nous ont laissé sur la conjuration des témoignages partiels; ceux d'Appien, de Dion Cassius, de Plutarque et de Suétone, quoique tardifs, sont les plus étendus; ceux de Salluste dans les *Catilinaires*, et de Cicéron dans les fameuses harangues, sont contemporains. Salluste était dévoué à César; il écrivait, d'ailleurs, pour faire de l'art, plutôt que pour servir la vérité. Comme ennemi de Cicéron, il n'est pas trop défavorable à Catilina, bien qu'il affecte d'être moral en blâmant ses vices. Cicéron est un procureur royal, qui veut trouver les accusés coupables. Si nous avions l'histoire de son consulat et ses lettres de cette époque, nous y puiserions des renseignements beaucoup plus exacts que dans ses harangues passionnées. Les modernes philologues contestent l'authenticité des Catilinaires; tantôt dans une, tantôt dans toutes, ils signalent la mauvaise latinité, la médiocrité de l'art, et les considèrent comme une œuvre de rhéteur. Les excès de la critique nous inspirent du dédain, en nous dépouillant de l'admiration que nous avons rapportée de nos études scolaires. Peut-être encore les harangues que nous possédons ne sont pas celles que Cicéron a prononcées, quoiqu'on sache qu'il avait introduit dans le sénat les sténographes pour recueillir les procès-verbaux. Quoi qu'il en soit, elles témoignent d'une si grande connaissance des faits spéciaux, des usages, des lois, et concordent si bien avec d'autres passages de Cicéron dans ses discours

Il est beau, certainement, de pouvoir se décerner de pareils éloges, et l'homme qui souffre de l'ingratitude de ses concitoyens éprouve surtout le besoin de les exprimer; mais on les pardonne difficilement, et Cicéron, à force de les répeter, irritait l'envie, d'autant plus que la peur s'éloignait chaque jour davantage. Comme on le voyait tout fier d'avoir réuni sénateurs et chevaliers pour comprimer la démocratie, les envieux l'appe-

et ses lettres, qu'il serait absurde de les attribuer à quelque moine du moyen âge, ou à quelque rhéteur postérieur. Qu'on en fasse honneur à Tiron, le célèbre affranchi et secrétaire de Cicéron, qu'en résultera-t-il? la conception artistique pourra en souffrir, mais leur mérite historique restera le même.

Cicéron présente Catilina comme un monstre dans les *Catilinaires;* mais il l'embellit dans le discours *Pro Rufo :* « Vous n'avez pas oublié qu'il eut, « sinon la réalité, mais l'apparence des plus grandes vertus. Il s'entourait « de méchants; mais il affectait d'être dévoué aux personnes les plus estima- « bles. Avide de plaisirs crapuleux, il se livrait avec non moins d'ardeur au « travail et aux affaires. Le feu des passions brûlait son cœur; mais il aimait « également les fatigues de la guerre. Non, je ne crois pas qu'il ait jamais « existé sur terre un mélange de passions et de goûts si différents et si con- « traires. Qui mieux que lui sut plaire aux personnages les plus illustres? « Quel citoyen joua parfois un rôle plus honorable? Rome eut-elle jamais un « ennemi plus cruel? Qui se montra plus dissolu dans les plaisirs, plus dur « à la fatigue, plus avide dans le pillage, plus généreux dans ses libéralités? « Mais ce qu'il y avait en lui de plus admirable, c'était le talent qu'il déployait « pour attirer une foule d'amis qu'il s'attachait par toutes sortes de complai- « sances, en partageant avec eux tout ce qu'il possédait, en les obligeant de « son argent, de son crédit, de la fatigue de son corps, d'un crime même et « de son audace. Il savait dominer son naturel, l'approprier à toutes les cir- « constances, le plier, le tourner et le retourner dans tous les sens; être sé- « rieux avec les gens austères, joyeux avec les amis de la gaîté, grave avec « les vieillards, aimable avec les jeunes gens, audacieux avec les scélérats, « dissolu avec les libertins. Grâce à ce caractère flexible et accommodant, il avait « groupé autour de lui des hommes pervers et hardis, comme aussi des ci- « toyens vertueux et fermes, avec les dehors d'une vertu affectée... Avoir été « son ami est une faute commune à un grand nombre et même aux plus « honnêtes. Le croyant bon citoyen, partisan des hommes honorables, ami « dévoué et fidèle, j'ai failli moi-même être trompé par lui. »

Outre les historiens, Saint-Évremond, Saint-Réal, Mably, Gordon, Montesquieu, la Harpe, Vauvenargues, Napoléon (*Mémoires de Sainte-Hélène*, 22 mars 1816), ont fait des réflexions divergentes sur la conjuration de Catilina. Sérant de la Tour en a fait une bonne histoire; sans parler de celle, faible d'ailleurs, d'un anonyme, il en a été publié une complète par Prosper Mérimée, *Études sur l'histoire romaine*. Crébillon et Voltaire en France, Ben Johnson en Angleterre, en ont tiré des sujets de tragédie, et Giambattista Casti, un drame bouffon. Goucout, qui naguère a traduit en français les *Catilinaires* de Salluste, a cru devoir protester qu'il ne faisait allusion à aucun fait moderne.

laient le troisième roi étranger depuis Tatius et Numa, et n'attendaient que le moment et le lieu favorables pour lui faire expier les triomphes de sa vanité.

CHAPITRE XXV.

LES HISTORIENS. — CÉSAR. — PREMIER TRIUMVIRAT. — EXPÉDITIONS DANS LES GAULES. — LES PARTIS.

L'historien qui regarde comme son premier devoir de découvrir et de manifester la vérité, et pour lequel la vérité est le premier besoin, après être sorti des temps où il marchait à tâtons au milieu de rares documents, ne rencontre pas de moindres difficultés dans l'époque splendide de la littérature romaine, toutes les fois qu'il veut expliquer, analyser ce que les anciens ont décrit. Il ne faut pas que les modernes espèrent jamais d'atteindre à la beauté artistique des anciens, à laquelle, d'ailleurs, ils sacrifient tout, même la vérité; en effet, ils se préoccupent, non de l'exactitude de ce qu'ils disent, mais de la manière de le dire. Et, lorsqu'on veut appliquer la raison et l'intelligence à leurs travaux, on s'égare dans un labyrinthe de contradictions, que l'on rencontre à la fois parmi les divers narrateurs, dans les récits de chacun, le caractère humain et la nature des choses; il faut y ajouter l'ignorance où nous sommes des mœurs et des conditions d'une société si différente de la nôtre, cause évidente d'une grande obscurité.

Pour les premiers Romains, l'histoire n'était pas l'art d'exposer les faits, mais une tradition recueillie dans l'intérêt des enfants, une philosophie pratique, le modèle de la vie, des faits civils et militaires, des vertus du citoyen et de l'homme. Elle conserva toujours le caractère de leçon, d'enseignement; de là, un choix dans les événements, qu'elle tait, expose au grand jour ou couvre d'une ombre selon qu'il est besoin; de là, ces harangues de personnages, dans lesquelles sont exposés les faits et leur raison. Avides d'émotions politiques, et déterminés par la valeur morale de l'individu plus que par le jugement historique, les Latins manquent du calme qui fait la grandeur des Grecs. Gracchus, Sylla, Marius, et plus tard Lépidus, César, Pompée, furent les idoles ou les démons des partis; la renommée exagérait donc leurs

actes, et défigurait leurs intentions. Les personnages qui nous ont laissé des mémoires, n'ont pas même eu la pudeur de rendre leur récit vraisemblable, et de masquer la calomnie ou l'adulation. Les auteurs qui faisaient profession d'écrire l'histoire n'avaient pas la vérité pour but, mais la rhétorique ; ils puisaient dans les autres livres, traduisaient les écrivains grecs, et recueillaient de la tradition, non les faits authentiques ou les plus vraisemblables, mais ceux qui entraient dans leur cadre arrêté d'avance, et servaient le mieux les exigences de l'art.

Caius Crispus Sallustius, sénateur, fils d'un habitant d'Amiterne devenu citoyen romain dans la dernière émancipation, nous a laissé le récit de la guerre de Jugurtha et de la conjuration de Catilina. Mais, comme acteur, il saisit l'occasion d'en faire une satire, et, dès lors, il dispose les hommes et les choses de manière à pouvoir mettre en relief leur côté ridicule. Le peuple était avili et corrompu, le sénat vénal, et les chevaliers spéculaient sur les larmes et la justice; la république ne recevait plus l'impulsion de ses propres institutions, mais du mérite de quelques personnages qui aspiraient à la dominer : Caton par les lois, Cicéron par la parole, Crassus par l'or, Pompée par la popularité, César par les armes; tel était le spectacle qui s'offrait à son pinceau, et dans lequel son intelligence découvre les vices qui rendirent possible un Catilina, et préparèrent à Rome, dans le faible Jugurtha, un adversaire aussi redoutable que le grand Annibal.

Ce qui reste de lui nous fait regretter davantage ce qui est perdu, tant il y a de vigueur dans ses caractères, de sobriété dans ses ornements, d'*immortelle concision*, de puissance dans son style, qu'il enrichit des mots déjà vieillis de son temps, de transpositions hardies et de phrases tout à fait grecques (1). On dirait que, par ces innovations, il se fût proposé de ramener sa patrie aux anciens temps. Cette tentative est encore plus évidente dans ses œuvres, où il ne cesse de louer les hommes d'autrefois, qui, sobres et religieux, décoraient les temples par leur piété, leurs maisons par la gloire, et n'enlevaient aux vaincus que le pou-

(1) « Et verba antiqui multum furate Catonis
Crispus romana primus in historia.
(MARTIAL.)

Quintilien cite pour exemple de grécisme *vulgus amat fieri*. Suétone, dans les *Vies des grammairiens*, rapporte que Salluste fit recueillir par le philologue grec Attéius des archaïsmes et des anecdotes pour les semer dans son récit.

voir de nuire; tandis que, depuis, la victoire de Sylla avait habitué à toutes les mollesses, à chercher par mer et par terre les mets les plus délicats, à dormir avant le temps du sommeil, à substituer à l'économie, au désintéressement, à la pudeur, la débauche, l'avidité, l'effronterie.

A l'entendre, ne dirait-on pas un Fabricius, un Cincinnatus? mais sa vertu n'est que de l'acrimonie contre les oligarques, et le mépris d'une intelligence éclairée pour l'infamie de sa propre conduite; nous savons, en effet, qu'il fut un libertin effréné. Le rival, pour le luxe, de ce Lucullus auquel il dédia ses ouvrages, il fit construire des palais à Rome et dans la campagne. Les jardins somptueux qui conservèrent son nom couvraient une grande partie de la vallée qui sépare le Quirinal de la colline opposée (*collis Hortulorum*); plus tard ils furent jugés dignes d'être le séjour des empereurs. On a déterré de ces jardins le groupe du *Faune* et le *vase Borghèse*, et les fouilles, dans sa maison de Pompéi, ont produit une foule d'objets précieux et d'un travail exquis. Surpris par Milon en flagrant délit d'adultère avec Fausta, il fut condamné à la fustigation et à l'amende (1). Dans la guerre contre Jugurtha, il entassa des trésors; nommé gouverneur de la Numidie, il la ruina par les concussions et la violence; après ces méfaits, il compta un million à César pour acheter un complice illustre. Pour le connaître, il suffira de dire que, dans une ville aussi corrompue, son nom fut rayé du registre des sénateurs. Outre les inexactitudes matérielles de temps et de faits, il nous laisse ignorer le but de Catilina, et les moyens employés par cet homme souillé de toutes les infamies, pour entraîner l'Italie entière; cependant, même au milieu de ses reproches, il lui dresse un piédestal, tandis qu'il se contente, pour tout éloge, d'appeler Cicéron un excellent consul et un bon parleur : mais il fut l'ennemi du dernier, et peut-être le complice du premier.

59 av. J.-C. 18 après. Tite-Live, né à Padoue, le meilleur narrateur qui existe dans toutes les langues, forme de son ouvrage un poëme, dans lequel il n'expose que les faits qui peuvent l'embellir et les circonstances qui se prêtent le mieux à l'effet. Lorsque les historiens, les orateurs et les poëtes gémissent sur la décadence de Rome, Tite-

(1) Tutior at quanto merx est in classe secunda!
Libertinarum dico, Sallustius in quas
Non minus insanit, quam qui mœchatur...
(HORACE, *Ep.* II, 46.)

Live, bien qu'il reconnaisse les vices présents, décrit la route qu'elle a parcourue pour arriver à tant de grandeur (1); mais, ébloui par l'éclat de sa gloire, qu'il croit éternelle, il ne discerne plus ni la vertu ni la justice; il dissimule oppressions et perfidies, ou, s'il ne le peut, il les atténue en exagérant les torts des vaincus. Il met au nombre de leurs obligations celle de croire à l'origine divine de Rome quand elle la proclame (2); il se montre moins homme que citoyen, et laisse derrière lui, sous ce rapport, les autres historiens du paganisme. Il sent le doute, mais ne s'en inquiète pas; la discussion ferait tache à la magnificence. Il sait les fables des temps primitifs, et les expose sans les affirmer ni les combattre (3); il a devant lui des archives immenses, et n'a qu'à monter au Capitole pour interroger les anciennes inscriptions; mais il n'en prend nul souci, parce qu'elles ne fourniraient pas un seul ornement à son tableau. Il cite les auteurs anciens : mais il ne porte qu'un examen superficiel dans leurs assertions; au lieu d'en déduire la vérité précise, il n'y cherche que la matière de quelques phrases de rhéteur. Il trouve plus commode de copier, et souvent de traduire Polybe, non sans tomber quelquefois dans de graves erreurs (4). Le merveilleux est plus

(1) *Ad illa mihi pro se quisque acriter intendat animum, quæ vita, qui mores fuerint, per quos viros, quibusque, domi militiaque, et partum et auctum imperium sit; labente deinde paullatim disciplina, veluti desidentes primo mores sequatur animo; deinde ut magis magisque lapsi sint, tum ire cœperint præcipites, donec ad hæc tempora, quibus nec vitia nostra nec remedia pati possumus, perventum est.* Præfatio.

(2) *Ea belli gloria est populo romano, ut, quum suum, conditorisque sui parentem Martem ferat, tam et hoc gentes humanæ patiuntur æquo animo, quam et imperium patiuntur.* Ibid.

(3) *Quæ ante conditam, condendamque urbem, poeticis magis decora fabulis, quam incorruptis rerum gestarum monumentis traduntur, ea nec affirmare nec refellere in animo est... Datur hæc venia antiquitati, ut, miscendo humana divinis, primordia urbium augustiora faciat.* Ibid.

(4) Il fait aller un légat romain vers les Étoliens *aux Thermopyles*, changeant le sens du texte de Polybe, ἐπὶ τὴν τῶν Θερμικῶν σύνοδον, qui indique la ville des Thermes en Étolie. Il dénature un traité avec les Macédoniens, rapporté exactement par Polybe. Il donne deux traditions sur la mort de Pléminius, en expliquant pourquoi il préfère l'une d'elles; puis il adopte l'autre, sans s'inquiéter de la première. Il raconte deux fois le triomphe de Fulvius Nobilior, avec des termes presque identiques. Nous laissons de côté les erreurs de date et sa négligence ordinaire à indiquer ses autorités. Néanmoins, il cite souvent les documents, comme, par exemple, les traités d'alliance ou de paix (liv. XXI, 2; XXIII, 33; XXVI, 24; XXIX, 11, 12; XXX, 37; XXXIII, 30;

poétique, et les prodiges sont une source féconde de poésie, comme le sentiment de la magnificence romaine, les éloges des patriciens, les longs discours, et l'affectation à croire aux causes divines plus qu'aux causes terrestres.

Il est certain que l'histoire romaine sans les prodiges, les divinations et les augures, serait aussi incomplète que celle du moyen âge, si l'on omettait les moines et les miracles; Tite-Live, cependant, dépassa toute mesure dans ce genre, surtout à une époque où l'on ne croyait plus à rien. « Je sais bien, dit-« il, que l'indifférence des esprits forts qui ne croient pas que « les dieux aient rien prédit, exigerait que je m'abstinsse d'en « raconter les prodiges; mais, en écrivant les choses anciennes, « mon esprit en quelque sorte se fait ancien, et une certaine « religion me dit que les faits, que des personnes très-sages ont « cru devoir accepter comme véridiques, sont dignes d'être rap-« portés dans mes Annales (1). » Les détails sur la forme du gouvernement répugnent-ils à la grandeur de ses tableaux, il les néglige, à moins qu'il ne soit tenu de raconter les troubles d'où sortirent l'égalité et la liberté. Au milieu du récit de la guerre punique, il s'interrompt pour se mêler aux débats soulevés à l'occasion du luxe par la loi Appia; il s'excuse presque de cette digression (2). Il juge les faits selon l'esprit du parti qu'il embrasse; il ne sait point comprendre et révéler les peuples ou les temps d'après le caractère de chacun; mais il les modèle tous sur un type préconçu, et ses personnages sont toujours dans l'idéal, soit pour les vices, soit pour les vertus. Il incline vers la république, ou, pour mieux dire, vers l'ancienne aristocratie, ce qui fait qu'Auguste l'appelait *mon pompéien;* d'ailleurs, c'était la mode, et cetteopinion représentait l'inoffensif libéralisme du monde éclairé. Il est pourtant sans fiel contre les nouvelles formes politiques, et cher-

XXXVIII, 9, 38); les fastes et les annales des magistrats; les livres lintéens déposés dans le temple de Monéta (IV, 7; XIII, 20, 23; IX, 18; X, 38; XXXIX, 52); les inscriptions de statues, de tableaux, de trophées placés dans les temples (II, 33; IV, 20; VI, 29; X, 2; XL, 52; XLI, 28), les éloges funèbres et les titres des images des grands (IV, 16; VIII, 40); les lois, les plébiscites et les sénatus-consultes; les lettres de rois, de généraux ou de magistrats provinciaux. La découverte du sénatus-consulte des Bacchanales atteste qu'il l'avait lu, puisqu'il emploie souvent les mêmes expressions.

(1) *Inter bellorum magnorum... curas, intercessit res parva dictu, sed quæ studiis in magnum certamen excesserit.* Au commencement du livre XXXIV.

(2) Livre LXIII, c. 13.

che même à dissimuler ses propres sentiments, à réconcillier les citoyens avec l'ordre de choses actuel. La monarchie lui plait, mais à condition qu'elle respectera la légalité. En conséquence, il qualifie de justes les six premiers rois de Rome, et de tyran le septième, pour n'avoir pas consulté le sénat et s'être mis au-dessus de la volonté générale; « mais il n'est pas douteux, « ajoute-t-il, que ce Brutus, qui acquit tant de gloire par l'ex- « pulsion d'un tyran, aurait bouleversé la république, si, par « un désir prématuré de liberté, il eût arraché le sceptre à l'un « des monarques précédents (1). » Il n'accorde pas même à ce Brutus, le fondateur de la république, une seule des louanges qui terminent les biographies de tous ses héros, précaution inspirée par Auguste, sous lequel il écrivait. Et pourtant cette continuelle exaltation de Rome inspira des soupçons dans un moment où un empereur se substituait à la patrie; c'est peut-être à cette cause qu'il faut attribuer la rareté de ses livres. Métius Pompéianus en extrayait des harangues qu'il récitait dans les rues de Rome, et qui le firent condamner à mort par Domitien. De ses livres, peut-être au nombre de cent quarante-deux, il n'en reste que trente-cinq, et qui même ne se suivent pas. Avec toute la seconde décade, il manque la narration des derniers temps de la république, c'est-à-dire de ceux où nous sommes parvenus; ces ruines, cependant, sont le plus auguste monument qu'on ait jamais élevé à la grandeur d'une nation.

Maintenant que nous connaissons les historiens, les événements vont prendre une tout autre physionomie, lorsque nous les confronterons avec les orateurs, les lois ou quelque fragment des mémoires contemporains. La rhétorique joua toujours un grand rôle dans les faits des Romains; mais, au lieu de s'appliquer à mettre le vrai en lumière, à démasquer le faux, elle n'aspire qu'à triompher dans une affaire, dans une cause. Le peuple accourait au forum pour entendre les harangues, comme nous au théâtre; il se délectait aux belles paroles, aux périodes arrondies, aux historiettes, aux facéties, à la riche diction, aux artifices de l'orateur qui savait obscurcir la raison et déguiser la vérité. Sans souci de la vérité, il applaudissait, huait, s'amusait, sauf à ne pas croire. Et pourtant ces morceaux d'éloquence ont passé dans l'histoire comme des peintur s réelles de

(1) Livre II, c. 1.

caractères ; nous jugeons Caton, Pompée, Antoine d'après les déclamations des rhéteurs, et de Cicéron, le plus illustre, sans nous rappeler qu'il a, selon ses convenances, des conclusions différentes dans d'autres écrits, et surtout dans ses lettres, qui sont le document le plus important sur cette époque. Ces lettres, qui révèlent l'homme tel qu'il se montrait à ses amis, avec ses peurs, ses vertus, ses espérances, ses faiblesses, avec les mille détails que l'amour-propre aurait dissimulés si l'auteur avait cru qu'ils pouvaient tomber sous les yeux des étrangers, n'étaient pas destinées à la postérité. Cicéron et ses amis les écrivaient sous l'impression des événements, et comme les événements avaient une grande importance, on est heureux d'y saisir les nuances de caractères qui échappent à l'historien, de se familiariser avec les pensées et le langage des contemporains les plus célèbres. Réunis dans le sentiment d'une douleur commune, ils exposent leurs souffrances particulières dans les malheurs publics et le regret de n'être plus rien sous César, ou bien ils se plaignent d'être suspects et persécutés par les vengeurs de la victime de Brutus.

Comme il arrive dans les époques laborieuses, beaucoup de personnages, entre autres Sylla, Lutatius Catulus, Æmilius Scaurus, Vipsanius Agrippa, Lucullus, écrivirent leurs mémoires, mais dans la langue grecque ; car, dit Cicéron, tout le monde lit les choses grecques, tandis que les œuvres latines ne sortent pas de leurs étroites limites. Malheureusement ces mémoires, sauf les précieux commentaires de César, ont tous péri.

Un siècle environ après J.-C., Plutarque, à l'aide de matériaux qui ont disparu depuis, compila en grec les vies de quelques grands hommes ; mais ces matériaux, il les rassemble sans les fondre, sans les confronter, sans en concilier les antinomies, et souvent même il méconnaît leur signification. Outre sa préoccupation du style classique plus que des choses, il tend moins à découvrir la vérité qu'à dépeindre des caractères et les passions humaines ; il n'examine pas la valeur des témoignages, se trompe sur les époques, ignore les lieux. Laissant à d'autres le soin de le recommander comme écrivain moral, nous ne croyons pas qu'on puisse retrouver dans ses tableaux la figure naïve de ses héros, qu'il ne comprit pas lui-même, parce qu'il ne savait pas s'identifier avec les temps ; il peint César et Pompée bien différents de ce qu'ils sont dans l'histoire. Les songes, les bons mots, mais non la vie publique, voilà ce qu'il raconte de Cicéron, dont

il n'avait pas lu les harangues, puisqu'il ignorait la langue latine; il attribue à des causes superstitieuses les événements les plus mémorables, accumule les prodiges et les augures, comme une femmelette n'oserait pas le faire aujourd'hui; étranger à la politique, il ne trouve d'habitude la raison des faits que dans la volonté des Dieux, machine métaphysique qui peut agrandir la conception de l'histoire générale, mais qui enlève aux histoires particulières la dignité et l'instruction.

Avec de pareils éléments, il est difficile, dans l'exposition de la dernière époque républicaine, d'arriver à un résultat qui satisfasse la raison, quoiqu'on saisisse les points essentiels des événements, et qu'on élimine les incidents partiels toutes les fois qu'ils ne viennent pas en aide à ce qui importe le plus, la révélation de l'état social. Pour n'être pas toujours aux prises avec nos auteurs, et préserver la bonne foi de nos lecteurs dans les passages où notre récit a des allures franches et dogmatiques, nous les prévenons que l'histoire qui nous été transmise par les classiques anciens, et que les classiques modernes ont traduite, n'a pas de fondements plus solides qu'un roman historique, sauf qu'elle remonte à deux mille ans; bien plus, une foule de faits ne sont expliqués que par les faits postérieurs et l'expérience politique d'autres temps. Si parfois nous nous écartons du mode conventionnel de raconter ces faits, et, plus souvent, de leur habituelle appréciation, qu'on ne suppose pas que nous sommes déterminé par la manie des paradoxes; pourrait-on taxer d'orgueil notre divergence, lorsqu'on traverse un terrain si peu solide encore, et sur lequel la critique a fait beaucoup de ruines sans reconstruire dans la même proportion? et cette critique, pourtant, si elle joignait à l'audace le respect, à l'imagination l'érudition, à l'analyse la synthèse, serait la gloire de notre époque.

Pompée, occupé en Asie contre Mithridate, n'avait pris aucune part dans les troubles qu'avait suscités Catilina; mais son retour en faisait craindre de nouveaux. En effet, la loi Gabinia lui avait conféré une autorité qu'aucun général n'avait obtenue jusqu'alors; les patriciens se plaignaient avec raison, en disant que Sylla, par la violence, n'avait pas usurpé autant de pouvoir, et que la république désormais n'était qu'une monarchie.

Nous avons déjà dit que le pouvoir public était réparti entre plusieurs magistrats, contenus les uns par les autres : antagonisme qui prévenait les excès, mais rendait l'accord difficile. Maintenant les commissions extraordinaires avaient fait dispa-

raître toute espèce d'équilibre; pour sauver la république, on ne connaissait que la ressource de la confier à un seul homme : dès lors elle n'existait plus, et chacun pouvait la dominer. Telle était l'ambition de Pompée; mais il la dissimulait, et, lorsqu'il apprit qu'on le chargeait de combattre Mithridate, il s'écria : « Eh quoi! jamais un peu de repos! ne pouvoir jamais « vivre tranquille avec ma femme! Heureux celui dont les jours « s'écoulent dans l'obscurité! » Puis, au moment où l'on craignait qu'il ne conduisît contre la république l'armée dont il avait acheté le dévouement avec l'argent de la république, il la congédia. Loin de déployer le luxe de Lucullus et des autres généraux qui revenaient d'Asie, il traversa en simple particulier les villes de la Grèce, dont il écoutait les philosophes, et l'Italie, dans l'appareil le plus modeste; mais il reçut partout de vifs témoignages de gratitude, et de nouvelles forces venaient à chaque instant grossir son cortége pour l'accompagner à Rome. Ses victoires, son caractère, la splendeur des jeux qu'il donna, les torts même de sa femme Mutia, qu'il fut obligé de répudier, tout contribuait à le rendre l'idole de la cité; mais, pour *syllaniser* (1), comme il aurait pu le faire sans difficulté, surtout dans l'état d'existence précaire où se trouvait la république, il lui manqua, non la volonté, mais l'audace.

La fortune lui avait épargné ces dures épreuves qui donnent à l'homme une trempe vigoureuse; tout jeune encore, des louanges intempestives lui donnèrent le titre d'*imperator*. Lorsqu'il tomba malade, il y eut deuil public, et sa guérison fut accueillie par des prières et des réjouissances générales; il se crut donc nécessaire à la patrie, à la liberté, au peuple, aux chevaliers, au sénat, qui, de temps à autre, se jetaient dans ses bras, parce qu'ils sentaient qu'ils pourraient s'en débarrasser aussitôt qu'ils n'en auraient plus besoin. Ambitieux des apparences plutôt que de la réalité, à l'exemple de Sylla, il s'éloigna du gouvernement, dont il ignorait le mécanisme; au lieu de fréquenter le forum, d'accuser, de défendre, d'assister les clients, moyens ordinaires d'influence, il se dérobait aux regards publics, ou ne se montrait qu'avec un cortége inconvenant, comme s'il eût voulu tenir à distance les familiarités des ci-

(1) Je forme ce mot d'après l'exemple de Cicéron, qui (*Ad Atticum*, liv. IX, ép. 10) écrivait : *Hoc turpe Cneius noster biennio ante cogitavit, ita syllaturit animus ejus, et proscripturit.*

toyens; il croyait honorer ceux qu'il voulait bien appeler ses amis, et les traitait en protecteur. Il attendait toujours que Rome vînt le chercher comme son unique refuge. Mais la liberté a ses délicatesses; elle veut qu'on lui ravisse ses faveurs, pour s'épargner la honte de les avoir prodiguées. Or cette audace, je dirai mieux, l'impudence nécessaire pour dominer les partis, Pompée ne l'eut point; il introduisit quelques réformes, mais qu'il exhumait du passé, et que le peuple réclamait. Malgré d'immenses désirs, il n'osait rien faire; il créait les occasions, mais ne savait pas en profiter. Se faire attribuer des pouvoirs illimités, se laisser comparer à Alexandre le Grand, et répéter qu'il était le seul rempart de Rome, louvoyer entre les partis, corrompre le peuple par des largesses et mettre les suffrages à prix, n'était-ce pas aplanir le chemin de la tyrannie pour quiconque saurait y marcher mieux que lui? Il agissait comme ceux qui, en violant la constitution sans avoir la force de s'élever au-dessus d'elle, ne veulent pas obéir et ne savent pas commander : ennemis les plus funestes des républiques, dont ils tuent la liberté sans leur procurer le repos du despotisme.

Pompée demanda que le sénat ratifiât par un seul décret tout ce qu'il avait fait en Asie, et qu'on distribuât des terres à ses soldats; à sa grande surprise, il éprouva un refus. Il chargea un tribun de reproduire sa proposition devant le peuple; mais le souvenir des vétérans de Sylla souleva une opposition tumultueuse, et, lorsque le tribun arrêta le consul Métellus César, les sénateurs se levèrent à la fois, en disant : « Nous le suivrons tous en prison. » Pompée le fit relâcher. Ainsi il poussait lui-même les misérables à troubler la tranquillité publique, afin que les honnêtes gens lui offrissent le pouvoir suprême pour la rétablir. Il se lia avec un grand scélérat, Publius Clodius, auquel il fit obtenir le tribunat, ce qui mécontenta une foule de citoyens honorables, et ne lui laissa pour appui que les factions du forum.

Désormais toutes ses tentatives étaient combattues par des rivaux puissants : Lucullus, qui ne lui pardonnait pas de lui avoir enlevé en Asie des lauriers, prix de tant de fatigues; Cicéron, qui portait envie à sa fortune extraordinaire; Crassus, auquel il avait arraché le triomphe dans la guerre civile. Crassus avait tenu le parti de Marius, qui fit égorger son père et son frère; pour se venger, il passa dans les rangs de Sylla, ce qui lui valut d'énormes profits. Les biens confisqués qu'il avait achetés

durant les proscriptions, avaient élevé son patrimoine de trois cents à sept mille talents (quarante millions), sans compter les huit ou dix prodigués dans les distributions et les banquets; selon lui, pour être en droit de se dire riche, il fallait pouvoir entretenir une armée à ses frais. Il avait chez lui cinq cents esclaves, architectes et maçons; profitant des incendies et des démolitions, chose fréquente alors, il achetait les terrains, bâtissait et revendait avec bénéfice; il louait aussi ces esclaves comme ouvriers, et les autres, comme banquiers, écrivains, économes, cultivateurs. Losqu'il vit que Pompée voulait pour lui seul tous les succès militaires, il chercha la réputation dans une autre voie, bien que ses victoires sur Télésinus et Spartacus l'eussent enorgueilli. Sa maison était toujours ouverte à ses amis, qu'il traitait avec une frugalité de bon goût et une courtoisie enjouée; s'ils avaient besoin de suffrages pour arriver aux magistratures, il les aidait de son influence; il prêtait de l'argent sans intérêt; mais au jour convenu, il réclamait le payement avec une exactitude rigoureuse. Toujours en mouvement, il connaissait toutes les issues des offices, les dédales de la chicane, les brigues du forum, et mettait à la disposition de quiconque avait besoin d'un avocat sa médiation et sa rare éloquence. Lorsque César, Marc-Antoine, Cicéron, Hortensius, gardaient le silence, il se levait et parlait. Cette conduite lui avait attaché de nombreux clients, dont plusieurs, par attachement, l'accompagnèrent dans la guerre contre les esclaves; en temps de paix, ils lui servaient de bataillon volant. Fort de leur concours, et d'ailleurs d'un caractère facile, ni ami constant, ni ennemi irréconciliable, il faisait pencher la balance, dans les comices ou les tumultes, du côté où il se rangeait : raison excellente pour se faire courtiser.

Au milieu de la corruption de l'époque, s'élève comme un Romain du vieux temps, Caius Porcius Caton. Digne descendant de l'ancien censeur, il joignait à l'inflexibilité patricienne la rigidité des doctrines stoïques; il considérait comme vertu suprême le respect aux lois et aux traditions romaines, comme premier devoir l'accord et l'unité; il abhorrait les moyens termes dont s'accommode l'honnêteté d'un grand nombre. Tout jeune encore, les ambassadeurs des alliés italiens le prient d'intercéder en leur faveur auprès de son oncle Drusus; il ne répond pas. Ils insistent, même silence; ils le menacent de le jeter par la fenêtre, et l'y tiennent même suspendu : rien n'ébranle sa fermeté.

« Il est heureux, disent alors les ambassadeurs, qu'il soit « encore si jeune; sinon, notre demande serait infailliblement « repoussée. » Apprenant difficilement, mais n'oubliant jamais ce qu'il avait une fois appris, il eut le bonheur d'avoir pour maître Sarpédon, qui répondait à ses questions continuelles, non par des coups, mais par des raisons. Un jour qu'il vit emporter de la maison de Sylla des têtes d'hommes illustres, il dit à son maître : « Il ne se trouve donc personne pour tuer ce tyran? » Sur sa réponse, que Sylla était encore plus redouté que haï : » Et pourquoi ne me donnes-tu pas une épée, pour que je délivre la patrie? »

Il aimait tant son frère Cépion qu'à l'âge de vingt ans il n'avait jamais soupé sans lui, n'avait jamais voyagé, ne s'était jamais promené sur la place publique sans l'avoir à ses côtés. Il étudiait l'éloquence, mais n'en faisait point étalage; lorsqu'on lui disait que les citoyens blâmaient son silence, il répondait : « Il me suffit qu'ils ne blâment pas ma manière de vivre. » D'autres fois : « Je commencerai à parler quand je saurai dire des choses qui soient dignes d'être écoutées. » Pour imiter les anciens, il voyageait à pied tandis que son escorte le suivait à cheval; il accostait le premier venu pour s'entretenir familièrement avec lui. Dans sa préture, il traversait la place en simple tunique, et, nu-pieds comme un esclave, il allait siéger sur son tribunal. Toujours et partout d'une implacable sévérité, il reprenait indistinctement tout le monde, même à l'occasion de faits insignifiants. Il marchait droit dans son chemin, heurtant amis ou ennemis selon qu'ils défendaient la justice ou l'iniquité. Cicéron, habitué à louvoyer pour éviter les écueils que l'autre abordait de front, déplore son inflexibilité : « Il parlait, dit-il, comme s'il eût vécu dans la république de Platon, et non au milieu de la populace de Rome. » Il tourna même en ridicule, dans son discours pour Muréna, sa sévérité stoïque; mais Caton, après l'avoir entendu, se contenta de s'écrier : « Nous avons là un consul bien facétieux (1)! »

(1) Salluste fut protégé par César, tourmenté par Caton; or voici comment il en parle : « Après que la ville se fût corrompue par le luxe et l'oubli des devoirs, de longtemps, comme rendue stérile, elle ne produisit aucun citoyen de grandes qualités; mais, selon moi, Porcius Caton et Jules César furent doués de grandes vertus, quoique de mœurs différentes. Presque égaux par la naissance, l'âge et l'éloquence, ils eurent même gloire et même magnanimité. César était renommé par ses bienfaits et ses largesses; Caton,

Aux jeux floraux, le peuple voulant demander une danse obscène, attendit qu'il fût sorti du théâtre : témoignage qui prouve combien il était au-dessus de la corruption générale. On disait proverbialement : « Je ne le croirais pas, quand même Caton l'affirmerait. » Il fit tellement honte au misérable Clodius que ce dernier sortit de Rome ; comme il était remercié de ce service par Cicéron, il lui répondit : « Remerciez-en la ville, car je n'agis que dans son intérêt. » Appelé à la questure, il fit de cette charge, qui n'était recherchée avant lui que pour avoir l'occasion de dilapider, une magistrature honorable ; il acquitta les dettes du trésor envers les particuliers, mais exigea jusqu'à la dernière obole les sommes dues à l'État par les particuliers. Ayant trouvé les quittances des sicaires et des espions aux gages de Sylla, il les dénonça et les contraignit à restituer l'argent qu'ils avaient reçu. Dans sa candidature au consulat, il dédaigna d'avoir recours aux brigues ordinaires, et fut repoussé ; à cette occasion, Cicéron le blâma de n'avoir pas fait tous ses efforts pour obtenir un poste où il pouvait rendre des services à la république, qui avait besoin d'un homme tel que lui. Une autre fois, étant sorti de la ville, il rencontra Métellus Népos, homme déconsidéré, qui venait briguer le tribunat ; il revint sur ses pas, se porta lui-même candidat, et jura d'accuser quiconque donnerait une obole pour acheter des votes.

Métellus Népos, créature de Pompée, demandait qu'on le rappelât avec l'armée pour apaiser la ville, alors agitée par Catilina ; mais Caton, s'apercevant qu'on voulait rendre Pompée tout puissant à force de le présenter comme nécessaire, employa d'abord la douceur pour dissuader Métellus, puis jura qu'il ne laisserait jamais passer la loi. En vain sénateurs et parents s'in-

par l'intégrité de sa vie. L'un s'illustra par la douceur et l'affection, l'autre par la sévérité. César acquit de la gloire par ses dons, ses faveurs, sa clémence ; Caton, sans faire aucune libéralité. Celui-là fut le refuge des misérables ; celui-ci, le fléau des méchants. On louait la courtoisie du premier, et la constance du second. César s'était proposé de travailler, de veiller, de négliger ses propres affaires pour s'occuper de celles de ses amis, de ne refuser aucune chose qui pouvait être donnée ; il ambitionnait un grand commandement, une armée, une nouvelle guerre pour déployer ses talents : Caton n'eut en vue que la modestie, l'honneur et surtout la sévérité ; il ne luttait pas de richessses avec les riches ou de complots avec les factieux, mais de courage avec les braves, de retenue avec les gens modestes, de désintéressement avec les hommes généreux ; et la gloire lui venait d'autant plus qu'il la recherchait moins. »

terposent, en vain il trouve le forum rempli de gens armés et de gladiateurs; il s'avance avec intrépidité, arrache les tablettes des mains de Métellus, et, comme il s'obstinait à parler, il lui ferme la bouche. Métellus fait signe aux assassins; les citoyens s'enfuient, et Caton reste exposé aux pierres et aux bâtons; enfin, on vient à son secours, il monte à la tribune, et se félicite avec le peuple de n'avoir point écouté le tribun factieux et meurtrier de la liberté.

Mais sa vertu était doctrinale : il voyait Rome, non l'humanité; le devoir imposé par la loi, non celui que dicte la nature. Il faisait trafic d'esclaves et de gladiateurs; il céda Marcia, sa femme, à l'opulent Hortensius, et la reprit quand elle fut devenue riche; il poursuivit Métellus de satires violentes, parce qu'il l'avait devancé auprès d'une autre femme dont il voulait faire son épouse. C'est ainsi que, chez les anciens, les vertus étaient vacillantes ou ne brillaient que par intervalles. En outre, son attachement au passé l'empêchait de comprendre les améliorations dont le présent avait besoin, et qu'il était en mesure de recevoir; mais, en s'obstinant à traîner l'humanité à la remorque, au lieu de la pousser dans la voie du progrès, il réussit quelque temps à ralentir le mouvement qui, trop précipité, aurait pu la bouleverser.

Tous ces personnages étaient dépassés de bien loin par Jules 100
César, un des plus grands hommes de l'antiquité. En général on faisait peu de cas de ce jeune homme, pâle, atteint d'épilepsie, qui s'enveloppait avec une négligence affectée dans sa toge pendante; mais sa taille vigoureuse, son œil d'aigle, l'expression de son visage qui inspirait au besoin l'effroi ou l'affection, sa remarquable aptitude dans tous les exercices du corps ou de l'esprit, et une certaine fierté naturelle, révélaient l'homme capable de fortes résolutions et d'actes énergiques. Il n'y avait pas un soldat plus robuste que lui, ou qui, mieux que lui, pût dompter les chevaux, supporter les ardeurs du soleil, le froid, la faim, nager, et faire des courses de cinquante milles dans un jour : activité prodigieuse, qui croyait n'avoir rien fait, tant qu'il lui restait quelque chose à faire (1); intelligence facile, profonde, nourrie de fortes études; persistance invincible, qui se manifesta au début de sa carrière, lorsque, se rendant aux

(1) *Monstrum activitatis;* CICÉRON. *Nil actum credens si quid super esset agendum.* LUCAIN.

élections, il dit à sa mère : « Aujourd'hui tu me reverras pontife ou exilé. » De bonne heure, ses amis lui persuadèrent que le premier poste était le seul qui lui convenait. Et cette aspiration n'avait rien de téméraire pour César, lui qui se vantait de descendre de Vénus par sa mère, et d'Ancus Martius par son père : il croyait donc à la fatalité, et plutôt que de compromettre son autorité, il exposait sa vie dans toutes les rencontres.

A l'âge de dix-sept ans, il osa désobéir à Sylla, qui voulait lui faire répudier Cornélie, fille de Cinna; le dictateur sanguinaire le proscrivit; puis, sur les prières des nobles et des vestales, il le gracia. « Mais, dit-il, dans ce garçon mal accoutré vous trouverez plusieurs Marius. » Il devinait le coup décisif que César devait porter à l'aristocratie. Soit qu'il dédaignât le pardon ou qu'il s'en défiât, César passa en Asie. Tombé dans les mains des pirates, loin de se montrer effrayé, il les menaçait, et se comportait avec eux, non comme leur prisonnier, mais comme leur chef; il leur lisait ses compositions littéraires, et les taxait de mauvais goût, parce qu'ils n'en comprenaient pas le mérite. Ils avaient fixé sa rançon à vingt talents : « C'est trop peu, leur dit-il, vous en aurez cinquante; mais, une fois libre, je vous ferai mettre en croix. » Il tint parole. Dans toutes les circonstances, il déploya le même courage.

Dans la vie privée, dissolu, audacieux, aimé des femmes qu'il séduisait pour utiliser leur influence sur Rome dépravée, coureur d'aventures comme tous les jeunes patriciens d'alors, d'une prodigalité sans égale, il vendait ou empruntait pour donner et se faire des amis; ses profusions furent si grandes qu'avant d'avoir obtenu aucune charge il devait mille trois cents talents (sept millions et demi). Les dettes furent la cause de sa première fortune : en effet, dans sa candidature au grand pontificat, il fit d'énormes emprunts, qui lui servirent pour acheter les votes des pauvres; or les riches lui prètèrent un concours actif, dans l'espoir que ce poste élevé lui fournirait les moyens de se libérer. Sa principale habileté consistait, d'ailleurs, à faire de l'argent à tout prix, non pour accumuler, mais parce qu'il sentait la vérité de la méprisante exclamation de Jugurtha; il disait : « Il y a deux moyens pour obtenir, conserver et accroître les commandements : l'argent et les soldats (1). »

(1) Χρηματοποιὸς ἀνὴρ ἐγένετο, δύο τε εἶναι λέγων τὰ τὰς δυναστείας παρασκευάζοντα καὶ φυλάσσοντα καὶ ἐπαύξοντα, στρατιώτας καὶ χρήματα. DION, XLII, 49.

Estimé des nobles à cause de sa naissance et de ses mœurs, il fut cher au peuple comme neveu de Marius; en effet, il se déclara l'adversaire des partisans de Sylla, et débuta dans la carrière en accusant de concussion Dolabella, ex-gouverneur de la Macédoine, personnage consulaire et triomphateur. Dolabella avait assez volé pour trouver des défenseurs; Quintus Hortensius et Aurélius Cotta, avocats célèbres, le firent absoudre. Mais les hommes instruits admiraient l'esprit et le savoir du jeune César; le peuple applaudit à l'homme courageux qui soutenait la cause de la justice contre les sicaires de Sylla, bien qu'ils eussent obéi aux ordres du dictateur; les Grecs et les autres provinciaux espérèrent qu'il se ferait le défenseur de l'humanité contre la tyrannie privilégiée de Rome.

Génie organisateur comme Sylla, il imagina un système tout différent : l'un voulait ressusciter un passé mort à jamais, l'autre plongeait dans l'avenir, à la poursuite des faits réalisables; l'un excluait tout ce qui n'était pas romain, l'autre embrassait tous les éléments que le monde barbare pouvait fournir à la vieille civilisation; il reculait les barrières de la jalouse cité romaine, qui bientôt, par l'empire et le christianisme, devaient être ouvertes à toutes les nations. Il aida les colonies latines à recouvrer les droits dont le dictateur les avait dépouillées; les barbares et les esclaves étaient aussi l'objet de son attention. Fallait-il réprimer des abus, demander des réformes, c'est à lui qu'on s'adressait; il embellissait les cités lointaines; comme édile, il dépensa, prodigua même outre mesure, et répara la voie Appienne presque entièrement à ses frais. Il multiplia les fêtes et les distributions; afin que l'on pût voir commodément les jeux Mégalésiens, il fit construire un vaste théâtre en bois avec des siéges. Cette attention, jointe à la splendeur du spectacle, lui valut au plus haut degré la faveur populaire; une autre fois, il offrit trois cents couples de gladiateurs, mais il ne laissa point aux spectateurs l'atroce satisfaction de les voir expirer.

Bien que les femmes romaines, révérées dans la famille, ne fussent rien dans la cité, selon l'ancienne constitution, il honora de funérailles publiques sa femme Cornélie et sa tante Julie, veuve de Marius, et prononça leur éloge funèbre dans le forum; à cette occasion, il rappela des souvenirs chers au peuple, en exposant parmi les effigies domestiques celle de Marius; puis, se voyant appuyé par la plèbe, il fit relever les statues et les trophées du vainqueur des Cimbres, que l'on retrouva un matin

au Capitole, d'où on les avait enlevés au temps de Sylla. Les amis des arts admiraient le fini de ces ouvrages, le peuple en pleurait de joie, les nobles frémissaient de ce nouveau genre de brigue, et accusaient César d'aspirer à la même puissance que Marius. Catulus, dont le père était mort victime de Marius, disait en plein sénat : « Ce n'est plus par des voies détournées, « mais à ciel ouvert, que César attaque la république ; » et Cicéron : « Je prévois en lui un tyran ; cependant, lorsque je le « vois se gratter la tête du bout du doigt pour ne pas déranger « sa chevelure si bien soignée, je ne puis me persuader qu'un « pareil homme songe à renverser la république. »

Il est certain que les soldats, dans leurs chansons, lui reprochaient de honteuses relations avec Nicomède, roi de Bithynie ; Curion l'appela publiquement le mari de toutes les femmes, et la femme de tous les maris. Lorsqu'il revint à Rome, après la conquête des Gaules, les soldats chantaient : « Romains, cachez vos femmes ; ce galant chauve a acheté les femmes de la Gaule avec l'or volé aux maris. » Un sénateur, comme reproche de ses mœurs efféminées, lui disait qu'une femme ne pourrait jamais gouverner des hommes : « Souviens-toi, lui répondit-il, « que Sémiramis a subjugué l'Orient, et que les Amazones ont « conquis l'Asie. »

César s'était mis à la tête du parti populaire, faiblement dirigé par Pompée. Avec les usuriers enrichis, il déposait son orgueil patricien ; mais il témoignait aux inférieurs une bienveillance insolite, et faisait asseoir à sa propre table les provinciaux, qu'on servait comme lui. Pompée, dévoré d'une mesquine envie à l'égard de Cicéron, ne prenait aucun ombrage de César, parce que le premier se vantait de ses hauts faits, et que le second, qui possédait le grand art de faire servir les autres à ses vues, ne parlait jamais des siens. César avait obtenu le gouvernement de l'Espagne ultérieure ; mais ses créanciers ne l'auraient pas laissé partir, si Crassus ne se fût porté sa caution pour cinq cent
61. trente talents. Arrivé en Espagne, il conduisit la guerre avec résolution, poussa les conquêtes jusqu'à l'Océan, et revint assez riche pour éteindre ses énormes dettes. Avant d'obtenir le triomphe, il fallait attendre hors des murs de Rome la décision du sénat : César y renonça pour entrer dans la ville et solliciter le consulat ; dans ce but, il louvoya avec tant d'adresse entre Crassus et Pompée, chef des factions opposées, qu'il se les concilia tous deux. Pompée se contentait de partager l'empire avec

son rival, depuis qu'il ne se voyait plus l'idole du sénat. Ce fut alors qu'ils formèrent cette ligue, connue sous le nom de *premier triumvirat*, qui, écartant toute opposition, leur livrait la 60.
direction des affaires publiques : Crassus apportait son argent, Pompée sa popularité, César son génie. Le sénat prodigua les félicitations à César, pour avoir mis fin à une inimitié dangereuse; mais Caton disait : « Ce n'est pas l'inimitié, mais l'accord de ces trois hommes qui enlève à Rome sa liberté. »

César, nommé consul, désirait pour collègue Hirtius, homme 59.
instruit (1), mais peu versé dans les affaires d'administration; Caton, qui se défiait de cette nouvelle puissance, proposa lui-même au sénat de *laisser dormir la loi*, et d'acheter des suffrages pour Calpurnius Bibulus, qui l'emporta. Cette nomination n'empêcha pas César d'exercer une espèce de dictature sous une apparence de grande popularité. Dans la pensée d'abattre les barrières entre Rome et le monde, il fit des lois rigoureuses contre la concussion, et rendit effective l'indépendance nominale de la Grèce; il obtint le droit de cité pour la Gaule Cispadane, et le droit latin pour la Transpadane, qu'il peupla de nombreuses colonies. Ainsi un territoire barbare s'annexait à la Rome pélasgique, et l'on conférait à des peuples entiers un privilége qui, dans l'origine, était une faveur exceptionnelle. Le domaine public avait beaucoup de terres dans la Campanie : il proposa de les répartir entre les citoyens pauvres qui auraient au moins trois enfants; si elles ne suffisaient pas, on achèterait le surplus avec les trésors rapportés de l'Asie. C'était le moyen d'utiliser une multitude oisive et affamée, dont le travail convertirait des déserts en terres productives. Il ajoutait qu'il ne ferait aucune démarche sans le sénat, auquel il laisserait le choix des commissaires.

Ces propositions étaient si raisonnables et si modérées que les sénateurs ne pouvaient les combattre ouvertement; mais ils remettaient d'un jour à l'autre toute solution définitive. César se plaignant de cette conduite, le conservateur Caton lui dit

(1) Cicéron le met au rang des meilleurs historiens de Rome; il avait raconté la guerre des alliés et le consulat de Cicéron. Dion (XXXVIII, 1, 7) nous a transmis plus fidèlement que tout autre écrivain l'histoire du consulat de César.

L'Allemand Drumann a jeté une vive lumière sur cette époque : *Histoire de Rome dans le passage de la république à la monarchie, de Pompée, Cicéron, César et leurs contemporains par ordre de personnages*, 1830-1838.

qu'il ne convenait point au sénat de lui offrir le moyen d'acheter la multitude avec les richesses publiques. Encouragés par cette réponse, les autres sénateurs repoussèrent la loi, sous le pretexte qu'il n'était pas bon d'introduire des nouveautés dans l'administration. César indigné convoque le peuple, lui expose le fait, et, se tournant vers Crassus et Pompée, leur demande d'exprimer leur avis en termes clairs et précis : « Non-seulement nous approuvons la loi, répondent-ils, mais nous sommes prêts à la défendre avec l'épée. » Le peuple s'échauffe; Bibulus, qui résistait avec opiniâtreté, voit ses faisceaux brisés, ses licteurs maltraités, et reçoit lui-même une blessure; les autres, épouvantés, se taisent. Caton seul, bien que menacé de prison et d'exil, persistait dans son refus; mais Cicéron l'adoucit en lui disant : « Si tu peux te passer de Rome, Rome ne peut se passer de « toi; il n'y a qu'un insensé qui se jette dans un précipice qu'il « ne peut combler; » et la loi agraire passa. Vingt mille colons furent établis sur le territoire de Capoue, et cette ancienne rivale de Rome, réduite en préfecture depuis cinquante ans, c'est-à-dire privée de magistrats municipaux, ne tarda point à se relever. L'utile classe des cultivateurs aurait pu reparaître, si la loi avait reçu sa complète exécution.

Bibulus se retira des affaires, et le pouvoir resta tout entier à César; aussi les faiseurs de bons mots disaient-ils : « L'année *du consulat de Jules et de César.* » Pour s'unir plus étroitement à Pompée, César épousa sa fille, et fit sanctionner par le sénat tout ce qu'il avait fait en Asie; il se ménagea l'amitié des chevaliers en diminuant d'un tiers la ferme des impôts, et vendit l'alliance de Rome au roi d'Égypte; puis, afin de n'avoir plus besoin de re-
58. courir à la faveur populaire qui se résout en fumée, aux intrigues, à la violence, il se fit donner pour cinq ans les provinces des Gaules et de l'Illyrie, où il pouvait acquérir de la gloire par la conquête, et se former une armée aguerrie et dévouée.

Sur les rivages de la Gaule Transalpine, comme nous l'avons dit ailleurs, s'était établie la colonie ionique de Marseille, exemple de corruption et foyer de discordes parmi les nations voisines; d'un autre côté, les Romains, après avoir consolidé leur domination dans la Gaule Cisalpine et la Provence, devenaient chaque jour plus redoutables pour l'indépendance de ce peuple, qui autrefois avait menacé la leur. Et le danger était d'autant plus grand que les Gaulois, parvenus à une civilisation moyenne dont les souvenirs n'ont pas entièrement péri, mais divisés de

tribu à tribu, avaient l'habitude d'invoquer dans leurs guerres intestines la funeste intervention des étrangers. Les Éduens, fiers de l'alliance du peuple romain, mettent obstacle au commerce de porcs que faisaient les Séquanes, qui, par vengeance, appellent à leurs secours les féroces Helvètes; ce peuple, que les bandes germaniques refoulaient par sa frontière orientale, se dirigea par Genève, au nombre de trois cent quatre-vingt mille, vers la Gaule romaine, répandant la même terreur que les Cimbres et les Teutons. César accourut pour mettre la province à l'abri, et, dans huit jours, célérité prodigieuse! il se trouva sur les bords du Rhône, défit et repoussa les Helvètes. Arioviste, roi des Suèves, venu à leur secours, fut obligé de repasser le Rhin, répandit chez les Germains la terreur du nom romain, et arrêta la migration qui commençait alors (1).

César profita des discordes locales pour soumettre l'une après l'autre les tribus gauloises; il pénétra dans la Belgique, puis dans l'Armorique, contrée maritime qui plus tard fut appelée Bretagne. Au confluent de la Moselle et du Rhin, il battit de 57.
nouveau les Germains, campagne brillante qu'il a si bien racontée lui-même. Reconnaissant que le foyer des soulèvements était dans l'île de Bretagne, sanctuaire de la religion gauloise, il y débarqua avec courage; mais, à cause de l'ignorance du pays, où les Romains abordaient pour la première fois, et d'une attaque vigoureuse des insulaires, il fut contraint de se retirer. Pour 55.
réparer cet échec, il ne tarda point à opérer une nouvelle descente, et, favorisé par la division de deux chefs, il sut amener les Bre-

(1) Avec cette érudition passionnée et cette logique obstinée dont les Allemands font preuve toutes les fois qu'il s'agit d'appliquer un système arrêté à tous les cas possibles, Holtzmann, naguère, a voulu démontrer que les Celtes et les Germains sont un même peuple (*Kelten und Germanen*; Stuttgard, 1855). La question se rattache à notre histoire, parce qu'elle embrasse les populations galliques ou celtiques qui ont habité le nord de l'Italie. Analysant le peu de mots et de noms propres que les historiens de l'antiquité nous ont transmis, Holtzmann les trouve tous Germains, et nullement Bretons ou Gallois; tels sont : *Ambacti*, *Bracca*, *Druida*, *Gæsum*, *Sparus*, *Vercingetorix*, *Brennus*, *Sigomarus*, *Bojorix*, *Critognatus*, etc.; et les terminaisons de pays en *dunum*, et *durum* dérivées de *tun*, haie, maison de campagne, et *tor*, forteresse. Dans l'Italie septentrionale, on ne trouve aucune trace de mots celtiques, de l'aveu même de Diez, auteur récent du *Dictionnaire des langues romanes*. Avis à ceux qui, pour se faire une facile réputation d'érudits, soutiennent quelques vérités, mais dissimulent ou ignorent celles qui les contredisent.

tons à payer un tribut et à demeurer en paix ; puis il revint sur le continent. Avec deux cents voiles, il n'avait gagné dans cette île que des perles et quelques esclaves; il n'y laissa point de garnisons, et n'y bâtit aucun fort. Le tribut, comme il s'y attendait, ne fut jamais payé. Rome le railla d'avoir vaincu un pays où l'on ne trouvait ni argent, ni or, ni vestiges d'arts et de savoir (1). Qui eût dit alors ce que deviendrait un jour cette île en comparaison de Rome qui la tournait en ridicule!

Depuis qu'elle avait perdu tout espoir d'être secourue par la Germanie et la Bretagne, la Gaule paraissait entièrement soumise; mais elle supportait en frémissant la domination étrangère, la licence soldatesque, et le gouvernement militaire que César,
53. sous le titre de proconsul, avait obtenu pour cinq autres années, ce qui l'obligeait à grossir les tributs; il dépouillait les lieux sacrés, et substituait aux magistrats indigènes des personnes dévouées à Rome et à lui-même. A Carnutes, les mécontents poussèrent le cri d'insurrection, qui le soir même fut répété de village en village, dans un espace de cent soixante milles; à Genabum (Orléans), les marchands italiens sont massacrés, et Vercingétorix, jeune homme d'une ancienne famille arverne, chaud patriote, inaccessible aux séductions de César, se met à la tête des insurgés. Après avoir soulevé le pays, il appelle aux armes jusqu'aux serfs des campagnes, voue les lâches au feu, et se prépare à assaillir la province Narbonnaise et les quartiers d'hiver des Romains. Malgré la rigueur de la saison, César accourt avec sa prodigieuse rapidité, raffermit la fidélité chancelante des Narbonnais, et, franchissant les montagnes à travers les neiges, il surprend les Arvernes. Vercingétorix détermine les Gaulois à brûler toutes les maisons isolées et les villes non susceptibles de défense, afin qu'elles ne puissent ni abriter l'ennemi, ni servir de refuge aux lâches. En un jour, plusieurs milliers de

(1) Cicéron, *ad Fam.*, VII, 7, 8, 9; Lucain (*Phars.* II. 572) a dit : *Territa quæsitis ostendit terga Britannis.* Dion raconte que toute l'infanterie fut mise en déroute, et aurait été exterminée si la cavalerie ne fût accourue. Horace et Tibulle, dans beaucoup de passages, regardaient la Bretagne comme indomptée. Cette expédition ne fut donc pas aussi glorieuse que la fait César dans ses *Commentaires*.

A l'appui de l'hypothèse de l'ancienne transmission orale des poésies d'Ossian, on a découvert dernièrement d'autres poésies de bardes gallois, dans lesquelles, entre autres choses, on donne pour motif au débarquement de César en Bretagne son amour pour la fille d'un roi, qu'il avait vue dans les Gaules.

bourgades furent livrées aux flammes, et la population se dirigeait vers les frontières, nue et souffrante, mais consolée par l'espoir de sauver la patrie, qui ne périt pas avec les murailles.

Il faut lire dans les Commentaires mêmes de César les efforts prodigieux qu'il dut faire, tantôt contre tous les insurgés réunis, tantôt contre les partis qui s'embusquaient dans les bois ou au débouché des vallées ; mais, bien que l'activité de l'intrépide Vercingétorix ne se ralentît point, et que ses compagnons eussent juré de ne rentrer dans leurs demeures qu'après avoir traversé deux fois les rangs ennemis, César, grâce à la discipline, à une rare habileté militaire, à l'emploi alternatif de la force et de la douceur, à la discorde qu'il semait parmi les Gaulois eux-
mêmes, parvint à se maintenir dans le pays. La guerre s'était
concentrée dans Avaricum (Bourges); il l'assiégea, la prit après 52.
une résistance opiniâtre, et fit passer au fil de l'épée trente-neuf mille deux cents personnes désarmées. Les chefs qui tombaient au pouvoir des vainqueurs, étaient battus de verges, puis décapités ; d'autres fois, on coupait les mains à tous les prisonniers, par l'ordre de ce même César dont tout le monde vantait l'humanité naturelle et les sentiments généreux (1); de César, qui avait coutume de dire que le souvenir d'une seule cruauté serait pour sa vieillesse un compagnon trop pénible. Cependant, tous les massacres qu'il avait ordonnés, il les raconte sans ajouter un mot de compasion ou d'excuse, et sans que rien indique qu'il ait essayé de les empêcher.

Après des prodiges de valeur, il parvint à s'emparer de Ver- 50.
cingétorix, et, avec la promptitude qui prévient tous les moyens de résistance, il tombe sur les Gaulois divisés et les défait. Un grand nombre d'entre eux abandonnèrent leur patrie, pour aller chercher des terres où, du moins, ils ne vissent pas les Romains. En dix années, l'héroïque Gaule fut subjuguée. Dix-huit cents places prises, trois cents peuples domptés, trois millions de vaincus, dont un million de morts et autant de prisonniers (2), tels furent les trophées de César ; s'efforçant alors de fermer les plaies du pays, il parcourut les villes, les traita avec humanité, et leur laissa des lois appropriées à leurs besoins : point de proscriptions,

(1) *Quum suam lenitatem cognitam omnibus sciret, neque vereretur ne quid crudelitate naturæ videretur asperius fecisse.* Hirtius, 44.

(2) Plutarque dans César, 15 : Πόλεις μὲν ὑπὲρ ὀκτακόσιας κατὰ κράτος εἷλεν, ἔθνη δὲ ἐχειρώσατο τριακόσια · μυριάσι δὲ παραταξάμενος κατὰ μέσος τριακοσίαις, ἑκατὸν μὲν ἐν χερσὶ διέφθειρεν, ἄλλας δὲ τοσαύτας ἐζώγρησε.

point de confiscations, point de colonies militaires pour aggraver le sort des vaincus. Un impôt de quarante millions de sesterces (8,000,000 de fr.), fut dissimulé sous le nom de solde militaire, et la nouvelle province de la Gaule *comata* obtint des priviléges supérieurs à ceux de la Gaule *togata*. Le proconsul évitait tout ce qui aurait pu froisser des hommes d'un caractère irritable, encore aigris par leurs récentes défaites. Ses soldats, ayant trouvé suspendue dans un temple son épée qu'il avait perdue dans une bataille chez les Séquanes, voulaient l'enlever : « Laissez-la, dit-il en souriant, elle est sacrée. » La légion de vétérans gaulois, qui portaient sur leurs casques l'alouette, symbole de vigilance, fut assimilée aux légions romaines pour l'équipement, la solde et les prérogatives. César enrôla, à titre d'auxiliaires, des corps choisis dans les différentes armes où la Gaule excellait : c'étaient des forces qu'il enlevait à ses rivaux et à sa patrie pour s'en faire des otages et des instruments de nouvelles entreprises.

Si quelqu'un avait demandé sous les armes de quel peuple Rome devait tomber, il aurait eu pour réponse : sous les armes des Gaulois, eux qui, après l'avoir vaincue autrefois, avaient détruit les Ombriens, affaibli les Étrusques, occupé l'Italie septentrionale. Il fallait donc les soumettre, et César remplit cette mission ; il retardait ainsi de quatre siècles la grande invasion, et laissait à la civilisation le temps de mûrir au sein du christianisme avant de se répandre sur le monde entier. Il dompta les Gaulois; mais il les conduisit à Rome pour leur offrir l'occasion de se venger, et plus tard il les admit au nombre de ses enfants. L'armée, comme il arrive dans les longues expéditions, s'était attachée à l'homme qui la guidait à la victoire; et l'on pouvait dire qu'elle n'appartenait plus à la république, mais à César, qui désormais marchait avec plus de hardiesse dans la voie de son ambition.

Son absence le grandissait à Rome; le vague reflet de ces guerres lointaines enflammait l'imagination qui en exagérait les périls et les avantages; Pompée était éclipsé par le vainqueur d'un peuple *séparé de l'univers entier,* d'un peuple qui était venu autrefois jusqu'au pied du Capitole; si Camille et Marius avaient mérité tant de louanges pour l'avoir repoussé, que dire de César qui était allé le chercher dans son pays et l'avait subjugué?

Des adversaires puissants, il est vrai, suivaient les traces de

ses pas, recueillaient et dénonçaient ses pillages, ses trahisons, ses massacres, l'extermination des prisonniers; lorsqu'on proposa des remercîments à César, l'austère Caton s'écria : « Des « remerciements? des expiations plutôt; nous devrions supplier « les Dieux de ne pas faire retomber sur nos armées le châtiment « des fautes du général, et le livrer aux ennemis, pour qu'on « n'accuse pas Rome de commander le parjure. » D'autres, moins austères et plus positifs, montraient, avec le danger des commandements prolongés, le danger plus grand de laisser les Gaules au pouvoir d'un seul homme, qui pourrait aguerrir l'armée dans la Transalpine, puis, par la Cisalpine, la conduire jusqu'aux portes de Rome. Les amis du proconsul, au nombre desquels figurait alors Cicéron (1), répondaient : « S'il a dompté dans la Gaule des nations puissantes, il a besoin encore de leur imposer un système de lois régulières, un droit certain, une paix solide; cette guerre ne peut être terminée que par celui qui l'a commencée; nous devons, au contraire, savoir gré à César, qui, au séjour de Rome, aux délices de l'Italie, préfère des contrées si rudes, des bourgades si pauvres, des peuples si grossiers. »

César, obligé de gagner ces voix et les suffrages pour obtenir la prolongation de son commandement, flattait le peuple, achetait les démagogues. Pour se ménager la faveur de la plèbe, il acheta, au prix de vingt millions et demi, un terrain sur lequel il fit élever un forum avec des portiques de marbre; il acheta pour huit millions et demi la neutralité du consul Émilius; il acheta pour douze millions la connivence d'un tribun : c'étaient des armes qu'il aiguisait contre la république.

Et la république, durant les dix années qu'il avait combattu dans les Gaules, fatiguée de l'anarchie, ressemblait à un cheval capricieux qui a besoin d'être dompté. L'appauvrissement du plus grand nombre rendait tout puissants les quelques citoyens qui possédaient la richesse; les commandements prolongés et les commissions accumulées sur une seule tête habituaient les esprits à identifier la cause nationale avec un homme; on ne parlait donc plus de la république, mais de César et de Pompée, sur lesquels désormais se concentrait tout l'intérêt. Mais, dans ces dernières luttes, on ne voit se produire aucun fait grandiose; c'étaient de mesquines jalousies, de petites ambitions, des oscillations continuelles de l'anarchie à l'oligarchie, et toujours le

(1) *De provinciis consularibus.*

gouvernement personnel appuyé sur la violence et les sicaires. Les esclaves avaient été la ruine de l'agriculture; aujourd'hui les gladiateurs étaient la ruine de la constitution.

Depuis l'agrandissement des conquêtes, il devenait évident que Rome offrait une base trop étroite pour supporter une si lourde masse. La décrépitude du gouvernement était beaucoup plus grande que la dégradation du peuple sujet; une immense corruption rongeait les nobles, empoisonnés par la richesse, et qui demandaient à la civilisation grecque le scepticisme et des jouissances; la plèbe était oisive, turbulente et toujours prête à vendre Rome. « Qu'on abatte les barrières oligarchiques, et qu'on introduise tout le monde dans la cité, » s'écriait César; mais cette grande réforme semblait au patriotisme étroit une profanation de la terre des aïeux. Cette opinion avait pour organe Caton, caractère intraitable, et qui, d'ailleurs, par le but et les moyens, différait entièrement de la manière de voir de presque tout son parti. Mais, outre que la légalité vaut mieux pour attaquer que pour se défendre, il ne pouvait demander conseil et appui qu'à un corps dépravé, à des vieillards indolents et affaiblis, qui avaient perdu le sens moral et tout sentiment de dignité, ou bien à des jeunes gens violents, rongés d'orgueil et de passions honteuses. Avec la prétention de plier la raideur des faits à l'inflexibilité des principes, il nuisait à la patrie, qu'il tentait de ramener vers un passé désormais impossible, au lieu de la diriger dans les voies de l'avenir inévitable. Il se déchaînait contre le vainqueur des Gaulois, répandait des soupçons sur Pompée, harcelait Cicéron, et recourait à des remèdes locaux dans une maladie qui affectait tout le corps social. Il essaya de mettre un frein à l'impudente vénalité des charges, en faisant punir ceux qui achetaient des suffrages; mais il excita le mécontentement de la populace qui ne vivait que du trafic de ses votes. Du reste, les candidats, au lieu d'agir par leurs brigues sur la multitude, s'adressaient aux triumvirs et aux consuls, pour traiter avec eux de la dignité convoitée. Le tribun Mucius Scévola mit encore obstacle à ce trafic, en suspendant l'assemblée toutes les fois qu'il découvrait des brigues pour l'élection des consuls; mais qu'en résulta-t-il? une interruption dans cette magistrature.

Cicéron apercevait les erreurs de Caton; mais, loin d'avoir sa fermeté, il manquait de la résolution qui est nécessaire aux hommes d'État. Pour conduire un pays, il faut autre chose que de l'éloquence, et, pour changer l'ordre ancien, il fallait une com-

plete abnégation de soi-même; or l'avenir ne pouvait être découvert par l'homme qui le regardait à travers ses prédilections et ses haines, ses espérances et ses frayeurs personnelles.

L'histoire ne mentionne pas de consulat plus célèbre que celui de Cicéron; mais il oublia trop vite ce qu'il y avait d'extraordinaire et de fugitif dans sa rare fortune. Tout fier de ses triomphes d'orateur, il les préconisait sans cesse : et Catilina, et l'incendie qui avait menacé Rome, et les poignards aiguisés contre lui, étaient le thème ou l'épisode inévitable de tous ses discours. Il écrivit sur son propre consulat des commentaires en grec et un poëme en trois chants; il priait Lucius Lucéius de le présenter à la postérité dans une noble attitude, et se chargeait de lui fournir les documents (1). Après l'expédition contre les Parthes, il sollicita même les honneurs du triomphe; il se plaint de Caton qui n'avait pas soutenu sa demande, et de Pompée qui avait écrit des lettres au sénat sans un mot de félicitation pour le vainqueur de Catilina (2).

(1) *Epistola non erubescit. Ardeo cupiditate incredibili, neque, ut ego arbitror, reprehendenda, nomen ut nostrum scriptis illustretur et celebretur tuis : quod etsi mihi sæpe ostendis te esse facturum, tamen ignoscas velim huic festinationi meæ... Non enim me solum commemoratio posteritatis ad spem immortalitatis rapit, sed etiam illa cupiditas, ut vel auctoritate testimonii tui, vel indicio benevolentiæ, vel suavitate ingenii vivi perfruamur... Nos cupiditas incendit festinationis, ut et ceteri, viventibus nobis, ex literis tuis nos cognoscant, et nosmetipsi vivi gloriola nostra perfruamur.* Ad Fam., v.

(2) *Res eas gessi, quarum aliquam in tuis literis et nostræ necessitudinis et reipublicæ causa gratulationem exspectavi... Quæ, cum veneris, tanto consilio, tantaque animi magnitudine a me gesta esse cognosces, ut tibi multo majori quam Africanus fuit, me non multo minorem quam Lælium, facile et in republica et in amicitia adjunctum esse patiare.* Ibid.

En écrivant contre Verrès, il s'était écrié : « Dieux immortels, quelle « diversité d'esprit et d'inclinations parmi les hommes! En recevant les « charges, je me suis cru lié par religion à tous les devoirs qu'elles imposent; puisse votre estime et celle du peuple romain récompenser mes désirs « et mon espérance! Nommé questeur, je regardai cette dignité comme m'étant, non-seulement attribuée, mais confiée. Je remplis les fonctions de « questeur en Sicile, comme si tous les yeux étaient tournés sur moi seul, et « moi et la questure nous étions un théâtre où tout le monde pouvait nous « voir; aussi je me refusai toute chose qui est réputée agréable, non-seulement pour des goûts extraordinaires, mais encore pour la nature même et « le besoin. Maintenant désigné pour l'édilité, je tiens compte de tout ce que « j'ai reçu du peuple romain, et je sais que je dois donner des jeux solennels en l'honneur de Cérès, de Liber et de Libera; par des spectacles splen-

Combien de déceptions, pourtant, la gloire ne prépare-t-elle pas à ceux qui se passionnent pour elle ! Cicéron lui-même, avec un tour d'inimitable plaisanterie, raconte que, durant sa questure à Lilybée en Sicile, il était persuadé que Rome ne parlait que de ses glorieux services : sa conduite libérale envers les municipes, son désintéressement avec les alliés, son empressement à régler les contestations à l'amiable, et surtout son envoi de blés à la métropole dans un moment de grande disette. A son retour, plein de l'idée que la patrie ne songeait qu'à l'accabler de remercîments et de récompenses, il s'arrêta aux bains de Pouzzoles, où le beau monde de la cité se trouvait alors réuni ; mais le premier individu qu'il rencontre lui demande ce qu'il y avait de nouveau à Rome. Stupéfait à cette question, il répond qu'il venait de la province. — « Ah, ah ! de l'Afrique ? » réplique l'indiscret. — « Non, de la Sicile, » ajoute sèchement Cicéron blessé. Un témoin de ce dialogue, qui voulait paraître mieux informé : — « Ne sais-tu pas, dit-il, qu'il a été questeur à Syracuse ? » Quelle ne fut pas l'indignation de Cicéron ! il feignit

« dides, rendre Flore favorable au peuple et à la plèbe romaine ; déployer « une grande dignité et la pompe des cérémonies religieuses dans les jeux « antiques, appelés romains, et qui sont consacrés à Jupiter, à Junon, à « Minerve. Je n'oublie pas non plus, qu'on m'a confié le soin de protéger la « cité entière, de veiller sur les lieux sacrés, et que, pour la peine et l'at- « tention qu'exigent ces choses, l'édile obtient, comme rémunération, une « place dans le sénat afin d'émettre son avis, la toge prétexte, la chaise cu- « rule, la juridiction, le droit des images pour transmettre sa mémoire à la « postérité. »

Thomas, en parlant de Cicéron dans l'*Essai sur les éloges*, a écrit : « Il se loua même alors qu'il n'était pas entraîné par l'enthousiasme, et il en fut blâmé. Je ne l'accuse ni ne le justifie ; seulement, je ferai observer que, plus la vanité domine l'orgueil chez un peuple, plus il tient compte de l'art important de flatter et d'être flatté ; plus il s'ingénie à se faire estimer par de petits moyens à défaut de grands ; plus il se sent blessé par l'altière franchise et la sincérité naturelle d'un esprit qui connaît sa propre loyauté, et ne craint pas de s'en vanter. J'ai vu des personnes se révolter, parce que Montesquieu a osé dire : *Et moi aussi je suis peintre*. Aujourd'hui l'homme le plus gâté, au moment d'accorder son estime, veut conserver le droit de la refuser. Parmi les anciens, la liberté républicaine inspirait une plus grande énergie aux sentiments, et plus de franchise au discours ; cet affaiblissement de caractère, qu'on appelle courtoisie, et qui craint tant de blesser l'amour-propre, c'est-à-dire la faiblesse incertaine et vaine, était alors moins commun ; on visait moins à la modestie qu'à la grandeur. Que la faiblesse permette quelquefois à la force de se connaître elle-même, et, s'il est possible, consentons à avoir de grands hommes même à ce prix. »

alors d'être venu aux eaux comme les autres, et put se convaincre que le peuple romain, s'il avait la vue bonne, était dur d'oreille.

Mais l'homme qui a rendu des services n'obtient pas toujours l'oubli de ses contemporains; on lui pardonne rarement le bien qu'il a fait, et si l'envie se résigne à souffrir les violences, elle ne supporte pas l'homme qui se vante d'avoir fait le bien. Cicéron avait un grand nombre d'ennemis; il nous reste, comme témoignage, une satire haineuse, attribuée à Salluste, dans laquelle (nous supprimons les injures contre ses mœurs, sa femme, sa fille) on lui disait : « Toi, te vanter d'avoir étouffé la con-« juration! Tu devrais rougir que, sous ton consulat, la patrie « ait été bouleversée. Dans ta demeure avec ta femme Térentia, « tu décidais de tout, et, selon ton caprice, tu condamnais à « mort, tu frappais d'amendes pécuniaires. Un citoyen te faisait « construire ta maison, un autre ta villa de Tusculum, un troi-« sième celle de Pompéi, et ceux-là étaient les honnêtes et les « bons; quiconque n'en voulait pas faire autant, était un misé-« rable qui te tendait des embûches dans le sénat, venait t'as-« saillir dans ta maison et menaçait de mettre le feu à la ville. Et « la preuve que je dis vrai, quel était ton patrimoine, et quel « patrimoine as-tu maintenant? quelles richesses n'as-tu pas « ramassées en suscitant les procès? Par quels moyens t'es tu « procuré des villas splendides? par le sang et les entrailles des « citoyens. A genoux devant tes ennemis, orgueilleux avec tes « amis, tu es vil dans tous tes actes. Et tu as osé dire : *Heureuse « Rome d'être née sous mon consulat!* Très-malheureuse, au « contraire, elle qui souffrit une horrible persécution, lorsque tu « usurpas les jugements et les lois. Et cependant tu ne cesses « de nous fatiguer de tes exclamations : *Que les armes cèdent à « la toge, les lauriers à la parole;* toi qui, à chaque instant, « changes d'opinion sur la république; toi, girouette, qui tournes « à tous les vents (1). »

Cicéron était plus exposé aux attaques, parce qu'il n'appartenait pas à l'ancienne aristocratie; *homme nouveau*, il n'était fort que de ses propres mérites. Le sénat, quelque grands services qu'il en reçût, aimait donc à le voir humilier, pour montrer quelle était la faiblesse de celui qui ne pouvait se vanter d'une grande naissance et de grandes richesses. L'égoïste Pompée

(1) QUINTILLIEN, *Inst.*, IV.

le couvrait de ses dédains, pour faire étalage de puissance et blesser le sénat, sans courir le danger de s'attirer l'inimitié d'une illustre famille. Cicéron lui-même, étonné d'un courage qui n'était pas dans son caractère, avait besoin d'appui pour soutenir son âme vacillante; il jouait donc le rôle de mécontent, ce qui ne l'empêchait pas de se courber, de changer de drapeau, comme il arrive d'ordinaire dans les temps agités, où les hommes sont plus en vue que les partis. Dans l'origine, ennemi de César et de Crassus, il devint leur flatteur, dès qu'il les vit d'accord; chaud partisan de Pompée, au point de croire juste et vrai tout ce qui lui était utile ou agréable (1), il décochait ensuite des traits contre lui, signalait le but et les dangers du triumvirat, stimulait l'opposition de Caton, et montrait du courage toutes les fois qu'il n'avait à craindre aucun danger. Ces libertés déplurent aux hommes de pouvoir, et, bien qu'ils pussent facilement l'acheter en lui donnant la charge d'augure qu'il ambitionnait, ils préférèrent lancer contre lui Publius Clodius (2).

Clodius, de l'illustre famille Claudia, livré de bonne heure à tous les excès, avait déshonoré sa jeunesse par un infâme libertinage (3). Selon un usage très-ancien, vers la fin de l'année consulaire, les femmes du plus haut rang s'unissaient aux vestales pour offrir un sacrifice à la Bonne Déesse, dont le nom n'était connu que d'elles seules. Aucun homme, fût-ce le maître de la maison, ne pouvait assister aux cérémonies sacrées; on jetait même un voile sur les images d'hommes ou d'animaux mâles. La
59 cérémonie, cette année, devait avoir lieu dans la maison de Jules César, grand pontife; Clodius, qui courtisait Pompéia, sa troisième

(1) *Tantum enim animi inductio et mehercule amor erga Pompeium apud me valet, ut quæ illi utilia sunt et quæ ille vult, ea mihi omnia jam et recta et vera videantur.* Ad Fam., I. 9.

(2) *Cuinam auguratus deferatur? quo quidem uno ego ab isti capi possum. Vide levitatem meam.* Ad Atticum, II. 5.

(3) *Quis ullam ullius boni spem haberet in eo, cujus primum tempus ætatis palam fuisset ad omnes libidines divulgatum? qui ne a sanctissima quidem parte corporis potuisset hominum impuram intemperantiam propulsare? qui cum suam rem non minus strenue, quam postea publicam confecisset, egestatem et luxuriam domestico lenocinio sustentavit?* Voilà ce que Cicéron disait dans le sénat *Post reditum*, 5. Une autre fois, il rappelle que *primam illam ætatulam suam ad scurrarum locupletium libidines detulit; quorum intemperantia expleta, in domesticis est germanitatis stupris volutatus, deinde... piratarum contumelias perpessus, etiam Cilicum libidines barbarorumque satiavit, etc. De harusp. Responsis*, 20.

femme, s'entendit avec elle pour y pénétrer, travesti en cantatrice. Mais une esclave le découvre ; les mystères sont interrompus, les portes fermées ; on l'expulse, et toute la ville est en rumeur. Clodius est accusé de sacrilége ; mais il avait de l'argent pour corrompre, des caresses lascives pour séduire (1), et des sicaires pour intimider. On raconte que le consul Calpurnius Pison, au lieu des deux initiales d'absolution et de condamnation, ne fit distribuer au peuple que des lettres d'acquittement. Caton essaya vainement de faire suspendre cet inique jugement ; Catulus disait que les sentinelles placées dans le forum étaient chargées, non de prévenir le tumulte, mais de protéger l'argent que les juges avaient reçu. César lui-même, pour conserver la faveur populaire, déclara qu'il n'avait rien à imputer à Clodius ; néanmoins, il répudia sa femme, en disant : « La femme de César ne doit pas même être soupçonnée. »

C'est ainsi que, par l'intervention des partis et de la puissance personnelle, tout événement particulier prenait une importance publique. Clodius, dans une sédition, tua un tribun partisan de Pompée ; puis, comme il craignait d'aggraver le danger de sa position, il fit assassiner un tribun de son propre parti, pour rejeter sa mort sur ses adversaires : expédient qu'on n'a point oublié de nos jours. Dans le territoire de Rusellæ, déjà dépeuplé par la maremme, des bandes à sa solde infestaient la voie Aurélia, au point qu'on ne pouvait expédier en sûreté un courrier à Décius Brutus, proconsul à Modène. Fier de l'impunité, et soutenu par des gladiateurs stipendiés, il faisait trembler ces pauvres affranchis qui désormais représentaient seuls dans le forum la majesté du peule romain. Comme il était noble, il se fit adopter par un plébéien pour être élu tribun. Alors, appuyé par les triumvirs, qui, 58.
à leur tour, se prévalaient de son autorité pour commettre les plus graves excès, il s'attacha le peuple par des distributions qui absorbaient le cinquième des revenus publics ; puis il gagna les nobles corrompus en dépouillant les censeurs du droit de dégrader les sénateurs et les chevaliers sans un jugement formel. La distribution des provinces entre les consuls se décidait par la voie du sort ; Clodius la fit attribuer aux comices, qui assignèrent d'immenses régions à chacun d'eux.

(1) *Certarum mulierum atque adolescentulorum nobilium introductiones nonnullis judicibus pro mercedis cumulo fuerunt.* Cicéron, ad Atticum, I. 16.

Poussé tout à la fois par la haine, par les instigations des triumvirs, par le désir de plaire à la multitude, toujours prête à renverser dans la boue les idoles de la veille, Clodius aiguisait le fer contre Cicéron. A la vue de ce danger, Cicéron acheta le tribun Lucius Mummius, pour qu'il s'opposât constamment à son collègue. Mais Clodius jura à Cicéron de ne rien entreprendre contre lui, à la condition qu'il ferait cesser l'opposition systématique de Mummius. Pompée et César se portèrent garants de sa parole, et Cicéron se laissa prendre au piége. A peine délivré de son contradicteur, Clodius fit décréter que les augures ne seraient plus nécessaires pour les lois proposées aux comices par les tribuns ; il voulait, par cette mesure, écarter l'obstacle de la religion, qu'auraient pu faire intervenir les partisan de son ennemi.

Bientôt il fait rendre une loi déclarant criminel quiconque aurait envoyé au supplice un citoyen sans avoir soumis la sentence à la confirmation du peuple. Cicéron, s'apercevant que c'était une arme dirigée contre lui, prit le deuil, laissa croître sa barbe, et suppliait ses amis de le défendre ; le sénat lui-même dépouilla la pourpre en signe d'affliction, jusqu'à ce que les consuls lui eussent ordonné de la reprendre. Deux mille chevaliers, vêtus de noir, intercédaient en faveur de Cicéron, et lui servaient d'escorte contre les sicaires de Clodius, qui insultaient l'orateur humilié et distribuaient des coups de poignard. Cicéron, aussi découragé qu'il était orgueilleux jadis, demandait aux autres des conseils qu'il ne trouvait pas en lui-même. Lucullus l'engageait à tenir ferme, à écraser ses adversaires à la tête des chevaliers et des citoyens honnêtes ; Caton et Hortensius l'exhortaient à ne pas imiter Catilina, à se conserver irréprochable. César, pour le soustraire au danger, lui proposa de l'emmener avec lui comme lieutenant dans la Gaule ; il refusa cette offre honorable, et César, dès lors, devint son ennemi déclaré. Pompée, qui s'était retiré à Albe, ferma l'oreille à ses prières ; Cicéron avait donc raison de s'irriter contre cet homme qui le louait en face, l'enviait en secret, et qui n'avait au fond rien d'honnête en politique, rien de noble, d'énergique, de franc (1).

Accusé par Clodius, devant les tribus, du meurtre de Lentulus,

(1) *Nos, ut ostendit, admodum diligit... aperte laudat ; occulte, sed ita ut perspicuum sit, invidit ; nihil come, nihil simplex, nihil* ἐν τοῖς πολιτικοῖς *honestum, nihil illustre, nihil forte, nihil liberum.* Ad Atticum, I, 13.

de Céthégus et des autres chevaliers romains, Cicéron dut céder à l'orage, et sortit de la ville durant la nuit. La terreur répandue par Clodius lui rendait la fuite plus douloureuse; Vibona, ville de la Lucanie, qui l'avait choisi pour protecteur, lui fut fermée; il se vit repoussé de la Sicile, théâtre de sa gloire pendant sa questure, et qu'il avait ensuite protégée contre Verrès (1). Lénius Flaccus lui offrit à Brindes une hospitalité courageuse; mais, ne se croyant pas en sûreté dans cet asile, il s'embarqua et vint aborder à Dyrrachium. Malgré un accueil qui pouvait adoucir l'amertume de l'exil, il s'abandonnait à la douleur, et tournait sans cesse vers la patrie les regards et la pensée (2).

Les Grecs de cette ville, après avoir épuisé toutes les consolations que l'école enseignait, et dont Cicéron lui-même faisait étalage dans les *Questions philosophiques*, mirent en avant les songes et les augures pour l'assurer d'un prompt retour. Dans cet espoir, il les quitte pour se rendre à Thessalonique, où le chagrin ne l'abandonne pas; il pleure, se désespère, appelle la mort et veut se tuer : véritable comédie pour faire parler de lui, quand il craint que le monde ne l'oublie.

Clodius, fier de son triomphe, fit décréter le bannissement de Cicéron à 400 milles de Rome, la confiscation de ses biens, la démolition de ses maisons de ville et de campagne, et la consécration par les pontifes du terrain sur lequel elles s'élevaient, afin qu'il n'y eût pas de restitution possible. Où étaient alors les amis, les obligés de Cicéron? Où étaient les chevaliers qui lui

(1) Outre les lettres, voir le discours *pro Plancio*, 40.

(2) Ses lettres sont remplies de lamentations sans dignité : « Je me « consume de chagrin, ma chère Térentia. Je suis plus malheureux que toi, « si malheureuse; car, outre la commune infortune, j'ai à déplorer ma faute. « Mon devoir aurait été, ou d'éviter le péril en acceptant la légation, ou de « résister par la promptitude et par les armes, ou de succomber en homme « de cœur. Rien ne pouvait être plus misérable, plus honteux, plus indigne « de moi que ceci... Jour et nuit, j'ai devant les yeux votre affliction... « Beaucoup sont ennemis, presque tous envieux. Je vous écris rarement, « parce que, si je suis attristé en tout temps, lorsque je vous écris ou que je « lis vos lettres, je me fonds en larmes que je ne puis arrêter. Oh! pour- « quoi ai-je tant tenu à la vie? Oh! je suis perdu! Oh! je suis désolé! Que « deviendra ma petite Tullia? A vous de songer à elle; car je perds l'esprit... « Je ne puis en dire davantage, l'angoisse m'empêche de continuer. » Voilà pourquoi Asinius Pollion (*apud* SENEC.) disait : *Omnium adversorum nihil, ut viro dignum est, tulit præter mortem*. Mais il ajoute : *Si quis tamen virtutibus vitia pensarit, vir magnus, acer, memorabilis fuit, et in cujus laudes oratione prosequendas Cicerone laudatore opus fuerit.*

devaient leur élévation? Malheur au pays où l'on n'ose pas se déclarer pour la victime de la persécution! Malheur à sa liberté, lorsque l'injustice d'un seul n'est pas considérée comme une in-
58. justice commune! Caton seul protestait; Clodius, pour se débarrasser de son opposition, le fit envoyer en Chypre, afin de s'emparer de ce royaume, à la possession duquel les Romains prétendaient en vertu d'un testament de Ptolémée Alexandre II.

Rien ne faisait plus obstacle aux triumvirs; mais Clodius était une lame qui blessait les mains de ceux qui s'en servaient. S'étant fait livrer par Lucius Flavius le fils du roi Tigrane, que Pompée lui avait confié, il l'envoya en Arménie, où il ne pouvait qu'exciter des troubles. Pompée, qui vit dans cet acte une insulte personnelle, résolut, pour se venger de l'audacieux démagogue, de faire rappeler Cicéron. La proposition fut accueillie par le sénat comme un moyen de se venger du parti populaire. Le jour où l'on convoqua le peuple, Clodius parut dans le forum avec sa bande de gladiateurs pour effrayer les amis de Cicéron, pour opposer, comme il disait, un lac de sang à son retour; mais Titus Annius Milon, Italien de Lanuvium et gendre de Sylla, collègue de Clodius et son égal dans les coups de main, en fit autant: or, tandis que les deux troupes s'observaient d'un regard farouche, le rappel passa.

Cicéron accourut à Rome où on l'honora d'un véritable triomphe. Pourquoi s'en étonner? Les multitudes, toujours légères, fêtent
57. un cabaretier aussi volontiers qu'un pontife. On était si fatigué des troubles continuels que Rome et l'Italie désiraient également le repos; on avait donc rappelé Cicéron comme une barrière contre la violence, et parce qu'il était le symbole de la liberté régulière, de l'élévation d'un homme nouveau, contre la faction patricienne à laquelle appartenaient Catilina, Clodius et César; des volontés communes et modérées, contre les volontés personnelles et brutales. Lorsqu'on avait mis ses biens en vente, personne ne s'était présenté pour s'en rendre acquéreur; à son retour, toutes les villes municipales, toutes les colonies qu'il traversait, le fêtèrent à l'envi. Le sénat vint à sa rencontre jusqu'à la porte de Capène, et le conduisit au Capitole, d'où il fut porté chez lui sur les bras des citoyens. Jamais il n'eut une occasion plus légitime de se louer: « Quel autre citoyen que moi le sénat a-t-il recommandé aux nations étrangères? Pour le salut de quel autre « que moi le sénat a-t-il rendu grâces publiquement aux alliés

« du peuple romain ? Pour moi seul les pères conscrits ont or-
« donné par un décret aux gouverneurs des provinces, questeurs, lieutenants, de veiller à mon salut et à ma vie. Dans ma cause seulement, depuis que Rome est Rome, il est arrivé que, par décret du sénat, par lettres consulaires, on convoqua dans toute l'Italie ceux qui avaient à cœur le salut de la république. Ce que le sénat n'avait jamais décrété dans le plus grand péril de la république entière, il estima devoir le décréter pour mon salut. Qui, plus que moi, fut redemandé par la curie, plaint par le forum, regretté par les tribunaux eux-mêmes ? A mon départ, tout fut désert, désolé, muet, plein de deuil et de tristesse. Quel est le lieu, en Italie, où l'intérêt pour ma conservation, les témoignages de ma dignité ne se soient pas perpétués dans les monuments publics ? A quoi bon rappeler ce sénatus-consulte rendu en ma faveur ? ou ce qui se passa dans le temple de Jupiter très-bon et très-grand, lorsque le héros dont un triple triomphe ajouta à cet empire les trois parties du monde, déclara que moi seul j'avais sauvé la patrie, déclaration qui fut sanctionnée à l'unanimité par le sénat, à l'exception d'un seul ennemi ? ou ce qui fut décrété le lendemain dans la curie, à la suggestion du peuple romain et des citoyens accourus des municipes, que personne n'eût à opposer des obstacles ou à causer un retard en alléguant les auspices, sous peine d'être traité comme perturbateur du repos public, et puni sévèrement par le sénat ? Le sénat ayant, par cette sévérité, entravé l'audace criminelle de quelques-uns, ajouta que si, dans les cinq jours durant lesquels on pouvait traiter de mon affaire, rien n'était résolu, je revinsse dans ma patrie en recouvrant toutes mes dignités... Qui ignore ensuite ce que fut mon retour ? Comment, à mon arrivée, les habitants de Brindes me présentèrent, pour ainsi dire, les félicitations de toute l'Italie et de Rome elle-même ? Pendant tout le voyage, les villes d'Italie fêtaient mon retour ; les rues étaient remplies de députés envoyés de toutes parts, et les alentours de Rome d'une multitude incroyable qui me félicitait ; le trajet depuis la porte Capène jusqu'au Capitole, et mon retour à ma maison furent tels qu'au milieu de l'allégresse générale mon cœur souffrait de voir qu'une ville si reconnaissante eût été malheureuse et opprimée (1). »

(1) *Pro Sextio.*

Réintégré dans le sénat, et mécontent des nobles qui avaient favorisé Clodius, il se tourna vers les triumvirs, qui du moins n'aimaient ni les tumultes ni les violences, et pouvaient assurer la tranquillité publique s'ils n'étaient pas tourmentés. Il mit son crédit rajeuni au service de Pompée, dont le bienfait récent rachetait à ses yeux son abandon antérieur ; en exagérant peut-être la gravité d'une disette, il lui fit attribuer la commission de pourvoir la ville de grains pour cinq ans, avec pleine autorité sur les ports de la Méditerranée : immense délégation, qui renouvelait le gouvernement personnel. En récompense, Pompée lui fit restituer par les pontifes le terrain de sa maison, et assigner sur le trésor public deux millions de sesterces (quatre cent mille fr.) pour la reconstruire, cinq cent mille pour sa maison de Tusculum, deux cent cinquante mille pour celle de Formies.

Vanité excessive, volonté oscillante, propension déplorable à se ranger toujours du côté des vainqueurs, indifférence pour la cause populaire, médiocre intelligence des faits politiques, ignorance des besoins de sa patrie, sur le vieux tronc de laquelle il ne sut pas enter de nouvelles greffes, telles sont les taches qui déparent la splendide mémoire de cet homme, qui, sous les autres rapports, mérite tant d'estime et d'amour. Comprenant le bien, ami du beau, avide de savoir, infatigable au travail, il ramena tout à lui par soif de gloire et de popularité ; égoïste de bonne foi, il ambitionna de paraître plus que de commander, et voulut être consul, non par goût du pouvoir, mais pour la pompe de la chaise curule. Le respect humain lui inspira un courage factice dans lequel parfois la faiblesse s'unit à la violence ; mais la vanité en fit l'instrument des ambitieux, dont il avait beaucoup à espérer ou à craindre. Avec des sentiments élevés plutôt que fermes, il combattit ses ennemis par jalousie et non par rancune. Énergique par moments, plus souvent incertain et faible, il aimait pourtant à faire parade de son courage, et se plaignait lorsqu'il voyait qu'on le révoquait en doute. Il étendit sur tous ses actes le voile splendide de l'art et de l'éloquence. Il fallait que la cruauté fût un fléau bien commun, puisqu'elle pénétra dans le cœur de cet homme instruit et timide, qui demanda la mort des complices de Catilina, conseillait de frapper Antoine en même temps que César, et disait : « Si nous voulons être cléments, nous perpétuerons les guerres civiles. » La postérité, malgré ses défauts, pourrait-elle oublier qu'il eut souvent la hardiesse de se faire l'écho de l'indignation publique contre des

misérables dont il avait à craindre les poignards? Quant à nous, nous aimons à voir cet obscur Arpinate s'élever à force de génie jusqu'à mériter le nom de père de la patrie, jouer le premier rôle dans le sénat, rivaliser désarmé avec les hommes de guerre, subir la gloire d'un exil considéré comme un deuil public, et acquérir par la parole un pouvoir que tant d'autres se procuraient avec l'épée.

Cicéron, du reste, était bon par nature, fin courtisan et d'un commerce agréable (1); toute la ville répétait ses bons mots, que Tiron, son affranchi, recueillit plus tard. Ses harangues lui valurent de grandes richesses, non par les honoraires, qui étaient inusités, mais par les legs que les riches dans leurs testaments laissaient à ceux qui leur avaient rendu des services. Le montant de ces legs s'éleva pour Cicéron à vingt millions de sesterces (2), ce qui lui permit d'acheter des maisons et des terres. Quoiqu'il s'abstînt dans les provinces des pillages ordinaires, il aimait le luxe et les arts, traitait splendidement ses amis, et dépensait tous les ans des sommes considérables pour les études de son fils à Athènes.

Caton, qui désapprouvait constamment les gladiateurs et les athlètes, comme des gens toujours au service de quiconque voulait effrayer la ville, n'en avait pas moins formé un certain nombre, qu'il cherchait à vendre en secret. Milon les fit acheter, puis il divulgua la chose, à la grande surprise du public qui en rit beaucoup (3); Milon, avec ses brigands, tenait en respect Clodius, qui s'obstinait à empêcher la reconstruction des maisons de campagne de Cicéron. Clodius, ayant mis le feu à la maison du frère de l'orateur, Milon se porta son accusateur. Clodius alors brigue l'édilité, pour se rendre inviolable; mais Milon déclare que les auspices sont défavorables, et l'élection est prorogée. Au jour indiqué, Clodius fait occuper le forum par ses satellites, afin que l'élection soit terminée avant que Milon prononce sur les augures : vaine précaution; la nuit, Milon y avait placé ses sicaires. Ainsi l'élection est renvoyée du jour au lendemain, pour que les Italiens, fatigués de leurs courses inutiles, ne viennent plus agiter le forum. Lorsque Pompée parle en faveur de Milon, les sicaires de Clodius le couvrent de huées,

(1) *Non multi cibi hospitem, sed multi joci.* Ad Fam., IX, 26.
(2) *Philipp.*, II, 32.
(3) CICÉRON, *ad Quintum fratrem*, II, 6.

et lui-même du haut de la tribune vomit des injures contre lui; pendant trois heures, les deux factions échangent des cris, de basses insultes, d'obscènes plaisanteries, et finissent par des coups de pierres. Après une lutte sérieuse, Clodius est mis en fuite, et Cicéron lui-même se sauve craignant que « dans le tumulte, il ne lui arrive quelque chose de fâcheux (1). »

Fatigué de tant de saignées, Cicéron disait qu'il préférait la diète (2); mais les deux chefs de bande, barricadés dans leurs maisons et menaçants dans les rues, troublaient chaque jour la tranquillité publique. Enfin Milon, fort de l'appui de Pompée et de Cicéron, qui avait dit publiquement que Clodius était une victime vouée au poignard de son adversaire (3), l'ayant rencontré sur son chemin, en vint aux prises avec lui et le tua. Le peuple soulevé saccagea la curie pour alimenter le bûcher de Clodius, et assaillit Milon qui, bien fortifié dans sa maison et entouré de ses gladiateurs, repoussa la force par la force. Cité en jugement, on lui demanda, suivant l'usage, de livrer ses esclaves, pour qu'ils fussent interrogés dans les tortures; il répondit qu'il les avait affranchis, et que nul homme libre ne pouvait être mis à la torture. Il était donc impossible d'avoir des témoins du fait, et, d'un autre côté, Cicéron déployait pour le défendre toutes les ressources d'un habile avocat. Pompée, satisfait d'être délivré d'un adversaire dangereux, ne fit aucune tentative pour sauver le meurtrier; Cicéron eut peur des satellites de Clodius, ne prononça point la belle harangue qu'il avait préparée, et laissa Milon s'en aller en exil à Marseille, où il se consola en mangeant d'excellent poisson (4).

Quelle était donc la liberté de Rome, où les triumvirs pouvaient tout, et qui était à la merci de tout homme de main prêt à se mettre à la tête d'un parti? Crassus et Pompée aspiraient au consulat; mais ils désespéraient de l'emporter sur Domitius Ahénobarbus, qui, pour flatter les rancunes des aristocrates,

(1) Ibid., 5; *ad Fam.*, I, 5.

(2) *Dixta curare incipio; chirurgix tædet.*

(3) Il écrivait à Atticus (IV. 3) : « Milon accusera Clodius, si auparavant il ne le tue pas. Je suis persuadé que Milon, s'il le rencontre dans la rue, le tuera; il le dit ouvertement. »

(4) Parmi les sénateurs, douze furent pour la condamnation, et six pour l'acquittement; parmi les chevaliers, treize votèrent contre, et quatre pour; parmi les trésoriers, quatre se prononcèrent pour l'acquittement, et dix pour la condamnation. Ainsi, dans ce jugement, l'aristocratie avait trente-cinq votes sur quarante-neuf.

avait déclaré qu'il voulait faire abroger le proconsulat de César. Or, un jour que Domitius, marchant à côté de Caton, s'en allait de grand matin par la ville pour solliciter des suffrages, une troupe de bandits tomba sur lui, blessa Caton et tua l'esclave qui portait la torche devant eux; les tribuns alors empêchèrent les comices, et Rome resta sans consuls. Le sénat prit le deuil; mais, voyant que la tranquillité publique ne pouvait se rétablir que par la nomination de Crassus et de Pompée, il leur offrit le consulat, et tous les deux furent élus.

Alors, pour avoir les mêmes avantages que César, et ne pas rester désarmés, tandis qu'il s'attachait une armée par ses triomphes, ils se firent décréter, Pompée l'Espagne, Crassus la Syrie, l'Égypte et la Macédoine. César y consentit, pourvu qu'on ne le troublât point dans son proconsulat. Caton, devenu importun à force de représenter les dangers des commandements prolongés, fut mis en prison par le tribun Caius Tribonius; puis on décréta que les gouverneurs ne seraient changés que tous les cinq ans, qu'ils pourraient lever des troupes à leur gré, exiger des alliés des contributions et des soldats. Pompée, plus ambitieux des apparences que du commandement, ne sortit pas de Rome; Crassus alla combattre les Parthes.

Les victoires de Rome sur Mithridate et les autres rois de l'Asie avaient étendu ses possessions jusqu'aux limites de ce peuple terrible; établi entre l'Inde orientale, la Médie et l'Hyrcanie, il pouvait interrompre les communications des marchands de l'Occident avec les pays qui ont toujours fourni les denrées les plus précieuses.

Les Parthes étaient une nation guerrière, toujours à cheval, très-habiles à tirer de l'arc; aux combats réguliers leur valeur impétueuse préférait les chocs désordonnés. Ils étaient gouvernés par les princes Arsacides, qui prenaient le titre de rois des rois, de frères du Soleil et de la Lune; mais leur autorité était limitée par les douze satrapes militaires de l'empire, qui pouvaient même les déposer, et confirmaient probablement leur élection avant qu'ils fussent couronnés par le *suréna* ou général.

Il paraît que Rome, aussitôt qu'elle fut mise en contact avec eux, comprit qu'elle aurait affaire à des ennemis dangereux; mais, bien que la frayeur qu'ils inspiraient fît peu ambitionner la province d'Asie, Crassus la sollicita beaucoup et prodigua l'argent pour l'obtenir. D'un côté, par des expéditions semblables à celles d'Alexandre, il voulait surpasser Lucullus, Sylla et

Pompée ; de l'autre, il était séduit par l'espérance des dépouilles d'une contrée vierge encore de toute invasion, et ne rêvait que les sables aurifères de l'Indus et du Gange. Il y avait alors paix et alliance entre ce peuple et les Romains ; le tribun Atéius Capiton s'opposa donc à la guerre, et, pour empêcher Crassus de sortir de Rome, il invoqua contre lui les dieux vengeurs des traités. Tous ses efforts échouèrent; Crassus, protégé par Pompée, et poussé par son avarice et son ambition, partit pour l'Asie.

Crassus, en traversant la Syrie, vola dix mille talents au temple de Jérusalem, que Pompée avait respecté; puis, ayant traversé l'Euphrate, il entra sur les terres des Parthes, qui, tranquilles sur les dangers d'une invasion qu'ils n'avaient aucun motif de redouter, furent surpris et défaits. Enorgueilli de sa victoire, Crassus se laissa décerner le titre d'*imperator*.

Le roi Orodes lui ayant fait demander pour quel motif les Romains lui déclaraient la guerre, il répondit aux envoyés qu'il s'expliquerait à Séleucie, la capitale de leur royaume. Vagise, chef de l'ambassade, lui dit alors, en lui montrant la paume de sa main : « Avant que tu prennes Séleucie, tu verras croître là du poil. » Pour réussir Crassus aurait dû, profitant de la consternation, marcher sur les capitales; mais il revint passer l'hiver en Syrie, pour s'enrichir de dépouilles et de contributions.

Dans cet intervalle, ses soldats apprenaient à s'affranchir de toute discipline, tandis que les Parthes, remis de leur surprise, réunissaient leurs forces, et leur suréna recouvrait les villes
53. dont Crassus s'était emparé. Les soldats romains étaient découragés par une foule de présages sinistres, dont se moquait leur général, qui méprisait encore les bons conseils; car, au lieu de se diriger par les montagnes de l'Arménie où la cavalerie parthe ne pouvait manœuvrer, il traversa la Mésopotamie. Des plaines désertes ou marécageuses, un territoire dévasté, des champs et des villages brûlés, dans lesquels on ne trouvait ni blé pour l'armée, ni fourrages pour les chevaux, tels furent les obstacles qu'il eut à vaincre; bien plus, les généraux ennemis chassaient devant eux les populations, laissant à peine de faibles garnisons dans les places, qu'il aurait même fallu détruire après les avoir prises. Lorsqu'on parvenait à joindre l'ennemi, on était forcé de changer la tactique habituelle; contre une cavalerie qui combattait de loin et en fuyant, la pesante infanterie romaine devenait inutile. L'ennemi était dispersé, mais jamais vaincu; on faisait des conquêtes, et l'on mourait de faim.

Enfin les légions romaines furent cernées et assaillies par les Parthes dans la plaine de Carrhes. Le fils de Crassus, voyant qu'il ne pouvait échapper à l'ennemi, se tua après avoir combattu vaillamment. A la vue de sa tête fixée au bout d'une lance ennemie, les Romains effrayés détournaient leurs regards; mais Crassus leur disait : « Ce malheur ne concerne que moi; « Rome sera invincible, tant que vous montrerez un courage « intrépide. Si vous avez pitié d'un père infortuné, prouvez-le-« moi en vengeant mon fils sur ces barbares. »

Les flèches cependant pleuvaient de tous côtés, et la mort qu'elles donnaient était si douloureuse que beaucoup préféraient la hâter en se précipitant contre la cavalerie. Crassus prit la fuite avec un petit nombre de soldats; mais, trompé par de faux guides, il fut enveloppé dans les marais. Contraint par les cris des soldats, il accepta une entrevue que le suréna lui fit proposer, bien qu'il soupçonnât quelque piége. Dans le trajet, il disait à ses compagnons : « Si vous retournez sains et saufs, dites, « pour l'honneur de Rome, que Crassus a péri, trompé par l'en-« nemi, et non pas abandonné par ses concitoyens. » Le suréna l'accueillit gracieusement; mais bientôt une lutte s'engagea entre les Parthes et la suite de Crassus, qui fut tué dans la mêlée. Sa main droite et sa tête furent portées à Orodes, et son corps devint la proie des animaux. Vingt mille hommes avaient péri. Les dix mille qui leur survécurent, faits prisonniers, oublièrent leur patrie, et se mirent au service des Parthes, dont ils épousèrent les filles (1).

Le suréna fit son entrée dans Séleucie au milieu des têtes et des enseignes romaines, traînant derrière lui un prisonnier revêtu des habits de Crassus, et précédé de licteurs et de gardes qui portaient à la ceinture des bourses vides; une troupe de femmes entonnaient des chants obscènes et pleins d'outrages pour les vaincus. Le vainqueur présenta au sénat de la ville un exemplaire des *fables milésiennes*, trouvé dans le sac d'un officier romain, pour témoigner qu'on ne devait attendre rien de bon d'une jeunesse qui se plaisait à la lecture de pareils ouvrages.

(1) *Milesne Crassi conjuge barbara*
Turpis maritus vixit? et hostium
(Proh curia, inversique mores!)
Consenuit socerorum in arvis
Sub rege medo Marsus et Appulus?
(Horace, ode III, 5.)

Orodes fit couler de l'or fondu dans la bouche de Crassus, pour insulter à son avarice ; puis il envahit la Syrie, espérant la surprendre sans défense. Le lieutenant Cassius fut bientôt en mesure de le repousser ; mais, depuis la défaite de Crassus, les Romains ne prononcèrent jamais le nom des Parthes sans une profonde terreur.

CHAPITRE XXVI.

SECONDE GUERRE CIVILE.

La mort de Crassus avait fait disparaître le seul homme qui pouvait maintenir l'équilibre entre César et Pompée ; lui vivant, ils avaient dissimulé leur haine réciproque, dans la crainte de le voir s'associer à l'un d'eux pour lui donner la prépondérance.
55. La rupture fut hâtée par la mort de Julie, fille de César et femme de Pompée, chère à tous les deux et vénérée du peuple romain. Pompée, bien qu'il fût demeuré à Rome, leva une armée, sous le prétexte de protéger la tranquillité publique, mais en réalité pour dominer les factions et ne pas être inférieur aux autres
54. triumvirs. Domitius Ahénobarbus, nommé consul et secondé par Caton, aurait voulu mettre un frein à cette puissance excessive ; mais il dut céder à la force des armes, dans un temps où toute élection devenait une occasion de trafic, toute assemblée un champ de violences. Les coupables échappaient à la censure par leur grand nombre, et aux jugements par leur argent : comme Cicéron s'en plaignait, on avait enlevé toute dignité à la parole et toute liberté de traiter les affaires publiques ; il ne restait donc qu'à choisir entre une lâche condescendance envers la majorité et un stérile dissentiment (1).

Le gouvernement de Rome, comme toute société patriarcale, supposait une certaine moralité. Son équilibre résultait du droit d'opposition ; mais le sénat, par le refus des augures, et le tribun, par le véto, n'auraient pas dû pousser ce droit à l'extrême.

(1) *Quæ enim proposita fuerant nobis, cum et honoribus amplissimis et laboribus maximis perfuncti essemus, dignitas in sententiis dicendis, libertas in republica capessenda, ea sublata tota, sed nec mihi magis quam omnibus ; nam aut assentiendum est nulla cum gravitate paucis, aut frustra dissentiendum.* (CICÉRO, *ad Lentulum proconsulem.*)

Or, comme en fait il existait deux gouvernements parallèles, l'un de la plèbe et l'autre du sénat, il fallait encore de la moralité pour les faire marcher d'accord. Une fois les mœurs corrompues, le désordre envahit tout, et les factions deviennent chaque jour plus audacieuses. Si le tribun oppose son véto, on le couvre de huées, ou l'on envoie des sicaires pour l'effrayer et répandre le sang; la tyrannie brave l'opinion, et les meurtres fréquents font sentir la nécessité du frein dictatorial. Pompée, qui se croyait le seul homme propre à cette autorité suprême, voulait que le peuple se persuadât de son mérite, et vint la lui offrir; mais, n'osant pas la saisir, il laissait le désordre se prolonger, et, à force de bassesses pour l'obtenir, il perdait sa popularité. A l'occasion de l'assassinat de Clodius, on proposa de 52.
lui conférer la dictature; mais on crut mieux faire de le nommer seul consul, position qu'il conserva sept mois, malgré toutes les protestations de Caton et du parti conservateur. Loin de marcher au but avec hardiesse, il prit des voies détournées, et se donna pour collègue Métellus Scipion, dont il épousa la fille Cornélie; ce choix et ce mariage le réconcilièrent avec les oligarques. Le sénat, s'apercevant enfin que César, secondé par ses émissaires et fort de l'appui de son armée, s'acheminait vers l'autorité suprême, implora Pompée comme tuteur de la liberté; mais pouvait-il être question de liberté là où le gouvernement se voyait contraint de s'abriter sous la protection d'un citoyen?

César, grand guerrier, grand orateur, grand politique, homme de savoir et d'action, habile mathématicien, comme le prouvent sa réforme du calendrier, le pont qu'il jeta sur le Rhin et les siéges qu'il dirigea, avait une force d'attention telle qu'il pouvait en même temps lire, écrire, écouter, et dicter à quatre secrétaires. Il domine les assemblées par un air majestueux et l'influence de la parole, apaise les tumultes, combat, et courtise les femmes. Depuis la Bretagne jusqu'à l'Éthiopie, il remporta des victoires signalées, qu'il raconte lui-même dans ses *Commentaires,* modèle inimitable des Mémoires. Ses rivaux tournaient les regards vers le passé, et lui vers l'avenir; aussi mettait-il dans ses actes une hardiesse qui fut inconnue aux autres; dans ses tentatives, aucun obstacle ne l'arrêtait, pas même la justice.

Pompée, qui avait cru faire de César un instrument, ne voulait pas avouer au sénat qu'il s'était concerté avec lui pour renverser la république, ni reconnaître qu'il avait été sa dupe; de

51. là une hésitation qui le perdit. Le consul Marcellus, créature de Pompée, proposa au sénat de rappeler César avant l'expiration de son commandement; ayant échoué, il l'accabla d'outrages, et battit même un sénateur de Côme, afin, disait-il, qu'à son retour dans les Gaules il pût montrer ses épaules au proconsul. César était moins que jamais disposé à résigner le commandement, surtout depuis que Pompée s'était fait proroger pour cinq autres années le gouvernement de l'Afrique et de l'Espagne; bien plus, fort de l'appui de l'armée et d'un parti considérable,
50. il demanda une nouvelle prolongation. Pompée, influencé par ses amis, refusa; alors un centurion qui attendait à la porte du sénat, dit en frappant sur son épée : « Celle-ci lui prolongera le commandement. »

Qui pouvait croire que César, après avoir vécu si longtemps dans les Gaules comme roi, se résoudrait à vivre à Rome comme simple particulier? Un chef d'armée, en effet, avait un pouvoir de roi (1); de la Gaule même, César cultivait l'amour des Romains en faisant construire dans la ville un nouveau forum, dont le terrain seul lui coûta soixante millions de sesterces, et sur le Champ de Mars des portiques de marbre avec des galeries couvertes, pour abriter la plèbe au temps des comices. Après avoir conquis la Gaule en héros, il devenait son législateur et lui donnait une bonne organisation; il convoquait des assemblées, et songeait à introduire dans les villes le droit municipal, dont il fit un essai à Côme, où il envoya des colonies. Cette précaution lui assurait les vigoureuses populations qui vivaient autour de ce lac délicieux.

Après ces mesures, il parcourut les villes qui avoisinaient la Cisalpine, sous le prétexte de les remercier des suffrages qu'elles avaient donnés à l'augure Antoine, son protégé. Il fut accueilli comme un triomphateur au milieu des cérémonies solennelles et des victimes. Lorsque, dans l'hiver, il repassait les Alpes, les personnages les plus distingués de Rome accouraient à son quartier; à Lucques, on vit jusqu'à cent vingt faisceaux qui accompagnaient des préteurs et des proconsuls, outre deux cents sénateurs. A la nouvelle de ses victoires, les sept collines retentissaient d'acclamations, et les temples de supplications. Instruit par des lettres de toutes les choses, grandes et petites, qui se pas-

(1) *Noster populus in bello sic paret ut regi.* (CICÉRON, *De Rep.* I. 40.)

saient à Rome (1), il surveillait les démarches de son rival, et déjouait ses projets avec autant de promptitude que de prudence, prodiguant l'or d'une main, et de l'autre tenant l'épée. Pompée comptait sur le consul Paul Émile ; mais César l'acheta mille cinq cents talents. Pompée espérait que le tribun Curion Scribonius demanderait la révocation du proconsul ; mais César le gagna en payant ses dettes, qui étaient immenses, et le tribun, au lieu de lui être hostile, proposa de les proroger tous deux dans le commandement, ou de les destituer tous deux. Malgré les tergiversations du sénat, le peuple adopta la loi, dont la modération augmentait le crédit des partisans de César. Mais ni Pompée ni César ne songeaient à déposer un commandement qui leur avait coûté tant d'efforts et d'intrigues ; seulement l'un et l'autre regrettaient d'assumer la responsabilité de la guerre civile, qu'ils voyaient imminente, tandis que les meilleurs citoyens présageaient la chute inévitable de la république. Cicéron écrivait alors : « L'un ne veut pas de maître, l'autre ne souffre « pas d'égal ; César songe à conquérir le trône, Pompée à se le « faire donner. » Il regardait comme dangereux de faire reposer toute la chose publique sur la tête d'un homme qui tous les ans avait une maladie mortelle ; mais, d'un autre côté, il n'osait pas se déclarer contre César, dont il était le débiteur pour une somme considérable (2), et il disait : « Quel est le parti « des bons citoyens ? Est-ce le sénat, qui laisse les provinces « sans gouvernement ? est-ce le corps des chevaliers, qui ne fu- « rent jamais pour la république, et qui maintenant favorisent « César ? sont-ce les négociants et les agriculteurs, qui ne de- « mandent qu'à vivre tranquilles ? Nous combattons, mais avec « l'alternative de perdre la vie si nous sommes vaincus, et la « liberté si nous sommes vainqueurs. » Il reconnaissait donc qu'il était plus honnête de suivre Pompée, mais que la république serait sacrifiée inévitablement. Caton, immobile comme le dieu Terme, ne pouvait distinguer clairement de quel côté se trouvait la justice ; mais, libre de toute ambition personnelle, fidèle aux vieilles idées, il ne porta plus de couronnes, et se vêtit de deuil. Il disait : « Si Pompée l'emporte, je m'exile de Rome ; si César triomphe, je me tue. »

(1) *Omnia maxima minima que ad Cæsarem scribuntur.* (Cicéron, *A son frère Quintus*, III. 1.)

(2) Cicéron, *ad Atticum*, v. 5.

Au milieu du calme qui d'ordinaire précède la tempête, tout le monde prévoyait le danger et personne n'en voulait assumer la responsabilité; mais les deux prétendants se trouvaient dans une position bien différente. Pompée affectait de jouer le rôle de protecteur de la république, et, comme tel, il croyait avoir à ses ordres la patrie entière; c'est pourquoi, lorsque Cicéron, désireux de se porter médiateur, lui demanda quelles forces il opposerait à César, il répondit: « Il me suffira de frapper la terre du pied pour en faire sortir des légions. » Confiance présomptueuse qui lui faisait négliger toutes les mesures de précaution. César, au contraire, ne comptant que sur ses propres ressources, multipliait et consolidait ses forces, achetait des partisans à tout prix, se montrait l'ami du peuple et le protégeait contre les excès de ses ennemis; il comptait principalement sur les provinciaux et les étrangers, qui le regardaient comme leur patron, et sur une multitude aguerrie de Belges, de Gaulois, d'Espagnols, ou de vétérans toujours prêts à mourir avec joie dans l'espoir d'obtenir un éloge de leur idole. Il avait de plus dans sa main la Gaule, province devenue très-importante depuis que les citoyens romains y exerçaient leur principal commerce (1); en outre, comme elle embrassait sous le même nom le pays en deçà et au-delà des Alpes, elle laissait celui qui la gouvernait maître de conduire une armée jusqu'au territoire sacré de l'Italie. Il s'efforçait néanmoins d'écarter toute apparence d'illégalité et jusqu'au soupçon d'ambition. Aux premières rumeurs, il écrivit au sénat: « Je suis prêt à quitter l'armée et les Gaules, si l'on m'accorde l'Illyrie avec deux légions; » demande qu'il savait bien devoir être repoussée. Le sénat lui ordonne de congédier une légion pour l'envoyer au secours de Lentulus contre les Parthes; il s'empresse d'obéir. Pompée exige à son tour la restitution d'une autre légion qu'il lui avait prêtée autrefois; il la rend, mais non sans avoir pris soin de s'assurer, par de larges gratifications, des officiers et des soldats.

Marcellus, Lentulus, Scipion et les autres partisans du sénat et de Pompée, qui désormais faisait cause commune avec les membres de cette assemblée, s'affranchirent de toute retenue: ils firent assigner à César un terme au-delà duquel, s'il ne dé-

(1) *Referta Gallia negotiatorum est, plena civium romanorum; nemo Gallorum sine cive romano quidquam negotii gerit; nummus in Gallia nullus sine civium romanorum tabulis commovetur.* (Le même, *pro Fonteio.*)

posait pas toute autorité, il serait déclaré ennemi de la patrie et comme les tribuns Longinus, Curion et Marc-Antoine s'opposaient à cette mesure, ils les chassèrent ignominieusement du sénat. Les tribuns protestèrent contre l'atteinte outrageante portée à l'inviolabilité de leurs fonctions, et, sous des habits d'esclaves, abandonnèrent Rome profanée pour se réfugier dans le camp de César, à qui ils apportèrent la légalité, comme il avait déjà la force et l'équité. Le sénat, voyant quatre légions se di-
riger vers le Pô, décrète que Pompée, les consuls et les préteurs 49.
seront chargés de pourvoir au salut de la république, et que César devra céder le commandement de l'armée à Lucius Domitius. Marcellus et Lentulus présentèrent alors une épée à Pompée, en lui disant : « C'est à toi de défendre la république et de commander les troupes ». Pompée leur répondit : « Je le ferai, s'il ne se trouve rien de mieux pour arranger les choses. »

Le défi est donc porté; que César l'accepte, et la guerre civile éclate. Les sénateurs se réunissaient tous les jours, et allaient trouver Pompée, à qui les lois, depuis qu'il était général, interdisaient le séjour de la ville; investi, comme un roi, d'une autorité sans limites, il fut chargé de lever trente mille Romains et autant d'auxiliaires qu'il le jugerait utile. César entretenait à Capoue plusieurs centaines de gladiateurs des mieux exercés, et prêts à tout oser au moindre signe de leur maître; ils furent dispersés par les ordres de Pompée, qui en plaça deux dans chaque famille. Il distribua ensuite les provinces entre ses créatures. Domitius eut la Gaule Transalpine; Cécilius Métellus, son gendre, la Syrie; Caton, la Sicile; Cotta, la Sardaigne; Élius Tubéron, l'Afrique; Calpurnius Bibulus et Cicéron durent pourvoir à la défense des côtes. D'autres amis obtinrent le Pont, la Bithynie, Chypre, la Cilicie, la Macédoine, pays qu'il ne s'agissait pas de défendre contre des ennemis du dehors, mais de conserver à une faction, à un homme.

César ne restait pas inactif. Après avoir excité l'indignation des soldats en leur montrant les tribuns expulsés de Rome, et leur courage en leur rappelant leurs victoires, il se mit en marche avec l'armée. Comme gouverneur des Gaules, il put légitimement traverser les Alpes, et se trouver au cœur de l'Italie sans avoir à surmonter les obstacles qui avaient arrêté Annibal dans les montagnes, au Tésin, à la Trébie. Au Rubicon, limite du territoire romain, il ne rencontrait d'autre barrière qu'un décret, qui disait au nom du peuple romain : « Qui

« que tu sois, consul, général, tribun, soldat, conscrit, que tu « serves dans le manipule, la centurie, la légion, la troupe « ordinaire, arrête-toi là, laisse ton drapeau, dépose les armes, « et ne transporte au-delà de cette rivière ni étendard, ni ar- « mée, ni munitions; sinon, tu seras déclaré ennemi, comme « si tu avais porté les armes contre la patrie et enlevé les pé- « nates des sanctuaires sacrés (1). » César réfléchit quelque temps aux horreurs d'une guerre civile; mais n'avait-il pas coutume de dire qu'il faut toujours être juste, excepté lorsqu'il s'agit d'un empire? Il s'écria donc : « Le sort en est jeté », s'élança sur le pont, le traversa, et s'empara de Rimini.

A cette nouvelle, la consternation fut générale dans Rome; on reconnut alors la vanité des noms pompeux, et, comme disait Cicéron, la cruelle alternative de craindre un seul homme ou de mettre toutes les espérances dans un seul homme. Les sénateurs hésitent sur les résolutions à prendre, les citoyens se réfugient à la campagne; les bavards, qui sont toujours un embarras dans les graves périls, se perdent en futiles récriminations, s'épuisent à dire ce qu'on aurait dû faire et désapprouvent tout ce qu'on fait; les spéculateurs de révolution regardent de quel côté souffle le vent de la fortune. Pompée, dont les forces sont disséminées dans un trop grand nombre de provinces, ne se trouve pas en mesure de résister; lorsque Marcus Favonius lui dit : « Eh bien, grand Pompée, frappe donc la terre du pied, pour qu'il en sorte les légions promises! » il ne peut que baisser les yeux et demander conseil (2). Et le conseil le plus désespéré

(1) IVSSV MANDATVQVE POPVLI ROMANI.

CONS*ul* IMP*erator* TRIB*unus* MILES TIRO COMMILITO ARMATE QVISQVE ES MANIPVLARIE CENTVRIO LEGIONARIE TVRMARIE HIC SISTITO · VEXILLVM SINITO · ARMA DEPONITO · NEC CITRA HVNC RVBICONEM FLVMEN SIGNA DVCTVM EXERCITVM COMMEATVMVE TRADVCITO · SI QVIS HVIVSCE IVSSIONIS ERGO ADVERSVS PRÆCEPTA IERIT FECERITVE ADIVDICATVS ESTO HOSTIS P*opuli* R*omani* AC SI CONTRA PATRIAM ARMA TVLERIT PENATESQVE E SACRIS PENETRALIBVS ASPORTAVERIT S*enatus* P*opuli*que R*omani*.

SANCTIO PLEBISCITI S*enatusve* CONSVLTI ·
VLTRA HOS FINES ARMA AC SIGNA PROFERRE LICEAT NEMINI.

(GEORG. FABRIC. *Antiq. monum.*, lib. I.)

(2) *Animadvertis Cn. Pompeium nec nominis sui, nec rerum gestarum gloria, nec etiam regum aut nationum clientelis, quos ostentare crebro solebat, esse tutum; et hoc etiam quod infimo cuique contigit, illi non posse contingere, ut honeste effugere possit.* (CICERON, *ad Fam.*, IX.)

lui parut le meilleur ; ce fut d'abandonner Rome, sans même prendre le temps d'emporter le trésor public, et de se retirer à Capoue, en déclarant rebelle tout sénateur ou magistrat qui n'irait pas le rejoindre. Dans sa vanité, il put croire qu'il serait suivi par ceux qui l'abandonnaient dans sa fuite ; il permettait à ses adulateurs de chansonner César, et se laissait dire que le nom seul du grand Pompée suffirait pour l'épouvanter.

Mais César s'avance avec sa merveilleuse rapidité (1) : chaque courrier apporte la nouvelle d'une ville qu'il a prise ; aujourd'hui, c'est Arrétium, le lendemain Pisaurum, puis Fanum, ensuite Auximum. Dans tout le Picénum, il est accueilli à bras ouverts ; Corfinium seule est défendue par ce même Domitius que le sénat lui avait substitué dans le commandement de la Transalpine ; mais les trente cohortes de la garnison ne tardent pas à ouvrir les portes au vainqueur, qui pardonne aux sénateurs pris dans la ville et à Domitius lui-même, en disant : « Je ne viens pas pour faire du mal, mais pour rendre au peuple romain, opprimé par une poignée de riches, ses droits et sa liberté. » Il restitua même six millions de sesterces trouvés dans la caisse militaire. Il écrivait à ses amis : « Donnons l'exemple d'une nouvelle manière de vaincre, et assurons notre fortune par la clémence et l'humanité. » Ce triomphe, et plus encore le pardon dont il est suivi, découragent Pompée, qui se retire à Brindes, à l'extrémité méridionale de l'Italie. César, dont l'armée s'est grossie de bandes italiennes, le poursuit et l'assiége ; mais avant que le port soit fermé, Pompée s'enfuit vers l'Orient, laissant le champ libre à son rival, qui marche sur Rome après avoir conquis l'Italie en soixante jours et sans répandre une goutte de sang.

Au lieu d'entrer dans la ville, il campe au milieu des fau-

Sed pœnas longi Fortuna favoris
Exigit a misero, quæ tanto pondere famæ
Res premit adversas, fatisque prioribus urget.
Sic longius ævum
Destruit ingentes animos, et vita superstes
Imperio.

(LUCAIN, VIII, 34.)

(1) *Hoc τέρας, horribili vigilantia, celeritate, diligentia est.* (CICÉRON, *ad Atticum*, VIII, 9.) *Nullum spatium perterritis dabat.* (SUÉTONE, *in Cæsare*, 60.)

Dum fortuna calet, dum conficit omnia terror.

(LUCAIN, VII, 21.)

bourgs, feignant de respecter cette antique légalité que son épée vient de briser. Le peuple sort en foule pour admirer et fêter le grand capitaine; les tribuns, réfugiés dans son camp, proclament ses mérites, et décident les quelques sénateurs restés à Rome à venir écouter la harangue dans laquelle il justifie tout ce qu'il a fait, ranime les espérances, apaise les craintes, et conseille d'envoyer à Pompée et aux consuls des personnes recommandables pour les amener à la paix : tactique habile, qui avait pour but de rejeter sur les ennemis tout l'odieux de la guerre.

Le trésor fondé contre les Gaulois depuis l'époque de Brennus avait toujours été respecté, même au milieu des dangers dont Pyrrhus, Annibal ou les factions, avaient menacé Rome; César s'en empara, en disant : « J'ai délié Rome de son serment, puisqu'il n'y a plus de Gaulois. » Il prit dans le trésor public, si imprudemment laissé par ceux qui avaient fui, trois cent mille livres d'or (1), dépouilles des peuples vaincus, qui lui servirent à ranimer la guerre contre cette Rome, leur ennemie victorieuse. Il envoya des gouverneurs dans toutes les provinces : Marc-Antoine eut l'Italie; Caius Antonius, l'Illyrie; Licinius Crassus, la Cisalpine. Il nomma Émilius Lépidus gouverneur de Rome, Dolabella et Hortensius commandants de la flotte. Mais, ne se sentant pas encore assez fort pour lutter avec Pompée en Asie, soutenu qu'il était par des amis puissants et des rois vassaux, il dit : « Allons en Espagne combattre une armée sans général; puis nous vaincrons un général sans armée. »

Les partisans de ce qu'on appelait encore la liberté s'étaient réfugiés dans l'Espagne, province de prédilection pour Pompée. César, bien qu'il eût débuté par quelques défaites, la soumit en quatre mois. Il accourt à Marseille, ville pompéienne, la force à se rendre à discrétion, respecte la vie et la liberté des habitants, se fait livrer les armes et les vaisseaux, et retourne à Rome. Cicéron, lorsqu'il vit les affaires de Pompée désespérées, l'aurait volontiers abandonné, s'il n'avait pas été retenu par la honte ou le point d'honneur; il écrivait à Atticus : « Tu dis avoir « approuvé mes paroles quand je disais : *J'aimerais mieux être*

(1) Dureau de la Malle prétend que les richesses dissipées par César s'élevaient à deux milliards de la monnaie actuelle (*Économie des Romains*, vol. I. p. 91). Or Jacob (*On precious metals*, vol. I), assure que tous les métaux précieux de l'Europe avant la découverte de l'Amérique faisaient à peine huit cent cinquante millions de francs. Comment, pour l'histoire ancienne, prétendre à l'exactitude des chiffres !

« *vaincu avec Pompée que vainqueur avec César ;* je l'aime-
« rais, oui, mais avec le Pompée qu'il était alors, ou qu'il me
« paraissait être. Aujourd'hui, si j'ai désiré être vaincu avec celui
« qui fuit avant de savoir vers qui ni en quel lieu, qui laisse
« nos biens au pouvoir de César, qui abandonne la patrie, l'I-
« talie, je suis exaucé. » Il se retira à la campagne, où César lui-même vint le prier de retourner à Rome, persuadé que son exemple entraînerait beaucoup d'autres sénateurs.

« J'y retournerai, » lui répondit Cicéron, « mais à la condition qu'il me sera permis de dire franchement mon opinion (1). » Cependant, à peine le bruit se fut-il répandu que César avait éprouvé un désastre en Espagne, qu'il se décida, suivi d'un grand nombre d'autres personnages, à se rendre auprès de Pompée; rien ne put le retenir, pas même César, qui lui écrivait d'Espagne qu'un homme d'honneur ne devait pas prendre parti dans une guerre civile, et qu'il paraîtrait déterminé, non par un sentiment de justice, mais par un déplaisir personnel.

Sa vanité dut être satisfaite de l'accueil qu'il reçut; mais son bon sens reconnut bientôt qu'on ne pouvait rien attendre de ces jeunes gens prétentieux, arrogants, dont le courage consistait à protester par la fuite, et qui, réfugiés dans le camp de Pompée, appelaient traître quiconque était resté dans la patrie, le poursuivaient de sarcasmes et de calomnies. Ils ne rêvent que batailles et victoires, et se partagent d'avance le butin : l'un se donne le grand pontificat vacant par la mort de César; l'autre ses maisons de campagne et ses jardins ou bien les dépouilles d'Atticus; celui-ci loue une maison dans le forum pour briguer plus commodément les votes dans les comices prochains; celui-là achète tous les suffrages. En outre, ils dressent des tables de proscription sur lesquels ils inscrivent comme ennemis de la patrie leurs ennemis personnels. Malheur aux indifférents, malheur à ceux qui n'auront pas fait preuve d'un zèle assez ardent; ceux qui donneront des conseils modérés, voudront attendre l'occasion favorable et calculer les moyens, seront considérés comme des lâches et des traîtres. En attendant, ils se servent de Pompée; mais, lorsque par son concours ils auront vaincu César, ils s'en débarrasseront, pour rétablir la pure aristocratie et le système de Sylla.

Cicéron se dégoûta de ces gens qui ne le laissaient ni parler,

(1) *Ad Atticum*, VIII. 7. 10.

ni conseiller, ni haranguer; en homme désabusé, il montrait cette défiance du succès qu'on pardonne difficilement, et se répandait en épigrammes. Pompée lui dit : « Tu es arrivé tard. » « Et cependant, lui répondit Cicéron, je ne trouve encore rien de prêt. » Quand Pompée lui demanda où était Dolabella, son gendre : « Avec votre beau-père, répliqua-t-il. »

Il répondit à Nonnius, qui l'exhortait à prendre courage, attendu qu'il leur restait encore sept aigles : « Ce serait bon si nous avions à combattre contre des corneilles. » Quelqu'un avait laissé son cheval en route : « Il songe plutôt au salut de sa bête qu'au sien propre. » Pompée accordait le droit de cité à un déserteur gaulois : « Chose bizarre! il promet une patrie aux Gaulois, et ne sait pas nous en assurer une à nous-mêmes. » Pompée, mécontent de ses sarcasmes, d'autant plus blessants qu'ils étaient plus spirituels, lui dit : « Va-t'en une bonne fois avec César, près de qui tu commenceras à me craindre. » Caton lui-même représenta à Cicéron qu'il aurait mieux servi leur cause en restant neutre; quelques-uns le soupçonnaient même d'entretenir des intelligences avec César. Enfin, toujours fidèle à la théorie des évolutions qu'il pratiqua souvent avec ingénuité, il abandonna le camp, après avoir mécontenté les deux partis, et supposant à Pompée des intentions féroces et le projet d'imiter Sylla (1).

La plupart des sénateurs ayant rejoint Pompée à Dyrrachium, César se fit nommer dictateur sans rencontrer d'obstacles; quant à Pompée, les malédictions dont il fut l'objet prouvent que rien n'est plus populaire que la haine contre les hommes qui furent les idoles du peuple (2). Durant les onze jours qu'il exerça ce pouvoir suprême, César se concilia patriciens et plébéiens : il rappela les exilés, à l'exception du féroce Milon, qui courait l'I-

(1) « Pompée aspire à une domination semblable à celle de Sylla; il l'a montré clairement; il ne laissera pas une tuile en Italie, s'il réussit. Il profère de terribles menaces contre les riches et contre ceux qui ne l'ont pas suivi. » *Ad Atticum*, VIII, 11; IX, 7. « Il répète, *si Sylla l'a pu, pourquoi ne le pourrais-je pas?* » Ibid., IX, 10. « Son intention est de faire périr par famine Rome et l'Italie, de dépouiller les riches de leur argent, de dévaster les campagnes, de mettre le feu partout. Ensuite, il veut traiter la Grèce de la même manière, et croit que le butin qu'il laissera faire aux soldats le mettra au-dessus de César. » IX, 7, 10. « Dans son camp, on ne parle que de proscriptions, et l'on se plaît à rappeler ce qu'on nomme le règne de Sylla. » IX, 11.

(2) *Nil tam populare quam odium popularium.* CICÉRON, *ad Atticum*, II, 9.

talie à la tête d'une bande, et permit aux proscrits de Sylla de solliciter les magistratures ; il n'abolit pas les dettes, mais réduisit les intérêts au quart ; il accorda le droit de cité aux Gaulois transalpins, et, comme grand pontife, remplit les postes vacants dans les colléges sacerdotaux ; puis il se fit élire con- 48.
sul, et partit pour aller en Grèce combattre son adversaire.

Pompée avait eu une année entière pour faire ses préparatifs ; il recevait des forces et des approvisionnements de tous côtés, de la Méditerranée à l'Euphrate ; en outre, il avait à ses ordres les légions italiques, les vétérans, les nouvelles milices, l'élite des jeunes nobles, des mercenaires, des tributaires aux costumes divers et commandés dans vingt langues différentes, puis cinq cents vaisseaux de haut bord et une multitude de bâtiments légers. Pompée lui-même était chargé de lauriers ; sa cause, qu'on appelait la *bonne cause*, acquérait chaque jour d'illustres adhérents. Comme il affectait encore le respect de la légalité, quoique la violence régnât seule alors, il forma avec deux cents peres conscrits un sénat plus nombreux que celui de Rome, qui se déclara le représentant de la patrie, et défendit de tuer aucun Romain, excepté en bataille rangée.

César, à la manière des généraux modernes, fondait toute sa stratégie sur la rapidité. Impatient du retard des légions, il s'embarque à Brindes avec une poignée d'hommes, et renvoie les vaisseaux chercher ceux qui sont restés ; puis il ose assiéger toutes les forces de Pompée réunies dans Dyrrachium.

Était-ce mépris de ses adversaires ? attrait des entreprises difficiles ? Quoi qu'il en soit, comme tous les grands hommes, il avait foi en sa fortune ; d'ailleurs il sentait que le peuple était avec lui, et il avait la force de ceux qui comprennent leur époque et ouvrent les portes de l'avenir. Il avait un cheval né dans ses écuries, dont l'un des sabots représentait la forme d'un doigt, et qui ne se laissait monter que par lui seul ; les aruspices ayant promis à son maître l'empire du monde, César lui donnait les plus grands soins, et dédia même son effigie devant le temple de Vénus Génitrix (1). Voilà pour les moyens superstitieux ; mais il employait surtout cette magie du général qui crée les soldats et les identifie avec lui. Inexorable pour l'indiscipline et la trahison, il fermait les yeux sur le reste. Apres la victoire, l'argent, les banquets, les plaisirs, les armes d'or et

(1) Suétone, dans *César*, 62.

d'argent; mais, tant que l'action dure, il n'épargne aucune fatigue aux légions. Malgré les jours de repos, malgré les tempêtes, il se met en marche; mais César marche avec les soldats. Sont-ils effrayés par les monstres, par les géants dont l'ignorance peuple la Germanie, il laisse les timides derrière, et s'avance tout seul, à la tête de sa dixième et fidèle légion. En Afrique, ils perdent courage à la nouvelle que le roi Juba vient les attaquer avec des forces immenses, et César exagère le danger : « Demain, il est « vrai, le roi sera devant nous avec dix légions, trente mille « chevaux, cent mille hommes d'infanterie légère et trois cents « éléphants; je le sais, j'ai vu et pourvu. Soyez sans crainte, et « comptez sur moi; sinon tous ces faiseurs de nouvelles, je les « jetterai sur un navire et les abandonnerai à la merci des vents. » Apprenant qu'une légion a été détruite, il revêt des habits de deuil et laisse croître sa barbe.

C'est ainsi qu'il acquiert l'entier dévouement de ses soldats, qui regardent comme un grand honneur de mourir bravement sous les yeux de César. L'un deux sauve en Bretagne les centurions enveloppés par l'ennemi; après des exploits incroyables, il se jette à la nage, atteint le rivage et vient demander pardon à César d'avoir été forcé de laisser son bouclier. Dans le combat naval livré près de Marseille, Acilius s'élance sur le pont d'un navire ennemi; on lui coupe la main droite, mais au lieu de reculer, il pousse son bouclier au visage de ses adversaires, et finit par s'emparer du bâtiment. A Dyrrachium, Cassius Scéva perd un œil, a l'épaule traversée d'un trait, et cent trente flèches hérissent son bouclier; il appelle alors les ennemis pour se rendre, et, lorsqu'il en est arrivé deux près de lui, il les tue et va rejoindre les siens. Avant la bataille de Pharsale, Crastinus, à qui César demandait ce qu'il augurait, répondit en lui tendant la main : « La victoire; les ennemis seront mis en déroute, et moi, mort ou vivant, j'obtiendrai tes louanges. » Un autre soldat, sommé de se rendre, répondit : « Les soldats de César ont coutume d'accorder la vie aux autres, et non de la recevoir. »

Un pareil général avec de pareils soldats ne pouvait que vaincre. Impatient de voir arriver les secours que Marc-Antoine devait lui amener de Brindes, César se travestit en esclave, se jette dans une barque de pêcheur et traverse la mer. Il sembla que la tempête voulût punir son audace, et les matelots eux-mêmes désespéraient de pouvoir se maintenir au large, lorsque César, se

découvrant, dit au pilote : « Que crains-tu? tu portes César et sa fortune (1). »

Il ne put toutefois continuer le siége de Dyrrachium; après avoir essuyé une défaite, il se décida, pour terminer la guerre d'un seul coup, à se jeter dans la Thessalie. Pompée voulait éviter une bataille décisive; mais pouvait-il suivre sa volonté au milieu de tant de chevaliers et de sénateurs enorgueillis de leurs noms historiques, dont la grandeur insultait à la bassesse actuelle? Pleins de vanité, ils croyaient, à l'exemple de tous les bannis, lui faire honneur en le suivant, prétendaient être écoutés, discuter le commandement, mesurer l'obéissance à un chef qui leur empruntait sa force. L'un se moquait de lui, parce qu'il voulait attendre l'occasion favorable; l'autre le comparait à Agamemnon, comme s'il voulait traîner la guerre en longueur pour rester plus longtemps à la tête de tant de héros; un troisième prétendait que l'ajournement de la bataille l'empêcherait de manger les figues de sa villa de Tusculum, et tous n'aspiraient qu'au moment de partager le butin, les prisonniers, les consulats, les prétures, et d'agiter Rome. César n'aurait point écouté de pareils soldats, ou il les eût congédiés; Pompée, comme tous les caractères faibles, avait besoin d'être applaudi, approuvé; une défaite l'aurait moins affligé qu'un reproche. Séduit par un léger avantage, il commit deux erreurs capitales : d'abord, avec une 48.
armée aussi forte que celle de son rival, mais de formation nouvelle, il présenta la bataille dans une plaine située entre Pharsale et Thèbes; ensuite, il ne prit aucune précaution pour assurer sa retraite en cas de revers (2).

(1) Πίστευε τῇ τύχῃ, γνοὺς ὅτι Καίσαρα κομίζεις. Combien ce bon mot est dénaturé dans la déclamation délayée de Lucain! Ici la poésie existe dans la prose.

(2) L'aveuglement de ses ennemis est admirablement dépeint dans ce passage de César : *His rebus tantum fiduciæ ac spiritus Pompeianis accessit, ut non de ratione belli cogitarent, sed vicisse jam sibi viderentur. Non illi paucitatem nostrorum militum; non iniquitatem loci atque angustias, præoccupatis castris, et ancipitem terrorem intra extraque munitiones, non abscissum in duas partes exercitum, cum altera alteri auxilium ferre non posset, causas fuisse cogitabant. Non ad hæc addebant, non ex concursu acri facto, non prœlio dimicatum, sibique ipsos multitudine atque angustiis majus attulisse detrimentum, quam ab hoste accepissent. Non denique communes belli casus recordabantur, quam parvulæ sæpe causæ vel falsæ suspicionis, vel terroris repentini, vel objectæ religionis, magna detrimenta intulissent; quoties vel culpa ducis, vel tribuni vitio, in exercitu esset offensum; sed, perinde ac si vir-*

César vit avec une joie extrême que ses soldats, désormais, auraient à combattre des hommes, et non plus la famine; il fit combler les fossés et les tranchées en disant : « Cette nuit, nous
12 mai. coucherons dans le camp de Pompée. » Dans cette bataille, qui fut acharnée, des concitoyens, des parents, des amis, luttèrent les uns contre les autres. César avait ordonné aux siens de frapper au visage, et la jeunesse élégante des Pompéiens, pour ne pas être défigurée, prit la fuite; le désordre devint bientôt général, et Pompée, en voyant l'élite de ses troupes mise en déroute, se retira dans sa tente, où les Césariens le poursuivirent : « Quoi! s'écria-t-il, jusque dans mon camp! » et, après avoir déposé les insignes du commandement, il s'enfuit vers Larisse. César ne perdit que deux mille hommes, et Pompée de quinze à vingt mille. A la vue des cadavres, le vainqueur soupira en disant : « Ils l'ont voulu, et m'ont réduit à la nécessité de vaincre pour ne pas périr (1). »

La postérité, qui n'est pas éblouie par le succès, fait peu de

tute vicissent, neque ulla commutatio rerum posset accidere, per orbem terrarum fama ac litteris victoriam ejus diei concelebrabant. Civ. III, 72.

(1) « A Pharsale, César ne perd que deux mille hommes, et Pompée quinze mille. Les mêmes résultats, nous les voyons dans toutes les batailles des anciens, ce qui est sans exemple dans les armées modernes, où la perte en tués et blessés est plus ou moins forte, mais dans la proportion d'un à trois; la grande différence entre le vainqueur et le vaincu consiste surtout dans le nombre des prisonniers, différence qui a pour cause la nature des armes. Les armes de jet des anciens faisaient en général peu de mal; leurs armées s'abordaient à l'arme blanche; il était donc naturel que le vaincu perdît beaucoup de monde, et le vainqueur très-peu. Si les armées modernes en viennent aux mains, ce n'est que vers la fin de l'action, et lorsque beaucoup de sang a été répandu; il n'y a ni battant ni battu pendant les trois quarts de la journée, et la perte occasionnée par les armes à feu est presque égale des deux côtés. La cavalerie, dans ses charges, offre quelque ressemblance avec les troupes des anciens; le vaincu perd beaucoup plus que le vainqueur, parce que l'escadron qui fuit est poursuivi et sabré, éprouvant ainsi beaucoup de mal sans en faire.

« Les armées anciennes, se battant à l'arme blanche, avaient besoin d'hommes plus exercés, parce que les batailles se réduisaient en combats singuliers. Une armée composée d'hommes aguerris et de vétérans avait donc tout l'avantage; ce fut ainsi qu'un centurion de la dixième légion dit à Scipion en Afrique : *Donne-moi dix de mes camarades qui sont prisonniers et laisse-nous combattre contre une de tes cohortes, et tu verras qui nous sommes.* Ce centurion disait vrai : un soldat moderne qui tiendrait un pareil langage ne serait qu'un fanfaron. Les armes anciennes se rapprochaient de la chevalerie, et un chevalier armé de pied en cap aurait affronté un bataillon. » NAPOLÉON.

cas du jugement que les héros portent d'eux-mêmes ; mais, au souvenir de Marius, de Sylla et des autres héros de l'antiquité qui traitèrent les vaincus avec tant de barbarie, elle tient compte à César de sa modération. Des deux caractères des Romains, la volupté et la cruauté, César n'eut pas le second ; il disait à Cicéron : « Rien n'est plus étranger à mon caractère que tout ce « qui ressemble à la férocité. J'obéis à ma nature, et j'en suis « largement récompensé par le plaisir de voir que vous approuvez « ma conduite. Je ne me repens pas de ce que j'ai fait, bien qu'on « me dise que ceux à qui j'ai accordé la vie et la liberté ont repris « les armes contre moi. Comme je ne veux pas me démentir, j'aime « à voir ces hommes rester fidèles à leurs habitudes (1). » Pendant la bataille, il avait crié d'épargner les citoyens romains. Lorsqu'il fut entré dans le camp des Pompéiens, il jeta un regard de pitié sur le fastueux étalage de tapisseries, de lits, de parfums, de tables dressées, qu'on aurait pris pour les apprêts d'une solennité ; ayant trouvé la correspondance de Pompée, il la brûla sans la lire, aimant mieux ignorer le nom des traîtres que de se voir obligé de les punir. Sur les vingt-quatre mille prisonniers, il mit en liberté tous les citoyens romains ; il fit l'accueil le plus gracieux à Marcus Brutus qui, après avoir suivi les étendards de Pompée, venait implorer la clémence du vainqueur, et l'obtenait pour l'assassiner ensuite.

César était du petit nombre des capitaines qui savent vaincre et profiter de la victoire : il comprit donc que la guerre n'était pas terminée. Les flottes de Pompée, maîtresses de la mer, assiégeaient ses galères à Messine ; l'Égypte, l'Afrique, la Numidie, le Pont, la Cilicie, la Cappadoce, la Galatie, pouvaient ajouter de nouvelles forces à celles qui avaient échappé à la déroute : mais Pompée, abattu par le premier revers qu'il éprouvait, ne songeait plus qu'à la fuite. De Larisse il passe dans la vallée de Tempé, où César le poursuit sans relâche ; serré de près, il conseille à ses esclaves de se présenter avec confiance à son rival, s'embarque sur le Pénée avec quelques affranchis, et va rejoindre un vaisseau qui était à la voile. Après s'être procuré quelque argent que lui fournirent des amis sur les frontières de la Macédoine et de la Thrace, il va prendre à Lesbos sa jeune femme Cornélie et son fils Sextus, qu'il y avait envoyés comme dans un lieu sûr ; il se décide alors à se rendre en Égypte pour demander

(1) *Ad Atticum*, IX, 15.

asile à Ptolémée Denys, jeune roi d'Égypte, dont le sénat l'avait nommé tuteur. Sourd aux prières de ses amis et de sa femme, qui cherchaient à le détourner de cette résolution, il descend seul dans la barque que son royal pupille lui avait envoyée; mais les conseillers du jeune prince lui avaient persuadé qu'il devait, au lieu de se faire un ennemi de César vainqueur et menaçant, mériter ses bonnes grâces en le débarrassant de son rival, et Pompée fut assassiné à la vue des siens.

Telle fut la fin du grand Pompée; gâté par un bonheur excessif, il ne put s'élever au-dessus de la médiocrité pour atteindre le but vers lequel le poussait son ambition. Un affranchi brûla son corps mutilé, et ensevelit obscurément ses cendres sur la plage (1). Sa tête embaumée fut présentée à César, qui versa des larmes en la voyant; arrivé trois jours après à Alexandrie, il fit élever un temple à Némésis en expiation de cet assassinat, et remettre en liberté les amis de Pompée, que le roi d'Égypte avait emprisonnés. Puis, sans laisser respirer ses ennemis, il les atteint à l'Hellespont, rencontre la flotte pompéienne, composée de soixante vaisseaux et la somme de se rendre. Aux habitants de Cnide il fait grâce du tribut, par égard pour le fabuliste Théopompe, leur compatriote; il remet un tiers des impôts à la province d'Asie, reçoit sous sa protection les Ioniens, les Étoliens et d'autres peuples, pardonne à Déjotarus, roi des Galates, à Marius Marcellus, à Quintus Cicéron, qui avait été son lieutenant dans la Gaule, et à tous ceux qui implorent sa clémence. Une fille de Pompée étant tombée entre ses mains, il l'envoya à ses frères en Espagne. Il écrivait à Rome que le fruit le plus précieux de ses victoires était, à ses yeux, de pouvoir sauver tous les jours quelques-uns de ses adversaires.

CHAPITRE XXVII.

DICTATURE DE CÉSAR.

Nous avons appris dans notre enfance, par l'histoire sacrée, que l'Égypte fut le centre d'une civilisation splendide, avec des rois puissants et des édifices gigantesques. Vénérée des Grecs et

(1) Adrien fit restaurer son tombeau, sur lequel il écrivit ce vers : Τῷ ναοῖς βρίθοντι, ποσὴ σπάνις ἔπλετο τύμβου. Jadis, il eut des temples : il a à peine un tombeau !

des Romains comme le foyer des lumières, elle occupa le premier rang dans le monde politique jusqu'à l'époque où Alexandre le Grand détrôna les Pharaons, auxquels se substitua la dynastie des Ptolémées. Sous l'empire de ces rois, l'Égypte brilla d'un nouvel éclat, qui s'évanouit bientôt. Les Dieux eux-mêmes avaient révélé en songe à son fondateur les avantages d'Alexandrie, qui cultiva les beaux-arts et fut animée par les Grecs, dont l'activité contrastait avec l'immobilité égyptienne. Cette ville, échelle nécessaire entre la Méditerranée et la mer Rouge, entre l'Europe, l'Arabie et l'Inde, était la véritable capitale de l'Orient pour le commerce et les délices. Elle avait ses *régates* et *ses promenades du soir* sur des milliers de gondoles illuminées, qui sillonnaient le bras du Nil dont les rives étaient couvertes de population. Elle avait les voluptueuses solennités de Canope, des gymnases et des bibliothèques où l'on recueillait tous les trésors de la science antique, des monuments merveilleux, des rues larges de trente mètres, bordées de colonnes dans une étendue de trente stades.

Mais Rome, désormais, songeait à réduire l'Égypte en province. En droit, ses prétentions étaient justifiées par un testament de Ptolémée Alexandre II qui l'avait nommée son héritière; en
fait, elle était décidée par la faiblesse des prétendants qui se 73.
disputaient la couronne. Ptolémée Aulète acheta le titre de roi et d'allié des Romains au prix de six mille talents payés à César et à Pompée; mais, obligé de pressurer ses sujets pour réunir cette
somme, il fut expulsé et se retira à Chypre. Caton, alors dans 58.
cette île, l'accueillit avec sa sévérité ordinaire, et le blâma de s'être aliéné ses sujets, mais surtout d'avoir cru que Rome l'aiderait à recouvrer son royaume : « Ne sais-tu pas que toutes les richesses de l'Égypte ne suffiraient pas à rassasier l'avidité des grands? A Rome, tu ne trouveras que des outrages et du mépris. » Aulète, néanmoins, avec de l'argent, reçut bon accueil, mais point de secours; il promit alors dix mille talents à Gabi-
nius, gouverneur de Syrie (1), qui, sans décret du sénat, le re- 55.
plaça sur le trône à la tête d'une armée romaine. Lâche et cruel tout à la fois, il régna jusqu'en 52; pour assurer sa succession

(1) La moitié de cette somme, à payer d'avance, lui fut prêtée par Rabirius Posthumus, chevalier romain, qui fut ensuite accusé pour ce fait, et défendu par Cicéron. Gabinius, pour se faire absoudre, dut dépenser tout ce qu'il avait reçu. Cicéron, qui d'abord l'avait accusé, le défendit ensuite, parce qu'il était appuyé par Pompée.

à ses enfants, Ptolémée Denys, âgé de treize ans, et Cléopâtre, qui en avait dix-sept, tous deux fiancés, quoique frères, selon la coutume égyptienne, il les avait mis sous la tutelle du peuple romain.

Cléopâtre, à la suite de démêlés avec son frère, s'était réfugiée en Syrie et levait des troupes, au moment même où César, vain-
48. queur à Pharsale, débarquait dans le port d'Alexandrie. Loin de savoir gré à Ptolémée Denys du lâche assassinat de Pompée, son tuteur, César exigea qu'il payât le reste de la somme qu'Aulète avait promise pour obtenir le titre de roi, et remit à son arbitre sa querelle avec sa sœur. Cléopâtre, s'étant introduite de nuit dans le palais de César, le disposa tout en sa faveur.

Ptolémée se crut lésé dans ses droits de souverain, et, criant à la trahison, il souleva le peuple. César, au milieu d'une ville habituée aux séditions populaires, soutint un siége avec une poignée de soldats, plutôt que de livrer Cléopâtre. Pour empêcher sa flotte de tomber au pouvoir des Alexandrins, il la brûla; l'incendie gagna l'arsenal, puis la bibliothèque, où cinq cent mille volumes réunis par les Ptolémées furent réduits en cendres. Renforcé par des secours, il vainquit les révoltés; Ptolémée se noya dans le Nil, et Cléopâtre fut proclamée reine d'Égypte.

Le vainqueur donna quelque temps à des fêtes triomphales et à ses amours avec Cléopâtre, qui s'était placée sous sa tutelle ou plutôt sous sa dépendance. Il s'embarqua avec elle sur le fleuve mystérieux, traînant à sa suite quatre cents voiles pour visiter ce pays curieux; puis, s'arrachant aux voluptés, il marche contre Pharnace, fils du roi Mithridate, qui avait profité de la guerre civile pour reprendre et agrandir ses domaines, le défait près de Zéla, et il écrit au sénat: « *Veni, vidi, vici* ».

A Rome, après la nouvelle de la mort de Pompée, le sénat proclama César consul pour cinq ans, dictateur pour un an, premier tribun à vie, avec le droit de faire la paix et la guerre: puissance supérieure à celle que Sylla avait usurpée, mais acquise et conservée sans meurtres. A l'exemple de Sylla et de Marius, César ne toléra point les excès des troupes, bien qu'il leur dût son élévation; au contraire, voyant que ses soldats, qui se croyaient encore nécessaires contre les Pompéiens, devenaient exigeants, il les réunit: « Citoyens, leur dit-il, vous avez assez de blessures et de fatigues; je vous délie de votre serment, et vous recevrez la paie qui vous est due. » Ce fut en vain qu'ils le supplièrent de les garder encore, et de ne plus les appeler citoyens,

mais soldats; il leur distribua des terres séparées les unes des autres, leur paya la solde arriérée et les congédia. Mais tous s'obstinèrent à vouloir le suivre quand il partit pour l'Afrique.

Le grand mérite des hommes qui triomphent dans les guerres civiles, c'est de savoir résister à leurs propres partisans; César, loin d'être un révolutionnaire comme les aristocrates nous l'ont dépeint, se montra organisateur par excellence. Dans son premier consulat, il avait déjà songé à relever la classe moyenne, qui a le plus d'aversion pour les bouleversements; à discipliner cette populace qui accourait à Rome pour vendre ses suffrages et s'offrir à tous les perturbateurs; à rétablir la population campagnarde et les plébéiens primitifs en distribuant des terres aux pauvres; à diminuer les charges des autres par la révision des contrats des fermiers, afin qu'un impôt régulier et modéré pùt remplir le trésor: remèdes opportuns, bien qu'ils ne fussent pas appliqués avec sagesse.

S'il fallait ajouter foi au boursoufflé Lucain, qui, sous la tyrannie des empereurs les plus détestables, osa faire de la guerre civile le sujet d'un poëme, César croyait avoir donné la paix, parce qu'il avait fait un désert, et il aimait à verser le sang par goût du sang; mais, en réalité, il n'ordonna pas un seul supplice, et punit sévèrement les déprédations de ses soldats, qui commettaient moins de ravages que les préteurs et les proconsuls. Il prodigua à la plèbe les distributions et les spectacles; de ses amis il fit des augures, des pontifes, des gardiens des livres Sibyllins, des sénateurs; il demandait à ses adversaires la neutralité, jusqu'à ce que la fortune eùt prononcé. Trois hommes remarquables, Oppius, Hirtius et Balbus, furent chargés de l'administration: la populace s'apaisa, l'industrie reprit son essor, les capitaux reparurent, l'abondance revint; et ce fut un prodige de voir renaître subitement la prospérité sous un chef révolutionnaire, et lorsque la guerre civile était à peine assoupie.

César dut cependant se servir des révolutionnaires. Publius Vaticinius, homme très-corrompu qui méprisait les dieux et les hommes, avait essayé, au milieu des partis de Marius et de Sylla, de se frayer une voie à force d'audace. Les débauches de sa jeunesse lui firent un nom parmi ses contemporains; voleur de grands chemins, brave sur les champs de bataille, plus habile encore dans les intrigues politiques, il devint l'idole des perturbateurs. Nommé questeur par leur influence, l'année même du

consulat de Cicéron, il fut envoyé à Pouzzoles pour empêcher la sortie de l'or et de l'argent; il profita de l'occasion pour voler autant qu'il put, vendit le droit d'exporter le numéraire, et commit de si graves abus que, dénoncé à Rome, il aurait été puni si la conjuration de Catilina n'avait pas détourné les esprits des réclamations des peuples. Dans l'Espagne, où il eut une mission, il put voler à pleines mains; puis, nommé tribun du peuple, il servit César : ce fut lui qui arrêta le consul Bibulus, malgré l'opposition de ses neuf collègues. Accusé de malversations, il réclame l'appui de Clodius, et tous deux, avec leurs sicaires, chassent le préteur et les juges. Il demande la préture, et le peuple et Pompée le préfèrent à Caton : un Vaticinius à Caton! Accusé de nouveau, il est protégé par Pompée et défendu par Cicéron; ensuite il se livre tout entier à César, qui le fait consul,
47. mais pour quelques jours. Enfin, chargé d'aller contenir l'Illyrie, il mérita les honneurs du triomphe.

Avec ce Vaticinius rivalisaient d'infamie Cornélius Dolabella et Marc-Antoine, maître de la cavalerie, c'est-à-dire lieutenant du dictateur. Ne pouvant obtenir des tables de proscriptions, Dolabella, persécuté par ses créanciers, proposait d'abolir au moins les dettes et d'exempter les locataires de payer les loyers. A la tête d'une bande de débiteurs, il excita un tumulte; mais Antoine, qui d'abord l'avait soutenu, envoya les légionnaires contre les séditieux, dont huit cents furent tués. César intervint, et, pour décider le peuple à repousser la proposition de Dolabella, il lui suffit de garantir le capital et de supprimer l'intérêt usuraire (1). Il ne confisqua que les biens de la famille de Pompée, la seule, à ses yeux, coupable de tous les malheurs, et qui se servait de ses richesses pour fomenter la guerre civile; mais, quand on les mit en vente, personne ne se présenta pour enchérir, par respect pour ce grand nom, à l'exception de Marc-Antoine, qui les eut à vil prix, et dont le cynisme indigna César.

Les Pompéiens à leur tour, animés de sentiments sauvages, saisissaient toutes les occasions de se venger et de piller, conspiraient pour saccager les ports de la Méditerranée, et empêcher les arrivages de blés afin d'affamer l'Italie; ils avaient le projet de la dévaster avec des bandes de l'Arménie et de la Col-

(1) Cicéron, qui se plaisait alors à dénigrer, écrivait : *Sullanas venditiones et assignationes ratas esse voluit, quo firmiores existimarentur sua*. Ad Fam. XIII, 8.

chide, de changer le siége de l'empire, de remettre les Italiens dans la servitude, et de répartir les territoires entre les oligarques. On peut donc voir, d'après cela, si l'ordre et la liberté avaient succombé ou triomphé à Pharsale.

Cicéron, du camp de Pompée, s'était réfugié à Corcyre, où Caton voulait lui remettre, comme à un personnage consulaire, le commandement des cohortes échappées à la déroute de Pharsale; comme il s'en excusait, le fils de Pompée le traita de lâche, et l'aurait même tué sans l'intervention de Caton, qui le renvoya sain et sauf. Caton respectait dans Tullius la dignité, sans qu'on puisse dire s'il estimait son caractère. Le premier était inflexible dans la vertu, ou ce qu'il prenait pour elle; le second n'avait en vue que la gloire. L'un ne considérait que la patrie, et s'oubliait lui-même au point qu'il ne parvint jamais au consulat; l'autre songeait d'abord à lui, et désirait moins sauver la république pour elle-même que pour le plaisir de s'en vanter. Caton prévoyait le danger, et ne s'en effrayait pas lorsqu'il était imminent; Cicéron, dupe de son imagination, s'abandonnait à la peur. Celui-là calculait froidement les événements, et celui-ci se laissait abuser par mille préoccupations de détail. En un mot, l'un était homme de principes, et l'autre d'équilibre, mais tous les deux incapables de rétablir l'ordre, le premier par son amour aveugle pour le passé, le second par le peu de portée de son coup d'œil, par l'irrésolution de sa volonté, et parce qu'il voulait éclipser les autres au lieu de les guider.

Chacun d'eux agit conformément à son caractère : Caton recueillit les débris de Pharsale et persista dans la résistance; Cicéron, après avoir conseillé « de déposer les armes et non de les jeter, » jeta les siennes et se rendit en Italie, redoutant tous les maux possibles du *nouveau Phalaris* (1). Mais, à peine informé du retour de César, il va à sa rencontre jusqu'à Tarente. Dès que le dictateur l'aperçoit, il descend de cheval, l'embrasse, et marche longtemps à ses côtés sans lui dire un mot de ce qui s'est passé. Depuis ce moment, Cicéron se tint dans les environs de Rome, écrivant sur la philosophie, sans se mêler des affaires publiques, et ne venant à Rome que pour faire sa cour au dictateur. Il vantait à ses amis la bienveillance de César, et les exhor-

(3) *Istum, cujus φαλαρισμόν times, omnia teterrime facturum puto.* Ad Atticum, VII, 12. — *Incertum est Phalarimne sit imitaturus.* Ibid., 20.

tait à ne rien faire qui pût lui déplaire (1) ; il espérait que, nouveau Pisistrate, il ferait le bien de la patrie à l'aide du pouvoir absolu, au lieu de l'attendre de la marche progressive du peuple. Puis il croyait justifier la mobilité de sa conduite par des paroles : « Si je vois un navire, le vent en poupe, se diriger, « non vers un port qui fut autrefois le but de mes désirs, mais « vers un autre moins tranquille et moins sûr, faut-il que je « brave la tempête, au lieu de chercher mon salut en lui obéis« sant ? Abandonner une opinion, selon les circonstances politi« ques, comme on s'éloigne d'un navire ou d'un chemin dans « lesquels on court un danger, ne me semble pas inconstance. « J'ai entendu dire, j'ai vu et lu dans les œuvres de personnages « très-sages et très-éclairés de cette ville, qu'on ne doit pas con« server toujours les mêmes principes, mais défendre ce qu'exi« gent l'état de la république, la tendance de l'époque, la néces« sité de la concorde. Ainsi j'ai fait et ferai toujours, et je crois « que la liberté à laquelle j'ai été et serai toujours fidèle, con« siste non dans l'opiniâtreté, mais dans une certaine modéra« tion. »

Caton, avec les cohortes réunies à Corcyre et plusieurs personnages illustres, avait passé en Afrique pour rejoindre Pompée ; à la nouvelle de son assassinat, tous jurèrent de mourir pour la liberté. Caton accepta le commandement, et promit de ne plus monter à cheval ni en char, de manger assis, et de ne plus se coucher que pour dormir (2). Cyrène lui ayant ouvert ses portes volontairement, il traversa le désert pour rejoindre en Mauritanie M. Scipion, beau-père de Pompée, qui s'y était retiré avec son armée ; et, comme un oracle prédisait aux Scipions une succession perpétuelle de victoires en Afrique, il lui fit décerner le suprême commandement. Juba, fils de Hiempsal, roi de la Numidie et de la Mauritanie, s'était rangé sous les drapeaux de

(1) *Adhuc in hac sum sententia, nihil ut faciamus nisi quod maxime Cæsar velle videatur.* Epist., lib. v, ad Sulpicium. — *Admirari soleo gravitatem et justitiam et sapientiam Cæsaris : numquam nisi honorificentissime Pompeium appelat. At in ejus personam multa fecit asperius. Armorum ista et victoriæ sunt facta, non Cæsaris. At nos quemadmodum complexus Cassium sibi legavit, Brutum Galliæ præfecit, Sulpicium Græcia, Marcellum, cui maxime succensebat, cum summa illius dignitate restituit, etc.* Lib. vII, ad Cæcinam. — Il prodigue à César les louanges dans le discours *pro Marcello*, qui n'est pas de lui, ou qui est moins digne de lui.

(2) On sait que les anciens mangeaient couchés.

Scipion; si donc, tandis que César s'oubliait dans les bras de l'amour à Alexandrie, les Pompéiens avaient agi avec accord et abnégation, vertus trop rares dans les partis, ils auraient pu remettre en question ce qui paraissait décidé à Pharsale.

César se réveilla à temps. Retrouvant son activité ordinaire, il 46.
parut en Afrique, suivi d'un petit nombre de guerriers, mais d'un courage éprouvé; il avait aussi quelques Gaulois, dont trente repoussèrent deux cents Mauritaniens jusqu'aux portes d'Adrumète. Le dictateur se trouvait dans une position des plus critiques, tant à cause de la force des ennemis que de la disette des vivres, lorsque Scipion, malgré l'avis de Caton, qui conseillait d'éviter tout engagement, accepta la bataille près de Thapsus, où il perdit cinquante mille hommes. Les villes s'empressèrent d'ouvrir leurs portes au vainqueur; les chefs des Pompéiens se tuèrent ou furent tués. Pétréius et le roi Juba luttèrent dans un combat singulier : le premier succomba, et l'autre se fit tuer par un esclave. Seul, Labiénus trouva moyen de s'enfuir en Espagne, où Caton avait envoyé Cnéus et Sextus, fils de Pompée.

Caton, qui avec son calme intrépide, avait assemblé à Utique un sénat de trois cents Romains, les exhorta à rester unis, seul moyen de se faire craindre en résistant, ou d'obtenir de bonnes conditions s'il fallait céder : « On ne devait pas, leur disait-il, perdre tout espoir, tant que l'Espagne était debout; Rome supportait le joug avec impatience, Utique avait de bonnes murailles et des approvisionnements. » Les marchands établis dans cette ville, résolus à se défendre, proposaient d'affranchir et d'armer les esclaves; mais Caton s'opposa à cette violation de la propriété : comme si la loi elle-même n'avait pas pour objet suprême le salut public! Cependant les timides l'emportèrent, et, regardant comme une folie de vouloir résister à celui dont l'univers avait reconnu la loi, ils envoyèrent faire leur soumission à César. Caton ne désapprouva point cette démarche, mais il ne voulut rien demander pour lui. « Accorder la vie, dit-il, suppose le droit de l'ôter, ce qui est un acte de tyrannie, et je ne veux rien d'un tyran. »

Inébranlable dans ses principes, il rêvait une république, non-seulement différente de celle qu'il avait sous les yeux, mais dont le passé ne lui offrait aucun modèle; cependant, faute de mieux, il vénérait les institutions de sa patrie, dans l'espoir qu'elles pourraient s'améliorer. Voilà pourquoi il embrassa le parti du sénat contre ceux qui renversaient la république; au delà de

cette subversion, il ne pouvait rien prévoir, lui strictement Romain, et, comme tel, incapable de pressentir l'action d'un monde nouveau et d'une foi nouvelle. Depuis que la question s'était décidée à Pharsale, que lui restait-il à faire? Devait-il traîner en longueur une guerre qu'il avait toujours déplorée, et dont l'issue funeste lui semblait inévitable? Pouvait-il transiger avec son indomptable patriotisme, et, en acceptant la clémence de César, s'associer aux hommes qui introduisaient dans le sanctuaire de la patrie les Orientaux et les Gaulois; qui promettaient au peuple, au lieu de la liberté, la justice, le repos et le pain? Des philosophes stoïciens, et nous savons qu'il s'était nourri de leurs doctrines, lui répétaient : « Quand la vie devient un fardeau, meurs. » D'autres, il est vrai, enseignaient qu'on ne doit pas, sans l'ordre de Dieu, déserter le poste où il nous a placés; mais cet ordre semblait un malheur ou laissait croire à l'impossibilité de trouver une issue honorable.

Caton s'entretenait de ces maximes avec des philosophes, dont il avait toujours près de lui un certain nombre. Après le bain et un repas joyeux, il passa la soirée avec eux à discuter sur différentes questions de stoïcisme, notamment sur celle-ci : « Les hommes vertueux sont seuls libres; les méchants sont toujours esclaves. » Après avoir congédié ses amis, il lut le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme, et demanda son épée. Comme un esclave, qui pénétrait son dessein, tardait à la lui apporter, il le frappa au visage si violemment qu'il se blessa la main. Ses fils et ses amis cherchaient à le dissuader de sa résolution; mais il les renvoya et dit aux philosophes : « J'y renoncerai, si vous me démontrez qu'il n'est pas indigne de moi de demander la vie à mon adversaire. » Ces grands personnages ne purent trouver une bonne raison, et son épée lui fut renvoyée. « Maintenant, je suis maître de moi, » s'écria-t-il en l'examinant. Il dormit tranquillement, et, au point du jour, il se plongea le fer dans le sein. Dépit de l'orgueil mortifié, désespoir de l'avenir : la vertu du grand sage aboutissait à l'abandon intempestif d'un poste où le courage de l'homme et le devoir du citoyen lui prescrivaient de rester.

Les habitants d'Utique et tous ceux qui le connaissaient le pleurèrent comme le seul Romain resté fidèle à la liberté; César s'écria : « Il m'a envié la gloire de lui conserver la vie. » Cependant, lorsque Cicéron écrivit son panégyrique, il lui opposa l'*Anti-Caton*, dans lequel il fait ressortir ses défauts et ses vertus

intempestives. César, en effet, avait les qualités modernes; Caton, celles des temps passés. L'un ambitionnait le suffrage de ses contemporains et de la postérité; l'autre se proposait une vertu idéale, et l'on peut dire qu'avec lui périt la race des anciens républicains : aussi le parti des vaincus s'attribua-t-il tout l'honneur de ce martyre; il opposa la préférence de Caton à celle du destin (1), et le divinisa comme le symbole de la haine contre César.

Après avoir réduit en provinces la Numidie et la Mauritanie, César y laissa, en qualité de proconsul, Crispus Sallustius, l'historien, auquel il rouvrait ainsi les portes du sénat, d'où ses vices l'avaient exclu.

Les ennemis de César n'étaient pas encore entièrement détruits. Cécilius Bassus, chevalier romain, s'était retiré à Tyr, où, sous le prétexte de se livrer au commerce, il réunit les Pompéiens, et se trouva bientôt en mesure d'attaquer Sextus César, gouverneur de Syrie. Il sut amener l'armée de son adversaire à l'assassiner et à se joindre à lui; cette augmentation de forces et l'appui qu'il trouva dans les Arabes et les Parthes, lui permirent de se soutenir jusqu'à la mort du dictateur. En Espagne, les deux fils de Pompée, maîtres de la campagne, avaient forcé les Césariens à se renfermer dans les places fortes. Le dictateur, pour terminer la lutte, se rendit en Espagne et livra bataille à l'ennemi dans la plaine de Munda près de Cordoue. Les répu- 15 mai.
blicains, c'était le nom qu'ils se donnaient, se battirent avec un courage désespéré, et remportèrent d'abord un avantage si marqué que César fut sur le point de se tuer; mais, reprenant courage, il cria à ses soldats; « N'avez-vous pas honte de livrer votre général à des enfants? » et il se précipita au milieu des ennemis. Il rétablit le combat, et, après avoir lutté depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, il remporta la victoire; l'ennemi perdit trente mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie. Cnéius Pompée fut tué, et sa flotte détruite; Sextus, son frère, alla se cacher parmi les Celtibères. César en sept mois eut terminé cette guerre si difficile.

Il fut accueilli par des honneurs si extraordinaires qu'ils révélaient plus de bassesse que d'enthousiasme : on décréta quarante jours de remercîments aux dieux; il fut proclamé dictateur perpétuel, unique censeur et tribun; au lieu de vingt-quatre licteurs pour sa garde, il en eut soixante-douze, et sa personne fut

(1) *Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.* LUCAIN.

déclarée sacrée. A César le droit d'émettre le premier son opinion dans les assemblées; à César une chaise curule dans les spectacles, qui devait y rester même après sa mort; les courses du cirque ne commenceront qu'après qu'il en aura donné le signal; quatre chevaux blancs traîneront son char, comme celui de Camille, vainqueur des Gaulois; le mois de sa naissance portera le nom de Julius; sa statue, appuyée sur le globe de la terre, s'élèvera à côté de celle de Jupiter, avec l'épigraphe : *A César demi-dieu.*

Les grands honneurs révèlent souvent de grandes frayeurs; pour les calmer, César annonça qu'il ne voulait pas renouveler les massacres de Marius et de Sylla : « Heureux si j'avais pu ne « pas verser une seule goutte du sang de mes concitoyens ! Au- « jourd'hui que les ennemis sont domptés, je déposerai l'épée, « pour ne plus songer qu'à me concilier par des bienfaits ceux « qui persistent à me faire haïr. Je conserverai les armées sur « pied, non pas tant pour ma défense, que pour celle de la ré- « publique. Les richesses que j'ai apportées de l'Afrique suffiront « à leur entretien; je pourrai même, avec le surplus, distri- « buer chaque année deux cent mille mesures de froment et trois « millions de mesures d'huile. »

Les pères conscrits et le peuple, rassurés, lui décrétèrent quatre triomphes dans le même mois, un sur les Gaulois, un sur l'Égypte, un sur Pharnace, un sur Juba. Dans le premier, figurèrent les noms de trois cents peuples et de huit cents villes; l'essieu du char triomphal s'étant brisé, César fit venir quarante éléphants chargés de lanternes pour éclairer la marche retardée du cortége. Il monta à genoux au Capitole, et, lorsqu'il vit sa statue à côté de celle de Jupiter, il voulut qu'on effaçât l'inscription de demi-dieu. Les trois triomphes qui suivirent ne furent pas moins pompeux; mais, dans le troisième, on vit avec déplaisir paraître les statues de Scipion, de Caton et de Pétréius. On évaluait à soixante-cinq mille talents (trois cent soixante millions) les vases d'or et d'argent portés dans ces solennités, sans compter huit cent vingt-deux couronnes données par les villes, du poids de vingt mille livres, qui valaient deux millions et demi. Avec ces richesses, César put faire d'immenses libéralités. Comme tout vainqueur de révolution, il devait reconnaître deux souverains, le peuple et les soldats. Pour contenir les derniers, il les dissémina au milieu des populations, mais sur les terres abandonnées, afin de les mêler avec les campa-

gnards; en outre, il donna vingt mille sesterces à chaque soldat, le double aux centurions et aux chevaliers. Chaque citoyen reçut dix mesures de blé, dix livres d'huile et quatre cents sesterces; vingt-deux mille tables à trois lits furent dressées pour cent quatre-vingt-dix-huit mille convives, auxquels on servit les vins de Chio et de Falerne, avec les mets les plus exquis.

Pompée, qui connaissait les goûts du peuple sur lequel il voulait dominer, lui avait fait construire un cirque sans égal, de trois cents mètres de largeur sur sept cents de longueur, qui pouvait contenir deux cent cinquante mille spectateurs; les assistants étaient protégés contre les bêtes féroces par une grille en fer et par un cours d'eau qui servait encore à récréer la vue. César offrit en spectacle deux mille gladiateurs, des batailles simulées de terre et de mer, des danses pyrrhiques conduites par des princes d'Asie, le jeu troyen avec des Romains jeunes et nobles, des courses de chars, des luttes d'athlètes, des combats d'éléphants et d'autres animaux, parmi lesquels figurait une girafe, la première qu'on voyait à Rome. Dion prétend même que les sacrifices humains n'y manquèrent pas. L'affluence fut si grande que beaucoup de curieux furent obligés de passer la nuit en plein air, et qu'un certain nombre périrent étouffés dans la foule. Les hommes nouveaux, intéressés à sa fortune, le fêtaient avec un zèle frénétique; mais aussi, parvenus, sénateurs et chevaliers, restes dégénérés du sang latin, descendaient eux-mêmes dans l'arène sanglante, où l'on célébrait les funérailles du monde antique.

On vit paraître alors les fameux mimes Publius Syrus et Junius Labérius. Le premier, amené comme esclave, mérita par son esprit d'obtenir la liberté; il composa des comédies, dont il nous reste seulement quelques belles sentences. Dans cette occasion, ayant défié les poëtes dramatiques et les acteurs, il l'emporta sur eux tous. Labérius, lorsqu'il était monté sur la scène, avait été exclu de l'ordre des chevaliers; César, en récompense de son talent dans les rôles qu'il remplit, lui restitua l'anneau d'or, avec un don de cent mille francs. Comme il venait, après sa réintégration, prendre place sur les siéges réservés aux chevaliers, et passait près de Cicéron assis au milieu des sénateurs, celui-ci lui dit : « Je te ferais place, si moi-même je ne me trouvais trop serré, » faisant allusion au grand nombre de sénateurs créés par César. Labérius lui répondit avec à propos : « Je ne m'étonne pas que tu te trouves à l'étroit, toi qui es accoutumé à occuper deux siéges. »

Dans les temps modernes, un peuple qui voulait être libre confiait le pouvoir dictatorial à un héros, qui l'acceptait en disant : « Loin de me croire, par cet acte de confiance, dégagé « de toute obligation civile, je me souviendrai toujours que l'é- « pée, à laquelle nous ne devons recourir que pour la défense « de nos libertés, doit être déposée aussitôt que ces libertés se- « ront consolidées. » Et cette épée, il dut l'employer pour vaincre les ennemis de sa patrie ; mais ses compatriotes se montrèrent si turbulents que les soldats le prièrent de se laisser porter au pouvoir suprême : « Cette proposition, leur répondit-il, « me cause autant de surprise que de douleur. Dans le cours de « la guerre, rien ne m'afflige tant que d'apprendre que de pa- « reilles idées circulent dans l'armée. Je cherche en vain dans ma « conduite ce qui a pu encourager une telle opinion, que je dois « regarder avec horreur et condamner sévèrement. » Ce personnage, au temps de nos pères, s'appelait Washington, et Bolivar dans le nôtre. Mais César était un homme différent, et l'époque toute différente ; après un demi-siècle de commotions incessantes, où chacun avait joué le rôle de persécuteur ou de persécuté, où la mer était infestée par les corsaires, et la terre bouleversée par une populace toujours prête à suivre Clodius ou Catilina, Spartacus ou Sertorius, tous les hommes croyaient que la domination d'un seul était une nécessité, l'unique moyen de donner au monde la paix intérieure et la sécurité de la vie civile, premier besoin et fait essentiel de toute société.

César, arbitre souverain de la république, en conserva les formes. N'ayant point de fils, et, du reste, arrêté par la haine que les Romains portaient au nom de roi, il ne songea point à fonder une dynastie ; mais il n'eut pas non plus l'idée de rétablir la république, comme avait fait Sylla. On peut donc le considérer comme le véritable fondateur de l'empire ; en effet, le nom d'empereur cessait d'avoir en lui la signification ordinaire de général vainqueur, pour exprimer un titre de suprême autorité.

Comme il savait que les commandements prolongés l'avaient conduit au pouvoir dictatorial, il borna à une année les fonctions des préteurs, à deux celles des personnages consulaires. Croyant désormais sa vie assez en sûreté, parce qu'il la voyait nécessaire à la paix du monde, il pardonna les satires, les propos malveillants, les complots, les inimitiés invétérées, fit relever les statues de Pompée et de Sylla, renversées dans la pre-

mière fureur, et se promenait sans gardes ni cuirasse au milieu de la ville subjuguée.

Il s'applique tout entier à la politique, à la morale réparatrice. En qualité de censeur, il fait le dénombrement du peuple; il rend à Rome une foule de citoyens expatriés, mais diminue l'affluence des étrangers en réduisant de trois cent vingt mille à cent cinquante mille le nombre de ceux qui étaient nourris aux frais du trésor. Il cherche à refréner le luxe; mais les lois somptuaires l'obligent à remplir les marchés d'espions, à charger de la police des magistrats qui pénètrent à l'heure des repas dans les maisons des riches et enlèvent ce que le service présente d'exorbitant. Pour diminuer la vénalité, il limite le pouvoir judiciaire des sénateurs et des chevaliers; il dissémine quatre-vingt mille pauvres au milieu des colonies d'outre-mer, et, pour la première fois, rend publics les actes émanés du sénat et du peuple. S'étant aperçu, comme grand pontife, des irrégularités du calendrier, il fait venir d'Égypte l'astronome Sosigène avec l'aide duquel il en opère la réforme, ce qui ne permit plus à l'aristocratie de suspendre les affaires sous prétexte qu'il y avait incertitude entre les jours fastes et néfastes.

Parmi les lois revisées qu'il publia, se trouvaient les suivantes : *majestatis*, contre la haute trahison; *de repetundis*, contre les malversations et les rapines des proconsuls; *de residuis*, contre les comptables infidèles; *de vi publica et privata*, contre les violences; *de peculatu*, qui atteignait même les sacriléges. Il se proposait encore de réformer le droit, de réduire la législation romaine, vaste chaos, à un petit nombre de lois simples et précises, compilation qui eût été bien plus précieuse que celle de Justinien. Former une bibliothèque nationale à l'imitation de celles de Pergame et d'Alexandrie, et la mettre sous la direction du savant Varron; construire un temple au milieu du champ de Mars, un amphithéâtre au pied de la roche Tarpéienne, une curie suffisante pour contenir les représentants du monde; creuser au Tibre un nouveau lit depuis le pont Milvius jusqu'à Circéii et à Ostie, avec un grand port et des arsenaux; dessécher les marais Pontins, ouvrir une route de la mer Supérieure au Tibre, dresser la carte de l'empire; relever par les mains de Rome Capoue, Corinthe, Carthage, les plus grandes villes de commerce, que Rome avait renversées; couper l'isthme de Corinthe pour joindre les deux mers; puis, à la tête d'une armée, aller venger sur les redoutables Parthes le désastre de Crassus,

et revenir par le Caucase, la Scythie, la Dacie et la Germanie, afin que l'empire, embrassant tous les peuples civilisés, n'eût plus rien à craindre des barbares, tel est l'ensemble des vastes projets qu'il méditait.

Aidé par tous les peuples, César devait reconnaître leurs services en leur accordant le droit de cité. Grand homme et mauvais Romain, destructeur du passé, initiateur de l'avenir, il personnifie l'expansion humanitaire par opposition à l'exclusivisme patricien. Jusqu'alors la politique romaine n'avait eu pour objet que d'absorber les nations ; César voulut les assimiler. Les généraux conquérants imposaient aux vaincus le joug de Rome, leur enlevaient leur argent et leur force, sauf à respecter leurs institutions, non par modération, mais pour les pressurer, les affaiblir, les détruire avec plus de sécurité ; César, changeant de système, dit à tous les peuples : « Rome vous est ouverte, venez vous asseoir dans l'amphithéâtre, dans le forum, dans la curie. » Sur le vieux tronc des races dégénérées de l'Asie et de l'Italie, il greffe les rameaux vigoureux des Gaulois et des Espagnols.

Au commencement de la guerre civile, il conféra le droit de cité à tous les Gaulois établis entre les Alpes et le Pô, réalisant ainsi la pensée qui avait coûté la vie aux Gracques; le même privilége était promis aux médecins et aux professeurs d'arts et de sciences qui viendraient s'établir à Rome. Tandis que Rome perdait ainsi sa nationalité propre en lui donnant une grande extension, les peuples s'habituaient à regarder l'Italie comme la souveraine du monde, ce qui suspendait les guerres alimentées jusqu'alors, d'un côté par l'avarice et l'ambition, de l'autre par le patriotisme.

Pour repeupler l'Italie, presque déserte et dépourvue de petits propriétaires, César encouragea les mariages. Connaissant le dommage qui résulte pour l'agriculture de l'absence prolongée du maître, il défendit, les soldats exceptés, que les propriétaires, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à quarante, restassent plus de trois ans hors de leurs domaines; les riches devaient choisir un tiers au moins de leurs pâtres parmi les hommes libres; les vétérans ne pouvaient vendre leur fonds qu'après une possession de vingt ans. Le nombre des sénateurs fut porté à mille ; dans ce nombre figuraient les personnes les plus notables des provinces, beaucoup de Gaulois et de centurions, jusqu'à de simples soldats et des affranchis, choisis surtout parmi les

vainqueurs de Pharsale. Ce fut l'acte de César qui blessa le plus les aristocrates; en effet, le sénat cessait d'être un corps patricien, unique représentant et conservateur du droit quiritaire, et se convertissait en une assemblée de notables, qui pouvait devenir la représentation de tout l'État, avec des droits égaux (1).

Les hommes qui voyaient dans le patriciat la sauvegarde des traditions romaines, et idolâtraient la patrie, c'est-à-dire la tyrannie de Rome sur toutes les provinces, la domination des nobles sur la plèbe, devaient l'exécrer, lui qui élevait le peuple à la hauteur de la noblesse, lui qui ouvrait la cité à toutes les nations, c'est-à-dire la détruisait (2). Nous qui sommes pour la cause de l'humanité, qui gémissons de voir la plèbe foulée aux pieds d'une classe et le genre humain exploité par une seule ville, nous pensons tout autrement de César et des hommes qui, par d'intempestives réminiscences, anéantirent de si magnifiques projets et précipitèrent le monde dans de nouveaux désastres.

Les citoyens dont il avait blessé les intérêts ou les sentiments, attribuaient toutes ses mesures au désir de se faire des partisans. Malgré les assurances les plus positives, on faisait courir le bruit de listes imminentes de proscription; en outre, profitant de la haine générale contre le nom de roi, on disait qu'il l'ambitionnait : « Rappelez-vous, répétait-on, comme il s'est empressé, après sa victoire sur l'Espagne, d'accepter le siége d'or et la couronne de laurier; n'a-t-il pas encore laissé placer sa statue entre Tarquin et Brutus? »

Dans les fêtes Lupercales, empruntées à l'antique Latium, les jeunes patriciens et certains magistrats couraient demi-nus dans la ville, frappant avec des lanières tous ceux qu'ils rencontraient; les femmes désiraient être atteintes de ces coups, dans la croyance qu'ils favorisaient les accouchements. Une fois que César assistait à ces fêtes, Marc-Antoine, excité par la course, se jeta à ses pieds en lui offrant un diadème entrelacé de laurier.

(1) Beaucoup de plaisanteries coururent à ce sujet : « César, disait-on, « traîne les Gaulois derrière son char, mais pour les amener au sénat; ils ont « laissé la braie celtique pour prendre le laticlave. Le public est prié d'indi- « quer aux nouveaux sénateurs le chemin du sénat. »

(2) Cicéron est mécontent que César ait accordé le droit latin aux Siciliens, bien qu'il soit leur chaud partisan : *Scis quam diligam Siculos, et quam illam clientelam honestam judicem. Multa illis Cæsar, nec me invito; etsi latinitas non erat ferenda.* Ad Atticum, XIV, 12.

Quelques-uns des assistants, appostés peut-être à dessein, applaudirent; mais, quand César refusa ce symbole du pouvoir royal, le peuple lui répondit par des signes bruyants d'approbation, et son enthousiasme fut au comble lorsqu'il dit : « Jupiter seul peut-être roi de Rome; qu'on lui porte cette couronne au Capitole. » Le lendemain, toutes les statues de César se trouvèrent ornées de guirlandes de fleurs; mais Flavius et Marcellus, tribuns du peuple, allèrent les enlever, et punirent ceux qui avaient applaudi à l'action d'Antoine. César, irrité, cassa les deux tribuns.

Il avait donc le pouvoir absolu, mais non le titre de roi. Méprisant les sénateurs, impuissants gardiens du passé, ou parvenus qu'il avait nommés, il faisait lui-même les décrets et les signait des noms des membres les plus importants, sans même les consulter (1). Un jour, cette tourbe de magistrats curules vint lui annoncer quelque honneur insigne, une prérogative nouvelle, et César ne se leva point de son siége; cette marque de dédain parut plus rude à supporter que l'oppression. Les Romains au caractère antique gémissaient de voir porter atteinte à leur dignité personnelle, à leur importance politique, tous ces biens si chers à l'homme (2). Cicéron se plaignait, après avoir été au timon, d'être alors relégué dans la sentine, et de ne pouvoir obtenir une certaine liberté que par le silence et l'abstention (3). César n'était pas moins contrarié par ses amis, dont il avait trompé la cupidité ou refréné la turbulence factieuse, en les empêchant de jouer aux tyranneaux et en protégeant la pro-

(1) CICÉRON, *ad Fam.* IX, 15, écrit : « Parfois j'apprends qu'un sénatus- « consulte, surtout quand il est favorable à César, est parvenu en Syrie ou en « Arménie, avant que j'aie eu connaissance qu'il fût fait, et plusieurs princes « m'ont écrit afin de me remercier d'avoir opiné pour qu'on leur donnât le « titre de roi, quand je ne me doutais pas même qu'ils fussent au monde. »

Hoeck, Drumann, Duruy, Thierry, Michelet, et les Anglais Quinoy, Long, dans la traduction de Plutarque, Mérival, dans les *Romains sous l'Empire*, considèrent César comme l'homme qui se plaça à l'avant-garde du monde. Même après Bury, *Histoire de la vie de Jules César*, 1758, et Meissner, *Vie de Jules César*, continuée par Haken, 1811, il est à désirer qu'un écrivain en fasse une plus complète d'après les *Commentaires*, Plutarque et Suétone.

(2) Servius écrivait à Marcus Tullius (*ad Fam.*, IV, 5) : *Ea nobis erepta sunt, quæ hominibus non minus quam liberi cara sunt, patria, honestas, dignitas.*

(3) *Sedebamus in puppi, nunc vix in sentina sumus.* Ad Fam. XI, 15. — *Semiliberi saltem simus, quod assequemur latendo et tacendo.* Ad Atticum, XIII, 31.

priété, qui, pour la première fois, fut mise à l'abri de toute atteinte. Dans l'histoire des sentiments humains, ce fait est digne de remarque : le faible Pompée inspira un dévouement passionné à beaucoup de ses contemporains, à Brutus, à Caton et à Cicéron lui-même, tandis que César ne fut pas même aimé de ceux qui pouvaient tout par lui et qui lui devaient tout. Il combattait deux tyrannies : celle du passé dans les oligarques, et celle des ambitieux qui poussaient à l'empire. La résistance, tel est son rôle, et César arrache l'admiration des hommes réfléchis, s'il n'excite pas l'enthousiasme de ceux qui ont foi dans les panacées politiques.

Caius Cassius Longinus, dès son enfance, avait manifesté une haine profonde contre la tyrannie. Un jour, entendant Faustus, fils de Sylla, se vanter du pouvoir illimité de son père, il lui donna un soufflet; appelé devant les parents de Faustus, au lieu de faire des excuses, il protesta qu'il le battrait de nouveau s'il osait répéter les mêmes discours. Il était devenu l'ennemi particulier de César, parce qu'il lui avait préféré Brutus pour la préture, et lui avait pris quelques lions qu'il destinait à l'amusement du peuple, dont il voulait capter les suffrages. Poussé tout à la fois par cette rancune privée et par son ambition, il s'entendit avec d'autres mécontents, qui couvrirent leurs machinations du nom respectable de Marcus Junius Brutus.

Ce jeune homme était compté parmi les plus beaux discoureurs : il écrivait le latin et le grec avec concision et pureté, mérite peu goûté de Cicéron, que Brutus, à son tour, trouvait prolixe et sans vigueur ; il connaissait les belles lettres, l'histoire et surtout la philosophie. Élevé dans les maximes platoniques, il avait adopté, pour complaire à son oncle Caton, les doctrines stoïques, ou il apprit à s'endurcir contre les sacrifices et les violentes abnégations. Pompée avait fait tuer son père, et Brutus embrassa sa cause pour n'être pas soupçonné de céder à une haine personnelle; il est vrai qu'il fut le dernier à rejoindre le drapeau républicain, le premier à l'abandonner, et qu'après la bataille de Pharsale il se réfugia dans le camp ennemi. César, qui le regardait comme son fils (1) par suite de sa longue intimité avec Servilie, sa mère, fut ravi de le voir sauvé ; non

(1) Les auteurs tragiques, par besoin de situations exagérées et violentes, font Brutus fils de César. Brutus naquit l'an 85 avant J.-C., c'est-à-dire lorsque César finissait à peine sa quinzième année; il en avait 17 à l'époque de ses amours avec Servilie, et 57 quand il fut assassiné.

content de lui pardonner, il lui confia l'important gouvernement de la Gaule cisalpine, où il obtint une statue des Milanais. La passion de l'étude ne put le distraire des agitations politiques, et ni l'étude ni la politique ne lui firent négliger ses intérêts ; car, dans ses gouvernements, il prêtait à grosse usure. Tous les partis, cependant, le désiraient, surtout depuis la mort des chefs les plus éminents. Si le vainqueur le caressait, les vaincus rappelaient que le généalogiste Pomponius Atticus le faisait descendre de l'ancien Brutus, dont la statue s'élevait parmi celle des rois sur le Capitole. Devenu gendre de Caton, il voulait imiter ses mœurs austères et ses principes inflexibles ; César disait de lui : « Il importe beaucoup de savoir ce qu'il veut ; trempe d'acier, quoi qu'il veuille, il le veut fortement (1). »

Brutus, en réalité, avait plus d'orgueil que d'énergie. Les ennemis du dictateur, qui avaient deviné le côté faible de son caractère, lui firent entrevoir que, s'il restait dans le parti de César, il aurait l'air de préférer son affection privée à la liberté commune, un homme à la chose publique. Il trouvait écrit sur sa porte : « Que n'existe-t-il aujourd'hui un Brutus ! — Non, tu n'es pas Brutus ! — Tu dors, Brutus ? » Caius Cassius, son beau-frère, pâle d'envie et de débauches, connu par son courage et son habileté, l'auteur peut-être de ces paroles, lui répétait combien il était honteux de souffrir la servitude de la patrie ; si le peuple, ajoutait-il, demande des spectacles aux autres préteurs, il attend de toi que tu l'affranchisses de la tyrannie. Il finit par lui révéler la conspiration, et Brutus entraîné accepta le rôle de chef. La grandeur de son nom décida soixante-trois citoyens des premières familles à participer au complot : c'étaient d'anciens ennemis de César par sentiment républicain, ou des amis nouveaux qu'il avait comblés de bienfaits, mais non rassasiés. Porcia, fille de Caton et femme de Brutus, s'étant aperçue que son mari méditait quelque projet, se fit à la cuisse une profonde blessure ; par cette épreuve, qui témoignait de son courage contre la souffrance et la rendait digne de son père et de son époux, elle mérita d'être initiée au secret.

La superstition des Romains signala une série de prodiges précurseurs de la mort de César, à qui parvenaient de toutes parts des indices de la conjuration ; mais, incrédule ou sans frayeur, il

(1) *Quidquid vult, valde vult.* Cicéron, Ad Atticum, xiv, 1. — Ὥσπερ τὰ ψυχρήλατα τῶν ξιφῶν, σκληρὸν ἐκ χύσεως. Plutarque dans *Brutus*, i.

avait coutume de dire : « Il vaut mieux subir la mort une fois que de la craindre toujours. » Dans le jour fatal, il refusa d'écouter sa femme Calpurnia, qui, troublée par des songes lugubres, voulait l'empêcher de sortir. Ayant rencontré l'astrologue qui l'avait engagé à se défier des ides de mars, il lui dit : « Eh bien, les ides sont arrivées. » Mais elles ne sont pas passées, lui répondit cet homme. » Il entra dans le sénat, réuni ce jour-là dans le portique de Pompée. Les conjurés s'approchèrent de lui sous le prétexte de lui demander un nouvel acte de clémence, et l'assaillirent à coups de poignards. Il se défendit d'abord, mais quand il vit Brutus, il s'écria : « Et toi aussi, mon fils ! » Il s'enveloppa la tête de sa robe, et, percé de vingt coups, il expira au pied de la statue de Pompée.

44. 15 mars.

CHAPITRE XXVIII.

L'ITALIE A LA MORT DE CÉSAR.

Patrie avait pour les anciens la même signification que pour nous *raison d'État*. Sparte avait poussé la sévérité jusqu'à supprimer la liberté individuelle ; Athènes précipita la démocratie dans l'anarchie ; Rome sut tempérer un système par l'autre. La supériorité d'une race sur l'autre et de Rome sur tous les peuples fut le fondement primitif du droit romain ; mais la tyrannique inflexibilité de la parole patricienne avait fléchi devant l'édit du préteur, la curie devant la tribu. Dès que les plébéiens eurent fait disparaître entre les individus la distinction d'origine, il n'exista plus de raison de la maintenir parmi les nations. Dans la guerre sociale, en effet, de lointaines provinces d'Italie avaient obtenu les droits de la métropole, et cette concession n'avait pas semblé un sacrilége aux patriciens eux-mêmes ; ainsi s'évanouissaient les préjugés de localité, et l'on voyait du même œil, non tout l'empire, mais ceux qui dans l'empire jouissaient des priviléges du citoyen. Cette extension du droit de cité ruinait l'ancienne constitution ; entièrement municipale, elle n'était plus en harmonie avec les mœurs et les opinions présentes. Or, tandis que le sénat persistait à considérer le gouvernement du monde comme le privilége des conquérants ou de leurs créatures, on voyait se répandre la conviction qu'il fallait un sentiment

unique, une volonté unique, pour gouverner du centre cet immense corps qui grandissait tous les jours.

La marche progressive des races vers l'égalité avait été suspendue par la révolution de Sylla, qui bouleversa la propriété, substitua la force à la loi, l'ivresse d'un parti à la subordination générale; cette révolution surexcita tous les désirs, toutes les ambitions. En effet, après la chute d'une puissance morale et l'avilissement des anciennes croyances, les imaginations enflammées attendent tout d'un avenir indéterminé. Mécontent du présent, désireux d'un état meilleur dont il n'avait qu'un vague sentiment, le peuple cherchait un de ces chefs qui, dans les oscillations publiques, parviennent à leur but parce qu'ils ont des idées fixes et agissent avec résolution; il voulait un héros qui lui arrachât son admiration, qui le ravît dans les hauteurs de sa gloire, et il l'acceptait avec cette apathie morale qui, après les révolutions, fait incarner toutes les aspirations dans un homme, quel qu'il soit. Marius et Sylla s'imposèrent à lui par la force, mais ils durèrent à peine une génération. Pompée, incapable de s'ouvrir des horizons nouveaux, éblouit un instant, comme tous ces fétiches de la rue et du journalisme que la populace encense aujourd'hui, brise demain, et qu'elle accuse de l'avoir trompée, pour ne pas avouer sa méprise. Catilina, Sertorius, Spartacus, s'élevèrent à leur tour, mais leurs efforts ne furent pas couronnés par le succès, qui change le rebelle en héros. Cicéron enfin réveilla un enthousiasme momentané; mais il lui manquait cette intelligence réfléchie, nécessaire pour conduire le peuple dans la voie du progrès. On vit apparaître une foule d'autres personnages, capitaines valeureux, habiles administrateurs, mais incapables de comprendre, d'arrêter ou de guider la révolution de Sylla; ils ne savaient que vanter les vieilles institutions, tourner les regards vers les Romulus et les Camille, tandis que les esprits, désabusés sur un passé stérile, appelaient de tous leurs vœux les bienfaits de l'avenir.

L'aventurier le plus habile de nos jours, avec le bonheur qui caractérise ses écrits et ses actions, a dit : « Marchez contre « les idées de votre siècle, elles vous renversent; marchez der- « rière, elles vous entraînent; marchez à leur tête, elles vous « suivent et vous soutiennent. » C'est ce qui était arrivé. Caton et Pompée morts, on reconnaissait dans Jules César l'homme du temps; et peut-on accuser de démence le peuple romain, si, de nos jours même, les esprits sans passions lui trouvent des qua-

lités qui l'élèvent bien au-dessus des personnages antérieurs et contemporains, et le signalent comme le seul qui fût capable de réconcilier, dans l'unité politique, la plèbe et les patriciens, les vainqueurs et les vaincus, les nouveaux riches et les anciens, et de donner une nouvelle constitution à la république? Les faits qui suivirent prouvèrent d'ailleurs qu'elle devait aboutir inévitablement au gouvernement d'un seul; mais les conjurés, à l'exemple des utopistes, s'arrêtèrent à l'idée et non à la possibilité, virent le présent et non l'avenir, et prétendirent rétablir cette constitution aristocratique et exclusive qui avait altéré si profondément les conditions sociales.

Statilius, à qui l'on demandait quel mal lui paraissait moindre, ou de supporter un tyran, ou de s'en débarrasser par la sédition et la guerre civile, avait répondu : « Je préfère la patience. » Et, du reste, outre ces calamités, les conjurés auraient pu lire la condamnation de la république dans l'excessive dépravation des classes privilégiées.

L'ordre et l'uniformité s'introduisaient dans l'administration des affaires publiques, de la justice et des finances : de magnifiques routes traversaient l'Italie et l'empire; on ouvrait des ports et des canaux; de la Bretagne et de l'Asie on accourait à Rome comme au centre du savoir, de la puissance, de la civilisation; le monde entier lui fournissait productions, argent et force; toutes les bouches célébraient ses progrès, ses richesses, ses lumières. Mais combien de plaies sous cet éclat extérieur!

Caton assure que la république devait sa grandeur, non aux armes, mais au mérite de sa politique intérieure et à un juste commandement au dehors (1). Quoi qu'il dise, il est certain que l'activité de Rome se déploya principalement dans la guerre : d'abord, pour se conserver et repousser les agresseurs; ensuite, non plus pour le triomphe d'idées, mais pour envahir les possessions des autres. Ou plutôt, elle cédait à cette espèce de fatalité qui d'une conquête entraîne à une autre, et qui, de nos jours, pèse sur l'Angleterre dans l'Inde. Après avoir vaincu les peuples voisins, elle attaque les nations civilisées de la Grèce et de l'Orient, puis les barbares de l'Espagne, de la Gaule et de la Germanie. Dans ces dernières contrées, après le carnage, elle

(1) *Nolite existimare majores nostros armis rempublicam ex parva magnam fecisse... Alia fuere quæ illos magnos fecere, quæ nobis nulla sunt, domi industria, foris justum imperium.* SALLUSTE, Catilin.

civilisa; mais, dans les premières, elle détruisit, avec le regret de n'y recueillir qu'un faible butin (1).

Cependant quelle sagesse politique ne déploya-t-elle pas dans l'élévation successive et diverse des vaincus jusqu'à la condition des vainqueurs! Mais, après la prise de Carthage, les conquêtes se multiplièrent avec tant de rapidité que Rome n'eut pas le temps de les soumettre à un système régulier. Chez les peuples soumis, elle altérait la justice publique, et, par suite, la justice privée; extérieurement, elle était l'ennemie de tout le genre humain, tandis qu'à l'intérieur, les hommes d'une classe et d'un parti employaient tous leurs efforts pour faire triompher leurs prétentions, sans souci des intérêts ou des droits des autres. La base étroite du municipe de Rome pouvait-elle suffire aux proportions d'un si vaste empire? La pensée d'assimiler les peuples sujets dans une large administration centrale, non comme privilége d'un petit nombre, mais comme droit de tous, n'entrait pas dans l'esprit de ces patriotes absolus. Aussi les provinces, loin d'être représentées par des députés comme on le ferait aujourd'hui, étaient abandonnées au pouvoir arbitraire des proconsuls et à la mobilité des partis; en outre, les personnages les plus éminents de l'État ne se préoccupaient que de Rome, ou de l'Italie tout au plus.

Il est dans la nature de toute société limitée de s'affaiblir graduellement; il en fut ainsi de la race primitive de l'Italie. Les luttes intérieures contribuèrent encore à la consumer; trois cents citoyens périrent dans la sédition de Tibérius Gracchus, trois mille dans celle de son frère, trois cent mille dans la guerre sociale, plus désastreuse que celle d'Annibal et de Pyrrhus. Puis vinrent Marius et Spartacus. Soixante mille Teutons et Ambrons, faits prisonniers à la bataille d'Aix, furent amenés comme esclaves pour remplir les vides laissés par la guerre servile. Le mal fut pire dans les guerres civiles; car les vaincus, qu'on ne pouvait réduire en esclavage, étaient sacrifiés à la vengeance des vainqueurs. Sylla ordonna le massacre de douze mille Prénestins, détruisit Norba, fit périr les uns par les proscriptions, chassa les autres de leur patrie par les confiscations: aussi,

(1) Plutarque, *Vie de Paul Émile*, dit que l'univers frémit d'horreur à la fin de la guerre d'Épire; car la ruine d'une nation n'avait produit qu'un médiocre butin et très-peu de profit. Les soldats s'opposèrent au triomphe de Paul Émile parce qu'ils avaient reçu peu. TITE-LIVE, XLV, 34, 35.

pour renouveler la population de Rome, fut-il obligé d'accorder le droit de cité à dix mille esclaves des proscrits; puis il distribua les biens confisqués aux vingt-trois légions fidèles à sa cause, ajoutant ainsi aux maux de la guerre ceux de la victoire. En effet, il remplissait le pays de vétérans, d'Asiatiques, d'Ibères, de Gaulois, qui disaient aux habitants de la Cisalpine, de l'Étrurie, du Samnium : « Éloignez-vous de vos maisons, de vos temples, de vos tombeaux; le petit champ qui a nourri votre famille, est à nous (1). »

Il ne s'agissait plus d'agrandir le domaine public et d'empêcher sa concentration dans les mains de quelques propriétaires, afin de pouvoir le répartir entre la foule, qui l'aurait cultivé : on attentait aux patrimoines par expropriation violente. L'abolition des dettes équivalait à une banqueroute légale; par la proscription, on assassinait le propriétaire, et l'on traitait les citoyens comme les peuples conquis. Les possesseurs changeaient donc, mais non la nature de la possession; le travail ne se renouvelait pas; la condition de la populace, toujours étrangère à l'industrie, restait la même; bien plus, elle ne rêvait que désordres et proscriptions, dans l'espoir d'y trouver quelque profit. Entre l'injustice commise et celle qu'on désirait, toutes les garanties manquaient à la propriété; aussi négligeait-on l'agriculture, et sa décadence entraînait la corruption des mœurs.

Les propriétaires spoliés accouraient à Rome pour demander du pain. Le vétéran, enrichi sans travail, dépensait avec prodigalité; condamné à un célibat de vingt années, il se plongeait dans les jouissances matérielles, dissipant avec l'imprévoyance du soldat les dons et le fruit du pillage. Bientôt il hypothéquait le fonds, la maison, les instruments aratoires; puis, comme il aimait mieux manier les armes au théâtre que la charrue aux champs, il retournait à Rome aussi pauvre qu'auparavant, mais plus vi-

(1) *More latrocinii, veteribus possessoribus ademerunt agros, domos, sepulcra, fana... juvenes pariter ac seniores, mulieresque cum parvis liberis, conquerentes se pelli agris focisque.* APPIEN, De bello civ.

Impius hæc tam culta novalia miles habebit?
Barbarus has segetes? En, quo discordia cives
Perduxit miseros! En, quis consevimus agros!...
O Lycida, vivi pervenimus, advena nostri
(Quod numquam veriti sumus) ut possessor agelli
Diceret : Hæc mea sunt, veteres migrate coloni.

(VIRGILE, Églogues I et IX.)

cieux, pour assouvir sa passion de tumultes, de jeux, de distributions. Et combien avaient péri dans les guerres ! Combien étaient allés former des colonies ! Combien, à la poursuite de la fortune, couraient le monde, ouvert aux dilapidations ou aux spéculations !

Rome donc, qui suçait le sang de la péninsule, ne put conserver son immense population ; sous César, on comptait quatre cent cinquante mille Romains de dix-sept à soixante ans, et un million huit cent mille hommes libres dans cette Italie où Polybe, entre la première et la seconde guerre punique, en trouvait trois millions et demi, outre les esclaves, et sept cent cinquante mille citoyens en état de porter les armes. Tite-Live, panégyriste outré de Rome, assure « qu'il serait impossible de lever dix légions dans le cas d'une subite invasion, même en employant toutes nos ressources ; tant il est vrai que ce sont les richesses et le luxe qui ont grandi, et non notre puissance. »

Polybe avait vu l'Italie très-fertile : le territoire de Rome, qui n'est pas des plus féconds, produisait de quinze à vingt espèces de semences ; les denrées étaient à bas prix, et l'on expédiait beaucoup de blé à l'extérieur (1) ; on élevait une grande quantité de bétail, et les censeurs notaient ceux dont le champ était moins bien cultivé que celui du voisin. Mais, au temps de Cicéron et de Varron, on ne cultivait déjà plus que huit ou dix espèces de plantes. « Les sept arpents distribués d'après la loi de Licinius, dit Columelle, rapportaient plus autrefois que les immenses domaines d'aujourd'hui, dont les maîtres ne peuvent faire le tour qu'à cheval, qu'ils laissent fouler par les troupeaux, dévaster par les bêtes fauves, et qui ne sont exploités que par des esclaves enchaînés ou des citoyens réduits à la condition d'esclaves pour dettes. Faut-il s'étonner qu'on traite la terre si mal ? On a établi des écoles pour les rhéteurs, les géomètres, les musiciens, pour des arts plus vils, comme ceux de cuisinier et de perruquier, mais non pour l'agriculture ; et cependant le Latium serait exposé à la famine, si l'on ne faisait pas venir le blé d'outre-mer, le vin des Cyclades, de la Bétique, de la Gaule. »

Sous César et Auguste, en effet, on apportait en Italie, de l'Égypte et de l'Afrique, soixante millions de boisseaux de froment, c'est-à-dire huit cent dix millions de livres, poids de

(1) Liv. II, ch. 15. C'est ce qu'attestent aussi Tacite, *Ann.* XII, 43 ; Pline, iv. XVII ; Columelle, *Præf.*, liv. I.

marc. César se vanta de pouvoir tirer de l'Afrique trois cent mille médimnes d'huile en poids, et autant de froment en mesure. Si donc les pirates ou les guerres interrompaient les communications, la Péninsule était affamée, comme il arrive aux pays dont la subsistance dépend de l'étranger.

L'économie et la prévoyance sont le propre de la classe moyenne; le désir de conserver et d'améliorer sa condition favorise chez elle cette ascension progressive qui anime la vie et produit les perfectionnements de notre société, alimente les vertus domestiques, l'esprit d'association, le sentiment de l'égalité, qui est la base de la justice. Or cette classe, parmi les Romains, ne pouvait se former, parce que les lois attachaient l'infamie à l'exercice d'un métier quelconque. Tout trafic était expressément interdit aux sénateurs, et faire construire un vaisseau était crime pour eux : précaution jugée nécessaire pour les empêcher d'absorber le petit négoce, comme ils avaient absorbé la petite propriété. On prenait donc le signe de la richesse pour la richesse elle-même, et l'on consommait sans produire. L'or et l'argent des nations vaincues allaient s'engloutir à Rome; les habitants étaient exempts de capitation, de taxe prédiale, de droits de douane et d'entrée, et pourtant leur nombre diminuait, et la misère croissait. Les provinces, au contraire, chargées de tributs, de réquisitions, d'impôts, tyrannisées par les proconsuls, pouvaient se soutenir, parce que les préjugés n'éloignaient pas du commerce et de l'industrie, et que la profession mercantile conférait l'égalité, parfois même la prééminence politique.

Le peuple ionien, par exemple, qui a si bien mérité de la civilisation, conservait le sentiment démocratique et l'habileté financière; il excluait cette aristocratie qui avait dirigé les cités doriques uniquement vers la guerre, il honorait le commerce, recevait tous les étrangers et leur accordait tous les droits. Cicéron s'indignait de voir à Tralles ou à Pergame le cordonnier, l'artisan, participer aux délibérations publiques; mais il admirait la sagesse de ces peuples, qui, sans trésors ni riches possessions, suffisaient à tous les besoins de leur administration par les impôts et les emprunts (1). Malgré les guerres et les spoliations, ces villes étaient très-riches, et l'industrie s'y exerçait sur la plus grande échelle. Les draps de Milet, les fers ciselés de Cibyre, les tapis de Laodicée, les vins de Lesbos et de Chio, transportés à

(1) *Pro Flacco*, 6, 7, 8.

Délos, à Rhodes, à Cyzique, procuraient de grands bénéfices; l'industrie, les beaux-arts, les monuments, les fêtes, le culte solennel des dieux, des héros d'Homère, consolaient de la perte de l'indépendance.

Comparez à ce tableau les plaintes des Italiens au temps de Catilina. « Les dieux et les hommes, disaient-ils, nous sont témoins que nous ne voulons pas mettre en péril la patrie et les concitoyens, mais seulement protéger nos personnes. Malheureux, la rigueur et la violence de nos créanciers nous enlèvent à presque tous la patrie, à tous le crédit et le pain. On nous refuse même le bénéfice des anciennes lois, en ne nous permettant pas de sauver notre liberté par l'abandon de nos biens. L'ancien sénat eut souvent compassion de la plèbe, et remédia par des décrets à la misère publique; de nos jours même, on a dégrevé les patrimoines des charges trop lourdes, et, d'après le conseil de tous les hommes de bien, il a eté permis de payer en cuivre ce qu'on devait en argent (1). Souvent aussi la plèbe, poussée par des désirs ambitieux, ou provoquée par l'arrogance des magistrats, se sépara du sénat. Mais nous, nous ne demandons ni puissance ni richesses, causes ordinaires de conflit entre les mortels, mais la liberté, qu'un homme honnête ne consent à perdre qu'avec la vie. Nous vous supplions de songer à la misère de vos concitoyens; rendez-nous la protection de la loi; ne nous réduisez pas à la nécessité de chercher une mort quelconque, qui néanmoins ne sera pas sans vengeance. »

Il serait possible de signaler quelque peuple moderne, composé d'un petit nombre de familles très-riches et d'une foule de misérables. Mais la populace qu'on exalte ou qui excite la compassion, est aujourd'hui la classe infime et obscure des travailleurs; dans l'antiquité, au contraire, sa place était occcupée par et les esclaves, propriété d'un maître qui les nourrissait. Les patriciens étaient des citoyens qui avaient exercé les premières charges, et les riches, une aristocratie qui cherchait à diminuer leur pouvoir, tandis qu'on appelait plèbe les hommes libres ou privilégiés dans l'ordre civil, qui formaient un parti formidable par le nombre, par les habitudes belliqueuses, par la puissance de l'accord et de la légalité. Ils étaient donc en mesure de soutenir une lutte; les

(1) Allusion à la loi Valéria de 667 de Rome, qui réduisit les dettes aux trois quarts.

pauvres, battus avec les Gracques, triomphèrent dans les proscriptions, lorsqu'on distribua les biens enlevés aux anciens propriétaires, non pour réaliser, comme on le disait, un partage égal, mais pour récompenser quiconque avait concouru aux victoires des triumvirs.

Sylla, il est vrai, avait voulu favoriser la petite propriété et rétablir la classe agricole; mais, avec ses listes fatales, il ne fit qu'ajouter à la richesse des riches, puisqu'ils pouvaient s'emparer des champs de leurs voisins en les faisant proscrire, ou acheter ceux des vétérans corrompus. Depuis ce moment, les lois agraires, comme celle de Rullus, n'eurent plus rien de sérieux; et la plèbe urbaine leur était contraire, parce qu'elle ne voulait ni s'en aller au loin fonder des colonies, ni qu'on répartit les terres d'où l'on tirait de quoi faire les distributions.

Au lieu des propriétaires laborieux que les lois agraires auraient voulu multiplier, on vit donc croître outre mesure les pauvres, propriétaires spoliés, travailleurs libres écrasés par la concurrence de vastes manufactures d'esclaves, débiteurs ruinés par l'usure, enfin tous ces plébéiens à qui leur génie ou leur courage n'avait pu ouvrir les portes de cette aristocratie d'argent, qui s'était substituée à l'aristocratie de race, et qu'on appelait ordre équestre. Marcus Philippus, en présentant une loi agraire, assura qu'il n'y avait pas à Rome deux mille citoyens possesseurs d'un patrimoine (1).

Mais là s'était réfugiée toute la liberté; là les vainqueurs et les démagogues faisaient de fréquentes distributions; là on avait des spectacles; là on avait l'espoir de s'enrichir en servant de patron à quelque provincial, en vendant ses votes dans les comices, de faux témoignages dans les jugements, ses cris et ses bras au forum; là le spolié pouvait réclamer, le failli échapper à ses créanciers, le coupable à l'accusateur, le rhéteur ouvrir une école, le philosophe disserter et faire rire, le magicien jeter des sorts et pronostiquer. Ainsi toute la populace d'Italie affluait à Rome, pour spéculer sur ce grand marché qu'on appelait le suffrage universel; trois cent mille personnes robustes y recevaient ce qu'on nomme aujourd'hui la charité légale, consommant sans produire, et terribles toutes les fois qu'on savait leur inspirer la peur de la famine.

Entassés dans la fangeuse Suburra, dans le quartier des Ca-

(1) CICÉRON, *De Officiis*, II, 21.

rènes, dans les huttes que le Tibre emporte à chaque inondation, dans des taudis à sept et huit étages, sans soleil ni air, le vaurien, l'escroc, la prostituée, le grammairien sans argent, le petit Grec bavard, l'enfant trouvé, y couvaient la dépravation la plus hideuse; ils débouchent de ces tanières pour mendier ou voler deux as, et, lorsqu'ils les possèdent, ils s'engouffrent dans de sales tavernes (*popinæ*) pour ronger un pain grossier, la polenta (1), des têtes de mouton. Les moins misérables passent la journée à saluer et à courtiser le patron, à quêter la sportule dans les vestibules des palais, puis à écouter les discussions du forum, applaudissant aux périodes arrondies d'un orateur ou à ses paroles adulatrices; mais ils le huent, s'il aventure quelque vérité qui puisse déplaire aux maîtres du jour, certaine expression commune, une phrase dissonante. Ils s'amusent encore aux plaisanteries d'un bouffon ou d'un philosophe; puis ils vont assister aux revues du Champ de Mars, ou jouer à la balle et aux palets; ils ont des bains pour se rafraîchir, des étuves pour se réchauffer, et, pour exciter leur admiration, la pompe des sacrifices ou la somptuosité des banquets sacerdotaux.

Pauvres, oisifs, fainéants, tous ces misérables s'étendent au soleil sous des portiques corinthiens, s'assiéent dans des basiliques de marbre, se lavent dans des thermes de marbre, croupissent dans une superbe paresse, tandis que des millions de vaincus labourent pour eux les champs de la Sicile et de l'Égypte. Agrippa met à leur disposition cent soixante bains, et des barbiers pour raser gratuitement durant une année le bon peuple; un édile nouveau, un triomphateur ou un démagogue font venir, pour les amuser, des bêtes féroces d'Afrique, des girafes du désert, des danseuses de Cadix, des gladiateurs de la Germanie, des rétiaires de la Gaule, des philosophes de la Grèce, et leur font distribuer double ration de blé.

Le luxe n'était donc pas, comme aujourd'hui, un échange de travaux et de richesses entre la classe ouvrière et la classe opulente. L'ancienne parcimonie avait disparu devant le faste étranger; on cherchait à se procurer la fortune par des moyens tout différents des nôtres, et l'on voulait jouir avec une avidité qui nous est inconnue. Nous avons donné assez d'exemples de l'insatiable avarice des Romains. Les provinces se soulevaient contre les brigandages des proconsuls; le Parthe faisait couler de

(1) Plaute appelle les Romains *Poltifagi*.

l'or fondu dans la bouche du Romain, en disant : « Bois de ce dont tu as été toujours altéré. » Ce rapide accroissement de territoires, d'esclaves, de clients, d'objets précieux, de luxe de toute espèce, ne suffisait même pas à l'esprit de spéculation ; mais on empruntait à gros intérêts pour acheter un commandement ou un gouvernement que l'on espérait convertir en mines d'or ; ainsi, quoi qu'il arrivât, l'usurier accumulait en toute sécurité des fortunes princières. Brutus, à l'austère vertu, prêtait aux rois d'Orient et aux pays sujets de Rome à quarante-trois pour cent, mais par l'intermédiaire d'un certain Scaptius, dont la cruauté venait en aide à cette usure énorme ; il obtint un gros de cavalerie pour contraindre les magistrats de Salamine à lui payer une dette considérable, et, comme ils protestaient de leur impuissance à le satisfaire, il les tint enfermés si longtemps, que plusieurs moururent de faim. Cicéron, qui remplaça Brutus dans ce gouvernement, arrêta ces atrocités ; mais Brutus ne rougit pas de faire intervenir Atticus, afin d'obtenir de son successeur une bande de cavaliers qu'il voulait encore employer contre les débiteurs ; il écrivit même à Cicéron avec assez d'arrogance (1), sans dissimuler que les intérêts et le capital étaient à lui, non à Scaptius. Cicéron se vante de ne pas avoir autorisé dans sa province au delà d'un pour cent par mois, ni l'accumulation de l'intérêt et du capital à la fin de l'année.

Ces actes de spoliation, parce que les victimes étaient des étrangers ou des vaincus, on ne les regardait pas comme des iniquités ; or que ne devaient pas faire des magistrats comme Verrès, Dolabella, Gabinius ? L'Asie paya deux cent mille ta-

(1) *Ad me autem, etiam cum rogat aliquid, contumaciter, arroganter,* ἀκοινωνήτως *solet scribere.* CICÉRON, Ad Atticum, VI, 1. — *Omnino (soli enim sumus) nullas unquam ad me literas misit Brutus, in quibus non inesset arrogans,* ἀκοινώνητον *aliquid.* Ibid, 3.

On a discuté beaucoup sur les expressions *unciarium fœnus*, *semiunciarium fœnus*, *centesima usura*, employées dans le droit romain. Parmi tant d'autres, l'explication de Niebühr nous paraît la plus probable ; d'après lui, l'*unciarium fœnus* indique l'intérêt d'une once, c'est-à-dire d'un douzième du capital à l'année ; le *semiunciarium* est un 24e ; la *centesima* serait un centième du capital, payable aux calendes de chaque mois, ce qui fait 12 pour 100 par an. Les deux premières dénominations dérivent de l'ancienne division romaine de l'as en douze onces ; la troisième est calculée sur la division décimale. Laissant de côté la supposition que fait Niebuhr de l'année romaine de dix mois (Appendice II), l'*unciarium* donnerait huit et un tiers pour cent, et le *semiunciarium*, quatre et un sixième.

lents à Marc-Antoine, c'est-à-dire mille trois cent quarante-deux millions de francs! Sextus Pompée, pour les biens qu'il avait perdus, reçut des triumvirs une indemnité de quinze millions et demi de deniers, qui feraient aujourd'hui douze millions et demi de francs.

La manie de ces riches était d'imiter les Orientaux, non dans le sentiment du beau, mais dans le luxe et les habitudes de volupté. Esclaves, commodités, faste, ils ne croyaient jamais en avoir assez; et le progrès fut si rapide dans cette voie que la maison de Lépidus, considérée de son temps comme la plus belle de Rome, méritait à peine, trente ans après, d'être citée la centième. César fit des constructions splendides; Namurrus, son architecte, fut le premier, après le pillage des Gaules, qui éleva des palais entièrement revêtus de marbre; celui de Clodius avait coûté quinze millions de sesterces.

Dans ces magnifiques demeures, une foule d'esclaves étaient occupés à divers emplois : ne fallait-il pas que tous les désirs et tous les besoins pussent y trouver satisfaction? Il y avait des troupes de mimes et de gladiateurs, des libraires copistes, des grammairiens correcteurs de livres, des caves grandes comme des magasins, des greniers qui auraient suffi pour nourrir un village (1). Ajoutez à cette masse d'individus les hôtes qui parfois, au nombre de mille, logeaient dans une seule maison; les parasites, fidèles comme les mouches à qui leur donnait à dîner; la foule des clients, qui accourt avant l'aube (2) pour demander des nouvelles du patron : elle brave la baguette du portier et les refus du valet de chambre, parvient à l'appartement du maître engourdi par le sommeil, lui présente ses devoirs, et s'en va contente d'en avoir obtenu un sourire au milieu d'un bâillement, puis un morceau de saucisse dans la sportule, ou bien une gratification de vingt-cinq sous.

Les amis sont une autre espèce d'esclaves. Le riche daigne à peine leur jeter un regard, lorsqu'il traverse leur foule pressée

(1) Selon Plutarque et Appien, César fit un million d'esclaves dans la Gaule transalpine; Lucullus en fit tant dans le Pont qu'ils se vendaient quatre drachmes, c'est-à-dire quatre francs par tête. Auguste en amena 44,000 des montagnes des Salasses.

(2) Tota salutatrix jam turba peregerit orbem
Sideribus dubiis.

(JUVÉNAL., I, 807.)

dans l'atrium. Sort-il, il les fait marcher près de sa litiere, dans laquelle il parcourt triomphalement la ville ou se dirige vers la campagne; va-t-il siéger comme magistrat, il est accompagné par des milliers d'entre eux; fait-il des visites ou prend-il un bain, il les fait attendre sur les dalles du péristyle; s'il les invite à dîner par faste ou pour se distraire, ils seront assis sur des tabourets plus bas que son lit, on leur servira du pain et du vin d'une qualité inférieure, et un esclave observera s'ils ont bien applaudi, bien ri, bien mangé, mérité enfin d'être admis une autre fois à la table du maître. Telle était, dans une ville libre, l'humiliation à laquelle un homme se condamnait.

Les provinces, comme on le voit dans l'histoire de Caton, faisaient aux magistrats des réceptions serviles. Il visita l'Asie modestement, accueilli sans fêtes, et personne ne s'occupait de lui. Un jour pourtant, à son arrivée à Antioche, il voit les magistrats, les prêtres et le peuple venir à lui en grande cérémonie. Il descend de cheval et s'avance à leur rencontre; mais, à sa grande surprise, celui qui dirigeait le cortége lui demande où est Démétrius. Ce Démétrius était un affranchi de Pompée, enrichi par les déprédations, dont il allait faire étalage dans la province qui l'attendait pour le fêter. Si le serviteur recevait un pareil accueil, que ne devait-on pas faire à Pompée, le véritable maître de l'Asie? Il suffit à Caton d'en avoir obtenu quelques témoignages de faveur, pour que les villes, qui d'abord l'avaient négligé, sortissent à sa rencontre pour l'admirer, le fêter, lui donner des banquets. Déjotarus, roi de Galatie, lui envoya de beaux présents; il les refusa. Surpris de ce désintéressement, si rare alors, Déjotarus s'imagina qu'il avait été trop mesquin, et il lui en fit présenter de plus riches; mais Caton ne voulut les accepter ni pour lui ni pour ses amis : exception unique plutôt que singulière.

Les esclaves et les amis remplissaient *l'atrium*, orné de riches colonnades, d'où l'on pénétrait dans les appartements de l'intérieur. Après que l'esclave préposé à la garde de la porte vous avait averti de ne pas mettre sur le seuil le pied gauche le le premier, que le perroquet ou la pie vous avait salué de paroles de bon augure, vos regards surpris admiraient le luxe le plus coûteux et le plus recherché : une profusion des marbres les plus précieux de Paros, de Lesbos et d'Afrique, des architraves dorées du mont Hymette; l'or et l'ivoire incrustés dans les lacunars; de tous côtés des tableaux, des fresques, des vases de Nole et de Corinthe, des sculptures obscènes; on foulait aux pieds

des mosaïques dont une seule aujourd'hui ferait la gloire d'une galerie. Nous ne dirons rien des bains, des lits, des boudoirs secrets destinés à réveiller et à satisfaire le sens émoussé de la volupté. Cicéron rédigea sur une table de citronnier, qu'il avait payée deux cent mille francs (1), l'acte d'accusation de Verrès, qui avait volé vingt-huit millions. L'austère Caton possédait des tapis de Babylone, pour lits à manger, dont un seul fut vendu huit cent mille sesterces. Un proconsul envoya ses légions pour recueillir le duvet des cygnes, que l'on payait très-cher pour les oreillers. Mais un palais orné de toutes ces richesses ne pouvait suffire aux opulents Romains; il fallait en avoir plusieurs (*mutatoria*); quelqu'un disait à Lucullus que sa demeure était mal exposée pour l'hiver : « Eh quoi, répondit-il, me crois-tu moins sensé que les hirondelles, qui changent de climat suivant les saisons? »

Dans les lieux publics, on trouvait des portiques où l'on allait se promener, jouer, lire des vers, et qui bientôt furent décorés avec magnificence. Dans celui d'Auguste, supporté par des colonnes de porphyre, on admirait les statues des cinquante Danaïdes; ceux d'Agrippa, de Catulus, d'Octave renfermaient des trophées, et, sur les parois, on avait peint les exploits des membres de la famille.

Que dirons-nous des maisons de plaisance qui couvraient les environs de Rome et les rivages de la mer Parthénopéenne? C'est là que se retirent les doctes pour méditer leurs harangues, leurs discussions et leurs poésies; c'est là que Clodius et Milon vont dresser leurs sicaires à l'assassinat; c'est là que les hommes sensuels raffinent sur les plaisirs et se couronnent de roses, tandis que la patrie succombe. Quiconque s'élève au-dessus du vulgaire a la prétention d'en avoir plus d'une, et veut les orner de promenades, de terrasses, de tout ce qui peut offrir un agrément. La partie la plus riante de l'Italie en était semée au point « qu'il y restait peu de terre pour la charrue; » pour les établir dans une belle situation, on ne craignait pas de jeter les fondations sur le lit de la mer, et d'aplanir les montagnes; de longs aqueducs y amenaient des eaux limpides, destinées à rafraîchir les bosquets de platanes, de myrtes et de lauriers, à jaillir devant des groupes dus au ciseau grec, ou à dormir dans des bains

(1) Ces tables coûteuses étaient de cédrat, à ce qu'il paraît, *thyia articulata.*

voluptueux et des viviers peuplés de murènes apprivoisées (1).

(1) Quelques Romains nourissaient dans les viviers une si grande variété de poissons qu'ils avaient des nomenclateurs pour les distinguer et les nommer; on a dit que des poissons étaient si bien dressés qu'ils accouraient quand on les appelait par leur nom :

Natat ad magistrum delicata muræna,
Nomenclator mugilem citat notum,
Et adesse jussi prodeunt senes mulli.

(MARTIAL, X, 30.)

Voir les odes d'Horace : *Jam pauca aratro*, *Beatus ille*; Sénèque, Ep. 47; Pétrone, et surtout Meursius, *De Luxu Romanorum*.

Dans le *Palais de Scaurus, fragment d'un voyage fait à Rome, vers la fin de la république, par Mérovée, prince des Suèves*, Marzois suppose que Mérovée, fils d'Arioviste, vaincu par César, prisonnier à Rome, s'y lie d'amitié avec Chrysippe, architecte grec, qui lui fait voir les magnificences de Rome. Ce dernier lui rend compte en ces mots des progrès de l'art des constructions : « Autrefois, cette reine des cités n'était pas mieux bâtie que les « vôtres de la Germanie ; ses citoyens, agriculteurs et soldats, habitaient avec « leurs familles sous des huttes de bois ou de roseaux. Ce ne fut qu'après la « guerre de Pyrrhus que l'on commença à couvrir les maisons de tuiles, au « lieu de chaume et d'étoupe. Elles n'avaient qu'un seul étage, attendu que « les règlements des édiles défendaient de donner aux murs des édifices pri- « vés plus d'un pied et demi d'épaisseur ; plus tard, on songea à renforcer les « murs de briques à l'aide de chaînes en pierres, et même à les construire en- « tièrement en pierres. De cette manière on donna aux habitations plus d'é- « lévation, et l'on tomba même dans l'abus ; c'est pourquoi de sages pres- « criptions fixèrent la hauteur ordinaire des maisons de 60 à 70 pieds. Cette « précaution prévient beaucoup de malheurs; car, dans les incendies, on ne « peut porter aussi facilement des secours nécessaires aux appartements trop « élevés ; les tremblements de terre font écrouler plus vite les édifices élevés; « et les inondations, cause de tant de dégâts à Rome, ruinent les fondements « et entraînent la ruine des maisons trop chargées d'appartements. C'est là « peut-être ce qui a fait abandonner par les gens aisés les *cœnacula* ou éta- « ges supérieurs ; ils ne sont plus habités que par des personnes d'une fortune « médiocre, par les étrangers et les affranchis, à cause du bon marché. Un « appartement complet et commode sous la terrasse (*solarium*) ne coûte pas « moins de 2,000 sesterces par an, et l'on paie 30,000 une maison agréable « et bien distribuée. Les incendies sont un des plus grands fléaux de Rome ; « ils punissent souvent l'orgueil et le luxe de ces républicains dégénérés qui, « au lieu de songer, comme leurs ancêtres, à l'utilité de leurs constructions, « ne cherchent qu'à satisfaire leur passion effrénée et leurs caprices extra- « vagants. »

Sur ce sujet, voir PLINE, *Nat. hist.*, XXXVI, 24. Cicéron, à son retour d'exil, reçut à titre d'indemnité, pour sa villa de Tusculum, 500,000 deniers; pour sa maison de Formium, 250,000; pour celle de Rome, 2,000,000; et il se plaint qu'on les avait évaluées trop bas. Pline le Jeune, simple particulier et philosophe, nous a laissé de ses maisons de plaisance une description si pompeuse qu'elle en fait des demeures plus que royales. L'ouvrage de l'architecte français L. P. Hudebourt intitulé : *Le Laurentin, maison de campagne de*

Que sont devenus les petits champs de Cincinnatus et de Ré-

Pline le Jeune, restituée d'après la description de Pline, peut faire pendant au palais de Scaurus (Paris, 1838). Gabriel Peignot (*Sur le luxe des Romains dans leur ameublement*) a recueilli de curieux détails.

Les goût des tableaux se fit sentir à Rome lorsque Lucius Mummius en apporta de la Grèce, l'an 146 av. J.C. Parmi ceux qui furent exposés en vente, il y avait un *Bacchus* d'Aristide de Thèbes, dont Attale avait offert vingt-huit talents et demi (114,000 francs). L'*Alexandre foudroyant* d'Apelles, enlevé au temple de Diane à Éphèse, avait été payé au peintre vingt talents (96,000 fr.); il avait ensuite été vendu pour autant de pièces d'or qu'il en avait fallu pour l'en couvrir entièrement. Marcus Agrippa donna aux habitants de Cyzique 228,437 fr. d'un *Ajax* et d'une *Vénus;* une *Vénus sortant de la mer* fut payée 480,000 ; l'*Ajax furieux* et la *Médée tuant ses enfants*, 384,000. Tibère, ayant à choisir entre une somme de 200,000 fr. et un tableau d'*Atalante et Méléagre*, préféra le tableau.

Lucullus apporta du Pont une statue de 2,400,000 fr. La statue colossale de Mercure, ouvrage de Zénodore, coûta dix annés de travail et 800,000 fr.

Caius Gracchus avait une table supportée par deux dauphins en argent massif, qui lui coûtait 1,000 fr. la livre. La fameuse table de Ptolémée[1], roi de Mauritanie, qui était en bois de citronnier, de trois doigts d'épaisseur, et de quatre pieds et demi carrés, devait valoir un trésor. Cicéron en paya une aussi en citronnier, 200,000 fr. Gallus Asinius en avait une de 200,000 fr.; Sénèque en possédait 500 de grand prix, toutes en citronnier, avec les pieds en ivoire.

Les lits étaient aussi d'un grand luxe; il y avait les *cubiculaires* pour dormir, les *triclinaires* pour les tables, et les couches nuptiales. Les premiers étaient placés dans des chambrettes fort simples, et n'avaient ni ciel, ni rideaux. Au temps d'Auguste, les triclinaires étaient souvent de citronnier recouvert de lames d'argent, ou incrustés et ciselés en or, en ivoire, en écaille, en nacre et autres matières précieuses. On étendait par-dessus des couvertures très-riches, dont une, au temps de Caton, fut vendue 160,000 fr. Néron en acheta une de couleurs variées 775,000 fr. Les couches nuptiales devaient coûter aussi des prix exorbitants.

Le luxe des coupes et des tasses dont on ornait les abaques passait toutes les bornes. Lucius Crassus avait deux coupes ciselées par Mentor, qui coûtaient 20,000 fr. Les vases murrhins étaient extrêmement recherchés, et un fut vendu 336,000 fr. Pétronius, personnage consulaire, condamné à mort par Néron, en brisa un de 1,440,000 fr., pour que le tyran ne l'eût pas. Sylla avait des plats d'argent qui pesaient jusqu'à 200 marcs, et Pline ajoute qu'on en aurait trouvé à Rome 500 d'un poids égal. L'impératrice Livie offrit au Capitole un vase de cristal qui pesait 50 livres. Un esclave de Claudius, trésorier dans la haute Espagne, fit faire un vase pour lequel il fallut construire une fonderie exprès; il était d'argent pur, du poids de 500 livres, et, dans les repas, on le plaçait au milieu de huit plats de 100 marcs chacun. Vitellius en fit faire un sur ce modèle, qu'il appela le *bouclier de Minerve*.

Les Romains avaient la même passion pour les lampes et les candélabres, dont la forme et la matière variaient à l'infini.

Peignot donne une évaluation de la fortune de différents citoyens, d'après les documents fournis par les auteurs anciens; et bien que ses calculs ne soient

gulus? Qu'est devenue la petite métairie, si pleine d'activité, de Caton l'Ancien? Pour eux, c'était une joie de voir l'essaim animé de leurs serviteurs se ranger autour du foyer; maintenant on trouve sous ces palais d'immenses caves, aux voûtes basses, obscures, où, le soir venu, le *lorarius* pousse à coups de fouet les esclaves, hommes et femmes, ferme sur eux les grilles de fer, et les laisse à leur misère, à leurs blasphèmes, à leurs débauches, afin que le maître puisse s'enivrer en sûreté, et s'endormir paisiblement sur des coussins de pourpre de Sidon.

La matinée était consacrée aux affaires, dont le centre était le forum: là se trouvaient la bourse, la basilique, le tribunal, les notaires, les banquiers, les portiques; on négociait des emprunts, on faisait et l'on recevait des payements, on échangeait les nouvelles. A midi, le silence règne partout; tout le monde se retire

pas sans erreurs, son tableau offre du moins des termes précieux de comparaison :

Sylla possédait	150,000,000 fr.
Le comédien Roscius, au moins	20,000,000
Le tragédien Ésope, bien qu'il dépensât dans un seul repas 20,000 fr.	5,000,000
Publius Crassus le Riche avait en terres	60,000,000
et presque autant en maisons à Rome, en esclaves, en troupeaux.	
Emilius Scaurus, gendre de Sylla	80,000,000
Démétrius, affranchi de Pompée, un capital de	19,200,000
L'orateur Hortensius gagna avec ses harangues	20,000,000
Milon, en se rendant en exil, emporta à Marseille une bonne partie de sa fortune; le montant des valeurs qu'on lui confisqua pour payer ses dettes, s'élevait à	15,000,000
Lucullus avait environ	120,000,000
A sa mort les poissons de son vivier furent vendus.	800,000
Marc-Antoine avait	120,000,000
Salluste laissa	60,000,000
Virgile	1,937,424
Le tout provenant des dons d'Auguste; Octavie lui fit compter 52,000 fr. pour le *Tu Marcellus eris.*	
Auguste, en vingt ans, avait reçu en dons et en héritage plus de 100,000,000; il laissa	200,000,000
Apicius, le célèbre gastronome, avait	19,375,934
et lorsqu'il vit sa fortune réduite à 2,000,000, il se tua de peur de mourir de faim.	
Tibère possédait	540,000,000
Callistas, affranchi de Caligula, avait	40,000,000
Narcisse, affranchi, puis secrétaire de Claude, avait	50,000,000
Sénèque le philosophe possédait	60,000,000
Pline le Jeune	20,000,000

dans les maisons; on ferme les boutiques, on dort la sieste, et les amants seuls rôdent dans la ville. Vers la dixième heure, le bourdonnement recommence, et l'activité se concentre au Champ de Mars, où l'on assiste aux jeux et aux courses; puis viennent les thermes et les bains, dans lesquels on joue des instruments, on chante, on lit, on discourt, tandis que les baigneurs lavent, frottent, brossent, battent les nageurs (1).

Aucun acte ne s'accomplissait sans festin : les triomphes et les sacrifices se terminaient par un banquet; les septemvirs *Epulones* et les *Titii* étaient plutôt des cuisiniers que des prêtres. Celui qui allait faire un voyage donnait le repas du départ (*cœna viatica*); le retour d'un ami était fêté par la *cœna adventoria*; on donnait le souper *capitolin* en l'honneur du père des dieux, le souper *céréal* quand on avait une bonne récolte, le souper *libre* pour célébrer l'affranchissement d'un esclave, enfin le souper *funèbre* à la mort des patrons et des parents. On laissait répéter au philosophe Sélius qu'il n'y avait de bons repas que ceux qui sont agréables et instructifs; on aimait à entendre Varron dire qu'il faut dans un banquet des personnes d'une belle figure, d'une conversation intéressante, ni muettes ni bavardes, de la propreté et de la délicatesse dans les mots, un temps serein; mais, pendant les causeries des convives, les fils de Dentatus, couchés trois par trois sur des lits moelleux, se livraient à la joie dans l'élégant *triclinium*, où des étoffes filées par des esclaves lacédémoniennes et trempées deux fois dans la pourpre, des tapis de l'Orient, des portières et des tentures venues de la Perse ou de la Sérique, garantissaient de l'air, de la poussière, du contact des dalles; puis, de vases d'or, s'exhalaient les essences les plus suaves, dont le parfum absorbait le simple arome des fleurs qui couronnaient les convives.

Dans l'origine, on ne connaissait peut-être que les figues, et les fleurs se bornaient aux roses, aux lis, aux giroflées; mais quelle variété on introduisit dans la suite! Jusqu'à Caton l'Ancien, on n'établit aucune différence entre les vins; plus tard on en distingua cent quatre-vingt-douze espèces, outre les variétés; parmi ces espèces, quatre-vingt-onze avaient une grande réputation, et

(1) La manière dont les Romains emploient les heures de la journée, a fourni le sujet d'une dissertation à l'abbé Couture, insérée dans les *Mémoires de l'Académie française*. Pour les femmes, voir BOETTIGER, *Sabine, ou le matin d'une dame romaine*; Leipsick, 1806.

cinquante appartenaient à l'Italie (1), vingt-sept à la Grèce. D'après Caton, la consommation annuelle, et par tête, était de dix amphores, ou deux cent soixante-quatorze litres.

On essaya quelquefois de régler les dépenses, et la loi Licinia exigeait que, dans les repas ordinaires, on ne dépassât point trente as, ou deux francs soixante-dix centimes. Il était permis de consommer des légumes à volonté, mais pas au delà de trente-six onces de viande fraîche et de douze de viande salée. La loi Orcia, de 185, limitait à cent as ou neuf francs la dépense dans les repas ordinaires, excepté pour les jours de marché. Entre la seconde et la troisième guerre punique, une autre loi avait défendu de servir plus d'un poulet, qui même ne devait pas être engraissé. Vingt ans après la conquête de la Macédoine, un chef de maison, dans les jours de solennité, ne pouvait dépenser plus de vingt-cinq francs (2). Inutiles restrictions! L'abondance de l'or amena le luxe : on voit étaler sur la table triangulaire les friandises les plus rares, tout ce que l'art du cuisinier de Sybaris peut offrir de plus délicat; des huîtres du lac Lucrin, des paons engraissés d'après la méthode d'Amphibius Lurcon, à qui cet art procure un revenu de soixante mille sesterces (3), et qui paraissent, tout rôtis, revêtus de leur splendide plumage; des esturgeons du Pô à côté des loups blancs du Tibre, des chevreaux dalmates et des sangliers de l'Ombrie. Les rives du Phase, les forêts de l'Ionie et de la Numidie ont payé leur tribut de gibier précieux; les golfes de l'Adriatique ont envoyé les rougets de trois livres et les turbots d'un siècle; l'Assyrie ses dattes, l'Égypte ses prunes, Pompéies ses

(1) Parmi les vins anciens, on a loué le *Pucinum*, c'est-à-dire le vin sec du Frioul. Pline (*Nat. hist.*, XIV, 6), raconte que Livie, femme d'Auguste, attribuait à ce vin l'avantage d'avoir vécu 82 ans.

(2) Pline, X, 23, 52.

(3) Le même, X, 23. — L'élève de la volaille devint l'objet d'une étude toute particulière; les poulaillers et les colombiers prirent une plus grande extension que les maisons de campagne n'en avaient eu dans le principe. Un *gallinarius* présidait à la basse-cour, et avait sous ses ordres un oiselier ou *pastor avium*. Varron fait dire à l'intendant des troupeaux de Séius que la volaille lui rapportait plus de 60,000 sesterces, et que 50,000 grives élevées dans une autre campagne s'étaient vendues pareille somme, c'est-à-dire deux fois plus qu'un domaine de 200 acres. Un œuf de paon se vendait cinq deniers. On paya même une paire de pigeons 1,000 sesterces, et deux poules 4,000 pièces d'argent. Il n'est donc pas étonnant que Varron s'arrête longuement sur les préceptes relatifs à la basse-cour, et entre dans une infinité de détails, dont il ne ressort que l'extension donnée à cette industrie.

poires, Tarente et Vénafre leurs olives, Trivoli ses pommes; et, par moments, les serviteurs apportent des lagomys et des cigognes, ou un porc tout entier farci de petits oiseaux.

Alors circulent plus rapidement les larges coupes que remplissent le massique ou le campanien, le falerne ou les vins mûris dans les îles de l'Archipel, qui coûtaient cent deniers l'amphore. Honneur à celui qui boit le plus! Les épulons, *ombres* des convives, se tiennent derrière leurs lits, attendant les restes, rajustant les couronnes qui tombent des têtes vacillantes d'ivresse, ou leur donnant le bras lorsqu'ils se dirigent vers le *vomitorium* pour vider leur estomac et faire place à de nouvelles friandises. Pendant le festin, le son de la voix et des instruments charme l'oreille des commensaux; plus tard on substitua aux musiciens des pantomimes, des comiques, des gladiateurs, dont parfois le sang jaillissait sur ces mets si délicats.

Bientôt on construisit des cuisines vastes comme des palais, des celliers qui contenaient trois cent mille amphores (1); on engraissait les murènes avec de la chair humaine pour les rendre plus délicates, et l'on arrosait les laitues avec du lait. Des oiseaux, qui n'ont de prix que par leur chant et leur rareté, figurent sur la table d'un Lucullus, d'un Apicius, d'un Crassus, pour exciter, non leur appétit, mais leurs sens blasés. La femme de Crassus fait dissoudre et boire à ses amants les perles que son mari a volées aux odalisques de l'Orient; l'amiral Octave est comblé d'éloges pour avoir amené de la Troade des vaisseaux chargés de scares, qu'il a répandus le long des côtes de la Campanie (2). Les noms les plus sonores de la Rome patricienne se trouvent associés aux inventions les plus extravagantes que puisse rêver l'imagination des oisifs : un Gabius, un Célius, un Crassus s'étaient immortalisés par leur grâce à danser; Lucullus, Philippus, Hortensius, moins par leur éloquence, leur courage et leur probité, que par leurs riches viviers. Scipion Métellus, personnage consulaire, et un chevalier se disputaient l'honneur d'avoir trouvé l'art d'engraisser les oies de manière à donner au foie un énorme volume; Fulvius Hirpinus engraissait les escargots dans son parc à Tarquinies, ayant soin de tenir séparés les petits de Riéti, les grands d'Illyrie, les moyens d'Afrique; Apius enseigna lui-même à préparer les loirs, si recherchés qu'une loi

(1) Horace, *Sat.* 3.
(2) Pline, IX. 17.

somptuaire de l'année 115 les prohiba dans les festins (1); Hirtius dépensait douze millions de sesterces pour nourrir des poissons, et telle était leur abondance qu'elle fit vendre sa villa dix millions de francs; Lucullus fit percer une montagne à Baïes, pour que l'eau de ses piscines fût renouvelée par celle de la mer à la marée haute (2). Marc-Antoine écrivait l'éloge de l'ivresse : « Les gourmets se récrient que la table est mes-« quine, si, lorsque vous êtes à savourer un plat, on ne l'enleve « pas pour lui en substituer un autre plus copieux et plus friand. « Pour eux, la dépense et la satiété témoignent d'une belle édu-« cation; ils enseignent que le becfigue seul doit être mangé tout « entier; qu'un repas est mesquin quand il n'y a pas assez de « volatiles pour que les convives puissent se rassasier en ne « mangeant que l'extrémité des cuisses, et que celui qui mange « la poitrine des oiseaux est dépourvu de palais (3). » La loi, comme dernière tentative pour réprimer les excès, décréta que les repas se feraient dans les vestibules, où la censure officielle pourrait les surveiller. Qu'en résulta-t-il? on se fit un mérite de violer publiquement la loi, et d'encourir l'amende.

Le fils aîné de Marc-Antoine donnait à souper à plusieurs savants, qu'il se plaisait à voir s'embarrasser les uns les autres par de subtils raisonnements. Philotas, médecin d'Amphryse, proposa ce dilemme : « Il est une certaine fièvre que l'on « guérit avec de l'eau froide; or quiconque a la fièvre a une « certaine fièvre; donc l'eau froide est bonne pour quiconque a la « fièvre. » Ses adversaires ne surent que répondre à cet énorme paralogisme, et Antoine en fut si émerveillé qu'il dit à Philotas, en lui montrant un buffet chargé de vaisselle d'argent : « Tout cela est à toi. » Le médecin le remercia, bien qu'il ne vît dans cette libéralité qu'une plaisanterie d'homme ivre; mais à peine arrivé chez lui, un envoyé d'Antoine, suivi d'esclaves, lui apporta cette argenterie; et, comme le médecin se défendait d'accepter un don aussi considérable, l'envoyé lui dit : « Ne sais-« tu pas que le donateur est le fils de cet Antoine qui pourrait te « faire présent d'un service pareil en or? Cependant je te con-« seillerais d'en accepter plutôt la valeur en especes, parce qu'il

(1) Pline, III, 8; VIII, 82; IX, 82.
(2) Varron, III, 17; Pline, IX. 8.
(3) Aulu-Gelle, XV, 8; et Horace disait :

Romana juventus
Non veneris tantum quantum studiosa culinæ.

« peut y avoir quelque pièce à laquelle Antoine tienne beaucoup, « soit pour son ancienneté, soit pour la finesse du travail (1). »

Les Romains, élevés par des esclaves intéressés à les corrompre, étaient abandonnés dès l'enfance à de grossières voluptés ; ils aimaient sans délicatesse, et se mariaient sans amour. La famille était moins une société affectueuse et sainte qu'un groupe soumis aux rigueurs de la politique. Le censeur Métellus le Numidique disait devant le peuple : « Si la nature avait été assez libérale « pour nous donner la vie sans le concours des femmes, nous serions « affranchis de bien graves embarras » ; il ajoutait que le mariage devait être considéré comme le sacrifice d'un plaisir particulier à un devoir public.

Les maris n'associaient pas les femmes à leurs travaux, et confiaient de préférence aux esclaves leurs intérêts domestiques.

On s'occupait si peu de l'éducation des femmes que leur ignorance était considérée comme vertu, et leur instruction comme une tache (2) ; les maris se montraient indifférents sur leur conduite, et la jalousie même n'avait pas de nom.

Les femmes, ainsi négligées, ne peuvent se recommander par leur moralité. Pour une Cornélie, vénérable mère des Gracques, pour une Octavie, sœur d'Auguste et femme d'Antoine, l'histoire nous offre une Servilie, épouse de Lucullus, chassée à cause de ses débauches ; Fausta, fille de Sylla et femme de Milon, surprise avec l'historien Salluste. Caton répudie sa première femme pour inconduite et cède l'autre pour s'enrichir. Tulliola, la fille de Cicéron, est soupçonnée d'entretenir un commerce coupable, même avec son père ; Mucia, femme de Pompée, sœur des deux Métellus, avait perdu toute pudeur ; Sextia, éprise de son gendre, lui fait répudier sa fille, et va même jusqu'au parricide pour vivre avec lui. Clodius séduit sa propre sœur, qui épouse ensuite un Métellus et se livre au libertinage avec Célius ; puis, dans la crainte d'être empoisonnée par son amant, elle le cite en justice ; mais là se dévoilent toutes ses infamies et le scandale des bains préparés dans ses jardins, pour choisir parmi les jeunes gens qui s'y rendaient. Antoine promenait triomphalement sur son char une

(1) PLUTARQUE, dans *Antoine*.

(2) A.-GELLE, I. — Salluste dit de Fulvie, « qu'elle était instruite dans le « grec et le latin, savait jouer des instruments et danser plus qu'il ne convient « à une femme honnête ; qu'elle avait le talent de faire des vers, de dire de « bons mots, de tenir des discours modestes ou hardis. »

certaine Cythéris, sortie des égouts de prostitution. Fulvie, fille de ce Flaccus qui déshonora la cause des Gracques, dédaigne les amours vulgaires, et veut commander à qui commande; elle épouse Clodius, difforme, mais audacieux et pervers, qui la prend pour ses richesses. Clodius meurt assassiné; elle épouse alors Curion, débauché fastueux et perturbateur infatigable de la tranquillité publique. Veuve une seconde fois, elle devient la femme d'Antoine, se fait la conseillère et le ministre de ses cruautés, elle assiste au supplice de trois cents officiers qu'il fait égorger dans sa tente, et sévit sur la tête sanglante de Cicéron. On donne en sa présence, dans la maison de Gémellus, personnage tribunitien, un souper au consul Métellus et aux tribuns, où l'on s'abandonne aux impuretés du plus ignoble lupanar, où le jeune patricien Saturninus se prostitue enfin (1).

Les poëtes satiriques exercèrent, de bonne heure leur verve contre la dissolution des femmes; Ennius flagelle déjà les femmes habiles dans l'art de plaire et d'entretenir la passion de plusieurs amants à la fois (2). Plus tard les poëtes érotiques drapèrent avec élégance tous ces artifices de la coquetterie. Pendant la nuit, les femmes se mettaient sur le visage une couche de mie de pain trempée dans du lait de jument. Les esclaves chargées de la toilette passaient de longues heures à farder leurs maîtresses de rouge et de blanc, à leur adoucir la peau; elles replaçaient les dents, lissaient, parfumaient les sourcils et les cheveux, qu'elles teignaient en noir ou en blond, selon la mode du jour, ou bien leur adaptaient une chevelure d'outre-Rhin et détachée de la tête d'une femme sicambre (3). Mais malheur à elles, si la maîtresse, en se regardant au miroir d'argent poli, trouve qu'elles ont mal dis-

(1) Valère Maxime, ix.

(2) Quasi in choro pila ladens
Datatim dat sese et communem facit;
Alium tenet, alii nutat, alibi manus
Est occupata, alii pervellit pedem,
Alii dat annulum spectandum, a labris
Alium invocat, cum alio cantat, et tamen
Alii dat digito litteras.

(3) Nunc tibi captivos mittet Germania crines,
Culta triumphatæ munere gentis eris.
O quam sæpe, comas aliquo mirante, rabebis,
Et dices : Emta nunc ego merce probor.

(Ov. *Amor.*, i. 14.)

Toute cette élégie est consacrée à blâmer l'abus que sa maîtresse fait de la toilette.

simulé ses défauts ou fait trop peu ressortir ses beautés ! non contente de les égratigner et de les mordre, elle perce leur sein nu avec une épingle qu'elle tient toujours prête ; quelquefois même elle ordonne à l'esclave préposé aux châtiments de suspendre la coiffeuse maladroite par les cheveux et de la fustiger jusqu'à ce qu'elle dise : Assez. Ovide, qui connait et décrit si bien les artifices galants, conseille aux dames romaines de ne pas se laisser voir à leurs adorateurs dans ces moments de colère, de peur de compromettre leurs attraits et l'amour qu'elles inspirent.

Mais déjà la dame est coiffée et pommadée : déjà les épingles et les fleurs sont placées, et les ongles arrondis ; elle a lavé dans du lait ses mains, qu'elle essuie aux cheveux d'un page élégant ; alors elle revêt la robe de matrone, d'une étoffe de blanche laine, bordée de franges d'or et d'argent ; elle réserve les tuniques de couleurs variées pour les jours où la fantaisie lui vient de courir les rues de Rome, afin que les jeunes gens, à la faveur des ténèbres, l'accostent comme une affranchie ou une courtisane. On la couvre enfin de perles et de pierres précieuses, dépouilles des reines étrangères, si bien qu'elle porte sur elle tout un patrimoine. Chacun de ses doigts, moins celui du milieu, est chargé d'anneaux différents selon la saison, gravés par d'habiles artistes, et qui peut-être sont le prix de l'honnêteté (1). Enveloppée dans son manteau, elle sort dans une litière portée par huit esclaves robustes qu'elle a choisis elle-même au marché ; deux autres la précèdent en courant ; deux jeunes filles esclaves se tiennent à ses côtés avec des éventails faits d'une queue de paon, pour l'abriter contre le soleil, et deux pages, avec des coussins, viennent à sa suite. C'est ainsi qu'elle va à quelque rendez-vous amoureux, ou chez une amie pour des causeries malignes ; elle assiste encore aux combats des gladiateurs, et là, de cette main dont Catulle et Properce chanteront les molles caresses, elle fait signe au vainqueur d'égorger le vaincu terrassé ; ou bien, dans des soupers lubriques, elle dérobe de secrètes voluptés, tandis que le mari, son complice, calcule l'or promis à son silence par le marchand espagnol, acheteur généreux de son infamie (2).

(1) Quid juvat ornato procedere, vita, capillo,
Et tenues coa veste movere sinus ?
Aut quid orontea crines perfundere myrrha,
Teque peregrinis vendere muneribus ?
Naturæque decus mercato perdere cultu ?

(PROPERCE, I. 2.)

(2) La quatrième élégie du 1er livre des *Amours* d'Ovide, à part les im-

Avec de pareilles femmes, les liens de la famille ne pouvaient être ni chers ni respectés; rien n'était donc plus commun que le divorce pour les motifs même les plus frivoles. La stérilité, les querelles d'une belle-mère avec sa bru, l'impudicité, en étaient les causes ordinaires; mais Paul-Émile se contente d'alléguer que sa femme l'a offensé. Sulpicius Gallus renvoie la sienne parce qu'elle est sortie la tête découverte; Antistius Véter, parce qu'elle s'est entretenue en secret avec une affranchie de la classe inférieure; Publius Sempronius, parce qu'elle est allée aux jeux à son insu. Cicéron répudia Térentia après trente ans de mariage, parce qu'il avait besoin d'une nouvelle dot pour payer ses dettes, et Publia, parce qu'elle parut se réjouir de la mort de Tulliola. Cette Térentia épousa successivement Salluste, Messala Corvinus, Vibius Rufus; Tulliola eut trois maris, et le dernier, Dolabella, la répudia lorsqu'elle était enceinte. Brutus, le vertueux Brutus, renvoya Claudia pour épouser Porcia; Cicéron, qu'il avait consulté, lui conseilla de se hâter pour faire cesser les bavardages, et montrer qu'il n'obéissait pas à la mode, mais au désir de s'unir à la fille du sage Caton. Un célèbre gourmand fut sur le point de répudier la sienne, parce qu'ayant visité sa cave à l'époque de ses menstrues, il craignait que ses vins ne tournassent. Caius Titinnius, de Minturnes, n'épousa l'impudique Faunia qu'avec l'intention de la chasser ensuite pour ses désordres, afin de garder sa dot, spéculation qui ne manquait pas d'imitateurs. Plus souvent encore, on se séparait d'accord, sans aucun motif, ou parce qu'on avait déjà contracté d'autres engagements. César eut trois femmes, Pompée quatre, Auguste autant, et cinq ou six les membres de sa famille. Certaines femmes comptaient les années par leurs maris, et non par les consuls (1).

puretés, fait bien connaître les usages des festins d'alors; il donne à sa maîtresse des conseils pour se conduire dans un banquet où se trouvent le mari et l'amant :

Cum premet ille torum, vultu comes ipsa modesto
  Ibis ut accumbas; clam mihi tange pedem...
Cum tibi quæ faciam, mea lux, dicamve, placebunt,
  Versetur digitis annulus usque tuis...
Nec premat impositis sinito tua colla lacertis;
  Mite nec in rigido pectore pone caput, etc.

(1) PLUTARQUE, dans *P. Émile*, *Marius* et *Cicéron;* VALÈRE-MAXIME, VI, 3, 10; PLINE, VII, 15. — *Paula Valeria divortium sine causa, quo die vir e provincia venturus erat, fecit; nuptura est D. Bruto.* CICÉRON, *ad Fam.*, VIII, 7. — *Numquid jam ulla repudio erubescit, postquam illustres quædam et nobiles feminæ non consulum numero, sed maritorum*

La prostitution était la conséquence de la servitude domestique. La femme esclave était peut-être maîtresse de son corps; mais elle aspirait aux faveurs du maître, ou cherchait à se faire un pécule pour acheter sa liberté. Une fois libre, elle se trouvait dans la misère, parce qu'elle avait contracté l'habitude de vivre dans l'opulence, et que l'obéissance ou la spéculation l'avait déjà corrompue; elle était donc obligée d'exploiter ses vices et son talent dans le chant, ou son adresse à jouer des instruments: c'était là un nouveau gouffre où venaient s'engloutir les fortunes des fils de famille (1) et les dépouilles enlevées par les soldats aux nations vaincues. Qu'on dise après ce tableau, qu'il ne faut pas attribuer au christianisme le mérite de la chasteté, et que nous obéissons aux préjugés du jour en accusant les idolâtres de l'avoir méconnue. Et cependant les Romains surent apprécier la pudeur, mais ils ne l'exigeaient que des matrones; les affranchies (*libertæ*), d'où vient le mot de libertinage, pouvaient aussi violer à leur gré les lois de la continence (2).

Les affranchies romaines n'avaient point la culture exquise qui distinguait les courtisanes grecques, mais elles dépassaient de beaucoup les matrones; celles-ci avaient pour mission d'engendrer des héros, celles-là de les amuser. Nées esclaves pour la plupart, et choisies à cause de leur beauté, on les dispensait des travaux vils et fatigants. On les élevait dans l'art de plaire par la danse, le chant, la littérature, et cette éducation était l'objet des mêmes soins que l'on prend aujourd'hui pour former une cantatrice. Des compagnies d'entrepreneurs dépensaient des

annos computant, et exeunt matrimonii causa, nubunt repudii? Sénèque, *de Benef.*, III, 16. — Lucain, le poëte de la vertu, ennoblit de phrases pompeuses la prostitution de la femme de Caton. (*Phars.*, II, 329).

> Mox ubi connubii pretium, mercesque soluta est;
> Tertia jam soboles, alios fecunda penates
> Impletura datur...
> Dum sanguis inerat, dum vis materna, peregi
> Jussa, Cato...
> Visceribus lassis, partuque exhausta, revertor
> Jam nulli tradenda viro.

(1) *Qui patriam mimæ donat, fundumque laremque.* (Horace.)

(2) Ovide (*de Ponto*, III, 3), se justifie de ses obscénités, en disant qu'elles n'étaient pas destinées aux matrones, qui portaient le bandeau à la tête et la robe tombant jusqu'aux pieds; Tibulle (I, 6), exhorte la mère de sa Délie à la conserver chaste, bien qu'elle n'ait ni le bandeau ni la robe longue. Ils font allusion au costume des affranchies qu'Horace (*Satir.*, II, 63, 82) appelle *togatæ*. Voir aussi Plaute, *Epid.*, II, 2, 42.

sommes considérables pour dresser des esclaves, dans l'espoir que, si quelqu'une devenait célèbre, ils feraient de gros bénéfices, ou qu'elle serait affranchie par un amant qui voudrait ajouter à la volupté des sens le plaisir de savoir qu'elle pourrait lui refuser ses faveurs.

Sous les portiques, les matrones, enveloppées de la robe longue, couvertes du manteau et la tête voilée, passaient au milieu d'une escorte de gardes et d'esclaves qui écartaient la foule ; les licteurs qui ouvraient passage aux consuls n'avaient pas le droit de les déranger ; le mari, quand il les accompagnait en char, était comme dans un asile. Sur la voie Appienne, la promenade d'alors, elles marchaient lentement dans des litières découvertes, qu'entouraient de jeunes esclaves avec des éventails en queue de paon, pour écarter les insectes et rafraîchir l'air. La courtisane, au contraire, distinguée par une robe plus courte, étalait des manteaux somptueux, dont la forme et le nom variaient à l'infini ; elle s'avançait avec ces allures hardies qui révèlent sa profession, et sa tunique flottante laissait deviner ses charmes secrets ; elle éloignait sa vieille duègne, lorsqu'elle se voyait accoster par de jeunes efféminés, à la toge élégante, chargés d'anneaux, parfumés, et le visage orné de mouches. Quelquefois elle conduisait elle-même les chevaux à toute vitesse, suivie de ses adorateurs qu'elle semblait mener en triomphe. Ces courtisanes avaient un amant en titre (*vir*), qu'elles devaient tromper pour s'abandonner à d'autres ; elles contractaient des engagements de fidélité pour un temps déterminé, et, lorsqu'elles y manquaient, on pouvait les citer devant les tribunaux disciplinaires (1). Les hommes graves pouvaient même, sans encourir de reproches, fréquenter leurs réunions (2), embellies par ce degré de raffinement que les

(1) Plaute fait mention, dans deux comédies, d'un procès de ce genre devant les triumvirs (*ibo ad tres viros, vestraque ibi nomina, faxo, erunt*), pour l'exécution de la promesse de fidélité pendant un an. Et, pour qu'on ne croie pas que le poëte ombrien fait allusion à une coutume grecque, Ovide assure qu'il avait assisté un jeune homme (*aderam juveni*) qui citait (*jamque vadaturus*) sa maîtresse pour un semblable motif, et avait déjà l'acte en main (*duplices tabellæ*), quand il se trouva désarmé en la voyant paraître, et il conclut :

Tutius est, aptumque magis discedere pace,
Quam petere a thalamis litigiosa fora.
Munera quæ dederis, habeat sine lite jubeto.

(*Rem. am.*, v. 569-571.

(2) Cicéron (*ad Fam.*, IX, 26) décrit un banquet où furent invités, lui,

femmes honnêtes ne pouvaient acquérir dans les cercles domestiques; bien plus, la dissolution de ces femmes était en quelque sorte consacrée par des mystères religieux.

Ennuyés de leur famille, des tumultes civils et de l'incertitude du lendemain, les hommes cherchaient à se distraire dans des voluptés fébriles, au lieu de se réfugier dans le calme du foyer domestique, auprès d'une femme qui avait appartenu à d'autres, et qui pouvait encore se livrer aux caresses de nouveaux amants. Il y avait mieux : les matrones romaines protégeaient les courtisanes, et gardaient dans leur maison celles qui corrompaient leurs maris et leurs enfants (1). Et cependant l'existence d'une classe entière destinée à la débauche n'empèchait pas les dépravations plus infâmes avec les esclaves et même entre les hommes libres (2).

Le célibataire exerçait une espèce de souveraineté (3) sur une classe d'individus inconnus aux siècles modernes, les pipeurs de testaments. A quelles bassesses ne devaient-ils pas descendre pour capter la bienveillance du vieillard dont ils convoitaient l'héritage! Il fallait toujours être de son opinion, se prêter à toutes ses fantaisies, louer jusqu'à sa beauté, applaudir à ses niaiseries, déchirer ses ennemis, lui sacrifier sa femme, prier publiquement les dieux pour sa santé, sauf a faire des vœux secrets pour sa mort. Il ne faut donc pas s'étonner si le joug du mariage paraissait lourd, quoique très-facile à secouer, et si le célibat vicieux était encore une plaie que les législateurs cherchaient vainement à guérir.

Et cependant, au nombre des charges du mariage, on ne comptait pas l'éducation des enfants, puisqu'on les exposait avec impudence; il existait même, pour cet objet, des corbeilles faites d'osier (*corbem supponendo puero*); la reconnaissance d'un enfant trouvé forme le dénouement ordinaire de l'intrigue des co-

Atticus et d'autres personnages importants, et avec eux la courtisane Cythéris : *Non mehercule suspicatus sum illam affore, sed tamen ne Aristippus quidem ille socraticus erubuit, cum esset objectum habere eum Laida.*

(1) « Les dames (s'écrie une de ces malheureuses dans Plaute, *Cistel.*, I, 1, 31) veulent que nous soyons sous leur dépendance, et que nous ayons toujours besoin de leurs services. Si l'on va les trouver, on voudrait jamais n'y avoir mis le pied. En public, elles font des amitiés à notre espèce; mais, en secret, elles nous déchirent, parce que nous sommes affranchies. »

(2) *Voy.* Christius, *Hist. legis Scatinæ.* Vienne, 1727.

(3) *Dives regnum orbæ senectutis exercens.* Sénèque, *ad Marciam*, 19.

médies. Térence, l'ami des Scipions lettrés, fait dire par un père à sa femme, lorsqu'ils retrouvent leur fille, abandonnée depuis vingt ans : « Si tu avais suivi ma volonté, il aurait fallu la tuer, « et non pas feindre une mort qui lui laissait l'espérance de vivre. » Tous les liens domestiques étaient relâchés, ce qui ressort encore de la facilité des adoptions. Nous sommes stupéfaits lorsque Cicéron écrit à son ami : « Mon père est mort le 24 novembre. Tâche « de me trouver des meubles de gymnase pour le lieu que tu « sais. Mon Tusculum me plaît tant que je n'aurai de bonheur « que le jour où je pourrai m'y rendre (1). »

En lisant les harangues de Cicéron, on est moins étonné de la corruption qu'elles dévoilent, que de l'audace des coupables à l'étaler triomphalement et de sa longue impunité. Ce sont des belles-mères qui, éprises de leurs gendres, empoisonnent leurs filles, et des parents qui, pour se défaire de leurs cohéritiers, les font tuer ou condamner (2). Les amours incestueux et contre nature étaient communs, plus communes encore la prévarication des juges et l'infidélité des magistrats. Après avoir déroulé avec son éloquence ordinaire ce long tissu d'indignités, Cicéron est encore obligé d'insister pour que les juges aient le courage de les punir. Lorsqu'il défend un jeune homme accusé de pratiques coupables avec Clodius, au lieu de nier le fait, il démontre qu'il est excusable : « La sévérité des mœurs était peut-être, dit-il, du goût des « Camille, des Fabricius, des Curius ; mais on lit à peine aujour- « d'hui les livres qui la décrivent, tant ils ont vieilli. Désormais « ceux qui prêchent qu'on doit marcher droit dans le chemin « qui mène péniblement à la gloire sont délaissés dans la « solitude des écoles. Abandonnons donc cette route épineuse « et déserte ; que l'on accorde quelque chose à l'âge, que l'adoles- « cence ait plus de liberté, qu'on ne refuse pas tout au plaisir. « Au lieu d'exiger que la vraie et droite raison l'emporte tou- « jours, laissons-la vaincre par la passion et le plaisir, pourvu « qu'on y mette de la modération ;... et lorsque la jeunesse aura « cédé à la volupté et donné quelque temps aux amusements de « son âge, à ces vaines convoitises de l'adolescence, qu'elle re- « vienne au soin des affaires domestiques, au forum, à la répu- « blique, pour nous montrer qu'elle a repoussé par satiété, mé-

(1) *Ad Atticum*, I, 5.
(2) *Pro Cluentio*, *pro Roscio Amerino*, etc.

« prisé par expérience, ce qu'elle n'avait pas d'abord examiné « avec le secours de la raison (1). »

Si le précepte était aussi large, quelle latitude ne laissait-il pas dans l'application ? Nous trouvons des témoignages de la grossièreté des mœurs et du mépris de l'opinion dans les indécentes invectives de Salluste contre Cicéron, et de ce dernier contre Calpurnius Pison. Et Cicéron, pourtant, était renommé pour la convenance et la modération de son langage (2).

Avec une constitution vieillie, avec le bouleversement des propriétés, avec des familles sans lien, avec une opinion dévoyée ou méprisée, pouvait-on conserver cette forme républicaine qui suppose le triomphe de la vertu ? Pouvait-on espérer que ce peuple accepterait des modifications dans la propriété, ou serait capable de revivre aux devoirs austères de la démocratie ? L'éducation littéraire, la religion, la philosophie, le dirigeaient-elles dans cette voie ?

Dans le principe, la culture grecque introduite par les Émiles et les Scipions, servit à dégrossir les Romains; mais le caractère romain reprenait le dessus, et l'habitude des camps viciait les enseignements de l'école. Ainsi on ne demandait à cette belle littérature que de nouveaux stimulants pour l'appétit. Dans la politique de Polybe ou la morale de Panétius, on ne cherchait que la magnifique exposition. Le Romain allait en Grèce, moins pour satisfaire les goûts simples et tranquilles de l'homme véritablement studieux, que pour se raffiner dans la débauche, s'initier aux doctrines les plus détestables d'Épicure, c'est-à-dire apprendre à mépriser les dieux, à nier la Providence, à jouir le plus qu'il pouvait, à l'exemple des Grecs, qui s'étourdissaient par la volupté sur l'humiliation nationale, et se vengeaient par l'astuce.

Lucullus, versé dans la littérature grecque, devançait son époque en ouvrant au public sa bibliothèque et sa galerie, magnificence bien plus délicate que les moyens grossiers dont les prodigues faisaient usage pour acheter les faveurs du peuple. Traversé dans son ambition, il abandonna les affaires publiques, et concentra toute l'activité de son esprit dans les plaisirs de la table; il donnait tous les jours des banquets si délicats qu'il surprenait les hôtes les plus difficiles. Ses repas ordinaires lui coûtaient 2,400 francs; il lui suffisait de dire qu'il mangerait dans

(1) *Pro Cælio*, 18.

(2) *Si meam, cum in omni vita, tum in dicendo moderationem modestiamque cognostis.* Philip., II, 5.

la salle d'Apollon, pour que le cuisinier préparât un banquet de 15,000 fr.

Dans toutes les époques désordonnées, il est des hommes qui, pour mériter le titre de bons et d'honnêtes, font peu, désapprouvent tout et se retranchent derrière une modération qui n'est que de l'égoïsme. Pomponius Atticus fut leur type le plus accompli ; d'une grande maison patricienne, élevé avec soin, il se proposa pour but la tranquillité, et pour moyen d'y parvenir l'éloignement des affaires publiques. Il conservait des amis dans toutes les factions, et se montrait libéral envers les exilés et les proscrits, quel que fût leur drapeau (il n'accusa, mais il ne défendit personne) : il fut l'ami de Sylla non moins que des partisans de Marius ; de Cassius et de Brutus autant que de César ; d'Octave comme d'Antoine ; il tendait la main droite à Hortensius, la gauche à Cicéron ; il donnait de l'argent à ceux qui allaient rejoindre Pompée, mais ne les suivait pas. Il ne fit rien en faveur de Brutus heureux, mais il le secourut dans son infortune, quand ce fut un acte de bienveillant intérêt, non une contribution ; sans avoir flatté Marc-Antoine dans sa puissance, il pourvut aux besoins de ses partisans et de sa femme. L'aristocratie romaine se voyait sur le bord de l'abîme ; il écrivit pour la consoler l'*Histoire des familles illustres*. Épargné dans les proscriptions, calme au milieu de la tempête civile, honoré sous l'empire, lorsqu'il se vit atteint d'une grave maladie, il se laissa mourir de faim. Cornélius Népos, qui fait son panégyrique plutôt qu'il ne raconte sa vie, le propose comme un modèle à suivre, comme un pilote habile à diriger son navire au milieu des orages.

L'orateur Hortensius, qui lui ressemblait, avait quatre maisons de plaisance ornées des chefs-d'œuvre de l'art les plus remarquables, avec des bois pleins de gibier, des plantes rares, et, dans le nombre, des platanes qu'il arrosait de vin ; ses viviers contenaient les poissons les plus exquis, qu'il nourrissait avec plus de soin que ses esclaves, dépensant des sommes énormes pour y entretenir l'eau fraîche durant l'été. C'était au milieu de ces retraites délicieuses qu'il composait des harangues patriotiques, des plaidoyers éloquents, des vers libertins, ou qu'il inventait de nouveaux procédés pour faire rôtir les paons ; pour ce double mérite, on l'appelait roi de la tribune et de la table. A sa mort, il laissa douze cents amphores de vin exquis (1).

(1) VARRON, *De Re rustica*, I, 2, 17 ; III, 6 ; MACROBE, *Saturn*, II, 9.

Ainsi ces hommes illustres dépravaient les goûts libéraux au lieu de les ennoblir, et donnaient l'exemple de ces habitudes sensuelles qui dégradent à la fois le cœur et l'intelligence. La poésie, qui prêchait la divinité de la matière et la religion du plaisir, conspirait aussi contre la pureté des mœurs. Turnus le satirique avait déjà reproché aux poëtes de prostituer les muses dans les mauvais lieux (1). Lucretius Carus, qui mit en vers le matérialisme d'Épicure, dont il ne différait que par la croyance au destin, c'est-à-dire une force secrète des choses, était mort il n'y avait pas longtemps : « Si nous croyions, dit-il, que les dieux « s'occupent de nous, la crainte et la superstition seraient conti- « nuelles ; le sage donc, qui aspire à la tranquillité, doit s'en dé- « barrasser. Rien ne peut venir de rien ni retourner à rien ; la « nécessité engendre et conserve les choses. Des corpuscules « élémentaires, que la pensée seule peut concevoir, solides, in- « divisibles, sans figure ni autre qualité perceptible aux sens, « se mouvant au hasard dans l'espace indéterminé, ont produit « le monde, lequel est infini comme les atomes sont infinis. « L'âme elle-même est un corps tres-subtil, répandu dans tous « les membres et plus particulièrement dans la poitrine, sem- « blable à l'araignée qui habite le milieu de sa toile, mais tend « dans tous les sens ses fils, avec lesquels elle prend les insectes « comme l'âme prend les idées ou les images. Même dans le som- « meil, l'âme perçoit des fantômes qui errent dans l'air. Il n'existe « donc autre chose que le vide et les atomes. Après que le con- « cours fortuit de ces atomes eut formé le monde, les animaux et « les hommes naquirent ; ceux-ci constituèrent peu à peu la socié- « té, et de l'état sauvage s'élevèrent aux arts. Les météores et les « maladies dérivent aussi de ces atomes. La crainte a produit « les superstitions. Il n'y a donc ni Providence, ni rémunéra- « tion après la mort, puisque les dieux, tranquilles par nature, « vivent dans une paix que nos vicissitudes ne peuvent troubler ; « n'ayant nullement besoin de nous, ils n'éprouvent ni colère « contre les méchants, ni sentiment de gratitude pour les bons.

(1) Sæva canent, obscena canent, fœdosque hymenæos
Uxoris pueris ; Veneris monumenta nefandæ
Nec Musas cecinisse pudet, nec nominis olim
Virginei, famæque juvat meminisse prioris.
Oh ! pudor exstinctus, doctæque infamia turbæ !
Sub titulo prostant, et queis genus ab Jove summo,
Res hominum supra evectæ, et nullius egentes,
Asse merent vili, ac sancto se corpore fœdant.

« Épicure, qui a débarrassé les âmes des frayeurs célestes, a « rendu plus de services à la société que Bacchus, Cérès et Her- « cule (1). »

Après ces blasphèmes, quel sens peuvent avoir ses louanges à la vertu et à la modération? Par ce déplorable athéisme, qui cherche à briser les entraves salutaires de la religion, il hâta la perte de la jeunesse romaine, et rendit la poésie complice de la dépravation, au lieu d'en faire une école de sentiments élevés, pour soutenir la vertu dans ses luttes ou la plaindre quand elle succombe.

Catulle, le poëte lyrique, dit à sa Lesbie : « Ne tenons aucun « compte des bavardages des vieillards. Le soleil meurt et re- « naît ; nous, quand finit notre courte carrière, nous nous en- « dormons pour toujours. Faisons donc succéder les baisers aux « baisers. » Dans le peu de compositions qui nous restent de lui, on voit avec dégoût l'élégance de l'expression se mêler, non-seulement à des sentiments ignobles, mais encore à des paroles bassement obscènes ; il allègue pour excuse qu'il importe peu, quand le poëte est irréprochable, que ses vers soient empreints d'impureté (2).

Dans aucun de ces poëtes érotiques, on ne trouve jamais les plaisirs du cœur, vifs, pénétrants, ineffables ; ce ne sont que parjures, sornettes, dépits, jalousies, plaisanteries, larmes coquettes, peintures lascives. Ils célèbrent chaque attrait de leurs belles, visible ou caché ; mais jamais leur esprit, leur grâce, leur cœur, bien moins encore la pudeur craintive. Ils boivent et se livrent à mille excès avec elles ; fidèles aux exemples donnés par Fulvie, par Cléopâtre et Julie, ils se font une loi de fuir les femmes

(1) Omnis enim per se Divum natura necesse 'st
Immortali ævo summa cum pace fruatur,
Semota a nostris rebus, sejunctaque longe;
Nam privata dolore omni, privata periclis,
Ipsa suis pollens opibus, nihil indiga nostri...
Nec bene promeritis capitur, nec tangitur ira.
Humana ante oculos fœde cum vita jaceret,
In terris oppressa gravi sub relligione...
Primus Grajus homo mortales tollere contra
Est oculos ausus, primusque obsistere contra,
Quem nec fama Deûm, nec fulmina, nec minitanti
Murmure compressit cœlum...
Quare relligio, pedibus subjecta vicissim,
Obteritur; nos exæquat victoria cœlo.

(*De Rerum nat.* I, 58.)

(2) CATULLE, 16.

chastes, et gaspillent leur vie dans les amours faciles (1). Ils se laissent battre et mordre par leurs maîtresses ivres, qu'ils maltraitent à leur tour sans ménagement (2). Ovide dissipe les soupçons de Corinne, jalouse de sa suivante, par des serments qui remplissent une élégie; dans celle qui vient après, il reproche à cette même soubrette de se laisser pénétrer, de se trahir par sa rougeur, et lui donne rendez-vous pour la nuit suivante. Ovide adresse à Corinne, Catulle à Lesbie (3), Tibulle à Délie, Properce à Cynthie, des injures qui révolteraient aujourd'hui la dernière des prostituées.

Tous se plaignent d'ailleurs de l'avidité de leurs belles (4) ; et, si Ovide conseille à la sienne de ne pas se montrer avare, le motif en est plus insultant encore que l'accusation (5).

Tibulle, avec son charmant désordre, avec ses brusques transitions du rire aux pleurs, de la prière aux menaces, reproduit mieux que tout autre la nature mobile des amants; mais la passion brutale le domine toujours. Properce remplit ses vers de plaintes (6), bien qu'il avoue qu'elles ennuient les belles, et qu'il

(1) Donec me docuit castas odisse puellas
Improbus, et nullo vivere consilio.

(Properce, I, 1.)

(2) Dum furibunda mero mensam propellis, et in me
Projicis insana cymbia plena manu,
Tu vero nostros audax invade capillos,
Et mea formosis unguibus ora nota.

(Le même, III, 8.)

Flet mea vesana læsa puella manu...
Ergo ego digestos potuit lamare capillos?

(Ovide, *Amor.*, I, 7.)

(3) Cœli, Lesbia nostra, Lesbia illa,
Illa Lesbia, quam Catullus unam
Plus quam se atque suos amavit omnes;
Nunc in quadriviis et angiportis
Glubit magnanimos Remi nepotes.

(4) Quæritis unde avidis nox sit pretiosa puellis,
Et venere exhaustæ damne quærantur opes?...
Luxuriæ nimium libera facta via est...
Hæc etiam clausas expugnant arma pudicas...
Matrona incedit census induta nepotum,
Et spolia opprobrii nostra per ora trahit.

(Properce, III, 13.)

(5) Non equa munus equum, non taurum vacca poposcit
Non arie placitam munere captat ovem.

(Ovide, *Amor.*, I, 10.)

(6) Nos, ut consuemus, nostros agitamus amores;

faut savoir, au besoin, fermer les yeux et les oreilles (1); à chaque instant, il s'emporte contre sa Cynthie, le lendemain même d'une nuit dont il veut consacrer le souvenir dans le temple de Vénus (2). Enfin, il l'abandonne après cinq ans; mais elle va le trouver dans sa voluptueuse maison de campagne, le bat, et ne le laisse en paix qu'à la condition qu'il ne se promènera plus sous le portique de Pompée, rendez-vous ordinaire des beautés romaines, qu'il refrènera, dans les spectacles, les agaceries de ses regards, et qu'il ne se fera plus porter en litière découverte. Cynthie était poëte; inconstante et jalouse à la fois, elle voulut sacrifier à la fortune après avoir sacrifié à Cupidon; elle abandonna le poëte pour un préteur venu d'Illyrie, qu'elle suivit dans sa province.

L'*Art d'aimer* d'Ovide serait mieux intitulé l'*Art de séduire*. Prolixe et pompeux, il emploie mille vers pour dépeindre la femme à qui l'on peut dire : « Toi seule me plais », comme si ce choix était une affaire de calcul. Errer par les rues, minauder sur les places, comparer les brunes et les blondes, passer à Baïa la saison des eaux, gagner surtout les suivantes à force d'or et de caresses, s'insinuer dans les bonnes grâces du mari, insister sans se rendre ennuyeux ni se laisser décourager par les refus; se feindre malade, inventer une rivale, savoir surtout se taire, et s'imaginer n'avoir pas commis de faute quand la faute peut se nier (3), tels sont les moyens enseignés par ce spirituel interprète de la corruption de son siècle, d'un siècle dans lequel il pouvait traiter de sot le mari qui prétendait avoir une femme chaste dans la ville dont les fondateurs avaient dû le jour à un viol (4);

Atque aliquid duram quærimus in dominam.
(Prop., *Eleg.* I, 7.)

Aut in amore dolere volo, aut odire dolentem;
Sive meas lacrymas, sive videre tuas.
(*Eleg.*, III, 8.)

(1) Assiduæ multis odium peperere querelæ;
Frangitur in tacito femina sæpe viro.
Si quid vidisti, semper vidisse negato,
Aut si quid doluit forte, dolere nega.
(*Eleg.*, II, 18.)

(2) O me felicem! o nox mihi candida! etc. (Ibid., 15.)
Has pono ante tuam tibi, diva, Propertius aram
Exuvias, tota nocte receptus amans. (Ibid., 14.)

(3) Non peccat quæcumque potest peccasse negare. (Ov., *Am.*, III, 14.)

(4) Rusticus est nimium, quem lædit adultera conjux,
Et notos mores non satis urbis habet,

n'osait-il pas encore proposer pour modèle l'amour de Pasiphaë?

Un galant aspire-t-il aux bonnes fortunes : qu'il fréquente les bosquets de Pompée ou le portique de Livie, les fêtes mélancoliques d'Adonis et les sabbats du Juif, mais surtout les théâtres et les cirques, où court une foule charmante de femmes pour voir et se faire voir, au grand péril de la chasteté ; que là, il applaudisse les chevaux, les acteurs préférés par celle qu'il aime ; qu'il enlève de son sein le moindre grain de poussière qui s'y trouve, qu'il la secoue même quand il n'y en aurait pas, et saisisse la plus légère occasion de lui rendre service, comme de soutenir son manteau s'il vient à traîner, d'arranger son coussin ; qu'il ne laisse personne la presser du genou, qu'il l'évente et parie sur les victoires. Le poëte recommande sérieusement ces niaiseries, qui plaisent aux esprits étroits. Mais l'art suprême de plaire consiste dans les présents, et celui qui peut donner n'a pas besoin d'autre mérite (1). Il enseigne aux femmes à captiver les amants : la toilette doit s'adapter aux temps et aux lieux, le rire avoir ses limites ; il faut qu'elles aient toujours l'humeur enjouée, et laissent les querelles aux épouses (2) ; mais il leur conseille en retour de tirer de leur amant le plus de profit possible, et le précepte se réduit à lui demander des présents s'il est riche, à lui recommander des clients s'il est magistrat, à lui confier des causes s'il est jurisconsulte, à se contenter de vers s'il est poëte. Mais, au lieu de recevoir les cadeaux, objet de leurs convoitises, il arrivait souvent à ces femmes d'être spoliées par un élégant escroc ; et le professeur de galanterie les avertit de ne pas se laisser éblouir par une chevelure bien peignée, une toge de fine étoffe et de nombreux anneaux, attendu que le plus coquet est généralement le plus rapace, et courtise les parures et les bijoux (3) ; ce qui fait qu'on en entend plus d'une s'écrier : Au voleur !

In qua Martigenæ non sunt sine crimine nati
Romulus Iliades, Iliadesque Remus. (*Amor.* III, 4.)

(1) Non ego divitibus venio preceptor amoris ;
Nil opus est illi, qui dabit, arte mea. (*Art. am.* II, v. 161.)

(2) Lis decet uxores : dos est uxoria lites. (Idem, v. 155.)

(3) Sunt qui mendaci specie grassentur amoris,
Perque aditus tales lucra pudenda petant.
Nec coma vos fallat liquido nitidissima nardo,
Nec brevis in rugas cingula pressa suas :
Nec toga decipiat filo, tenuissima, nec si
Annulus in digitis alter et alter erit.
Forsitan ex horum numero cultissimus ille
Fur sit et uratur vestis amore tuæ. (*Art. am.*, III, 441 à 448.

Étranges amours! étranges préceptes! étranges précautions! Et cependant, parmi tous ces poëtes, Ovide fut peut-être le seul qui eût une femme légitime et l'aimât; du moins, dans son exil, où cette femme refusa de l'accompagner pour vivre avec un autre, fait-il entendre à cause d'elle des plaintes affectueuses. Properce se laisserait couper la tête plutôt que d'obéir à la loi Papia Poppæa contre les célibataires (1). Horace lui-même, d'un goût si pur, d'une sagacité si exquise, qui était lié avec l'élite des citoyens et se livrait aux excès de la table, nous révèle encore mieux la corruption engendrée par les amours avec les courtisanes, par les bains où les deux sexes se réunissaient, par les lits à trois places pour les repas. Ainsi c'est en vain que les lois et les coutumes entouraient les matrones de tous les égards; on les vénérait sans doute, mais on les abandonnait. Bien plus, Virgile, surnommé le chaste, paye son tribut à l'immoralité : heureux, s'écrie-t-il, celui qui foule aux pieds la crainte du destin et des enfers; il conseille de jouir de la vie tant qu'on le peut, sans souci du lendemain (2).

Fabricius, autrefois, avait désiré que les ennemis de la république pratiquassent toujours les doctrines d'Épicure; eh bien, ces doctrines ont maintenant envahi Rome, qui les applique et les exagère avec l'énergie propre à la nation. Quelques hommes avaient eu la force de se garantir de leur influence; mais leur vertu se bornait à mépriser les séducteurs de l'or et des plaisirs quand il s'agissait du bien de la patrie; du reste, cuirassés d'un orgueil insensible, ils idolâtraient une liberté qui n'était plus possible ni même désirable. Caton, Brutus, un petit nombre d'autres restèrent debout au milieu de la prostration générale; mais au lieu de servir la cause des mœurs, ils lui furent souvent nuisibles, comme il arrive aux esprits exagérés; pour eux, la suprême étude de la vie, c'était d'apprendre à la sacrifier sans effroi. Ce fut alors, en effet,

Dans Martial, il y a beaucoup d'épigrammes contre les parasites qui, à table, volaient la serviette de leur voisin : *Attulerat mappam nemo, dum furta timentur.*

(1) Nam citius paterer caput hoc discedere collo.

(2) Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari.

(*Georg.*, II, 490.)

Pone merum et talos : pereant qui crastina curant!
Mors autem vellens, vivite, ait, venio.

(*Catalectes.*)

que les suicides commencèrent à devenir fréquents, pour croître ensuite outre mesure. Survivre à une défaite qui exposait à la pompe d'un triomphe, au fer du bourreau, aux insultes ou au pardon d'un vainqueur, paraissait une lâcheté, et le Romain prétendait à la gloire de savoir échapper à cette ignominie, et de soustraire la partie la plus noble de lui-même à celui qui opprimait le corps. La loi elle-même permettait aux accusés de se tuer avant la sentence qui aurait prononcé la confiscation de leurs biens et voué leur mémoire à l'infamie; puis la secte stoïque enseigna qu'il était beau de mettre fin à l'existence, à l'instant où l'homme le jugeait opportun, au lieu de subir les maux par lesquels la Providence nous éprouve et nous purifie.

Quant à la Providence, qui désormais y croyait? La religion, froide, prosaïque, légale, combinée dans l'intérêt de l'État, n'avait déjà plus de force que comme pratique officielle; les dieux immortels ne survivaient que dans les exclamations. Six cents religions et plus étaient tolérées à Rome, ce qui veut dire qu'on ne croyait à aucune. Le dieu se confondait avec la patrie. Jupiter Capitolin et les autres divinités aimaient de prédilection le peuple romain, et poursuivaient de leur haine ses ennemis; avec la liberté, on enlevait aux vaincus leurs dieux, d'abord au moyen d'imprécations, ensuite par la violence. Les vestales même, dont les premières familles ambitionnaient la dignité, ne pouvaient se recruter; il fallut que la loi Papia autorisât le pontife à choisir, entre les jeunes filles désignées par le sort, celles qui devaient consacrer à Vesta leur virginité involontaire. Dans les orgies, on imitait la fureur de Bacchus, et les Galles se mutilaient pour ressembler à leur Atys; à quels excès ne devait pas conduire l'exemple de ces divinités, dont la vie, rendue publique, formait avec la morale un contraste si frappant!

Mais si, par religion, nous entendons un ensemble de doctrines et de traditions sacrées, acccompagnées de cérémonies régulières, de devoirs précis et d'un enseignement moral sanctionné par des récompenses surnaturelles, il n'en existait point à Rome. Les progrès de la raison avaient dévoilé la grossièreté des anciennes croyances, et l'importation d'une foule de divinités affaibli le sentiment religieux. Les hommes éclairés se vantaient d'être philosophes, ce qui voulait dire incrédules, et l'on jugeait les actions d'après les sentences des écoles. Ceux qui parlent de la vie future la confondent avec une durée plus longue et le souvenir qu'ils laisseront d'eux-mêmes. Cicéron soutient l'immor-

talité de l'âme, lorsque son cœur a besoin de se consoler de la mort de sa fille, ou quand il y trouve un auxiliaire pour défendre Rabirius; mais, dans la cause de Cluentius, il proclame que l'homme finit à la tombe; il dit encore qu'on demande aux dieux les biens matériels, non la vertu, et que jamais personne n'a songé à les remercier de sa probité (1). César, grand pontife, affirmait en plein sénat que la mort est la fin des maux, et qu'au delà de la tombe il n'y a ni joies ni tourments (2); et cependant lui-même ne montait jamais en char, depuis qu'il avait failli verser un jour, sans réciter trois fois une prière préservatrice, « comme nous faisons presque tous, » dit l'athée Pline (3).

Comme il arrive lorsque la foi disparaît, les superstitions prévalurent, et il serait trop long d'énumérer toutes celles des Romains. Des divinités présidaient à tous les actes, même les plus infâmes et les plus vils; toute localité spéciale, dans les maisons, la ville et la campagne, avait son dieu tutélaire; chaque jour, chaque heure avait le sien. Un faux pas sur le seuil, une salière renversée, la vue et le cri de certains oiseaux, la rencontre d'un serpent, quelques mots sinistres entendus, étaient autant de funestes pré-

(1) C'est ce qu'il fait dire à Cotta : *Omnes mortales sic habent, externas commoditates a diis se habere; virtutem autem nemo unquam acceptam Deo retulit. Num quis, quod bonus vir esset, gratias diis egit unquam?* De Nat. Deorum, et HORACE, ep. I, 18 :

Hæc satis est orare Jovem quæ ponit et aufert;
Det vitam, det opes : æquum mi animum ipse parabo.

Cette tendance à dépouiller Jupiter de la direction des consciences se trouve aussi dans le dévot Tite-Live, qui fait dire à Scipion (XXXVI, 45) : *Romani ex iis, quæ in Deûm immortalium potestate erant, ea habemus quæ Dii dederunt; animos, qui nostræ mentis sunt, eosdem in omni fortuna gessimus gerimusque.*

Néanmoins on trouve dans les poëtes eux-mêmes de nobles conceptions de la divinité qui prouvent que les traditions primitives n'avaient pas entièrement disparu; ainsi le Dieu rémunérateur, même des actions individuelles, est dépeint par Plaute dans le prologue du *Rudens :*

Qui falsas lites falsis testimoniis
Petunt, quique in jure abjurant pecuniam,
Eorum referimus nomina, exscripta ad Jovem.
Quotidie ille scit quis hic quærat malum...
Iterum ille eam rem judicat...
Bonos in aliis tabulis exscriptos habet, etc.

(2) *Mortem ærumnarum requiem esse; eam cuncta mortalium mala dissolvere; ultra, neque curæ neque gaudio locum esse.* SALLUSTE, Catil, 49.

(3) *Nat. hist.*, XVIII, 2.

sages qui frappaient de terreur : on frottait de certaine matière la porte d'entrée pour que les enchanteurs ne jetassent point un charme sur les nouvelles mariées ; on enterrait des serpents dans les fondements ; à l'entrée des maisons, on écrivait des noms d'heureux augure, ou des pies étaient dressées à les prononcer ; on clouait des chauves-souris sur les portes, et l'on fixait dans les architraves des clous enlevés aux tombeaux, ou bien on y plaçait d'obscènes priapes pour éloigner des jardins les voleurs et les maléfices. Varron, le grand érudit, enseigne que, pour guérir un homme de la douleur des pieds, il faut répéter trois fois : *Terra pestem teneto, solus hic maneto*. Le gouvernement lui-même, cédant aux préjugés vulgaires, changeait le nom de certains pays comme *Egesta* en *Segesta*, *Maleventum* en *Beneventum* ; il ouvrait les enchères publiques par le nom du lac Lucrin (*lucrum*), mot qui promettait une vente heureuse. Le grave Caton discutait sérieusement la question de savoir si un éternuement involontaire devait frapper de nullité une assemblée. Lorsqu'il tonnait, on suspendait les comices du peuple, et l'on congédiait le sénat toutes les fois que le bruit se répandait qu'un bœuf avait parlé (1). Il est facile de comprendre tout le parti que les politiques et les habiles pouvaient tirer de pareilles superstitions ; lorsque l'assemblée était sur le point de rendre une décision importante, l'augure qui avait vu des signes funestes pouvait la dissoudre avec le fatal *alio die* (2). Le foie ou le cœur d'une victime, le tonnerre qui se faisait entendre à gauche ou à droite, le vol d'oiseaux de mauvais augure, faisaient accueillir ou rejeter une entreprise. Dans les grands désastres, on relevait le courage en consultant les livres sibyllins, ou bien on envoyait consulter les oracles de la Sicile, de la Grèce et de l'Asie. L'Esculape d'Épidaure avait toujours près de lui un serpent : dans une peste, on expédia un navire pour transporter la statue à Rome ; le serpent la suivit jusque dans le Tibre, sauta du navire dans l'eau, se réfugia dans l'île, et la peste cessa tout à coup. Des prodiges extraordinaires s'accomplissaient au temple de Junon Lacinienne, près de

(1) *Jove tonante, fulgurante, comitia populi habere nefas.* CICÉRON, De Divin., II, 18. — *Servi, ancillæ, si quis eorum sub centone crepuit, quod ego non sensi, nullum mihi vitium facit : si cui ibidem servo aut ancillæ dormienti evenit, quod comitia prohibere solet, ne is quidem mihi vitium facit.* FESTUS, ad v. PROHIBERE.

(2) *Quid gravius quam rem susceptam dirimi si unus augur* ALIO DIE *dixerit?* CICÉRON, de Lege, II, 12.

Crotone ; il était entouré de bois de sapins élevés, entre lesquels et son enceinte se trouvaient de gras pâturages, où les troupeaux vivaient sans gardiens ; ils sortaient le matin, et rentraient le soir dans les étables, toujours respectés des hommes et des loups. A l'entrée du temple, on voyait un autel où les cendres s'accumulaient sans jamais être emportées par les vents, dans quelque direction qu'ils soufflassent (1).

Les Locriens avaient une grande vénération pour le temple de Proserpine, dont Pyrrhus avait pillé les richesses ; surpris par une tempête furieuse qui rejeta ses navires sur la côte, il s'empressa de restituer ce qu'il avait volé. Craignant les résultats de la guerre que les Crotoniates leur avaient déclarée, les Locriens avaient résolu d'emporter dans la ville ce trésor sacré ; mais une voix, sortie de l'intérieur du temple, les avertit de s'en abstenir, parce que la déesse défendrait le temple ; ils voulurent néanmoins l'entourer d'un mur, qui s'écroula. Il n'existait pas un sanctuaire qui n'eût la prétention de se signaler par quelque prodige (2).

Le temple d'Éryx en Sicile était aussi vénéré que le plus renommé de la Grèce ; il était si ancien que Dédale, arrivé dans l'île un siècle avant le siége de Troie, l'avait trouvé dans toute sa splendeur et rempli de jeunes filles vouées à Vénus ; par la construction d'un mur, il facilita lui-même son ascension trop raide. Celui d'Enna était consacré à Cérès ; dans le tumulte des Gracques, les livres de la Sibylle conseillèrent d'apaiser cette antique déesse ; dès lors, à ce qu'il paraît, on amena de la Sicile à Rome la prêtresse de Cérès (3).

Quelque indulgence que nous ayons pour les préjugés de Plutarque, notre cœur souffre en y voyant les avis des hommes les plus illustres, la décision des événements les plus graves, le sort des armées et des peuples dépendre de la futilité d'un songe, de l'imposture d'un augure, de l'observation d'un phénomène naturel ; bien que Cicéron ait consacré de longues pages à la réfutation de ces chimères (*de Divinatione*), il faut reconnaître que beaucoup de personnes, parmi les plus instruites, avaient foi aux songes et à l'astrologie. Publius Figulus, personnage éminent et prodige de savoir, grand ami de Cicéron, qui l'appelle très-docte et très-

(1) A. Gelle, xiv, 9 ; Cicéron, *ad Fam.*, iv. 13 ; Saint Augustin, *De Civ. Dei*, i, 3.

(2) Cicéron, *De Divin.*, ii, 47, 49.

(3) Pline, ii, 107.

vertueux, était versé dans cette science puérile, qu'il mettait au service du public et des particuliers. A Rome, une foule de gens parvenaient à la considération par l'astrologie, et promettaient à Pompée, à Crassus, à César, qu'ils mourraient de vieillesse dans leur maison, illustres et tranquilles (1).

La religion, en outre, ne s'était pas appliquée à établir sur une base solide les vérités essentielles de la morale, ni à les répandre parmi le peuple, qui ne put les apprendre que de la religion sortie de la Judée; avant l'apparition de l'Évangile, la philosophie fut toujours supérieure à la religion. L'introduction de celle des Grecs, dont Cicéron fit plus tard une exposition si brillante, efface complétement le souvenir de l'indigène. Comme il arrive dans les temps où les croyances sont ébranlées, Cicéron devient éclectique, et, à l'exemple des néo-académiciens, s'arrête aux probabilités. Néanmoins il combat sans cesse les épicuriens et les autres écoles qu'il appelle plébéiennes (2), sans doute parce qu'elles détournaient des affaires publiques; or on sait que le caractère de sa philosophie et en général de celle des Romains est l'application aux devoirs du citoyen. Il préfère les doctrines stoïciennes, parce qu'elles sont plus favorables à l'éloquence; du reste, il les tourne en ridicule dans la personne de Caton. Le souverain bien, qui consiste dans la vertu et l'honnêteté, c'est-à-dire dans ce qui est louable en soi, sans aucune idée d'utilité, est pour Cicéron le but de la morale et la règle suprême de la vie; et, bien que l'honnête paraisse quelquefois en opposition avec l'utile, il est utile néanmoins.

Il est très-beau, sans doute, d'entendre exposer la vertu dans un langage aussi riche d'éloquence; mais, si l'on demande à Cicéron une règle fixe, il répond par le vide ou l'excès. Dans ses paradoxes stoïques, il soutient que « le sage ne pardonne aucune faute, car il regarde la compassion comme une faiblesse et une folie. — En tant qu'il est sage, il est beau, quoiqu'il soit contrefait; riche, quoiqu'il meure de faim; roi, bien qu'esclave. — Celui qui n'est pas sage est un fou, un banni, un ennemi. — C'est un crime égal de tuer un poulet pour un repas nécessaire, ou l'auteur de ses jours. — Le sage ne doute de rien; jamais il ne se repent, ne se trompe, ne change d'avis, ne se rétracte. » Or de tels prin-

(1) Gruter, *Vet. Inscript.*, p. 309.

(2) *Plebeii philosophi, qui a Platone et Socrate et ab ea familia dissident, appellandi videntur.* Cic., *Tuscul.*, I, 22.

cipes peuvent-ils former l'esprit à la vérité, le cœur à la bonté? Le stoïcien combattra les épicuriens, qui ne distinguent pas l'agréable de l'honnête ; mais cet honnête, où le trouvera-t-il? où trouvera-t-il encore cette vertu qui doit obtenir l'adhésion de la volonté (1)? Cicéron, au lieu d'établir des vérités générales, cherche l'application utile, et utile aux Romains ; dans ce but, il évite les règles étroites, et recommande de ne pas trop s'écarter de la voie commune, dût la stricte morale ne pas approuver cette conduite. L'avocat peut défendre une cause qui n'est pas juste, et, pour ses amis, on peut faire des choses qu'on ne ferait pas pour soi-même (2) ; dans ses actes, chacun doit tenir compte de sa propre nature, où il y a toujours quelque défaut ; personne n'est tenu à l'impossible : celui-ci est plus apte à telle vertu, celui-là à telle autre (3). C'est ainsi qu'il associe l'honnête à ce qui convient.

Mais, quoi qu'il fasse, lui qui résume la morale la plus pure dont le monde païen fût capable, morale qui exerça une si grande influence sur les lois et sur les mœurs romaines, il ne réussit pas à effacer l'empreinte originale de la philosophie des gentils, pour qui l'homme n'avait pas une valeur absolue, mais seulement une valeur relative et subordonnée à la société. D'accord avec cette morale, qui servit à Rome pour justifier les plus grandes iniquités, Cicéron nous offre le modèle d'un citoyen parfait : « Imitons nos « Brutus, nos Camille, Décius, Curius, Fabricius, Fabius Maximus, « Scipion, Lentulus, Paul Émile et les autres, si nombreux, qui « affermirent cette république, et que je mets au rang des Dieux « immortels ; aimons la patrie, obéissons au sénat, soutenons les « bons, négligeons les avantages présents pour servir la postérité et « mériter la gloire ; jugeons excellent ce qui est le plus juste ; « espérons ce qui nous plaît, mais supportons ce qui arrive ; « pensons enfin que le corps des forts et des grands hommes est « mortel, mais que la gloire de l'âme et de la vertu est éter-

(1) *Quid est igitur bonum? Si quid recte fit et honeste et cum virtute, id bene fieri vere dicitur ; et quod rectum et honestum et cum virtute est, id solum opinor bonum.* Paradox., I. C'est un paralogisme.

(2) *Quæ in nostris rebus non satis honeste, in amicorum fide honestissime, ut etiam si qua fortuna acciderit ut minus juste amicorum voluntates adjuvandæ sint, in quibus eorum aut caput agatur aut fama, declinandum sit de via, modo ne summa turpitudo sequatur.* De Amic., 16, 17.

(3) *Ita sequi virtutem debemus, ut valetudinem non in postremis ponamus. — Temporibus assentiri sapientis est. — In navigando tempestati obsequi artis est.*

« nelle (1). » Dans le traité même des *Devoirs*, il ne s'occupe pas de l'homme, mais du citoyen ; laissant à l'écart la multitude laborieuse et utile, il ne donne de précepte qu'au magistrat ou au général, et, tout au plus, au lettré. Il enseigne comment on acquiert de la considération dans la république et le gouvernement des provinces, comment il faut agir pour être digne ; mais il ne dit rien de la famille, rien des relations journalières de l'homme avec l'homme, et rien des devoirs de l'homme envers la divinité. Or, sans la connaissance de ces devoirs, est-il possible d'imposer efficacement le devoir social, de le déterminer, de le sanctionner ? Nous avons déjà vu plus d'une fois que de pareilles maximes enlevaient à Cicéron, lorsqu'il s'agissait d'un étranger ou d'un esclave, tout sentiment de justice et de pitié, et l'empêchaient d'apprécier sainement les mauvaises actions qu'il avait sous les yeux ; flottant entre les opinions des autres, il connaît les erreurs des croyances vulgaires, mais il les confond souvent avec les dogmes les plus essentiels, sans excepter l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme (2).

Qu'on ne me cite pas quelque peuple moderne, aussi mou, aussi incrédule, et qui pourtant vit et prospère. Aujourd'hui le plus grand nombre laisse faire, une puisssante organisation refrène les individus dépravés, un nivellement général produit cette *aurea mediocritas* qui exclut les grandes vertus et l'excessive corruption. Autrefois le développement de la vie pratique, et surtout de la politique, était beaucoup plus grand, et c'est dans ce sens qu'on dirigeait l'éducation, et non vers la littérature comme dans notre époque. La naissance, des aïeux illustres, la richesse, ouvraient le chemin des honneurs, mais plus encore les talents militaires et politiques, au moyen desquels on devait acquérir et conserver la domination. De là, cette attitude de gran-

(1) *Pro Sextio*, 68.

(2) *Sæpissime et legi et audivi, nihil mali esse in morte, in qua si resideat sensus, immortalitas illa potius quam mors ducenda est ; sin sit amissus, nulla videri miseria debeat quæ non sentiatur* Ad Fam., V, 16. — *Una ratio videtur, quidquid evenerit ferre moderate, præsertim cum omnium rerum mors sit extremum.* Ibid., VI, 2. — *Sed de illa... sors viderit, aut si quis est qui curet Deus.* Ad Atticum, IV, 10. — Puis en pleine audience (*Pro Cluentio*, 61) il disait : *Si quid animi ac virtutis habuisset, morte ducimur, ut existimemus illum apud inferos impiorum supplicia perferre... Quæ si falsa sunt, id quod omnes intelligunt, quid ei tandem aliud mors eripuit præter sensum doloris ?* Dans le plaidoyer *Pro Rabirio* il dit précisément le contraire.

orer ensuite dans trois livres de beau sucre en poudre ; n faire une pâte molle et homogène à faire cuire par artie dans un poêlon et couler en pastilles plus ou oins grosses.

Pastilles de badiane.

Huile volatile de badiane, douze gouttes; sucre rès-blanc tamisé, seize onces; mucilage de gomme dragant, suffisante quantité pour former une pâte nolle et homogène que l'on étendra sur un marbre our partager en rondelles plus ou moins grosses.

Pastilles blanches au vinaigre.

Dans trois livres de beau sucre passé au tamis de rin, délayer suffisante quantité de bon vinaigre blanc l'Orléans, ou autre, pour faire une pâte homogène mettre par partie dans un poêlon en argent et faire les pastilles par les procédés ordinaires; en employant e vinaigre rouge, on ajoute un peu de carmin liquide, t les pastilles deviennent rosées.

Pastilles au bouquet.

Prendre esprit de jasmin très-odorant, quinze outtes ; esprits de tubéreuse, de jonquille et de réséda, areille quantité, pour aromatiser trois livres de beau ucre tamisé, et dont on aura fait une pâte ferme et omogène en y ajoutant suffisante quantité d'eau de ivière, pour faire cuire par parties dans un poêlon à ong bec, et former des pastilles plus ou moins rosses.

Pastilles au cachou.

Réduire en poudre fine et passer au tamis de soie, cachou, six onces; le délayer dans deux livres de beau ucre pulvérisé, avec suffisante quantité d'eau, pour en faire une pâte ferme et homogène à couler par parties en la faisant cuire dans le poêlon, afin de ne pas graisser, et couler les pastilles, que l'on peut encore aromatiser en y ajoutant quelques gouttes d'essence d'ambre, de musc, de jasmin, sur des plaques

de fer-blanc, et les mettre sécher à l'étuve
conserver dans un bocal à l'abri de l'humidité.

Pastilles au café.

Faire bouillir pendant quelques minutes, dan
chopine d'eau ordinaire, bon café réduit en po
trois onces; le passer à la chausse après l'avoir c
avec la colle de poisson, pour délayer et mett
pâte trois livres de sucre blanc passé au tamis de
qu'on prendra par parties seulement, et qu'on ne
chauffer dans le poêlon que ce qui pourra êtr
ployé sans refroidir, afin d'empêcher de grais
qu'on prendrait après, pour continuer jusqu'à c
toute la pâte soit consommée.

Pastilles au chocolat.

Mêler exactement une livre de chocolat bie
d'avance et râpé, pour livre de beau sucre pas
tamis de crin, délayer avec de l'eau ordinaire,
faire une pâte consistante et homogène pour co
par parties, après l'avoir fait chauffer dans le po
et avec les mêmes précautions que pour les pas
au café.

Pastilles camphrées.

Prendre camphre en poudre, un gros; nitrat
potasse (sel de nitre), deux gros; acide benzo
huileux, six grains; sucre blanc, seize gros; muci
de gomme adragant, et jaunes d'œufs frais, suffis
quantité.

Après avoir réduit en poudre fine le camphre
nitrate de potasse, le sucre et l'acide benzoïque (f
de benjoin), on les mélange, on les incorpore
suffisante quantité de jaunes d'œufs et de mucilag
gomme adragant, pour en former une pâte moll
uniforme que l'on étend sur un marbre et que
coupe ensuite en rondelles, en losanges du poids
huit ou dix grains.

suite quelques bouillons; laissez refroidir et versez ns les pots.

Marmelade de violettes.

Prendre quatre livres de beau sucre pour trois livres fleurs de violettes mondées et épluchées, que l'on oie ensuite dans un mortier; faire cuire le sucre au os boulé, y délayer la violette, et ajouter en même nps deux livres de marmelade faite avec la pomme reinette pour l'empêcher de candir; faites bouillir ndant quelques minutes, et, après avoir laissé re-oidir, versez dans des pots.

DES PASTILLES.

On appelle *pastilles* toute préparation faite avec une te de sucre dans laquelle on a fait entrer diverses bstances en poudre, ou des huiles essentielles dont es conservent le nom et qui deviennent sèches, so-les, cassantes, soit par la cuisson du sucre, soit par mucilage qui leur sert d'excipient; pour qu'elles ient aussi bonnes qu'agréables au goût, il faut choi- le plus beau sucre, le réduire en poudre, le passer tamis de crin, le délayer avec de l'eau pour incor-rer les huiles essentielles aromatiques, ou autres iritueux; se servir d'un poêlon en argent, ne faire bir au sucre aucun degré de chaleur au-dessus de lui qui le déterminerait à frémir seulement; que la te ne soit pas trop liquide; tenir d'une main ferme assurée le poêlon afin de bien diriger l'aiguille qui upe la pâte à mesure qu'elle tombe ou qu'on la dé-che, et que les pastilles soient aussi égales qu'il est ssible de les avoir; apporter la plus grande atten-on dans le choix des substances aromatiques, obser-er, lorsqu'elles sont huileuses, si la rancidité n'y est s développée, en un mot, tout ce qui doit servir à nfectionner des pastilles doit être de premier choix.

On les fait à la goutte et au moule; dans le premier as, on tient avec la main gauche le poêlon rempli es ingrédiens préparés, et d'une manière aussi rme qu'assurée; on penche un peu le bec pour

faciliter l'écoulement de la pâte qui se présente sur
bord, et avec un fil de fer long de cinq à six pouc
monté sur un petit manche arrondi, vous cou
successivement, et en la plaçant à des distances p
ou moins éloignées, tout ce qui est contenu dans
poêlon, soit sur des plaques de fer-blanc, soit s
des feuilles de papier; lorsqu'elles sont refroidies
desséchées, on les met sur des tamis pour les pla
dans l'étuve pendant l'espace de vingt-quatre heur
Quoique, par ce procédé, on puisse facilement veni
bout de confectionner jusqu'à vingt livres de pastil
dans une journée, il n'en est pas moins vrai qu'avec
moule de fer-blanc, percé de trous dans son fond
surmonté d'une plaque, que l'on appuie par le de
sus à mesure que la matière qu'il contient tombe p
gouttes, on parvient à en faire beaucoup plus, e
avec l'habitude, elles sont tout aussi bonnes et au
bien faites que celles dites *à la goutte*.

Pastilles à l'ananas.

Pour trois livres de sucre pulvérisé et passé au tam
de crin, prendre deux ananas, beaux, choisis et ar
vés à leur état de maturité parfaite : en râper la s
perficie sur du sucre que l'on met à part; à mesu
qu'elle se détache, couper les fruits par le milieu,
exprimer tous les sucs qu'ils contiennent, en les se
rant entre deux morceaux de bois retenus par une cha
nière, pour mêler ensuite exactement, ainsi que l
râpures, dans la quantité de sucre préparé, en le d
layant avec de l'eau simple, pour en faire une pâ
homogène que l'on fera cuire au degré convenab
pour la couler à la goutte sur des plaques, et la mett
dessécher à l'étuve. Ces pastilles sont aussi recherché
à cause du parfum de l'ananas, qu'elles sont peu o
dinaires à cause de la rareté du fruit, que l'on pa
vient cependant à se procurer dans nos climats par
moyen des serres chaudes.

Pastilles à l'angélique.

Réduire en poudre et passer au tamis de soie, gra
nes d'angélique, une once et demie, pour l'inco

l'eau de fleurs d'oranger très-odorante, quelques gouttes d'esprit de jasmin, de tubéreuse, et une once de celui de vanille, pour couler en pastilles.

Pastilles d'ipécacuanha.

Ipécacuanha en poudre très-fine, un gros; sucre pulvérisé, dix-huit onces; mucilage de gomme adragant, suffisante quantité : on mêle très-exactement et on forme des pastilles de cinq grains, de manière à obtenir de toute la pâte à peu près trois cents pastilles. Quelques-uns, pour les aromatiser, forment le mucilage de gomme adragant avec l'eau distillée de fleurs d'oranger; d'autres y ajoutent trois ou quatre gouttes d'huile volatile de bergamote; souvent on y met un gros d'iris de Florence en poudre.

Pastilles au jasmin.

Délayer avec de l'eau de rivière seulement trois livres de beau sucre blanc passé au tamis de crin, en faire une pâte molle qu'on laisse pendant quelques heures dans un vase de faïence, après y avoir ajouté deux onces d'esprit de jasmin, pour couler en pastilles. Avec l'esprit de jonquille, de réséda, de tubéreuse, en les mélangeant à dose égale pour la même quantité de sucre.

Pastilles de menthe.

Sucre très-blanc, seize onces; eau distillée de menthe poivrée, quatre onces; huile volatile de menthe poivrée, un gros. On met dans un poêlon à long bec et à manche court, que l'on place sur un feu doux, huit onces de sucre, avec l'eau distillée de menthe; et on fait cuire jusqu'à consistance suffisante; alors on retire du feu, et on y ajoute huit onces de sucre granulé et mêlé exactement avec l'huile volatile de menthe; on remue et on agite pour former le mélange. Lorsqu'il est fait et encore fluide, on fait tomber la matière goutte à goutte, par le bec du poêlon, et à l'aide d'un fil de fer ou tout autre instrument, sur des plaques de fer-blanc bien sèches et bien polies, ou sur une feuille de papier mince appliquée et étendue

sur le marbre.... On les fait encore par le simple
lange de deux gros d'essence de menthe poivrée
d'Angleterre, dans trois livres de sucre fin pas
tamis, et en achevant la pâte avec de l'eau ordin
pour couler en pastilles.

Pastilles à l'œillet.

Réduire en poudre et passer au tamis la quant
sucre fin jugée nécessaire, en faire une pâte m
homogène, avec l'eau d'œillet aromatisée et odor
par l'addition de l'esprit de gérofle; la cons
dans une terrine, pour couler par parties et fai
pastilles.

Pastilles à l'orange.

Il est indifférent, pour faire les pastilles à l'or
de délayer la quantité de sucre dont on veut les
fectionner avec une quantité d'eau suffisante,
ajouter en même temps de l'essence d'orange,
râper sur du sucre la peau de quelques orange
ensuite le réduire en poudre extrêmement fine,
achever la pâte et la couler en pastilles.

Pastilles à l'orgeat.

Faire infuser pendant six heures, dans suffi
quantité d'eau froide ordinaire, une livre d'am
amères de pêches ou d'abricots. Après les avoir p
on les fait sécher sur un tamis, pour les piler en
fois dans un mortier de marbre avec un pilon de
achever ensuite de les réduire en pâte extrême
fine, en les broyant à la molette sur la pierre,
y ajoutant de l'eau de fleurs d'oranger, pour e
traire toute la substance laiteuse, soit par le moy
la presse, soit avec un linge serré fortement;
ensuite la pâte avec le sucre, et la conserver po
couler par parties comme toutes celles qui pe
contenir quelques substances sujettes à graisser.

Pastilles au pot-pourri.

Délayer trois livres de beau sucre fin tamisé,
suffisante quantité d'eau de fleurs d'oranger

deur des hommes célèbres de l'antiquité, qui nous impose une espèce de vénération ; grandeur d'autant plus apparente que leur activité s'appliquait à tout. Nous avons vu des hommes remarquables par leur savoir s'occuper des affaires publiques ; le même personnage était à la fois prêtre, orateur, légiste, magistrat, guerrier. Dans la ville, le préteur rendait la justice; au dehors, il commandait les armées ; le questeur, en temps de paix, administrait les revenus publics, et, pendant la guerre, il approvisionnait les armées; le consul offrait des sacrifices, délibérait dans le sénat, convoquait les assemblées, domptait les ennemis, organisait les provinces. César, le plus grand capitaine de son siècle, en aurait été le plus grand orateur s'il l'avait voulu ; de la conquête des Gaules, il passait aux fonctions de grand prêtre ; de la discussion d'une cause, à la réforme du calendrier. Cicéron, orateur éloquent, poëte, philosophe, homme d'État, jurisconsulte, financier, homme d'affaires et d'étude, et le premier ou l'un des premiers pour traiter les causes judiciaires, dirigea longtemps le sénat, combattit les Parthes, et les soldats, qu'il avait conduits à la victoire, le proclamèrent *imperator*.

Dans les temps de révolution, les individus grandissent d'autant plus que les forces nationales sont plus divisées, plus affaiblies ; l'homme qui se sent des facultés extraordinaires ose tout quand les mœurs et l'opinion publique sont insuffisantes pour le retenir dans les barrières légales. Or, ce danger menaçait surtout Rome, où les citoyens n'étaient unis que par des liens politiques : la famille était une tyrannie ; la cité s'ouvrait à l'habitant de Tivoli comme à celui de Marseille ou de Cadix ; la littérature venait de l'étranger ; l'humanité était inconnue même de nom, et les stoïciens la déclarent indigne du sage, qui, selon le doux Virgile, ne doit nourrir ni envie contre le riche ni compassion pour le pauvre. Les inimitiés se poursuivent comme un fait notoire, authentique, juste. Celui-ci, au début de sa carrière, rencontre des ennemis héréditaires, ou s'en donne ; celui-là déclare à un autre qu'il cesse d'être son ami, et, dans le but seul de l'affliger, se jette dans la faction contraire ; on met une espèce de point d'honneur à persévérer dans la haine, et Cicéron s'excuse si, dans l'intérêt public, il fait cause commune avec ses propres ennemis, conduite qu'il cherche à justifier par quelque exemple (1).

La constitution romaine, privée de toute valeur absolue, ne

(1) *De Provinciis consularibus.*

pouvait être conservée que par l'habitude et par le maintien des anciennes coutumes ; aussi les citoyens même les plus illustres ne savaient-ils que regretter l'âge des aïeux. Mais, à ne considérer les choses qu'au point de vue romain, la résurrection du passé devenait impossible. La grande égalité s'était accomplie par l'extension de l'État ; les règlements auxquels Rome avait dû la force de sa jeunesse étaient devenus tout à fait vicieux, ou s'étaient sensiblement altérés ; les jugements des pères de famille dans l'intérieur des maisons, et des magistrats dans chaque ville, devinrent une tyrannie insupportable après l'altération des mœurs ; les patrons se convertirent en oppresseurs, et les clients furent employés à favoriser leurs projets d'ambition ou d'avarice ; la puissance tribunitienne, simple tutelle du peuple, avait grandi au point d'opprimer le sénat, et Cicéron s'écriait : « Délivrez-nous des mi« sères dont ils nous accablent ; délivrez-nous de ces monstres qui « ne sont jamais rassasiés de notre sang ; ne souffrez pas que nous « soyons esclaves, si ce n'est de vous tous ; car nous ne devons « être esclaves que de la volonté du peuple (1). » L'antagonisme des plébéiens et des patriciens, d'abord si profitable à la liberté, avait dégénéré en guerre civile, où l'on combattait avec des armes qui n'étaient plus au service de la patrie.

Dans ces luttes séculaires, les consuls, les dictateurs et les tribuns, selon que le sénat, les curies ou les tribus l'emportaient, avaient fait des lois inspirées par le sentiment de parti ou l'abus de la victoire ; toute unité de vues manquait à ce chaos que les jurisconsultes étaient chargés de débrouiller, et cependant ils acquirent peu d'importance, absorbés qu'ils étaient dans les détails des litiges privés, tandis que les causes publiques se débattaient dans les harangues passionnées des orateurs, et se décidaient par la brigue ou la force.

Laisser aux vaincus les lois et les coutumes locales était d'une bonne politique ; mais, par le grand nombre des peuples soumis, la disparité de législation s'accrut au delà de toute mesure. Les édits du préteur remédiaient à cet inconvénient ; mais le sénat les modifiait continuellement, outre que les provinces étaient soumises aux lois dictées par l'avidité des proconsuls, par les caprices d'une faction, par l'enthousiasme pour un général vainqueur, ou par ce même général. Les lois qui défendaient les brigues, la vénalité des orateurs, la captation des testaments, les violences contre les

(1) Cicéron, *De Oratore*, I. 52.

personnes libres (1), révélaient le mal plus qu'elles n'inspiraient de confiance dans le remède. Une loi imposait l'obligation du mariage, une autre limitait les dépenses des banquets et le nombre des convives; mais aucune, jusqu'à l'époque de Cicéron, ne punissait la fraude en général, et n'autorisait l'accusation que pour des faits déterminés par des dispositions spéciales (2).

Pour représenter l'antique sagesse romaine, sagesse de force et de conquêtes, il ne restait que le sénat, dont les orateurs ne cessent de faire l'éloge. Dans la pensée de faire obstacle aux aspirations libérales et de fortifier sa puissance, le sénat, sous des prétextes frivoles, poussait continuellement à des guerres étrangères; son droit des gens était tout au préjudice des ennemis; le repos et l'indépendance des peuples étaient subordonnés à la puissance romaine, la seule que les hommes et les Dieux n'eussent point limitée. Devenu l'arbitre du monde, il jugeait l'esclavage universel nécessaire à la sûreté de Rome, idole inexorable à laquelle il sacrifiait tout avec cet héroïsme qui se fait admirer de ceux qui ne voient pas la fin; puis, dans les affaires de l'intérieur, il s'avilissait au milieu des brigues, des terreurs, de l'esprit de faction, des passions personnelles et aristocratiques. Impuissant à prévenir le mal, il ne faisait le bien que lorsque la persévérance du peuple l'y contraignait. Intrépide en face des étrangers, il manquait de courage devant les tyrans de l'intérieur; bien plus, à force de demander l'autorité dictatoriale et de proroger les commandements, il fit l'éducation de ces usurpateurs dont le premier soin était de le décimer lui-même ou de l'abaisser.

Au milieu d'une aristocratie restreinte, violente, corrompue, et d'une populace vicieuse qui avait mal accueilli les réformes des Gracques parce qu'elles imposaient avec la possession la nécessité du travail, comment la république pouvait-elle prospérer? Les Gracques essayèrent de la réformer dans l'intérêt du peuple; mais ils crurent à sa moralité, et périrent. Sylla reprit cette tentative en fortifiant l'aristocratie; mais cette classe était si avilie qu'elle ne put conserver toutes les prérogatives qu'il lui avait rendues. Cicéron songea à constituer un tiers état avec les chevaliers; mais, au lieu de l'opposer au sénat, il aurait voulu que tous ceux qui se signalaient par de belles actions, la richesse, les magistratures, en fissent partie, et que, sous le nom d'*optimates*,

(1) *De ambitu*, 179 av. *C.*; *Cincia*, 175; *Voconia*, 169; *Sectina*, 128.
(2) *Lex de dolo malo*. L'anecdote de Caïus Canius est connue.

ils devinssent une barrière contre la populace. Caton, qui ne se pliait jamais aux nécessités actuelles, prétendait ramener à quatre siècles en arrière les hommes et les choses ; mais sa raideur nuisit autant que la flexibilité de Cicéron, parce que, dans un corps usé, le remède se tourne en poison. Pompée, dans toutes ses réformes, se borne à rajuster quelques débris du passé, à ressusciter *les deux têtes de la république*, et les rixes du forum, rendues plus furieuses, se convertissent en guerre civile. Indignes du gouvernement républicain, tous sentaient le besoin de se reposer dans la servitude, ce refuge des hommes corrompus.

Afin que l'équilibre s'établît entre les deux pouvoirs de l'État, il aurait fallu que chacun d'eux se renfermât dans ses propres limites, c'est-à-dire observât la loi en sacrifiant l'intérêt privé au bien général. Mais on ne peut obtenir ce résultat que par une grande vertu ou des avantages évidents ; or, d'un côté, le rapide accroissement des richesses par les conquêtes, et, de l'autre, l'appauvrissement par les travaux serviles, faisaient concourir l'aristocratie et la démocratie à la destruction commune. Les auteurs anciens font retomber toute la faute sur le peuple, les modernes sur les grands, et tous néanmoins sont coupables. Le peuple, entouré de cent nations vaincues, quelle affection pouvait-il avoir pour cette Rome qui hier encore l'avait tyrannisé lui-même? Les grands s'étaient passionnés pour les Grecs, dont ils avaient adopté les coutumes, les croyances, la littérature ; et l'orgueil, qui faisait repousser un homme nouveau d'Arpinum ou de Venosa, accueillait à titre d'ami un affranchi, pourvu qu'il fût Grec. Les chevaliers, fermiers des impôts, ayant des relations lointaines, pouvaient devenir les hôtes des rhéteurs, des sophistes et des historiens, qui accouraient à Rome pour obtenir une espèce de culte ; au lieu d'exalter le sentiment du patriotisme romain et de recommander l'estime des vertus anciennes, ces étrangers enseignaient l'indifférence pour les affaires publiques, que Cicéron reproche fréquemment aux grands personnages.

Les riches briguaient les charges, que les pauvres donnaient; qu'attendre alors, si ce n'est corruption et vénalité ? Le temps de la candidature était une espèce de foire où la toge s'inclinait devant la saie populaire. On se faisait alors l'ami de tout le monde, on donnait des banquets, on payait l'entrée des spectacles pour une tribu entière, on caressait les meneurs du quartier, l'esclave favori ou l'affranchi d'un personnage influent ; on se gardait bien de négliger le chef d'un municipe, le maître d'une

corporation d'artisans ; on savait par cœur la carte d'Italie, que l'on parcourait dans tous les sens, afin de parler à chacun de ce qu'on appelle aujourd'hui les intérêts de clocher ; on faisait agir les dames. Le matin, on avait grand soin de visiter le vestibule rempli de clients, de les compter, de s'informer des absents, de les amener au Champ de Mars, et là, de faire des inclinations de tête, de donner des poignées de main, de saluer chacun par son nom, d'après l'indication de l'esclave nomenclateur.

Les comptoirs, pour le trafic des suffrages, s'établissaient avec impudence au milieu du forum ; les candidats obtenaient les votes, non par la manifestation de leurs qualités et de leur sentiments, mais en promettant plus d'argent, de plus grandes distributions de blé, ou des banquets splendides. Durant les comices, l'intérêt de l'argent augmentait jusqu'au double. Pompée acheta le consulat pour Afranius ; les sénateurs se cotisèrent pour le faire obtenir à Bibulus (1). Que ne fit pas Caton pour réprimer la corruption des comptables du trésor, qui, profitant de leur habileté pratique et de la négligence des jeunes questeurs, détournaient les deniers publics ? Il en chassa quelques-uns, et d'autres furent envoyés devant les tribunaux ; mais, dans un de ces procès, il eut pour adversaire Lutatius Catulus, conservateur austère et censeur, qui mendia l'absolution du coupable au point d'amener le questeur Lollius, alors malade, à se faire porter en litière au tribunal pour voter en faveur de l'accusé. Le questeur arriva au moment où le vote venait de se terminer ; mais les juges voulurent qu'il donnât son suffrage, et le prévenu fut acquitté.

Memmius déféra au sénat une convention faite par lui et Domitius, son compétiteur, avec les consuls en exercice ; aux termes de cette convention, les consuls s'obligeaient à leur être favorables dans leur demande du consulat, et, de leur côté, ils prenaient l'engagement de leur faire obtenir les provinces qu'ils désiraient ; ils avaient déposé, à cet effet, 400,000 sesterces qui devaient être perdus s'ils ne trouvaient trois augures pour déclarer qu'ils étaient présents lorsque le peuple avait voté la loi par curies, bien que cette loi n'eût jamais été proposée, et deux personnages consulaires, pour attester qu'ils avaient assisté à l'adoption du décret, quoiqu'il n'en eût pas même été question dans le sénat (2). Combien de faussaires dans un seul contrat ! Souvent,

(1) CICÉRON, *Ad Atticum*, I, 16 ; IV, 15. — SUÉTONE, dans *César*, 19.
(2) CICÉRON, *ibid.*

pour s'épargner tant de complications, le centurion commandait l'élection, ou bien le poignard de Milon, de Clodius, de Dolabella, déterminait le choix ou faisait disparaître les compétiteurs. Or cette irruption des soldats ou des sicaires dans les comices fut la conséquence des longues guerres, et le coup de grâce qui acheva la liberté.

Mais la liberté, qui la possédait en Italie ? Étaient-ce les esclaves, qui, au nombre de cent pour un homme libre, mouraient de faim sur la terre arrosée de leurs sueurs? Étaient-ce les clients, soumis servilement au patron? ou bien les débiteurs, qui, aux termes de la loi, pouvaient être coupés en morceaux, et que, par commisération, on ensevelissait dans les prisons? Parmi les citoyens eux-mêmes qui jouissaient du plein droit, le père de famille avait un pouvoir despotique sur la vie de sa femme et de ses enfants, qu'il exposait ou faisait vendre à l'encan au gré de son avarice ou de ses passions. Le patron avait un ennemi, un espion dans chaque esclave, qui pouvait le tuer ou le dénoncer. Les tribuns eux-mêmes étaient devenus de véritables tyrans; ils maudissaient leurs adversaires, et précipitaient de la roche Tarpéienne le sénateur qui s'opposait à leurs actes. Les censeurs pénétraient dans l'intérieur des familles, et les flétrissaient de notes dont les sénateurs seuls pouvaient demander le motif.

Telle était la liberté des citoyens de plein droit; que pouvait être alors celle des catégories inférieures? Et quelle affection devaient inspirer des lois, dont la protection ne garantissait ni la vie ni la propriété de quiconque était incapable de se défendre par soi-même ou par ses amis. D'après Cicéron, Saxia, pour découvrir les coupables qui avaient donné la mort à son mari, fait mettre les esclaves à la question (*tormentis omnibus vehementissimis quæritur*); tous protestent qu'ils ne savent rien, et, ce premier jour, les amis de la famille qui assistent à cette investigation domestique, sont d'avis qu'il n'y a pas lieu d'insister. Après quelques intervalles, on remet les esclaves à la corde (*nulla vis tormentorum acerrimorum prætermittitur*), si bien que le bourreau est à bout de forces, et que les témoins déclarent que l'épreuve est suffisante (1). Il est vrai qu'il ne s'agissait pas d'hommes, mais d'esclaves.

(1) Le même, *Pro Cluentio*. Cicéron reconnaissait, non l'iniquité de la torture, mais la fausseté des dépositions qu'elle arrachait : *Illa tormenta gubernat dolor, moderatur natura cujusque tum animi, tum corporis, regit quæsi-*

En général, les juges ne se bornaient pas à déterminer le sens des lois, ni à les appliquer aux cas particuliers; mais ils se considéraient comme les maîtres de la vie et de l'honneur de l'accusé. Aussi le prévenu et ses amis se présentaient-ils en habits de deuil, pressant la main de l'un et de l'autre : venir par corporations entières, par municipes entiers, pour appuyer de son vote un accusé, c'était un devoir d'amitié, un acte de piété entre parents, à moins toutefois que l'inculpé n'eût asssez d'argent pour acheter les juges ; car un proverbe disait qu'on ne pouvait condamner une bourse bien garnie. L'orateur s'occupait moins de prouver l'innocence de son client que de faire ressortir ses mérites antérieurs, pour émouvoir les juges en sa faveur, sur le sort de sa famille, de ses jeunes enfants, qui, vêtus de noir, tendaient des mains suppliantes (1).

Et cependant Cicéron, qui recueillit le plus de gloire au forum, et qui, dans un accès de vanité, s'écriait : « Que les armes cèdent à la toge », était contraint d'avouer que l'éloquence et les magistratures devaient s'incliner devant la force : la force, idole et raison de Rome. « C'est-elle, disait-il, qui a valu à notre peuple

tor, flectit libido, corrumpit spes, infirmat metus, ut in tot rerum angustiis nihil veritati loci relinquatur.

(1) Cicéron, *Pro Flacco*, dit : *Huic misero puero vestro, ac liberorum vestrorum supplici, judices, hoc judicio vivendi præcepta dabitis... qui vos, quoniam est id ætatis, ut sensum jam percipere possit ex mœrre patrio, auxilium nondum patri ferre possit, orat, ne suum luctum patris lacrymis, patris mœrorem suo fletu augeatis : qui etiam me intuetur, me vultu appellat, meam quodammodo flens fidem implorat... Misereminі familiæ, judices; misereminі patris, misereminі filii; nomen clarissimum et fortissimum, vel generis vel hominis causa, reipublicæ reservate. — Pro Plancio : — Quid enim possum aliud nisi mœrere? nisi flere? nisi te cum salute complecti? Huc exsurge tamen, qua so : retinebo et complectar, nec me solum deprecatorem fortunarum tuarum, sed comitem sociumque profitebor... Nolite, judices, per vos, per fortunas vestras, per liberos, inimicis meis... dare lætitiam. Nolite animum meum debilitare cum luctu, tum etiam metu commutatæ vestræ voluntatis erga me... Plura ne dicam, tuæ me etiam lacrymæ impediunt, vestræque, non solum meæ.* — Et *Pro Milone : — Quid restat, nisi ut orem obtesterque vos, judices, ut eam misericordiam tribuatis fortissimo viro, quam ipse non implorat, ego autem, repugnante hoc, et imploro et exposco? Nolite, si in nostro omnium fletu nullam lacrymam adspexistis Milonis, si vultum semper eumdem, si vocem, si orationem stabilem ac non mutatam videtis, hoc minus ei parcere.*

C'était là le triomphe de Cicéron ; aussi, lorsque plusieurs orateurs se réunissaient avec lui pour composer un discours, on lui laissait toujours la péroraison et la partie pathétique.

« une gloire éternelle ; c'est-elle qui lui a soumis le monde ; c'est-« elle qui mène le plus sûrement au consulat (1). »

Les ambitieux le sentaient, et ils cherchaient à réaliser leurs projets par les tumultes et les séditions. Combien de révoltes dans cette dernière période ! Triumvirs et dictateurs donnent le droit, ou plutôt imposent l'obligation à tous citoyens de tuer les proscrits ; en un mot, ils légalisent l'assassinat. Pour contenir la foule irritée ou les sicaires soudoyés, il faut placer des soldats autour du forum ; l'opposition même des tribuns ne suffit plus à protéger le peuple, et leur parole a cessé d'être sacrée. Apuléius Saturninus repousse Memmius du consulat en le tuant, et se réfugie au Capitole avec une bande d'assassins ; appelé à se disculper civilement dans la curie, il est lapidé avec ses compagnons, et leurs cadavres sont traînés dans les rues (2). Publius Cornélius Sylla, parent du dictateur, est accusé de deux conspirations. Antoine, prévenu de brigue, se met à la tête d'une bande de déserteurs et de gladiateurs, disperse les juges et se sauve (3). Nous avons vu le massacre occasionné par le rapport de Cicéron ; dans toute cette époque, les citoyens sont protégés, non par les lois, mais par les murs de leurs demeures. Les maisons des magistrats sont fouillées le fer et la torche à la main, les faisceaux des consuls brisés, les temples incendiés, les tribuns du peuple frappés. Clodius lui-même, au milieu du forum, fut poursuivi par Marc-Antoine, l'épée nue à la main ; ce même Marc-Antoine vint dans le temple de la Concorde, où le sénat était assemblé, avec une troupe de satellites, les uns en armes, les autres portant des litières pleines de boucliers et de glaives, prêts à agir à la première occasion. De pareilles scènes se renouvelaient à chaque instant ; or, comme la force des coupables leur assurait

(1) *Ac nimirum rei militaris virtus præstat ceteris omnibus. Hæc nomen populo romano, hæc huic urbi æternam gloriam peperit, hæc orbem terrarum parere huic imperio coegit ; omnes urbanæ res, omnia hæc nostra præclara studia, et hæc forensis laus et industria, latent in tutela ac præsidio bellicæ virtutis... Quis potest dubitare, quin ad consulatum adipiscendum, multo plus afferat dignitatis rei militaris, quam juris civilis gloria ?* Pro Muræna.

Toutes les fois que je cite une opinion de Cicéron, je suis sûr de trouver ailleurs l'opinion diamétralement opposée, tant il est indéterminé et vague. Dans le ch. 21 du *De Officiis*, il dit : *Longe fortius in rebus civilibus excellere, quam in bellicis.*

(2) Cicéron, *Pro Rabirio.*

(3) Le même, *Pro Lucio Sylla.*

l'impunité, c'était un motif pour les avocats de réclamer de légers châtiments pour des fautes moins graves (1). Cicéron avait bien raison de dire que la république avait péri, non par quelque accident, mais à cause de ses propres vices, et qu'il n'en restait que le nom seul (2).

Les Romains, cependant, avaient toujours montré une étonnante docilité aussitôt qu'ils se mettaient en campagne. Alors plus de discussions ni de partis; les Coriolan et les Émile, exécrés dans le forum, étaient obéis aveuglément dès qu'ils avaient reçu le serment militaire. Dans les guerres civiles, les généraux, plus avides de puissance que de gloire, s'appliquèrent à se concilier les légions, à leur faire aimer le camp plus que la patrie, la grandeur du général plus que la liberté des citoyens. Sylla fut le premier qui, par soif du commandement, caressa la soldatesque, et obtint par la force qu'elle lui prêtait ce que l'on obtenait autrefois des suffrages des citoyens. Dès lors l'armée, séparée du sénat et du peuple, devint un troisième pouvoir qui donnait la victoire à celui des deux autres qu'il soutenait : à la démocratie avec Marius, aux nobles avec Sylla. Crassus, Pompée, César avaient habitué l'armée à se croire tout dans la république à agir contre elle et malgré elle : Crassus fit la guerre aux Parthes, et César, aux Gaulois, sans décret du sénat ou du peuple; Gabinius, malgré le peuple, alla rétablir par les armes Ptolémée sur le trône, et il demanda le triomphe; les triumvirs se servirent des forces de la république pour combattre au profit de leur ambition personnelle. César attaque Rome avec les troupes qui ont vaincu la Gaule, Pompée la défend avec les vainqueurs de l'Asie; et, lorsque le premier a triomphé, toute prééminence désormais s'acquiert et se conserve par les armes; la constitution romaine n'a plus que deux pouvoirs, la multitude et les soldats.

Accomplies par les armes et l'abus du pouvoir, les révolutions devenaient fréquentes, et se décidaient dans une seule bataille.

(1) *Philip.* II, 9; V, 6; *Ad Quirites post reditum. — Lapidationes persæpe vidimus; non ita sæpe, sed nimium tamen sæpe gladios.* Pro Sextio, 36. *Cum quis audiat nullum facinus, nullum vim in judicium vocari...* C'est le sujet de l'exorde *pro Cœlio* et dans la péroraison : *Oro obtestorque vos, ut qua in civitate Sextus Claudius absolutus sit, quem vos per biennium aut ministrum seditionis aut ducem vidistis... in ea civitate ne patiamini illum absolutum muliebri gratia, Marcum Cœlium libidini muliebri condonatum...*

(2) *Nostris vitiis, non casu aliquo, rempublicam verbo retinemus, re ipsa ampridem amisimus.* De Rep., V, I.

Les démagogues n'avaient pas besoin de caresser la plèbe : il leur suffisait d'avoir le concours des soldats, qui, de leur côté, se battaient, non pour le triomphe d'une opinion ou d'une cause, mais pour celui d'un homme ; non pour le bien public, mais pour les récompenses promises. Le général qui donnait à pleines mains était leur dieu ; s'il manquait à ses promesses, ils offraient leurs services à un autre ; vaincu, ils l'abandonnaient, parce qu'il ne pouvait rassasier leur avidité. Et le nouveau maître sous les drapeaux duquel ils passaient ne craignait pas qu'ils missent obstacle à son ambition, parce qu'il savait qu'ils étaient venus, non par affection, mais par cupidité, et qu'ils attendaient tout de lui.

Après la disparition des croyances, des institutions et des mœurs sur lesquelles se fondait le patriotisme, suprême vertu des Romains, il ne restait que la fatigue de ces guerres continuelles et sans profit : la jeunesse se mutilait pour échapper au service militaire (1) ; Rome offrait le spectacle d'une inquiète pusillanimité, d'une servilité manifeste ou cachée, mais générale ; la masse des gens qui, dans les époques de crise, sentent la nécessité d'un changement, sans savoir comment il viendra ni de quel côté, interrogeaient les oracles, les livres sibyllins, les prophéties, et partout ils trouvaient annoncée une rénovation du monde, une nouvelle lumière venue de l'Orient, un *roi*, mais un roi de la paix ; ainsi tous désiraient le repos, fût-ce même dans la servitude.

CHAPITRE XXIX.

GUERRES CIVILES JUSQU'A L'EMPIRE.

Le tableau des malheurs de la guerre civile dut s'offrir aux regards de Brutus ; à peine eut-il enfoncé le poignard dans le sein de son bienfaiteur que la réflexion succédait à l'ivresse d'une action atroce, réputée divine. Jaloux de ne rien faire sans être d'accord avec la justice ou la loi, il se mit à exposer au peuple les motifs qui l'avaient poussé au meurtre ; mais la frayeur se pro-

(1) *Quid nunc vobis faciendum est, studiis militaribus apud juventutem obsoletis?* CICÉRON, *Pro Fonteio*, 18.

pagea rapidement du sénat dans les rues. Les conjurés en armes traversèrent la ville avec un bonnet au bout d'une pique, symbole de la liberté (1), en proclamant qu'ils avaient délivré la patrie d'un tyran; mais les citoyens, loin de recevoir avec gratitude ce présent de liberté aristocratique, fuyaient épouvantés, ou profitaient du tumulte pour se livrer au pillage, résultat ordinaire de tout bouleversement; puis ils crièrent : « Aux assassins »! Les conjurés, après avoir tenté vainement de les gagner par des distributions d'argent, durent se réfugier au Capitole avec des sicaires.

Tuer le tyran, rien n'était plus facile; mais rétablir la république, les mœurs, les lois, un gouvernement régulier, là était la vraie difficulté. Les conjurés n'eurent ni la volonté ni le pouvoir d'opérer cette transformation; Marcus Brutus se contentait de rappeler les souvenirs de son aïeul, et Décimus Brutus, d'armer ses gladiateurs. Cicéron, qui, à l'exemple de Brutus, favorisait les privilégiés et les publicains, sangsues du peuple, et les défendait, tandis qu'il méprisait la « populace misérable et affamée, sangsue du trésor (2), » n'attendait rien de la faveur populaire. Il suggéra néanmoins le parti le plus opportun, c'est-à-dire la convocation du sénat au Capitole, pour qu'il se déclarât immédiatement et pourvût par une prompte résolution aux nécessités actuelles (3) : mais Brutus, qui venait de tuer César sans scrupule, ne voulut pas réunir le sénat sans les formalités de la loi; il renvoya même du Capitole beaucoup de personnages qui étaient venus l'y rejoindre, parce que, disait-il, ceux qui n'avaient pas concouru au meurtre de César ne devaient pas être exposés au danger. Voulant faire une de ces révolutions qui honorent leurs auteurs, mais qui ruinent leur cause, il prenait des mesures pour que personne ne fût pillé ou persécuté.

Le premier enthousiasme des sénateurs et des patriciens se refroidit; puis cette foule de gens qui, dans l'hésitation, ont be-

(1) Καὶ πιλόν τις ἐπὶ δόρατος ἔφερε, σύμβολον ἐλευθερώσεως. APPIEN, II, 119, représente Brutus avec le poignard dans la main droite, et la gauche enveloppée de la toge : Τὰ ἱμάτια ταῖς λαιαῖς, ὥσπερ ἀσπίδας περιπλεξάμενοι, καὶ τὰ ξίφη μετὰ τοῦ αἵματος ἔχοντες, ἐβοηδρόμουν βασιλέα καὶ τύραννον ἀνελεῖν.)

(2) *Illa concionalis hirudo ærarii, misera ac jejuna plebecula.* Ad Atticum, I, 6.

(3) *Meministi me clamare, illo ipso primo capitolino die, senatum in Capitolium a prætoribus vocari? Dii immortales! quæ tum opera effici potuerunt, lætantibus omnibus bonis, etiam sat bonis, fractis latronibus!* Ibid., XIV, 10.

soin d'être poussés, se laissaient entraîner par les amis de César, dont la mort semblait expier les fautes et agrandir les bienfaits. Les vétérans, accourus à Rome pour accompagner César dans la guerre des Parthes, brûlaient de le venger ; le peuple répétait ses louanges, les nations pleuraient sa mort, et pendant plusieurs nuits les Juifs firent entendre des lamentations (1). Virgile le pleura dans l'églogue de Daphnis, et Varus dans un poëme épique ; on raconta des prodiges qui avaient précédé et suivi sa mort, on consulta les oracles, et un gémissement universel s'éleva parmi les spectateurs, lorsqu'au théâtre un acteur prononça ce vers d'une tragédie de Pacuvius :

Je leur sauvai la vie, ils m'ont donné la mort !

Le monde s'inquiétait peu des priviléges du sénat et des spéculations des chevaliers ; il avait besoin de la paix. César la lui donnait, et le poignard des conjurés la lui enlevait.

Le consul Marc Antoine, bien loin d'être touché, comme l'espérait Brutus, de la générosité qui avait épargné ses jours, entretenait l'exaspération des esprits. Il s'entend avec Lépide, autre ami de César, conduit une légion sur le champ de Mars, et convoque le sénat pour qu'il déclare si César a été un tyran ou un magistrat légitime, et, par suite, son meurtre une délivrance ou un parricide. Cette décision, qui pouvait avoir de graves conséquences au milieu de l'agitation présente, on jugea prudent de l'éluder par une amnistie générale et la ratification de tous les actes de César. Après cette double mesure, les conjurés reçurent des otages et descendirent du Capitole ; Brutus alla souper chez Lépide, et Cassius chez Antoine, qui, ayant demandé à son hôte s'il n'avait pas quelque poignard caché sur lui, reçut cette réponse : « J'en porte un pour celui qui oserait aspirer à la tyrannie. » Ces paroles durent blesser au vif Marc Antoine, qui aspirait au pouvoir suprême, comme le faisaient, d'ailleurs, Lépide et Décimus Brutus ; mais chacun d'eux était retenu par la crainte que les autres lui inspiraient.

Antoine fit lire publiquement le testament de César, qui instituait pour héritiers Octave, Pinarius et Quintus Pédius, ses petits-neveux ; il donnait au peuple romain ses jardins de l'autre côté du Tibre, et 3,000 sesterces à chaque citoyen ; suivant l'u-

(1) *In summo publico luctu, exterarum gentium multitudo circulatim suo quæque more lamentata est, præcipueque Judæi, qui etiam noctibus continuis bustum frequentarunt.* SUÉTONE, dans *César*, 84.

sage, il laissait des legs et des souvenirs de bienveillance à ses amis, parmi lesquels il comptait ses propres meurtriers. Et c'était là le tyran ! En fallait-il davantage pour exciter la fureur du peuple? Lorsqu'Antoine déploya la toge déchirée du dictateur et montra son effigie en cire avec les blessures qu'il avait reçues, tous les spectateurs, et dans plusieurs langues, criaient vengeance; les vétérans jetèrent sur son bûcher les récompenses qu'ils avaient obtenues de lui dans leurs campagnes, et les femmes, leurs joyaux; le peuple saisit des tisons pour livrer aux flammes les maisons des assassins, et versa du sang. Le sénat mit César 44
au rang des dieux, et l'on crut voir la nouvelle divinité dans une étoile qui parut à cette époque (*Julium sidus*).

Par ces démonstrations et le désir souvent exprimé de venger César si le décret du sénat ne le retenait point, Antoine porta ombrage aux amis de la tranquillité. S'apercevant alors qu'il avait levé le masque trop tôt, il revint sur ses pas, punit de mort sans jugement les promoteurs du tumulte, et promit au sénat de rétablir le calme; il proposa même de rappeler le fils de Pompée, réfugié chez les Celtibères, de l'indemniser pour ses biens confisqués, et de lui confier le commandement de toutes les forces navales de la république.

Le sénat, qui, par opposition sans doute, aimait toujours le nom de Pompée, porte aux nues cette conduite généreuse. Marc Antoine, sous le prétexte de se garantir contre les tentatives des hommes qu'il avait réprimés, s'entoure d'une escorte nombreuse; mais, pour qu'on ne le soupçonne pas d'aspirer à la dictature, il fait abolir cette dignité. Cependant, au nom de César mort, il marche plus sûrement à son but que César lui-même. Il fait admettre dans la curie des sénateurs dont le dictateur avait arrêté la nomination, et Lépide, par son influence, obtient le grand pontificat; il s'assure ainsi le concours d'amis puissants, et s'appuie sur la prétendue volonté de César, dont le règne, par cet artifice, se continue après sa mort.

Le peuple demandait Brutus à grands cris, non par enthousiasme ou désir de vengeance, mais parce qu'il devait, en qualité de préteur, donner des jeux publics; or le bon peuple ne voulait rien perdre de ses plaisirs. Brutus, qui redoutait quelque danger dans la ville, se contenta d'envoyer des bêtes féroces et des artistes pour amuser la multitude, qui l'admira et l'applaudit. César, avant de mourir, avait assigné à Brutus le gouvernement de la Macédoine, la Syrie à Cassius, l'Asie à Caïus Trebonius, la

Bithynie à Cimber, la Gaule Cisalpine à Décimus Brutus; mais tous restèrent dans le voisinage de Rome pour surveiller Antoine, dont les intentions devenaient chaque jour plus suspectes.

Antoine, élevé dans les camps, buveur intrépide, diseur de plaisanteries soldatesques, avait contracté dans les guerres d'Orient des goûts asiatiques ; il en avait rapporté une éloquence pompeuse, un genre de vie fastueux. Avide de plaisirs et d'argent, il était avare et prodigue par caprice, et très-mauvais payeur. César l'aimait comme un bon soldat, et, pour honorer les vétérans dans sa personne, il le fit monter dans son char de triomphe après son retour de l'Espagne. Mais, loin de posséder le génie, et moins encore l'humanité de son général, il était tout au plus capable de ramasser son épée. Tantôt pour les Pompéiens, tantôt pour le sénat ou le peuple, il n'obtint la confiance ni des uns ni des autres; puis, en châtiant quelques vétérans insubordonnés, en refusant de l'argent aux autres, il se fit des ennemis de ces légionnaires qui l'auraient volontiers placé sur le trône et l'autel comme leur compagnon d'armes.

Le jeune Octave, fils de Caïus Octavius, homme nouveau, et d'Accia, fille de la sœur de César, qui l'adopta et le nomma son héritier pour les deux tiers de sa fortune, sous la tutelle de Décimus Brutus, se montra plus habile que ce prétendu descendant d'Hercule. Boiteux, toujours au régime de l'eau de laitue et de pomme à cause d'une maladie de nerf et de foie, il était si timide qu'il écrivait d'avance ce qu'il voulait dire à sa femme, et si faible d'organe qu'il ne pouvait parler au peuple que par l'intermédiaire d'un héraut. Quoique César eût tenté de l'accoutumer aux fatigues des camps, les alarmes de sa mère ou le mauvais état de sa santé l'avaient éloigné de toutes les expéditions; puis les soldats se rappelaient qu'ils l'avaient hué en Sicile, pour avoir tourné le dos à l'ennemi. Les nobles lui reprochaient son origine; son aïeul maternel, disaient-ils, était un Africain dont la mère faisait tourner une meule à Aricie, tandis que le père en remuait la farine avec une main noircie par l'argent qu'il maniait comme usurier (1). Quel était, après tout, l'héritage qu'il venait recueillir ? l'obligation d'une vengeance, et la mort s'il échouait. L'argent de son oncle était entre les mains d'Antoine, et, en supposant qu'il pût le recouvrer, suffirait-il à la libéralité des legs, à acheter des partisans, à gratifier les légions ? Il valait donc mieux ne pas s'a-

(1) Salluste, paroles empruntées à la lettre de Cassius.

venturer, et renoncer à la succession : tel était le langage que ses amis lui faisaient entendre. Mais Octave, à dix-huit ans, était doué de l'audace politique, si différente de celle des camps ; il savait persister, changer de moyens, être cruel ou magnanime, fourbe ou loyal ; il résolut donc de courir les risques d'une tentative sérieuse. Dans ce but, il se déclara l'héritier du dictateur, prit les noms de Caïus Julius César, et, pour avoir de l'argent, ce premier élément de succès, il osa commettre un crime capital en interceptant le tribut des provinces d'outre-mer.

Lorsqu'il se dirigea vers Rome, les vétérans de César le portèrent en triomphe au milieu du concours de ses amis, des magistrats, des officiers. Antoine seul ne se dérangea pas ; loin de s'en montrer offensé, Octave dit : « C'est à moi, jeune homme et simple particulier, d'aller le saluer, lui, homme mûr et revêtu d'une si haute dignité. » Antoine le fait attendre ; il ne témoigne aucune impatience. Lorsqu'il est enfin introduit, il remercie le consul des honneurs qu'il a fait rendre à son oncle assassiné ; mais, en même temps, il lui demande l'argent nécessaire au payement des legs. Antoine l'amuse de belles paroles ; il vend alors terres, maisons, tout son patrimoine, et déclare qu'il n'a accepté la succession que pour ne pas frustrer un si grand nombre de familles des legs généreux dont son oncle a voulu les gratifier : habile manœuvre qui suscite la haine contre Antoine, et concentre sur Octave l'affection populaire.

La rupture est déjà manifeste : Octave, pour discréditer Antoine, l'accuse de trahir les intentions et la cause de César ; Antoine traite son rival d'enfant téméraire, d'imprudent, de séditieux. Octave, bien qu'il désirât venger la mort de son père adoptif, souffrait de voir Antoine à la tête d'un parti qui pouvait le rendre l'arbitre de la république ; Antoine, qui, dans l'intention de se concilier le peuple et les soldats, se donnait pour le vengeur de César, ne visait en réalité qu'au pouvoir souverain. Les sénateurs, favorables aux conjurés qui se posaient en restaurateurs de l'ancienne liberté, souriaient à ces dissensions qui devaient affaiblir les Césariens.

Brutus, en élevant le poignard qui avait frappé César, s'était écrié : « O Cicéron, la république est enfin vengée ! » comme s'il eût voulu s'appuyer de l'assentiment de celui qui avait triomphé de Catilina ; mais, en réalité, on n'avait rien dit de la conjuration à Cicéron, dans la crainte qu'il ne la fît échouer par sa frayeur, ou qu'il n'eût la prétention de la diriger. Cicéron avait pompeuse-

ment célébré la clémence de César, et l'avait assuré lui-même que jamais personne n'oserait attenter à sa vie, ou bien que toutes les poitrines des sénateurs lui serviraient de bouclier (1); maintenant il se plaignait de n'avoir pas été convié au *magnifique banquet* des ides de mars, d'autant plus qu'il aurait conseillé de se débarrasser aussi de cet Antoine (2), contre lequel il écrivit alors les *Philippiques;* il avouait qu'il avait vu avec joie commettre le meurtre de César dans le sénat (3).

Mais une révolution qu'il n'avait ni préparée ni dirigée ne lui convenait guère, et, avec sa mobilité ordinaire, il ne tarda point à s'en dégoûter : « L'arbre est abattu, disait-il, mais les racines restent. » Puis, flatté par une démarche d'Octave, qui lui fit une visite dans sa maison de campagne et l'appela son père, il épousa ouvertement sa cause; les conjurés, à son avis, avaient terminé avec un courage de héros une entreprise d'enfants, et, par aversion contre Antoine, il se mit à vanter le jeune homme en plein sénat : « Je promets, j'affirme, je garantis qu'Octave sera toujours un bon citoyen, et tel que la patrie le désire (4). » Brutus se plaignit de cette conduite : « Ce n'est pas un maître, disait-il,

(1) *Pro Marcello*, passim.

(2) *Quam vellem ad illas pulcherrimas epulas me idibus martii invitassent! Reliquiarum nihil haberent; at nunc his tantum negotii est, ut vestrum illud divinum in rempublicam beneficium non ullam habeat querelam.* Lettre à Tribonius, x, 28. Et à Cassius, xii, 4 : *Vellem idibus martii me ad cœnam invitasses; reliquiarum nihil fuisset.* Et cependant il proteste ailleurs qu'il était alors l'ami d'Antoine : *Ego Antonii inveteratam sine ulla offensione amicitiam retinere sane volo.* Ad Fam., xvi, 23. *Cui quidem ego semper amicus fui, antequam illum intellexi, non modo aperte, sed etiam libenter cum republica bellum gerere.* Ibid., xi, 5.

(3) *Quid mihi attulerit ista domini mutatio præter lætitiam quam oculis cepi, justo interitu tyranni?* Ad Atticum, xiv, 14. Il l'approuve dans le livre *De Officiis*, et plus souvent dans les *Philippiques : Noster est Brutus, semperque noster, cum sua excellentissima virtute reipublicæ natus, tum fato quodam paterni maternique generis et nominis.* x, 6. *Est Deorum immortalium beneficio et munere datum reipublicæ Brutorum genus et nomen, ad libertatem populi romani vel constituendam vel recuperandam.* iv, 3. *Omnis voluntas Bruti, omnis cogitatio, tota mens, auctoritatem senatus, libertatem populi romani intuetur; hæc habet proposita, hæc tueri vult.* x, 11. *Reddite prius nobis Brutum, lumen et decus civitatis; qui ita conservandus est, ut id signum, quod, de cœlo delapsum, Vestæ custodia continetur; quo salvo, salvi sumus futuri.* xi, 10. *Animadverti dici jam a quibusdam, exornari etiam nimium a me Brutum, nimium Cassium ornari. Quos ego orno? nempe eos, qui ipsi sunt ornamenta reipublicæ.* xvi, 14.

(4) *Philipp.*, v, 8.

que redoute Tullius, mais un maître qui le néglige, tant il est loin de nos aïeux qui repoussaient la servitude, quelque douce qu'elle fût. » Il lui écrivait : « En détruisant la puissance d'Antoine, tu ne vises qu'à consolider celle d'Octave ; tu abhorres la guerre civile et non une paix infâme. » Dans une lettre à Atticus, il disait « encore : Comment puis-je estimer le rare mérite de Cicéron, s'il n'a pas su mettre en pratique ce qu'il avait écrit au sujet de la liberté de la patrie, du véritable honneur, de la mort et de l'exil? La mort, l'exil, la pauvreté, paraissent de grands maux à Tullius, et, pourvu qu'il ait ce qu'il désire, qu'il se voie vénéré et loué, il ne craint pas une servitude honorée, comme si l'honneur pouvait se concilier avec une chose aussi infâme que la servitude.... Quant à moi, je ne sais si je ferai la guerre ou si je conserverai la paix ; mais, que je me décide pour l'une ou pour l'autre, je ne serai jamais esclave (1). »

Il n'était plus en son pouvoir d'éviter la guerre civile. Octave, 43.
après avoir réuni 10,000 vétérans dans la Campanie, s'était approché de Rome, où il entra avec la permission du peuple, sous le prétexte de la défendre contre l'ambitieux consul. Le sénat, sur l'avis de Cicéron, lui décréta une statue, et lui reconnut le droit de se faire nommer consul dix ans avant l'âge requis. A la tête d'autres soldats, Antoine se dirigea vers la Gaule cisalpine pour l'enlever à Décimus Brutus, alléguant qu'il ne convenait pas de la laisser à un meurtrier de César ; mais le motif réel, c'est qu'il sentait l'importance d'une province d'où il pourrait menacer Rome, après s'être réuni à Lépide et à Plancus, l'un, gouverneur de la Narbonnaise, et l'autre, de la Gaule Transalpine. Il assiégea donc le proconsul dans Modène, très-forte et très-splendide colonie du peuple romain (2).

Le sénat, qui, avec tous les actes de César, avait confirmé ce commandement à Brutus, vit dans cette entreprise un acte d'hostilité ; d'autre part, entraîné par Cicéron, dont l'animosité personnelle exagérait les vices privés et l'ambition d'Antoine, et qui faisait considérer comme un péril et une lâcheté toute tentative de conciliation, il résolut de se refuser à toute espèce d'accord. En conséquence, il déclara ennemis de la patrie le consul Antoine et Dolabella, son collègue et sa créature, qui avait tué

(1) Voir différentes lettres à Atticus, dans le recueil de Cicéron.
(2) CICÉRON, *Philipp.*, v, 9.

en Asie Caïus Tribonius, un des conjurés. On chargea Octave de punir le premier, Marcus Brutus, et Cassius le second.

La guerre était donc déclarée à des citoyens romains, et l'on exaltait le futur tyran de la patrie au nom de la liberté. Cicéron, dont l'éloquence parut inépuisable dans ce nouveau péril, qui anima de colère et de patriotisme quatorze Philippiques, se montrait plein d'enthousiasme pour cette liberté (1) : c'était l'idole du sénat, l'idole de tous, en paroles du moins; mais, quant aux faits, rien.

Il fut heureux pour Octave, cet enfant comme l'appelait Ci-
43. céron, de n'inspirer aucun ombrage aux sénateurs, ni au peuple dont il affectait de protéger les droits, c'est-à-dire ses droits aux largesses et aux legs des testaments, tandis qu'il usurpait ses droits sérieux et réels. Le sénat, satisfait de la soumission qu'il lui témoignait, voulait s'en servir comme d'un drapeau, sauf à le jeter dans la boue quand il aurait cessé d'être utile. Les soldats eux-mêmes s'attachèrent à lui, quoique timide; ils semblaient fiers de voir qu'ils lui étaient nécessaires. Il suivait avec une grande docilité l'opinion des deux nouveaux consuls, Hirtius et Pansa, dans l'expédition de la Gaule Cisalpine; entre Bologne et Modène, il battit Antoine, et la mort des deux consuls (venue si à propos qu'on l'en accusa) lui livra les légions, en lui laissant le mérite de la victoire avec le titre d'*imperator*. Le peuple le couvrit d'applaudissements, lui et Cicéron, comme les restaurateurs de la liberté. Antoine, toujours prompt à se décider dans les désastres, se dirige vers les Alpes; il persuade, séduit, encourage; enfin, il entraîne Lépide, qui persistait néanmoins à protester de son dévouement à la liberté, à la paix; puis, à la tête de vingt-trois légions et de 10,000 chevaux, il s'avance vers l'Italie.

Il ne manque jamais de gens qui désirent avoir des chefs faibles, afin de pouvoir les dominer. Dès qu'Octave cessa de paraître incapable, beaucoup de citoyens devinèrent son ambition, et comprirent la nécessité, pour tous les ennemis de César et de ses desseins, de se rallier autour d'un seul drapeau, afin d'empêcher qu'un autre le remplaçât. On oublia donc l'orgueil et les

(3) *Incensi omnes rapimur ad libertatem recuperandam : non potest illius auctoritate tantus senatus populique romani ardor exstingui; odimus, irati pugnamus; extorqueri de manibus arma non possunt; receptui signum aut revocationem a bello audire non possumus; speramus optima; pati vel difficillima malumus quam servire.* Philipp., XIII, 7.

emportements d'Antoine, pour le considérer comme le défenseur de la bonne cause, et les aristocrates refusèrent à Octave le consulat et l'ovation. Mais Octave, qui se défiait de leurs caresses intéressées, avait pris ses mesures pour se passer de leur concours et réussir par la force. Affectant de se plaindre que le sénat favorisât les assassins de son père et cherchât à détruire l'un après l'autre les chefs de l'armée, il écrit sur un ton d'amitié à Lépide, Plancus et Asinius Pollion; il renvoie à Antoine plusieurs de ses officiers faits prisonniers dans la dernière bataille, avec ce message: « Venez, venez au plus tôt, oublions le passé; ensemble nous humilierons nos ennemis communs; je me déclarerai pour vous avec une armée considérable, afin que les amis de mon père ne soient pas les victimes de ses assassins. » Il songeait à détruire les républicains avec le concours de ces habiles capitaines, sauf à s'en défaire plus tard.

Il se rendit à Bologne pour s'aboucher avec Antoine et Lépide, convint avec eux de former, pour cinq ans, un nouveau *triumvirat à l'effet de rétablir la république*, et tous les trois, sans consulter le sénat ni le peuple, se partagèrent les provinces, laissant l'Italie indivise. Pour consacrer le souvenir de ce pacte, ils fondèrent chez les Vénètes la colonie de Concordia. Octave passe le Rubicon à la tête de l'armée, entre à Rome, s'empare du trésor et se fait nommer consul d'une voix unanime; aussitôt il fait le procès des conjurés, et, sans les entendre, prononce contre eux le bannissement perpétuel et la confiscation.

Le parti républicain s'était renforcé en Orient. Octave et Antoine se chargèrent d'aller le combattre, tandis que Lépide garderait l'Italie; mais, avant de songer à une guerre lointaine, il fallait se débarrasser de tous les ennemis déclarés ou secrets qu'ils avaient en Italie. Déjà Décimus Brutus, abandonné par ses soldats, avait été livré à Antoine, qui le fit périr. Les triumvirs promirent de donner, à la fin de la guerre, cinq mille drachmes (4,000 fr.) à chaque légionnaire, vingt-cinq mille à chaque centurion, le double à chaque tribun; ils devaient en outre les distribuer dans dix-huit des meilleures villes de l'Italie, entre autres Rhégium, Capoue, Venosa, Nocéra, Beneventum, Rimini, Mantoue, Crémone, en expropriant les anciens possesseurs.

Belles promesses sans doute; mais les soldats, qui se rappelaient Sylla et blâmaient la mansuétude de César, voulaient de l'or et du sang; les triumvirs eux-mêmes avaient soif d'or et de sang; ils proscrivirent donc, sous prétexte de venger sur la noblesse fac-

tieuse la mort du dictateur, trois cents sénateurs, deux mille chevaliers, et chargèrent quelques bandes de sicaires d'apporter à Rome le décret suivant : « Lépide, Antoine, Octave, élus « triumvirs pour rétablir la république, font savoir : Si l'on « n'avait pas répondu aux bienfaits par la haine et les embûches, « si les hommes auxquels César avait pardonné et distribué des « récompenses ne l'avaient pas tué, nous oublierions nous-mêmes « les injures de ceux qui nous ont déclarés les ennemis de la « patrie ; mais, convaincus que leur perversité ne peut être dé« sarmée, nous voulons les prévenir, et ne pas laisser d'enne« mis derrière nous pendant que nous combattrons les parricides « au delà des mers. Néanmoins, plus cléments que Sylla, nous « ne frapperons pas une aussi grande multitude, ni tous les « riches et les dignitaires, mais les plus iniques ; et, pour que la « licence militaire ne confonde pas les innocents avec les coupa« bles, nous désignerons les individus qui doivent être punis. « Que personne ne donne asile aux proscrits ; qu'on nous ap« porte leurs têtes, pour chacune desquelles les hommes libres « recevront cent mille sesterces, les esclaves quarante mille avec « la liberté et le droit de cité ; même récompense aux délateurs, « et leurs noms resteront secrets (1). »

La première liste portait cent trente noms ; la ville se remplit tout à coup de sang et de consternation ; cinquante autres furent désignés, puis d'autres. Il suffisait d'être riche, ou soupçonné de favoriser les conjurés, pour mériter la mort ; c'était un crime de sauver un proscrit, un mérite de le livrer. On vit d'abominables exemples de piété domestique foulée aux pieds, d'amitiés violées ; des patrons, des personnages consulaires, imploraient à genoux la pitié de leurs clients et de leurs esclaves, qui se réjouissaient de pouvoir la leur refuser. Une femme fit proscrire son mari pour en épouser un autre. Un jeune homme prenait la robe virile au milieu d'une fête domestique, comme c'était l'usage, lorsqu'on annonce que son nom figure sur la liste fatale ; aussitôt la compagnie l'abandonne, et sa mère, vers laquelle il veut se réfugier, lui ferme sa porte ; il gagne la campagne, où des maîtres d'esclaves le prennent à leur service et lui imposent un si rude travail qu'il préfère se livrer à ses bourreaux. Un préteur, occupé à solliciter les suffrages pour son fils, voit son nom sur les tables, et cherche un asile chez un ami ; mais les sicaires

(1) Appien, iv, 8.

y sont conduits par son propre fils, qui reçoit l'édilité en récompense. Un autre, arrêté par des soldats, demande un moment pour envoyer son fils, grand ami d'Antoine, implorer sa clémence : « Mais, lui dit-on, c'est lui-même qui t'a dénoncé. »

Pour faire contraste, voici quelques exemples de dévouement. Caïus Géta sauve son père en répandant le bruit qu'il s'est tué, et en dépensant tout son bien pour les funérailles; Antius, Apuléius, Antistius, Titus Vinius, Quintus Vipsallion et d'autres doivent la vie à la courageuse fidélité de leurs femmes. Acilius, trahi par ses esclaves, est arrêté; mais sa femme le rachete en donnant tous ses joyaux; celle du sénateur Caponius, depuis longtemps courtisée par Antoine, paye du sacrifice de sa pudeur le salut de son époux. Quintus Ligarius, livré par ses esclaves, est décapité; sa femme vient déclarer aux triumvirs qu'elle aussi mérite la mort, puisqu'elle l'a tenu caché; sur leur refus de l'envoyer au supplice, bien qu'elle leur reproche en face leurs cruautés, elle se laisse mourir de faim.

Les esclaves de Ménéius et d'Appius se mirent dans les lits de leurs maîtres, et se laissèrent égorger à leur place; d'autres, habillés en licteurs, accompagnèrent Pomponius, qui, se faisant passer pour un préteur envoyé dans une province, se réfugia en Sicile; quelques-uns, avec Hirtius, Apuléius et Aruntius, opposèrent la force à la force. Papius, Samnite octogénaire, mit le feu à sa maison et périt dans les flammes; plusieurs, l'épée à la main, s'ouvrirent un passage jusqu'à la mer. Un enfant allait à l'école avec son précepteur; il est arrêté par les sicaires, et le précepteur se fait tuer en le défendant. Un esclave, que Restius avait fait marquer au front comme fugitif, vint trouver son maître dans la retraite où il s'était caché, et lui dit, pour calmer sa peur d'une trahison: « Pensez-vous que cette marque soit plus profondément empreinte sur mon front que dans mon cœur les bienfaits reçus? » Il le conduisit en lieu de sûreté, et le nourrit plusieurs jours avec le produit de son travail. Puis, voyant les sicaires rôder dans le voisinage, il se jette sur un voyageur, lui coupe la tête, l'apporte à ces bourreaux et leur dit, en montrant les cicatrices de son front : « Enfin je suis vengé! » Et les sicaires croient au meurtre de son maître, qui, sauvé par ce témoignage inhumain de reconnaissance, peut gagner la mer.

Ces proscriptions n'étaient pas inspirées par une fureur de partis, mais par de basses passions et la cupidité. Les triumvirs se sacrifiaient mutuellement des amis, afin de pouvoir exterminer

des ennemis particuliers. Lépide livra au poignard homicide son propre frère Paul Émile. Octave, pour obtenir la mort de Lucius César, oncle d'Antoine, permit à son collègue d'assouvir sa longue rancune contre Cicéron ; mais Julie, mère d'Antoine, sauva Lucius César en se plaçant devant la porte de la chambre où elle l'avait caché : « Vous n'arriverez à lui, criait-elle aux soldats, qu'en me tuant, moi, la mère de votre général. » Puis elle courut au tribunal où son fils siégeait au milieu de têtes sanglantes qu'il payait aux sicaires, et le somma de sauver son oncle, ou de la faire périr elle-même, coupable de l'avoir défendu.

Cicéron, informé dans sa maison de Tusculum qu'il était proscrit, ainsi que son frère Quintus, songea à se réfugier avec lui en Macédoine auprès des républicains. Malheureusement Quintus n'était pas encore sorti de sa demeure, lorsque survinrent les satellites, qui, après l'avoir cherché en vain, s'emparèrent de son fils et le torturèrent pour qu'il révélât le lieu où son père était caché. Le jeune homme se taisait, mais les cris que lui arrachaient les tourments déchiraient le cœur du père, qui se livra pour sauver le magnanime enfant. Les bourreaux les tuèrent l'un et l'autre, le père comme proscrit, le fils comme rebelle à la loi.

Cicéron réussit à s'embarquer ; mais, soit hésitation ou crainte de la traversée, soit encore qu'il eût plus de confiance dans Octave, son protégé, que dans Cassius et Brutus qu'il avait abandonnés, il se fit remettre à terre à Circéi, et reprit le chemin de Rome; puis, assailli de nouvelles frayeurs, il retourna vers la mer, flottant entre plusieurs idées : il voulait se tuer, se confier à Octave, ou se réfugier dans un temple. Dénoncé par l'affranchi Philologus, il fut enfin rejoint par une troupe sous les ordres du centurion Hérennius et du tribun militaire Popilius Lénas, qu'il avait défendu dans une accusation de parricide. Ses esclaves se disposaient à le défendre les armes à la main : « Non, leur dit-il, obéissons au destin; qu'il n'y ait pas plus de sang versé que celui que demandent les dieux. » Puis, sans phrases, et avec le courage qui fut la dernière et la moins rare vertu des Romains, il avança la tête hors de sa litière, en disant à Popilius : Approche, vétéran, et montre comment tu sais frapper.

Sa tête et sa main droite furent portées à Antoine, qui s'écria : « Voilà les proscriptions finies ! désormais, Romains

vous pouvez vivre sans crainte. » Après avoir contemplé avec une joie sauvage ce front décoloré, il l'envoya à Fulvie, sa femme, qui avait été celle de Clodius. Ayant obtenu d'Antoine la tête d'un citoyen qui avait refusé de lui vendre sa maison, Fulvie la fit clouer sur la maison même, pour que personne n'ignorât la cause du châtiment. A l'aspect du visage livide de Cicéron, elle se livra à d'atroces plaisanteries contre l'ennemi de ses maris, et lui perça la langue avec une épingle d'or. La tête et la main du grand orateur furent ensuite exposées sur la tribune aux harangues, d'où sa parole éloquente avait tant de fois entraîné les résolutions de la multitude.

Quelle est cette autre tête à côté de la sienne? celle de Verrès : l'accusé près de l'accusateur, dans cette terrible égalité que nos pères ont vue souvent pendant la révolution française. Après vingt-quatre ans d'exil, Verrès avait profité de l'amnistie de César pour revenir à Rome; Antoine lui ayant demandé certains vases de Corinthe, restes de ses anciens brigandages, son refus l'avait fait porter sur les tables de proscriptions : c'est ainsi qu'un scélérat punissait des scélératesses contre lesquelles la loi s'était émoussée.

Bien que, dans cette proscription, la plus atroce de toutes, il fût même ordonné de se réjouir des cruautés commises, Cicéron fut regretté des sénateurs et du peuple. Antoine lui-même, par une cruelle expiation, livra à Sempronia, sa veuve, l'affranchi qui l'avait dénoncé. Après avoir soumis cet homme aux tortures les plus raffinées, Sempronia le força de couper lui-même des lambeaux de sa propre chair, de les faire cuire et de les manger. Octave dut éprouver, sinon des remords, du moins une honte éternelle; personne n'osait prononcer devant lui le nom de l'illustre victime. Horace, le flatteur universel, ne dit plus un mot de Cicéron; Virgile, rappelant les gloires romaines, cède à la Grèce la supériorité de la tribune. Octave surprit un jour un de ses neveux qui lisait les œuvres de Tullius; or, comme le jeune homme cherchait à les cacher, il prit le livre, en parcourut quelques pages, et le lui rendit en disant : « Ce fut un grand homme et un sincère ami de la patrie. »

Ces démonstrations de l'insolent Antoine et de l'atroce Octave, étaient un tribut payé à l'opinion publique, dont les cris obligèrent les sanguinaires triumvirs de punir deux esclaves qui avaient livré leurs maîtres, et d'en récompenser un qui avait sauvé le sien. Oppius, qui avait porté son père sur les épaules ju-

qu'au détroit pour le faire passer en Sicile, fut rappelé ; ayant concouru pour l'édilité, le peuple s'engagea à supporter les dépenses auxquelles cette charge entraînait, et lui offrit douze fois la valeur de ses biens confisqués.

Si donc il était possible d'espérer un remède à tant de maux, si une doctrine devait racheter l'immense corruption des Romains, il ne fallait pas l'attendre des palais ou des écoles, mais du peuple, des ignorants, des pauvres d'esprit ; et c'est de là qu'elle sortit, en effet.

Les triumvirs s'enivraient de sang ; leurs satellites, dont la soif de carnage et d'or était irritée par le massacre et le pillage, poussèrent l'audace jusqu'à demander à Octave les biens de sa mère, qui venait de mourir. Mais les proscriptions, et tout ce qu'on avait enlevé d'or ou d'argent en monnaie ou en vases, joint aux sommes déposées dans les mains sacrées des vestales, n'avaient pas encore produit les huit cents millions de sesterces nécessaires pour suffire aux dépenses de la guerre : les tribuns imposèrent donc une contribution à mille quatre cents des dames les plus riches, parentes des proscrits. Après avoir mis tout en œuvre pour s'en faire exempter, elles se présentèrent au tribunal des triumvirs ; Hortensia, fille de l'orateur, au nom des autres, représenta l'iniquité d'une mesure qui les enveloppait dans les fautes de leurs maris, et les associait aux discordes civiles, auxquelles ni Marius, ni Pompée, ni César, ne les avaient obligées de participer. « Autrefois disait-elle, les femmes surent offrir leurs joyaux pour défendre la patrie contre Annibal ; mais, à cette heure, ni les Parthes ni les Gaulois n'étaient aux portes de Rome. Comment, avec de tels moyens, les triumvirs pouvaient-ils aspirer au titre glorieux de réformateurs de la république ? » A la force des raisons, les triumvirs opposèrent la force des licteurs ; le peuple, indigné de cette rigueur, soutint les dames romaines ; on limita l'amende à quatre cents d'entre elles, et les autres furent remplacées par cent mille hommes, qui durent payer une taxe énorme. Les exacteurs armés commirent de telles violences que les triumvirs se virent contraints d'ordonner au consul de les réprimer ; mais ce magistrat, qui n'osait s'attaquer aux terribles légionnaires, se contenta de faire crucifier quelques esclaves, leurs complices.

Rassasiés d'or et de sang, les triumvirs réunirent les sénateurs qui survivaient, et déclarèrent que les proscriptions étaient finies. Le seul Octave, inhumain parce qu'il était lâche, et que le titre de vengeur de César dispensait de toute compassion, se réserva

quelques châtiments. Puis, sans consulter le peuple, ils nommèrent les consuls pour l'année suivante, les préteurs et les édiles pour un temps fort long, afin que, pendant leur absence, ces charges ne fussent pas données à des personnes hostiles. Après avoir partagé l'or et les sodats, Octave partit pour Brindes, Antoine pour Rhégium, afin de porter en Orient l'ordre et la paix qu'ils avaient établis en Italie. Lépide resta à Rome comme consul.

C'était donc en Orient que l'on allait combattre pour l'empire du monde, comme avaient fait déjà César et Pompée. Cassius et Brutus, abandonnés par le peuple romain, s'étaient retirés à Antium. Le sénat, dans l'intention de les seconder, chargea Brutus et Cassius d'approvisionner Rome avec les blés de l'Asie et de la Sicile; c'était leur fournir encore le moyen de se rendre favorables les gouverneurs des provinces, et de réunir des vaisseaux. Mais, traversés par les partisans d'Octave, ils passèrent en Grèce; Brutus, après s'être séparé de Porcie, qui supporta virilement cette nouvelle douleur, alla débarquer à Athènes (1).

(1) Elle ne pleurait pas; mais, à la vue d'un tableau qui lui représentait les adieux d'Hector et d'Andromaque, elle ne put retenir ses larmes. Alors Cilius, ami de Brutus, cita ces vers d'Homère :

Je n'ai plus que toi désormais, cher Hector ;
Tu es à la fois pour moi un père, une mère, un frère,
Un précieux époux.

Brutus répondit : « Mais je ne puis ajouter :

Rentre dans ta demeure et livre-toi à tes travaux;
Reprends la navette et la quenouille.

« Car, si sa faiblesse naturelle empêche Porcie de supporter les fatigues de la « guerre, elle a l'âme forte et active autant et plus que chacun de nous. »

Les anciens avaient souvent à la bouche les expressions et les vers des classiques, qui étaient l'objet de leurs premières études. Les plus grands personnages en citent dans les circonstances les plus graves. Pompée, lorsqu'il descend dans la barque où la trahison l'attendait, s'écrie avec Sophocle :

Ὅστις δὲ πρὸς τύραννον ἐμπορεύεται,
κεῖνου 'στί δοῦλος κἂν ἐλεύθερος μόλῃ,

Brutus exprimait son désespoir dans ceux-ci :

Ὦ τλῆμον ἀρετὴ, λόγος ἀρ' ἦσθα. Ἐγὼ δέ σε
ὡς ἔργον ἤσκουν, σὺ δ' ἄρ' ἐδούλευες τύχῃ.

Les dernières paroles d'Auguste furent :

Εἰ δὲ πᾶν ἔχει καλῶς, τῷ παιγνίῳ
δότε κρότον, καὶ πάντες ὑμεῖς μετὰ χαρᾶς κτυπήσατε.

Néron et Trajan mouraient en prononçant des vers. Les lettres de Cicéron et de ses amis sont remplies de paroles ou d'allusions semblables.

Cette ville, qui conservait une admiration classique pour les tyrannicides, l'accueillit avec enthousiasme et lui dressa une statue entre celles d'Harmodius et d'Aristogiton. Il aimait à fréquenter les écoles des philosophes, et se conciliait l'affection de la jeunesse romaine qui étudiait dans cette ville. Les troupes de Macedoine se rallièrent à sa cause; il fit des levées dans toutes les cités de la Grèce qui avaient donné asile à beaucoup de Romains mécontents, s'appropria les tributs envoyés de l'Asie et les armes que César avait rassemblées dans la Thessalie pour aller combattre les Parthes. Son armée s'accrut de nombreux déserteurs, des débris des Pompéiens, et quelques avantages servirent à l'encourager. Dans une de ses victoires, il fit prisonnier Caïus Antonius, frère du triumvir; mais, au lieu d'ordonner sa mort comme la prudence et Cicéron le lui conseillaient, il le traita honorablement. Quand il s'aperçut qu'il cherchait à débaucher ses troupes, il se contenta de le faire garder sur un vaisseau, et ce ne fut qu'après avoir appris le meurtre de Cicéron qu'il consentit à se délivrer de ce captif turbulent. Il pardonna même aux légionnaires séditieux, quoiqu'il se trouvât encore dans le le plus grave danger. Aux instances de ceux qui lui conseillaient de s'arranger avec Octave, il répondait : « Que les dieux « m'enlèvent tout, avant de m'ôter la ferme résolution de ne « jamais accorder à l'héritier de celui que j'ai tué ce que je n'ai « pas enduré de sa part, ce que je ne supporterais pas de mon « père lui-même s'il revoyait le jour, c'est-à-dire le droit d'avoir, « par ma tolérance, plus de pouvoir que les lois et le sénat. »

Le sénat, enhardi par ces premiers succès, confie à Brutus la Macédoine, l'Illyrie et la Grèce, avec le titre de proconsul, l'autorisant, ainsi que Cassius, à se servir des deniers publics, à requérir l'assistance des provinces et des alliés. Cassius avait passé en Asie; il marcha contre Dolabella, à qui le peuple, malgré le sénat, avait accordé la Syrie. Assiégé dans Laodicée, Dolabella se fit tuer avec ses principaux officiers; Cassius pardonna aux autres, et plaignit les victimes; la ville fut pillée et rançonnée, la Syrie soumise. Ces deux républicains, qui s'étaient enfuis de Rome sans ressources, avaient alors sous leur obéissance de vastes provinces, vingt légions, et pouvaient tenir tête aux triumvirs; en outre, Sextus Pompée, sorti de sa retraite, s'était fait chef de pirates, s'emparait des îles avec l'autorisation du sénat.

Mais comment faire une révolution sans cruautés? Cassius,

pour subvenir à l'entretien de l'armée, ou châtier ses adversaires, envoya tuer Ariobarzane, roi de Cappadoce, et frappa ce royaume d'énormes contributions. Tarse, imposée à mille cinq cents talents, dut vendre, pour les fournir, les terres publiques, les ornements du temple, puis les enfants, les femmes, les vieillards, enfin les jeunes gens en état de porter les armes. Rhodes, vaincue plusieurs fois, prise enfin, lui offrit le titre de roi, qu'il refusa avec dédain en disant qu'il avait pour mission de détruire les rois et les tyrans; cinquante citoyens prisonniers furent punis de mort, d'autres de l'exil, et tout le pays livré au pillage. Enfin il obligea toutes les provinces d'Asie à payer d'avance le tribut de dix années.

Brutus envahit la Lycie, qui lui avait refusé des secours; il assiégea Xanthe, où s'étaient renfermés les principaux habitants du pays, qui repoussaient toutes les propositions d'accommodement, même après qu'il eut renvoyé les prisonniers sans rançon. La ville, très-forte, fut défendue avec une opiniâtreté héroïque; lorsque les Romains y pénétrèrent de force, les habitants mirent le feu aux maisons, tuèrent les femmes, les enfants, les esclaves, et se précipitèrent dans les flammes. Brutus, quoiqu'il eût promis une récompense à quiconque sauverait un Xanthien, ne délivra de la mort que quelques esclaves et des femmes qui n'avaient pas d'époux pour les égorger. Il espérait que l'exemple de Xanthe et des procédés bienveillants lui gagneraient l'amitié de Patare, à laquelle il offrait même de rendre les citoyens faits prisonniers. Sur le refus qu'il éprouva, il mit en vente les Xanthiens; mais il n'eut pas le courage de condamner à une éternelle servitude d'aussi vaillants guerriers, et il les remit en liberté. Ses coureurs ayant pris quelques femmes de Patare, il les rendit à leurs parents, et ce furent elles qui persuadèrent à leurs concitoyens de se soumettre.

La Lycie soumise, Brutus entra dans l'Ionie, et fit périr le rhéteur Théodote, qui se vantait d'avoir conseillé la mort de Pompée. A Sardes, il opéra sa jonction avec Cassius, et ne lui dissimula point son mécontentement : l'un voulait se renfermer dans les strictes limites de la justice; l'autre en sortait toutes les fois qu'il le jugeait convenable, et fermait les yeux sur les iniquités de ses amis. « César lui-même n'opprimait personne, disait Brutus, « mais il était coupable de protéger les oppresseurs. S'il était per- « mis de manquer à la justice, mieux vaudrait endurer les ini- « quités des fauteurs de César, que de tolérer celles de nos amis. »

Combien cette âme généreuse, mais égarée, devait souffrir de toutes ces vexations, ou lorsque les soldats l'obligeaient à faire périr quelques turbulents, ou bien encore en voyant les horreurs d'une guerre civile sortir d'une action qu'il réputait, non-seulement glorieuse, mais juste, et qu'il était prêt, disait-il, à recommencer! De la triste réalité, il se réfugiait dans l'idéal du stoïcisme; mais son imagination troublée lui présentait des fantômes et son mauvais génie qui le menaçait de désastres. L'épicurien Cassius s'efforçait en vain de le rassurer ou de le dérider; plein d'appréhension pour la patrie, pour ses amis, pour sa cause, il sentait qu'il avait sacrifié l'humanité, la gratitude, jusqu'à la conscience, et appelait de tous ses vœux la fin d'une lutte dans laquelle succombait son énergie de philosophe et de citoyen.

Les deux chefs républicains sentaient que ce n'était qu'en Italie qu'on pouvait défendre la cause italienne; maîtres des provinces d'Orient depuis l'Olympe jusqu'à l'Euphrate, ils résolurent donc d'aller à la rencontre d'Antoine et d'Octave. Après avoir encouragé leurs troupes par des discours, des sacrifices et des largesses, ils traversèrent l'Hellespont, conduisirent quatre-vingt mille fantassins et deux mille chevaux dans la Macédoine, et se touvèrent en face de l'ennemi dans le voisinage de Philippes. Les forces étaient à peu près égales, mais l'armée républicaine avait plus d'apparence, l'habileté des généraux, leur flotte, qui, maîtresse de la mer, empêchait les vivres et les renforts de parvenir à leurs ennemis, pouvaient leur donner la victoire, si, conformément à l'avis de Cassius, ils eussent évité le combat; car la disette aurait forcé les triumvirs à battre en retraite. Mais Brutus avait hâte de mettre un terme aux longues misères du peuple; jaloux de l'approbation des autres, il souffrait d'être accusé de timidité, et redoutait d'ailleurs la désertion des soldats, auxquels leurs anciens compagnons reprochaient de servir les assassins de leur général. La cotte d'armes de pourpre fut donc arborée sur le pavillon des généraux, qui s'apprêtèrent au combat moins avec la confiance de vaincre qu'avec la ferme résolution de ne pas survivre à la défaite.

Brutus, par des discours qui exaltaient le bonheur de conquérir la liberté et la gloire de mourir pour la patrie, excita parmi ses troupes un tel enthousiasme qu'elles s'élancèrent sur l'ennemi avec une ardeur inouïe, et pénétrèrent jusqu'au camp d'Octave, dont la litière fut criblée de flèches et de javelots. On le crut

même tué; mais la litière était vide, car des songes sinistres avaient éloigné Octave du champ de bataille. Antoine accourt pour réparer cet échec, et défait l'aile gauche de Cassius, malgré le courage que celui-ci déploie; retiré sur une colline d'où il contemple le massacre des siens, Cassius croit tout perdu et se donne la mort. Brutus arrive triomphant, et pleure sur le cadavre de son collègue, qu'il appelle le *dernier des Romains*. il se décida enfin à choisir une position qui lui permît d'attendre la retraite forcée des ennemis. En effet, les triumvirs, campés dans les marais du Strymon infestés de maladies, manquaient de vivres, et la destruction de leur flotte leur enlevait tout espoir de se ravitailler. Pour amener une bataille, leur unique espoir, ils provoquaient donc par d'incessantes escarmouches les soldats de Brutus, qui, fiers de leur dernier avantage, contraignirent leur général à les mener au combat. Il était si mal servi, si on ne le trahissait pas, qu'il n'apprit qu'au moment de l'attaque la victoire remportée par sa flotte vingt jours auparavant; cette victoire aurait dû modifier ses résolutions, mais il ne pouvait plus reculer (1).

Brutus livrait donc la bataille malgré lui, et malgré lui il dut faire égorger une foule de prisonniers, esclaves ou hommes libres, dont la garde occupait un trop grand nombre de soldats; il renvoya pourtant beaucoup de citoyens et d'affranchis, quelques-uns même à l'insu de ses officiers, auxquels il fut contraint de livrer deux bouffons qui tournaient Cassius en dérision. Enfin, pour ne pas être abandonné de son armée, il lui promit le pillage de Thessalonique et de Sparte, s'il remportait la victoire : unique faute, dit Plutarque, dont il ait souillé sa vie!

Ainsi, malgré ses scrupules, il sacrifiait à sa cause jusqu'à la vertu; l'imagination troublée par le remords, il crut revoir le spectre qui lui avait promis de reparaître à Philippes, et qui lui annonçait sa fin prochaine. Des présages sinistres effrayaient

(1) Cette étrange ignorance, qui perdit tout, Plutarque l'attribue à la Providence, qui ordonna les choses de la sorte parce que la monarchie était désormais nécessaire à Rome. Avant la bataille, un essaim d'abeilles s'arrêta sur l'étendard de la première légion; un centurion se couvrit d'une sueur huileuse qui exhalait une odeur de rose, et cette transpiration ne cessa point, quoique essuyée continuellement; les premiers qui sortirent du camp rencontrèrent un Éthiopien qu'ils tuèrent, parce qu'il leur parut un mauvais augure; deux aigles combattirent au-dessus des deux armées, jusqu'à ce que celui qui se trouvait du côté de Brutus prît la fuite. C'est toujours le sage Plutarque qui parle.

son armée, dont il chercha à raminer le courage : « Puisque « vous avez voulu à toute force livrer aux chances du hasard une « victoire qui était infaillible en sachant attendre, que du moins « votre courage ne la laisse pas échapper. »

Les triumvirs faisaient valoir des arguments plus décisifs : l'alternative de mourir par le fer ou de faim. On combattit avec la rage d'une guerre civile, et les républicains succombèrent; leur armée fut taillée en pièces, et les principaux officiers se firent tuer à leur poste, entre autres le fils de Caton, qui racheta par une fin généreuse la honte de sa vie.

Brutus fut sauvé par Lucilius Lucinus, chevalier romain, qui, se faisant passer pour lui, se laissa emmener prisonnier. Il gagna dans sa fuite une vallée avec un petit nombre d'amis, et, satisfait de voir qu'ils ne l'avaient pas abandonné, il les exhorta à retourner au camp, dans la pensée que tout n'était pas désespéré. Alors il pria un esclave de le tuer; mais l'Épirote Straton, son ami, s'écria : « Qu'il ne soit pas dit un jour que Brutus, faute d'amis, a péri de la main d'un esclave. » Et il lui présenta la pointe de son épée ; Brutus s'y précipita, en disant : « O vertu, je t'avais crue une réalité ; mais je vois que tu n'es qu'un songe ! »

Et sa vie, en effet, égarée par un fantôme sans réalité, avait été un songe; maintenant il jugeait de la vertu par le succès, comme il arrive à l'homme dont le regard ne voit rien au delà. Il achevait à peine sa trente-septième année; aimé, admiré de tous ceux qui l'avaient connu, vénéré du peuple pour son caractère loyal, sa constance dans la justice et la vertu, il favorisa toujours, non le parti vers lequel le portait l'intérêt ou l'affection, mais celui qu'il croyait le plus juste et le plus utile à la patrie. Ce fut par les artifices de l'ambitieux et turbulent Cassius qu'il devint le complice du meurtre de César, d'où sortirent, après la guerre civile, tant d'années de désolation et le règne d'hommes lâches et cruels substitué au gouvernement modéré du généreux dictateur. Si quelque chose peut le justifier de cet assassinat, c'est qu'il était conforme aux idées de son temps et de son pays. En vertu de la loi de Rome, le meurtre d'un usurpateur était un acte légitime (1); les doctrines grecques qualifiaient d'héroïques des actions semblables, et les poëtes avaient chanté Harmodius et Aristogiton ; le stoïcisme exaltait tout ce qui manifestait la

(1) *Eum jus fasque esset occidi, neve ea cædes capitalis haberetur.*

force. Dans l'antiquité, le fait s'explique; mais, de nos jours, les hommes qui s'appellent libéraux oseraient-ils louer Brutus (1)?

(1) La *Journée de mars* dut être jugée diversement tant que vécurent ceux qui y avaient participé. Cicéron partagea d'abord l'enthousiasme commun; il disait que tous les honnêtes gens avaient coopéré à cette action; qu'il avait honte de revenir dans une ville que Brutus avait quittée, et qu'après le meurtre du dictateur il avait vu ce héros, élevé par la conscience d'un acte excellent et très-beau, nullement affligé de son sort, mais beaucoup de celui de la patrie. *Philip.*, I, 4. Il disait dans le sénat : « O sénateurs, si vous abandonnez Brutus, quel citoyen soutiendrez-vous jamais? Puis-je taire la patience, la modération, la modestie de Brutus, son calme sans égal contre les injures? Bien que préteur urbain, il resta hors de la ville, et ne rendit pas la justice, lui par qui la republique l'avait recouvrée. Lorsqu'il pouvait être entouré de toutes les forces de l'Italie, et des gens de bien dont il entraînait après lui une foule considérable, il aima mieux être défendu absent par le jugement des honnêtes gens, que d'obtenir, lui présent, sa justification par la force; il s'abstint même de donner en personne les jeux Apollinaires, comme il convenait à sa dignité et à celle du peuple romain, pour ne fournir aucune occasion à l'audace des méchants. Mais, en réalité, quels jeux, quels jours furent plus joyeux que ceux-là? A chaque vers, le peuple romain, applaudissant à grands cris, exaltait la mémoire de Brutus. La personne du libérateur n'y était pas, mais il y avait le souvenir de la liberté, et l'on croyait y voir l'image de Brutus. » *Ibid.*, X, 3.

Mais, à part la rhétorique, il déclarait cet acte une folie accomplie héroïquement. Néanmoins, dans les *Offices*, admettant que les devoirs de l'homme doivent être sacrifiés à ceux de citoyen, il écrit : « Celui qui tue un tyran, fût-ce un ami, n'est pas coupable; au contraire, le peuple romain considère cette action comme un effort de vertu. Il n'y a pas de rapport possible entre nous et les tyrans; or, de même qu'on coupe un membre qui nuit au corps entier, ainsi faut-il retrancher de l'espèce humaine ces bêtes féroces qui n'ont de l'homme que l'apparence. » Cette sortie violente devait produire d'autant plus d'effet qu'elle se trouvait dans un livre de principes modérés et de froide analyse.

La philosophie stoïque glorifiait le suicide et le régicide. Le moyen âge et les modernes ont célébré cet héroïsme. Shakspeare et Voltaire exaltent Brutus; Alfieri est un intrépide partisan des régicides.

Dans l'antiquité, néanmoins, ce jugement n'était pas commun. Sénèque, stoïcien et déclamateur, fait une observation judicieuse : « Le divin Jules fut moins la victime de ses ennemis que de ses amis, dont il n'avait pas satisfait les désirs insatiables. Jamais personne n'usa plus libéralement de la victoire, dont il ne retira pour lui d'autre avantage que celui d'en pouvoir distribuer les fruits. Mais comment rassasier de si nobles appétits, lorsque chacun désirait pour lui seul tout ce que César pouvait donner? Il vit donc autour de son siége les poignards de ses compagnons d'armes, Cimber Tullius, naguère son très-chaud partisan, et d'autres, qui étaient devenus Pompéiens après la mort de Pompée. » Dans le livre II *De Beneficiis*, tout en portant aux nues Caton et Brutus, les types de sa philosophie, il blâme encore le meurtre comme inopportun : « Grand homme sous tous les autres rapports, Brutus, à mon avis, s'est trompé beaucoup

Le stoïcisme lui avait donc suggéré le suicide, à lui comme à Cassius; mais leur parti eut le droit de leur reprocher d'avoir déserté le poste au moment où ses forces étaient encore entières, et lorsqu'ils auraient dû mettre tout en œuvre pour rétablir la république, dont ils croyaient qu'on leur avait confié le salut. Les ennemis même de Brutus lui donnèrent des regrets; Antoine jeta un riche manteau sur son cadavre, lui fit de magnifiques funérailles, et voulut avoir pour ami Lucilius qui s'était livré pour le sauver; Messala présenta le rhéteur Straton à Octave, en disant : « Voilà celui qui a rendu à mon général le dernier service. » Cet Octave qui, dans sa lâcheté, avait d'abord insulté le cadavre de l'homme devant lequel il venait à peine de fuir, en voyant plus tard à Milan la statue que les Cisalpins avaient élevée à leur ancien gouverneur, les loua de leur reconnaissance.

Le camp de Brutus fournit des vivres aux soldats des triumvirs, et des trésors pour récompenser et congédier les vétérans, qui avaient donné des preuves d'insubordination. Antoine fit encore périr quelques-uns de ses ennemis; Livius Drusus, père de la femme d'Auguste, préféra se tuer lui-même. Octave, toujours féroce, ajoutait l'outrage au supplice; il répondit à un condamné qui lui demandait au moins la sépulture : « Les oiseaux y pourvoiront. » Il contraignit un fils à plonger le fer dans le sein de son père, et à le retourner ensuite contre lui-même. Les prisonniers le chargeaient d'imprécations, et lui reprochaient en expirant sa lâche atrocité.

La guerre n'était pas terminée; Sextus Pompée rassemblait en Sicile les proscrits et les fugitifs. Domitius Ahénobarbus et Statius Macer commandaient les flottes sur les côtes de la Macédoine

« dans ce fait; il espérait établir la liberté là où était si grand l'attrait de com-
« mander et de servir; en outre, il croyait que la ville, après avoir perdu ses
« mœurs, pourrait revenir à sa forme primitive, et qu'on verrait renaître
« l'égalité, le droit civil et la force des lois dans une ville où des milliers
« d'hommes se disputaient, non pour savoir si l'on n'obéirait pas, mais à qui.
« Combien il ignora la nature des choses et de sa patrie celui qui, après avoir
« tué un usurpateur, crut empêcher les autres de l'imiter! »

Dans le moyen âge, le Dante place Brutus et Cassius, avec Judas, dans le plus profond des abîmes. Gibbon porte une vive atteinte à la vertu de Brutus; mais cet historien ne croit à aucune vertu, même la plus pure. Drummond, dans la *Vie de César*, en révélant les mobiles des conjurés, les dépouille de tout prestige Désormais tous les écrivains sérieux sont d'accord, et laissent aux enfants et aux rhéteurs le soin d'admirer l'héroïsme de parade, séparé de son objet.

et de l'Ionie ; Cassius de Parme, après avoir reçu des renforts de Rhodes, en conduisait une autre en Asie. Octave marcha contre Pompée, et Antoine alla combattre en Orient; mais, jaloux des applaudissements de la Grèce, il la traversa en triomphateur, assistant aux jeux, aux discussions, et faisant des largesses. En Asie, rois et reines l'accueillirent avec magnificence; il fut reçu à Éphèse avec la pompe usitée dans les fêtes de Bacchus. Après avoir affronté le péril en héros et remporté lui seul les dernières victoires, il se livrait maintenant à tous les excès de la débauche, à d'immondes orgies. Il payait avec générosité, quelquefois même avec une folle prodigalité, les jouissances qu'on lui procurait; ainsi, pour un dîner qu'il trouva exquis, il fit don au cuisinier de la maison d'un des principaux habitants de Magnésie.

Les plaisirs n'amollissaient pas sa rigueur sanguinaire. Peu satisfait de la docilité des légions de Macédoine, il appelle dans sa tente trois cents soldats des plus notables, et les fait égorger; il traite sans merci quiconque a conspiré contre César, et confisque les richesses des vaincus pour les donner à des mimes ou à des flatteurs. Il convoitait les trésors que le commerce procurait à Palmyre, qui, située dans une oasis du désert de Syrie, servait de station aux caravanes : mais les habitants les transportèrent au delà de l'Euphrate; puis, de concert avec les Syriens et le peuple de la Palestine, épuisés par les impôts, avec les Aradiens, qui avaient tué les exacteurs romains, ils invoquèrent la protection des Parthes, appelant de nouveau sur Rome des hostilités redoutables.

Les triumvirs avaient besoin de récompenser les soldats; Octave se chargea de leur fournir des terres, et Antoine de l'argent, qu'il allait chercher en Orient. La belle Cléopâtre, reine d'Égypte, avait embrassé la cause des triumvirs; mais, comme un de ses généraux avait été contraint de seconder Cassius, Antoine, à son arrivée en Cilicie, la somma de venir se justifier. On la vit entrer à Tarse sur une galère parée de tout le luxe voluptueux de l'Orient : la poupe était dorée, les voiles de pourpre, et les rames argentées battaient l'onde au son des flûtes et des lyres; des Amours et des Néréides lui faisaient cortége; sous le costume d'une déesse, elle était mollement étendue au milieu d'un nuage de parfums, et le peuple chantait : « C'est Vénus qui vient visiter Bacchus. » La séduisante Égyptienne, avec les sommes énormes qu'elle apportait, avec sa merveilleuse beauté rehaussée par tous les raffinements de la galanterie et par les charmes

d'un esprit cultivé, pouvait-elle douter de voir Antoine à ses genoux? Dès ce moment, il fut son esclave; pour lui plaire, il ne reculait devant aucune injustice, et faisait périr des hommes considérables, afin de confisquer leurs biens au profit de sa maîtresse. Il envoya des soldats égorger Arsinoé, sa sœur, qui vivait sans éclat en Asie; puis il la suivit en Égypte, où il passa l'hiver dans les délices.

La belle Cléopâtre, qui joignait l'habileté de Mithridate à la hardiesse de César, parlait différentes langues, et sa conversation pétillait de gracieuses saillies. Véritable enchanteresse, elle se métamorphosait tantôt en guerrière, tantôt en chasseresse, tantôt en pêcheuse. Si elle s'apercevait qu'Antoine, par vanité de pêcheur adroit, faisait attacher des poissons à l'hameçon de sa ligne, elle envoyait des plongeurs lui en accrocher de cuits, et lui disait en le raillant : « Va prendre des villes et des royaumes; c'est là « ton métier; laisse nous le soin de tendre des piéges aux habi- « tants des eaux. » Elle jouait et buvait avec lui, l'accompagnait dans ses excursions nocturnes, et s'amusait aux dépens des promeneurs; mêlée, sans être connue, aux libertins des tavernes, elle s'exposait aux coups et aux injures, afin de pouvoir ensuite déployer toutes ses grâces en faisant à la cour le récit de leurs aventures. La reine et le triumvir se donnaient de fréquents banquets; mais Cléopâtre l'emportait toujours par la magnificence et le bon goût. Antoine admirait un jour la quantité de vases précieux disposés sur le buffet : « Ils sont à ta disposition, lui dit-elle, » et, par son ordre, ils furent portés chez lui, avec prière de revenir le lendemain en plus nombreuse compagnie. Il se rendit à l'invitation, et trouva les tables plus richement garnies que la veille; à la fin du repas, vases et coupes furent distribués aux convives. Elle portait à ses oreilles deux perles d'un prix inestimable : un jour, elle en fit dissoudre une et la but; la seconde allait suivre le chemin de la première, lorsqu'on arrêta la main de Cléopâtre, qui alors la donna. Philotas, médecin d'Amphissa, invité par un cuisinier à voir les apprêts du repas d'Antoine, fut surpris de la variété des mets; émerveillé surtout à l'aspect de huit broches dont chacune portait un sanglier, il demanda combien on attendait de convives : « Douze seulement, répondit le cuisinier; mais, « comme Antoine peut vouloir se mettre à table à l'instant, dans « une heure, dans deux ou plus tard, il faut tenir prêt, pour cha- « que moment, un dîner complet. »

Homme de passions, Antoine devait être vaincu par Octave,

homme de calcul, qui sut mettre à profit l'oisiveté voluptueuse de son collègue; il pressura l'Italie, et, pour satisfaire aux conventions arrêtées, donna aux vétérans les biens de tous ceux qui avaient refusé de s'armer en leur faveur. Il avait dit à Antoine : « Octave va en Italie pour distribuer les villes, ou, « plus exactement, pour transférer dans d'autres mains toutes les « propriétés de l'Italie. » Ce qu'il fit. On vit alors une foule de malheureux, chassés de leur patrimoine, accourir à Rome et protester contre l'injustice qui faisait payer au peuple les frais d'une guerre entreprise pour le seul avantage des triumvirs; ils se plaignaient en outre qu'on eût sacrifié de préférence les cités les plus riches et les champs les plus fertiles. Octave les écoutait avec une condescendance hypocrite, mais n'en continuait pas moins l'inique expropriation; cependant l'armée, dont l'imagination exagérait les trésors répartis entre les soldats de Sylla, éclatait en murmures contre le triumvir, incapable de la rassasier, et regardait comme un vol à son préjudice tout ce qu'on laissait aux légitimes possesseurs.

Les mécontents trouvèrent des chefs dans Lucius Antonius 41.
et Fulvie, le frère et la femme de Marc-Antoine; cette femme atroce et dissolue, qui s'était rendue plus redoutable que les consuls et Lépide, gouvernait Rome à son gré. Irritée contre son mari à cause de ses nouvelles amours, elle haïssait encore Octave, qui, au refus de répondre à ses avances (1), avait ajouté le tort de répudier sa fille Clodia; elle l'accusait de se frayer la voie à la tyrannie par la distribution des terres. Les vétérans d'Antoine, qui devaient avoir de l'argent au lieu de terres, et les Italiens dépossédés, s'associaient à ses récriminations. Chaque jour voyait naître des conflits et des meurtres; les campagnes restaient incultes, les Pompéiens interceptaient les communications par mer, et l'Italie était affamée. Avide de vengeance et persuadée que la guerre seule pourrait arracher Antoine des bras de Cléopâtre, Fulvie se retira à Préneste; là, armée de pied en cap, elle passait en revue les légions, donnait le mot d'ordre et tranchait du général. L'armée, se posant comme arbitre entre les compétiteurs, cita Octave et Fulvie à Gubium : le premier s'y rendit humblement; mais Fulvie se railla de la sommation, et son refus causa sa ruine. Bien que les sénateurs de son parti eussent

(1) C'est ce que nous révèle une obscène épigramme d'Auguste, conservée par Martial, xi, 20.

mis à sa disposition leurs gladiateurs, L. Antonius fut enfermé dans Pérouse et réduit à une horrible famine; après avoir laissé mourrir de faim les esclaves et les gens de service, pour sauver tant de braves, Antonius vint lui-même traiter avec Octave, qui promit de pardonner à tous ceux qui mettraient bas les armes; mais, une fois maître de la ville, il fit exécuter plusieurs des prin-
40. cipaux citoyens, et condamna à être égorgés, le jour des ides de
mars, sur l'autel de César, trois cents chevaliers et sénateurs(1). La ville fut livrée aux flammes, et Lucius envoyé proconsul en Espagne. Fulvie et ceux qui purent s'échapper, se réfugièrent en Sicile ou en Grèce. Octave, resté l'unique maître de l'Italie, fit son entrée dans Rome, vainqueur de ses concitoyens dans une guerre déplorable où il ne s'agissait que du partage des dépouilles entre les plus forts.

Antoine fut arraché à ses funestes loisirs par la guerre de Pérouse et les menaces des Parthes; informé qu'Octave avait occupé la Gaule transalpine, que lui assignaient les conventions, il vit dans ce fait une déclaration de guerre, se dirigea vers l'Italie, s'adjoignit les Pompéiens et dispersa les troupes qui tentaient de l'arrêter. Les soldats, fatigués de batailles et désireux désormais de jouir tranquillement des biens qu'ils avaient obtenus, contraignirent Octave à s'entendre avec son rival. A Brindes, les deux grands ennemis s'embrassèrent; il fut convenu que les triumvirs oublieraient le passé, et qu'Antoine, veuf alors, épouserait la belle et vertueuse Octavie, sœur de son collègue; puis ils se partagèrent l'empire : Octave gardait la Dalmatie, les deux Gaules, l'Espagne et la Sardaigne; Antoine tous les pays compris entre l'Adriatique et l'Euphrate; Lépide avait l'Afrique. L'Italie restait en commun pour y lever les troupes qui devaient combattre, sous Antoine, les Parthes, et, sous Octave, le jeune Sextus Pompée.

Sextus Pompée, à l'exemple des Hollandais lorsqu'on les a vaincus sur terre, avait combattu sur mer après le désastre de Munda, et s'était fait le chef des pirates que son père avait cru détruire. La mer était sa patrie; les triumvirs promettaient cent mille sesterces à quiconque tuerait un proscrit, et Pompée en offrait deux cents à celui qui en sauverait un. Maître de la mer et des îles, il avait pris beaucoup de villes, bloquait l'Italie, affamait Rome, et pouvait frapper des coups terribles sur les

(1) Suétone, *Auguste*, 15. — Dion dit 400 (xlvii, 14).

triumvirs, s'il avait joint à son courage et à son habileté la ferme volonté de se diriger par lui-même; mais il suivait toujours les conseils de ses amis, au point de faire dire qu'il était l'affranchi 38.
de ses affranchis. Sur des propositions d'arrangement faites par les triumvirs, il est convenu, à Misène, qu'il gardera pendant cinq ans la Sicile, la Sardaigne et le Péloponèse ; qu'on lui restituera 70 millions de sesterces, valeur des biens confisqués à son père ; qu'il aura le grand pontificat, et pourra, quoique absent, briguer le consulat; qu'on adoucira le sort des proscrits, et que ses légionnaires, à l'expiration de leur temps de service, obtiendront des concessions en terres comme ceux des triumvirs. Sextus promit à son tour de laisser la navigation libre, de ne plus inquiéter les côtes, de détruire les pirates, de ne point accueillir les esclaves fugitifs et d'approvisionner Rome. Au moment où Sextus discutait les termes du traité, sur son vaisseau amiral, avec les trumvirs, l'affranchi Ménas, toujours prêt à lui conseiller des partis extrêmes, vint lui dire à l'oreille : « Laissez-moi lever l'ancre; emmenez ces gens-là, et vous êtes le maître de l'empire romain. » Pompée, ambitieux à demi, hésita et lui répondit : « Tu aurais dû le faire sans me prévenir. »

Rome fut dans la joie en voyant la fin de sa longue famine, et tant d'illustres proscrits, dont le retour était dû à Sextus, chez qui elle croyait voir renaître les vertus de Pompée le Grand, son idole d'abord, et puis l'objet de sa compassion ; mais elle ne tarda point à s'apercevoir qu'elle n'avait gagné qu'un tyran de plus. L'ancienne haine de César et de Pompée se ralluma dans leurs héritiers ; Octave épiait l'occasion d'envahir la Sicile, et Sextus levait des troupes pour la défendre. Le premier prétendait que les impôts dus par le Péloponèse à la république avant le traité appartenaient aux trumvirs; l'autre entendait les recevoir, le pays lui ayant été cédé sans aucune réserve. Chaque jour il se produisait de nouveaux dissentiments, et la guerre était inévitable.

Octave était mollement secondé par ses collègues; mais la désertion de Ménas lui procura de grands avantages. Cet affranchi, mécontent de Pompée, qui lui témoignait quelque défiance, ou bien déterminé par le désir de séparer sa cause de celle d'un homme qui avait trop de scrupules pour triompher, apportạ à l'ennemi une habileté remarquable, des conseils audacieux, sans parler de trois légions, d'une grande flotte, et des îles de Corse et de Sardaigne.

Le plus grand bonheur d'Octave fut d'avoir su distinguer deux chevaliers, Vipsanius Agrippa et Caïus Mécène. Le dernier, de l'illustre famille Cilnia qui descendait d'un *lars* étrusque, avait une grande fortune, un esprit cultivé; mais, énervé par le bonheur (1), il se contentait de rester chevalier romain, pour s'abandonner plus librement aux plaisirs. Il disait : « Faites-moi boiteux, manchot, bossu, édenté, pourvu que « je vive; bien plus, mettez-moi en croix, pour vu que je « vive. » Mais il était d'excellent conseil; puis, comme il ne recherchait pas les honneurs, il pouvait dire de pénibles vérités à Auguste, qui, homme nouveau, était flatté d'avoir près de lui quelqu'un dont les aïeux avaient été rois. Mécène le disposait à la douceur; un jour, l'entendant prononcer des sentences de mort contre ses ennemis et ne pouvant approcher de son tribunal, il lui jeta ses tablettes avec ces mots : « Lève-toi, « bourreau! » C'est ainsi qu'il aidait à la pacification, qui, après de graves tempêtes, doit être le but essentiel de la politique. Agrippa, au contraire, s'employait à délivrer Octave de ses ennemis. D'une naissance obscure, ami d'Octave depuis l'enfance, il lui conseilla d'accepter le rôle important auquel l'appelait la mort de César, et parvint à gagner les vétérans à sa cause; il réprima l'insurrection des Gaulois transalpins, et sa fortune grandit avec celle du triumvir. Ces deux hommes, incapables d'occuper le premier rang, favorisèrent l'élévation d'Auguste, en rétablissant l'ordre, en substituant aux indociles vétérans de Pharsale une armée qui voulût et pût lutter avec avantage contre les talents militaires d'Antoine et la valeur de Pompée.

De nouvelles flottes, conduites par Agrippa, allèrent combattre Pompée dans la mer de Sicile et réparèrent la honte d'Octave, toujours prêt à fuir; enfin, entre Myles et Nauloque, Pompée est
35. battu et sa flotte livrée aux flammes. Quelques-uns des chefs périssent dans les supplices, et d'autres se donnent la mort. Octave, qui n'avait pas eu le courage de voir le combat, s'était couché sur une galère; il se releva comblé d'une gloire qu'il ne méritait pas. Pompée, réduit à dix-sept vaisseaux, au lieu de recommencer la lutte, prit à bord sa fille, quelques amis, ses trésors,

(2) *Mecænas, atavis edite regibus.* HORACE, liv. I. — *Ingeniosus vir ille fuit, magnum exemplum romanæ eloquentiæ daturus, nisi illum enervasset felicitas, imo castrasset.* SÉNÈQUE, Ep. 19. — LION, *Mecænatiana, sive de C. Cilnii Mecænatis vita et moribus.* Goettingue, 1824.

et passa en Asie pour réclamer l'assistance des Parthes ou traiter avec Antoine, qui le fit ou le laissa assassiner.

Lépide était venu d'Afrique avec une grande armée pour concourir à cette guerre ; lorsqu'il vit qu'Octave recueillait pour lui seul la gloire et le pouvoir, il fit valoir ses prétentions en qualité de triumvir. Mais son collègue avait séduit ses officiers, et tous ses soldats l'abandonnèrent ; vêtu de deuil, il vint alors rendre hommage à Auguste qui, ne le craignant pas, lui laissa la vie et les biens. Tombé ainsi d'un rang où ne l'avaient élevé ni le courage ni l'habileté, mais le hasard, mauvais citoyen, artisan de factions qu'il était incapable de diriger, il fut réduit à la plus insignifiante des dignités, celle de souverain pontife ; il finit ses jours à Circéi, dans le Latium, au milieu d'une obscurité dont il n'aurait jamais dû sortir.

Il ne restait donc, pour se disputer l'empire, qu'Octave et Antoine. Le premier commandait une armée comme jamais n'en avait eu aucun général romain ; elle se composait de quarante-cinq légions, de vingt-cinq mille chevaux et de trente sept mille hommes d'infanterie légère ; en outre, une flotte de six cents gros navires obéissait à ses ordres. Harcelé par les soldats, qui réclamaient à grands cris les mêmes récompenses que celles dont on avait gratifié les vainqueurs de Philippes, Octave essaye de les apaiser en leur distribuant des colliers, des bracelets, des couronnes ; un tribun lui dit : « Garde ces jouets pour les enfants. » L'armée applaudit à la hardiesse de ces paroles. Octave se retira, mais le tribun disparut ; or, comme on crut généralement qu'il avait été assassiné par l'ordre du général, les turbulents se calmèrent. Vingt mille hommes, qui persistaient à demander de l'argent ou leur congé, furent licenciés ; on gagna les autres par des dons arrachés à la Sicile, et par des terres achetées dans la Campanie ou que les anciens colons avaient abandonnées.

Rome accueillit Octave, à son retour, par les honneurs les plus splendides et les félicitations réservées aux triomphateurs ; elle lui érigea une statue et l'honora du titre de *pacificateur de la terre et de la mer*. Pour ménager les susceptibilités du peuple, il refusa certaines démonstrations excessives, libéra les débiteurs du trésor pour affaires publiques, envoya des troupes pour détruire les bandes qui dévastaient les bourgs et les campagnes, et fit venir des grains en abondance ; enfin il apporta sur la place des lettres de sénateurs trouvées dans les papiers de Pompée,

les brûla sans les lire, et promit de déposer l'autorité aussitôt qu'Antoine serait revenu de l'Orient. La multitude, séduite par tant de magnanimité, lui conféra le titre de tribun du peuple à perpétuité, ce qui le rendait inviolable, et lui aplanissait la voie qui devait le conduire au pouvoir absolu.

Que faisait alors Antoine? Il se trouvait en Grèce avec Octavie, sa nouvelle épouse, et recevait à Athènes les hommages serviles auxquels l'avait habitué Cléopâtre; il s'habillait en Bacchus dans les solennités publiques, épousait Minerve, et réclamait la dot de la déesse, qu'il fixait à mille talents. Cependant Ventidius Bassus, son lieutenant, avait fait avec succès la guerre aux Parthes, qui, soutenus par les bannis romains, avaient
36. ravagé l'Asie Mineure et même les rivages de la Méditerranée. Après avoir vengé Crassus par ses victoires, Ventidius avait pu étendre jusqu'au Tigre les limites de l'empire; mais il fut arrêté par la jalousie de son général, qui, l'ayant envoyé à Rome sous le prétexte de lui faire obtenir le premier triomphe contre les Parthes, prit lui-même le commandement de l'armée. Mal secondé par les soldats mécontents, Antoine fut contraint de terminer la guerre peu honorablement. Caïus Sosius, un de ses
35. autres lieutenants, soumit Jérusalem et la Judée, où il laissa régner Hérode le Grand. Canidius pénétra dans l'Arménie et s'empara des défilés du Caucase, passage ordinaire des populations scythiques. Antoine occupait ainsi par ses armées les trois grandes routes du commerce, celles du Caucase, de Palmyre et d'Alexandrie.

Il revient en Italie. Secondée par Agrippa et Mécène, Octavie amène son frère à s'aboucher avec son mari; dans cette conférence, il conviennent des moyens qu'ils devront employer pour détruire leurs ennemis, et prolonger le triumvirat de cinq années.

Si la bonté, la tendresse et la prudence avaient suffi pour enchaîner Antoine, Octavie était sûre de réussir; mais, pour ce soldat ambitieux et grossier, qu'étaient les vertus et la beauté de la sœur d'Octave auprès des charmes de Cléopâtre, reine et amante, adorée comme une déesse dans la ville la plus digne d'être la capitale du monde? Antoine laissa donc sa femme en Italie, et revint auprès de Cléopâtre; dominée par l'ambition plus que par l'amour, la reine d'Égypte lui conseillait de faire d'Alexandrie la capitale d'un nouvel empire, auquel il joindrait les pays maritimes et commerçants de la Méditerranée orientale. Avant de s'occuper de ce projet, il attaqua les Parthes et mit

le siége devant Praaspa, capitale de la Médie; mais le courage 34.
des Mèdes et des Parthes réunis le força de conclure un traité.
Le roi Phraate IV, malgré la promesse de ne pas l'inquiéter dans sa
retraite, qui dura vingt-sept jours, l'assaillit au moins dix fois; les
fatigues et d'horribles privations lui enlevèrent vingt-quatre mille
hommes avant d'atteindre les limites de la province; il en perdit
encore huit mille dans une marche forcée à travers des montagnes
couvertes de neige, tant il avait hâte de revoir Cléopâtre, qui le
rejoignit à Leucopolis avec des habits pour les soldats et de l'argent.
Octavie, de son côté, était arrivée à Athènes avec des munitions,
un grand nombre de chevaux, deux mille soldats complétement
équipés, et de riches présents; mais Cléopâtre empêcha son mari de
la voir. Octavie revint à Rome sans vouloir abandonner la maison
de son époux ni permettre que son frère la vengeât; elle élevait
avec le plus grand soin les enfants d'Antoine, et soutenait de son
crédit les citoyens qu'il recommandait pour des emplois.

Ses vertus faisaient ressortir la conduite honteuse de son mari,
qui continuait dans Alexandrie son existence de fêtes et de
plaisirs. Dans un banquet splendide, où il avait réuni la foule
des citoyens, on le vit siéger avec les attributs d'Osiris sur un
trône d'or, et Cléopâtre, ses enfants à ses pieds, brillait sur un
trône pareil. Alors il la proclama reine d'Égypte, de l'île de Chypre, 33.
de l'Afrique, de la Cœlé-Syrie, en lui associant Césarion, fils de César; il assigna d'autres provinces aux trois fils qu'il avait eus d'elle, avec le titre de roi des rois pour chacun d'eux. Octave avait soin de publier ces folies d'Antoine; il l'accusait en outre de vouloir transférer Rome sur le Nil, ou donner Rome à Cléopâtre, qui jurait par cette formule : « Comme j'espère dicter des lois sur le Capitole (1). »

A la nouvelle de cette prodigalité de royaumes et de ces pompes qui étaient le privilége du Capitole, le patriotisme romain frémissait d'indignation. Octave, habile à profiter de toutes les fautes d'Antoine, l'accuse devant le sénat et le peuple d'avoir démembré l'empire, dont il avilit la dignité par l'intrusion de Césarion dans la famille de César. Antoine, à son tour, reproche à son collègue de n'avoir pas partagé avec lui la Sicile enlevée à Pompée, de s'être emparé de l'autorité et de l'armée de Lépide, et d'avoir distribué toute l'Italie à ses propres soldats,

(1) Τήν τε εὐχὴν τὴν μεγίστην ὁπότε τι ὀμνύουσι ποιεῖσθαι, τὸ ἐν τῷ Καπιτολίῳ δικάσαι. DION.

sans rien réserver pour ses vétérans à lui. « Comment, répon- « dait Octave avec raillerie, peut-il regretter ces misérables « restes, lui qui a conquis l'Arménie, la Médie et l'empire des « Parthes? » Blessé au vif par cette ironie, Antoine ne garde plus de mesure et se prépare à tenter un effort vigoureux sur la mer d'Ionie. Cléopâtre l'aide de ses trésors et de ses vaisseaux; à Samos, rendez-vous général des forces de tous les princes et de tous les peuples, de l'Égypte au Pont-Euxin et de l'Arménie à l'Illyrie, les deux amants partagent le temps entre les préparatifs de guerre et des plaisirs somptueux dont l'excès aurait surpris même après un triomphe.

32. Octave chasse les deux consuls, qui s'opposaient à ses desseins, et décide Rome à déclarer la guerre, non à Antoine, mais à Cléopâtre. Antoine alors répudie sa femme, qui abandonne sans murmurer la maison conjugale, et s'afflige seulement d'être le prétexte d'une guerre civile.

L'Italie était alors dégarnie de troupes et mécontente d'une imposition extraordinaire, et les citoyens les plus distingués manifestaient leur répugance pour l'ambition mal dissimulée d'Octave. Si Antoine, profitant de ces circonstances favorables, se fût hâté de marcher sur l'Italie, peut-être les destinées du monde auraient-elles suivi un autre cours; mais, d'un côté les plaisirs, de l'autre les préparatifs militaires, le déterminèrent à remettre la guerre à l'année suivante. Octave sut mettre à profit ce délai pour apaiser les esprits. Il arracha aux vestales le testament qu'Antoine avait déposé entre leurs mains, et le fit lire publiquement; or, comme il était tout favorable aux Éyptiens, il déplut beaucoup aux Romains. Tous les jours il répandait contre lui de nouvelles inculpations, accompagnées d'anecdotes plus ou moins vraisemblables, mais qui le servirent merveilleusement alors, et que l'histoire complaisante adopta plus tard comme l'expression de la vérité.

31. Antoine avait tiré des provinces d'Asie et d'Afrique deux cent mille fantassins, douze mille chevaux et huit cents navires; il était suivi en personne par les rois de la Mauritanie, de la Cilicie, de la Cappadoce, de la Paphlagonie, de la Comagène, de la Thrace; des troupes du Pont, de l'Arabie, de la Judée, de la Lycaonie, de la Galatie, se rangeaient sous ses bannières; enfin une armée de Gètes était en marche pour le rejoindre. Octave, qui commandait de l'Illyrie à l'Océan, à la Gaule, à l'Espagne, et sur la côte d'Afrique faisant face à l'Italie, n'avait pas un seul

prince étranger dans ses rangs. Ses forces, supérieures, il est vrai, pour la discipline et les armes, consistaient seulement en quatre-vingt mille hommes de pied, douze mille chevaux et deux cents vaisseaux.

A la tête de ces troupes, il s'approcha d'Antoine, dont l'armée se trouvait auprès du promontoire d'Actium, et la flotte dans le golfe d'Ambracie. Agrippa dévastait les côtes de la Grèce, interceptait les convois de l'Égypte, de la Syrie, de l'Asie, et prenait des villes sous les yeux mêmes de l'ennemi. Les désertions commencèrent dans les rangs d'Antoine, qui, devenu soupçonneux, fit périr dans les tourments tous ceux dont la fidélité lui parut suspecte. Carridius, son général, le détournait d'accepter la lutte avec la flotte d'Octave, qui s'était aguerrie dans les combats contre Pompée; il lui conseillait de gagner plutôt les vastes plaines de la Thrace et de la Macédoine, où la valeur et le nombre de ses troupes pourraient se déployer avec tous leurs avantages; mais Cléopâtre le détermina à combattre sur mer. Octave, quoique rassuré par d'heureux présages, se tint éloigné du péril (1); Antoine l'affronta avec tout le courage d'un vetéran. Le premier avait des navires légers, manœuvrés avec habileté; l'autre, des bâtiments hauts et lourds. De part et d'autre, les combattants dé- 7 septembre.
ployaient la plus grande valeur, lorsqu'on vit les soixante vaisseaux égyptiens, les seuls qu'on avait réservés pour escorter Cléopâtre, faire voile vers le Péloponèse: désespérant de la fortune d'Antoine, la reine d'Égypte voulait se conserver pour subjuguer un autre vainqueur. Antoine, oubliant son courage et l'honneur, la suivit, et dès lors furent décidés le sort de la bataille et la prééminence d'Octave. La désertion du général entraîna la défaite de sa flotte; l'armée de terre, forte de 100,000 hommes, resta sept jours dans l'inaction en présence de l'ennemi; enfin, regardant comme une folie de rester fidèle à un général qui l'abandonnait pour une femme, elle passa du côté d'Octave: événement plus décisif que la bataille navale. Maître alors de l'Asie, le vainqueur déposa quelques princes, les taxa tous à des sommes énormes, pardonna à beaucoup de Romains, et en punit d'autres du dernier supplice. Antoine ne trouva de fidélité que dans les gladiateurs qu'il nourrissait à Cyzique: ils traversèrent l'Asie Mineure, la

(1) Notamment par la rencontre d'un ânier appelé *Bonaventure* (Εὐτυχής) qui chassait devant lui un baudet nommé *Vainqueur* (Νικῶν). Ainsi s'exprime Plutarque.

Syrie, la Phénicie, le désert, pour aller le rejoindre en Égypte. Partagé entre la honte et le dépit, il continua de fuir durant trois jours; après avoir récompensé généreusement ses amis, il leur conseilla de chercher fortune ailleurs, et se rendit auprès de Cléopâtre, avec laquelle il s'était réconcilié. L'amour de l'Égyptienne s'était évanoui avec le bonheur de son amant ; néanmoins elle enivrait le vaincu de voluptés et d'espérances. Avec la société des *Inséparables dans la mort*, qu'elle avait formée, elle passait les nuits en festins, essayait sur les esclaves divers poisons, pour découvrir celui qui rendait l'agonie moins douloureuse, et berçait son amant de la pensée qu'elle voulait mourir avec lui, ou se retirer avec lui dans de lointaines solitudes. Dans le même temps, elle envoyait à Octave la couronne, le sceptre, le trône d'or, lui livrait Péluse, clef du royaume, et recevait de lui des messages galants. Antoine, qui ne soupçonnait rien, se battit avec le courage du désespoir lorsque l'ennemi pénétra dans
30. Alexandrie; enfin, après avoir vu son infanterie battue, sa cavalerie le trahir, la flotte égyptienne se joindre à celle de l'ennemi, et Octave rire du duel qu'il lui proposait, il se perça de son épée; puis, s'étant fait hisser, au moyen d'une corde, dans le mausolée ou Cléopâtre s'était enfermée, il resta près d'elle jusqu'à ce qu'il rendît le dernier soupir.

Il terminait sa cinquante-troisième année. Mélange de bonnes et de mauvaises qualités, il aurait pu devenir vertueux, s'il avait subi les épreuves du malheur (1). Il seconda utilement César; parvenu au pouvoir, il en fit cet abus détestable qu'autorisait la constitution romaine; mais la rhétorique de Cicéron d'abord, puis les adulateurs d'Auguste l'ont souvent calomnié. Sa mémoire fut déclarée infâme par le sénat, et cependant sa postérité devait monter sur le trône, refusé à celle d'Octave (2).

Octave parut affecté de la mort de celui qui avait été son complice dans les proscriptions, et dont le courage lui avait aplani le chemin de l'empire. Il fit savoir qu'il pardonnait à Alexandrie

(1) Δυστυχῶν ὁμοιότατος ἦν ἀγαθῷ. « Dans la disgrâce il ressemblait au plus vertueux. » PLUTARQUE.

(2) On ignore ce que devinrent les deux fils qu'il eut de Cléopâtre : sa fille, Cléopâtre Sélène, fut élevée par la vertueuse Octavie, et mariée à Juba II, roi de Mauritanie. Des deux Antonia qu'il eut d'Octavie, l'aînée fut la mère de Lucius Domitius Ahénobarbus, père de Cnéius Domitius, à qui Néron dut le jour ; l'autre épousa Drusus, beau-fils d'Octave, dont elle eut l'empereur Claude et Germanicus, père de l'empereur Caligula.

par égard pour son fondateur, sa magnificence, et en considération d'Aréus, philosophe platonicien, avec lequel il s'entretenait familièrement en entrant dans cette ville. Cléopâtre mit tout en œuvre pour le séduire, flatteries, larmes, menaces de se donner la mort ; mais toutes les armes de sa coquetterie s'émoussèrent contre l'indifférence d'Octave, qui ne la ménageait que par le désir de la voir orner son triomphe. Alors, incapable de supporter l'idée d'être livrée en spectacle, comme un objet de pitié, dans une ville où elle avait excité l'envie, elle se fit mordre par un aspic.

Octave emporta d'Alexandrie tant de trésors que l'argent monnayé tomba de dix à quatre pour cent, et que le prix des denrées augmenta dans la même proportion. Après avoir réduit l'Égypte en province, réglé les affaires de l'Asie et des îles, Octave revint à Rome, où on le salua du titre d'*imperator* ; il ferma le temple de Janus.

Ainsi, après l'égalité du droit entre plébéiens et patriciens, nous avons vu s'élever une noblesse nouvelle, constituée sur la richesse ; les pauvres, qui étaient les plus nombreux, se vendre aux riches ou aux puissants, jusqu'au jour où le despotisme démocratique s'établit avec l'empire, uniquement appuyé sur la force armée et l'administration des finances. Les guerres et les proscriptions avaient détruit les anciens nobles ; quelques-uns se cachaient dans la Grèce et l'Asie Mineure ; plusieurs s'étaient faits chefs de pirates, et d'autres vivaient au milieu des Parthes. Le peuple, heureux de recevoir de l'argent et d'assister aux spectacles, témoignait une reconnaissance sans bornes à celui qui lui donnait la paix après toutes les calamités qu'il avait vues ou souffertes.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE XXX.

AUGUSTE. SYSTÈME IMPÉRIAL.

César Octave, honoré du nom d'Auguste comme pour exprimer quelque chose de supérieur à la condition humaine (1), dé-

(1) Ὡς καὶ πλεῖόν τι, ἢ κατ'ἄνθρωπον, ὤν. DION, LIII. Mais que signifie le nom d'Auguste? Festus le fait dériver de *avium gesta*, ou *avium gustata*; d'autres le tirent de *augurium;* ceux-ci de αὐγή, splendeur; ceux-là de *augeo*, dans le sens de consacrer la victime; Auguste alors voulait dire sacré. Ce qui fait dire à Ovide (*Fastes*, I, 614) :

Sancta vocant augusta patres; augusta vocantur
Templa sacerdotum rite dicata manu;
Hujus et augurium dependet origine verbi,
Et quodcumque sua Jupiter auget ope.

La plupart le font venir de *augere*, dans le sens d'augmenter; aussi trouvons-nous, dans une inscription lapidaire en l'honneur de Julien, ainsi que dans les panégyriques de Maximin et de Constantin, les mots *semper augustus*, qui ont été adoptés par les empereurs de Germanie et traduits par *Mehrer des Reichs*, c'est-à-dire augmentant l'empire.

Macrobe nous a conservé dans les *Saturnales*, I, 12, le sénatus-consulte qui changea en *augustus* le nom du mois *sextilis* dans lequel Auguste triompha : *Cum imperator Cæsar Augustus mense sextili et primum consulatum inierit et triumphos tres in urbem intulerit, et ex Janiculo legiones deductæ secutæque sint ejus auspicia ad fidem; sed et Ægyptus hoc mense in potestatem populi romani redacta sit finisque hoc mense bellis civilibus impositus sit, atque ob has causas hic mensis huic imperio felicissimus sit ac fuerit : placere senatui ut hic mensis Augustus appellatur.*

Les sources anciennes relatives aux empereurs sont :

DION CASSIUS, dans les livres LI-LX. Depuis ce dernier jusqu'au LXXX, nous n'avons que l'abrégé fait par Xiphilin, qui va jusqu'au règne d'Alexandre Sévère. Tacite est partisan de la monarchie autant que de la république. Ses *Annales* commencent à Tibère et se terminent à Vespasien; mais on a perdu la partie qui décrivait le règne de Tibère depuis l'année 32e jusqu'à la 34e, le règne de Caligula, les six premières années de Claude, les derniers dix-huit mois de Néron. Nous n'avons des *Histoires* que les trois années de 69 à 71.

SUÉTONE, *Vies des Césars*, depuis Jules César jusqu'à Domitien.

Les résumés d'EUTROPE, d'AURÉLIUS VICTOR, de SEXTUS RUFUS.

pourvu de qualités militaires, était parvenu à l'autorité suprême dans un temps où la guerre paraissait tout. Avec une armée de 200,000 hommes qui refrénait 120 millions de sujets et 4 millions de citoyens romains, il put imposer au monde ce repos que la république avait troublé sans cesse.

Nous aimons encore à répéter que, dans la politique ancienne, fondée sur l'inégalité originaire des hommes, les droits civils, politiques, et même les naturels, ne se communiquaient qu'aux membres de chaque société ; ils étaient donc un privilége. Dans l'origine, la société romaine ne se composait que des patriciens, qui, prêtres et guerriers, armés du lituus étrusque et de la lance sabine, dominaient, du Palatin et du Quirinal, sur une autre population plébéienne, dépouillée de tous les droits, mais capable de les acquérir tous. En effet, à force de persévérance, cette plèbe s'élève graduellement, et conquiert sa propre magistrature, le tribunat; dès ce moment, le but de sa lutte se manifeste avec plus d'évidence, et ses moyens sont plus résolus; bientôt elle participe aux magistratures des nobles, à leurs prérogatives

Velléius Paterculus, pour les règnes d'Auguste et de Tibère.

Les huit livres d'Hérodien, de Commode à Gordien ; les vies des empereurs, depuis Adrien jusqu'à Dioclétien, dans les *Scriptores Historiæ Augustæ minores*.

Les sources modernes sont :

Muratori, dont les *Annales* commencent à la première année du Christ, la trente-et unième d'Auguste, et vont jusqu'à 1749 : arides, mais précieuses.

Le Nain de Tillemont, *Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné dans les premiers siècles de l'Église;* Bruxelles, 1700 : compilation laborieuse, et trésor d'érudition. Les jésuites Caton et Bouillé finissent leur histoire avec le règne de Tibère ; mais, comme Rollin et Vertot, ils sont peu exacts dans les citations, puis ils ajoutent des circonstances de rhéteurs et de sophistes inconnues des anciens. Beaucoup plus exact est l'écrivain Hooke, sur lequel s'appuient les Anglais, auteur de l'*Histoire universelle.*

Crevier, *Hist. des empereurs romains depuis Auguste jusqu'à Constant;* Paris, 1749. — C'est une continuation de Rollin, prolixe et dépourvue de critique.

Gibbon, *Decline and Fall of the roman Empire*; Bâle, 1787. Il commence aux Antonins.

Champagny, *Les Césars ;* Paris, 1845 et 1853.

Mérival, *Histoire des Romains sous l'empire* (en anglais); Londres, 1850.

Garzetti, *Della storia e della condizione d'Italia sotto il governo degl'imperatori romani ;* Milan, 1838.

Les numismates le Vaillant, Cooke, et surtout Eckhel, *De doctrina nummorum,* s'occupent des époques.

personnelles et civiles ; enfin elle constitue avec eux une seule commune.

Les conflits des patriciens et des plébéiens prennent alors le caractère d'une lutte entre les riches et les pauvres ; le gros de la population, las de servir une foule de maîtres oppresseurs, se ralliait autour de chefs ambitieux, avec lesquels il établissait des tyrannies momentanées et un despotisme permanent. Les Italiens, pour obtenir les droits de cité, se mêlaient aux querelles de Rome, à l'agrandissement de laquelle ils avaient contribué par mille sacrifices d'or et de sang.

Le débat s'agita d'abord dans les comices, arène d'éloquence, où l'on demandait des lois et des terres. La puissance tribunitienne, raffermie par les Gracques, se posa comme ennemie déclarée avec Marius, homme valeureux et détesté des nobles. Les alliés italiens, qu'il avait répartis dans les trente cinq tribus, l'auraient emporté par le nombre sur les citoyens originaires ; mais le sénat, soutenu par l'habile et féroce Sylla, les relégua dans les huit tribus dont le vote n'était pas nécessaire ou était recueilli rarement. Sylla, par les guerres civiles et les proscriptions, rétablit la prépondérance du génie patricien ; appuyé sur une aristocratie vigoureuse, unie, maîtresse des forces légales, il écarte les prétentions des Italiens, consolide le pouvoir du sénat, introduit des soldats mercenaires, et leur distribue, non les terres du domaine public, mais les biens enlevés aux proscrits. De là, mécontentement de l'Italie et des provinces, sur lesquelles s'appuient Sertorius, Lépidus et Catilina, pour faire la guerre aux partisans de Sylla. Cette faction se relève avec Pompée ; mais celui-ci, toujours irrésolu, dans le péril comme dans l'ambition et la cruauté, est éclipsé par César, qui conduit franchement la plèbe à la conquête de la propriété, et les barbares à la conquête de l'égalité du droit. Le poignard des sénateurs ne lui laissa pas le temps de compléter et de régulariser ce progrès. La plèbe perdit ses libertés politiques sans améliorer sa condition matérielle. Le cercle de la société s'agrandit ; mais, comme toutes les institutions avaient encore pour base le patriotisme exclusif, l'égalité ne se réalisa point. A la mort de César, les dissensions assoupies se réveillent ; la faveur que le sénat accorde à ses meurtriers est le dernier effort de l'antique patriciat. Antoine et Auguste, qui se disputent la succession de César, se donnent la main pour détruire l'aristocratie. A Philippes et à Utique succombent les derniers Romains, c'est-à-dire les hommes que le privilége, le droit historique, le

sénat patricien, défendaient contre le droit humanitaire, l'égalité des lois, l'extension de la société. La démocratie triomphante combat encore, mais seulement pour connaître l'homme à qui elle doit obéir, et pour livrer le poste occupé déjà par un si grand nombre de tyrans, à un seul maître, qui concentre en lui toute l'autorité comme représentant du peuple, duquel il la tiendra.

C'était donc par antagonisme, et non par amour ou concorde, que la nation avait amélioré son état politique. Les patriciens et les plébéiens de Rome se présentent à nous, non pas comme deux races séparées, à la manière d'autres peuples, mais comme deux partis politiques qui se disputent la prépondérance au forum et dans le sénat. Les plébéiens se transmettent, de génération en génération, le devoir de conquérir les droits et de les communiquer à toute l'Italie, puis à tout l'empire. Les patriciens et les riches s'épuisent à les refuser; la plèbe marche dans la voie du progrès ; les autres se cramponnent au passé et défendent le règne de la violence et de la conquête.

Le progrès, telle est sa loi, brise les obstacles et les entraîne avec lui ; il élargit les barrières entre lesquelles, familles, cités, nations, défendent leurs priviléges au préjudice des autres. Les institutions aristocratiques se transforment sans cesse pour aboutir à la démocratie ; le dogme de l'égalité devant la loi grandit. Hors de l'Italie, des contrées entières obtiennent le droit de cité ; Rome introduit partout sa puissance et le droit, dont il reste une empreinte indélébile; elle détruit l'égoïsme des nations soumises, pour faire triompher le sien, qu'elle affaiblit pourtant à force de l'étendre.

Ainsi la conquête, qui était un exercice pour la plèbe, un instrument de domination pour les nobles, devient, par l'ordre de la Providence, un moyen d'unité, favorise la fraternité des peuples et suspend leur inimitié pour un moment. Rome, n'ayant plus d'ennemis à combattre, remet le glaive entre les mains d'Auguste, qui fait sentir le même pouvoir au patriciat et à la plèbe, aux vainqueurs et aux vaincus, met fin à la lutte, et rend les droits communs. Mais ce n'était là qu'une unité violente, matérielle, momentanée, et le mot de paix jeté par Auguste aux peuples qui n'avaient plus la force de résister paraissait une cruelle ironie. Pendant que les nations préparent au dehors une attaque formidable, à l'intérieur s'agitent les croyances, conflit ardent, quoique moins remarqué. En philosophie, en politique, en religion, il n'y a pas un seul point sur lequel on soit généralement d'accord; le

peuple ignore ce qu'il doit faire et souffrir ; l'homme éclairé flotte entre l'attrait d'un plaisir actuel et les prescriptions d'un devoir mal déterminé ; la plupart ne songent qu'à jouir de la vie, et à s'en débarrasser quand elle devient un poids trop lourd.

De là cette immense corruption du siècle que les idolâtres de la forme appellent *l'âge d'or*. Auguste, incapable de faire une révolution, mais très-habile à profiter d'une révolution accomplie, venait dans un moment favorable au rôle de pacificateur. Rome se sentait épuisée par vingt ans de guerre civile et quinze d'anarchie. Les routes étaient infestées de bandes de montagnards qui dépouillaient les voyageurs et les emmenaient esclaves ; des brigands pillaient la ville sans obstacles ; on fouillait les sénateurs, ramassis d'hommes sans foi ni dignité, pour les empêcher de porter des poignards dans la curie. Les chevaliers étaient devenus si pauvres, qu'ils n'osaient, à cause des créanciers, occuper dans les spectacles leurs siéges distincts ; le désordre régnait dans toutes les magistratures ; les lois étaient foulées aux pieds, la plèbe affamée, l'Italie inculte, les provinces épuisées (1). Depuis longtemps aucun homme considérable n'avait fini ses jours naturellement ; chacun remettait un stylet à son affranchi pour le tuer à la première requête, ou portait sur soi un poison subtil. Qui pouvait compter sur le lendemain, sur ses champs, sur ses esclaves ? Qui pouvait dire, en sortant entouré de ses clients, qu'il ne rencontrerait pas un sicaire pour l'assassiner, ou qu'il ne lirait pas son nom sur les tables de proscriptions ?

Les plus ardents républicains, c'est-à-dire les aristocrates, étaient morts proscrits ou dans les combats ; la génération présente se rappelait à peine autre chose que de sanglantes révoltes, d'impitoyables gouvernements militaires, d'atroces tyrannies. Lorsque Brutus et Cassius désespéraient de leur cause au point de se tuer, qui pouvait s'obstiner à servir cette vertu qu'ils avaient déclarée n'être qu'un songe ? Du moment que l'ancienne liberté cessait d'être possible, il ne restait plus qu'à choisir entre

(1) Quis non Latino sanguine pinguior
Campus, sepulcris impia prælia
Testatur, auditumque Medis
Hesperiæ sonitum ruinæ ?
Qui gurges, aut quæ flumina lugubris
Ignara belli ? quod mare Dauniæ
Non decoloravere cædes ?
Quæ caret ora cruore nostro ?

(HORACE, Od., II, 1.)

les tyrans. La multitude, toujours aux pieds du vainqueur, et depuis longtemps exclue du pouvoir, qu'avait-elle à regretter? L'espoir des spectacles et des distributions, leur unique désir, renaissait chez les pauvres ; les riches se voyaient enfin assurés de conserver ce qu'ils possédaient; les ambitieux trouvaient plus commode de courtiser un homme puissant que d'intriguer au milieu d'une multitude inconstante. Les provinces, obligées de caresser le peuple et l'aristocratie, réduites à ne savoir à qui adresser leurs députés et leurs plaintes, victimes des querelles des grands, de l'avidité des magistrats, fatiguées de l'impuissance des lois, qu'elles voyaient éludées par la violence, l'intrigue et l'argent (1), prévoyaient que l'obéissance et le commandement seraient plus faciles avec un pouvoir unique ; elles espéraient encore que l'asservissement de la métropole leur procurerait le repos et diminuerait les dilapidations légales et les ravages de la guerre. Tout enfin concourait à produire le calme. L'affaissement succède aux convulsions ; l'homme qui apparaît alors est salué du nom de restaurateur, et chacun lui attribue le mérite d'une guérison due à la nature.

Auguste n'avait aucun parti à faire triompher : réussir d'abord, se conserver ensuite, tel était son but ; aussi avait-il plus de liberté dans le choix des moyens. Parvenu à cette plénitude de pouvoir où la vengeance, sans cesser d'être féroce, devient une folie, il jugea utile de déposer le glaive abreuvé de sang, de transformer le soldat en citoyen, et de substituer la vie privée à l'existence publique.

La peur de finir comme César lui inspira l'idée d'abdiquer la dictature comme Sylla ; Agrippa, dans sa franchise de soldat, lui disait : « Rends la liberté à la patrie, et convaincs le monde que « tu n'as pris les armes que pour venger ton père adoptif. » Mais Mécène lui représenta combien il serait dangereux de reculer après s'être autant avancé ; qu'il devait conserver l'autorité pour mettre la république à l'abri des agitateurs, et se préserver lui-même des vengeances (2). En effet, chaque pas d'Auguste avait été dirigé vers la monarchie. Sylla, Marius, Catilina, Antoine et les autres ambitieux, au milieu des plus grandes violences, avaient toujours déclaré qu'ils voulaient rétablir la république; mais Auguste ne s'était présenté que pour venger celui

(1) Tacite, *Ann.* i, 2.

(2) Dion, liv. liii, met deux amplifications de rhétorique dans la bouche de ces deux conseillers de la liberté et de la servitude du peuple-roi.

qui avait détruit la république, et, comme tous ceux qui triomphent, il se détachait du parti qui l'avait aidé à vaincre. Le conseil le plus conforme au désir d'Auguste fut donc celui qui l'emporta ; du reste, comme Napoléon, il aimait à grouper autour de lui les familles illustres, et déjà il préférait ce Mécène dont les aïeux, vêtus de pourpre, s'étaient assis sur les chaises d'ivoire des lucumons étrusques. Homme de plaisir, Mécène portait la tête couverte, se couchait sur son tribunal avec sa tunique tombante, allait au forum entre deux eunuques, se faisait endormir au son de lointaines symphonies, et protégeait le style fleuri. Mais aussi, réformateur intelligent, il faisait bon marché du patriotisme romain, et conseillait à Auguste d'introduire dans l'empire une unité géométrique, l'égalité de tous les citoyens, mêmes lois pour tous, uniformité d'impôts, de poids et de mesures ; il fallait encore, disait-il, vendre les biens publics dans les provinces, et former avec leur produit une banque de prêt pour l'agriculture et l'industrie.

Il était difficile de réaliser cette unité dans un peuple qui tenait si fort à ses habitudes ; or, comme la réforme ne pouvait se déduire d'un avenir incompris, il fallait la fonder sur le passé de la vieille Rome. Auguste, semblable encore à Napoléon, demande au vieux régime les éléments qui manquent au nouveau, pour relever ce qu'on avait abattu, mais avec la précaution d'écarter, autant que possible, les obstacles qui s'opposaient à cette édification.

La religion et l'habitude avaient gravé profondément dans l'esprit des Romains l'idée de la légalité, le respect de la parole encore plus que du fond ; on revêtait de formes juridiques les injustices les plus flagrantes envers les étrangers, et, dans l'intérieur, on laissait tout oser pourvu que les mots fussent respectés. Par le cours du temps et les changements survenus, une loi n'est plus en rapport avec les besoins actuels ; qu'importe ? au lieu de l'abroger, on en perpétue l'image et le souvenir dans des formules légales et des fictions désormais vides de sens. On chasse les rois, mais un roi est élu pour accomplir les sacrifices ; certains rites du mariage rappellent les primitives violences, personnifiées dans l'enlèvement des Sabines. Lorsque les trente curies cesseront d'être convoquées, les suffrages seront donnés par les trente licteurs qui d'abord étaient chargés de les recueillir ; la cruelle sévérité des anciennes institutions restera légitime, bien qu'elle soit modifiée par l'édit du préteur.

Les philosophes discutaient sur l'origine de la loi, et plusieurs

y voyaient, non un produit de l'intelligence humaine, l'expression de la volonté du peuple ou du législateur, mais la raison suprême inhérente à notre nature, la règle éternelle du juste et de l'injuste, la reine des mortels et des immortels. L'État se bornait à la pratique, et suivait l'ancienne opinion. Les patriciens gardaient ou réclamaient ce qu'ils avaient possédé dans l'origine, les plébéiens ce qu'ils avaient acquis au prix de tant de fatigues; mais ni les uns ni les autres ne s'inquiétaient de savoir si les mots anciens représentaient des choses toutes différentes. La république une fois déifiée, sa parole fut sainte, non comme expression de la vérité, mais parce qu'elle était dite; non à cause de la justice, mais de la légalité, et, dans le droit international, on substituait la seconde à la première.

Auguste, qui connaissait ces dispositions du peuple romain, dissimula son usurpation dans tous les actes de sa politique intérieure. Effrayé de la mort de César, et, par nature, étranger à cette ambition fougueuse qui se plaît à briser les obstacles au lieu de les tourner, à fouler aux pieds les habitudes au lieu de les détruire lentement, il s'efforça par tous les moyens de faire croire au peuple qu'il ne changeait rien, alors qu'il se rendait maître de tout. Il respectait les formes afin de pouvoir bouleverser le fond plus facilement, et laissait mourir d'épuisement l'esprit républicain, que les persécutions auraient ravivé. Après avoir gagné les soldats par des dons, le peuple par des distributions, tous les citoyens par l'espoir du repos, il s'élève graduellement, et concentre en lui les attributions du sénat, des magistrats, des lois. Le nom de *roi* est odieux aux Romains; il se contente de celui d'*empereur* qu'il était d'usage de décerner aux généraux victorieux; il ne souffrait pas même qu'on lui donnât le titre de *seigneur* (1). Chaque fois qu'on l'engageait à prendre le souverain

(1) Les Romains abhorraient le nom de roi, et cependant ils se faisaient une gloire d'avoir eu des rois dans leurs pays ou leurs familles. Mécène est loué par Horace, parce qu'il est *atavis editus regibus;* Ennius, par Silius Italicus, parce qu'il vient *antiqua Messapi ab origine regis;* la ville de Véies, par Properce, parce qu'elle avait été un royaume :

Et Veii veteres et vos tum regna fuistis;
Et vestro posita est aurea sella foro.

Auguste ne voulut recevoir le titre de *dominus* que de ses esclaves, et défendit à ses fils et à ses neveux de l'employer entre eux. Tibère lui-même ne souffrit pas qu'on le lui donnât, et répondit à quelqu'un qui s'en était servi en lui parlant : « Je suis prince du sénat, empereur de l'armée, mais je ne suis seigneur que des esclaves ». Caligula l'adopta, mais personne ne

pouvoir, il suppliait humblement qu'on l'en dispensât; enfin il l'accepta pour dix ans, à l'expiration desquels la même scène se renouvela : prorogation pour dix autres années, et il en fut ainsi tant qu'il vécut.

Tout en refusant les titres, il tenait à la chose; il se fit accorder le consulat année par année, puis à perpétuité, et le pouvoir consulaire dans toutes les provinces. Comme prince du sénat, il présidait cette assemblée; comme censeur, il pouvait donner et ôter les honneurs, exercer l'espionnage, régler les dépenses et les mœurs; comme empereur, il disposait des armées, avait une garde du corps avec double paye, portait la pourpre et les armes même dans la ville, entrait avec la cuirasse et l'épée dans le sénat où César avait été assassiné. En sa qualité de grand pontife, il s'attribua même cette parcelle d'autorité au nom de laquelle la religion contribuait à valider les actes publics; il réparait les temples, proscrivait le mélange des divinités égyptiennes avec celles de l'Italie, brûlait 2,000 volumes de prophéties, et purgeait les livres sibyllins.

Dans toutes ces magistratures, les attributions étaient limitées, et Auguste les partagea avec des collègues; mais il en était une, celle de tribun de la plèbe, qui, faible d'abord, désarmée, sans action sur les patriciens organisés, avait fini par être revêtue du caractère sacré, au point que toute injure contre ce magistrat était un crime capital; le peuple n'aurait pas souffert qu'on y portât atteinte, et Auguste, trop rusé pour blesser ses scrupules, se nomma lui-même tribun. A ce titre, il était tuteur du peuple, inviolable et tout-puissant; il pouvait opposer son *veto* aux décisions des magistrats, et faire appel au peuple. La fonction de tribun constitua la véritable omnipotence d'Auguste et de ses successeurs; aussi ne partagea-t-il jamais le tribunat avec personne,

l'imita jusqu'à Domitien, qui commanda expressément de l'appeler seigneur et dieu; il commença un édit par ces mots : *Dominus et deus noster sic fieri jubet*. Pline loue Trajan d'avoir refusé ce titre, qu'il lui donne pourtant quelquefois dans ses lettres. Entre particuliers, il était en grand usage. Tibulle dit :

Quam juvat immites ventos audire cubantem,
Et dominam tenero continuisse sinu !

Sénèque nous apprend que c'était l'expression qu'on employait avec ceux dont on ne se rappelait pas le nom : *Omnes candidatos bonos viros dicimus, quomodo obvios, si nomen non succurrit, dominos salutamus*. Ep. 3.

si ce n'est avec ses neveux, Agrippa et Tibère, lorsqu'il les associa au souverain pouvoir (1).

Il établissait donc l'autorité impériale sur le peuple, dont il était le représentant, et sur l'armée, qui le défendait : deux éléments très-propres à la rendre despotique. S'identifiant avec l'État, il remit en vigueur les lois de lèse-majesté, en vertu desquelles tout devenait licite pour découvrir les criminels d'État.

Loin de montrer, comme César, du mépris pour le sénat, il résolut d'en faire son principal auxiliaire de gouvernement, sauf à le soumettre à toutes ses volontés. Ce corps avait perdu toute considération ; pour le relever dans l'estime publique, il en exclut, par des condamnations ou des conseils officieux, les indignes et tous les intrus nommés dans les guerres civiles ; il en réduisit le nombre de mille à six cents, qui durent posséder au moins 800,000 sesterces ; des secours furent accordés à ceux dont la fortune n'était pas suffisante. Il n'en parlait jamais qu'avec respect ; lorsqu'il entrait dans la curie, il les saluait tous par leur nom, et n'en sortait pas sans prendre congé d'eux. Il voulut qu'il se réunissent une fois par mois, mais leurs décisions devaient être valables quel que fût leur nombre ; les fils des sénateurs reçurent l'invitation d'assister aux assemblées, parce qu'il avait à cœur, sous prétexte de décorum, de les habituer au nouvel ordre de choses, d'effacer les souvenirs des temps passés, et de préparer une espèce d'hérédité. Il laissait le sénat donner audience aux ambassadeurs, prenait dans son sein les gouverneurs des provinces, et lui demandait son assentiment ; mais, pour ne pas déranger à chaque instant l'auguste assemblée, il choisit quelques membres pour en faire des conseillers privés, avec lesquels il résolvait les affaires urgentes et secrètes : conseil privé (*consistorium principis*) qui devenait au besoin haute cour de justice. Ainsi, caressés et dépouillés de tout pouvoir avec une gracieuse hypocrisie, les sénateurs furent réduits au simple rôle de conseillers d'État, et n'eurent plus qu'à légaliser de leur vote les décisions impériales ; en outre, afin qu'ils ne fussent pas tentés de troubler la paix publique, Auguste leur interdit de sortir de l'Italie sans sa permission.

Il était mort tant de nobles dans les guerres civiles, que, mal-

(1) C'est ce qu'a remarqué Tacite, *Ann.* III, 56 : *Potestatem tribuniciam Druso petebat. Id summi fastigii vocabulum Augustus reperit, ne regis aut dictatoris nomen assumeret, ne tamen appellatione aliqua cetera imperia præmineret.*

gré les nouveaux, créés par César, il n'y en avait pas assez pour les fonctions religieuses, réservées aux patriciens. Auguste se fit ordonner par le sénat et le peuple d'en faire un certain nombre, et cette mesure contenta l'aristocratie, dont il semblait être le restaurateur. Ainsi, dans cette société d'abord révolutionnaire, il établissait une espèce de hiérarchie au moyen de l'aristocratie qui se fait par décret, aristocratie sans force pour résister à la volonté du prince, et incapable de le défendre.

Il partagea le gouvernement des provinces entre lui et les sénateurs, auxquels il assigna celles qui étaient tranquilles et sûres; il réserva pour lui les pays turbulents et qui laissaient craindre quelque danger (1), pour avoir un motif de conserver les armées; il les fit administrer par des intendants ou délégués annuels à sa nomination, qui exerçaient l'autorité civile et militaire, tandis que les proconsuls, élus par le sénat, n'étaient investis que de la première. Mais, au lieu des anciens questeurs, il plaça près des uns et des autres des procurateurs chargés de refréner leur autorité sans limites, et d'administrer les revenus du fisc. Le sort des provinces dépendait donc du caractère personnel du prince ; mais en général la condition des habitants, dans les provinces du sénat, était meilleure que dans les provinces impériales, parce qu'ils étaient affranchis des charges militaires.

(1) Le territoire des provinces sénatoriales était appelé *prædia tributaria*, ou encore provinces du peuple romain; celui des autres, *prædia stipendiaria*, ou provinces de César. Les provinces sénatoriales furent : l'Afrique, composée des anciennes dépendances de Carthage; la Numidie, l'Asie propre, l'Achaïe, l'Épire avec l'Illyrie, la Dalmatie, la Macédoine, la Sicile, la Sardaigne, la Crète avec la Libye, la Cyrénaïque, la Bithynie avec le Pont et la Propontide, la Bétique en Espagne. Auguste garda pour lui l'Espagne Tarraconaise et la Lusitanie, toutes les Gaules, les deux Germanies, la Célésyrie, la Phénicie, la Cilicie et l'Égypte. La Mauritanie, une partie de l'Asie Mineure, la Palestine et quelques cantons de la Syrie avaient un gouvernement national sous la domination de Rome. Par la suite, Auguste céda au sénat Chypre et la Narbonnaise en échange de la Dalmatie.

La Gaule Cisalpine avait eu pour gouverneurs :

En 704 de Rome,	50 av. J.-C.,	Jules César		
705	»	49	»	M. Crassus.
706	»	48	»	M. Calidius.
707	»	47	»	M. Brutus.
709	»	45	»	C. Pansa.
710	»	44	»	D. Brutus.
711	»	43	»	M. Antoine.

Auguste la déclara libre, pour qu'il n'y eût pas un homme puissant aussi près de Rome.

De même qu'il existait deux classes de provinces et deux pouvoirs, il y eut deux ordres de magistratures, celles du peuple et celles de l'empereur : les premières étaient les anciennes, qui ne duraient qu'un an, excepté la censure ; les secondes n'avaient pas de limite déterminée. Quant aux autres, elles conservèrent leur titre et leurs dehors, mais elles déchurent d'autant plus qu'elles avaient été plus élevées. Les chevaliers furent maintenus dans les jugements et le recouvrement des revenus publics ; mais les affaires capitales durent être portées devant le gouverneur de Rome, et les plus graves devant l'empereur.

Auguste abolit d'un trait de plume les lois tyranniques du triumvirat ; mais il n'osa détruire les anciennes ni en faire de nouvelles, dans la crainte de rendre évidente son omnipotence. D'un autre côté, comme il ne voulait pas que les magistrats et le peuple exerçassent l'autorité législative, il désigna des jurisconsultes qui seuls pourraient donner des réponses sur les questions litigieuses, et enjoignit aux juges de suivre leurs décisions. Il pouvait ainsi choisir des légistes dévoués à ses intérêts ; puis, en donnant une autorité publique à leurs consultations, il s'attribuait l'interprétation des lois ; les juges et les orateurs, dépouillés du droit de les discuter, n'avaient pas l'occasion de s'apercevoir que les anciennes étaient entièrement modifiées. Il songea même à rédiger un code, et, dans ce but, il offrit le consulat au fameux Antistius Labéon, à la condition qu'il se tairait ou parlerait selon ses vues ; mais celui-ci « exempt d'ambition, fier d'une liberté incorruptible, et ne croyant juste et sacré que ce qu'il avait trouvé chez les anciens (1), » refusa cet indigne marché. Atéius Capiton, moins scrupuleux, sut trouver le moyen d'adapter les anciennes lois au système nouveau, et cette adulation lui valut les faveurs de l'empereur.

A l'administration de l'aristocratie républicaine, hostile à l'unité, et dont l'oligarchie des proconsuls avait poussé le système à l'excès, Auguste en substituait donc une autre plus compacte et plus régulière ; il entrevit l'avantage d'organiser l'État hiérarchiquement, bien que cette réforme ne pût être effectuée que trois siècles après par l'empereur Constantin. Cependant il s'occupa sans cesse d'établir des différences parmi les citoyens. Entre les chevaliers et la plèbe se trouvaient les citoyens de Rome, avec le privilége de fournir une quatrième décurie de juges. Les qua-

(1) TACITE, *Ann.* III, 75 ; A.-GELLE, XIII, 12.

torze régions qui formaient la division de Rome, avaient des prérogatives supérieures à celles des districts suburbicaires, lesquels, à leur tour, étaient plus favorisés que le reste de l'Italie. Dans l'Italie même, quoiqu'elle jouît du droit de cité, il existait des municipes, des colonies, des préfectures. Auguste y ajouta vingt-huit colonies, qu'il établit sur des terres achetées aux Italiens, et permit à leurs décurions d'envoyer à Rome leur vote par écrit. Enfin, parmi les citoyens eux-mêmes, le citoyen d'origine différait de celui qu'on avait créé, et les citoyens parfaits se distinguaient par la naissance, la richesse, le droit de trois fils.

Auguste saisissait avec une habileté singulière toutes les occasions de fortifier sa puissance. La conjuration de Fannius Cépion lui permit d'abolir l'ancienne coutume qui interdisait de procéder contre les absents; il voulut même que l'on condamnât tout accusé qui ne se présenterait pas pour se défendre. Lorsqu'il s'agit de donner un collègue au consul Sentius Saturninus, l'élection fut accompagnée de tumulte, et le forum ensanglanté. Auguste, afin de prévenir le renouvellement de ce scandale, s'attribua la nomination du second consul et plus tard celle des censeurs, lorsque le peuple eut fait deux choix indignes. Atteint d'une grave maladie, il convoque les grands personnages, et dépose entre les mains des consuls son testament avec le registre des revenus et des forces de l'empire; on s'imagine qu'il veut rétablir la république, et, lorsqu'il est guéri, son autorité reste consolidée par un acte libéral fait dans un moment qui éloignait tout soupçon de feinte. Les esclaves ne pouvaient être mis à la torture pour déposer contre leur maître; Auguste établit que, pour les crimes d'État, les esclaves de l'accusé pourraient être vendus au prince ou à la république, ce qui rendait leur témoignage admissible.

Il exempta les édiles de l'obligation d'offrir des spectacles, gouffre des fortunes; mais les préteurs furent chargés de les donner aux frais du trésor. Les combats de gladiateurs, limités à deux par année, durent être autorisés par le sénat, et le nombre des combattants ne put dépasser 120; on défendit aux sénateurs et aux chevaliers de paraître sur la scène, et la lutte fut interdite aux femmes, bien qu'on laissât aux maris seuls le soin de réprimer leurs excès; quiconque achetait des suffrages était puni; les provinces ne purent offrir de témoignages honorifiques aux gouverneurs, si ce n'est soixante jours après leur départ.

Il réunissait encore, pour la nomination des magistrats, les comices dans le Champ de Mars, votait lui-même avec sa tribu, et recommandait aux centuries les personnages qu'il désirait voir promus aux principales dignités. Mais, en votant lui-même, il dispensait les autres de le faire ; de même, lorsqu'il donnait son avis dans le sénat, il entraînait l'assemblée entière à opiner comme lui. Puis, à la fin de chaque année, ce peuple souverain venait ratifier tout ce qu'avait fait son représentant.

Auguste affectait donc de ne tenir que de la liberté un pouvoir qui la détruisait, et, sur les formes républicaines, il entait celles de la monarchie ; il plaçait ses préfets et ses fonctionnaires, de préférence à ceux de la loi. Derrière le gouvernement officiel, aux formes républicaines, tout-puissant en apparence, mais nul en réalité, s'élevait le gouvernement véritable, qui, sans pompe, faisait tout, avait la flotte et les légions, était le seul connu des étrangers. Les consuls étaient éclipsés par le *præfectus urbis ;* les décrets se publiaient au nom du sénat et du peuple quirite, mais c'était l'empereur qui les faisait. Ce masque dont il couvrait la servitude l'empêcha de mettre des limites constitutionnelles aux excès possibles du pouvoir, et d'accorder au peuple des prérogatives capables de prévenir l'esclavage et la tyrannie ; il aurait craint, en fixant des bornes à l'autorité de ses successeurs, de faire voir qu'il était lui-même omnipotent. Toutefois, il réussit à fonder un empire immense, avec une même langue, un système monétaire uniforme, des lois communes, une administration forte et des moyens d'exécution, un droit civil et politique, un chef unique ; ce qui empêchait que Rome fût tout, et le reste rien.

A l'égard des finances, les sources du revenu restèrent presque les mêmes, mais leur administration subit de graves changements. Le prince eut une caisse particulière et militaire (1), distincte du trésor de l'État ; il disposait à son gré de la première, et de la seconde avec le concours du sénat. Or, comme les nouveaux impôts, parmi lesquels figuraient le vingtième des successions et l'amende imposée aux célibataires, étaient versés au fisc, l'empereur se trouvait avoir dans la main l'argent, comme les légions, comme toutes choses ; il fixait lui-même le montant des impositions et le traitement des gouverneurs.

(1) On l'appelait *fiscus*, parce que d'abord les grosses sommes d'argent étaient déposées dans des paniers d'osier, *fiscellæ.* C'est ainsi que le moderne *budget* vient de la *bolgetta* ou poche dans laquelle le ministre apportait aux chambres le compte à discuter.

Sur les conseils de Mécène, Auguste admit au nombre des sénateurs et des chevaliers les personnages les plus distingués des provinces : nouveau moyen d'établir l'égalité entre les divers membres de l'État. Mécène lui suggérait aussi de soumettre à un impôt tous les hommes libres de l'empire et toutes les matières imposables ; mais il ne fut point écouté. Cette exemption, d'autant plus préjudiciable que le nombre des privilégiés augmentait davantage, aggravait les charges des contribuables ; en outre, elle amenait dans la capitale une foule de citoyens, et concentrait les richesses dans quelques familles. Auguste, pour remédier à cet inconvénient, se contenta de restreindre la concession du droit de cité, dont ses successeurs furent si prodigues.

L'armée avait été toute-puissante dans les derniers temps ; Auguste, qui savait qu'elle n'était venue à lui que par cupidité, lui distribuait les terres des provinces conquises ou tranquilles ; lorsqu'elles ne suffisaient pas, il vendait son patrimoine, empruntait à ses amis pour la rassasier. Mais il ne toléra point la licence à laquelle Sylla et Antoine l'avaient accoutumée ; il pardonna les révoltes des légions, sauf à les congédier. Si une d'elles se débandait ou fuyait, il la décimait ; les officiers qui abandonnaient leur poste étaient punis de mort immédiatement. Pour rassurer les propriétaires, toujours menacés d'être expropriés au profit des vétérans, Auguste institua une caisse militaire dont il fit presque tous les fonds de ses propres deniers, et qui devait servir à récompenser les vieux soldats.

Après avoir consolidé la paix, il organisa une armée permanente pour veiller sur l'intérieur et les frontières ; mais, au lieu de terres, qui rendaient la propriété précaire, nuisaient à la culture et facilitaient les intelligences séditieuses, il assigna aux troupes une solde fixe. Les vétérans furent répartis en trente-deux colonies italiennes, d'où il pouvait au besoin les rappeler sous les drapeaux ; il maintint sur pied, dans les différentes provinces, 170,650 hommes, nombre bien faible si on le compare aux armées des États modernes ; par exemple, ils n'étaient pas chargés de faire la police contre les sujets de l'empire. Huit légions étaient campées sur le Rhin, trois ou cinq sur le Danube ; quatre sur l'Euphrate, une en Afrique, trois dans la Bretagne, récemment conquise, et deux en Égypte. 3,000 hommes surveillaient de la mer Noire les rois du Bosphore ; les autres princes répondaient de la tranquillité de leurs États ; l'Espagne, l'Italie, l'Asie Mi-

neure restaient presque sans troupes. Quarante navires gardaient le Pont-Euxin; une flotte stationnait à Ravenne pour surveiller la Dalmatie, la Grèce, les îles et l'Asie; une autre se trouvait à Misène avec 15,000 marins pour contenir la Gaule, l'Espagne, l'Afrique et les provinces occidentales, donner la chasse aux pirates et assurer le transport des approvisionnements et des tributs. Neuf cohortes prétoriennes, commandées par deux préfets, et trois cohortes urbaines étaient préposées à la garde particulière de l'empereur et de la cité (1).

Dans ses rapports avec l'armée, l'empereur s'affranchissait de

(1) Forces romaines :

		Au commencement du règne de Tibère.	A la mort de Néron.	Sous M. Aurèle.
Dans Rome	Cohortes prétoriennes...	9	9	12
	— urbaines.....	3	3	14
	— de nuit......	2	2	7
Dans l'Italie....................légions		—	1	1
Sur le Rhin au-dessous de Mayence......		4	4	4
— au-dessus................		4	4	4
En Espagne.........................		3	1	—
En Afrique.........................		2	1	1
En Egypte..........................		2	2	2
En Syrie, sur l'Euphrate..............		4	4	3
En Judée...........................		—	3	1
Sur le Danube ou en Pannonie..........		2	1	3
En Mésie...........................		2	2	3
En Dalmatie		2	2	—
En Bretagne........................		—	3	3
Dans la Rhétie.....................		—	—	1
Dans le Norique....................		—	—	1
Dans la Dacie......................		—	—	2
Dans la Cappadoce..................		—	—	2
Dans la Mésopotamie................		—	—	2
Dans l'intérieur de la Gaule, hommes...		—	1,200	—
Dans la Thrace.....................		—	2,000	—
Dans le Pont et aux Palus-Méotides....		—	3,000	—

La légion, dans la première période, était de 6,300 hommes; au temps de Marc-Aurèle, de 6,826; la cohorte était le dixième des fantassins de la légion, c'est-à-dire 600 ou 610 hommes; mais les cohortes qui tenaient garnison à Rome se composaient de 1,000 individus.

Les forces romaines s'élevaient donc :

Sous Tibère, « 171,500 hommes
» Néron, « 198,600 »
» M. Aurèle, à 258,258 »

Il faut y joindre 21,000 hommes de mer, et les troupes auxiliaires, dont le nombre égalait celui des soldats légionnaires, d'après Tacite, *Ann.*, IV, 5.

tout ménagement ; par lettres scellées, et qui durent être ouvertes le même jour, il donna l'ordre aux tribuns militaires de mettre aux fers les soldats qui seraient réclamés par leurs maîtres comme esclaves déserteurs ; ainsi 30,000 esclaves furent renvoyés aux ergastules. Il exclut encore des légions les étrangers, et n'enrôla que des citoyens pour rattacher l'ordre civil à l'ordre militaire ; il voulait que les soldats se rappelassent qu'ils étaient citoyens, et que les citoyens n'eussent aucune répugnance à devenir soldats. Mais, en réalité, les citoyens de Rome étaient dispensés du service militaire, et les légions se recrutaient de préférence dans les provinces, ou se composaient de mercenaires uniquement dévoués à la paix et au butin, ou plutôt à l'empereur. Ce n'est donc pas à Constantin, mais à Auguste qu'il faut attribuer un si grand progrès vers la tyrannie, c'est-à-dire le désarmement d'un peuple assujetti à l'armée, système tout militaire qui rendit possible la domination effrénée des Césars.

Autrefois on n'accordait le triomphe qu'au général qui avait eu la conduite de la guerre; ainsi l'empereur seul put triompher désormais.

Divisés sur tout le reste, les patriciens et les plébéiens, par soif de pouvoir et de richesses, étaient toujours d'accord lorsqu'il s'agissait de conquêtes ; et cette passion n'était pas accidentelle comme chez les autres peuples, mais le résultat naturel des institutions, puisque tout concourait à faire de Rome une école militaire permanente. Par la guerre on parvenait aux fonctions supérieures ; les fils faisaient leur éducation à la guerre, et de guerre plus que d'autre chose discutaient les assemblées du peuple et du sénat, d'où sortaient les généraux qui devaient exécuter sur les champs de bataille ce qu'ils avaient résolu dans les débats publics. Recherchée comme exercice, comme moyen d'acquérir du pouvoir et des richesses, la guerre ne pouvait cesser; il ne fallait pas même compter sur la mort d'un ambitieux , car un général succédait à l'autre, et l'âme du héros immortel lui survivait.

Mais, avec l'empire, on avait renoncé au système des conquêtes, et l'on ne faisait plus la guerre que pour se conserver. Les empereurs, quelle que fût d'ailleurs leur ambition, n'avaient déjà que trop de pays à gouverner, et la paix ne leur offrait que trop de séductions. Quant aux généraux, comme ils ne travaillaient que pour la gloire d'un maître dont ils pouvaient exciter la jalousie, ils modéraient leur élan. Le peuple ne sentait plus le besoin d'avoir des terres pour obtenir le droit de cité, et le sénat

ne jugeait plus nécessaire de distraire ou de tromper la plèbe ; on arrivait aux dignités par le métier de courtisan plutôt que par celui de soldat.

Auguste avait donc compris son temps, lorsqu'il dit : « L'empire, c'est la paix. » Tous les poëtes chantèrent la paix : Ovide l'exalte à chaque vers ; Tibulle déclame contre le glaive ; Virgile décrit le paisible agriculteur, dont le soc, en creusant le sillon, heurte une arme rouillée, débris des anciennes guerres ; Horace oppose sans cesse les horreurs des combats aux bienfaits de la paix présente (1). Il est vrai, cependant, que la paix ne peut se fonder que sur le respect des nationalités ; or, comme on les foulait aux pieds, elles se redressaient quelquefois, et sur les frontières frémissaient des ennemis contre lesquels il fallait se défendre.

Auguste lui-même dut entreprendre différentes guerres, non par ambition, mais pour assurer le repos intérieur et se préserver des attaques présentes ou futures. Il soumit les Bretons, que son oncle n'avait pu dompter, et l'Espagne, qui résistait depuis deux siècles ; dans l'Afrique, il subjugua la Gétulie, et l'Arménie dans l'Asie ; il célébra comme un triomphe la restitution que lui fit Phraate, roi des Parthes, des étendards et des prisonniers enlevés à Crassus et à Marc-Antoine (2). La Pisidie, la Galatie, la Lycaonie devinrent provinces romaines ; après la mort d'Hérode le Grand, la Judée eut le même sort, et fut gouvernée par des procurateurs dépendant du proconsul de Syrie, dont le plus célèbre s'appela Ponce-Pilate.

Ainsi l'empire romain occupait deux mille milles du nord au midi, c'est-à-dire depuis le Danube jusqu'au tropique, et trois mille de l'Océan à l'Euphrate : en tout, un millon six cent mille milles carrés des pays du monde les plus propres à la civilisation. Quelques États conservaient l'indépendance ou des lois propres ; mais, en réalité, rois et républiques n'étaient que des instruments de Rome.

(1) Paix équivaut presque à empire : *Pax romana*, dit Sénèque ; Tacite : *Ne pacem nostram turbarent ;* Pline : *Immensa pacis nostræ majestas.*

(2) Hic referat sero confessum fœdere Parthum,
Reddat signa Remi, mox dabit ipse sua.
Sive aliquid pharetris Augustus parcet Eois,
Differat in pueros ista tropæa suos.
Gaude, Crasse, nigras si quid sapis inter arenas,
Ire per Euphraten ad tua busta licet.

(PROPERCE, IV, 6.)

Semblable par certain côté à Charlemagne entouré de rois vassaux, Auguste eut soin de rattacher aux destinées de l'empire les rois des contrées non encore soumises ; il les surveillait lui-même, les avertissait de ne pas s'exposer à être traités en vaincus, et cherchait à maintenir entre eux des rapports de bonne intelligence : jouant avec eux le rôle d'un patron, il pourvoyait à leurs besoins, faisait élever leurs fils avec les siens, donnait des tuteurs à leurs pupilles, voulait approuver leurs testaments et valider leur élection. Lorsqu'il traversait les provinces, ils venaient lui rendre hommage sans pourpre ni diadème ; revêtus de la toge romaine, ils l'accompagnaient à pied, toujours à ses côtés, qu'il fût à cheval ou en litière (1). Il en dégrada quelques-uns, et en rétablit d'autres sur le trône.

En vertu de son autorité censoriale, Auguste ordonna plusieurs fois le recensement des citoyens : le premier, qui eut lieu aussitôt après la défaite d'Antoine, donna 4,163,000 citoyens ; le dernier, dans l'année de sa mort, offrit une diminution de 30,090. Il ne faut pas en conclure que, de César à Auguste, la population s'accrut extraordinairement, et qu'elle diminua ensuite dans un demi-siècle de paix. Les 450,000 citoyens du recensement de César se composaient d'une classe privilégiée à l'exclusion des étrangers, des colons et des esclaves ; leurs noms étaient inscrits sur des tables soumises, tous les trois ans, à la révision des censeurs, qui les classaient suivant l'âge et la fortune. Comme les citoyens étaient seuls admis dans les légions, il fallut en augmenter le nombre à cause de la fréquence des guerres, mais surtout des guerres civiles, alors que les Romains luttaient contre les Romains. Lorsque toute l'Italie et quelques provinces eurent obtenu le droit de cité, le nombre des citoyens s'accrut de neuf dixièmes dans vingt-quatre ans. Dès lors il ne fut pas nécessaire, comme on le faisait depuis Sylla, de recruter des affranchis et des esclaves, toujours prêts à se soulever, parce qu'ils n'avaient aucun intérêt à conserver l'ordre établi ; d'ailleurs, on ne les apaisait qu'à force de largesses, et, une fois congédiés, ils infestaient l'empire de leurs brigandages. La nécessité de combler les vides de la population par des mesures violentes ayant disparu avec le système militaire, Auguste limita les concessions du droit de cité et l'émancipation des esclaves. Bien plus, il changea les conditions requises

(1) Flavius Josèphe, *Archæologia*, xvi, 15 ; Suétone, *Auguste*, 16, 48, 60 ; Eutrope, vii, 10.

pour être inscrit aux registres du cens; dans celui de la quatrième année du Christ, on ne comprit pas les citoyens absents de l'Italie ou qui possédaient moins de 200,000 sesterces. Ces derniers, compris dans le premier dénombrement, mais exempts de toutes charges, n'étaient admissibles à aucune magistrature; ils formaient ainsi une classe moyenne qui affaiblissait le pouvoir de la multitude, réduisait le nombre des candidats, était un obstacle aux troubles dans les comices. Sous Claude, on comptait 6,945,000 citoyens, ce qui donnerait avec les femmes et les enfants un total de 20,000,000. Il est difficile d'évaluer le nombre des sujets; mais, si l'on prend la moyenne des calculs, très-différents, donnés par les auteurs, on peut croire qu'il y avait le double de provinciaux et autant d'esclaves que d'hommes libres, ce qui porterait à 120,000,000 le nombre des habitants (1).

Le monde a vu et voit des empires plus vastes, mais en partie déserts, ou qui sont habités par des populations errantes et grossières; l'empire romain, au contraire, embrassait les pays les plus civilisés, couverts de villes populeuses, de routes et de monuments dont les ruines nous font encore admirer la magnificence, et sa domination reposait sur des bases solides.

Les frontières, cependant, étaient menacées par de nouveaux peuples, auxquels il fallait opposer la fermeté des légions. Les plus dangereux furent les Parthes, qui nous sont déjà connus, et les Germains, dont nous parlerons souvent. Agrippa dut s'avancer vers le Rhin pour repousser les Germains, qui avaient traversé ce fleuve; mais à peine se fut-il éloigné que les Sicambres, les Usipètes, les Tenctères, le repassèrent, et défirent Marcus Lollius, proconsul de la Gaule, qui les refoula à son tour.

On appelait Rhétie le pays qui, des Alpes Pennines, s'étendait aux Alpes Carniques, ayant pour limites, au midi, la Vénétie et la Cisalpine. Au nord des Alpes, elle avait pour habitants les Leutienses sur la rive droite du Danube, les Vannons sur le lac de

(1) C'est l'opinion vulgaire, d'après les calculs de Gibbon; mais, avec quelque effort d'érudition, on prouve aussi bien qu'il y en avait beaucoup plus ou beaucoup moins; nous croyons qu'il faut se fixer entre 70 et 80 millions. Dans ce cas, l'Italie n'aurait compté que de six à sept millions d'hommes libres.

Wallon (*Histoire de l'esclavage*, II, 85) a cru prouver qu'avant la seconde guerre punique l'Italie ne comptait pas plus de huit millions d'hommes; Dureau de la Malle, avec les mêmes documents, arrivait à peine à cinq. Berghaus évalue l'étendue de l'empire à 100,000 milles géographiques, étendue inférieure à celle de la Russie moderne.

Constance, les Estions sur l'Iller; dans les Alpes, et sur le versant méridonal, les Lépontiens d'Oscela (*Domodossola*) et les Focunates ; les Vénostes sur les hauteurs où l'Inn et l'Adige prennent leur source. Les Camuniens et les Triompilins occupaient les vallées Camonica et Trompia, les Breuniens le haut Adige avec les Brixentins, les Génauniens le nord du lac de Garda sur la gauche de l'Adige, et les Tridentins la rive droite. Au nord de la Rhétie se trouvait la Vindélicie, entre le Danube, le lac de Constance et l'Inn, où l'on voit aujourd'hui Augsbourg et Innspruck ; à l'orient, le Norique entre l'Inn, la Save, les Alpes-Carniques, le mont Cétius (*Kahlengebirge*) et le Danube. A l'est du Norique se déployait la Pannonie, qui fut plus tard la Hongrie.

Les Rhètes, peuple féroce et méprisant la mort, firent plusieurs incursions en Italie, où ils portèrent le ravage et la désolation. S'emparaient-ils d'une femme enceinte, ils faisaient deviner par leurs magiciens le sexe de l'enfant qu'elle portait ; s'ils le déclaraient mâle, la mère était massacrée. Drusus et Tibère, fils de Livie, les vainquirent (1), et la Rhétie, la Vindélicie, le Norique, furent réduits en provinces, comme la Pannonie, la Mésie, et la Ligurie Chevelue dans les Alpes maritimes, qui formaient les barrières de l'Italie. Quarante mille Salasses, condamnés à vingt ans de servitude, furent transportés à Ivrée, et leurs pays distribué à des prétoriens ; on établit sur leur territoire la colonie d'*Augusta Prætoria* (*Aoste*), et l'on érigea dans les Alpes un monument (2) avec le nom de quarante-trois peuples montagnards soumis à l'em-

(1)
Videre Rhæti bella sub Alpibus
Drusum gerentem, et Vindelici... (HORACE, od. IV, 4.)
Vindelici didicere nuper
Quid Marte posses : milite nam tuo
Drusus Genaunos, implacidum genus,
Breunosque veloces, et arces
Alpibus impositas tremendis,
Dejecit, acer plus vice simplici
Major Neronum mox grave prælium
Commisit, immanesque Rhætos
Auspiciis pepulit secundis. (Ibid. 14.)

(2) L'inscription du trophée élevé dans les Alpes à Auguste nous fait connaître les noms des peuples qui les habitaient :

IMP*eratori* CÆS*ari* DIVI F*ilio* AVG*usto* PONT*ifici* MAX*imo* IMP*eratori* XIIII TRIB*uniciæ* POT*estatis* XVII *senatus populus que romanus* QVOD EJVS DVCTV AVSPICIISQVE GENTES ALPINÆ OMNES QVÆ A MARI SVPERO AD INFERVM PERTINEBANT' SVB IMPERIVM *populi romani* SVNT REDACTÆ' GENTES ALPINÆ DEVICTÆ' TRIVMPILINI' CAMVNI' VENOSTES. VENNONETES. ISARCI' BREVNI' GENAVNES' FOCV-

pire. Le roi Cotius, avec douze villes dont Suze était la capitale, resta seul indépendant.

A peine les Germains ont-ils réuni de nouvelles forces, qu'ils recommencent leurs incursions dans la Gaule ; Drusus les repousse encore, mais il périt au milieu de ses victoires, et Tibère a recours à l'adresse pour continuer une entreprise que la force avait bien préparée. Les Germains implorent la paix, mais Auguste la refuse, et de nouvelles défaites épouvantent ces peuples.

Alors Maroboduus, à la tête de 70,000 Marcomans qui habitaient le midi de la Bohême, vint menacer, non-seulement la récente conquête, mais encore l'Italie ; les Dalmates et les Pannoniens mirent aussi sur pied une armée nombreuse, et massacrèrent tous les Romains qu'ils trouvèrent dans leur pays. Tibère, aidé par Germanicus, fils de Drusus, parvint à se concilier les Dalmates, qu'il employa pour dompter les Pannoniens, et réduisit à demander la paix ceux qui ne voulurent pas mourrir sous le fer de l'ennemi ou de leurs propres mains. Un de leurs chefs, à qui l'on demandait pourquoi ils s'étaient soulevés, répondit : « Parce que, au lieu de bergers pour nous défendre, on nous envoie des loups pour nous dévorer. » La cupidité des gouverneurs fut cause, en effet, des plus grands désastres dans la Germanie. Quintilius Varus, « arrivé pauvre dans la riche Syrie, et sorti riche de la Syrie appauvrie, » fut chargé d'administrer la Germanie ; il se proposa de transformer, sans transition, leurs lois, leurs mœurs, leur langue, et se conduisit avec arbitraire comme dans une province énervée par un long servage. Mais Arminius

NATES· VINDELICORVM GENTES QVATVOR. CONSVANETES· RVCINATES· LICATES· CATENATES· AMBISVNTES· RVGVSCI· SVANETES· CALVCONES· BRIXENTES (*Brixen*), LEPONTII (*Leventine*) : VIBERI· NANTVATES· SEDVNI· VERAGRI (*dans le Valais*), SALASSI· ACITAVONES· MEDVLLI· VCENI· CATVRIGES· BRIGIANI· SOGIONTII. BRODIONTII· NEMALONI· EDENATES. ESVBIANI; VEAMINI; GALLITÆ· TRIVLATTI· ECTINI· VERGVNNI EGVITVRI· NEMENTVRI· ORATELLI· NERVSI· VELAVNI· SVETRI.

Cette inscription est rapportée par Pline, *Nat. Hist.*, III, 24, qui ajoute : *Non sunt adjectæ Cotianæ civitates* XII, *quæ hostiles non fuerunt; item attributæ municipiis lege Pompeja.*

On a fait des livres entiers pour expliquer cette épigraphe ; comme les peuples des vallées Trompia et Camonica y figurent les premiers, on conclut de ce fait qu'Auguste leur avait laissé beaucoup de franchises. Un marbre sur lequel on lit A REPVBLICA CAMVNORVM est révoqué en doute par Labus ; mais on accepte cet autre : NERONI CLAVDIO DRVSO CAMVNI ET TRVMPLINI.

Voir EGGER, *Examen des historiens d'Auguste*, pag. 225 ; SPITALIERI, *Notizie sul monumento dei trofei d'Augusto di Torbia*, Turin, 1842, et les *Memorie dell'Accademia di Torino*, série II, t. V, pag. 161.

(Hermann), prince des Chérusques, peuple ou ligue de la Germanie septentrionale, qui avait combattu sous les aigles romaines et obtenu le titre de chevalier avec les priviléges de citoyen romain, prépara un soulèvement général entre l'Elbe et le Rhin ; puis, dans la forêt de Teutbourg, près de la source de la Lippe, il fit éprouver à Varus une déroute complète qui marqua au nord le terme des conquêtes romaines. Varus désespéré se tua, et ses principaux officiers l'imitèrent.

Depuis le désastre de Crassus chez les Parthes, Rome n'avait point essuyé une défaite aussi terrible, ni perdu tant d'hommes d'élite. A cette nouvelle, Auguste déchira ses vêtements, et parcourait son palais en s'écriant : « Varus, Varus, rends-moi mes légions ! » Il laissa croître ses cheveux et sa barbe, fortifia les passages d'Italie, arma toute la jeunesse romaine, et ordonna des supplications aux dieux, comme dans les dangers les plus graves.

Arminius entretenait parmi les siens l'ardeur nationale; mais beaucoup d'entre eux désiraient le repos, même au prix de la servitude. Il avait encore à redouter les trahisons et les jalousies, cette plaie qui ronge les peuples soulevés; quelques-uns de ses partisans l'abandonnèrent pour seconder le Marcoman Maroboduus. Rome alimentait ces hostilités fraternelles, et se consolait de voir ces peuples se battre entre eux ; ce fut alors que Germanicus remporta sur Arminius une victoire signalée à Idistavisus (*Hastenbeck*).

Auguste ne vit pas ce triomphe ; mais, pour la troisième fois, depuis la fondation de Rome, il avait fermé le temple de Janus (1). L'*immense majesté de la paix romaine*, qui ne signifiait en réalité qu'une soumission sans bornes, parut un soulagement après de si furieuses tempêtes ; Auguste fut donc proclamé, d'une voix unanime , père et dieu, bienfaiteur et restaurateur ; il parut grand à ses contemporains et à la postérité, lorsqu'il n'était qu'heureux.

(1) Nous avons déjà dit ailleurs que le temple de Janus était la limite entre les deux peuples, qui se fondirent ensuite pour former Rome ; en temps de guerre, il restait ouvert, afin qu'ils pussent se secourir l'un l'autre, et fermé en temps de paix, pour que de trop faciles communications n'amenassent pas de conflits. Il fut fermé sous Numa et après la première guerre punique, puis trois fois sous Auguste : 1° après la défaite d'Antoine et de Cléopâtre ; 2° lorsqu'il fut revenu vainqueur des Cantabres; 3° vers l'époque de la naissance de J.-C., que les Pères s'accordent à placer dans une période de paix.

Mais il ne fut heureux ni par sa famille ni par ses héritiers. Il avait d'abord épousé Scribonia pour se concilier la famille de Pompée ; mais aussitôt qu'il ne vit plus son intérêt dans ce mariage, il la répudia pour Livie, femme de Claude Tibère Néron, déjà mère de Tibère et enceinte de Drusus. De Scribonia, Auguste avait eu Julie, qu'il maria à Marcellus, son neveu et son successeur désigné ; mais, quand tout semblait sourire à ses espérances, Marcellus mourut à dix-neuf ans (1). Alors Auguste contraignit Agrippa (général et ministre dont le pouvoir était si grand qu'il fallait s'en débarrasser ou se l'attacher par des liens indissolubles) de répudier Marcella pour épouser Julie ; après la mort d'Agrippa, Julie dut se marier à Tibère, qui, pour elle, répudia Vipsania Agrippina.

Auguste s'était complu à faire lui-même l'éducation de cette fille unique, à laquelle il inspirait l'amour des lettres, et qu'il habituait aux travaux domestiques, à filer la laine dont on faisait ses vêtements. Il était heureux quand il entendait les gens de lettres faire l'éloge de sa vertu, et qu'ils écrivaient : « O chasteté, « déesse tutélaire du palais, tu veilles sans cesse sur les pénates « d'Auguste et près de la couche de Julie (2). » Mais il apprit enfin sa dépravation, scandaleuse même pour une ville si corrompue ; oubliant alors les sentiments de père pour se rappeler qu'il était le tuteur officiel des mœurs, il la relégua dans l'île de Pandataria, et lui interdit l'usage du vin et de tous mets délicats ; en outre, il punit de mort ou d'exil plusieurs complices de ses débauches. Il ne lui pardonna jamais tant qu'il vécut, et défendit même par son testament qu'elle fût déposée dans le tombeau des Césars ; souvent il s'écriait : « Que n'ai-je vécu sans femme, ou que ne suis-je mort sans enfant ! »

Auguste fit élever Caïus César et Lucius, fils de Julie et d'Agrippa, qu'il instruisait lui-même et cherchait à préserver de l'orgueil ; à table, ils s'asseyaient au pied de son lit, et le précédaient en litière lorsqu'il voyageait. Il blâma le peuple de les appeler seigneurs, et ne les proposait jamais aux suffrages des comices sans ajouter : « Pourvu qu'ils le méritent. » Cependant il oubliait

(1) Tout le monde connaît les vers que Virgile a consacrés à Marcellus dans le livre VI de l'Énéide. On dit qu'Octavie, sa mère, après les avoir entendu lire par le poëte, lui fit donner beaucoup d'or pour chacun d'eux ; mais ce fait, rapporté seulement par Donat et Servius, est contredit par Sénèque et le rapprochement des dates. Voir MONGEZ, *Acad. des inscriptions*, tom. VII, 1824.

(2) Paroles de Valère-Maxime, VII, 1.

lui-même ses propres conseils, puisqu'il leur conférait avant l'âge les honneurs et les magistratures, et les adoptait comme ses successeurs. Tibère, irrité de cette préférence, abandonna la cour pour se retirer à Rhodes, jusqu'à l'époque de leur mort, accélérée, dit-on, par Livie. Alors Auguste, malgré sa haine pour Tibère qu'il connaissait bien, l'adopta, à la condition que lui-même adopterait Germanicus, fils de Drusus, mort dans la guerre germanique, non sans soupçon d'empoisonnement.

Les mœurs d'Auguste ne furent pas à l'abri des plus graves imputations, et l'on attribuait à des motifs infâmes son adoption par César. Dans un moment où Rome souffrait de la famine, il donna un banquet où figuraient les douze dieux et les douze déesses, insultant à la misère publique et aux croyances nationales par des débauches si scandaleuses qu'une épigramme, qui courut alors, disait que Jupiter avait détourné les yeux (1). Ses intrigues adultères lui servirent d'abord pour s'insinuer dans les secrets des familles ; mais il les continua même après qu'il eut acquis le pouvoir suprême. Son amitié pour Mécène ne l'empêcha point de courtiser sa femme Térentilla ; le ministre débonnaire supportait tranquillement l'outrage, pourvu qu'on ne troublât point sa voluptueuse indolence.

La modération que montra l'empereur doit être attribuée à l'influence de Mécène, qui mérite également les louanges décernées au maître par les poëtes. Après la mort de ce ministre et celle d'Agrippa, Auguste se laissa diriger entièrement par Livie, qui, faisant le sacrifice de son amour-propre au désir de conserver son crédit, favorisa ses passions lubriques, office auquel ne dédaignèrent pas de descendre certains amis du prince. La tradition raconte, à ce propos, qu'un jour où il attendait une dame au palais, il vit sortir de la litière fermée qui devait l'amener un homme l'épée nue à la main. C'était le philosophe Athénodore, qui voulait lui donner une leçon : « Voyez, lui dit-il, à quoi vous vous expo-

(1) Aurélius Victor dit, ch. I : *Cum esset luxuriæ serviens, erat ejusdem vitii verissimus ultor, more hominum, qui in ulciscendis vitiis quibus ipsi vehementer indulgent, acres sunt. — Serviebat libidini usque probrum vulgaris famæ : nam inter duodecim catamitos, totidem accubare solitus erat.*

Suétone cite cette épigramme :

> Impia dum Phœbi Cæsar mendacia ludit,
> Dum nova divorum cœnat adulteria,
> Omnia se a terris tunc numina declinarunt,
> Fugit et auratos Jupiter ipse toros.

« sez ; ne craignez-vous pas qu'un républicain ou un mari ou-
« tragé ne profite d'une occasion semblable pour vous arracher
« la vie? » Argument capital pour Auguste, mais nous ignorons s'il modifia sa conduite.

Nous avons rapporté assez d'exemples de son caractère inhumain ; mais sa férocité se réveillait quelquefois encore. A l'occasion du bannissement de Julie, il punit de mort quelques personnes qui lui portaient ombrage, et fit éprouver le même sort à d'autres lorsqu'il épura le sénat, sous prétexte que ceux qu'il excluait pouvaient conspirer contre sa vie. Dès que la solide possession du trône eut affaibli sa peur, il se montra clément ; Tibère lui rapportant quelques propros et des plaintes du peuple, il répondit : « Laissons-les dire pourvu qu'ils nous laissent faire. » On accusait un certain Émilius Élianus d'avoir proféré contre lui des discours injurieux : « Je lui prouverai, dit-il, que j'ai aussi une langue pour dire deux fois plus de mal de lui. » Il se contenta de faire sortir de la ville Cassius Patavinus, qui se vantait d'avoir le courage et la volonté de délivrer Rome ; il punit d'une légère amende Junius Novatus, auteur d'un libelle qui le traînait dans la boue. Dans une revue, il adressa à un chevalier de graves reproches qui n'étaient pas fondés ; après l'avoir laissé parler, le chevalier lui dit : « César, quand vous voudrez des informations exactes sur des personnes honnêtes, demandez-les à des personnes honnêtes. » Il lui sut gré de la leçon, bonne encore aujourd'hui pour les partisans de l'espionnage.

Ayant découvert que Cornélius Cinna, neveu de Pompée, conspirait avec de grands personnages, il le fit venir, lui prouva qu'il était informé des moindres détails du complot, lui rappela les bienfaits dont il l'avait comblé, et, non content de lui pardonner, il le nomma consul (1). Conduite de roi, si pourtant elle ne fut point le résultat de la peur, qui lui conseilla de baiser la main qu'il ne pouvait couper ; de cette peur qui le suivit dans tant de batailles, où la fortune lui procura la victoire ; de cette peur enfin qui le rendait si superstitieux. Si la foudre grondait, il se réfugiait dans un souterrain, enveloppé d'une peau de veau ma-

(1) Le fait est raconté par Dion, LV, 14, et par Sénèque, *de Clementia*, I, 9 ; mais le premier appelle Cinna Cnéius, et dit que le fait se passa à Rome l'an 4 de J.-C. ; l'autre lui donne le nom de Lucius et met la scène dans la Gaule en l'an 14 de J.-C. Suétone, qui consacre un paragraphe aux conspirations contre Auguste, ne parle pas de celle-là ; aussi quelques critiques révoquent-ils en doute ce trait de générosité.

rin; il se réjouissait comme d'un heureux augure, lorsque, sur le point d'entreprendre un voyage, il voyait tomber une pluie légère; c'était, au contraire, un mauvais présage qui l'attristait, s'il lui arrivait de se chausser le pied gauche avant le pied droit; il écrivait à Tibère de ne rien entreprendre le jour des nones, et de ne pas se mettre en route le lendemain d'une fête. Et cependant, dans la guerre contre Naples, il insulta lui-même Neptune, et défendit de porter l'image de ce dieu dans une solennité religieuse.

L'amour de la justice n'était pas non plus très-désintéressé dans Auguste. Assailli de plaintes contre Licinius, son affranchi et son confident, fermier des impôts dans la Gaule, il l'envoie devant les tribunaux; sur le point d'être condamné, Licinius ouvre son trésor à son maître en lui disant qu'il l'avait amassé pour lui, afin que les Gaulois n'abusassent pas de cet argent, et il est absous.

Très-habile dans l'art de feindre et de dissimuler, il savait dérober ses défauts aux regards et à l'*admiration* des Romains; jamais aucun prince ne connut mieux le *métier de roi*. Il n'étalait de faste ni sur sa personne ni dans les audiences qu'il donnait, et, pour éviter les réceptions pompeuses, il entrait dans la ville de nuit ou incognito. Il portait les vêtements faits dans sa demeure, et ne se distinguait que par la garde prétorienne. Il habitait la maison de l'orateur Hortensius, dans laquelle il avait pour tout ornement une coupe de murrhin qui avait appartenu aux Ptolémées. Il acceptait les invitations même des particuliers; un jour qu'un Milanais lui avait offert un dîner mesquin, il lui dit avec raillerie : « Je ne croyais pas que nous fussions si intimes. » Aux spectacles, il s'asseyait parmi les juges; il affectait de se présenter lui-même devant les tribunaux pour assister ses clients et ses amis, et subissait les interrogatoires et les répliques acerbes des avocats. Un légionnaire le priait de plaider sa cause; il lui répondit qu'il n'avait pas le temps, et lui enverrait un de ses avocats; mais le soldat lui répartit : « Lorsque tu as eu besoin de mon bras, t'ai-je envoyé un substitut? » et Auguste le défendit lui-même. Économe du droit de cité, il voulait que les Romains sentissent leur dignité, et portassent la toge au lieu du pauvre manteau de laine (*lacerna*); ayant rencontré un citoyen en haillons, il gémit de voir *Romanos rerum dominos gentemque togatam* réduits à cette extrémité.

Chez lui, l'affabilité ne nuisait pas à la fermeté; il repoussa le

titre de seigneur, mais il ne donna plus aux légionnaires celui de camarades, sentant qu'il était plus qu'un soldat de fortune. Comme il entendait la multitude se plaindre de la disette et de la cherté du vin. « Agrippa, dit-il, vous a pourvus de bonne eau. » Pendant une épidémie, le peuple, s'imaginant que les dieux le châtiaient pour avoir permis à Auguste d'abdiquer le consulat, courut en foule à son palais et le demanda pour dictateur; mais il résista, préférant le titre de pourvoyeur général, qui lui permit de subvenir aux besoins de la cité. Au milieu de ses maux de nerfs, de foie et de vessie, il conservait constamment un visage serein; pour un flatteur, le moyen le plus efficace de lui faire la cour, c'était de baisser les yeux lorsqu'il jetait les regards sur lui, comme s'il eût été ébloui de leur éclat.

Sachant combien la tyrannie gagne à salarier la plume et la conscience des écrivains, il favorisa et permit à Mécène de favoriser tous ceux dont le mérite brillait alors au premier rang, mais à la condition d'être loué; il prit les muses à sa solde, mais pour désarmer l'histoire, et pour que le peuple, étourdi par leurs chants, ne s'aperçût pas que l'éloquence était muette. Horace, tribun militaire à Philippes sous Brutus, fut d'abord froidement accueilli par Mécène; puis, lorsqu'il eut gagné ses bonnes grâces, il dut modérer ces accès d'enthousiasme républicain qui lui faisaient exalter les anciennes vertus ou le courage indompté de Caton; il se tourna lui-même en ridicule pour avoir jeté son bouclier à Philippes. Mais il ne suffisait pas à Auguste qu'il se tût, il voulait qu'il le flattât : « Craindrais-tu par hasard, lui disait-il, que la postérité te fît un crime de mon amitié (1)? » Horace le loua; il se fit le poëte de la vie privée introduite par Auguste, et dont Pomponius Atticus était le modèle. Virgile lui-même, à qui Mécène fit restituer les champs dont les colons l'avaient dépouillé, dut faire servir sa muse légère et ses préceptes agricoles à ramener les esprits des tumultes du forum et de la guerre à la tranquillité champêtre; prenant ensuite un essor plus élevé, il eut pour tâche d'associer les destinées de Rome à celles de la famille Julia, et de trouver à cet homme nouveau des ancêtres parmi les dieux et les héros troyens. Tous ces favoris des muses répétaient au peuple, à l'envi l'un de l'autre, que son salut était lié à celui d'Auguste; que lui seul avait su enchaîner le démon de la guerre civile et

(1) *Irasci me tibi scito, quod non in plerisque ejusmodi scriptis mecum potissimum loquaris. An vereris ne apud posteros tibi infame sit, quod videaris familiaris nobis esse?* SUÉTONE, dans *Horace*.

de la révolution, et que lui seul pouvait remédier peu à peu aux désastres passés.

Les faveurs d'Auguste, trop bien imité par d'autres protecteurs des lettres, sont à ce prix. Festins, bonne chère dans les antichambres, applaudissements dans les écoles, au théâtre, c'est permis; mais que personne ne s'occupe de philosophie ou de l'éloquence étrangère. Du reste, si la tête de Cicéron est nécessaire à son ambition, il l'abandonne aux sicaires; si Ovide l'offense, il le bannit, et ni chants ni supplications n'obtiennent le retour de l'exilé; il laisse Tibulle dans l'oubli, parce qu'il ne sait pas se plier à la flatterie.

Dans un gouvernement tranquille, on peut permettre que les hommes s'injurient, se traitent de voleurs, de corrompus, d'injustes; tout le monde sait que ce langage est l'arme habituelle d'adversaires politiques, un procédé de journalistes; la moralité s'en alarme, mais le pouvoir laisse faire, parce qu'il voit dans ces luttes des erreurs et non des crimes. Mais, dans un gouvernement qui succède à une révolution de sang et d'iniquités, où l'un peut dire à l'autre : « Tu as égorgé mon père, tu m'as volé ma fortune; la maison que tu habites, tu l'as gagnée en faisant proscrire mon frère; ton champ est l'héritage légitime de mes enfants; » il est nécessaire d'imposer silence à tous, sinon la guerre continue, les passions s'exaspèrent. En conséquence, Auguste déclara coupables de haute trahison les auteurs d'un libelle diffamatoire, et les magistrats durent les poursuivre avec cette rigueur qui ouvre la voie aux persécutions arbitraires. Cornélius Gallus, pour avoir tenu un discours un peu hardi, est envoyé en exil, où il subit la mort, et l'on défend à Virgile de faire son éloge. Les écrits de Labiénus sont brûlés (1), et lui-même est réduit à se laisser mourir de faim. Timagène d'Alexandrie, qu'Auguste avait choisi pour son historiographe, lui déplaît pour un mot piquant, et reçoit l'ordre de ne plus paraître devant le prince; Timagène, indigné, brûle ce qu'il avait écrit de l'histoire contemporaine, pour entreprendre avec plus de sécurité la vie d'Alexandre le Grand.

A l'exemple d'Auguste, Fabius Maximus protégeait les gens de lettres, qui se réunissaient dans sa maison pour dîner et converser : Properce y lisait ses élégies; Ovide, ses descriptions

(1) C'est le premier exemple de semblables exécutions par ordre souverain; or, dans un temps où les manuscrits étaient aussi rares, ce n'était pas seulement, comme depuis, une formalité infamante.

érotiques à mesure qu'elles coulaient de sa plume facile; Varius, ses tragédies romaines ; quiconque, en un mot, jouissait de quelque réputation, y trouvait des auditeurs, des applaudissements et un accueil favorable. Fabius était l'ami d'Auguste, qui se rendit avec lui, dans le plus grand secret, à Planasia (*Pianosa*), pour visiter son petit-neveu Posthume Agrippa, relégué dans cette île, et dont la vue l'attendrit jusqu'aux larmes. Personne ne devait pouvoir se vanter d'avoir vu le vieil empereur s'attrister sur le sort de quelqu'un à qui il ne voulait pas faire grâce ; or, Fabius ayant confié la chose à sa femme, et celle-ci à Livie, Livie en parla à Auguste, et l'homme de lettres favori fut trouvé mort (1).

Le peuple, tranquille et repu, ne s'occupait pas de ces accidents; mais il ajoutait foi aux louanges répétées des courtisans. Auguste, lui racontaient ces flatteurs à gages, a salué dans Tite-Live le prôneur de Pompée, sans lui retirer ses bonnes grâces ; il a dit de Cicéron : Ce fut un grand homme et un ami de la patrie » ; de Caton : « C'est être bon citoyen et homme de bien que de soutenir le gouvernement établi. » Qu'y avait-il là d'étonnant? Auguste ne se proclamait-il pas le restaurateur des vertus antiques (2)? En exaltant la Rome quirinale, historiens et poëtes ne faisaient que louer Auguste, qui invoquait les exemples du passé, réparait les temples en ruine, relevait les statues noircies par l'incendie, faisait expier par l'innocence et la piété les crimes paternels, ressuscitait l'antique pudeur, et ramenait la chasteté dans les familles pour que les mères fussent joyeuses d'avoir une famille qui leur ressemblât (*Horace*). Il était donc naturel que le peuple déifiât celui qui lui procurait de si heureux loisirs (3) ; et Auguste, revêtu de la toute-puissance sur terre, daigna consentir à être dieu.

Quoi qu'il en soit, il est juste de reconnaître que, durant quarante-quatre années d'administration, il n'abusa point du pouvoir absolu, et ne négligea rien pour se faire aimer du peuple. La ville eut du pain et des jeux ; il fréquenta le cirque, au milieu duquel il fit élever un obélisque égyptien, et prohiba ces spectacles dans toutes les autres villes de l'Italie. Il appela les acteurs les plus renommés, avec défense aux édiles et aux préteurs de les

(1) TACITE, *Ann.* I, 5.

(2) *Legibus novis latis, exempla majorum exolescentia revocavi, et fugientia jam ex nostro conspectu avitarum rerum exempla imitanda proposui.* Marbre d'Ancyre, tab. 2e.

(3) *Deus nobis hæc otia fecit.* VIRGILE, *Eg.* I.

bâtonner même alors qu'il déplairaient. Ayant appris néanmoins que l'un d'eux avait avec lui une femme travestie, il le fit saisir, fustiger sur les trois théâtres, et condamner au bannissement; il prononça la même peine contre l'acteur Pylade pour avoir manqué de respect à un citoyen; mais il le rappela bientôt, à la demande du peuple.

Dans le but de flatter l'orgueil national, il embellit Rome, qui dut à ses soins la place et le temple de Mars Vengeur, celui de Jupiter Tonnant au Capitole, l'Apollon Palatin avec la bibliothèque, le portique et la basilique de Caïus et Lucius, les portiques de Livie et d'Octavie, le théâtre de Marcellus, et tant d'autres édifices qu'il put se vanter de laisser en marbre une ville qu'il avait reçue en briques. Dans le temple que César éleva sur le Forum, il fit transporter de Cos la Vénus Anadyomène d'Apelles, estimée cent talents, et regardée comme le modèle de la beauté parfaite. Ses amis le secondèrent dans cette tâche: Mécène contruisit un palais avec des jardins délicieux; Agrippa amena de loin des eaux salubres, qui coulèrent dans cent fontaines ornées de trois cents statues et de quatre cents colonnes de marbre; on dut encore à sa munificence des thermes enrichis d'admirables tableaux et dotés de biens-fonds à perpétuité, un temple magnifique de Neptune, et le Panthéon, resté debout comme un témoignage splendide des arts à cette époque. Sur les conseils d'Auguste, de riches sénateurs réparèrent à leurs frais certaines parties des voies publiques; Cornélius Balbus ouvrit un théâtre, Statilius Taurus un amphithéâtre, Lucius Cornificius un temple à Diane, Munatius Plancus un à Saturne, Tibère d'autres à la Concorde, à Castor et Pollux, Philippe un musée, Asinius Pollion un sanctuaire de la Liberté. Tandis que l'on s'entretenait de constructions, de poëmes, de spectacles pompeux, on laissait faire le gouvernement, que le temps consolidait peu à peu; l'acteur Pylade le savait bien, quand il disait : « Sois content, César : le peuple s'occupe de moi et de Bathylle. »

Rome avait alors cinquante milles de tour et une immense population; mais quelle était réellement cette population? c'est une question débattue. Quelques-uns la portent à quatorze millions, et les plus modérés s'arrêtent à quatre. Nous savons toutefois que, par des scrupules religieux, la ville s'étendait peu au delà du *pomœrium* de la cité primitive, et que, même après son agrandissement par Aurélien, son enceinte ne dépassait pas celle d'aujourd'hui, dont le circuit est de dix-huit mille deux cents

mètres environ, six mille mètres de moins que Paris. Il est vrai que plusieurs quartiers étaient en dehors de cette enceinte, et que les rues étaient si étroites qu'on ne pouvait se mettre à l'abri de la chute des maisons en ruine, ni porter secours en cas d'incendie (1). On donnait encore aux maisons une hauteur démesurée, bien qu'Auguste eût défendu d'excéder soixante-dix pieds. Le recensement ordonné par Théodose porte le nombre des maisons à quarante-huit mille trois cent quatre-vingt-deux, ce qui empêche d'ajouter foi à cette excessive population, sans aider à déterminer la véritable.

La nécessité de nourrir et de contenir une si grande multitude donna beaucoup d'importance au préfet de la ville et à celui des subsistances, charges établies par Auguste, et qui mettaient la police dans ses mains. Les citoyens nourris aux frais du trésor étaient, du temps de César, au nombre de trois cent vingt mille ; Auguste les réduisit à deux cent mille. Il fit en outre, cinq fois au moins, des distributions d'argent (2), qui ne s'élevèrent jamais à moins de deux cents sesterces, ni à plus de quatre cents (40 ou 80 fr.). Or, comme les enfants au-dessus de onze ans y participaient, la totalité des individus gratifiés devait s'élever à deux cent cinquante mille, ce qui entraînait une dépense de dix à vingt millions pour chaque distribution. Ajoutez-y les frais énormes de vingt-quatre spectacles donnés par l'empereur en son nom, et de vingt-trois autres au nom des magistrats absents ou hors d'état d'y subvenir, et les sommes qu'il prêtait sans intérêts, mais avec une hypothèque du double.

Auguste vécut soixante-dix-sept ans; il se trouvait à Nola lorsque, sentant sa fin approcher, il demanda un miroir, fit faire sa toilette, et dit à ses amis : « Ai-je bien joué ma comédie? » et, sans attendre leur réponse, il ajouta : « Applaudissez! »

Nous avouerons nous-même qu'il joua bien son rôle, si, après les proscriptions, il put se faire passer pour humain ; pour brave, après tant de fuites et de frayeurs ; pour nécessaire, quand toutes les institutions avaient péri ; pour le restaurateur de la république, qu'il démolissait ; pour le conservateur des mœurs, lui si

(1) SÉNÈQUE, *Controv.*, II.

(2) Le *congius* était, chez les Romains, une mesure de six setiers, contenant 199 onces d'eau, et qui servait aux distributions de vin et d'huile au peuple. Lorsqu'il fit les distributions en argent, on conserva le nom de *congiarium* aux dons faits au peuple, tandis que celles dont on gratifiait les soldats s'appelaient *donativum*.

dépravé; s'il réussit enfin à faire que beaucoup de ses tardifs imitateurs puissent être flattés, loin d'y voir une ironie, de s'entendre appeler *Augustes*. L'influence qu'ont exercée les princes doit se chercher, non dans les premières, mais dans les dernières années de leur règne; Auguste, comme Louis XIV, comme Napoléon, trouva les hommes déjà faits, et laissa tout dans un état complet de décadence. Cependant quelle profonde connaissance du cœur humain et de l'administration ne fallait-il pas avoir pour conserver l'autorité si longtemps, et persuader au peuple que la sûreté de tous dépendait de sa seule existence! Il a lui-même rédigé le catalogue de ses propres actions, remarquable et peut-être unique monument de l'histoire d'un demi-siècle racontée par l'acteur principal, et sans réticences, comme l'œuvre d'un homme qui se présente à la postérité sans appréhension (1).

(1) *Annos undeviginti natus, exercitum privato consilio et privata impensa comparavi, per quem rempublicam, obstinatione factionis oppressam, in libertatem vindicavi. Senatus decretis honorificis ornatus, in eum ordinem sum adlectus a consulibus inter consulares, ut sententiam dicerem; locumque et imperium mihi dedit respublica uti prætori simul cum consulibus Hirtio et Pansa. Huic autem eodem anno me suffectum consulem edidisset, et triumvirum reipublicæ constituendæ; qui parentem conjurati occidissent, in exsilium expuli judiciis legitimis, ultus postea bellum inferentis reipublicæ.*

Arma terra marique... signaque toto orbe terrarum circumtuli, victorque omnibus supplicibus civibus peperci, et in exsilio sponte sua degentes, quibus tuto liceret, servare quam explodere malui. Millia civium romanorum adacta sacramento meo fuerunt circiter quinginta; ex quibus deduxi in colonias aut remisi in municipia sua, stipendiis solutis, millia aliquanto plus quam trecenta; et iis omnibus agros adsignavi, aut pecuniam propriam dedi. Naves cepi sexcentas præter alias, si quæ minores quam triremes fuerunt...

Patritiorum numerum auxi, consul quintum, jussu populi et senatus; senatum ter legi; et in consulatu sexto, censum populi, conlega M. Agrippa, egi; lustrum post annum alterum et quadragesimum feci, quo lustro civium romanorum censa sunt capita quadragiens centum millia et sexaginta tria millia. Alterum consulari cum imperio lustrum censumque solus feci, Censorino et Asinio cos., quo lustro censa sunt civium romanorum capita quadragiens centum millia et ducenta triginta tria millia. Tertium consulari cum imperio lustrum, conlega Tib. Cæsare, feci, Sex. Pompejo et Sex. Appulejo cos., quo lustro etiam censa sunt romanorum capitum quadragiens centum millia et triginta septem millia...

Plebi romanæ viritim HS trecenos numeravi ex testamento patris mei, et nomine meo quadringenos, ex bellorum manibiis, consul quintum, dedi. Iterum autem in consulatu decimo ex patrimonio meo iis quadringenos congiarii viritim ter numeravi; et, consul undecimum, duodeci-

Il institua pour héritiers, par son testament, Tibère et Livie, et, à leur défaut, Drusus et Germanicus. Il s'excusait de la modicité

mum, duodecim frumentationes frumento privatim coemplo emensus sum; et, tribunicia potestate duodecimum, quadringenos nummos tertium viritim dedi; quæ mea congiaria pervenerunt ad sestertium millia nunquamminus quinquaginta et ducenta. Tribuniciæ potestatis duodevicesimum, consul duodecimum, trecentis et viginti millibus plebi urbanæ sexagenos denarios viritim dedi, et cuivis militum meorum, consul quintum, ex manibiis, viritim millia nummum singula dedi. Acceperunt id triumphale congiarium in coloniis hominum circiter centum et viginti millia. Consul tertium decimum, sexagenos denarios plebi, quæ tum frumentum publicum acceperunt, dedi. Ea millia hominum paullo plura quam ducenta fuerunt...

Curiam et continens ei chalcidicum templumque Apollinis in Palatio cum porticibus, ædem divi Julii, Lupercal, porticum ad circum Flaminium, quam sum appellari passus ex nomine ejus, qui priorem ædem in solo fecerat, Octaviam; pulvinar ad circum Maximum, ædes in Capitolio Jovis Feretrii et Jovis Tonantis, ædem Quirini, ædes Minervæ et Junonis reginæ et Jovis Libertatis in Aventino, ædem Larum in summa Sacra Via, ædem Deûm Penatium in Velia, ædem Juventutis, ædem Matris Magnæ in Palatio feci.

Capitolium et Pompejum theatrum, utrumque opus impensa grandi refeci, sine ulla inscriptione nominis mei. Rivos aquarum, in pluribus locis vetustate labentes, refeci, et aquam, quæ Marcia appellatur, duplicavi, fonte novo in rivum ejus immisso. Forum Julium et basilicam quæ fuit inter ædem Castoris et ædem Saturni, cœpta profligataque opera a patre meo perfeci, et eamdem basilicam, consumptam incendio, ampliato ejus solo, sub titulo nominis filiorum meorum Caii et Lucii renovavi, et, si vivus non perfecissem, perfici ab heredibus meis jussi. Duo et octoginta templa Deûm in urbe consul... refeci...

Dona ex manibiis in Capitolio, et in æde divi Julii, et in æde Apollinis, et in æde Vestæ, et in templo Martis Ultoris, consecravi, quæ mihi constiterunt HS circiter milliens. Auri coronarii pondo triginta et quinque millia municipiis et coloniis Italiæ conferentibus ad triumphos meos, quintum consul, remisi; et postea, quotiescumque imperator appellatus sum, aurum coronarium non accepi, decernentibus municipiis...

Munus gladiatorum dedi meo nomine, et quinquiens filiorum meorum aut nepotum nomine; quibus muneribus pugnaverunt hominum circiter decem millia... Venationes bestiarum africanarum, meo nomine aut filiorum meorum et nepotum, in circo, aut in foro, aut in amphitheatro, populo dedi sexiens et viciens, quibus confecta sunt bestiarum circiter tria millia et quingentæ...

In templis omnium civitatum Peloponnesi et Asiæ victor ornamenta reposui, quæ, spoliatis templis, M. Antonius, cum quo bellum gesseram, privatim possederat. Meæ statuæ pedestres et equestres et in quadrigis argenteæ steterunt in urbe xxc circiter, quas ipse sustuli, exque ea pecunia dona aurea in æde Apollinis, meo nomine et illorum qui mihi statuarum honorem habuerunt, posui...

Salluste raconte qu'Auguste avait écrit cet *Index rerum a se gestarum*

de certains legs sur la modicité de sa fortune qui ne dépassait pas cent-cinquante millions de sesterces (30 millions de fr.); il affirmait qu'il avait dépensé, pour le bien de l'empire, les héritages d'Octavianus et de Jules César, et quatre mille millions de sesterces (800 millions de fr.) provenant de legs à lui faits par ses amis dans les vingt dernières années. Il légua au peuple romain quarante millions de sesterces (24 millions de fr.); aux tribuns, trois millions et demi (7 millions de fr.); mille à chaque prétorien (200 fr); moitié à chaque soldat des cohortes urbaines; 300 à chaque légionnaire. Il fit à des sénateurs, à des personnages illustres, même à des rois étrangers, des legs, dont un montait à 400,000 fr.; quelques-uns de ses ennemis furent mentionnés dans son testament, auquel il avait joint une statistique de l'empire, des instructions relatives à ses funérailles, et le catalogue de ses actes, qui devait être gravé sur son mausolée. [1]

Son testament était encore un acte de sa comédie; applaudissons, mais rappelons-nous qu'il donna au monde quarante-quatre ans de paix, et répétons : « Auguste n'aurait pas dû naître, ou ne devait jamais mourir. »

CHAPITRE XXXI.

LE SIÈCLE D'OR DE LA LITTÉRATURE ROMAINE.

Auguste eut encore le bonheur de vivre dans le siècle d'or de la littérature latine; son nom, en effet, s'associe non-seulement à l'immortalité des écrivains de son règne, mais il est resté comme qualificatif de tout protecteur des belles-lettres.

Dans les premiers temps, Rome, tout occupée à se défendre et à vaincre, n'avait pas songé aux travaux de l'esprit. Pour la première fois, lorsqu'elle eut pénétré dans la Grande Grèce, puis dans la Grèce propre, elle connut une culture plus raffinée, qu'elle introduisit avec les prisonniers et les vaincus, admis dans les grandes familles comme professeurs ou clients. Cette littérature eut pour elle tant d'attrait qu'elle oublia les usages nationaux pour suivre les traces des Grecs. Il est dans la nature des Italiens d'aimer la poésie; nous savons d'ailleurs par

pour être mis sur son tombeau; il fut découvert à Ancyre en Pisidie. Une partie d'une traduction grecque fut trouvée, en 1843, par Hamilton, à l'extérieur du temple, dans le vestibule duquel était gravé le texte latin.

l'histoire que le peuple, dans les différentes phases de la vie, manifestait sa joie par des chansons. A l'époque des vendanges, après la moisson, dans les fêtes de la rustique Palès, les anciens agriculteurs, hommes robustes et contents de peu, avec leurs enfants, leurs femmes et les compagnons de leurs travaux, se réjouissaient l'âme et le corps au son des instruments et par la danse (1); des chants, des gesticulations et peut-être des dialogues en vers, réglés par l'oreille et mesurés par le mouvement du pied, servaient à exprimer leur joie bachique.

Telle fut, pendant longtemps, la forme scénique des Latins, si différente du véritable art dramatique, dont la Sicile offrait déjà de beaux modèles, et qui exige une action, une intrigue, des caractères et des passions. L'histoire nous a conservé le souvenir de récits en vers, appelés *saturnins*, du fabuleux Saturne, ou *fescennins*, de Fescennie, ville où l'on composait beaucoup de satires (*satura*), mélange de musique, de récit et de danse : Compositions informes, sans doute, mais qui démentent l'assertion d'Horace, qui ne trouve de littérature à Rome qu'après l'occupation de la Grèce (2). L'histoire le dément bien plus encore. D'après un passage très-remarquable de Tite-Live (3), les Romains auraient emprunté les jeux de la scène, comme tant d'autres choses, au peuple étrusque. Dans l'épidémie de l'an 390 de Rome, la colère céleste, dit-il, résistant aux supplications ordinaires, on introduisit (chose nouvelle pour ce peuple belliqueux, habitué seulement aux spectacles du cirque) des représentations théâtrales données par des comédiens étrusques, appelés dans leur langue *histrions*, qui dansaient gracieusement au son de la flûte et gesticulaient sans parler; ils furent imités par les jeunes Romains, qui ajoutèrent aux gestes des vers grossiers, mais joyeux. Plus tard, on appela de bons histrions, qui jouèrent des pièces apprises, et représentèrent des satires dont les paroles s'accordaient avec le son de la flûte et le mouvement du corps. Livius Andronicus (continue-t-il), plus d'un siècle après, osa faire mieux, et composer des drames avec unité d'action; ayant perdu la voix, il obtint la permission de placer devant l'acteur un jeune homme

(1) HORACE, *Ep.* II.

(2) Græcia capta ferum victorem cepit et artes
Intulit agresti Latio...
Serus enim Græcis admovit acumina chartis.
(*Ep.*, II, 1.)

(3) Liv. VII, chap. 2.

qui récitait ses vers, tandis que lui-même faisait les gestes, d'autant plus expressifs qu'il n'était pas distrait par le souci de sa voix. De là, pour les histrions, l'usage d'accompagner avec le geste ce qu'un autre débite, et de ne parler que dans le dialogue.

Livius Andronicus introduisit donc la fable théâtrale, qui reproduisait des sujets étrangers en langue *barbare*, c'est-à-dire en italien (1). Au rhythme, seul en usage dans les vers latins et osques, il substitua le senaire, vers libre qui tirait de l'accompagnement de la flûte cette attitude régulière et cadencée dont le privait sa structure hardie, et qui forma le passage entre le rhythme indigène et le mètre exotique. Dans cette voie, continuèrent Nævius et Plaute, qui s'excusaient toujours de traduire les Grecs en *barbare*, c'est-à-dire dans le langage de ces Romains qui, pour appeler ensuite les autres peuples barbares, durent se persuader qu'ils étaient devenus Grecs.

Ennius fit un pas en avant; il abandonna l'humble senaire pour l'héroïque grec, et se vantait d'avoir le premier gravi les monts où séjournaient les Muses, puisqu'on n'avait connu jusqu'à lui que les vers chantés par les faunes et les *vates*, c'est-à-dire les indigènes (2). Il introduisit le dactyle et le vers hexamètre, dont l'harmonie était accessible au vulgaire comme aux hommes éclairés.

Andronicus, Ennius, Plaute, Accius, Nævius, ne traitèrent que des sujets grecs, bien que les Romains n'eussent pas encore pénétré dans la Grèce pour y apprendre « les beautés de Thespis, d'Eschyle et de Sophocle; » et certes Mummius n'avait pas rapporté de Corinthe les spectacles de la scène (3). Nous croyons plutôt que cet art venait de la Sicile, où Aristote et Solin placent son berceau, et le font transporter à Athènes par Épicharme et Phormion; ou bien de la Grande Grèce, où beaucoup de Pythagoriciens avaient écrit des comédies (4).

La comédie se composait de trois parties : le dialogue, le chant,

(1) Plaute, dans le prologue du *Trinummus*, dit : *Plautus vortit barbare*; dans les *Captivi*, il appelle la loi romaine *barbarica lex*, et, dans le *Pœnulus*, l'Italie *Barbaria*.

(2) *Vates* de *fari*, comme *Fauni* : il est commun de voir les peuples se donner à eux-mêmes le nom de parlants, et celui de muets aux étrangers.

(3) HORACE, *Ep.* II. 1, TACITE, *Ann.* XIV, 21.

(4) Notamment, un Rhinthon de Tarente, qui servit de modèle à Lucilius, et inventa une espèce de comédie, sans que nous sachions laquelle (LYDUS, *De magistratibus rom.*, I, 41). C'était peut-être celle qu'on appelait à Rome *Rhinthonica*.

le chœur. Dans le dialogue figuraient plusieurs personnages ; un seul parlait dans le chant, ou, si un autre y paraissait, il écoutait en cachette et parlait tout seul ; le nombre des personnages était indéfini dans le chœur (1). Il y eut une grande variété de comédies ; les graves s'appelaient *palliatæ* ou *togatæ*, selon que le sujet était grec ou romain. Dans les *prætextatæ*, on introduisait des personnages de haut rang, revêtus de la *prétexte;* les *tabernariæ* et les *mimi* étaient d'un ordre inférieur.

D'après le passage de Tite-Live que nous avons déjà cité, le théâtre, chez les Romains, n'était pas un simple passe-temps, mais une institution civile et religieuse, et l'action dramatique un appendice de ce qui formait le véritable divertissement des Romains, c'est-à-dire des jeux du cirque. En outre, les auteurs des comédies n'étaient pas Romains ; Ennius était de la Calabre ; Pacuvius, de Brindes ; Plaute, de Sarsina dans l'Ombrie ; Térence, de Carthage. Le peuple conserva sa prédilection pour les *Atellanes*, qu'on a voulu comparer à nos comédies sur un thème arrêté ; représentées en osque par les jeunes gens de bonne famille (2), elles amusaient le peuple par leurs railleries vives et originales.

On cite de Pacuvius dix-neuf tragédies, dans lesquelles Quintilien loue la profondeur des sentences, la vigueur du style et la variété des caractères ; mais, dans le peu qui nous reste, nous ne trouvons que des imitations très-libres, une forme obscure et grossière. Lucius Accius, né à Rome d'un affranchi, composa un grand nombre de tragédies, parmi lesquelles on remarque le *Brutus* et le *Décius*, sujets patriciens ; on les représentait encore au temps de Cicéron, mais on les lisait plus volontiers. Des dix-neuf tragédies d'Andronicus, il ne nous reste que des fragments ; ce poëte composa aussi un hymme que devaient chanter vingt-sept jeunes filles, et traduisit l'Odyssée. Cnéus Nævius, de la Campanie, mit en vers la première guerre punique.

Marcius Accius Plautus (3) écrivit beaucoup de comédies ; mais, probablement, il en est sur le nombre qu'il ne fit que retoucher, et qu'on jouait sous son nom. Toutes ses pièces, d'ailleurs, sont

(1) Cela résulte de Diomède, III, 488, dans la collection de Putsch.

(2) MUNCK, *de Atellanis fabulis*, p. 52, croit que Strabon s'est trompé sur le *osce loqui ;* cela ne voulait pas dire qu'on parlât la langue osque, mais d'une manière *osque*, c'est-à-dire grossière.

(3) Martin Hertz, dans un mémoire imprimé à Berlin en 1854, soutient qu'on doit écrire *Titus Marcius Plautus ;* Kitschl, le célèbre éditeur de Plaute, et Lachmann pensent comme lui.

imitées ou traduites du grec, et reproduisent des coutumes grecques. Il nous en reste vingt, dont une, l'*Amphitryon*, tourne les dieux en ridicule; l'*Aulularia*, qui est incomplète; le *Trinummus* et *les Captifs*, dont le dénoûment est sérieux et moral, sont réputées les meilleures. Après avoir gagné beaucoup d'argent à faire de la poésie, il s'engagea dans des spéculations de commerce dont le résultat fut si malheureux qu'il se vit contraint de tourner la meule chez un meunier.

Publius Térentius, de Carthage, effaça tous les auteurs de comédies. Enlevé dans son enfance par des pirates, il fut vendu à Térentius Lucanus, sénateur romain, qui le fit élever et lui donna la liberté. Après avoir amassé quelque argent, il passa en Grèce, où il mourut à l'âge de trente-cinq ans. En Grèce, à la comédie démocratique et politique d'Aristophane, remplie de licence, d'allusions et d'actualités, avait succédé la comédie de mœurs, dans laquelle Ménandre se distingua au premier rang. Ce poëte lui donna quelque dignité par l'introduction d'éléments sérieux, de pensées philosophiques, et en la rendant, ce qu'elle est restée depuis, le tableau des vices et du ridicule, sans mélange de satire personnelle. Térence avait traduit de ce poëte 108 comédies qu'il perdit dans un naufrage; les six qui nous restent de lui se distinguent par l'élégance, la pureté du style et la précision des sentences (1); Rome n'avait encore rien vu de comparable à ces comédies. L'*Eunuque* paraît une œuvre originale, bien que les caractères de Gnathon et de Thrason soient empruntés au *Flatteur* de Ménandre; cette comédie eut tant de succès qu'elle fut représentée deux fois dans la même journée, et rapporta huit mille sesterces à son auteur.

Plaute, rude et facétieux, laisse voir qu'il a vécu dans des rapports familiers avec le peuple; Térence révèle la fréquentation de la haute société. Le premier exagère la gaieté; le second la tempère, et ses caractères comme ses descriptions sont tracés d'après nature. Horace (qui, ne jugeant que d'après l'expression, attaque avec aigreur tous les poëtes comiques de la première manière) traite Plaute de grossier, et lui reproche d'avoir travaillé à la hâte pour toucher plus tôt son salaire. On disait que Térence avait eu pour collaborateurs les Romains les plus éclairés de son

(1) Par exemple :

Obsequium amicos, veritas odium parit.
Amantium ira amoris integratio est.
Homo sum; humani nihil a me alienum puto.

temps, Scipion Émilien et Lélius. Quoi qu'il en soit, Plaute et Térence sont loin de la finesse de sentiment et d'exposition des comiques grecs.

La Courtisane, *le Proxénète*, *le Valet* qui prête la main aux débauches de son maître, *le Parasite*, *le Père avare*, *le Soldat fanfaron*, sont les figures ordinaires des comédies de Plaute, qui reparaissent avec les mêmes noms, comme les personnages masqués du vieux théâtre italien; ils échangent des injures, font des monologues sans fin, s'adressent aux spectateurs, ou prodiguent des obscénités de mauvais lieux. Lui-même avoue dans une comédie qu'il ne suit pas l'élégance attique, mais la rusticité sicilienne (1). Le vers est si négligé qu'on le distingue difficilement de la prose (2); la plaisanterie est licencieuse et grossière, le dialogue vulgaire. Cet auteur a moins d'importance pour les littérateurs que pour les philologues, qui trouvent dans ses œuvres des idiotismes encore en usage parmi les Italiens, et qu'on ne voit pas chez les écrivains d'un style plus travaillé : nouvelle preuve que le langage du vulgaire était différent de celui des gens de lettres, et peut-être beaucoup plus dans l'Ombrie.

Térence choisit ses personnages dans un milieu plus élevé : cependant les femmes qu'il mettait en scène ne pouvaient être que des courtisanes; mais il les suppose enlevées en bas âge, et leur reconnaissance par des moyens prodigieux forme le dénoûment habituel de l'intrigue (3). L'homme de bien trouve sa place

(1) Atque adeo hoc argumentum græcissat, tamen
Non atticissat, verum at sicilicissitat.
(Prologue des *Ménechmes.*)

Cicéron (*Divin. in Verrem*) reprochait à Cécilius, son compétiteur, d'avoir appris les lettres grecques, non à Athènes, mais à Lilybée, et les lettres latines, non à Rome, mais en Sicile. En effet, dans l'île, on parlait le latin et le grec, mélange qui gâtait les deux langues. Ce qui les gâtait encore plus peut-être, c'était le commerce avec les Carthaginois.

Dans le troisième vol. des *Memorie sulla Sicilia* se trouve une dissertation de Giuseppe Crispi « *Sur le dialecte parlé et écrit en Sicile pendant la période où cette île fut habitée par les Grecs,* » appuyée d'exemples qui descendent jusqu'à la domination normande, c'est-à-dire à l'époque où l'italien fit son apparition.

(2) On a même prétendu que Plaute a écrit en prose, tant il faut se permettre de licences pour ramener sa structure à la forme des vers de six pieds, dans lesquels il semble n'observer d'autre règle que de finir par un ïambe.

(3) Le dénoûment ordinaire des intrigues, c'est-à-dire l'apparition d'un personnage cru mort, ou la reconnaissance d'un père ou d'un fils, se justifie chez les anciens par l'habitude d'exposer les enfants et de réduire en esclavage les prisonniers de guerre, par les fréquents enlèvements des corsaires

dans ses comédies ; d'une morale plus sévère, moins libre dans la plaisanterie, il a de l'élégance et de la spontanéité dans le dialogue, des allures simples et pittoresques dans le récit, du charme dans les situations ; mais il reste inférieur à Plaute par la force comique, la gaieté et l'imagination (1). Quant à l'invention, Térence s'en excuse en disant qu'il est impossible de faire du nouveau (2). Ni l'un ni l'autre ne connurent cet art *d'instruire en*

et par les rares communications entre les pays. Quant aux *a parté* et à la double action, ils étaient moins choquants à cause de la grandeur des théâtres, et parce que la scène représentait le plus souvent une place à laquelle aboutissaient plusieurs rues.

(1) César a dit de Térence :

Tu quoque, tu in summis, o dimidiate Menander,
Poneris, et merito, puri sermonis amator;
Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis,
Comica ut æquato virtus polleret honore
Cum Græcis, neque in hac despectus parte jaceres !
Unum hoc maceror, et doleo tibi deesse, Terenti.

Bien que tout le monde ait accepté l'expression *vis comica*, je suis porté à croire que le troisième et le quatrième vers doivent être ponctués comme j'ai fait, en unissant *comica* à *virtus*.

(2) Quod si personis iisdem uti aliis non licet,
Qui magis licet currentes servos scribere,
Bonas matronas facere, meretrices malas,
Parasitum edacem, gloriosum militem,
Puerum supponi, falli per servum senem,
Amare, odisse, suspicari ? Denique
Nullum est jam dictum quod non dictum sit prius.

(Prologue dans l'*Eunuque*.)

Voilà toute l'intrigue des comédies.

Vulcatius Sédigitus, qui vivait sous les empereurs, porte ce jugement sur les comiques latins :

Multos incertos certare hanc rem vidimus
Palmam poetæ comico cui deferant.
Eum, meo judicio, errorem dissolvam tibi,
Ut, contra si quis sentiat, nihil sentiat.
Cæcilio palmam Statio do comico :
Plautus secundus facile exsuperat ceteros :
Dein Nævius qui fervet, pretio in tertio est:
Si erit quod quarto detur, dabitur Licinio.
Attilium post Licinium facio insequi ;
In sexto sequitur hos loco Terentius :
Turpilius septimum, Trabea octavum obtinet :
Nono loco esse facile facio Luscium ;
Decimum addo causa antiquitatis Ennium.

(Dans A.-GELLE, XV, 24.)

Il semble qu'il n'ait voulu indiquer que les auteurs des comédies *palliatæ*, et c'est pour cela qu'il a laissé de côté Afranius, célèbre dans les *togatæ*.

riant, car ils avaient uniquement en vue de récréer le peuple (1).

Les comédies de Plaute et de Térence étaient *palliatæ*, c'est-à-dire qu'elles se représentaient en costumes grecs ; Afranius fut célèbre dans les *togatæ*, mais il ne nous reste que très-peu de vers de ce poëte. En général, on faisait peu de cas du drame, et Quintilien avoue que, dans ce genre, la littérature latine est très-pauvre. En effet, comment aurait-il pu fleurir chez un peuple qui se délectait aux combats des bêtes féroces, qui assistait à de véritables convulsions et voyait couler le sang d'hommes qui s'égorgeaient entre eux ? Térence raconte qu'à la première représentation de son *Hécyre*, le peuple l'obligea à l'interrompre, parce qu'on venait d'annoncer des gladiateurs saltimbanques.

Il ne nous reste rien d'Asinius Pollion, le tragique le plus célèbre. Nous savons qu'Ovide avait écrit *la Médée ;* mais les lieux communs dont il remplit les *Héroïdes* et la verbeuse facilité de son style nous font peu regretter cette perte, pas plus que celle de beaucoup d'autres tragiques romains dont l'histoire fait mention (2).

La farce devint un amusement très-recherché, et les bouffons de l'Italie moderne remontent jusqu'à cette époque; le Maccus ou Sannius, père du Zanni ou Arlequin, était un bouffon, la tête rasée, habillé de morceaux d'étoffe de couleurs variées ; à Pompéi, on a trouvé le Polichinelle, personnage masqué des fables atellanes. Vers la fin de la république, on préférait les mimes, mélange de danse et de drame ; sans égard pour l'unité d'action, l'auteur représentait, dans des scènes détachées, un caractère plébéien dans différentes situations, avec un langage vulgaire et des locutions incorrectes ; le peuple, qui se reconnaissait lui-même dans ces peintures, s'amusait beaucoup à ce spectacle. Le poëte ne fournissait que le thème, et laissait à l'acteur le soin d'improviser gestes et paroles ; l'acteur lui-même

(1) Poeta, cum primum animum ad scribendum appulit,
Id sibi negotii credidit solum dari
Populo ut placerent quas fecisset fabulas.
(TÉRENCE, prologue de l'*Andrienne*.)

... Eum esse quæstum in animum induxi maxumum,
Quam maxume servire vestris commodis.
(Prologue de l'*Héautontimoruménos*.)

(2) Pourquoi Rome n'eut-elle pas de tragédies? Cette question est fort bien traitée par Nisard, *Études sur et les poëtes de la décadence*, à propos de Sénèque. — Lance (*Vindiciæ romanæ tragœdiæ*, Leipsick, 1822) a compté environ quarante tragiques romains. — Voir aussi *Tragicorum romanorum reliquiæ; recensuit* Otto Ribbeck, Leipzig, 1852.

était souvent auteur, et les plus fameux furent Syrus et Labérius. Il nous reste du dernier un prologue, où il se plaint d'avoir été forcé par César de monter sur le théâtre ; nous avons de Syrus quelques sentences morales, qu'il tenait en réserve pour les semer à l'occasion, et qui nous donnent une haute idée de la farce romaine. Cnéus Mattius, ami de César et de Cicéron, écrivit, outre une *Iliade*, les *Mimïambes*, dont on disait assez de bien.

La loi régla toujours à Rome les représentations théâtrales, qui, dès lors, ne purent tomber dans la licence démocratique de la comédie athénienne. L'ancienne noblesse, jalouse de cette plèbe qui se faisait de la scène une arme contre elle, refréna l'audace de la comédie en lui appliquant la loi des XII Tables, qui condamnait le diffamateur à la mort ou aux verges (1). Tout oppresseur de la liberté publique aggravait la rigueur de ces lois répresives, comme fit Sylla ; Cicéron écrivait à Atticus que personne n'osant dire son opinion par écrit, ni blâmer ouvertement les grands, il ne restait d'autre ressource que de faire répéter sur le théâtre des vers ou des passages qui parussent des allusions aux affaires publiques (2).

(1) *Si quis populo occentassit, carmenve condisit, quod infamiam faxit flagitiumve alteri, fuste ferito.* Cicéron *de Republica*, dit : « Les Douze « Tables, quoique ne punissant de mort qu'un très-petit nombre de délits, « ont prononcé néanmoins la peine capitale contre ceux qui diraient des in- « jures et composeraient des vers diffamatoires. Et ce fut très-bien, parce « que notre manière de vivre doit être soumise au jugement des magistrats et « aux débats légitimes, non pas aux caprices des poëtes ; nous ne devons pas « entendre des paroles outrageantes, si ce n'est à la condition qu'il nous sera « permis de répondre et de nous défendre devant un tribunal. » Dans son *Epistola*, II, 1, citée plusieurs fois, Horace ajoute avec élégance :

Libertasque recurrentes accepta per annos
Lusit amabiliter, donec jam sævus apertam
In rabiem verti cœpit jocus, et per honestas
Ire domos impune minax. Doluere cruento
Dente lacessiti : fuit intactis quoque cura
Conditione super communi : quin etiam lex
Pœnaque lata, malo quæ nollet carmine quemquam
Describi. Vertêre modum, formidine fustis,
Ad bene dicendum delectandumque redacti.

(2) Lorsque Cicéron fut rappelé dans sa patrie, l'acteur tragique Ésope, qui jouait dans le *Télamon* d'Accius, se fit applaudir en changeant quelques mots dans ces vers : — *Quid enim? Qui rempublicam certo animo adjuverit, statuerit, steterit cum Argivis... re dubia nec dubitarit vitam offerre, nec capiti pepercerit... summum animum summo in bello... summio ingenio præditum... o pater !... hæc omnia vidi inflammari O...*

Dans l'origine, les théâtres étaient temporaires, et duarient un mois au plus, bien que la charpente fût ornée avec beaucoup d'élégance, dorée même et argentée, et qu'on y plaçât des statues et autres dépouilles enlevées aux peuples vaincus. Celui qu'éleva Scaurus pouvait contenir quatre-vingt mille spectateurs; il était orné de trois cents statues et de trois cent soixante colonnes de marbre, de verre et de bois doré. Pompée, après la défaite de Mithridate, fit construire le premier théâtre permanent; quarante mille spectateurs pouvaient y trouver place, sur les quinze rangs de gradins qui montaient de l'orchestre à la galerie supérieure. Le théâtre de Marcellus, édifié par Auguste, formait un hémicycle dont le diamètre inférieur était d'environ cinquante-cinq mètres à l'intérieur, et de cent quarante à l'extérieur. Caïus Curion, jaloux de surpasser ses prédécesseurs en bizarrerie, sinon en magnificence, fit construire, pour les funérailles de son père, deux théâtres semi-circulaires qui tournaient sur pivot avec tous les spectateurs; lorsque les représentations étaient terminées, on les réunissait, et les spectateurs se trouvaient transportés dans un amphithéâtre.

La sévérité romaine regardait comme vil tout homme dont l'industrie avait pour objet, non la satisfaction d'un besoin, mais le plaisir des autres; elle réputait infâme celui qui, pour de l'argent, exprimait des sentiments d'emprunt, se donnait en spectacle, s'exposait aux outrages des spectateurs (1). Les mimes, par conséquent, étaient privés de toutes prérogatives civiles; les cen-

ingratifici Argivi, inanes Graji, immemores beneficii!... Exsulare sinitis, sinitis pelli, pulsum patimini, etc.

Dans les jeux Apollinaires, quand Diphile eut récité ces vers :

Nostra miseria tu es magnus..
Tandem virtutem istam veniet tempus cum graviter gemes...
Si neque leges, neque mores cogunt...

Le peuple voulut y voir une allusion à Pompée, et força l'auteur de la répéter des milliers de fois; *millies coactus est dicere.* CICÉRON, *Ad Atticum*, II, 19.

Sous le règne de Néron, un acteur qui devait dire : *Adieu, mon père! adieu, ma mère!* fit le geste de boire et de nager, par allusion au genre de mort de Claude et d'Agrippine. Dans une des fables atellanes, en proférant l'*Orus vous tire par les pieds* (*Orus vobis ducit pedes*), il se tourna vers les sénateurs.

(1) Les acteurs qu'on abaissait, ou plutôt qu'on élevait, étaient des Bretons :

Vel scena ut versis discedat frontibus, utque
Purpurea intexti tollant aulæa Britanni.

(VIRGILE, *Georg.*, III, 24.)

seurs pouvaient les exclure de la tribu, et les magistrats, les faire fouetter arbitrairement; une marque imprimée sur leur corps leur fermait l'entrée de toutes les magistratures, et même des légions. La scène romaine, à la différence du théâtre grec, admettait les femmes, pourvu que leur costume ne blessât point la décence; mais elles restaient déshonorées, et défense était faite aux sénateurs d'épouser les actrices, les filles ou petites-filles d'histrions.

Le talent des acteurs devait être extraordinaire, si l'on en juge par la grande admiration qu'excitèrent Bathylle, Pylade, Ésope et Roscius; et pourtant, c'étaient en général des esclaves ou des affanchis grecs, qui, à force d'étude, avaient appris la prononciation du latin. Comme les théâtres étaient très-vastes, les acteurs devaient grossir leur voix pour la faire entendre de quatre-vingt mille spectateurs; des hommes remplissaient souvent les rôles de femmes; un masque couvrait le visage, ce qui rend inexplicable l'effet qui, au dire de Cicéron et de Quintilien, était produit par les acteurs.

Ésope et Roscius ne manquaient jamais d'aller au forum toutes les fois qu'on plaidait une affaire importante, pour observer les mouvements de l'orateur, de l'accusé, des assistants. Le premier fut l'ami de Cicéron, et, bien que magnifique à l'excès, il laissa à son fils vingt millions de sesterces (4,000,000 de fr.). Roscius fut le premier qui abandonna le masque; Cicéron prit des leçons de cet acteur, devint son ami, et tous les deux se défiaient à qui rendrait le mieux une pensée, l'un par la parole, l'autre par le geste. Roscius recevait par an cent mille francs, et l'actrice Dionysia en toucha deux cent mille pour une seule saison, en 477.

Les traitements fabuleux d'acteurs ne sont donc pas une nouveauté.

La science historique commence au moment où finit l'âge héroïque, foyer de poésie et d'art libre; c'est alors en effet que le caractère précis des faits et la réalité de la vie se révèlent en situations vraies, et dans la manière de les concevoir et de les exprimer. Quelle science est plus digne d'un grand peuple? et cependant les Romains ne surent pas être originaux dans l'histoire; négligeant les traditions nationales, méprisant les documents sérieux, ils accueillirent et remanièrent les origines fabuleuses imaginées par les Grecs. Fabius Pictor, qui le premier écrivit en latin, Cincius Alimentus, sénateur, et Caïus Acilius, tribun,

qui rédigèrent des annales en grec, se copiaient l'un l'autre, sans interroger les traditions populaires ni comparer les monuments (1). Lorsque Caton le Censeur traita des *Origines italiques*, les peuples de l'ancienne Italie vivaient encore, et conservaient les livres et les inscriptions où leur histoire était consignée ; on savait lire et interpréter les caractères osques et étrusques, qui trompent aujourd'hui la patience des érudits ; l'Italie n'avait pas encore été dévastée par la guerre des Marses, et les proscriptions systématiques de Sylla n'avaient pas détruit les souvenirs des premières nationalités. Un désir du Censeur aurait été une loi pour toutes les villes italiennes, qui se seraient empressées de lui apporter leurs annales pour servir à l'histoire qu'il préparait. Malgré ces facilités, et malgré son aversion pour les lettres grecques, il s'abandonna au courant, si bien que tout ce qu'il nous a transmis repose sur des idées et des étymologies étrangères. Crédules ou menteurs, Cornélius Polyhistor, au temps de Sylla, Calpurnius, Pison Frugi et, plus tard, Julius Hyginus, réussirent encore plus mal.

Le meilleur historien de Rome lui vint de la Grèce ; nous voulons parler de Polybe de Mégalopolis, qui, déporté avec les citoyens trahis par Callicrate, gagna les bonnes grâces des Scipions, surtout d'Émilien, le suivit en Afrique, et raconta l'histoire contemporaine depuis l'année 220 jusqu'en 167. D'un goût médiocre, il néglige l'art et se borne au positif ; il visita les lieux, savait le latin, lut à Rome des documents ignorés des indigènes, et, mieux que tout autre, nous fait connaître la constitution romaine, qu'il met au-dessus de celles de Sparte et de Carthage ; bien plus, dit-il, comparée à cette constitution, la république de Platon ressemble à une statue auprès d'un homme vivant. Plein de sérénité, il raconte et ne déclame point ; il s'attache à la multitude autant que Tite-Live aux héros, mais il exclut la Providence régulatrice, et ne voit partout que des inventions de l'homme. Entraîné par une funeste sympathie pour la prospérité,

(1) Nous avons un bel essai de critique sur Acilius, que nous a conservé A.-Gelle, qui veut nous en montrer la *simplissima suavitas et rei et orationis* (XI, 14) : *Eundem Romulum dicunt ad cœnam vocatum, ibi non multum bibisse, quia postridie negotium haberet. Ei dicunt : — Romule, si istud omnes homines faciant, vinum vilius sit. — Is respondit : — Immo vero carum, si quantum quisque volet, bibat ; nam ego bibi quantum volui.* Charles Botta, après cela, a-t-il le droit de déclamer contre les *bavardages de moines ?*

il insulte les ennemis des Scipions, et déclare que les lois de la guerre permettent de faire tout ce qui est utile au vainqueur ou nuisible à l'ennemi. Il est vrai, cependant, qu'il fait arriver quelque blâme aux oreilles des oppresseurs de la Grèce : à ses yeux, les Romains eurent tort dans la seconde guerre punique, et, dans la troisième, ils commirent un crime. Le but de la victoire ne doit pas être la destruction de l'ennemi, mais la réparation de l'offense ; non-seulement, il ne faut pas confondre l'innocent avec le coupable, mais le vainqueur doit épargner les coupables en faveur des innocents, et s'abstenir de ravages inutiles, parce qu'ils amènent des représailles. Pour tous les hommes, la paix est le premier des biens; tous prient les dieux de la leur accorder, et il n'est rien qu'ils ne supportent pour l'obtenir (1).

Les *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, qui vont jusqu'à l'année où commence l'histoire de Polybe, parlent des origines de Rome, mais toujours pour la flatter et « diminuer le mépris et l'horreur qu'elle inspirait aux Grecs. » Cette intention, mais surtout l'ordonnance symétrique de son récit, qu'il était impossible de tirer de chroniques grossières, suffisent pour le rendre suspect. Denys, par cela même qu'il était étranger à Rome, nous décrit le gouvernement et le droit avec beaucoup de détails, bien qu'il n'en saisisse pas toujours l'esprit; mais, d'un côté, par amour de son pays, il rattache à la Grèce toutes les origines, et, de l'autre, il vante les Romains comme un peuple juste et modéré, qui traita les vaincus, non avec vengeance ou cruauté, mais en ami et en bienfaiteur; qui montra dans la victoire une magnanimité sans exemple, et, durant cinq siècles de luttes acharnées, n'ensanglanta jamais le forum. Il raconte, sans prononcer un blâme, la destruction de Carthage, de Corinthe et de Numance ; enfin, dit-il, Rome n'accomplit jamais que des œuvres de justice envers tant de pays conquis, de nation subjuguées (2).

Plusieurs Grecs écrivirent sur la Sicile ; on cite même des historiens indigènes, dont le plus ancien et le plus célèbre est Antiochus, fils de Xénophane de Syracuse, auteur d'une histoire de cette île et d'une autre de l'Italie ; il vivait au temps de Xerxès.

(1) Εἰ γὰρ, ἧς πάντες εὐχόμεθα τοῖς θεοῖς τυχεῖν, καὶ πᾶν ὑπομένομεν ἱμείροντες αὐτῆς μετασχεῖν, καὶ μόνον τοῦτο τῶν νομιζομένων ἀγαθῶν ἀναμφισβήτητόν ἐστι παρ' ἀνθρώποις (λέγω δὴ τὴν εἰρήνην) κ. τ. λ.

(2) Ὅτι σφόδρα οἱ Ῥωμαῖοι φιλοτιμοῦνται δικαίους ἐνίστασθαι τοὺς πολέμους. *Fragm.* XXXII, 4, 5.

Thémistogène, outre l'histoire de son pays, écrivit l'expédition de Cyrus le Jeune, qui serait, dit-on, celle qui porte le nom de Xénophon. Les deux tyrans Denys s'occupèrent aussi de travaux historiques; Philiste, soldat d'aventure, qui commandait les armées dans la guerre avec les Athéniens, relégué plus tard à Thurium, puis rappelé pour rétablir l'ordre à Syracuse, et massacré par ses concitoyens en 400, avait raconté l'histoire de Sicile jusqu'à la fin du règne de Denys l'Ancien; on dit qu'il était aussi concis que Thucydide, mais plus clair. Un autre Philiste est loué pour avoir, le premier, appliqué à l'histoire les artifices de la rhétorique. Callias, disciple de Démosthène, se montra plus élégant que véridique dans le récit des entreprises d'Agathocle.

Timée, de Taormine, écrivit plusieurs histoires particulières, une histoire générale et une critique sur les erreurs des historiens. On vante sa bonne distribution chronologique; mais on lui reproche, outre une excessive causticité, d'avoir recueilli les faits sans discernement. Cicéron fait un grand éloge de Dicéarque, de Messine, qui passa la plus grande partie de sa vie en Grèce, et mourut au commencement du règne de Hiéron : il raconte en style attique les vies d'hommes illustres et des sept sages, les fêtes et les jeux, et fait de la Grèce une description physique et morale; par ordre des rois de Macédoine, il mesura la hauteur des montagnes (ὀρῶν καταμέτρησις) du Péloponèse, avec de bonnes idées sur la conformation générale de la terre. Aristocle, de Messine également, fit un recueil des philosophes anciens et de leurs doctrines. Polus d'Agrigente a laissé une généalogie des Grecs et des barbares venus à la guerre de Troie. Philinus, son compatriote, combattit sous Annibal, dont il écrivit les campagnes en le flattant; la perte de son travail est d'autant plus regrettable, qu'on pourrait l'opposer aux auteurs romains, qui calomnient le héros carthaginois (1). Les guerres serviles furent décrites par Cécilius de Calacta, qui traita aussi de la manière de lire les historiens. Anthéras, de Palerme, raconta les faits mémorables de chaque ville de Sicile.

(1) Eumachius de Naples avait aussi raconté la vie d'Annibal. Célidonius Herras a écrit un discours sur les défauts de l'histoire primitive de la Sicile, défauts, dit-il, qui proviennent de ce qu'elle nous est arrivée par fragments, et il proposait d'y remédier en rassemblant ces fragments. Il commença lui-même ce travail dans la *Bibliotheca greco-sicula* (Palerme, 1847), où il examine divers historiens, entre autres Antiochus, Thémistogène, Philiste, Dicéarque et autres.

De tous ces historiens, il ne nous reste que le nom, ou quelque lignes. Diodore d'Argyrum, connu sous le nom de Diodore de Sicile, est le seul que nous puissions juger directement. Arrivé le dernier, il put mettre à profit les travaux des Grecs et des Siciliens; après trente ans de voyages et de recherches, il se fixa à Rome, alors le centre de toute civilisation et le rendez-vous de toutes les nations; c'est là qu'il compila en grec une histoire générale, intitulée *Bibliothèque historique*, qui commence aux temps antérieurs à la guerre de Troie et se termine à Jules César. Il ne nous reste, des quarante livres qui composaient son histoire, que les cinq premiers sur les temps fabuleux, la seconde décade et quelques fragments. Clair, loin de l'affectation comme de la bassesse, dépourvu de méthode et quelquefois déclamatoire, c'est un compilateur monotone et froid plutôt qu'un auteur; il est crédule, accepte toutes les superstitions, et s'indigne qu'on n'y croie pas. Il ne tire pas assez de profit des matériaux qui devaient abonder de son temps; aussi nous éclaire-il médiocrement sur l'ancienne histoire d'Italie. Quant à l'histoire romaine, il se trompe souvent sur les noms, plus souvent sur les époques, et son récit est pauvre de détails, tandis qu'il les prodigue sur les Grecs et les Carthaginois. On aime à trouver dans Diodore le sentiment de l'humanité, d'une justice divine, d'une Providence.

Les historiens latins, faute d'érudition, ne jettent aucune lumière sur l'Italie primitive. Tite-Live, désireux de flatter et d'instruire le peuple romain, adopte toutes ses idées traditionnelles sans se soucier de les vérifier; il suit et souvent traduit Polybe, mais il n'entre pas dans les temples pour lire, examiner les traités et les monuments anciens, connus de son modèle et de Denys. Peu de Romains, même parmi les plus éclairés, lurent les œuvres d'Aristote; Cicéron, qui savait tout, ne connut que par ouï-dire les Latins qui avaient écrit avant lui sur les matières philosophiques; quand il veut faire connaître la constitution romaine, lui homme d'État, il traduit Polybe. On ignorait les langues étrangères, et les interprètes ne servaient que pour les affaires. César n'apprit pas la langue des Gaules où il resta si longtemps; il employait l'alphabet grec, comme un chiffre, pour que ses dépêches ne fussent pas comprises de l'ennemi.

Cependant, plusieurs bibliothèques avaient été formées à Rome: Paul Émile y transporta celle de Persée, roi de Macédoine, pour l'amusement de son fils; Sylla rapporta d'Athènes celle d'Apellicon de Téos, que mit en ordre Tyrannion, qui lui-même en réu-

nit une de trente mille volumes. Celle du fastueux Lucullus était plus riche encore; il la mit à la disposition des hommes éclairés de son temps, qui s'y réunissaient pour se livrer à de doctes conférences. Atticus lui-même en composa une très-considérable, dans laquelle il employait un grand nombre d'esclaves à copier les livres dont il faisait trafic; Cicéron le priait avec instance de ne pas vendre certains ouvrages qu'il espérait pouvoir lui acheter (1), pour les joindre à d'autres qu'il avait acquis avec divers objets antiques. Probablement, c'était au moyen des copies faites par les esclaves que tout riche romain se procurait une bibliothèque; mais, bien que les copistes fussent surveillés par des grammairiens chargés de collationner, les textes étaient remplis d'incorrections (2). César fut le premier qui songea à fonder une bibliothèque publique, dont il confia l'organisation à Varron; cette pensée, que la mort du dictateur interrompit, fut réalisée par Asinius Pollion; puis Auguste en établit une dans le temple d'Apollon Palatin (3), et une autre au portique d'Octave; en outre, on trouvait un cabinet de lecture dans presque tous les bains publics.

Malgré toutes ces ressources, les Romains mirent une grande négligence à scruter l'antiquité, et à recourir aux documents, qui sont les yeux de l'histoire. Une civilisation puissante, celle des Pélasges, les précéda; celle des Étrusques fit leur éducation, et, soit orgueil national, soit préférence aveugle du beau sur le vrai, ils ne s'inquiètent ni de l'une ni de l'autre. On nous donne comme un prodige d'érudition Marcus Térentius Varron, qui, à l'âge de soixante-dix-huit ans, avait écrit quatre cent quatre-vingt-dix livres sur toutes les matières. Dans les *Antiquités des choses humaines et divines*, il parlait de l'homme, de son organisme et de sa nature morale; parvenu à l'Italie, il traitait de l'arrivée d'Énée, de la fondation de Rome, dont le premier il fixa la chronologie (*æra Varronis*); il examinait tous les faits qui pou-

(1) *Libros tuos conserva, et noli desperare eos me meos facere posse; quod si assequor, supero Crassum divitiis, atque omnium vicos et prata contemno.* Ad Atticum. I, 4. — *Bibliothecam tuam cave cuiquam despondeas, quamvis acrem amatorem inveneris; nam omnes vindemiolas eo reservo, ut illud subsidium senectuti parem.* Ibid. 10. Il en parle souvent.

(2) *De latinis (libris) quo me vertam nescio; ita mendose et scribuntur et veneunt.* CICÉRON *ad Quintum,* III, 5.

(3) Le bibliothécaire fut Julius Hyginus, qui écrivit sur les abeilles et les ruches. Julius Atticus et Grécinus traitèrent de la culture de la vigne.

vaient jeter quelque lumière sur l'histoire et les conditions politiques et morales. Les *Choses divines* étaient un traité profond sur les religions italiques et celle de Rome en particulier, sur les mythes, les sacrifices, la liturgie, œuvre destinée peut-être à combattre l'athéisme et la corruption des mœurs ; dans ce but encore, il écrivit l'ouvrage de la *Vie du peuple romain.*

Cicéron le loue d'avoir enfin fait connaître Rome aux citoyens, qui auparavant s'y trouvaient comme étrangers (1) ; les anciens s'accordent à lui donner le titre de *très-docte*. Il ne nous est resté que trois livres des vingt-quatre qu'il avait écrits sur la langue latine, et trois sur l'agriculture, avec quelques fragments ; si nous le jugeons d'après ce travail, il se montre peu érudit, mauvais critique, et très-empressé à chercher au loin ce qu'il avait sous la main (2). Dans l'examen des étymologies de la langue latine, il ignore les méthodes dont l'esprit fait usage pour créer, adopter, transformer les mots ; il suppose que les Latins inventèrent leur propre langage, lorsqu'il est certain qu'ils l'empruntèrent à divers peuples (voir Appendice I). Loin d'étudier les idiomes d'alors, il a tout au plus recours au dialecte grec éolique, congénère du latin.

Dans le traité *de Re rustica*, après les généralités, il parle de la vigne, de l'olivier, des jardins ; le second livre s'occupe des fromages, de la laine, de l'élève des bestiaux ; le troisième, des animaux, de la basse-cour, de la chasse et de la pêche. A l'exorde si simple de Caton que l'on compare le sien : « Si j'avais du « loisir, je t'écrirais tout à mon aise ce que maintenant je ne fais « qu'esquisser dans une lettre, car je pense qu'il faut se hâter, « parce que le proverbe, qui convient encore mieux au vieillard, « dit que l'homme n'est qu'une bulle d'air. Mes quatre-vingts

(1) *Acad. Quæst.*, I, 3 : — « Nous étions des voyageurs et presque des étran- « gers dans notre propre ville ; tes livres nous ont, pour ainsi dire, conduits « dans nos demeures, de manière à nous faire connaître qui et en quel lieu nous « étions. L'âge de notre patrie, la description des temps, l'origine des choses « sacrées et des prêtres, la discipline domestique et guerrière, la situation des « pays et des lieux, c'est à toi que nous devons de les connaître ; tu nous as « appris les noms, les genres, les fonctions, les causes, etc., etc., des choses hu- « maines et divines. »

(2) Quintilien se moque des étymologies de Varron, *Inst. orat.* I, 6 : *Cui non post Varronem sit venia ? qui* agrum, *quod in eo* agatur *aliquid; et* graculos *quia* gregatim *volent, dictos Ciceroni persuadere voluit; cum alterum ex græco sit manifestum duci, alterum ex vocibus avium ? Sed huic tanti fuit vertere, ut* merula, *quæ sola volat, quasi* mera volans *nominaretur.*

« ans m'avertissent que je dois faire mes préparatifs pour le « grand voyage. Puisque, ô femme Fondania, tu as acquis un « champ que tu désires rendre productif, je tâcherai de t'en- « seigner ce qu'il convient de faire non seulement pendant que je « vis, mais encore après ma mort... Je n'invoquerai pas les Muses « comme Homère et Ennius, mais les douze divinités supé- « rieures ; non les douze dieux de la cité, six mâles et six fe- « melles, dont les statues sont placées dans le forum, mais les « douze qui président à l'agriculture. D'abord j'invoquerai Ju- « piter et la Terre, qui, dans le ciel et ici-bas, contiennent tous « les germes des productions agricoles, ce qui leur a fait donner « le nom de grands *géniteurs;* puis, le soleil et la lune, dont on « observe le cours pour semer et planter ; ensuite, Cérès et Liber, « dont les fruits sont indispensables à la vie ; Rubigus et Flore, « sous le patronage desquels le froment et les arbres, préservés « des accidents du feu, fleurissent en temps opportun ; Vénus « et Minerve, qui protégent, l'une les oliviers, l'autre les jardins ; « Lymphe et Bénévent, parce que, sans eau, la récolte souffre, « et, sans bon résultat, la culture est une illusion. » Après cette kirielle, il introduit les interlocuteurs (1).

Varron avait encore fait un recueil de sept cents vies d'hommes illustres de la Grèce et de Rome, en cent cahiers de sept chacun, d'où le titre de *Hebdomades*, et avec des portraits ; Pline lui fait un mérite d'avoir trouvé un moyen d'en multiplier les copies, et d'aider ainsi à leur conservation et à leur diffusion. Plu-

(1) Parmi les sentences de Varron, quelques-unes ont conservé leur à propos, surtout à l'égard de ceux qui préfèrent l'érudition à tout :

Non tam laudabile est meminisse quam invenisse; hoc enim alienum est, illud proprii muneris est.

Elegantissimum est docendi genus exemplorum subditio.

Amor veri non tam spectat qualiter dicitur, quam quid.

Illum elige eruditorem, quem magis mireris in suis quam in alienis.

Non refert quis, sed quid dicat.

Sunt quædam quæ evadenda essent ab animo scientis, quæ inserendi veri locum occupant.

Multum interest utrum rem ipsam, an libros inspicias. Libri nonnisi scientiarum paupercula monimenta sunt; principia inquirendorum continent, ut ab his negotiandi principia sumat animus.

Eo tantum studia intermittantur, ne obmittantur. Gaudent varietate musæ, non otio.

Nil magnificum docebit qui a se nil didicit. Falso magistri nuncupantur auditorum narratores. Sic audiendi sunt ut qui rumores recensent.

Utile sed ingloriosum est ex illaborato in alienos succedere labores.

sieurs écrivains, et même l'illustre Visconti, se sont imaginé qu'on avait dessiné ces portraits sur des parchemins, d'où l'on supposait l'emploi de quelque espèce d'incision; mais le passage de Pline (1), nous ferait plutôt croire qu'ils étaient en cire, faits à l'emporte-pièce et renfermés dans de petites boîtes, à la manière des cachets.

Nous avons déjà dit que beaucoup de personnages avaient écrit leurs Mémoires, rédigés ordinairement en grec; ceux de Jules César sont remarquables. La difficulté de propager les manuscrits obligeait les anciens à écrire d'une manière brève et serrée; du reste, ils groupaient les faits épars avec autant de soin qu'on en met aujourd'hui à les fractionner et à les décomposer. César, qui, mieux que tout autre, connut les forces et les vices de son temps et de son pays, a raconté de grandes choses dans un petit volume, dont la simplicité naturelle et la transparente concision faisaient déjà les délices de ses contemporains (2), et que personne encore n'a égalées. Les autres Latins copient sans cesse les Grecs; César dit ce qu'il a pensé et senti; il est toujours César, le général invincible et l'inimitable écrivain. Rapide dans la narration comme dans ses actes de capitaine, il trouve l'élégance sans la chercher; plein de spontanéité, il ne prépare point les effets. Certes, on ne peut croire à son impartialité : une lecture attentive suffit pour faire apercevoir une arrière-pensée dans ce qu'il raconte, deviner ce qu'il tait, et reconnaître l'art avec lequel il éclaire certaines circonstances, pour laisser les autres dans l'ombre; mais on ne saurait découvrir dans ses Commentaires le propos délibéré de mentir et de se présenter lui-même avec un masque au peuple romain et à la postérité; car, toujours armé d'une froide ironie, et plein de mépris pour l'espèce humaine, il attribue tout à la fortune. César, outre beaucoup de

(1) *Nat. Hist.*, xxxv, 2. — Raoul-Rochette les croyait peints en miniature.

(2) *Nudi sunt, recti et venusti; omni ornatu orationis, tamquam veste, detracto; sed dum voluit alios habere parata unde sumerent qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortasse fecit qui volunt illa calamistris inurere; sanos quidem homines a scribendo deterruit : nihil enim est in historia pura et illustri brevitate dulcius.* Cicéron, De Orat., 75. — *Summus auctorum divus Julius.* Tacite. — *Tanta in eo vis est, id acumen, ea concitatio, ut illum eodem animo dixisse quo bellavit appareat.* Quintilien, *Inst. orat.* x, 1.

Le huitième livre de la *Guerre gallique* est attribué généralement à un certain Hirtius, qui écrivit encore les Commentaires sur les guerres d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne.

discours, avait composé des tragédies, deux livres sur les analogies grammaticales, des traités sur les auspices, sur l'art des aruspices, sur le mouvement des astres, un poëme intitulé : *Iter*, et d'autres poésies.

Dès la plus haute antiquité, on enregistrait les événements quotidiens dans les Annales des pontifes ; mais cet usage fut interrompu à l'époque de la sédition des Gracques. César, pour la première fois, établit un journal des actes du sénat, et un autre pour ceux du peuple, afin de les conserver et de les rendre publics. Auguste ordonna de continuer le premier, et lui-même en choisit le rédacteur (1) ; mais malheur à celui qui l'aurait publié ! On inscrivait sur celui du peuple les accusations portées devant les tribunaux, leurs sentences, l'installation des magistrats, les constructions publiques, et, plus tard, la naissance et la vie des princes. Ces registres avaient donc quelque ressemblance avec les journaux modernes, dont ils étaient bien différents, du reste, par la publicité, qui en fait toute l'importance.

Mais, avec d'autres ambitions, était née celle de la parole, et déjà, sur la fin de la république, il paraissait des histoires

(1) SUÉTONE, dans *César*, 20, dans *Auguste*, 36. — Le Clerc, dans son ouvrage des *Journaux chez les Romains* (Paris, 1838), veut prouver, non-seulement qu'ils avaient des éphémérides comme nous, mais que, au moyen de celles-ci et des Annales des pontifes, on peut donner à l'histoire des premiers temps la certitude que la critique tend à lui enlever. Voir aussi :

LIEBERKUEHN, *Commentatio de Actis Romanorum diurnis*. Weimar, 1840.

SCHMIDT, *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, Berlin, 1844.

En voici quelques exemples :

III. *Kal. Aprileis.*

Fasces penes Æmilivm · lapidibvs plvit in vejenti · Postvmivs trib. pleb. viatorem misit ad eos qvod is eo die senatvm nolvisset cogere · intercessione P. Decimii trib. pleb. res est svblata · Q. Avfidivs mensarivs tabernæ argentariæ ad scvtvm cimbricvm cvm magna vi æris alieni cessit foro · retractvs ex itinere cavsam dixit apvd P. Fontejvm Balbvm præt. et cvm liqvidvm factvm esset evm nulla fecisse detrimenta jvssvs est in solidvm æs totvm dissolvere.

IV. *Kal. Aprileis.*

Fasces penes Licinivm · fvlgvravit tonvit et qvercvs tacta in svmma velia pavllvm a meridie. rixa ad Janvm infimvm in caupona et cavpo ad vrsvm galeatvm graviter savciatvs · C. Titinivs æd. pl. mvlctavit laniosquod carnem vendidissent popvlo non inspectam · de pecunia mvlctatitia cella extrvcta ad tellvris lavernæ.

dignes de ce nom. Crispus Sallustius est le premier qui sut écrire l'histoire avec un style convenable. Il ne nous reste que les deux épisodes sur la guerre de Jugurtha et la conjuration de Catilina ; mais, en outre, il avait raconté en cinq livres les faits compris entre ces deux grands épisodes ; ce travail existait encore au temps de Pétrarque, qui, dans ses Lettres, ajoute avoir lu dans des auteurs très-dignes de foi que Salluste, pour décrire avec exactitude les choses d'Afrique, avait consulté les livres carthaginois et visité même les lieux : sollicitude bien rare chez les Romains.

Nos lecteurs sont déjà familiarisés avec Tite-Live, le plus célèbre historien latin ; ils savent comment, par excès de patriotisme, il fit de l'histoire romaine une épopée à laquelle on peut surtout appliquer l'épithète, toute romaine, de magnifique. Avec une admiration pleine de candeur (1), avec une persuasion qui tient de l'inspiré, il conçoit poétiquement, raconte dans un style ample et majestueux, comme il convient au pays où l'on joignait l'éloquence politique à celle du forum ; il évite avec soin toute trivialité, tout archaïsme de pensée ou de langage, si bien que, dans l'uniforme splendeur de son style, comme dans certaines tragédies modernes, il ne nous présente que les contemporains d'Auguste, qui expriment avec un accent gracieux les passions des âges énergiques. Comme art, nous ne savons pas s'il existe un travail, ancien ou moderne, qui égale cette éloquence, toujours grave ; cette clarté qui ne laisse rien d'indécis dans les idées, qui épargne toute fatigue à l'attention ; cette élégance simple qui ajoute de la grâce à la pensée, de la vivacité aux sentiments ; cette harmonie pénétrante qui répand sur l'histoire tout le charme de la poésie ; cette perfection de style, où chaque lecture nouvelle révèle de nouvelles richesses. Quelle succession d'admirables tableaux, de caractères grandioses, de merveilleux discours ! Quel art dans le choix des circonstances ! A cause de ces mérites, il est peu d'ouvrages anciens dont la perte soit aussi

(1) *Candidissimus omnium magnorum ingeniorum æstimatur Livius.* SÉNÈQUE. Ses livres étaient au nombre de cinquante-deux ; ils commençaient à Romulus, et finissaient à la mort de Drusus en 744. Il nous en reste trente-quatre, mais qui ne se suivent pas, c'est-à-dire les dix premiers, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 470 ; il manque toute la seconde décade ; puis nous avons depuis le livre XXI jusqu'au livre XL, c'est-à-dire depuis le commencement de la seconde guerre punique jusqu'à l'année 586 ; nous n'avons que les sommaires du reste, qu'on attribue à Florus.

regrettable que celle de ces livres ; le monde littéraire tressaille, parfois de plaisir, à l'espoir, toujours trompé, de les voir découvrir dans les sérails de Constantinople ou dans les couvents de l'Écosse.

Les *Histoires philippiques* de Trogue Pompée ne nous sont connues que par l'abrégé de Justin, travail peu utile, parce que le compilateur ignore l'art de disposer et d'enchaîner les faits ; mais quelques fragments, publiés récemment, nous font regretter vivement la perte des œuvres de cet historien (1).

Nous avons encore perdu les travaux historiques de Sextus et de Cnéus Gellius, de Clodius Licinius, de Julius Graccanus, d'Octacilius Petitus, premier affranchi qui ait osé s'appliquer à un genre de composition où la franchise est si nécessaire; nous n'avons rien conservé non plus des *Familles illustres*, par Messala Corvinus, ni des écrits d'Hortensius, de Pollion et de Lucius Lisenna, ami de Pomponius. Juba, fils de celui qui fut vaincu par César, laissa une géographie de l'Afrique et de l'Arabie, ainsi qu'une histoire romaine, dont Plutarque fait l'éloge sous le rapport de l'exactitude.

Cornélius Népos, d'Hostilia, avait écrit une histoire universelle en trois livres (2), et d'autres histoires qui sont perdues ; il ne reste de lui que des fragments et les vies de Caton et d'Atticus, remarquables par l'élégance du style. Les vies des généraux illustres de la Grèce, qui portent son nom, paraissent une compilation d'une époque de décadence; sans couleur dans le récit, sans originalité ni liaison dans les pensées, sans vigueur dans le style, ce recueil néglige encore les détails qui peignent si bien les personnages, abrége les faits, choisit mal les circonstances, et prodigue les constructions étranges, les formes inusitées et même les solécismes. S'il est vrai que ce livre soit nécessaire aux écoles, qu'on l'accompagne au moins de notes qui préviennent les jeunes gens contre tant d'erreurs de fait et d'appréciation.

Cornélius avoue que les historiens latins sont inférieurs à ceux de

(1) *Pompej Trogi fragmenta, quarum alia in codicibus manuscriptis bibliothecæ Ossolinianæ invenit, alia in operibus scriptorum maxima parte polonorum jam vulgatis primum animadvertit... Augustus Bielowski.* Lemberg, 1853.

(2) ...Ausus est unus Italorum
Omne ævum tribus explicare chartis
Doctis, Jupiter ! et laboriosis.

(Catulle.)

la Grèce, et croit que Cicéron était seul capable de les égaler (1); c'est là le jugement d'un ami, mais dont la forme même démontre que les Romains, en écrivant l'histoire, s'occupaient avant tout de l'exposition, et que la plus belle était la plus éloquente. Cicéron lui-même, avec sa vanité, son ivresse de patriotisme et son mépris de l'antiquité, ne pouvait être un historien comme nous l'entendons aujourd'hui; et pourtant, combien de matériaux d'histoire ne nous a-t-il pas laissés dans des ouvrages qui n'avaient pas l'histoire pour objet! Ses *Lettres*, écrites jour par jour sous l'impression des événements, et par un homme rempli de bon sens, d'autant plus fidèle observateur qu'il est indécis dans la politique, sont peut-être le monument historique le plus important. Dans les livres des *Lois*, de la *République*, de l'*Orateur*, dans le *Brutus*, et mieux encore dans les *Discours*, il offre une source inépuisable pour la connaissance du droit. Nous avons déjà extrait de ses œuvres l'histoire de l'éloquence; nous pourrions en faire autant pour celle de la philosophie grecque, mais notre sujet nous renferme dans le cadre italien.

Les monuments de la philosophie italienne ayant péri, on a cherché à la recomposer au moyen du langage et de la jurisprudence; ce travail, malgré l'incertitude de pareilles conjectures, a produit une philosophie, non d'école comme chez les Grecs, mais pratique et civile. Mais ce qu'elle avait d'original se mêla bientôt à celle des Grecs, qui entraînait toutes les intelligences; or, comme cette philosophie était faite moins pour la vie que pour l'école et pour des exercices d'esprit, elle variait selon les différents points de vue, et menait facilement à l'éclectisme, ce refuge des temps incrédules.

(1) *Non ignorare debes, unum hoc genus latinarum litterarum adhuc non modo non respondere Græcis, sed omnino rude atque inchoatum morte Ciceronis relictum. Ille enim fuit unus qui potuerit et etiam debuerit historiam digna voce pronuntiare, quippe qui oratoriam eloquentiam, rudem a majoribus acceptam, perpoliverit, philosophiam ante eum incomptam latina sua conformaverit oratione. Ex quo dubito, interitu illius, utrum respublica an historia magis doleat.* Fragm. — Cicéron lui-même (*de Leg.*, liv. I) se fait dire par Atticus : *Postulatur a te jamdiu, vel flagitatur potius historia. Sic enim putant, te illam tractante, effici posse ut in hoc etiam genere Græciæ nihil cedamus : atque, ut audias quid ego ipse sentiam, non solum mihi videris eorum studiis qui literis delectantur, sed etiam patriæ debere hoc munus, ut ea, quæ per te salva est, per te eundem sit ornata. Abest enim historia literis nostris... Potes autem tu profecto satisfacere in ea, quippe quum sit opus, ut tibi quidem videri solet, unum hoc oratorium maxime.*

Les Romains, qui n'estimaient la science qu'en raison de l'avantage qu'elle procurait, se montrèrent utilitaires là comme ailleurs; ils méprisaient donc la philosophie, non-seulement comme inutile et bavarde, mais encore comme dangereuse, puisqu'ils lui attribuaient la décadence de la Grèce (1). Dès lors, ils préférèrent la morale, à laquelle ils attachaient un but immédiat. Panétius, qui les initia aux doctrines de Zénon, loin de se renfermer dans les étroites limites d'une secte, vénérait Platon comme le plus sage et le plus saint des philosophes, et professait une grande admiration pour Aristote; il n'approuvait pas la dureté affectée des stoïciens, et recommandait même le livre d'un académicien où l'on enseignait que la nature nous a donné la pitié pour nous rendre cléments (2).

Ce mélange des différents systèmes philosophiques tenait au caractère concialiateur de Rome; du reste, il ne s'y forma jamais d'école proprement dite; on n'étudiait la philosophie que pour cultiver son esprit, se perfectionner dans l'art oratoire, y puiser de la fermeté et des consolations dans le malheur; et voilà pourquoi on préférait l'école des stoïciens. L'épicurisme était plutôt pratiqué qu'enseigné. Les ouvrages d'Aristote, transportés à Rome par Sylla, restèrent enfermés dans sa bibliothèque jusqu'à ce que le grammairien Tyrannion les publia; depuis, ils furent corrigés et complétés par Andronicus de Rhodes; mais, quoiqu'on en multipliât les copies, des personnes, même instruites, ne connaissaient pas ce philosophe (3).

Parmi les auteurs latins qui écrivirent sur la philosophie, il n'en est aucun dont le savoir et la forme ne laissent beaucoup à désirer; les livres de Varron instruisent moins qu'ils ne donnent l'envie de s'instruire (4). Enfin, Cicéron expose aux derniers des-

(1) *Quibusdam, et iis quidem non admodum indoctis, totum hoc displicet philosophari.* Cicéron, de Finib. I, 1. — *Vereor ne quibusdam bonis viris philosophiæ nomen sit invisum.* De Off. II, 1. — *Reliqui etiamsi hæc non improbent, tamen earum rerum disputationem principibus civitatis non ita decoram putant.* Acad. Quæst., II, 2.

(2) Cicéron, *de Finib.* IV, 28 et 9; *Acad. Quæst.* II, 44.

(3) Cicéron, *Topic. Quæst.*, I.

(4) *Multi jam esse latini libri dicuntur, scripti inconsiderate ab optimis illis quidem viris, sed non satis eruditis. Fieri autem potest ut recte quis sentiat, sed in quod sentit, polite eloqui non possit... Philosophiam multis locis inchoasti (o Varro) ad impellendum satis, ad edocendum parum.* Cicéron, *Acad.* I.

Parmi les philosophes latins, nous ne saurions oublier Corellia, dont Cicé-

cendants de Pompilius et de Cincinnatus les raffinements de la philosophie grecque; tant qu'il peut s'occuper des affaires publiques, il leur consacre tous ses moments; mais, s'il en est exclu, il court à sa maison de campagne de Tusculum ou du Palatin, où, sans perdre Rome de vue, il s'occupe de philosophie pour s'exercer dans l'art d'écrire, déployer sa propre habileté, ou bien pour remplir cette lacune de la littérature romaine (1). Les Grecs intercalaient des vers; il fait comme eux, et ne dissimule pas que ses vers sont des traductions, qui, du reste, nous ont conservé le souvenir de beaucoup d'ouvrages perdus (2). Mais ce qui est de lui, c'est d'avoir tenté, dans un but de civilisation, de pousser les Romains dans une voie tout intellectuelle et scientifique, au moment où l'ère de la politique se fermait; il voulait leur préparer des ressources contre les revers de fortune auxquels ils pouvaient être exposés.

Les traités de la *Nature des Dieux*, de la *Divination et du Destin*, des *Lois* et de la *République*, se rapportent à la philosophie théorique; les *Questions Tusculanes*, les *Devoirs*, les *Paradoxes*, les livres de l'*Amitié* et de la *Vieillesse*, ont trait à la morale. Ces divers ouvrages, d'un style plus sobre que ses discours, sont l'objet de plus d'éloges de la part de ses contemporains; mais l'habitude de la déclamation l'empêche d'employer le mot propre et des phrases exactes; souvent il les emprunte au grec, et sacrifie la précision à la circonlocution; bien que les termes n'aient pas la même signification, il a recours à des définitions grecques, dont il conserve les conclusions, quoique déduites de prémisses différentes; il s'égare dans ses

ron disait : *Mirifice studio philosophiæ flagrans*, et qu'il aima trop, s'il faut en croire Dion, liv. XLVI.

(1) *Sic parati ut... nullum philosophiæ locum esse pateremur, qui non latinis litteris illustratus pateret.* De Divin., II, 2. Dans l'exorde des *Tusculanes*, il se plaint que beaucoup d'ouvrages latins, composés par des hommes de mérite, soient écrits avec négligence, et que des auteurs d'un sens droit manquent de l'élégance nécessaire, ce qui est abuser du temps et de la parole. Dans les *Devoirs*, il recommande à son fils de lire ses dissertations philosophiques : « Quant au fond, penses-en ce que tu voudras; mais cette lecture « ne pourra que te donner un style plus facile et plus riche. Toute modestie « à part, je le cède à beaucoup en fait de science philosophique, mais pour « ce qui est de l'orateur, c'est-à-dire la netteté et l'élégance du style, les étu« des de toute ma vie me donnent le droit de réclamer l'honneur d'avoir atteint « à ce mérite. »

(2) Ἀπόγραφα *sunt, minore labore fiunt; verba tantum affero, quibus abundo.* Ad Atticum, XII, 52.

raisonnements, et ne pénètre jamais au fond de la science. Aristote et Platon, ces deux génies supérieurs, étaient négligés; l'école éclectique de la nouvelle Académie prévalait alors; superficielle dans son esprit, elle montrait comment on arrivait à des conclusions opposées, par des déductions pour ou contre les principes des autres sectes. Cette méthode convient parfaitement à ceux qui aiment mieux prendre une teinture de beaucoup de choses que d'en approfondir une seule. Cicéron, qui pourtant appelle Platon son auteur, son dieu (1), favorise ce goût; au lieu de manifester des convictions résolues, il s'arrête au vraisemblable; enfin, il affirme tant de choses que l'on doute qu'il ait médité profondément sur aucune; comme il modifie son style, son langage et son enthousiasme selon l'auteur qu'il suit, ainsi il change d'opinion selon le parti qu'il embrasse.

Avec Posidonius et Panétius, il croit au droit et à la justice; cependant il leur reproche les doutes des académiciens, qui faisaient des objections contre tout, et ne parvenaient à aucune certitude, toujours dans la spéculation, jamais dans la pratique, et perturbateurs de tout principe (2). Effet inévitable d'une croyance privée de base : les dogmes les plus vénérés par le sentiment ne sont que des probabilités pour Cicéron (3).

La philosophie n'est pour lui qu'un recueil de recherches particulières sur des questions données (4); il la divise en *lieux*, qu'il examine séparément. De son expérience du monde il déduit des réflexions vraies, sagaces, évidentes; mais s'agit-il d'investigations sur les bases de la vérité, d'une analyse exacte de la pensée, de l'action, de la nature humaine, il se trouble et s'égare.

(1) Quant à l'État, Platon ne songeait pas à le soumettre à des réformes; il n'examinait pas non plus si le droit souverain est en bas ou en haut, et comment il faut l'appliquer; mais il croyait nécessaire d'élever l'homme et de lui donner les vertus cardinales, qui sont la prudence, la force, la tempérance et la justice. Avec ces vertus, il est inutile de faire des règlements; sans elles, les règlements seront violés ou éludés : « On rit de voir nos politiques revenir sans cesse à leurs lois, dans la persuasion de mettre fin aux abus; ils « ne s'aperçoivent pas que c'est couper les têtes de l'hydre. » *De Repub.*, liv. IV. Ces paroles, après deux mille ans, n'ont pas perdu leur opportunité.

(2) *Turbatricem omnium rerum Academiam... Si invaserit in hæc, nimias edet ruinas, quam ego placare cupio, submovere non audeo.* De Leg., I, 13.

(3) *Tuscul.*, V, 7.

(4) La conclusion du traité sur la *Nature des Dieux* est : *Ita discessimus ut Velleio Cottæ disputatio verior, mihi Balbi ad veritatis similitudinem videretur esse propensior.*

Sa philosophie est faite pour l'homme du monde plutôt que pour le sage : les devoirs imposés par l'état social doivent être préférés à ceux qui dérivent de l'analyse scientifique, et il faut abandonner toute étude théorique, aussitôt que l'occasion d'agir se présente.

Le sentiment de la sociabilité est très-vif dans Cicéron : il regarde l'association comme un instinct de l'homme, indépendamment du besoin ; l'indulgence et la bienveillance universelles sont une loi de la vie commune ; il n'y a rien de mieux que d'aimer nos semblables, d'être bon, de faire le bien (1). Racheter les prisonniers, nourrir les pauvres, lui semble une générosité bien plus grande que les largesses au moyen desquelles les grands caressaient le peuple (2) ; il étend la patrie à tout le monde, place l'humanité au-dessus du patriotisme, et réclame des droits pour les étrangers ; les esclaves même sont l'objet de sa sollicitude, et il demande qu'on les traite au moins aussi bien que les animaux domestiques (3). Mais le patriotisme et les instincts païens reparaissent souvent ; Fontéius est-il accusé d'extorsions et de cruauté, Cicéron demande : « Quels sont les accusateurs ? des barbares, des personnes vêtues de la braie et de la saie. Qui dépose en sa faveur ? des citoyens romains. Le plus noble des Gaulois pourrait-il être comparé au plus infime des Romains ? »

Dans la pratique, cependant, il est presque toujours généreux. Sans doute, son caractère se manifeste lorsqu'il conseille de suivre la vertu sans nuire toutefois à son salut, et quand il dit que le sage doit se conformer au temps et ne pas braver la tempête ;

(1) *Natura propensi sumus ad diligendos homines, quod fundamentum juris est.* De Leg. I, 13. — *Studiis officiisque scientiæ præponenda sunt officia justitiæ, quæ pertinent ad hominum caritatem qua nihil homini debet esse antiquius.* De Off. I, 43. — *Quid est melius aut quid præstantius bonitate et beneficentia ?* De Nat. Deorum, I, 43.

(2) *De Off.* II, 18, 16.

(3) *Quum se non unius circumdatum mœnibus loci, sed civem totius mundi quasi unius urbis agnoverit.* De Leg., I, 23. — *Qui autem civium rationem dicunt habendam, externorum negant, ii dirimunt communem humani generis societatem ; qua sublata, beneficentia, liberalitas, bonitas, justitia funditus tolluntur.* De Off., III, 6.

Est autem non modo ejus qui servis, qui mutis pecudibus præsit, eorum quibus præsit, commodis utilitatique servire. Ad Quintum, I, 1, 8 ; et plus généreusement (*De Off.* I, 13) : *Est infima conditio et fortuna servorum : quibus non male præcipiunt qui ita jubent uti ut mercenariis ; operam exigendam, justa præbenda.*

mais, dans la Rome de Sylla et de Marc-Antoine, on aime à l'entendre proclamer que le but de la guerre est la paix, et qu'il ne faut entreprendre la guerre que pour repousser une offense (1). Ces aspirations pacifiques, il est vrai, étaient communes sur la fin de la république, lorsque tout le monde sentait vivement les malheurs de la guerre. En sa qualité d'homme de lettres, il préféra la toge aux armes; il voyait quelque chose de féroce à se précipiter aveuglément au milieu du carnage et à lutter corps à corps avec l'ennemi; il mettait donc au-dessus de la gloire militaire les grands services rendus à la patrie et à l'humanité.

Mais existe-t-il entre les États comme entre les individus une moralité, ou l'intérêt est-il leur règle unique? Partisan des doctrines de Platon, il unit la morale et la politique, et fait proclamer par Lélius que rien ne nuit plus à la société que l'injustice, et que les peuples ne peuvent vivre ni se gouverner sans respecter le droit; mais, dans l'application, il est retenu par l'étroit patriotisme, croit que Rome a conquis le monde en défendant ses alliés, et soutient la légitimité de ses conquêtes avec les mêmes arguments dont se servait Aristote pour soutenir la légitimité de l'esclavage : la nature a établi que celui qui est supérieur par la raison doit l'être aussi par l'autorité, et la domination de Rome est juste parce qu'elle fut un bien pour les peuples, qui périssaient victimes de leur indépendance (2). Le patriote oublie que la

(1) *Bellum ita suscipiatur, ut nihil illud nisi pax videatur... Suscipienda sunt bella ob eam causam, ut sine injuria in pace vivatur.* De Off.; voir aussi I, 23.

(2) *De Repub.* III. — *De Off.* II.

Voir FACCIOLATI, *Vita Ciceronis litteraria*, 1760.

HULSEMANN, *De indole philosophica Ciceronis, ex ingenio ipsius et aliis rationibus æstimanda.* 1790.

GAUTIER DE SIBERT, *Examen de la philosophie de Cicéron*. Mémoires de l'Académie des inscriptions, tom. XLI, XLIII.

MEINERS, *Oratio de philosophia Ciceronis, ejusque in universam philosophiam meritis.*

KUHNER, *M. T. Ciceronis in philosophiam ejusque partes merita.*

Et tous les historiens de la philosophie.

La première édition complète de Cicéron où se trouvent compris les fragments découverts par Maï en 1814-1822, Niebuhr en 1820, et Peyron en 1824, est celle de Le Clerc (latin et français) 1821-25, 30 vol. in-8°, et 1823-27, 35 vol. in-18. Celle de Pomba (1823-34) est en 16 vol. in-8°. Tout ce que l'érudition a écrit de plus exact sur le grand orateur, a été recueilli dans : *Onomasticum Tullianum, continens M. T. Ciceronis vitam, historiam litterariam, indicem geographicum-historicum, indices legum et formu-*

philosophie ne doit pas se fonder sur les conséquences des actions, mais sur les actions elles-mêmes; que l'avenir appartient à Dieu, mais que le devoir constitue la règle invariable de l'homme.

Tyron, son affranchi, recueillit ses lettres à Atticus, à son frère Quintus et à divers personnages, correspondance très-importante pour la postérité, à laquelle il ne la destinait pas. Là, plus de rhétorique, mais toute la franchise du langage sans périodes oratoires; et, bien que les fréquentes allusions, les proverbes, les prudentes réticences, ordinaires dans ce genre d'écrits, les enveloppent de quelque obscurité, combien n'admire-t-on pas cette élégance naturelle, cette érudition spontanée, cette finesse, cette concision, cet heureux mélange de goût et d'esprit (1)!

larum, indicem græco-latinum, fastos consulares. Curaverunt Jo. Gasp. Orellius, *et* Jo. Georg. Raiterus, *professores turicenses*, 1837. On publie maintenant à Leipzig une édition complète des Œuvres de Cicéron par Teubner, avec le concours de Reinh. Klotz.

(1) Les lettres sont au nombre de 864, dont plus de 90 écrites par d'autres. Celles qui s'adressent à Atticus précèdent le consulat de Cicéron; les autres commencent à partir de 692 et se terminent quatre mois avant sa mort. Quelques-unes sont écrites avec l'intention de les rendre publiques, et surtout celle qu'il adresse à son frère Quintus, dans laquelle il expose son administration proconsulaire dans l'Asie Mineure. On sait que beaucoup d'ouvrages des anciens périrent au moment où le renchérissement du papyrus, qui ne pouvait plus sortir d'Égypte, fit gratter les manuscrits pour remplacer les caractères primitifs. On attribue d'ordinaire aux moines ce procédé déplorable, et cependant Cicéron nous apprend qu'il était pratiqué de son temps : *Ut ad epistolas tuas redeam, cætera belle; nam quod in palimpsesto, laudo equidem parcimoniam; sed miror quid in illa chartula fuerit, quod delere malueris quam exscribere, nisi forte tuas formulas; non enim puto te meas epistolas delere, ut deponas tuas. An hoc significas nil fieri? frigere te? ne chartam quidem tibi suppeditare?* Ad Fam., VII, 18.

Ces épîtres nous donnent aussi la preuve du peu de respect que l'on avait pour le secret des lettres, et de la difficulté qu'il y avait à distinguer l'écriture de chacun. Cicéron charge Atticus d'écrire en son nom : *Tu velim et Basilio, et quibus præterea videbitur, conscribas nomine meo* (XI, 5, XII, 19). *Quod litteras, quibus putas opus esse curas dandas, facis commode* (XI, 7, 8, 12 et ailleurs); parfois il prévient qu'il écrit lui-même comme si son plus intime ami ne pouvait le connaître : *Hoc manu mea* (XIII, 28). Ailleurs, il dit au même Atticus : « J'ai cru, dans ta lettre, reconnaître la main d'Alexis (15, XX), » et Alexis était le secrétaire habituel d'Atticus. Brutus, du camp de Verceil, écrit à Cicéron : « Lis la lettre que j'envoie au sénat, et, si tu le juges convenable, fais-y des changements. » (*Ad Fam.*, XI, 19). Un général qui charge un ami d'altérer une dépêche officielle! Cicéron lui-même ouvre une lettre de son frère Quintus, croyant y trouver de grands secrets, et la fait parvenir à Atticus, en lui disant : « Envoie-la à sa destination; elle

N'hésitons pas à étudier sans cesse ce grand homme, qui nous présente le cercle entier du savoir romain ; ses livres, rendus éternels par l'élégance et la clarté, exercèrent non-seulement sur les écrivains postérieurs de Rome, mais encore sur ceux des siècles nouveaux, une plus grande influence que les ouvrages des philosophes les plus éminents.

« Possède la matière, les paroles viendront après (*rem tene, verba sequentur*), » avait dit Caton l'Ancien, conformément au vieil esprit de Rome et à la nature de la langue latine, aussi rebelle à la poésie qu'elle était impropre aux investigations de la pensée sur elle-même. Mais les gens de lettres l'altérèrent par la phraséologie, et jamais on ne nous persuadera que quelqu'un parlait comme écrivaient Salluste, Tite-Live ou Cicéron. Dans la langue latine, l'accent était la mesure de la valeur des syllabes, et c'est à ce principe, croyons-nous, que se conformait la métrique originale ; mais, après l'adoption de celle des Grecs, on ne pouvait plus se fonder sur la longueur ou la brièveté naturelle des syllabes, et l'on suivit l'usage grec. Le mètre grec, il est vrai, perdit sa vigueur sereine, et contracta quelque chose de dur, surtout à cause de la division fixe de la césure dans l'hexamètre et les vers alcaïques ou saphiques.

Quintus Ennius, qui adopta le vers hexamètre comme héroïque, est appelé par Ovide *très-grand d'esprit, et grossier d'art;* Quintilien le compare à un bois antique, dont les chênes élevés inspirent plus de respect qu'ils ne réjouissent la vue. Outre les poëmes et les drames qu'il traduisit du grec, il dota Rome de la première épopée, intitulée *Annales romaines*, dont on continua longtemps à faire la lecture en public, et d'une autre en l'honneur de Scipion l'Africain.

L'unique genre où la poésie latine se montra originale fut la satire (1), dont on attribue l'invention à Lucilius de Suessa. Ce

est ouverte, mais il n'y a point de mal à cela, car je crois que Pomponia, ta sœur, a le cachet dont il se sert. »

On attachait, par ce motif, beaucoup plus d'importance au sceau qu'à l'écriture. En effet, outre que les caractères d'écriture se ressemblaient, parce qu'on employait les lettres onciales, il était aisé de les falsifier sur les tablettes enduites de cire ou sur le parchemin. Il arrivait donc souvent que l'on fabriquait des testaments, faux dans leur entier, comme on le voit dans le Code Justinien (*De lege Cornelia de falsis*, liv. IX, tit. 22).

(1) La satire fut ainsi nommée d'un mot osque indiquant un plat de toutes sortes de fruits, dont on faisait ordinairement offrande à Cérès et à Bacchus.

poëte, qui écrivit trente livres de satires très-mordantes, donnait à l'hexamètre cette allure franche et sans façon qui le rapproche de la prose. Celles d'Ennius, écrites dans un autre genre, servirent de modèle à Varron pour composer les *Ménippées*, ainsi nommées d'un certain Ménippe de Gadara, écrivain mordant. Dans les Ménippées, la prose alternait avec la poésie.

Ces poëtes appartiennent à l'âge archaïque; mais ceux qui suivirent, imitateurs plutôt que créateurs, durent imposer au lan- 86.
gage poétique des formes métriques et grammaticales différentes de celles du peuple : ce langage resta donc un amalgame mal fondu, jusqu'au jour où l'on bannit les mots composés et les constructions exotiques. Le mérite de cette épuration revient à Catulle de Vérone, réformateur de la langue latine, comme Pétrarque le fut de la langue italienne; il la dépouilla de ses formes les plus âpres, la revêtit de grâces nouvelles, et la détourna des matières graves pour la faire servir à des sujets gais et amoureux. Néanmoins sa forme conserve de la rudesse; son pentamètre ne finit pas encore par un mot dissyllabe, comme dans les élégies postérieures, et ne clôt pas le sens; les hiatus et les mots composés sont fréquents. Aussi, bien que ses compositions légères témoignent d'un grand soin, et que parfois, comme dans l'épisode d'*Ariane abandonnée*, qui fait partie de son poëme sur les *Noces de Thétis et de Pélée*, il montre des beautés virgiliennes par la conception, le sentiment et l'expression, cet air de négligence et à la fois d'affectation le place bien loin de Virgile, qu'il précède à peine de seize ans.

Mais, si Pétrarque couvrit l'amour d'un voile d'innocence, Catulle le fit apparaître avec toute l'effronterie de la Vénus terrestre.

Titus Lucrétius Carus, à la manière des anciens pythagoriciens, 95.
et surtout d'Empédocle, mit la philosophie épicurienne en vers dans le livre *de Natura rerum*, c'est-à-dire des choses qui peuvent naître ou non, afin de délivrer les esprits des entraves de la

On appelait, par la même raison, *lex satura*, une loi qui embrassait plusieurs titres; il était défendu de faire voter le peuple *per saturam*, c'est à-dire sur plusieurs propositions à la fois. Diomède définit la satire : *Sativa est carmen apud Romanos, nunc quidem maledictum, et ad carpenda hominum vitia archææ comœdiæ charactere compositum, quale scripserunt Lucilius, Horatius et Persius; sed olim carmen, quod ex variis poematibus constabat, satira dicebatur, quale scripserunt Pacuvius et Ennius.*

religion (1). Ceux qui voient une beauté dans la difficulté vaincue feront à Lucrèce un mérite d'avoir revêtu la philosophie de phrases ou du moins de nombres poétiques. Il avoue lui-même qu'il est très-difficile, à cause de la pauvreté de la langue et de la nouveauté de la chose, de rendre claires, en vers latins, les doctrines obscures des Grecs. Il passait les nuits à réfléchir sur les mots et les phrases qu'il devait employer pour éclairer le lecteur sur les choses occultes (2); mais il n'a pas le génie qui sait associer la méditation intime des sentiments et des idées à l'inspiration des grandeurs naturelles. Quelques écrivains, frappés de cette apparence de penseur vigoureux, lui attribuent tous les genres de mérites. D'autres peuvent se laisser prendre à sa manière tout antique ; mais, en réalité, il a plus d'étude que de génie, et, du reste, il fait encore un usage fréquent des mots composés (3). Quelquefois, il a des beautés d'harmonie que Virgile ne dédaigna point ; mais, si l'on excepte l'exposition du poëme, l'exorde du second livre, la description de la peste, et la fin du troisième livre, où la nature reproche aux hommes de redouter la mort, le reste n'est qu'argumentation glacée et doctrine aride. Si, par la verve et l'élévation, il l'emporte sur tous les Latins, il est inférieur aux plus remarquables d'entre eux par la rapide vigueur qui développe et résume tout à la fois, par le talent d'enchaîner des beautés à des beautés, et de produire simultanément des impressions diverses sans les affaiblir par des longueurs inopportunes.

Les poésies d'Albius Tibullus et de Sextus Aurélius Propertius ne respirent, au contraire, que tendresse et douceur. Le premier, de famille équestre, dédaigna les faveurs de Mécène et d'Auguste ;

(1) ...Arctis
Relligionum animos exsolvere pergo.
(Liv. IV.)

(2) Nec me animi fallit Grajorum obscura reperta
Difficile illustrare latinis versibus esse,
Multa novis verbis præsertim cum sit agendum
Propter egestatem linguæ et rerum novitatem.
... Noctes vigilare serenas
Quærentem dictis quibus et quo carmine demum
Clara tuæ possim præpandere lumina menti,
Res quibus occultas penitus convisere possis.
(Liv. I.)

(3) On trouve dans les premiers vers : *quæ mare navigerum, quæ terras frugiferentes*, et peu après : *frondiferas domos avium.* Cicéron écrivait à Quintus (II, 11) : *Lucretii poemata non sunt ita multis luminibus ingenii, multæ tamen artis.*

« possédant des richesses et l'art d'en jouir (1), » il vivait tranquille dans une maison de campagne située entre Préneste et Tivoli, où il chantait ses amours avec Délie, Glycère, Némésis, et les louanges de Messala Corvinus, qu'il avait accompagné dans ses expéditions. Son langage est l'expression d'une passion douce mais bien sentie; il parle, raconte, se plaint, se contredit, sans jamais songer au lecteur, et cette manière, conforme à la nature, lui donnait déjà, auprès des anciens, des titres à l'immortalité.

L'élégie, c'est-à-dire le vers hexamètre alternant avec le pentamètre, avait été employée par les Grecs des meilleurs temps dans le genre didactique et politique, et, plus tard, dans l'érotique; les Latins, plus aptes à la description et à la réflexion, se firent les imitateurs de l'érotique, et lui imprimèrent ce ton plaintif et pathétique, qui forma le caractère de l'élégie, et qui, dans Tibulle surtout, touche à cette mélancolie, trop recherchée peut-être des modernes. Tibulle rapporte tout à l'amour; s'il désire la paix, c'est pour que le bruit des armes ne vienne pas troubler le repos de Délie; s'il déplore la perte de son patrimoine, c'est parce que Délie ne pourra plus se promener à l'ombre des arbres de ses aïeux; s'il se console de l'idée de la mort, c'est parce que Délie allumera son bûcher, et lui adressera le triple adieu.

Properce, de Mévania dans l'Ombrie (2), était fils d'un homme riche qui, pour avoir embrassé la cause de Lucius Antonius, perdit la plus grande partie de ses biens; il abandonna la jurisprudence,

(1) Horace, *Ep.* I, 4.

(2) On a discuté beaucoup sur sa patrie; il dit lui-même : *Umbria*

Me genuit, terris fertilis uberibus.

Il ajoute que si quelqu'un passe près de Mevania, il observe où

Lacus æstivis intepet umber aquis,
Scandentisque arcis consurgit vertice murus,
Murus ab ingenio notior ille meo.

Dans le liv. IV, I, il dit :

Ut nostris tumefacta superbiat Umbria libris,
Umbria romani patria Callimachi.

Leandro Alberti conclut de ce vers que Callimaque était romain, et d'autres ont copié cette erreur, tandis que Properce veut dire seulement qu'il était imitateur de Callimaque, ce dont il se vante encore dans le livre III, 1 et 8 :

Callimachi manes, et Coi sacra Philetæ,
In vestrum, quæso, me sinite ire nemus.
Primus ego ingredior puro de fonte sacerdos
Itala per Grajos orgia ferre choros.
Inter Callimachi sat erit placuisse libellos,
Et cecinisse modis, docte poeta, tuis.

se fit poëte, obtint l'amitié des personnages les plus illustres, chanta Cynthie et mourut jeune. Autant Properce l'emporte sur Tibulle et Catulle par la vigueur de l'imagination, de l'expression et du coloris, autant il le cède au premier pour la grâce, la spontanéité et la délicate sensibilité, au second pour la facilité, la profondeur et la passion. On loue son mérite, parce qu'il n'oublie jamais l'art; il lime, polit et ne s'écarte point de la trace des Grecs, non des Grecs de la belle époque, mais de l'âge alexandrin, comme Callimaque et Philétas, qui surchargent leurs vers d'érudition, de mythologie et d'allusions, au grand préjudice de la passion. Il se vante d'avoir le premier, parmi les poëtes élégiaques, marié les fêtes romaines aux danses grecques, et ne semble vivre que de souvenirs mythologiques. Cynthie pleure-t-elle, ses yeux versent plus de larmes que Niobé changée en rocher, que Briséis enlevée, ou qu'Andromaque prisonnière; si elle dort, elle ressemble à la fille de Minos abandonnée sur la plage, ou à celle de Céphée délivrée du monstre, ou (ce qui est plus étrange) à une bacchante du mont Édonien, lorsque, fatiguée par l'ivresse, elle se couche sur les rives émaillées de l'Apidanus. Ses cheveux ont la couleur de ceux de Pallas; sa taille est celle d'Ischomaque et d'autres héroïnes. Veut-il lui inspirer de l'amour pour les simples beautés de la nature, pour les fleurs que la terre produit d'elle-même, pour les coquilles du rivage, pour le chant des oiseaux, il mêle à ces peintures naïves Castor, Pollux, Hippodamie. Il lui rappelle que Diane ne faisait pas un grand usage du miroir; que Phébé et sa sœur se passaient de tous les ornements; que la fille du fleuve Événus n'avait d'autre parure que sa beauté, lorsqu'Apollon disputa son cœur à Idas.

Non-seulement il remplit ses amours de souvenirs de la Fable, mais il n'a que des mythes grecs pour orner les légendes de l'Italie; pour déplorer les misères de Rome, il rappelle les malheurs d'Andromaque et la famille infortunée de Laïus. Et cependant, lorsqu'il s'affranchit de ces puérilités, il fait entendre des accents patriotiques dans quelques-unes de ses élégies, vraiment sublimes; il sait transmettre au lecteur sa propre émotion, et l'on relit avec plaisir les vers où il dépeint les anciennes mœurs des Italiens comme un reproche à la corruption présente. Dans le calendrier, il a moins d'art et plus de noblesse qu'Ovide; ce n'est pas de la ville, comme lui, qu'il décrit la campagne, mais en homme qui la voit.

Publius Ovidius Naso, d'une famille équestre de Sulmone qui

tirait son nom du Phrygien Solymus (1), est le versificateur le plus brillant, le plus fécond, le plus limpide; mais, dans cette facile improvisation, qu'il avoue lui-même sans pouvoir s'en corriger (2), on cherche vainement ou l'élégance de Tibulle ou la dignité de Properce. Il se répète souvent, se perd dans des détails fastidieux (3), et parfois même il blesse les lois de la gram-

(1) Hujus erat Solymus Phrygia comes unus ab Ida,
A quo Sulmonis mœnia nomen habent. (Fast, IV. 78.)
Mantua Virgilio gaudet, Verona Catullo;
Pelignæ gentis gloria dicar ego. (Amor. III, 15.)
Seu genus excutias, equites ab origine prima
Usque per innumeros inveniemur avos. (De Ponto, IV, 8.)

Il est esclave des préjugés de naissance autant qu'un noble l'était parmi nous il y a cent ans; il se vante d'être chevalier sans jamais avoir porté les armes :

Aspera militiæ juvenis certamina fugi,
Nec nisi lusura movimus arma manu;

Il se plaint qu'on ose lui préférer quelqu'un qui n'est devenu chevalier que par son courage :

Præfertur nobis sanguine factus eques...
Fortunæ munere factus eques...
Militiæ turbine factus eques.

(2) Non eadem ratio est sentire et demere morbos,
Sæpe aliquod verbum cupiens mutare, relinquo,
Judicium vires destituuntque meum.
Sæpe piget (quid enim dubitem tibi vera fateri?)
Corrigere et longi ferre laboris onus...
Corrigere at refert tanto magis ardua, quanto
Magnus Aristarcho major Homerus erat.

(3) Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus. (Métam. I, 85.)
... Polumque
Effugio australem, junctamque aquilonibus arcton.

On rencontre à chaque vers des répétitions semblables; Jupiter va se loger chez Baucis et Philémon; le vieillard apprête le dîner :

Furca levat ille bicorni
Sordida terga suis, nigro pendentia tigno;
Servatoque diu resecat de tergore partem
Exiguam, sectamque domat ferventibus undis.
..... Mensæ sed erat pes tertius impar;
Testa parem facit : quæ postquam subdita, clivum
Sustulit, etc.

(Ibid., VIII, 650.)

Ces détails minutieux déparent souvent le plus beau tableau d'Ovide; à propos du déluge, il dit :

Exspatiata ruunt per apertos flumina campos,
... Pressæque labant sub gurgite turres.
Omnia pontus erant, deerant quoque littora ponto.

Puis il tombe dans des particularités oiseuses, et qui nuisent à l'effet :

Nat lupus inter oves, fulvos vehit unda leones.

maire (1); mais, pourvu qu'il réussisse à se faire lire, que lui importent ses défauts et la critique (2)?

Bien que son illustre naissance lui ouvrît le chemin des honneurs, il leur préféra une vie de jouissances, et fut très-recherché de la compagnie des débauchés aussi bien que de la cour d'Auguste. Puis, tout à coup, il est relégué à Tomes, dans les terres de la Bulgarie : exil adouci, sans confiscation, sans perte de droits, non infligé par le sénat, mais par le père de la patrie, par l'ami des gens de lettres, sans procès, sans énonciation de motifs (3).

(1) Il se reproche lui-même ce vers :

Tum didici getice sarmaticeque loqui.

Ne pouvant faire entrer *mori* dans un vers, il dit :

At strepitum, mortemque timens, cupidusque moriri.

Ailleurs :

Denique quisquis erat castris jugulatus Achivis,
Frigidius glacie pectus amantis erat.

Ce *quisquis*, qui représente-t-il?
Très-fréquemment il fait des jeux de mots :

In prelio pretium nunc est...
Cedere jussit aquam, jussa recessit aqua...
Speque timor dubia, spesque timore cadit...
Quæ bos ex homine est, ex bove facta dea...
Semibovemque virum, semivirumque bovem.

Et la discription du chaos (nous en demandons pardon à ses admirateurs) n'est au fond qu'un jeu de mots.

(2) Dummodo sic placeam, dum toto canar in orbe;
Quod volet impugnent unus et alter opus.
(Rem. am., 363.)

(3) Nec vitam, nec opes, nec jus mihi civis ademit,
Quæ merui vitio perdere cuncta meo.
(Trist., v, 11.)

L'élégie dans laquelle il décrit son départ respire une véritable douleur :

Perdiderint cum me duo crimina carmen et error,
Alterius facti culpa silenda mihi...
Vive tibi et longe nomina magna fuge.
Hæc ego si monitor monitus prius ipse fuissem,
In qua debebam forsitan urbe forem...
Inscia quod crimen viderunt lumina plector,
Peccatumque oculos est habuisse meum...
Cuique ego narrabam, secreti quidquid habebam,
Excepto quod me perdidit unus erat...
Cur aliquid vidi? cur noxia lumina feci?
Cur imprudenti cognita culpa mihi?
Inscius Actæon vidit sine veste Dianam,
Præda fuit canibus non minus ille suis.

Dans les *Tristes* et les *Pontiques*, il exprime une douleur sans dignité ni résignation, élève des autels et brûle de l'encens en l'honneur de son persécuteur : des plaintes efféminées et de monotones souvenirs rappellent sans cesse la partie la plus superficielle de sa vie, et, à force de fondre en larmes, il s'interdit le pathétique véritable; mais, quoi qu'il fît, ni les vers ni les supplications ne l'empêchèrent de laisser ses os sur la terre étrangère. Ses élégies érotiques sont le journal de ses aventures galantes. A la différence de ses confrères qui affectent le ton larmoyant, il est vif et gai d'ordinaire; mais, quoiqu'il ne dévoile pas les noms propres, comme Catulle, Horace ou Martial, et ne fasse point, à leur exemple, étalage de vices contre nature, c'est le poëte latin le plus obscène; ainsi nous le montre son *Art d'aimer*, dont nous avons déjà parlé. Dans ses *Héroïdes*, lettres qu'il suppose écrites par des personnages de l'antiquité, il ne sut pas revêtir le caractère de l'époque ni deviner le sentiment des âges reculés; en outre, l'érudition y étouffe la passion, qui s'exhale en plaintes alambiquées. Ses *Métamorphoses*, poëme de 12,000 hexamètres, chantent les changements de formes attribués aux dieux et aux hommes : dénouement trop uniforme de 246 fables, rattachées par des transitions peu naturelles, et qui n'ont d'autre lien que l'ordre de succession. Les formes sous lesquelles on représente les dieux dans la mythologie primitive appartiennent au symbole ou dérivent de l'idée de la métempsycose; mais, chez Ovide, quelques-unes de ces formes sont de pures fables de la mythologie. Dans d'autres, les personnages perdent le caractère symbolique et le sens religieux, ou l'altèrent par le mélange d'éléments disparates. Les traditions ne sont point ennoblies, et souvent d'obscènes aventures s'appliquent à des divinités morales. Il puise toutes ces aventures dans les poëmes et les drames anciens ou contemporains, excepté peut-être le bel épisode de Pyrame et de Thisbé. Il fait connaître dans les *Fastes* le calendrier et l'origine des fêtes romaines, comme d'autres écrivains l'avaient déjà fait à Alexandrie, Properce et Aulus Sabinus à Rome. Mais il ne rappelle rien d'élevé ou de caché, et laisse dominer la légende et le mensonge consacrés par les prêtres; comme les dieux et la religion étaient tombés dans le discrédit, il les tourne en ridicule, ce que l'Arioste, qui a tant de rapports avec lui, fit plus tard de la chevalerie. Du reste, obligé par la nature de son travail, de faire intervenir les fables pastorales, il nous en a conservé quelques-unes qui, sans lui, seraient per-

dues. L'idée de Rome, comme dans toutes les compositions de l'époque, domine dans les Fastes ; c'est là toute leur unité. Les destinées de Rome se mêlent à la trame facile de ses Métamorphoses (1), qui finissent par Romulus et Numa, par l'étoile de Jules César et des vœux pour la conservation d'Auguste.

La fable naît de l'observation des rapports qui existent entre un fait de la nature, surtout du règne animal, et un fait analogue de la vie humaine, de manière que, pris dans son caractère général, il acquière une signification pour l'homme et puisse exprimer une règle pratique. Ménénius Agrippa nous en offre un exemple ; mais, dans ce genre encore, les Romains ne furent point originaux.

30 av. J.-C. 14 ap. Phèdre, qui se dit né en Macédoine et s'intitule affranchi d'Auguste, trouvant tous les autres sujets de la littérature grecque épuisés par l'imitation (2), traduisit les fables d'Ésope ; son style est simple, orné d'épithètes heureuses, vif, concis et semé d'allusions par intervalles ; il emploie toujours le mot propre, ce qui n'exclut pas une grande variété (3), mais il manque de finesse et de trait. Quelquefois il prend un noble essor et s'élève à une morale sublime ; en voici un exemple : « O Phœ-« bus, toi qui habites le beau Parnasse, dis-nous, nous t'en « prions, ce qui nous est le plus utile. Quoi ! les cheveux sacrés « de la prophétesse se hérissent sur sa tête, le trépied s'agite, la « religion fait entendre sa voix dans le sanctuaire, les lauriers « tremblent et le jour s'obscurcit ; la Pythie se transforme en

(1) Il remonte bien haut :

Di, cœptis...
Aspirate meis, primaque ab origine mundi
Ad mea perpetuum deducite tempora carmen.

(2) Quoniam occuparat alter ne primus forem,
Ne solus esset studui, quod super fuit.
(Épil. du liv. II.)

(3) Il en est qui croient que Phèdre, dont aucun écrivain ancien ne cite le nom, à l'exception de Martial, n'a jamais existé, et que ses fables sont un ouvrage supposé. On n'en découvrit le manuscrit qu'en 1562, lors du sac d'un couvent en Allemagne ; la première édition est de 1596. Mais, dans la Dacie, on a trouvé une inscription contenant un vers des fables de Pèdre. Voir *Mannert*, *Res Trajani ad Danub.*, pag. 78. Ce qui est certain, c'est que le reste a été altéré, sans parler des nombreuses interpolations. La meilleure édition est celle d'Orelli, publiée à Zurich, 1831 ; voir encore la collection des nouvelles fables découvertes par Janelli et Maï, d'où nous avons tiré celle qui figure dans le texte.

« divinité; elle parle : *Écoutez, ô peuples, les conseils du dieu de*
« *Délos. Observez la piété; rendez hommage aux dieux; dé-*
« *fendez par les armes la patrie, les chastes épouses et les en-*
« *fants; repoussez l'ennemi avec le fer; secourez les amis,*
« *ayez pitié des malheureux, favorisez les bons; résistez aux*
« *méchants, punissez les fautes, refrénez les impies, châtiez*
« *les hommes qui souillent la couche nuptiale, fuyez les per-*
« *vers, n'ayez pas une trop grande confiance dans les autres.*
« Cela dit, la vierge se roule à terre comme une folle; folle en
« effet, car ces paroles furent jetées au vent. »

Marcus Manilius, bien qu'il fût gêné dans ses allures par les entraves du sujet et les exigences du vers, écrivit, à défaut d'un genre non encore exploité, un traité d'astronomie où l'aridité de l'enseignement est rarement embellie par la forme (1). Très-peu voudront lire la *Cynégétique* de Gratius Faliscus.

Les ouvrages de plusieurs poëtes latins se sont perdus; les comédies de Fundanius, les tragédies de Pollion et de Varius, les épopées de ce même Varius, de Rabirius, de Cornélius Sévérus, de Pédus Albinovanus, le poëme de Cicéron sur Marius, les poëmes didactiques de Marcus, les vers de Julius Calidus, réputé le poëte le plus élégant après Catulle, ne nous sont connus que de nom. Cornélius Gallus, le confident de Virgile, combattit contre Antoine, et fut investi du gouvernement de l'Égypte; mais il tomba dans la disgrâce et se tua.

Les ouvrages qui nous restent sont les meilleurs; il nous ap-

(1) Duplici circumdatus æstu
Carminis et rerum.

Il admet clairement les populations des antipodes :

Terrarum forma rotunda
Hanc circum variæ gentes hominum atque ferarum
Aeriæque colunt volucres. Pars ejus ad arctos
Eminet : austrinis pars est habitabilis oris,
Sub pedibusque jacet nostris, supraque videtur
Ipsa sibi fallente solo declivia longa
Et pariter surgente via, pariterque cadente.
Hinc ubi ab occasu nostros sol aspicit ortus,
Illic orta dies sopitas excitat urbes,
Et cum luce refert operum vadimonia terris.
Nos in nocte sumus, somnosque in membra locamus,
Pontus utrosque suis distinguit et alligat undis...
Altera pars orbis sub aquis jacet invia nobis,
Ignotæque hominum gentes, nec transita regna,
Commune ex uno lumen ducentia sole,
Diversasque umbras, lævaque cadentia signa,
Et dextros ortus cœlo spectantia verso.

prennent donc qu'une littérature de tradition et d'imitation dominait alors à Rome, et que tous les écrivains s'exerçaient dans les mêmes genres, sur les mêmes sujets et presque sur les mêmes sentiments. En général, ils imitaient les poëtes de l'école d'Alexandrie, et s'occupaient plus de la forme que de l'invention; plus érudits qu'originaux, c'étaient en somme des lettrés et non des génies. Nous ne connaissons de leur vie que les rares circonstances qu'ils nous ont transmises eux-mêmes par accident; dans une époque où les ignorants comme les hommes instruits faisaient des vers, mais lisaient très-peu, les écrivains n'avaient d'autre public qu'un petit nombre de riches, et ne recevaient d'autres applaudissements que ceux de quelque coterie; or, pour les obtenir, ils devaient sacrifier leur indépendance. Une fois l'éloquence muselée, la poésie, pour avoir le droit de lui survivre, se fait l'instrument de la corruption, déguisée sous le nom de pacification; à force de caresses, et par le charme d'une douce harmonie, elle habitue l'opinion publique à louer l'heureux parvenu qui, malgré son dégoût pour les flatteurs, les protégeait par intérêt et leur accordait de petits honneurs; la littérature était devenue un auxiliaire de gouvernement. Chez tous les auteurs, on sent une société imprégnée des vices de l'univers qu'elle a conquis, harassée par la guerre civile, bercée par un despotisme élégant, indifferente aux intérêts publics et aux devoirs sévères, avide de repos, de jouissances matérielles, et qui s'enivre au sein des voluptés; ils ont soin d'étendre sur les iniquités passées un voile brodé, d'excuser ou de justifier l'injustice, d'égarer ou de pervertir l'opinion. Personne n'osera louer celui qui sera tombé dans la disgrâce du prince; si le peuple s'effraie à l'apparition d'une comète, les poëtes proclament que c'est l'étoile de Jules César; si Auguste a peur, ils répéteront qu'il est nécessaire qu'il vive, et ne s'élève que le plus tard possible aux honneurs mérités de l'Olympe; ils vanteront (chose étrange sans être rare) le bonheur de leur temps, lorsque les historiens sont d'accord pour déplorer la décadence de toutes les vertus civiques.

Ces poëtes, du reste, s'inquiètent peu de persévérer dans des opinions réfléchies et consciencieuses; ils passent d'une école à l'autre, effleurent tout, n'approfondissent rien. Jouir de la vie, user modérément des plaisirs, faire naître des fleurs au milieu des épines, est pour eux le comble de la sagesse, et voilà ce qu'ils s'attachent à persuader; leurs conseils sont d'autant plus efficaces qu'ils emploient, dans une juste mesure, des locutions

étrangères et nationales, la correction des formes et la délicatesse du goût, qualités qui devaient se perdre bientôt.

Cette direction vicieuse s'aperçoit même dans les deux plus grands poëtes latins, Horace et Virgile. 66-8 av. J. C. Quintus Horatius Flaccus était fils d'un affranchi de Vénusie, qui le fit élever avec soin du produit de son *petit champ;* son père vint à Rome, et s'y procura un emploi d'huissier des ventes publiques, afin de pouvoir l'instruire comme les fils de chevaliers et de patriciens. Il le surveillait et l'aidait de ses conseils; enfin, il le confia aux aux soins de Pupilius Orbilius, qui, ruiné par les proscriptions, s'était fait soldat, puis grammairien; cet instituteur n'épargnait pas à ses élèves les corrections les plus sévères, et ses succès lui méritèrent une statue. Horace lui dut de connaître les anciens poëtes latins, qui lui parurent inférieurs aux Grecs, surtout à Homère, dans lequel il trouvait tout réuni, poésie, morale, politique. S'étant fait soldat par entraînement de jeunesse plutôt que par choix, il commanda, à l'âge de vingt-trois ans, une légion (1) dans l'armée de Pompée; mais, à la journée de Philippes, il jeta son bouclier et s'enfuit. Apres la guerre, dépouillé par les soldats de son modeste héritage, et sans autres ressources que les lettres, il resta quelque temps dans le parti des victimes et des mécontents. La pauvreté le rendait audacieux (2); s'il eût persisté dans cet héroïsme négatif, il aurait fini, comme Caton, par un rôle stérile, tandis qu'il s'immortalisa au prix de quelques adulations. Virgile et Varius l'introduisirent auprès de Mécène, qui accueillit avec froideur ce partisan de Brutus; mais, lorsqu'il eut apprécié son esprit, il se l'attacha et le présenta à Auguste. Dans cette vie commune du forum, du portique et de l'armée, les citoyens, malgré la différence de naissance et de position, entretenaient de faciles relations; d'un caractère jovial et tolérant, Horace devint l'ami, sans envie ni bassesse, du bon Virgile, du riche Mécène et d'Auguste lui-même. Il donnait des soupers, et les autres l'invitaient à leur tour; il recevait ou demandait des terres, des maisons de campagne, qu'on distribuait avec facilité,

(1) Quod mihi pareret legio romana tribuno.

(Sat., liv. I, 4.)

(2) Inopemque paterni
Et laris et fundi...
Paupertas impulit audax
Ut versus facerem.

(Ep. liv. II, 2.)

attendu le grand nombre de propriétés confisquées, occupées militairement ou restées sans maîtres.

Le poëte fut gratifié d'un domaine sur les collines de ce Tivoli, autrefois le superbe, et solitaire alors (*vacuum Tibur*), qui aurait suffi à l'entretien de cinq familles (1); c'est là que ses jours s'écoulaient au milieu de toutes les jouissances possibles. Loin de vouloir dominer les circonstances, il ployait toujours devant elles. Il avait si peu d'ambition et manifestait tant d'horreur pour toute espèce de liens, qu'il ne voulut pas être le secrétaire d'Auguste; mais il ne put refuser des louanges à qui le traitait si bien. Il devint donc le poëte de la cour, et sa muse eut des chants pour tous les événements, pour les anniversaires ou les victoires des neveux de son maître; du reste, en bon Romain, il exécrait tout ce qui était étranger, et faisait des vœux pour que le soleil n'éclairât rien de plus grand que Rome (2).

Horace n'est fidèle qu'aux règles d'un goût exquis; sa lyre, d'ailleurs, passe d'un ton à l'autre et célèbre les sentiments les plus divers (3). Tantôt il courtise Chloé, la jeune fille de Thrace, en dépit de la Romaine Lydie; tantôt il insulte aux charmes vieillis de Lycé et aux sortiléges peu redoutables de Canidie; puis, tout à coup, il vante à Licinius la douce médiocrité, ou bien il entonne un hymne à la divinité. Ici, il s'emporte contre le luxe de la Perse, contre l'ivoire et les lambris dorés, et fait des vœux pour que Tibur procure le repos à sa vieillesse, après les fatigues des camps; là, il décrit les délices champêtres avec tant d'enthousiasme qu'on le dirait prêt à se faire campagnard; mais deux vers qui terminent vous apprennent que ce riant tableau n'était qu'une ironie. Il répète à Mécène, son protecteur et sa gloire, qu'il ne saurait vivre sans lui, qu'il veut mourir avec lui; mais son génie l'assure qu'il a élevé un monument plus durable que l'airain.

Il plaisante sur sa naissance, sur son bouclier jeté dans les champs de Philippes, et se traite de pourceau des étables d'Épi-

(1) Ep. XIV, liv. I, v. 3.

(2) Alme sol... possis nihil urbe Roma
Visere majus.

(3) Nullius addicti jurare in verba magistri.
Quo me cumque rapit tempestas, deferor hospes.
Nunc agilis fio et mergor civilibus undis,
Virtutis veræ custos rigidusque satelles,
Nunc in Aristippi furtim præcepta relabor,
Et mihi res, non me rebus submittere conor.

cure; mais, en même temps, il recommande d'élever la jeunesse romaine à souffrir la dure pauvreté, il veut qu'elle s'élance à travers les rangs ennemis comme un lion au milieu d'un troupeau de brebis, et qu'elle fasse pâlir la compagne du tyran revêtu de pourpre. Pour flatter Auguste, il s'abstient de louer Cicéron; il exhorte Ofellus, que les libéralités spoliatrices du triumvir ont réduit à la condition de fermier, de propriétaire qu'il était, à vivre de peu, à opposer une âme ferme à la fortune ennemie. Il traite de fou le grand jurisconsulte Labéon, parce qu'il ne s'est pas courbé devant l'empereur; il fait un grand poëte de Cassius de Parme tant qu'il est en faveur, et l'insulte lorsque le maître l'a disgracié. Avec la même facilité réfléchie, il gémit si la guerre civile menace de se renouveler, et soulève le voile qui couvre les mystères de la politique. Il est vrai qu'il célèbre les vertus de Régulus ou de Caton, et les citoyens généreux qui furent prodigues de leur sang; ou bien il s'apitoie sur les peuples pâtissant du délire des rois; mais il faut croire qu'il ne cède à la muse lyrique que pour ne pas être obligé de chanter, dans le genre épique, les gloires nationales sur lesquelles l'âge d'or voulait étendre le voile de l'oubli.

La poésie lyrique, chez les Romains, et les preuves surabondent, n'était pas un jet spontané de dévouement, de passion, de patriotisme, mais un plaisir de l'intelligence, un artifice de goût, entés sur une mythologie étrangère. Horace, dans ce genre, imita et souvent même traduisit les Grecs (1), bien qu'il sentît qu'il essaierait en vain d'égaler Pindare. Ce poëte, en effet, se livre aux élans d'un enthousiasme spontané qui se manifeste jusque dans le rhythme, animé, varié, à la forte mesure; Horace, au contraire, est calme, réfléchi, là même où il veut le plus s'élever, et, quoi qu'il fasse, il ne peut dissimuler, dans son imitation artificielle, le calcul qui règle sa composition. Les louanges de Pindare honorent les vainqueurs et les associent à sa gloire; Horace loue d'office, quoiqu'il ait l'art, pour cacher ce rôle, de se mettre lui-même en avant (2); puis, comme il écrit à l'occa-

(1) Dans les Épodes, il a moins imité les Grecs; mais l'art et la variété du mètre y sont moindres.

(2) Voir l'ode XIV du liv. III, et l'ode *Nunc est bibendum*.

Voir PASSOW, *Horat. Flaccus Leben und Zeiltalter*. Leipzig, 1833.

BUTTMANN, *Ueber das Geschichtliche und die Anspielungen in Horat.* Berlin, 1828.

sion de circonstances journalières, il se borne généralement aux affections et aux sensations personnelles, parle toujours de lui ou des siens, de sorte qu'il nous initie à la vie des anciens. Il a

Jacobs, *Lectiones venusinæ* (Leipzig, 1834), sur la valeur morale du caractère des poésies d'Horace.

Voir en outre Schmid, Braunhard, et tant d'autres écrivains modernes qui ont étudié ce poëte.

Wieland avait composé un roman sur Horace; Döring, dans les éclaircissements pour l'édition de Leipzig, 1824, y puisa le sujet d'une satire contre les contemporains. Weichert, *Prolusiones de Q. H. Flacci epistolis*, 1826, et *Lectiones venusinæ*, 1832-33, sur l'histoire du poëte et des contemporains, a exposé d'une manière solide la littérature du siècle d'Auguste. Hoffmann Peerlkamp (Harlem, 1834) prétend que le commerce intime qu'il a eu avec ce poëte lui permet de reconnaître toutes les interpolations, et, sur 3845 vers, il en note 644 qu'il attribue aux grammairiens. Orelli, dans l'édition qu'il publia à Zurich, 1847-48, après 25 années de leçons, ne conteste pas la pureté du texte, et ne s'acharne pas contre ceux qui l'ont commenté avant lui : *Differt autem nostra interpretatio a similibus, quæ nunc in scholis feruntur, his potissimum nominibus; sæpius dijudicantur et variæ lectiones et diversæ grammaticorum explicationes, sine ulla tamen in quemquam insectatione aut contumelia : quin in hoc quoque genere, tacitis plerumque adversariis, quæ veriora ubique viderentur, argumentis additis exposui, ne tranquillissima disputatio acris rixæ cum hoc vel illo inimico contractæ, speciem unquam præ se ferret; quo quidem cum aliis digladiandi et depugnandi studio in hujusmodi scriptis studiosæ juventuti propositis nihil profecto perversius reperiri potest.*

Un chef-d'œuvre de typographie et de philologie, c'est l'édition publiée par Ambroise Didot en 1855, et la Vie d'Horace par Noël des Vergers.

On ne saurait désirer un travail plus complet et plus fastidieux que celui de Walkenaer, *De la vie et des poésies d'Horace*; Paris, 1840. Il dit : *Dans les ouvrages de ce poëte ressortent, sous de vives couleurs, la grandeur et la gloire, les ridicules et les vices de ce siècle mémorable.*

Voici la chronologie qu'il donne des œuvres d'Horace :

ANNÉES		
de Rome.	d'Horace.	
712	23	Sat. I, 7.
714	25	Sat. I, 2; Epod. 16, 15, 8, 12.
715	26	Sat. I, 8; Ep. 5, 6, 10, 4, 2, 13, 17; Od. IV, 12.
716	27	Sat. I, 3; Ep. 3.
717	28	Sat. I, 5; Ep. 11; Od. I, 28.
718	29	Sat. I, 6, 2; Od. I, 10.
719	30	Sat. I, 1.
720	31	Sat. I, 9; Od. I, 5; III, 10.
721	32	Sat. II, 3; Ep. 14.
722	33	Ep. 7; Od. I, 7; II, 1.
723	34	Ep. 1, 9; Od. I, 14, 15.
724	35	Sat. I, 4, 10; II, 6, 8, 4; Od. I, 37, 9, 11, 22; II. 5, 8.

surtout ce caractère dans les *Épîtres* et les *Satires*, où, reprenant la mesure libre et le ton familier de Lucilius, il se montre vraiment supérieur dans l'art de faire difficilement des vers faciles.

La satire, poésie des temps difficiles, aide à détruire et à réformer. Si elle s'associe à l'élégie, elle atteint au plus haut degré de la poésie sociale ; sinon, elle se contente de rire, comme elle fit avec Horace, qui conserve la finesse du courtisan et la docilité de l'affranchi, même dans ce genre essentiellement démocratique. A fréquenter la société, et c'était le goût d'Horace, on en découvre le ridicule ; c'est la vie solitaire qui en révèle les vices. Or, comme la prospérité générale étendait un voile brillant sur les vices de Rome, on pouvait encore sourire d'une corruption qui, au temps de Juvénal, devait exciter l'indignation d'un honnête homme. Les monarchies tendent toujours à répandre un esprit de modération ; mais, comme Auguste, tout en faisant l'éloge des anciennes mœurs, adoptait les nouvelles, Horace, pour le seconder, égratignait sans enfoncer le trait, et se mettait lui-même au premier rang des pécheurs. Ainsi le poëte censure la dé-

ANNÉES		
de Rome.	d'Horace.	
725	36	Sat. II, 7, 5 ; Od. I, 27, 38 ; II, 3 ; Epist. I, 11.
726	37	Sat. II ; Od. I, 31, 18 ; II, 15, 12 ; III, 25,6, 12, 24.
727	38	Od. I, 38, 17, 8, 35, 16, 6 ; III, 21 ; Epist. 2.
728	39	Od. I, 13, 33 ; II, 4 ; Epist. I, 4.
729	40	Od. I, 29, 23 ; III, 14.
730	41	Od. I, 36, 24, 32, 34, II, 18 ; III, 9 ; Epist. 1, 6.
731	42	Od. I, 26, 12, 30, 19 ; II, 14, 2, 10 ; III, 17, 19, 13 ; Epist. I, 15, 7, 9.
732	43	Od. I, 2, 4, 21 ; II, 16 ; III, 16, 28 ; Epist. I, 14.
733	44	Od. I. 25 ; II, 17, 13 ; III, 18, 22, 23, 27, 7, 26, 29, 2, 3, 11 ; Ep. I, 20, 5.
734	45	Od. I, 19 ; II, 11, 9 ; III, 5, 8 ; Epist. I, 3, 8, 12, 18, 17.
735	46	Od. I, 3, 20, 1 ; II, 19, 20 ; III, 4, 15 ; IV, 13.
736	47	Od. III, 1, 30 ; Ep. I, 13.
737	48	Od. IV, 6, *Carmen sæculare*, Epist. I, 10.
738	49	Od. IV, 7, 11, 9 ; Ep. I, 16.
739	50	Od. IV, 1, 10, 4 ; Ep. I, 19, 1.
740	51	Od. IV, 5.
741	52	Od. IV, 2, 14.
742	53	Od. IV, 3.
743	54	Od. IV, 8.
744	55	Od. IV, 15 ; Ep. II, 2.
745	56	Ep. II, 3. *Ars poetica.*

pravation, mais sans montrer d'horreur pour elle ; il exhorte à la vertu, mais ne s'en fait pas l'apôtre ; il blâme la toute-puissance attribuée à l'argent (1), mais il courtise les riches et leur demande des banquets et des présents ; il fait consister la morale à fuir les excès, et conseille de régler ses désirs sur les moyens de les satisfaire, de vivre content de soi, d'être agréable aux autres. Quant à lui, le teint fleuri, soigneux de sa personne, il s'abandonne joyeusement aux voluptés, sans souci de l'avenir. Aussi éloigné du stoïcisme désolant de Perse que de l'humeur atrabilaire de Juvénal et du cynisme dans lequel certains hommes font consister la force de la satire, il ne s'écarte jamais de cette finesse d'aperçus, de cette propriété d'expression que l'on ne peut acquérir que dans les grandes villes et la conversation. La médiocrité, dans le bien comme dans le mal, est toujours le partage du plus grand nombre ; voilà pourquoi sa critique des mœurs est toujours vraie, et que nous retrouvons les originaux de ses portraits dans ceux qui nous coudoient à chaque instant ; voilà pourquoi encore aucune de ses satires n'a vieilli, excepté la septième du livre premier, qu'il composa à l'âge de vingt-trois ans (2).

(1) Vilius argentum est auro, virtutibus aurum...
O cives, cives, quærenda pecunia primum est ;
Virtus post nummos.
Omnis enim res,
Virtus, fama, decus, divina humanaque pulchris
Divitiis parent, quas qui construxerit, ille
Clarus erit, justus, fortis, sapiens etiam et rex,
Et quidquid volet...
Et genus, et virtus, nisi cum re, vilior alga est.

(2) Voir le chap. XLI. — Bien longtemps avant les récentes controverses sur la question de savoir s'il faut ou non mettre les auteurs classiques dans les mains des jeunes gens, on avait discuté sur la lubricité d'Horace et des autres poëtes. König, *de Satira Romanorum*, et Barth, dans la préface de Properce, se font surtout leurs défenseurs. Jani, dans l'édition d'Horace, cherche ainsi à justifier ses mœurs : *Si cogitemus quam prorsus honestus et a vitii crimine liber fuerit amor peregrinarum et libertinarum ; quam parum, certe ante legem Juliam latam, ipse puerorum amor sceleris habuerit ; denique, quam multæ et notiones et loquendi formæ eo tempore dignitatem et honestatem habuerint, quas postea politior usus, ut fit, respuit, et inter illiberales retulit : hæc si cogitemus, jam multum ex illo Horatii vituperio perire sentiamus. Loca et carmina Horatii, quæ nos hodie offendunt, eo tempore non ita offendebant ; licet, quod nos hodie in verbis castiores sumus ac delicatiores, non sequatur, ut ideo et mores hodierni castiores sint. Accedit, quod dare possumus, Horatium, hominem hilarem et suavem, præsertim in illa sæculi sui indole, ab*

Une de ses productions les plus remarquables par l'autorité qu'on s'accorde à lui reconnaître, est son Épître aux Pisons, improprement intitulée l'*Art poétique;* c'est une œuvre didactique, avec des épisodes satiriques, où les préceptes s'associent à la familiarité et à la causticité du discours. Horace, avec la variété qui convient à l'épître, y traite de questions littéraires, mais en partisan, dirions-nous aujourd'hui, de l'école romantique. La jeunesse de Rome, en effet, désapprouvait les railleries trop vives de Plaute et les vers boiteux d'Ennius; elle tournait en ridicule les admirateurs des formes archaïques, et ceux qui, mécontents d'être obligés d'oublier dans l'âge mûr ce qu'ils avaient appris sur les bancs de l'école, déploraient la perte du bon goût (1). Horace recommande surtout le genre dramatique; mais le vrai talent n'est jamais exclusif, et, loin d'arrêter le génie par des entraves arbitraires, il tend à l'affranchir de la crainte des pédants, qui prétendaient restreindre la langue dans les limites d'une seule époque et des exemples fournis par certains auteurs, au lieu de reconnaître l'usage pour souverain maître (2). Aux yeux de ces pédants, ne pas respecter les anciens et rendre justice à ceux dont la mort n'avait pas encore consacré le nom était un égal sacrilége (3); ils attribuaient à la décision d'un critique bavard et pétulant plus d'autorité qu'au jugement d'un petit nombre de savants modestes.

amore non immunem fuisse, ejus philosophiam morum hac parte laxiorem fuisse, eum arsisse subinde libertina aliqua aut peregrina puella; neque tamen ideo desinet esse is vir magnus, bonus et honestus. Nam numquam amavit matronas aut ingenuas, numquam, quod præclare Lessingius docuit, pueros amavit, et sic leges romanas illasque naturæ numquam violavit; potius graviter subinde in adulteria proprie dicta incestosque amores invehitur. Carmina etiam illius amatoria haud dubie sæpe lusus poetici, ad hilaritatem facti, sæpe e græco expressa sunt.

(1) Clament periisse pudorem
Cuncti pene patres...
Vel quia turpe putant... quæ
Imberbes didicere, senes perdenda fateri.

(2) ... Usus,
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

(3) Qui redit ad fastos, et virtutem estimat annis,
Miraturque nihil, nisi quod Libitina sacrarit.
... Si tam Graiis novitas invisa fuisset
Quam nobis, quid nunc esset vetus?...
Jam saliare carmen qui laudat,
Ingeniis non ille favet, plauditque sepultis,
Nostra sed impugnat, nos nostraque lividus odit.

Horace puisa beaucoup dans Aristote, mais beaucoup plus dans sa propre expérience. Son épître aux Pisons a bien son mérite dans un temps où, depuis que l'histoire et l'érudition occupent le premier rang, beaucoup d'écrivains soutiennent qu'on ne saurait donner de principes certains de critique. A les entendre encore, les chefs-d'œuvre seuls doivent servir de guide, et toutes les règles anciennes sont tyranniques; mais sont-elles plus sévères que celles qu'on nous impose au nom de la liberté?

70-19 av. J.-C. Publius Virgilius Maro, né dans le village d'Andes (*Piétola*), près de Mantoue, fut élevé à Crémone et à Milan. Il vint à Rome pour réclamer le petit domaine paternel, à l'époque où les Italiens, victimes d'une inique spoliation, virent leurs terres partagées entre les soldats d'Octave. Bien accueilli d'Auguste, qui sut apprécier son mérite, il s'en fit un dieu, et accepta ses faveurs. Naïf, elégant, ami de l'art et de la paix, il semble qu'il fût né tout exprès pour être le poëte de cette époque. Ne fallait-il pas, en effet, ramener les esprits des intrigues politiques aux labeurs paisibles des champs, et convertir les épées en socs de charrue? Telle était la mission dont Auguste avait chargé les muses. Tous les poëtes de son âge feignent de croire à la nombreuse famille des dieux, et même à leurs transformations les plus bafouées; ils vantent les bonnes mœurs et la sobriété des ancêtres, applaudissent au retour de la paix, de la pudeur antique, de la chasteté de la famille, et célèbrent le bonheur de l'agriculture et de la vie champêtre, qui avait produit les vainqueurs de Carthage (1).

Sur les instances de Mécène, qui l'engageait à ennoblir l'agriculture, à chanter les délices des champs, Virgile écrivit les *Géorgiques*, chef-d'œuvre de goût, de bon sens et de style; c'est le monument le plus achevé de toutes les littératures, le dé-

(1) Tua, Cæsar, ætas
Fruges et agris rettulit uberes.
Non his juventus orta parentibus
Infecit æquor sanguine Punico:
Sed rusticorum mascula militum
Proles, Sabellis docta ligonibus
Versare glebas.
(HORACE.)
Hanc olim veteres vitam coluere Sabini,
Hanc Remus et frater; sic fortis Etruria crevit.
(VIRGILE.)

sespoir de ceux qui, s'obstinant à cultiver la poésie didactique, triomphent sans effort de difficultés apparentes si on les considère isolément, mais restent, comparés à Virgile, dans une incontestable infériorité. Dans les *Bucoliques*, il copie les Grecs et les Siciliens; mais il détruit l'illusion par l'emploi de fréquentes allégories et par les allusions à ses malheurs personnels : ses bergers sont des hommes d'un esprit cultivé et du meilleur ton, qui expriment ses propres sentiments. Mais il n'oublie pas sa Rome chérie, qui dut sa grandeur à ses victoires : ses bergers s'émerveillent de la prospérité de Rome et de la magnificence d'Auguste; il blâme ce qui déplaît au prince; il exalte les jouissances de la campagne, qu'il oppose aux habitudes républicaines des clients, à l'ambition des citoyens pour les magistratures, aux tumultes du forum, au luxe des maisons et des vêtements, aux guerres civiles qui détruisent les familles (1).

A l'exemple des autres Romains, Virgile ne se propose pas d'inventer, mais de faire une poésie accomplie; il copie les beautés des auteurs qui l'ont précédé (2), en y ajoutant toutes les finesses de son style. Il améliore par l'étude ce que l'instinct leur a fourni, en élimine toute aspérité, toute inconvenance, et flatte, par le goût le plus fin, le lecteur, qui s'affectionne à un poëte toujours occupé à lui plaire. Et quel autre connut aussi

(1) Si non ingentem foribus domus alta superbis
Mane salutantum totis vomit ædibus undam :
Nec varios inhiant pulchra testudine postes,
Inlusasque auro vestes...
Illum non populi fasces, non purpura regum
Flexit...
Nec ferrea jura
Insanumque forum, aut populi tabularia vidit...
Hic stupet attonitus rostris; hunc plausus hiantem
Per cuneos geminatus enim plebisque patrumque
Corripuit. Gaudent perfusi sanguine fratrum,
Exsilioque domos et dulcia lumina mutant.

(2) Il invoque lui-même les *Muses de Sicile*, et attribue aux Syracusains l'invention des pastorales.

Prima Syracosio dignata est ludere versu
Nostra nec erubuit silvas habitare Thalia,

faisant allusion à Daphnis, qui, selon Diodore (liv. IV, c. 16), créa ce genre de poésie que la Sicile cultivait encore de son temps; ainsi qu'à Théocrite, Moschus et Stésichore. Jules-César Scaliger (*Poetices liber* V, *qui et criticus*), avec l'érudition d'un critique et la persistance d'un pédant, signale les larcins de Virgile dans Homère, Pindare, Apollodore et autres; mais il prouve, emprunt par emprunt, qu'il les surpassa tous.

bien que lui tous les artifices du style? Avec quelle inépuisable variété d'expressions, de phrases, de rhythmes, il caresse les oreilles du lecteur, dont il ne laisse jamais reposer l'attention, mais sans la solliciter par des effets apprêtés ou de faux brillants! Tous les faits qu'il a recueillis au milieu des conversations élégantes de la cour d'Auguste, il les épure dans la solitude, et les raffine par un sentiment délicat; depuis l'allure majestueuse de son hexamètre jusqu'au choix des mots où les voyelles et les consonnes, les sons doux et rudes, se font équilibre, tout chez lui tend à démontrer que la pensée et l'expression se sont produites simultanément.

Cependant ses protecteurs réclamaient de lui une plus grande composition, qui permît à Rome de n'envier aucune œuvre de la Grèce, c'est-à-dire une épopée. Les peuples, à mesure qu'ils se civilisent, perdent cette croyance naïve dans l'intervention immédiate des dieux, sur laquelle se fondent les épopées primitives, histoire et encyclopédie des nations qui manquent encore de critique et d'annales; la science explique ce qui paraissait mystère, et l'art dépouille de leur grâce enfantine les pratiques futiles de la société naissante. Alors au grandiose épique doivent succéder les travaux d'érudition, guidés par la raison et contraires à ce généreux mépris des règles qu'on trouve dans les poëmes populaires et nationaux. Le génie de Virgile et son temps ne pouvaient enfanter une épopée naturelle; mais ils étaient propres, à force d'étude, de connaissances et d'art, à réunir dans un ensemble harmonieux tout ce que les siècles avaient accumulé de plus parfait jusqu'alors.

Rome avait déjà produit des travaux sérieux. Des critiques modernes ont voulu doter son enfance de poëmes primitifs, où les idées auraient été personnifiées en types, tels que les sept rois et les autres héros jusqu'à la bataille du lac Régille, types acceptés plus tard comme faits historiques. Un peuple, tout imbu de jurisprudence, et dont les principales actions sont des luttes pour le droit, ne dut pas être bercé au chant des muses; comment alors aurait-il possédé ce sentiment élevé de l'existence, dont les poëmes héroïques sont le produit le plus remarquable? Les Romains s'appliquèrent à l'épopée, comme aux autres genres, par imitation, et dans le but de concilier l'exemple d'Homère avec la fable ausonienne, le merveilleux épique avec la réalité historique. Névius chanta la première guerre punique,

Ennius la seconde avec celle d'Étolie (1), et tous les deux, au moyen d'épisodes, remontaient aux origines de Rome; mais, comme de leur temps on écrivait déjà l'histoire, ils ne pouvaient qu'exposer en vers les fastes romains. Ennius, traducteur d'Évhémère et d'Épicharme, qui expliquaient la mythologie par des symboles ou des apothéoses, ne pouvait d'ailleurs employer la machine épique avec une grande foi. Bien plus, à cette époque où s'accomplirent de grands événements dignes de figurer dans un poëme, on avait perdu l'habitude d'enter les faits historiques sur les faits surnaturels, mélange qui est le fondement de l'épopée. D'autres choisirent pour sujet la guerre des Cimbres, ou le consulat de Cicéron, dont Cornélius Sévérus célébra les louanges dans la guerre de Sicile; Archias chanta les expéditions de Lucullus, Théophane celles de Pompée, Furius Bibaculus celles de Catulus, d'autres poëtes celles de César, les victoires d'Antoine ou d'Octave, comme fit Cotta dans la *Pharsale;* mais les événements, trop rapprochés, ne laissaient au poëte que le rôle d'historiographe, et le soin de traduire en vers les fastes de quelque famille illustre; puis la protection des grands personnages lui imposait la nécessité de flatter un homme ou une faction, au lieu de lui permettre d'exalter la nation tout entière ou d'intéresser l'humanité.

Certains poëtes, après Lucius Andronicus, avaient choisi des sujets mythologiques, usés et discrédités; ainsi Varron d'Atace reproduisit les *Argonautiques*, Cicéron les *Alcyons* et *Glaucus*, Calvus l'*Io*, Cinna la *Myrrha*, Catulle *Thétis* et *Pélée*, sans compter les *Thébaïdes*, les *Herculéides*, les *Amazonides* (1),

(1) Ennius rappelle d'autres poëtes :

Scripsere alii rem
Versibu' quos olim Fauni vatesque canebant.

(2) Qui saut Eurysthea durum,
Aut in laudati nescit Busiridis aras?
Cui non dictus Hylas puer, et Latonia Delos,
Hippodameque, humeroque Pelops insignis eburno,
Acer equis?

(VIRGILE, Georg., III, 4.)

Properce les encensait et s'en moquait en même temps :

Dum tibi Cadmeæ ducuntur, Pontice, Thebæ
Armaque fraternæ tristia militiæ,
Atque (ita sim felix) primo contendis Homero...
Me laudent doctæ solum placuisse puellæ...
Tu cave nostra tuo contemnas carmina fastu :
Sæpe venit magno fœnere tardus amor.

(Eleg. I, 7.)

œuvres dans lesquelles on associait au récit des mouvements épiques. Parmi ces derniers poëtes se distingue Rabirius, appelé grand par Ovide, et que Velléius Paterculus compare à Virgile, mais dont il ne nous reste qu'un petit nombre de vers sur la guerre d'Alexandre, retrouvés à Herculanum. Les Romains trouvaient encore une autre source de poésie dans les anciens souvenirs de la patrie, dans le contraste des commencements si faibles de Rome avec sa grandeur présente. Un certain Sabinus y puisa le sujet de ses chants, interrompus par la mort, et c'est encore celui des *Fastes* d'Ovide. Properce s'était proposé de célébrer les antiques fêtes et les anciens noms des lieux (1).

Virgile, venu au moment où la vieille Rome périt, où la transformation de l'empire fait naître de vagues pressentiments d'un avenir incompréhensible, songea à combiner les éléments divers que les autres utilisaient séparément. Les souvenirs républicains pouvaient porter ombrage à l'heureux pacificateur; du reste, si, comme Lucain, il eût entrepris de chanter des armes teintes d'un sang non encore expié, il aurait froissé trop de passions. Il se jeta donc sur l'antiquité, et, à l'exemple de ses prédécesseurs, il emprunta à Homère le sujet, les héros, la distribution, le vers et le ton. Il unit les voyages de l'*Odyssée* aux guerres de l'*Iliade;* mais la fable homérique lui offrait le moyen de contempler les faits historiques, lointains ou rappro-

Les sujets mythologiques furent communs dans les épopées, comme le prouve Ovide :

> Quum Thebæ, quum Troja forent, quum Cæsaris acta,
> Ingenium movit Sola Corinna meum;

et plus encore la fameuse ode d'Horace : *Scriberis Vario fortis.*

(1) Sacra diesque canam et cognomina prisca locorum.

(Eleg., IV, I.)

Plusieurs parties de son quatrième livre sont peut-être des fragments de ce poëme, comme on en retrouve l'idée dans son élégie à Rome, où il s'exprime ainsi : « Tout ce que tu vois, ô étranger, dans cette grande Rome « n'était que collines couvertes de gazon avant le Phrygien Énée. Les bœufs « fugitifs d'Evandre se reposèrent dans les lieux où s'élèvent les palais consacrés « à Phébus. Ces temples d'or ont été construits pour des divinités d'argile; le « dieu Tarpéien tonnait du haut de la roche nue, et nos troupeaux erraient « sur les bords du Tibre. La corne pastorale convoquait les premiers Qui- « rites, et cent d'entre eux, assis dans une prairie, formaient le sénat. Alors « des voiles flottants n'étaient pas suspendus sur l'immense théâtre, les loges « n'exhalaient pas un parfum de safran, et l'on ne songeait pas à recourir « aux divinités étrangères lorsque la foule attentive tremblait à la célébration « des rites sacrés. »

chés, et de prouver que chanter les Troyens était un acte éminemment romain. La pensée de rattacher la fable iliaque aux traditions de l'Italie n'était pas nouvelle (1), mais elle flattait la vanité de toute la nation, et surtout de cette famille Julia qui avait grandi sur les ruines de l'aristocratie.

Il ne lui suffit plus de chanter l'origine de la nation romaine, il faut qu'il la constate par des faits; alors il examine la tradition, choisit, coordonne, et son travail reste comme un bon témoignage des souvenirs antiques ; mais c'est là un exercice d'art, et non une poésie d'inspiration.

Dans ce lointain favorable à l'imagination, il était facile, au moyen d'épisodes, de faire intervenir les noms de ceux qui agrandirent et consolidèrent la puissance romaine; l'épisode de Didon pouvait amener la guerre punique, dont l'issue décida de la grandeur de Rome ; d'anciens motifs d'inimitié, les imprécations d'Élise, qui appelait la haine et la vengeance contre les compagnons d'Énée, devaient justifier la destruction de Carthage. Enfin il trouvait l'occasion d'établir le contraste entre Rome qui allait naître auprès de la chaumière royale d'Évandre, et la merveilleuse ville de marbre d'Auguste, sur lequel il concentrerait toute la splendeur de l'histoire italique et du temps des demi-dieux.

(1) Toutes les fables de Virgile sur l'arrivée d'Énée en Italie se trouvent dans Denys d'Halicarnasse. Or, celui-ci ne publia son ouvrage que sept ou huit ans avant J.-C., environ dix ans après la mort de Virgile. Le poëte avait donc puisé à une autre source ; mais il est surprenant que Denys ne cite point l'Énéide. Était-ce mépris des Grecs pour tout ce qui était romain, ou ne serait-ce qu'une preuve de plus de l'ignorance où étaient les anciens des ouvrages qui les avaient précédés? Les faits même qui paraissent une conception de Virgile ne sont que des réminiscences. Névius, dans son poëme de la *Guerre punique*, avait déjà raconté l'arrivée d'Énée en Italie, et décrit son voyage à peu près comme Virgile. Entre autres faits, il parle de la tempête suscitée par Junon, des querelles de Vénus et de Jupiter, et des espérances au moyen desquelles il la console ; peut-être encore Névius conduisit-il Énée à Carthage, puisque nous savons avec certitude qu'il inventa le personnage d'Anne, sœur de Didon. La piété d'Énée, qui sauve son père et ses dieux pénates, se lit dans Varron, qui ajoute que l'astre de Vénus ne disparut plus aux regards des Troyens jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au rivage indiqué par l'oracle de Dodone. De longs passages sont traduits d'Apollonius de Rhodes; Stésichore lui fournit la solution du drame iliaque. S'il faut en croire un des interlocuteurs des *Saturnales* de Macrobe, le second livre de l'Énéide est copié tout entier dans Pisandre, poëte épique grec, et la *Chrestomathie* de Proclus nous apprend que l'invention du cheval est due à Aratinus et à Leschès.

Combien cette œuvre de mesure et de calcul devait rester au-dessous de l'inspiration spontanée d'Homère ! Dans le poëte grec, le ciel et la terre s'unissent et concourent à une même fin ; les divinités interviennent sans cesse dans les conseils et les actions des mortels. Aux temps de Virgile, cette initiation divine était perdue ; les dieux, chez lui, n'apparaissent que par l'effet d'un mécanisme artificiel, et le scepticisme les accepte comme un expédient littéraire. Virgile comprend et admire la grande unité d'Homère ; il s'écrie qu'il est plus facile d'enlever la massue d'Hercule que de lui prendre un vers ; et néanmoins il compose un poëme de fragments, avec une érudition que son grand art ravive sans doute, mais qui est impuissant à idéaliser des souvenirs usés.

Si, au lieu d'imiter séparément les poëtes didactiques d'Alexandrie, les bucoliques de Sicile et le chantre d'Ulysse, il les avait fondus ensemble ; si, dans l'exposition de la civilisation de l'Italie ancienne (tâche où il est resté inférieur), il eût représenté, non sous forme d'enseignement, mais par des peintures naïves, la vie champêtre des habitants primitifs, il aurait fait une œuvre à la fois romaine et italique. Bien plus, il aurait évité une ressemblance trop frappante avec les poëtes qu'il imitait, et le contraste qui, chez lui comme chez les autres Latins, se laisse apercevoir entre ce qui lui est propre et ce qu'il emprunte. Virgile ne se propose de peindre aucune époque en particulier, ni la sienne ni celle qu'il décrit (1) ; il n'eut pas davantage pour but d'ouvrir une route nouvelle à ses successeurs. Mais il fut tout amour de l'art, tout enthousiasme pour Rome ; sa flatterie, loin d'être effrontée comme celle dont l'Arioste paya ses indignes Mécènes, avait ce cachet de spirituelle délicatesse qui convenait à la cour polie d'Auguste.

Façonné lui-même aux bonnes manières de cette cour, Virgile embellit ses héros : Énée dépose sa rudesse pélasgique ; la femme n'est plus une Chryséis qui passe dans les bras du vain-

(1) Aussi trouve-t-on dans Virgile beaucoup d'erreurs. Énée et Didon vont à la chasse du cerf en Afrique, où l'on voit des montagnes couvertes de sapins (liv. IV) ; au commencement du cinquième livre, Énée vient d'Afrique poussé par le vent aquilon. Suivant Pline : *Iliacis temporibus nec thure supplicabatur*, et dans Virgile nous trouvons les encens, V, 745 ; on y voit encore des guerriers à cheval et des trompettes, inconnus d'Homère, puis des trirèmes (*terno consurgunt ordine remi*, V, 120), tandis que, d'après Thucydide, elles ne furent introduites que beaucoup plus tard.

queur, ni une Andromaque qui, de veuve d'Hector, se contente de devenir l'épouse d'Hélénus ; c'est une reine qui, ayant juré fidélité aux cendres de son époux, ne succombe que sous la puissance de l'amour et ne sait pas survivre à l'amour trahi (1).

Dans l'*Enfer* d'Homère, Achille regrette amèrement la vie ; dans l'*Élysée* de Virgile, Didon jette un regard silencieux sur celui qui l'a trahie, et passe.

Ce dernier trait nous révèle un mérite particulier à Virgile, et qui le rendra éternellement cher à quiconque est capable de sentir. Parmi tant de poëtes que nous avons vus chanter leurs amours, il n'en est pas un seul qui retrace avec vérité les progrès de la passion; tous se contentent de décrire quelqu'un de ses accidents ou les crises les plus notables; ils font étalage de sentences, de lamentations ingénieuses, de riches tableaux, et ne s'attachent qu'aux faits extérieurs. La connaissance réfléchie de la vie intérieure devait venir aux modernes d'une source nouvelle; Virgile parut préluder à cette transformation. Son temps l'empêchait d'être naïf: il devint simple, éloquent et pathétique. Il fit passer dans la poésie son propre cœur, et, pour rendre intime ce qui n'était qu'extérieur, il insista sur un sentiment, s'insinua au fond des cœurs pour en arracher les secrets les plus rebelles, et suivre pas à pas les progrès et le déclin d'une passion. On en peut voir la preuve dans cet amour de Didon, dont le premier germe est la compassion pour la gloire malheureuse, qui grandit par la vue, par le récit des aventures d'Énée, par l'habitude, par la réflexion, jusqu'à l'instant où, trahi, il ne peut s'éteindre qu'avec la vie.

Virgile doit à cette délicatesse dans la manière de sentir un genre de beautés nouvelles, c'est-à-dire la faculté de varier ses tableaux ; ainsi, du désastre de Troie incendiée il passe à une scène de famille; Énée, au milieu d'un courroux désespéré, est

(1) Pour comprendre toute la différence qui existe entre les anciens et les modernes sous le rapport des sentiments envers les femmes, il suffit d'observer qu'Énée, dans Virgile, ne tient aucun compte de la vive douleur de Didon; le poëte le montre donnant la preuve de son indifférence à cet égard, par un fait où il semble qu'il manque lui-même de cette rectitude de jugement et de goût qu'il réunissait partout au plus haut degré. Dans le quatrième livre, Énée tente de s'enfuir secrètement ; mais Didon découvre son projet et le supplie de ne pas l'abandonner, en invoquant tout ce que ce l'amour, le ciel et la terre ont de plus sacré. Enfin, elle s'évanouit ; ses femmes la transportent sur son lit, et le *pieux* Énée retourne à sa flotte.

retenu par l'aspect d'Hélène ; après la tempête vient la tranquille description du port et l'accueil hospitalier. L'épisode purement guerrier de l'exploration nocturne du camp est animé par l'épisode attendrissant de Nisus et d'Euryale. Le pathétique, toujours efficace dans la vie humaine, est le vrai domaine de l'art.

De là encore, un des charmes les plus séduisants de cet aimable poëte ; comme il sait élever la réalité extérieure jusqu'à la spiritualité, et traduire l'idée en images qu'il vous met vivantes sous les yeux ! Là, sans doute, est le secret de ce *bello stile*, que le Dante reconnaît lui devoir, et que Virgile avait peut-être puisé dans l'étude assidue des tragiques (1). Cette jeune fille qui jette une pomme au berger, et se cache parmi les saules, mais avec le désir d'être aperçue ; cet enfant qui, au premier sourire, reconnaît sa mère ; cet Apollon qui tire l'oreille du poëte pour l'avertir de ne pas sortir du domaine de la pastorale ; ce jeune garçon qui atteint avec peine les fragiles rameaux ; cette idée de l'espérance représentée dans Daphnis greffant des poiriers dont ses neveux cueilleront les fruits ; ces jeunes bergers gravant des noms chéris sur l'écorce des arbres qui grandiront avec leurs amours (2), sont des idylles parfaites que le peintre peut rendre en autant de petits tableaux. Virgile sent aussi qu'il manque quelque chose à un paysage, quelque beau qu'il soit, s'il n'est animé par la présence de l'homme ; il placera donc près des fleuves connus, au bord des sources sacrées, soit un fortuné vieillard jouissant de la fraîcheur, soit un affligé qui, à l'ombre des hêtres épais, jette aux monts et aux forêts ses plaintes inutiles ; les riantes prairies, les limpides fontaines, les bois verdoyants, n'ont pour lui de charmes que par la pensée d'y vivre éternellement avec sa Lycoris (3).

(1) *Est ingens ei cum tragediarum scriptoribus familiaritas.* MACROBE, *Saturn.*, V, 18. Il l'appelle *vir tam anxie doctus.*

(2) Malo me Galatea petit, lasciva puella,
Et fugit ad salices, et se cupit ante videri. —
Incipe, parve puer, risu cognocere matrem. —
Cum canerem reges et prœlia, Cynthius aurem
Vellit, et admonuit : Pastorem, Tityre, pingues
Pascere oportet oves, deductum dicere carmen. —
Jam fragiles poteram a terra contingere ramos. —
Insere, Daphni, piros : carpent tua poma nepotes. —
...Tenerisque meos incidere amores
Arboribus ; crescent illæ, crescetis amores.

(3) Fortunate senex ! hic, inter flumina nota

Excepté dans ses premières compositions, il ne parle ni de ses aventures ni de ses affections particulieres ; mais nous savons que sa vie s'écoula plus paisible que ne l'est d'ordinaire celle des poëtes. Aimé d'Auguste et récompensé généreusement par lui (1), il ne prenait nul soin des *affaires romaines* et des *royaumes qui allaient périr;* mais, retiré près de Tarente, *au milieu des forêts de pins de l'ombreux Galèse* (2), il chantait Thyrsis et Da-

Et fontes sacros, frigus captabis opacum —
Tantum inter densas, umbrosa cacumina, fagos
Assidue veniebat : ibi hæc incondita solus
Montibus et sylvis studio jactabat inani. —
Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycoris,
Hic nemus, hic ipso tecum consumerer ævo.

(1) Les anciens auteurs qui ont écrit la vie de Virgile font monter ses richesses à dix millions de sesterces (2,000,000 fr.). Sans pouvoir affirmer qu'elles s'élevassent à cette somme, nous savons que le poëte se laissa rémunérer largement. C'est à quoi Juvénal fait allusion dans la satire VII, 69; Horace en loue Auguste, *Ép.*, liv. II. 1 :

At neque dedecorant tua de se judicia, atque
Munera, quæ multa dantis cum laude tulerunt
Dilecti tibi Virgilius, Variusque poetæ.

Un poëte qui vivait peu de temps après, et dont les vers se trouvent dans les *Analecta* de Virgile, célèbre les mérites de Mécène dans un panégyrique à Pison, où, entre autres choses, on lit :

Ipse per Ausonias Æneia carmina gentes
Qui sonat, ingenti qui nomine pulsat Olympum,
Mæoniumque senem romano provocat ore,
Forsitan illius nemoris latuisset in umbra
Quod canit, et sterili tantum cantasset avena
Ignotus populis, si Mæcenate careret.
Qui tamen haud uni patefecit limina vati,
Nec sua Virgilio permisit numina soli.
Mæcenas tragico quatientem pulpita gestu
Erexit Varium, Mæcenas alta Thoantis
Eruit, et populis ostendit nomina Graiis.
Carmina romanis etiam resonantia chordis,
Ausoniamque chelyn gracilis patefecit Horati.
O decus, et toto merito venerabilis ævo
Pierii tutela chori, quo præside tuti
Non unquam vates inopi timuere senectæ.

Au lieu de *Thoantis*, je lirais *Thyestis*, titre de la tragédie de Varius, qui, selon Quintilien, *cuilibet Græcorum comparari potest.*, Inst. orat., X, 1.

(2) Tu canis umbrosi subter pineta Galesi
Thyrsin, et attritis Daphnin arundinibus.
(PROPERCE, II, 34.)

Ces vers prouvent qu'il écrivit là ses *Bucoliques*. Quant aux *Géorgiques*, il dit lui-même, liv. IV, 125 :

phnis, comme le rossignol, qui, par instinct, fait retentir les bois de ses accords mélodieux.

Il était en butte aux traits des Mévius et des Bavius, cette peste de tous les temps; mais les éloges des plus beaux esprits de son siècle l'exaltaient à l'envi; l'admiration curieuse venait le chercher dans sa paisible retraite, et, un jour, à son entrée au théâtre, le peuple se leva tout entier comme à l'arrivée de l'empereur.

Quoique plein d'admiration pour la forme chaste et tempérée de son style, nous ne disons pas qu'il ait surpassé ses modèles. Nous avons loué l'élégance de l'Arioste, mais ses fables nous ont fait rire; ainsi, à l'époque de Virgile, la tradition artistique persistait, grandissait même, et pourtant il ne voulut pas renoncer à la tradition religieuse d'Homère, qui avait perdu son importance. Homère, soit qu'il greffe sur un fait public des passions personnelles, soit qu'il élève l'individualité par la grandeur du but et la gravité du destin, ou bien qu'il équilibre la nature avec l'esprit, nous initie bien mieux à l'état social de son âge qu'une épopée savante. Cette parole des génies contemplatifs et créateurs, qui fait descendre l'idéal sur la terre, est refusée à Virgile, dont le mérite se borne à glorifier la restauration d'Auguste, événement passager.

Avec Homère, nous sommes toujours dans le monde grec, au milieu duquel il se promène en maître; il n'en est pas ainsi de Virgile, qui est obligé de faire un travail d'érudition. Homère est plus universel dans ses conceptions; a-t-il besoin du merveilleux des enfers, Ulysse évoque les ombres dans une fosse qu'il a lui-même creusée et aspergée de sang : dans Virgile, au contraire, Énée pénètre au royaume des morts après un voyage ordinaire. Le cœur de l'homme doit se révéler dans ses dieux, formes générales, personnifications de ses mobiles intérieurs, et dès lors ils sont les dieux du sentiment ou des passions. Dans Homère, les dieux et les héros ne forment qu'un tout; il est bien vrai que, dans Virgile, les uns et les autres se confondent encore, qu'ils président quelquefois à des événements ordinaires, tels que l'indication du chemin de Carthage; mais, à défaut d'autres signes, la hâte du vers nous révèle qu'on est arrivé à ce point de civilisation qu'on ne croit plus. Les dieux,

Namque sub Œbaliæ memini me turribus arcis
Qua niger humectat flaventia culta Galesus, etc.

comme les prodiges dans Tite-Live, sont de purs effets de théâtre, combinés avec la raison positive; Circé et Calypso sont abandonnées comme Didon, mais d'une manière plus naturelle.

A la description des jeux, si simple dans Homère, Virgile oppose un tel étalage d'art qu'il en faudrait moins pour raconter la destruction d'un empire. Tout le monde a senti la sublimité des batailles d'Homère; un regret accompagne chaque guerrier qui succombe; puis, quel immense fracas! c'est le ciel aux prises avec la terre, et le bruit de cette mêlée retentit dans les vers et les mots. Dans Virgile, au contraire, combien d'absurdités! Deux serpents qui étranglent Laocoon au milieu de tout un peuple; et ce pauvre expédient du cheval de bois, dans lequel se renferment cent guerriers pour faire le sacrifice de leur vie; et Sinon qui forge le mensonge le plus invraisemblable; et ces Troyens assez stupides pour ne pas envoyer jusqu'à Ténédos, ou, du moins, pour ne pas vérifier, du haut d'une tour, si la flotte ennemie a pris le large dans l'Hellespont; et cette immense machine qui arrive si vite du rivage jusqu'à la forteresse de Troie, après avoir franchi deux fleuves et une brèche dans les remparts; puis, à peine Sinon a-t-il ouvert les flancs du cheval, que cette vaste cité, remplie de peuple et défendue par une armée intacte, est prise, incendiée; avant l'aube, toute résistance a cessé; les vainqueurs entassent les dépouilles et les prisonniers dans des magasins, et les vaincus transportent ailleurs ce qu'ils ont pu soustraire au pillage.

Dans Homère, chaque personnage a son caractère; bien qu'Agamemnon soit le roi des rois, chacun des chefs conserve son libre arbitre, accomplit des entreprises personnelles. Toute chose, même la plus minime, est décrite: la mer, la forteresse, le sceptre, les vêtements, les portes et leurs gonds. La vie simple des héros donne de l'intérêt à chacun de leurs actes, qui, tout insignifiants qu'ils paraissent, servent néanmoins à fixer l'attention sur le personnage mis en scène. Virgile est faible dans les caractères; Junon, au début, est triviale, et toute son emphase dit moins que la douleur du prêtre Chrysès qui retourne au rivage, demande et obtient vengeance de la divinité; Évandre, dans ses adieux à Pallas, est une femme en comparaison de Priam aux pieds d'Achille. Hector, qui embrasse Astyanax et prie les dieux qu'on puisse dire en le voyant: « Son père ne fut pas aussi brave, » est bien plus digne qu'Énée lorsqu'il se sépare de son fils. Énée combat pour ravir à un autre son royaume et son épouse; Hector, pour défendre

sa patrie. Il n'existe peut-être pas dans Virgile un seul caractère bien conçu et toujours semblable à lui-même. La fidélité d'Achate n'est connue que par l'épithète de *fidus* que lui donne le poëte ; si l'on accepte celle de *pius* avec la signification primitive d'homme religieux et soumis aux dieux, combien ne doit-on pas se scandaliser de la voir appliquée à un homme qui, après avoir reçu un accueil hospitalier sur la terre étrangère, séduit une femme avec la résolution de l'abandonner, et qui, débarqué ailleurs, enlève la fiancée d'un autre ! Mais tout a sa raison suprême dans le commandement des dieux, qui le destinaient à être la souche des rois d'Albe, à fonder les hautes murailles de Rome et la grandeur de l'Italie.

La plupart de ces défauts appartiennent à l'essence même du sujet; quelques-uns auraient disparu si Virgile avait pu mettre la dernière main à l'Énéide. A l'exemple de tous les grands écrivains, il jugeait son œuvre si imparfaite, qu'au moment de mourir à la fleur de l'âge il recommandait à Auguste de la brûler, vœu que l'empereur n'eut garde d'accomplir. L'Énéide, telle qu'il la laissée, non ordonnée dans l'ensemble, quelquefois imparfaite dans l'expression et la représentation des personnages, est un travail exquis; la forme définitive qu'elle donne à l'épopée est devenue la règle des poëtes épiques postérieurs, pour qui elle a été parfois aussi une entrave (1).

En somme, la littérature romaine peut se considérer comme une phase de celle des Grecs. Nous trouvons dans les Grecs le sentiment de l'ordre général, comme base de la moralité, et le sentiment de la liberté personnelle dans un état de parfaite harmonie; en effet, l'opposition entre la loi politique et la loi morale ne s'était pas encore manifestée, et chacun cherchait sa propre liberté dans le triomphe de l'intérêt général. A ce moment de l'humanité, la beauté sous la forme de l'individualité plastique se produisit dans sa splendeur la plus imposante. La forme des dieux s'harmonisa avec les idées qu'ils représentaient, et la religion grecque fut la religion de l'art; la poésie, qui a pour objet l'empire indéfini de l'esprit, trouva l'équilibre parfait entre l'imagination et la raison; la civilisation profita de tous les pro-

(1) La traduction d'Annibal Caro est digne d'un poëte; tous ceux qui ont entrepris de l'imiter ont réussi à montrer ses défauts, mais sans pouvoir l'égaler.

grès accomplis, les perfectionna et les unifia dans ce patriotisme qui fut le but le plus élevé de la civilisation grecque.

Les Romains, émerveillés de cette incomparable beauté, ne crurent pouvoir mieux faire que de l'imiter. Le langage de la magistrature et de l'empire était latin ; mais le grec était la langue de la littérature et de l'élégance ; on eût regardé comme un sacrilége de parler autrement que latin dans les tribunaux et à la tribune. Tibérius efface un mot grec qui s'était glissé dans un sénatus-consulte ; Claudius prive du droit de cité un individu qui ne sait pas le latin ; mais, dans la conversation, on parle grec. Les notes et les mémoires s'écrivent en grec ; c'est la langue usitée dans l'intérieur des familles, avec sa maîtresse, à laquelle on dit ζωή, ψυχή. Les professeurs sont des Grecs, et les philosophes grecs n'emploient jamais la langue latine, qu'ils n'apprennent même pas. Plutarque, malgré le besoin qu'il avait de cette langue pour écrire ses Vies, ne commença que fort tard à lire des ouvrages romains, dont il se contentait de comprendre le sens. Cicéron affecte de ne pas comprendre la beauté des statues grecques, d'ignorer même les noms de leurs artistes; mais à peine a-t-il quitté la tribune qu'il parle grec ; il va perfectionner en Grèce son éducation, et traduit les philosophes grecs.

Si l'Etrurie eût prévalu, l'Italie aurait conservé, avec une forme et une langue propres, une poésie originale. Rome, au contraire, s'appliqua dès le début à l'imitation ; or, en acceptant les dieux de la Grèce, elle dut, avec eux, recevoir l'art qui était fondé sur la religion. Mais la religion, chez les Grecs, était tout à la fois culte et dogme ; pour les Romains, fable et convention, et c'est ainsi qu'elle se montre dans toute leur poésie. Personne ne croira jamais que Virgile, Horace, Ovide, eussent la moindre foi dans les divinités qu'ils employaient comme machine poétique et comme ornements. Jamais la lyre latine ne fit entendre un hymne où l'on sentît le moindre souffle, nous ne dirons pas de la pieuse inspiration hébraïque, mais de la conviction qui respire dans les chants d'Homère, d'Eschyle et de Pindare. Le poëte, tout absorbé par les intérêts positifs, ne sentait pas la divinité dans son cœur, et le peuple ne l'écoutait point; il était donc réduit uniquement à l'art, et, dans cette voie, il ne pouvait mieux faire que de suivre les Grecs, qui en avaient offert les modèles les plus parfaits.

On recommandait aux jeunes gens « de feuilleter jour et nuit les grands écrivains de la Grèce ; » et non de méditer sur eux-

mêmes, sur la nature, sur le monde; on se flattait d'acquérir une gloire éternelle moins par l'usage de ses propres forces que par l'étude assidue des chefs-d'œuvre des maîtres; il fallait, à la manière des abeilles, extraire le suc de leurs œuvres, et forcer les Muses, qui les inspiraient, à parler avec intelligence la langue du Latium (1). Lorsqu'on réfléchit à cette prétention modérée, on trouve moins de vanité dans leur assurance continuelle d'atteindre à l'immortalité, en associant leur nom à l'éternité de la fortune romaine (2).

Il ne s'agissait pas de cette imitation, naturelle chez un peuple qui, venant après les autres, hérite de leurs connaissances, sans perdre ce qu'il a de caractéristique dans l'esprit, la langue, la tradition et la pensée nationale; mais les Romains se faisaient les esclaves des formes particulières au génie grec; dès lors, malgré toutes les combinaisons de l'art, il ne pouvaient atteindre à cette hauteur où l'on ne parvient que sous l'inspiration naturelle de l'esprit. Ce besoin artistique d'exprimer et de communiquer les sentiments les plus nobles et les plus profonds, qui crée et conserve une littérature fut peu senti des Romains, dépourvus de l'idéal, de l'intuition calme de la nature, et de l'esprit esthétique si propre aux Grecs. A Rome, l'élément religieux était entièrement subordonné à l'élément politique;

(1) Vos exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate diurna...
Apis Matinæ more modoque.
(HORACE.)

(2) Non seulement Virgile et Horace, mais Ovide et Phèdre, se regardent comme certains d'une gloire qui ne périra plus; Phèdre, dans le prologue du liv. III, dit :

... Si leges, lætabor; sin autem minus,
Habebunt certe quo se oblectent posteri...
Ergo hinc abesto, livor; ne frustra gemas,
Quoniam solemnis mihi debetur gloria.

Dans l'épilogue du liv. IV :

Particulo, chartis nomen victurum meis,
Latinis dum manebit pretium literis.

Et Ovide, dans les Métamorphoses :

Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira, necignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas...
Parte tamen meliore mei super alta perennis.
Asta ferar, nomenque erit indelebile nostrum,
Quaque patet domitis romana potentia terris
Ore legar populi; perque omnia sæcula fama,
Si quid habent veri vatum præsagia, vivam.

ses écrivains surent rarement élever jusqu'à l'idéal le simple et le naturel ; ils tombèrent facilement dans le faux, et dans ce sublime de paroles vides d'idées qui constitue le genre déclamatoire. La poésie romaine ne diffère point de celle des Grecs par l'esprit, par le sentiment, par le mode d'observer l'univers, par l'expression; mais l'art s'y laisse trop sentir : tout est réfléchi, calculé, sans aucune trace de la simplicité d'Homère; l'habileté du langage et tous les artifices de la rhétorique sont loin de suppléer la force spontanée et la fécondité d'invention.

Excepté la satire, les Latins n'ont créé aucun genre littéraire, ni atteint leurs modèles. Quelques écrivains, comme Tite-Live, Virgile, Horace, ne furent que des imitateurs; d'autres, et nous citerons Ennius, Varron, Lucrèce, Juvénal, Lucain, conservèrent mieux le caractère national, qui leur valut plus de force et moins de culture. Le théâtre, qui ne peut avoir pour base que les traditions et les sentiments nationaux, fut pauvre chez les Romains. La poésie lyrique, principalement, souffrit de cette tendance; car rien ne nuit plus à cette harmonieuse expression des sentiments intimes que de trouver la réminiscence là où l'on cherchait l'inspiration; comment se livrer à l'émotion lorsqu'on sait que le poëte ne s'inspire pas, mais se rappelle ?

Mais, dans tous ces poëtes, quelle exquise vérité de sentiments ! qu'elle heureuse justesse de pensée ! La perfection de la forme, la pureté, l'élégance, la noble harmonie du style, les variétés du rhythme, telles sont leurs qualités essentielles. Un souffle calme et régulier anime chaque détail, un ordre austère et simple fait connaître que l'auteur est maître de lui et de son sujet. Chacun d'eux, en outre, porte une empreinte qui constitue leur véritable originalité; et cette empreinte, c'est l'idée de Rome, qui prédomine dans tous et supplée au défaut de ce type particulier qui distingue chaque grand écrivain de la Grèce. Cette différence provient naturellement de la diversité du genre de vie chez les deux peuples : l'un, éminemment individuel, et libre d'exercer comme il lui plaît les forces de son esprit; l'autre, préoccupé avant tout de l'idée de la grandeur de la patrie.

Ce qui contribua beaucoup à imprimer ce caractère à la littérature romaine, c'est qu'elle dut particulièrement son éclat aux principaux citoyens; or, comme ils embrassaient tout l'ensemble de la vie nationale, ils considéraient chaque chose dans ses rapports les plus étendus, à la différence des écrivains ordinaires, qui rapetissent la littérature en la réduisant aux proportions d'un

art. La littérature romaine mérite donc comme étude la préférence sur celle des Grecs, parce que, provenant d'un grand centre de civilisation, elle nous révèle mieux la condition sociale du genre humain.

Une littérature déchoit promptement lorsque l'art seul lui sert de base. Auguste contribua bien peu à l'apparition des génies dont il fut le contemporain, non le créateur, et qui, nés sous la république, moururent avant lui sans laisser de successeurs. Il se moquait lui-même du style prétentieux de quelques écrivains, du langage vieilli de Tibère, et disait à sa nièce Agrippine : « Ce que je recherche le plus, c'est de parler et d'écrire naturellement ; » mais l'étude des anciens lui déplaît à cause des idées qu'ils renfermaient. Mécène aimait le style mou et affecté. Comme il arrive dans les époques où la production cesse, la critique devenait subtile : Asinius Pollion, poëte et historien, reprochait à Salluste sa forme surannée, à Tite-Live des expressions provinciales, à César la négligence et la mauvaise foi ; il avait surtout une grande aversion pour Cicéron. Quant à lui, son style était maigre, obscur, sans liaison (1) ; mais il avait l'amitié de l'em-

(1) Isidore nous a conservé quelques vers de Mécène adressés à Horace :

> Lugent, o mea vita, te smaragdus,
> Beryllus quoque, Flacce ; nec nitentes
> Nuper candida margarita, quæro,
> Nec quos thynica lima perpolivit
> Anellos ; nec jaspios lapillos.

et Suétone les suivants :

> Ni te visceribus meis, Horati,
> Jam plus diligo, tu tuum sodalem
> Ninnio videas strigosiorem.

Macrobe nous cite un billet dans lequel Auguste se moquait de Mécène en imitant son style : *Idem Augustus quia Mæcenatem suum noverat esse stylo remisso, molli et dissoluto, talem se in epistolis, quas ad eum scribebat, sæpius exhibebat, et contra castigationem loquendi, quam alias ille scribendo servabat, in epistola ad Mæcenatem familiari, plura in jocos effusa subtexuit : — Vale, mel gentium, melcule, ebur ex Etruria, laser Aretinum, adamas supernus, Tiberinum margaritum, Cilniorum smaragde, jaspi figulorum, berylle Porsenæ,* ἵνα συντέμω πάντα, μάλαγμα *mœcharum.* » Saturn. II, 4.

Sénèque nous a conservé, dans le *Suasor.*, 7, un passage de Pollion, qu'il donne comme le plus éloquent de ses *Histoires* ; nous le rapportons, soit à titre d'essai philosophique, soit parce qu'il dépeint Cicéron sans la haine qu'on impute à Pollion : *Hujus ergo viri, tot tantisque operibus mansuris in omne ævum, prædicare de ingenio atque industria supervacuum est. Natura autem pariter atque fortuna obsecuta est. Ei quidem facies decora ad senectutem, prosperaque permansit valetudo ; tum pax diutina,*

pereur, bonne bibliothèque, belle maison de campagne et cuisinier renommé; aussi trouvait-il, non-seulement l'indulgence qu'il refusait aux autres, mais encore des louanges, et ses jugements avaient force de loi.

Retiré de la vie publique, il écrivait des discours, semblables aux articles de fond de nos journaux, c'est-à-dire de lecture agréable, et qui avaient pour but de répandre certaines idées de politique et de littérature. Ainsi, de l'éloquence publique, les esprits se tournaient vers celle d'école. Cependant la première a laissé quelque trace dans Actius Labiénus, libre parleur, « unissant la couleur de l'ancien discours à la vigueur du nouveau » (SÉNÈQUE); dans Cassius Sévérus, son ami, qui satirisait même les grands personnages, liberté que punit Auguste en brûlant ses écrits, dont le style vigoureux et la causticité faisaient l'admiration des anciens. Ce poëte, en effet, ouvrit la nouvelle voie où l'éloquence, chassée de la tribune, trouva son dernier asile (1). Depuis que l'activité publique avait disparu dans la somnolence de la monarchie; depuis qu'on n'entendait plus le jugement redoutable et sans appel des assemblées, on jugeait les écrivains d'après le témoignage des coteries et la faveur des grands qui leur donnaient à dîner.

A la mort d'Auguste, la voix larmoyante d'Ovide se faisait seule entendre; mais sa facile abondance, ses détails minutieux, les contorsions de son langage, ses puérils jeux de mots, le placent aussi loin d'Horace, de Virgile et de Tibulle, qu'Euripide l'est de

cujus instructus erat artibus, contigit; namque a prisca severitate judicis exacti maximorum noxiorum multitudo provenit, quos obstrictos patrocinio, incolumes plerosque habebat. Jam felicissima consulatus ei sors petendi et gerendi magna munera, deûm consilio, industriaque. Utinam moderatius secundas res, et fortius adversas ferre potuisset! namque utraque cum venerat ei, mutari eas non posse rebatur. Inde sunt invidiæ tempestates coortæ graves in eum, certiorque inimicis adgrediendi fiducia : majori enim simultates appetebat animo, quam gerebat. Sed quando mortalium nulla virtus perfecta contigit, qua major pars vitæ atque ingenii stetit, ea judicandum de homine est. Atque ego ne miserandi quidem exitus eum fuisse judicarem, nisi ipse tam miseram mortem putasset.

(1) *Cassium Severum primum affirmant flexisse ab illa vetere atque directa dicendi via : non infirmitate ingenii nec inscitia literarum transtulisse se ad illud dicendi genus contendo, sed judicio et intellectu. Vidit namque cum conditione temporum, diversitate artium, formam quoque ac speciem orationis esse mutandam.* De Oratoribus, c. 19.

Sophocle, et le Tasse de l'Arioste. Ainsi, peu de temps avait suffi pour que la littérature romaine passât de Catulle, non encore dégrossi, à Ovide déjà corrompu.

CHAPITRE XXXII.

TIBÈRE.

Auguste n'osa point, au moyen d'une loi, donner au gouvernement monarchique une organisation déterminée : il aurait craint, en posant des limites à ses successeurs, de faire connaître aux Romains sa toute-puissance. Il n'y avait donc pour les empereurs ni élection légale, ni ordre de succession, ni contre-poids politiques ; la république absolue s'était convertie en monarchie absolue, constituée uniquement sur la force, et refrénée uniquement par la force. L'empereur, représentant du peuple, pouvait tout ce qu'il voulait (1), et cette omnipotence lui servait a rendre tous les sujets égaux dans le droit, à dépouiller le peuple et le sénat de l'apparence même de l'autorité.

Tant d'années de pouvoir absolu, déguisé sous des formes républicaines, avaient façonné les Romains au joug, qu'il était facile de prévoir que l'empire passerait d'Auguste dans les mains d'un autre. Tibère, rejeton de l'illustre famille Claudia, illustre lui-même par ses exploits guerriers, revêtu de différents honneurs et de la puissance tribunitienne, beau-fils et gendre d'Auguste, était certain d'être appelé à lui succéder. Lorsqu'il le vit reporter ses faveurs sur les fils d'Agrippa, il s'éloigna de Rome, autant par dépit que pour écarter tout soupçon, et vécut huit ans à Rhodes ; il avait renoncé aux armes, aux chevaux et déposé la toge. Éloigné de la mer, il habitait une maison bâtie sur les rochers, et, de la terrasse qui la surmontait, il faisait consulter les

(1) Dans les Pandectes (liv. I, tit, 4, fr. 1), on lit : *Quod principi placuit, legis habet vigorem*; *utpote cum Lege Regia, quæ de imperio ejus lata est, populus ei et in eum omne suum imperium et potestatem conferat*. Ce passage a paru si exagéré, qu'on l'a supposé faux ; mais ici *omnem potestatem* ne veut pas dire que le peuple transférât dans l'empereur *tout son pouvoir*, mais que l'empeur tient du peuple *tout le pouvoir* dont il est investi.

astres par les devins; si la réponse lui semblait suspecte, un affranchi précipitait au retour l'astrologue malavisé.

Après la mort des fils d'Agrippa (qui peut-être fut son ouvrage) 4. ap. J.-C.
il revint à Rome, et fut adopté par Auguste; on a prétendu que l'empereur l'avait désigné pour son héritier dans la pensée que la méchanceté de ce fils de Livie ferait mieux ressortir sa propre modération; qu'il prévoyait combien Rome aurait à souffrir sous la lente oppression de cet homme peureux, méfiant, irrésolu, dissimulé (1). Auguste mort, Tibère se trouva donc maître du monde à l'âge de cinquante-six ans. Ne voulant pas devoir l'empire aux intrigues d'une femme et à la faiblesse d'un vieillard, il convoqua modestement le sénat en sa qualité de tribun; on lui offrit la domination, mais il la refusa comme un fardeau auquel pouvait à peine suffire le divin génie d'Auguste; il ne consentit à l'accepter qu'après de longues instances, et sur la promesse que lui firent les sénateurs de l'assister en toute circonstance. En effet, il les consultait continuellement, encourageait leur opposition et les exhortait à rétablir la république; il cédait la droite aux consuls, et se levait lorsqu'ils paraissaient au sénat ou au théâtre; il assistait aux procès, surtout lorsqu'il espérait sauver l'accusé. Il ne voulut pas qu'on lui donnât le titre de seigneur, ni de père de la patrie, ni même celui de *divus*. « Je suis, « disait-il, le seigneur de mes esclaves, l'*imperator* des soldats, « le premier entre les autres citoyens romains; mon devoir est « de veiller au maintien de l'ordre, de la justice et de la paix. » Il allégeait les impôts, écrivait aux gouverneurs qu'un bon berger tond les brebis et ne les écorche pas. Pour réformer les mœurs, il supprima les innombrables tavernes, rendit aux pères le droit de punir leurs filles dissolues, bien que mariées, défendit le baiser de salut, interdit aux sénateurs de se mêler aux pantomimes, et aux chevaliers de courtiser publiquement les comédiennes. Afin d'opposer un contraste à la prodigalité des banquets, il se faisait servir les restes de la veille, en disant que la partie n'a pas moins de saveur que le tout. Des satires circulaient-elles contre lui, il disait que, dans un État libre, la pensée et la parole doivent être libres. Les sénateurs voulaient intenter des poursuites contre ses diffamateurs : « Vous n'avez pas, leur dit-il, assez de loisirs « pour ces bagatelles; si vous ouvrez la porte aux délateurs, « vous n'aurez plus à vous occuper que de leurs dénonciations,

(1) *Miserum populum romanum, qui sub tam lentis maxillis erit.*

« et, sous le prétexte de me défendre, chacun vous chargera de « venger ses propres injures. »

Mais, quelque habile qu'il fût à feindre et à dissimuler, il ne sut jamais montrer une bienveillance gracieuse; il désapprouvait les largesses et l'affabilité d'Auguste. Il donna peu de spectacles au peuple, ne fit point de libéralités aux soldats, et refusa de payer les legs de son prédécesseur; un des légataires ayant dit en plaisantant à l'oreille d'un mort d'apprendre à Auguste que sa volonté n'était pas encore exécutée, Tibère lui paya ce qui lui revenait, puis le fit égorger « pour qu'il apportât à Auguste des « nouvelles plus fraîches et plus vraies. » Il défendit qu'on élevât des autels à sa mère, et qu'on lui accordât des licteurs ou d'autres prérogatives; ainsi Livie ne recueillit de tant d'intrigues et de méfaits que le regret d'avoir mis sur le trône un ingrat. Il supprima à Julie, son indigne épouse, exilée depuis quinze ans, la modeste pension que son père lui avait assignée, ce qui la réduisit à mourir de faim; le fer trancha les jours de Sempronius Gracchus, son ancien amant.

Telles furent les préludes d'une cruauté, qui se montra bientôt calculée, inexorable, et dont les prétendants furent les premières victimes. Agrippa, petit-fils d'Auguste, subit la mort. L'armée de Germanie et de Pannonie offrit l'empire à Germanicus, qui, loin d'accepter, apaisa une violente sédition des soldats; néanmoins, sa popularité et sa valeur portaient ombrage à Tibère, qui l'arrêta au milieu de ses victoires pour l'envoyer en Orient combattre une insurrection; mais il eut soin de mettre près de lui Cnéus Pison, homme présomptueux et violent, qui, à force de répandre l'or et les calomnies, le traversait dans tous ses actes, et qui finit par le faire mourir de douleur ou de poison à l'âge de
19. trente-quatre ans. Tous, même ses ennemis, pleurèrent la mort de ce généreux jeune homme, et Rome manifesta son affliction par de bruyantes démonstrations. Le jour où ses cendres furent déposées dans le tombeau d'Auguste, Rome paraissait tantôt une caverne pour le lugubre silence, tantôt un enfer pour les gémissements. On courait par les rues, et le champ de Mars, rempli de torches, était embrasé. Là, soldats sous les armes, magistrats sans leurs insignes, et peuple par tribus, s'écriaient que la république était perdue, hardis et francs comme s'ils oubliaient qu'ils avaient un maître. Mais rien ne blessa plus Tibère que la vive affection du peuple pour Agrippine, femme de Germanicus; c'était, disait-on, l'ornement de la patrie, le seul reste du sang d'Auguste,

l'unique reflet de l'ancien temps ; les yeux levés au ciel, on priait les dieux de sauver les jeunes enfants, et de les faire survivre aux méchants (1).

Rassuré désormais, Tibère arracha au despotisme le masque dont Auguste l'avait couvert ; il commença par enlever au peuple l'élection des magistrats et la sanction des lois, pour transférer ces deux prérogatives au sénat : changement radical dans la constitution romaine (2), bien que les comices fussent devenus illusoires depuis que les glaives et non les suffrages décidaient de tout. Le sénat devint ainsi législateur et juge des crimes de lèse-majesté ; mais, pour qu'ils ne fussent pas tentés de prendre des décisions trop libres, les sénateurs durent voter à haute voix, en presence de l'empereur ou de ses affidés. Ainsi cette assemblée, autrefois si auguste, s'avilit alors au point d'inspirer du dégoût à Tibère lui-même ; cependant il s'en servait pour les actes législatifs, et c'est devant elle qu'il proposait ou discutait les lois, que personne n'osait contredire.

L'empereur n'était-il pas le peuple ? La loi contre ceux qui offensaient la majesté du peuple fut donc appliquée à l'empereur, et lui offrit le moyen légal de commettre les plus grandes atrocités, sans préjudice des petites vexations. Les premiers qui ressentirent ses effets furent des chevaliérs obscurs ou de mauvaises mœurs, des publicains rapaces, des gouverneurs infidèles, des adultères décriés, et le peuple applaudit au rigide observateur des lois. Mais à peine connut-on les dispositions du prince que les accusateurs surgirent de toutes parts. Les jeunes gens, élevés par les rhéteurs dans un monde idéal, étaient impatients de passer aux réalités du barreau et à la vie positive ; avides d'exercer l'habileté acquise pour arriver à la réputation, aux honneurs, à la fortune, et rivaliser de luxe avec les grands, ils accouraient en foule, comme au temps de la république (3), formuler des accusations contre les citoyens qui brillaient au premier rang par leur gloire, leurs vertus, leurs richesses.

Les haines qui avaient survécu à la liberté suggéraient mille perfidies ; les différends entre les familles servaient de prétexte, et les preuves les plus légères suffisaient, quand tel était le bon

(1) TACITE, *Ann.* II.

(2) Suétone n'en parle même pas ; Velléius le cite à peine, et l'appelle *comitiorum ordinatio.*

(3) *More majorum.* TACITE, *Ann.* III, 66 ; IV, 4.

plaisir du maître ; le moindre fait se convertissait en crime d'État. Se déshabiller ou se vêtir devant une statue d'Auguste ; satisfaire un besoin naturel ou entrer dans un mauvais lieu avec un anneau ou une pièce de monnaie portant l'effigie de l'empereur ; une tirade contre Agamemnon, dans une tragédie ; la vente d'un jardin dans lequel s'élevait une statue de l'empereur ; avoir demandé aux Chaldéens si l'on deviendrait roi ; être assez riche pour paver d'argent la voie Appienne, c'étaient là autant de crimes de lèse-majesté. Aulus Crémutius Cordus fut coupable de ce crime pour avoir, dans son Histoire des guerres civiles de Rome, appelé Brutus le dernier des Romains. Dans sa défense, il disait : « Je suis tel« lement irrépréhensible sous le rapport des faits, qu'on m'accuse « de paroles. » Il évita la condamnation en se laissant mourir de faim. Les édiles brûlèrent ses livres, mais cette mesure leur donna plus de prix et les fit rechercher davantage ; à cette occasion, Tacite disait : « Bien folle est la tyrannie de croire que son pou« voir d'un moment peut étouffer dans l'avenir la mémoire et le « cri de la conscience. En sévissant contre le génie, on accroît « son autorité, et les rois qui le punissent ne parviennent qu'à « couvrir les victimes de gloire, et à se déshonorer eux-mê« mes (1). »

Celui qui prononce le nom de liberté médite de rétablir la république ; regretter Auguste, c'est réprouver Tibère, et se taire, conspirer ; la tristesse signifie mécontentement ; la gaieté, espérance d'un changement. Le délateur ne mettait aucune différence entre un étranger et un frère, entre l'ami ou l'inconnu ; les premiers sénateurs dénonçaient eux-mêmes, soit ouvertement, soit en secret. Bientôt on accusa sans motif de crainte ou d'espérance, mais pour obéir à la mode ; tel citoyen fut poursuivi et condamné sans qu'on sût pourquoi.

A peine une plainte était-elle portée contre un citoyen qu'il voyait ses amis et ses parents le fuir comme un pestiféré, dans la crainte d'être enveloppés dans sa ruine. La fuite était impossible dans un empire aussi vaste ; la campagne regorgeait d'esclaves avides de vengeances, et chacun enviait l'occasion d'arrêter

(1) *Quo magis socordiam eorum iridere libet, qui præsentia potentia credunt exstingui posse etiam sequentis ævi memoriam. Nam contra, punitis ingeniis, gliscit auctoritas ; neque aliud externi reges aut qui eadem sævitia usi sunt, nisi dedecus sibi, atque illis gloriam peperere.* Ann. IV, 35.

un proscrit pour se sauver soi-même. Quel espoir de salut pouvait-il rester au prévenu traduit devant des sénateurs complices ou tremblants, ennemis les uns des autres, en face de quatre ou cinq accusateurs dressés dans les écoles à toutes les subtilités de l'attaque et de la défense, alors surtout que personne n'osait faire entendre une voix généreuse en sa faveur, et que la torture des esclaves suppléait au défaut des preuves? L'inculpé cherchait à se venger de ses accusateurs ou de ses juges en les accusant d'être ses complices, genre de lutte à laquelle Tibère prenait un singulier plaisir. Il regrettait seulement de voir quelques accusés se soustraire au supplice et, par suite, à la confiscation, en se donnant la mort; aussi toute l'habileté du monstre consistait à les surprendre à l'improviste. Un accusé se perce de son épée, et les juges sont assez vils pour le livrer au bourreau; un autre avale du poison sous leurs yeux, et, sans autre motif, il est envoyé au gibet. Tibère dit de Carnutius, qui a réussi à se tuer: « Il vient de m'échapper! » Il répond à un troisième qui le priait de hâter son supplice: « Je « ne me suis pas encore assez réconcilié avec toi. »

Dans la crainte de trouver des traîtres partout, on foulait aux pieds les affections qui font le charme de la vie et consolent dans les disgrâces. Faibles et peureux parce qu'ils sont isolés, les Romains plient sous la tyrannie, ou conspirent avec elle. Tous les hommes qui pouvaient résister à Tibère se trouvaient dans le sénat, qui les lui livre l'un après l'autre, et chacun est content d'assurer à ce prix son propre salut. Tibère, plein de dégoût pour cette race dégénérée, ne mettait plus de bornes à ses appétits sanguinaires. Le mérite devient un crime à ses yeux; il exile un architecte qui redresse un portique menaçant de s'écrouler, et punit de mort un artiste pour avoir su restaurer un vase de verre brisé (1).

Cette frénésie dans la cruauté, qui succède à la rigide mais juste honnêteté des premières années de Tibère, jette l'historien dans la perplexité, même après que l'expérience l'a prémuni contre le mensonge qui défigure les faits les mieux connus, et contre la crédulité qui accepte les moins fondés. Néanmoins un esprit soupçonneux et sévère put empirer en vieillissant, surtout au milieu de la bassesse universelle, des inimitiés réciproques, des lâches adulations qui masquaient la rancune et le complot.

A Rome, tout redouté qu'il est, Tibère s'entend reprocher quel-

(1) DION, LXII; PLINE, XXX, 16.

quefois ses iniquités; tantôt c'est un billet qu'on lui jette, tantôt
le murmure ou le silence du théâtre. Un jour, un condamné pro-
fère des invectives contre lui ; une autre fois, un espion lui rap-
porte avec trop de fidélité les horreurs que la ville répète sur son
compte. Puis les bassesses mêmes du sénat et des courtisans lui
inspirent du dégoût ; il veut associer avec plus de liberté les deux
éléments du paganisme, les cruautés et les voluptés. L'îlot de
Caprée, rafraîchi dans l'été par la brise de mer, et, dans l'hiver,
abrité contre les vents par le promontoire de Sorrente, est un sé-
jour délicieux par la douceur du climat, par les vastes horizons
de la Méditerranée et la perspective de la riante Campanie. Ti-
26. bère, dans ses terreurs menaçantes, choisit cet îlot pour en faire
sa prison et son Éden ; de cette retraite, défendue par des écueils
dangereux, il pourra surveiller les grands personnages dont les
maisons de campagne couvrent les côtes de la Campanie, de Pouz-
zoles et le Pausilippe. Il y fait construire douze maisons de cam-
pagne, dont chacune est consacrée à un dieu, des thermes, des
aqueducs, des portiques; enfin, il y réunit toutes sortes de délices.
Lorsqu'il était simple particulier, il se livrait à de si crapuleuses
débauches que les soldats, au lieu de *Tiberius Claudius Nero*,
l'appelaient *Biberius Caldius Mero;* il crée maintenant un sur-
intendant de ses plaisirs, donne la préture à un buveur qui vide
une amphore d'un seul trait, et deux cent mille sesterces à Ansé-
lius Sabinus pour un dialogue dans lequel les champignons, les
becfigues, les huîtres et les grives se disputent le premier rang.
Des peintures licencieuses, des scènes d'un monstrueux libertinage,
doivent réveiller dans le vieillard épuisé les désirs éteints. Si des
parents refusent de livrer leurs filles aux lubricités impériales,
des esclaves et des satellites les enlèvent; si, à l'aspect de sa lai-
deur et de ses ulcères, les femmes reculent de dégoût, Saturninus
invente des raffinements de plaisirs que l'imagination la plus las-
cive pourrait à peine concevoir. D'obscènes médailles nous ont
conservé le tableau de ses immondes plaisirs. Un gracieux bas-
relief du musée Bourbon de Naples le représente sur un cheval
conduit par un esclave, et précédé d'une jeune fille qui abat des
oranges avec une lance ; c'est une idylle au milieu des scènes tra-
giques.

Mais, pour que les plaisirs de la ville ne lui manquent pas à Caprée, les accusations, les tortures et les supplices continuent ; avec des sophistes et des grammairiens, il discute pour savoir comment s'appelait Achille lorsqu'il était sous des habits de femme

à la cour de Scyros, quelle était la mère d'Hécube et le sujet habituel du chant des Sirènes. Il règle tous ses actes d'après les indications fournies par les astres et les animaux qu'interroge Thrasylle de Rhodes. Les sénateurs, envoyés pour lui apporter des réclamations ou des hommages, sont congédiés après avoir attendu longtemps en vain ; il ne reçoit ses propres lettres que par l'intermédiaire d'Ælius Séjanus, préfet des prétoriens.

Séjan, de condition médiocre, de mœurs infâmes, vigoureux d'esprit et de corps, avait gagné les bonnes grâces de Tibère par des services signalés et honteux. Tous les deux complotèrent la perte d'Agrippine, veuve de Germanicus, dont les mœurs sévères et la tendre vénération pour la mémoire de son époux portaient ombrage à l'empereur. Les amis qu'elle avait conservés sont accusés et mis à mort l'un après l'autre, et dès lors on la regarde avec une espèce d'horreur. Tibère, cependant, n'osait pas la frapper ; après avoir quitté Rome et parcouru la partie la plus délicieuse de l'Italie, il revint à Caprée, d'où il écrivit au sénat une lettre ambiguë dans laquelle il se plaignait de l'orgueil d'Agrippine et de l'impudicité de ses fils. Le sénat vit l'embûche dressée contre la famille de Germanicus, mais il s'arrêta devant la faveur populaire dont elle était entourée ; alors vinrent de Caprée des reproches sur l'indifférence qu'il montrait pour la sûreté de l'empereur et de l'empire ; aussitôt Néron est exilé, Drusus jeté en prison, et tous les deux ne tardèrent pas à
mourir. Agrippine fut reléguée dans une île, et le bruit courut 30.
qu'elle s'était fait tuer ; le sénat loua la clémence de Tibère, parce qu'il n'avait pas exposé son cadavre aux gémonies.

Lorsque Séjan eut tiré l'empereur de Rome, il la gouverna à son caprice ; il donna de l'importance au commandement des prétoriens, dont il rendit le pouvoir dangereux en les réunissant dans un seul camp sous les murs de Rome. Disposant à son gré des charges, il pouvait acquérir des amis ; avec la promesse de les épouser, il faisait concourir à son agrandissement les femmes des principales familles, et les amenait à trahir les secrets de leurs maris. Tibère lui-même l'appelait le compagnon de ses travaux, laissait mettre son effigie sur les bannieres, et brûler chaque jour des victimes sur ses autels.

Non content du pouvoir, Séjan veut encore les apparences ; Drusus, fils de Tibère et de Vipsania, se trouve entre lui et l'empire ; il séduit sa femme Livilla, la force à l'empoisonner, et puis la demande à Tibère pour épouse. Dès lors, il devient l'hé

ritier présomptif de l'empire, et Tibère le hait, parce qu'il le craint. Mais comment l'abattre, si tout l'empire est dans sa main?
31. Tibère commence par lui opposer Caïus César Caligula, chéri du peuple et des soldats, comme fils de Germanicus; puis il envoie secrètement Macron, tribun des prétoriens, avec une lettre adressée au sénat, dans laquelle il débute par quelques plaintes contre Séjan, et passe à autre chose; les récriminations continuent, et sont suivies de divagations; il persiste, et les paroles relatives à Séjan prennent chaque jour un caractère plus acerbe. Enfin l'ordre arrive de condamner à mort deux sénateurs, amis intimes du ministre; étourdi du coup, Séjan n'ose prononcer un mot en leur faveur, mais il est atterré lorsqu'il entend la lettre se terminer par l'injonction de l'arrêter lui-même. L'ordre exécuté, ses amis l'abandonnent; les préteurs et les tribuns l'empêchent de fuir. Le peuple, ami d'Agrippine et vengeur des fils de Germanicus, l'insulte lorsque le consul le conduit en prison; ses statues sont partout renversées, et le sénat le condamne à mort, tandis que, s'il avait réussi, tout le monde serait tombé à ses genoux (1).

Tibère, qui doutait de l'issue de ce grave coup d'État, n'avait négligé aucune précaution; il tenait des vaisseaux à l'ancre pour s'enfuir, et, du haut des rochers, il observait les signaux convenus, tant il craignait que le zèle de l'égoïsme ne s'évanouît. Mais avec la puissance, le dieu, le futur empereur avait perdu toute faveur. Les prétoriens, au lieu de le défendre, se mettent à piller Rome, et le peuple assouvit sa fureur sur le cadavre de son ennemi exécré; tous ses amis sont persécutés, le bourreau vide les prisons où l'on avait accumulé ses complices, et l'on fait une horrible boucherie de ses enfants; la loi défendant d'envoyer les vierges au supplice, sa jeune fille est violée par le bourreau avant de subir la mort.

Le peuple, toujours disposé à attribuer aux ministres les torts des souverains, se persuadait que, Séjan une fois mort, le prince s'adoucirait; Tibère devint au contraire plus avide de sang, et les sénateurs, chacun pour se sauver, accourent accuser un com-

(1) Turba Remi sequitur fortunam ut semper et odit
Damnatos. Idem populus si Nurtia Tusco
Favisset, si oppressa foret secura senectus
Principis, hac ipsa Sejanum diceret hora
Augustum.

(Juvénal, x, 73.)

plice du ministre. Tibère ne distingue plus les amis des ennemis, les faits récents des faits anciens ; il méprise et craint le sénat, dont chaque jour il fait périr un membre ; il craint les gouverneurs, et il empêche plusieurs d'entre eux, après les avoir nommés, de se rendre dans leurs provinces, qui restent ainsi sans administration ; il craint les souvenirs, et fait mettre à mort plusieurs citoyens coupables d'avoir pleuré (*ob lacrymas*) ; il craint l'avenir, et il envoie au supplice des enfants de neuf ans. Les motifs les plus absurdes entraînent la mort : l'un est incriminé parce que son aïeul avait été l'ami de Pompée ; un autre, parce que les Grecs ont décerné les honneurs divins à son bisaïeul. Un nain, qui amusait Tibère lorsqu'il était à table, lui demande un jour : « Pourquoi Paconius, coupable de haute trahison, vit-il encore ? » et Pacuvius meurt peu de temps après. On peut dire que l'histoire de ces années est le registre mortuaire des familles illustres ; aussi on signalait comme une chose rare qu'un personnage de haut rang fût mort dans son lit. Une fois Tibère envoya l'ordre d'égorger tous les prisonniers pour l'affaire de Séjan, sans distinction d'âge, de sexe ou de condition ; leurs corps mutilés restèrent plusieurs jours gisants sur la voie publique, à la garde des bourreaux, qui dénonçaient les individus auxquels ce spectacle arrachait des signes de douleur et de pitié.

Railleur ou sérieux, mais toujours redoutable, Tibère voulait être adulé, quoiqu'il méprisât les adulateurs ; ainsi la bassesse même devenait un péril. Voconius proposa que vingt sénateurs, à tour de rôle, lui servissent de gardes chaque fois qu'il se rendrait au sénat ; mais il s'attira les railleries de l'empereur, bien éloigné de vouloir armer les sénateurs, qu'il faisait même fouiller à la porte de la curie. Les consuls ayant décrété des solennités, des actions de grâces et des vœux à l'occasion de la vingtième année de son règne, Tibère les fait mettre à mort, sous le prétexte qu'ils entendent, par ces témoignages, lui proroger la souveraineté pour dix autres années.

Il faut au moins qu'on sache, pour la consolation de l'humanité, qu'il avait lui-même la conscience de ses méfaits et de l'horreur qu'il inspirait ; voici, en effet, ce qu'il écrivait au sénat : « Si je sais ce que j'ai à vous dire, que les dieux et les déesses me fassent périr plus cruellement que je ne me sens périr chaque jour ! » Mais, loin de revenir à de meilleurs sentiments, il répétait : « Qu'ils m'exècrent, pourvu qu'ils m'o-

béissent! » et il se plongeait dans des excès qu'on ne saurait écrire, et qui passent l'imagination.

Il cédait pourtant lorsqu'il trouvait de la résistance. Marcus Térentius, accusé d'avoir joui de la bienveillance de Séjan, s'exprima ainsi dans le sénat : « Je serai absous de mon amitié avec « lui par la même raison qui absout César de l'avoir eu pour « gendre et confident. » Et César admit sa justification. Un général, du nom de Gétulius, inculpé d'avoir voulu marier sa fille au fils de Séjan, répond à Tibère : « Je me suis trompé, mais toi aussi. « Je te serai fidèle, si l'on ne me fait point tort; si j'étais remplacé, « je me croirais menacé de mort, et je saurais m'y soustraire. « Entendons-nous; reste maître de tout, et laisse-moi ma pro- « vince. » Voilà en quels termes un général pouvait écrire à celui qui faisait trembler Rome et le monde. Et la raison, c'est que Tibère ne devait pas sa puissance à des institutions fortes et coordonnées, mais à la désunion des autres. Souverain maître dans le cercle que pouvaient embrasser ses bourreaux, il n'avait guère d'action au delà; tout personnage qui, au milieu de la frayeur générale, aurait bravement arboré le drapeau de l'insurrection, était certain de le renverser. Tibère le sentait, et sa défiance, premier mobile de tous ses actes, n'avait pas d'autre cause. Il parcourait l'Italie, lorsqu'il apprend que le sénat a renvoyé, sans même les avoir interrogés, plusieurs citoyens accusés par lui; il croit alors son autorité compromise, sa vie même en danger, et veut retourner à Caprée; mais il meurt en chemin. Rome ne crut pas d'abord à cette nouvelle, qu'elle supposait une embûche des espions; puis, quand elle se trouva confirmée, la joie fut au comble, comme si la chute d'un tyran eût fait revivre la liberté. Et cependant, même après sa mort, il opprimait encore; il y avait à Rome des prisonniers qui, aux termes d'un sénatus-consulte, ne pouvaient être exécutés que dix jours après leur condamnation; or, comme le nouveau chef de l'État, qui seul avait le droit de les absoudre, n'était pas encore nommé, les bourreaux les étranglèrent par respect pour la légalité.

Tibère acheva de renverser les barrières du despotisme; il habitua le peuple et le sénat à se courber docilement sous les caprices les plus absurdes du maître; il affaiblit les sentiments qui constituent la dignité de l'homme et du citoyen; enfin il pervertit la conscience publique, qui, à défaut de tout autre appui, soutient et réforme les États. En immolant les meilleurs citoyens, en dégradant ceux qu'il laissait vivre, en montrant que le sénat et le

peuple étaient capables de s'avilir au point d'adorer l'homme qui répandait l'outrage et la mort, il fournit la preuve qu'il n'existait plus aucune force morale, et que la force matérielle pouvait tout.

CHAPITRE XXXIII.

TROIS EMPEREURS, DONT L'UN FOU, L'AUTRE IMBÉCILE, ET LE DERNIER ARTISTE.

La douleur que le peuple et l'armée avaient ressentie à la mort de Germanicus s'était changée en vive affection pour son fils Caïus César. Les soldats l'idolâtraient, se plaisaient à le voir jouer avec eux, et lui avaient donné le nom de Caligula, de la chaussure militaire (*caliga*) qu'ils lui faisaient porter. Cet attachement aurait suffi pour lui attirer la haine mortelle de Tibère ; mais le jeune homme, loin de se plaindre de la condamnation de sa mère et de l'exil de ses frères, sut éviter les piéges et assoupir la jalousie de son oncle avec une dissimulation si profonde, que l'orateur Passiénus disait : « Jamais on ne vit un meilleur esclave, ni un plus mauvais maître. » Macron, dans l'espoir de récompenses futures, avait abandonné sa femme à Caligula ; cette femme le fit rentrer dans les bonnes grâces de Tibère, dont le testament le déclara héritier de l'empire.

Le regard pénétrant du vieil empereur avait lu dans le cœur de Caligula qu'il aurait tous les vices de Sylla sans aucune de ses vertus. « C'est un serpent, disait-il, que je nourris pour le genre humain. » Un jour qu'il le voyait se quereller avec Tibérius, son petit-fils, il s'écria les larmes aux yeux : « Tu le tueras, mais un autre te tuera, » pronostic tiré! non de la contemplation des étoiles, mais de la connaissance des hommes et des temps.

A son arrivée à Rome, le jeune empereur est accueilli aux acclamations du peuple, qui l'appelle son enfant, son nourrisson, son poussin, son étoile (1) ; le sénat, qui l'accable des mêmes démonstrations, reprend sa puissance en cassant le testament de Tibère qui lui avait associé son petit-fils. Caligula prononce en peu de mots, mais sans épargner les larmes, l'éloge de son prédé-

(1) *Sidus et popum et puppum alumnum.* SUÉTONE.

cesseur ; il abolit les poursuites pour crime de lèse-majesté, brûle les procès commencés, et autorise les livres défendus par Tibère. On lui dénonce une conjuration, mais il refuse de l'écouter, en disant : « Je n'ai rien fait pour me rendre odieux. » Il annonce l'intention de restituer au peuple les élections, bien qu'il le croie incapable d'exercer un pareil droit; il veut rendre publiques les délibérations du sénat, et augmente le nombre des chevaliers, qu'il choisit avec soin. Tous les cœurs se donnent à lui, lorsqu'il va recueillir les cendres de sa mère Agrippine et de ses frères pour les déposer dans le mausolée d'Auguste. Partout c'étaient des fêtes, des hymnes, des réjouissances, des sacrifices, et Rome jouit d'une de ces illusions auxquelles, dans tous les temps, elle s'est livrée sans réserve, sauf à pleurer le lendemain la ruine du château qu'elle-même avait bâti sur les nuages.

Mais le pauvre orphelin, l'épileptique, le jouet des soldats, cet enfant qui tremblait sous le regard de son oncle, devint fou d'orgueil, de sang, de brutalité, lorsqu'il se sentit le maître du monde, lorsqu'il vit que, dans une maladie dont il fut atteint, on sacrifiait 160,000 victimes aux dieux pour obtenir sa guérison. On eût dit qu'il était venu pour montrer à quel degré de bassesse les hommes pouvaient descendre au moment le plus splendide de l'antiquité. Il rétablit les procès de lèse-majesté, qu'il rend plus expéditifs, et, jour par jour, il *règle ses comptes,* c'est-à-dire il inscrit sur une liste les citoyens qu'il fallait immoler. Il envoya l'ordre de se tuer au jeune Tibérius, qu'il savait muni de contre-poisons ; à Silanus, son beau-père ; à Macron, son ancien confident, qui lui reprochait de faire le bouffon à table et au théâtre. « A quoi pensais-tu dans ton exil, demanda-t-il à un proscrit rappelé ? — Je faisais des vœux pour la mort de Tibère et pour ton avénement au pouvoir, répondit le flatteur. — Ceux que j'ai exilés désirent donc ma mort ? « Et, grâce à cette logique, il ordonna de les faire périr tous.

Deux hommes avaient offert leur vie aux dieux pour obtenir sa guérison ; lorsqu'il a recouvré la santé, il déclare qu'il accepte leurs vœux, livre l'un aux gladiateurs, et fait précipiter l'autre, couronné de fleurs comme les victimes. Il combat un jour comme gladiateur, et son adversaire, par flatterie, tombe à ses pieds, en s'avouant vaincu ; il le prend au mot et l'égorge. Une autre fois, assis à table entre deux consuls, il se met à rire aux éclats ; ils s'informent du motif de son hilarité : « Je pensais, leur ré-

pond-il, que, d'un signe je puis vous faire trancher la tête à tous deux. » On allait immoler une victime sur un autel ; Caligula se présente vêtu en pontife, brandit la hache, et, au lieu de l'animal, il frappe le sacrificateur. Toujours altéré de sang, il fait jeter aux bêtes les gladiateurs vieux et infirmes, ou, à leur défaut, les spectateurs eux-mêmes ; il visite les prisons, et, sans distinguer innocents ou coupables, il désigne ceux qu'il faut donner en pâture aux bêtes, la viande de boucherie étant trop chère ; mais il leur fait d'abord arracher la langue, pour ne pas être importuné par leurs cris.

Pendant ses repas, il faisait mettre quelque malheureux à la torture, et, à défaut d'accusé, on prenait le premier venu ; il voulait que ses victimes se sentissent mourir. Les pères étaient obligés d'assister au supplice de leurs enfants ; l'un d'eux alléguant son état d'infirmité, il l'envoya chercher dans sa propre litière ; la nuit suivante, ses sicaires égorgeaient les pères eux-mêmes. Il fit emprisonner un certain Pastor, par le seul motif qu'il était beau ; son père, chevalier romain, étant venu le supplier en sa faveur, Caligula ordonna que le prisonnier fût tué immédiatement, et que le père vînt dîner avec lui, sous la menace de faire périr son autre fils s'il laissait paraître la moindre affliction.

Le sénat ne savait plus à quelle bassesse recourir pour calmer cette fièvre de sang ; il lui décréta dans la curie un trône assez élevé pour que personne n'y pût arriver, et des gardes qui l'entouraient ; ses statues même eurent des gardes. Scribonius Proculus ayant été signalé comme l'ennemi de l'empereur, les sénateurs se jetèrent sur lui, et le tuèrent avec les stylets dont ils se servaient pour écrire.

Quelquefois il faisait trêve à ses cruautés pour s'occuper de littérature ; il ouvrit à Lyon, devant l'autel d'Auguste, des concours de grec et de latin, dans lesquels le vaincu devait payer le prix du vainqueur et écrire son éloge ; l'auteur qui présentait un travail indigne, devait l'effacer avec l'éponge ou sa langue ; parfois même on le jetait dans le Rhône avec une pierre au cou. Domitius Afer lui ayant érigé une statue avec cette inscription : *A Caïus César, consul pour la seconde fois à l'âge de vingt-sept ans*, Caligula prétendit que c'était lui reprocher de ne pas avoir l'âge légal ; il l'accusa donc devant le sénat dans une harangue travaillée avec soin. Domitius, feignant alors d'être moins touché de son propre danger que de l'éloquence de son adversaire,

fit ressortir les choses admirables dites par l'empereur, et s'avoua incapable de répondre à tant d'éloquence : moyen infaillible de se faire absoudre.

En effet, sa manie était d'exceller en tout. Tite-Live, Virgile, Homère, excitent sa jalousie; il les déprécie et les proscrit. Il exile quelques personnages, coupables d'appartenir à d'anciennes familles. Les Torquatus doivent renoncer à porter le collier, trophée de leur famille, et les descendants de Pompée, quitter le surnom de Magnus. S'il voit un des Cincinnatus avec la chevelure crépue d'où ses aïeux tiraient leur surnom, il la fait d'abord couper, puis il le condamne à mort. Il est gladiateur, chanteur, conducteur de chars; au théâtre, il accompagne le chant des acteurs, dont il note les gestes. Une nuit, il envoie chercher en toute hâte trois sénateurs qui arrivent tremblants; il monte sur un tréteau, fait deux cabrioles, et les congédie après avoir reçu leurs applaudissements. Il veut aussi être conquérant; dans une revue sur les bords tranquilles du Rhin, il décrète une incursion sur les terres germaniques; mais à peine a-t-il foulé le sol ennemi, qu'il s'enfuit avec la plus grande précipitation; or, comme les chars encombrent la route, il faut que les soldats le prennent dans leurs bras, se le passent de l'un à l'autre, et le fassent parvenir en lieu de sûreté. Il n'en veut pas moins les honneurs du triomphe; après avoir pris un certain nombre de Germains parmi ses mercenaires, et choisi dans la Gaule les hommes, nobles ou plébéiens, dont *la stature est plus triomphale* (1), il les habille à la manière germanique, et les expédie à Rome pour y attendre la solennité de son ovation.

S'il eût voulu être roi, Rome l'aurait tué; il se contenta d'être dieu, et Rome l'adora. Le sénat s'empressa de lui ériger des temples; on ambitionna le titre de prêtre de Caligula, et l'on multiplia les sacrifices de paons, de faisans, de coqs de l'Inde. Il nomme Castor et Pollux ses portiers; il se lève la nuit (il ne dormait pas plus de trois heures) pour faire sa cour à la lune, qu'il invite à venir recevoir ses caresses. Il se montre tantôt en Hercule, tantôt en Mercure, même en Vénus, plus souvent en Jupiter assis sur un machine qui tonne. Il lui naît une fille, et il la porte à tous les dieux, puis il la confie à Minerve : pauvre enfant que le patronage des immortels ne devaient pas soustraire aux conséquences des folies paternelles.

(1) *Ut ipse dicebat* ἀξιοθριάμβευτον. SUÉTONE.

Non moins emporté dans ses affections que dans ses haines, il aima son cheval Incitatus, pour lequel il fit disposer des écuries de marbre et des mangeoires d'ivoire; il avait des licous de perles, des couvertures de pourpre, un intendant, un grand nombre de pages et même un secrétaire. Tantôt des personnages consulaires étaient invités à dîner avec le cheval; tantôt l'empeur invitait le cheval, et lui servait de l'avoine dorée avec le meilleur vin. La nuit qui précédait le jour où Incitatus devait sortir, les prétoriens veillaient à ce qu'aucun bruit ne troublât son sommeil. Il l'agrégea au collége de ses prêtres, et le désigna pour être consul l'année suivante. Il aima le tragédien Apelle, dont il fit son conseiller intime, et un conducteur de chars dans le cirque, Citicus, auquel il donna dans une orgie 400,000 francs. Le mime Mnester fut aussi l'objet de son affection; il le caressait en plein théâtre, et fustigeait lui-même quiconque troublait l'auteur par le moindre bruit. Un chevalier romain, qu'il ne trouvait pas assez obséquieux, reçut de lui des dépêches à porter à Ptolémée, roi de Mauritanie; le messager, tout effrayé, traverse la mer, et se présente au roi africain, qui, après avoir ouvert la lettre, n'y trouve que ces mots : « Ne fais au porteur ni bien ni mal. »

Il eut aussi de l'amour pour une femme, à laquelle il disait en lui passant la main sur la tête : « Je trouve cette tête bien belle, surtout quand je pense que je puis la faire tomber d'un signe. » Il aima Césonia, sa femme, bien qu'elle ne fût ni jeune, ni belle, ni honorée, mais elle l'avait fasciné par une monstrueuse lubricité. Il la faisait voir nue à ses amis, et parader à cheval devant les soldats, avec le casque et la chlamyde. Dans un accès d'amour sanguinaire, il lui disait : « Il me prend fantaisie de chercher dans tes entrailles, comme dans celles d'une victime, la cause de l'amour que j'ai pour toi. » Il aima ses sœurs comme un époux, et surtout Drusille; après sa mort, il ordonna de ne jurer que par elle. Un sénateur déclara l'avoir vue monter vers l'Olympe; tous les Romains prirent le deuil, et ne purent, sous peine de mort, ni rire, ni se baigner, ni manger avec leurs femmes et leurs enfants. Caligula arrive à Rome au milieu de cette affliction : « Pourquoi pleurer une déesse? » s'écrie-t-il, et il punit également ceux qui s'affligent et ceux qui se réjouissent. Il agit de même lors de l'anniversaire de la bataille d'Actium; comme il descendait d'Auguste par sa mère, et d'Antoine par son aïeule, la tristesse et la joie furent également coupables à ses yeux.

Caligula aima le peuple à sa manière ; il lui donnait des spectacles et lui prodiguait les libéralités avec une magnificence inouïe ; il se plaignait de ce qu'aucune grande calamité ne venait lui offrir l'occasion de se montrer généreux. Un jour, il réunit au théâtre cette populace qu'il chérit, et fait enlever tout à coup le *velarium*, la laissant ainsi exposée aux rayons ardents du soleil ; il lui jette une autre fois de l'argent et des vivres, parmi lesquels il avait mêlé des lames bien affilées ; une autre fois encore, il attend que le cirque soit bien rempli, et le fait évacuer avec tant de violence que beaucoup de spectateurs furent écrasés dans la foule. La populace mécontente ne s'empresse plus d'accourir à ses spectacles, et Caligula ferme les greniers publics pour l'affamer. Un jour que les applaudissements n'étaient pas assez vifs à son gré, il s'écria : « Plût aux dieux que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, pour l'abattre d'un coup ! »

Il aurait pu accomplir ce vœu, lui qui répétait : « Rappelez-vous que je puis tout et contre tous ; je suis le seul maître, le seul roi (1). »

Des projets grandioses traversent quelquefois son esprit insensé ; il médite de transférer le siége de l'empire à Antium ou à Alexandrie, dès qu'il aura immolé les principaux sénateurs et chevaliers, dont les noms sont déjà inscrits sur deux listes, l'une intitulée *épée*, l'autre *poignard ;* il se propose encore de couper l'isthme de Corinthe, et de bâtir une ville sur la cime la plus élevée des Alpes. S'il fait construire une maison de plaisance, il veut qu'elle s'élève près de la mer profonde et tempêtueuse, sur la partie de la montagne la plus escarpée ; et là, il lui faut des bains de parfums, des mets exquis, des perles à dissoudre dans les coupes de vin. Il côtoie la délicieuse Campanie dans des barques de citronnier, où l'on trouve des salons, des thermes, des vignes, et dont les poupes rayonnent de pierres précieuses. Tout, en un mot, doit être extraordinaire.

On lui avait dit, comme chose impossible : « Tu seras roi quand tu pourras aller au galop sur le golfe de Baïa, » et il veut courir sur la mer. On réunit donc des vaisseaux et des barques en assez grand nombre pour former une longueur de quatre milles ; puis, sur ce pont flottant couvert de sable et de terre, on plante des arbres, on élève des hôtelleries, on fait même couler des ruisseaux. Cet insensé traverse alors cette route au milieu d'une foule

(1) *Memento omnia mihi et in omnes licere.* SUÉTONE.

immense, ordonne pour la nuit une splendide illumination, et se vante de s'être promené sur mer plus réellement que Xerxès, et d'avoir fait de la nuit le jour. Mais le spectacle, pour être complet, avait besoin de sang; il fait donc saisir au hasard et précipiter dans les flots quelques-uns des curieux. Pendant que l'empereur s'amuse, Rome, privée des bâtiments employés au transport des blés, se trouve affamée.

Caligula dépensa deux millions dans un repas; il dissipa dans une seule année cinq cent vingt-six millions amassés par Tibère. Pour rétablir ses finances, il met des droits sur tout, et punit la fraude de fortes amendes; puis, afin de multiplier les transgressions, il publie des lois dans le plus grand secret, et les fait écrire en caractères si petits qu'ils sont illisibles. Lorsqu'il lui naît une fille, il exige des dons ; au mois de janvier, il veut des étrennes, qu'il va recueillir lui-même, et mesure le dévouement à la générosité; il établit même un lupanar qu'on exploite pour son compte. Il fit apporter à Lyon et vendre aux enchères une grande quantité de meubles; lui-même présidait à la vente et signalait le mérite de chaque article : « Celui-ci m'est venu de Germanicus, mon père; j'ai reçu cet autre d'Agrippa ; ce vase égyptien a été la propriété d'Antoine, et Auguste l'a gagné à Actium. » La conclusion était une mise à prix énorme. Les nombreuses confiscations avaient avili les biens-fonds; il se met à les vendre lui-même à des prix qu'il détermine, et désigne les acheteurs; ces acquisitions forcées réduisirent quelques citoyens à la mendicité, et d'autres, pour échapper à leur ruine, furent obligés de se tuer. Il se faisait porter sur les testaments des riches, et leur envoyait, lorsqu'ils tardaient à mourir, quelque friandise préparée dans sa cuisine. Un jour qu'il jouait aux dés avec la chance contraire, il se fit apporter le cens de la province gauloise, désigna pour mourir quelques-uns des plus riches propriétaires, et dit à ses compagnons : « Vous me gagnez peu à peu de misérables sommes, et moi, d'un seul coup, je viens de gagner cent cinquante millions. »

Cassius Chéréas, tribun des prétoriens, au souvenir de l'ancienne dignité romaine, ou, peut-être, fatigué des grossières railleries dont l'accablait l'empereur, conspira avec d'autres prétoriens, qui, voyant sans cesse leur vie en péril, s'ils ne tranchaient pas la sienne, lui donnèrent la mort. Césonia, sa femme, resta près de son cadavre avec sa fille; lorsqu'elle vit approcher les meurtriers, elle se découvrit le sein et les pria de se hâter.

Les soldats, surtout les mercenaires germains, qui avaient eu leur part des rapines de Caligula; les prostitués des deux sexes qui profitaient de ses folles prodigalités; la foule de ceux qui, ne possédant rien, n'avaient rien à craindre; les esclaves qu'il encourageait à dénoncer leurs maîtres et à s'enrichir de leurs dépouilles, regrettèrent Caïus; pour le venger, ils se mirent a couper des têtes qu'ils portèrent en triomphe, en disant que la nouvelle de sa mort était fausse. Mais, lorsqu'ils apprennent que le doute n'est plus permis, ils changent de langage et commencent à crier liberté : liberté ! c'est aussile mot d'ordre donné par le sénat qui, maudissant le nom de Caligula, songe, après soixante années d'avilissement, à rétablir la république; il voulait donc armer les esclaves et mettre sur pied une armée formidable. Mais ces patriciens, décimés par des proscriptions, appauvris par les confiscations, déshonorés par leurs flatteries, pouvaient-ils persister dans une idée généreuse? Les prétoriens voulaient, non la liberté, mais un chef qui eût besoin de leurs bras; il leur faut un empereur à tout prix, quel qu'il soit. En attendant, ils pillent le palais; pendant leurs recherches, ils aperçoivent deux pieds qui dépassent un rideau secret; ils l'ouvrent, et trouvent un homme replet et d'un âge mûr qui tombe à leurs genoux, en implorant miséricorde.

C'était Tibérius Claudius, frère de Germanicus, l'oncle et le jouet de Caligula; à moitié imbécile, un peu versé dans les lettres, ennemi du bruit, il avait cinquante ans environ. Les prétoriens le proclament empereur, et l'emportent dans leur camp; le peuple, les soldats, les gladiateurs, les marins, le proclament à leur tour. Chéréas rappelle en vain la majesté du sénat, l'imbécillité de Claude, les avantages du gouvernement républicain; personne ne voulait être libre, excepte les hommes qui auraient tyrannisé au nom de la liberté. Claude accorda un pardon général; Chéréas, immolé seul à l'ombre de Caligula, demanda à être décapité avec l'épée dont il avait frappé le tyran; il mourut en républicain des vieux temps. Le peuple l'admira, lui demanda pardon de son ingratitude, lui fit des libations, puis se mit à courtiser Claude et à l'adorer.

Le nouvel empereur avait été le jouet de la famille Julia; on lui avait refusé les honneurs et les sacerdoces qui étaient le partage des membres à peine adolescents de la famille impériale; il avait eu pour maître un palefrenier. Son aïeule Livie ne lui adressa jamais la parole, et se contentait de lui écrire des billets secs

ou remplis d'admonitions sévères. Sa mère avait coutume de dire : « Il est bète comme mon. fils Claude » Auguste l'appelait ce pauvre homme (*misellus*), et, plein d'affection pour ses petits-fils, il écrivait : « Il faut prendre un parti à son égard : « s'il est sain de faculté, le traiter en frere ; s'il est imbécile, « prendre garde qu'on ne fasse point des risées de lui et de « nous. Il peut présider au banquet des pontifes, mais qu'on « mette près de lui son cousin Silanus pour l'empècher de dire « des niaiseries. Au cirque, il ne faut pas qu'il siége sur le pul- « vinar, où il serait trop en vue. Je l'inviterai à dîner tous les « jours ; mais qu'il ne se montre pas aussi distrait, et qu'il choi- « sisse un ami, pour l'imiter dans ses manières, ses vètements, « sa démarche. » Les autres membres de la famille, animés de sentiments moins affectueux, s'amusaient à ses dépens ; s'il arrivait tard pour le souper, il était obligé de courir autour du *triclinium* avant de trouver une place ; lorsqu'il s'endormait après avoir mangé, non content de lui lancer des noyaux de dattes et d'olives, on lui mettait ses souliers aux mains pour se divertir, à son réveil, de son dépit et de son air hébété.

Claude, toutefois, n'était pas ignorant ; Auguste, l'entendant déclamer un morceau de sa composition, s'étonna beaucoup qu'il écrivit si bien, lui qui parlait si mal. Tite-Live lui avait conseillé de faire l'histoire des guerres civiles, mais il en fut détourné par sa mère et son aïeule. Il aimait les classiques, étudiait le grec, et voulut introduire trois lettres, dont l'usage ne lui survécut pas. Plus versé que Tite-Live dans la connaissance des antiquités romaines, il écrivit l'histoire des Étrusques, dont la conservation aurait épargné à nos contemporains bien des hypotheses hasardées. Mais son érudition était loin de lui attirer le respect ; on ne lui donnait pour entourage, parce qu'il n'était pas riche, que des femmes, des bouffons, des affranchis, l'écume du palais. Auguste ne lui laissa que huit cents sesterces ; Tibère, auquel il demanda des honneurs, lui fit cadeau de quarante pièces d'or pour acheter des bagatelles à la fète des Saturnales. Lorsque Caligula fut monté sur le trône, la peur fit acheter à Claude la dignité de prètre du dieu, son neveu, au prix de huit millions de sesterces (1,501,382 fr.) ; or, comme il ne put payer, ses biens furent vendus à l'encan. Et cependant le destin veillait sur lui.

Poussé au trône par la fortune, et par cette Rome qui voulait un maître dont elle était prete à subir tous les caprices, Claude traita d'abord les sénateurs avec égard. Il ne voulut pas

être adoré, abolit la torture des personnes libres pour crimes d'État, défendit aux druides les sacrifices humains, améliora la condition des esclaves, en déclarant libres ceux que les patrons abandonnaient, pour cause de maladies, dans l'île d'Esculape; les maîtres prirent alors le parti de les tuer, et Claude les fit poursuivre comme coupables d'homicide. Mais bientôt il se mit entre les mains de gens qui le dispensèrent de vouloir ou de penser, et, par faiblesse, il commit autant de crimes que Tibère par cruauté, et Caligula par frénésie. Les maîtres du monde étaient Pallas, Narcisse, Félix, Polybe, Harpocrate, Posidée, danseurs, mignons et autres misérables, sans oublier Messaline, sa femme. C'est à eux que s'adressaient les particuliers, les villes et les rois, Claude ayant ordonné qu'on leur obéît comme à lui-même; ils se servaient de son sceau et de sa signature pour disposer de la puissance, de l'or et des têtes. Si parfois il usait de sa propre autorité, ils annulaient ses actes; ils altéraient ou supprimaient ses décrets, en changeaient les noms, et s'amusaient à le faire agir dans un sens contraire à leur teneur. Un centurion vient dire à César qu'il a, d'après son ordre, donné la mort à un sénateur : » Je ne l'ai pas ordonné, s'écrie-t-il; mais ce qui est fait est fait, » et il s'occupe d'autre chose. Un affranchi le prie de permettre à Asiaticus, qu'il n'avait pas condamné, de choisir son genre de mort. Il lui arrive quelquefois d'envoyer chercher des convives retardataires, et on lui répond qu'il les a fait périr dans la matinée. Un jour qu'il allait, selon son habitude, s'exercer au Champ de Mars, il voit qu'on dispose un bûcher pour brûler un citoyen qu'il n'a pas condamné; cette fois, du moins, il exerce son autorité en faisant écarter l'amas de bois, pour que les flammes ne gâtent pas le feuillage.

Quiconque ne voulait pas verser de l'or dans les mains de Pallas, ou s'associer aux lubricités de Messaline, était accusé du crime de lèse-majesté; ainsi périrent trente-cinq sénateurs et plus de trois cents chevaliers. Le métier d'espion, d'accusateur et de défenseur devint très-lucratif. Les jugements étaient une des récréations de Claude; il ne manquait jamais de siéger, et prononçait des sentences, dont les unes étaient sensées, les autres absurdes, et souvent exprimées par des vers d'Homère, dont il faisait ses délices. En général, il donnait raison à ceux qui étaient présents et à celui qui parlait le dernier. Dans une affaire de faux, un des assistants s'étant écrié que l'accusé méritait la mort, l'empereur envoya chercher le bourreau; une autrefois, une femme refusait de re-

connaître son fils; or, comme les raisons pour et contre se balançaient, l'empereur lui enjoignit de le reconnaître ou de l'épouser. Plus souvent il s'endormait au bruit des plaidoiries, et s'écriait en s'éveillant : « Je donne gain de cause à celui qui a raison. »

Là encore, on riait à ses dépens; tantôt on le rappelait après que l'audience était levée, tantôt on la prolongeait en le retenant par son manteau. Un plaideur lui laisse demander longtemps un témoin avant de lui dire qu'il est mort; on lui dénonce comme très-pauvre un chevalier immensément riche, comme célibataire un père de famille chargé d'une foule d'enfants, ou bien, pour s'être blessé volontairement, un homme qui n'a pas même une égratignure. Un accusé lui cria : « Tout le monde sait que tu es un vieux fou. » Un autre lui jeta ses tablettes et son stylet.

Par manie d'érudition, il ressuscite les anciennes lois, les rites féciaux, les ordonnances sur le célibat; il veut encore rétablir la censure, abandonnée depuis Auguste, comme s'il était possible de scruter la vie privée de six cents sénateurs, de dix mille chevaliers au moins, et de sept millions de citoyens; il prodigua donc les décrets, même sur les objets les plus minutieux : un de ces décrets ordonne que les tonneaux soient bien enduits de poix, un autre qu'on emploie la molène contre la morsure de la vipère. Il lit dans le senat un édit à l'effet de mettre un frein aux déportements des femmes qui se livrent à des esclaves; des applaudissements unanimes accueillent cette mesure, et le naïf César dit alors : « Elle m'a été suggérée par Pallas, » Pallas, son affranchi et son maître. C'est donc à Pallas que le sénat décrète l'admiration, les actions de grâces et trois mille francs; mais celui-ci, content de sa pauvreté, dit-il, refuse cette somme, et le sénat rend un édit pour immortaliser le désintéressement d'un affranchi qui avait amassé soixante millions de francs. Narcisse avait aussi une immense fortune; aussi quelqu'un dit-il un jour à Claude, qui se plaignait d'avoir peu d'argent : « Partage seulement avec tes favoris, et tu en auras à pleines mains. »

Une autre des passions de Claude fut le jeu; il avait des tables pour jouer en voyage sans que les pièces se dérangeassent; comme tout bon Romain, il aimait aussi le sang, mais il lui fallait des supplices semblables à ceux qu'il avait lus dans l'histoire. Il passait des jours entiers à voir les combats des gladiateurs, et, s'il en manquait, il obligeait le premier venu à descendre dans le cirque. Mais si, au milieu des plaidoiries, des

représentations scéniques ou des harangues, son odorat est frappé de la vapeur des viandes que les prêtres font cuire, rien ne peut le retenir, il court et dévore ; puis il se fait servir des plats énormes dans des salles immenses, où il invite jusqu'à six cents convives ; il se gorge, se provoque à vomir, recommence à manger et vomit encore. Enfin il se propose de faire un décret pour que l'observation des convenances n'aille pas jusqu'à compromettre la santé (1).

On lui dut, néanmoins, des monuments remarquables ; il fit construire le port qui est en face d'Ostie, avec un phare semblable à celui d'Alexandrie. Son aqueduc, un des travaux les plus utiles et les plus merveilleux que les empereurs aient exécutés, coûta onze millions de francs, et quatre cent soixante personnes furent chargées de veiller à sa conservation ; il établit des colonies dans la Cappadoce, dans la Phénicie, sur l'Euphrate, et reçut des ambassadeurs de la Taprobane. En Afrique, il fit construire une large voie pour mettre la province en communication avec la Mauritanie, et en ouvrit une autre dans l'Angleterre. Trente mille ouvriers avaient été employés, pendant onze ans, à faire écouler les eaux du lac Fucin dans le Liris ; Claude voulut inaugurer cette opération par un combat naval de dix-neuf mille condamnés. En passant devant lui, ces malheureux s'écrient, suivant l'usage : « Ceux qui vont mourir te saluent ! » et l'empereur leur répond poliment : « Portez-vous bien. » Persuadés que ces paroles expriment un pardon, ils refusent de se battre ; mais Claude s'agite, s'emporte, menace, et fait si bien qu'il les décide à s'entre-tuer.

Messaline, cependant, se livrait à tous les excès dans les mauvais lieux, fatiguée, mais jamais rassasiée (2). Elle va chercher en grande pompe les caresses d'un certain Publius Silius ; puis, l'infâme caprice d'épouser un second mari souriant à son

(1) *Meditatus est edictum, quo veniam daret flatum crepitumque ventris in cœna emittendi, cum periclitatum quemdam præ pudore ex continentia reperisset.* Suétone. — Ceux qui pensent que Pétrone, dans le *Festin de Trimalcion*, fait allusion à Claude, peuvent produire, comme preuve, ce décret, dont les termes se retrouvent dans la bouche de ce richard stupide : *Si quis vestrum voluerit re sua causa facere, non est quod illum pudeat ; nemo vestrum solide natus est. Ego nullum puto tam magnum tormentum esse quam continere : hoc solum vetare ne Jovis potest.*

(2) Ostenditque tuum, generose Britannice, ventrem ;
Et lassata viris, necdum satiata recessit.

(Juvénal.)

imagination dépravée, elle célèbre avec ce jeune homme des noces solennelles : dot, témoins, auspices, sacrifices, rien n'y manque, et le lit nuptial est dressé à la vue du public. Claude lui-même a signé le contrat de mariage, dans la persuasion que c'est un talisman destiné à détourner certains sortiléges des Chaldéens; mais, lorsque ses affranchis et les courtisanes l'informent de la vérité, il s'effraye et demande s'il est encore empereur, ou si le jeune Silius lui a succédé. On lui représente le péril comme imminent; afin de le conjurer, il se laisse persuader de céder pour un jour le commandement à Narcisse, qui le conduit à Rome, où les soldats demandent vengeance, non qu'ils se soucient de l'honneur de Claude, mais pour se livrer à tous les excès. Alors les supplices se multiplient, et Messaline elle-même périt. A la nouvelle de sa mort, l'empereur ne s'informa point de quelle manière elle avait cessé de vivre; quelques jours après, au moment de se mettre à table, il demanda : « Pourquoi Messaline ne vient-elle pas? »

Il résolut alors d'épouser sa nièce Agrippine, veuve de Domitius Ahénobarbus; or, comme aux yeux de la loi, cette union était incestueuse, le peuple et le sénat la lui imposèrent. Agrippine, sœur et maîtresse de Caligula, chère au peuple comme fille de Germanicus, joignait aux mœurs impures et à la cruauté de Messaline une volonté énergique. Elle agit en impératrice; assise à côté du César, elle donnait audience aux ambassadeurs, rendait justice, et les enchantements, les oracles, les sortiléges, la jalousie, furent pour elle des motifs de supplices. Son but principal était de faire substituer son propre fils, Lucius Domitius Néron, à Britannicus, fils de Claude et de Messaline. Enfin, profitant d'un moment de faiblesse, elle amena Claude à le nommer son successeur; puis, dans la crainte qu'il ne changeât d'avis, elle lui servit des champignons empoisonnés, et le médecin fit le
reste. Claude fut ainsi envoyé parmi les dieux, au nombre des- 54.
quels Rome l'adora.

A l'instant désigné comme propice par les Chaldéens, Néron, à peine âgé de dix-sept ans, se présente aux cohortes qui le saluent empereur; la sénat lui confirme ce titre, et les provinces l'acceptent. Le peuple, le sénat et les tribuns conservaient encore leurs anciennes prérogatives, et l'on pouvait craindre qu'il ne fussent tentés de vouloir les exercer quelquefois, ou de détruire un pouvoir qui était toujours nouveau parce qu'il n'était pas héréditaire. Les empereurs, à leur avénement au trône, peu ras-

surés, dissimulaient donc jusqu'à ce qu'ils fussent convaincus que tout se réduisait à de vaines formalités, ou que l'on pouvait toujours tout oser au milieu de l'égoïsme général. Néron lui-même débuta par des actes d'humilité; il fit des largesses au peuple et aux sénateurs pauvres, abolit ou allégea différents impôts, et laissa son ancienne juridiction au sénat, qui ordonna que les causes seraient plaidées gratuitement; il dispensa les questeurs désignés de donner des jeux de gladiateurs. Enfin il se proposait d'abolir les douanes[1], qu'il réforma du moins; il répondait avec promptitude aux demandes qu'on lui adressait; dans les plaidoiries, il substitua l'interrogatoire aux discours, fixa le salaire des avocats, empêcha la falsification des lettres et des testaments. Lorsque le sénat lui décréta des statues d'or et d'argent, il dit: « Qu'on attende que je les aie méritées. » Au moment de signer un arrêt de mort, il s'écria : « Je voudrais ne pas savoir écrire ! » Les discours que lui rédigeait Sénèque de Cordoue, son professeur de rhétorique, respiraient la clémence.

Mais ni Sénèque, ni Afranius Burrhus, son maître d'escrime, tout désireux de conserver le pouvoir, ne songeaient à refréner ses passions. Il commença donc, travesti en esclave, à courir la nuit les tavernes et les mauvais lieux, volant dans les boutiques, attaquant les passants; or, comme son exemple trouva des imitateurs, Rome, la nuit venue, ressemblait à une ville prise d'assaut. Il excitait les histrions et ceux qui combattaient dans les jeux; puis, au plus fort de leurs querelles, et lorsque le peuple s'attroupait autour d'eux, il lançait des pierres sur la foule. Ses banquets offraient une prodigalité inouïe; un de ses hôtes, pour les couronnes seules, dépensa huit cent mille francs, et un autre, bien plus encore en parfums. Les matrones se plaçaient sur son passage, et, dans les tentes dressées pour lui à Ostie, à Baïa, au Pont-Milvius, se disputaient l'honneur d'être souillées par ses caresses.

Agrippine aimait tant Néron que, les astrologues lui ayant prédit qu'il régnerait, mais au grand préjudice de sa mère, elle répondit: « Qu'il me tue, pourvu qu'il règne! » Elle dominait encore despotiquement, écrivait aux rois et aux provinces, assistait derrière un rideau aux délibérations du sénat, et multipliait les vengeances sanguinaires; mais elle tarda peu à perdre son ascendant sur son fils. Irritée de voir congédier Pallas, son maître et celui de Claude, elle menace de favoriser les droits de Britannicus. Néron demande alors à la sorcière Locuste, non un poison lent, se-

cret, comme celui qu'elle avait préparé pour Claude, mais fou-
droyant, et Britannicus tombe roide mort à la table impériale (1).
On se hâtait de l'emporter dans la tombe, lorsqu'une légère pluie, 55.
enlevant la couche de vernis qu'on avait étendue sur son visage,
découvrit au peuple les taches livides du poison; Sénèque et
Burrhus furent gratifiés des maisons de plaisance de Britannicus.
Agrippine elle-même est bientôt chassée du palais, et chargée d'ac-
cusations dont on ne manque jamais contre quiconque tombe
dans la disgrâce du prince. L'infâme, pour recouvrer son auto-
rité, se présente à son fils au milieu d'une orgie, et cherche à le
séduire; mais Sénèque prévient l'inceste en introduisant Acté,
affranchie de Néron. Cette tentative manquée lui porte le dernier
coup. Après avoir essayé vainement de l'empoisonner trois fois,
Néron l'invite aux fêtes de Baïa, et la fait monter sur un vais-
seau qui devait s'entrouvrir; mais elle s'échappe à la nage. Pour
en finir, il l'accuse de trahison, et l'envoie tuer par des sicaires, 59.
auxquels elle dit : « Frappez ce ventre qui a porté Néron ! » Le
parricide voulut examiner le cadavre de sa mère, loua, critiqua
ses formes, se fit apporter à boire, et s'écria qu'il se sentait dé-
sormais le véritable maître de l'empire.

A la nouvelle de ce forfait, ce n'est pas l'indignation, mais la servilité romaine qui éclate. Burrhus envoie des tribuns et des centurions presser la main du parricide et le féliciter d'avoir échappé à un aussi grand péril; Sénèque écrit une lettre de justification au sénat, qui décrète des actions de grâces publiques, des commémorations annuelles, et maudit Agrippine dans le seul moment où elle méritait la pitié. L'encens fume sur les autels de la Campanie pour remercier les dieux. La crainte de l'indignation publique avait tenu Néron éloigné de Rome, où il revient lorsqu'il est rassuré; alors chevaliers, tribuns, sénateurs, accourent en foule à sa rencontre et l'accueillent triomphalement. L'empereur, à travers les échafauds dressés sur son passage, monte au Capitole pour rendre grâces aux dieux. Certes, il avait bien le droit de mépriser cette lâche multitude et de la traiter sans ménagement.

(1) Nous le demandons aux chimistes : alors qu'on ignorait les préparations modernes, pouvait-on faire de ces poisons dont rien n'indiquait la présence, et qui pourtant produisaient des effets instantanés? Qu'on veuille bien se rappeler que Suétone rapporte qu'on trouva sur le bûcher de Germanicus son cœur bien conservé, *parce qu'on sait* que le cœur des empoisonnés est incombustible.

Il ne suffisait pas à Néron d'être le maître du monde, il ambitionnait encore la gloire d'artiste. Des jeunes gens habiles donnaient la dernière main à ses odes et à ses improvisations, qu'on repétait ensuite dans les rues; le passant qui refusait son attention ou son cadeau aux chanteurs ambulants se rendait suspect. Néron se proposait d'écrire une histoire de Rome en vers, et ses flatteurs lui disaient de la faire en quatre cents livres; comme Annéus Cornutus, stoïcien, objectait que personne ne les lirait : « Mais ton Chrysippe, reprit un courtisan, en a bien écrit le double. — Oui, répondit Cornutus, mais ils sont utiles à l'humanité. » L'exil le punit de sa franchise.

On fit enclore un vaste espace dans la vallée du Vatican, et Néron y conduisit un char au milieu des applaudissements; puis, à force de libéralités et d'honneurs, il décida les chevaliers des meilleures familles à rivaliser d'adresse avec lui dans ce genre d'exercice. Dans le costume d'Apollon, et guidant un char au milieu des acclamations de la foule, il parut devant Tiridate, roi d'Arménie, qui s'indignait des goûts frivoles et de l'extravagante vanité du maître du monde. Plus tard, il créa un *phonasque* ou maître de chant, chargé de veiller sur sa voix céleste, de l'avertir quand il ne la ménageait pas assez, et de lui clore même la bouche, si, dans le feu de la passion, il négligeait ses avis. Il parut sur le théâtre de Naples, réglant ses gestes et sa voix d'après les principes de l'art. A Rome, il se fit inscrire parmi les joueurs d'instruments, et lorsque le sort désigna son nom, il chanta sur la cithare, que soutenaient devant lui des préfets du prétoire. D'autres fois il récitait ses propres vers, ou figurait dans des représentations scéniques données par des particuliers; mais il fallait que le masque du héros reproduisit sa ressemblance, et celui de l'héroïne la figure de sa maîtresse. Il créa un corps de cinq mille chevaliers, chargés d'applaudir quand il chantait devant le peuple, avec des maîtres qui réglaient les battements de mains et les éclats de voix, de manière à produire un bruit pareil tantôt au bourdonnement des abeilles, tantôt à une pluie battante, tantôt au son des castagnettes. Burrhus, avec une cohorte prétorienne, devait assister au spectacle et applaudir. Enorgueilli de ses succès, il transféra à Rome les jeux de la Grèce, et invita à ces solennités quinquennales l'élite des citoyens de l'empire.

Six cents chevaliers, quatre cents sénateurs, des matrones des premières familles, sont dressés pour l'arène; d'autres chantent, jouent de la flûte, ou descendent au rôle de bouffons. C'est

là que le monde vaincu vient contempler les descendants de ses vainqueurs, rire aux lazzi d'un Fabius ou bien aux bruyants soufflets que se donnent les Mamercus (1). Le vertueux Thraséas Pétus se mêle aux jeux de la jeunesse romaine; la noble Élia Catulla, âgée de quatre-vingts ans, danse sur le théâtre; un chevalier romain, très-renommé, chevauche sur un éléphant. L'histrion Pâris se fait donner par son ami Néron tous les patriciens pour compagnons, gagne ainsi le diplôme civique, et venge enfin le mépris de l'ancienne Rome pour ses pareils (2).

Burrhus meurt, soit de chagrin de s'être déshonoré par sa bassesse, soit du poison que lui a fait administrer l'empereur, auquel déplaisaient ses représentations tardives; il est remplacé par l'infâme Tigellin, qui sut plaire au maître à force d'immoler des victimes à sa terreur et à son avarice, sans épargner les fêtes obscènes. Dans une de ces fêtes donnée sur le lac d'Agrippa, il fit équiper un navire éclatant d'or et d'ivoire, remorqué par d'autres presque aussi magnifiques, ayant pour rameurs de jeunes et beaux garçons classés selon leur degré d'infamie: là se trouvait réuni tout ce que le monde pouvait offrir de plus rare; on avait dressé le long du rivage des pavillons, où les dames romaines se prostituaient en foule en présence de courtisanes toutes nues. 62.

Néron se dégoûte de sa femme Octavie; Tigellin l'accuse d'adultère, et, bien que des preuves sans nombre attestent son innocence, elle est exilée; mais, comme le peuple murmure de cette iniquité, Néron la rappelle, l'accuse de haute trahison, crime plus facile à prouver, et la relègue dans l'île Pandataria, où il la fait égorger à l'âge de vingt ans. Le sénat rendit grâces aux dieux comme à l'époque du meurtre de Pallas, de Doryphore et d'autres affranchis, et Poppée triompha. Poppée, aussi instruite que belle et habile dans l'art de plaire, à qui cinq cents ânesses fournissaient le lait nécessaire à ses bains, et qui changeait d'amants et d'époux au gré de son ambition, sut captiver l'empereur; mais enfin il la tua d'un coup de pied au ventre pendant une grossesse. Dans son repentir, il la fit embaumer, proclamer déesse, et brûla en son

(1) Qui sedet...
Planipedes audit Fabios, ridere potest qui
Mamercorum alapas.

(JUVÉNAL, VI, 189.)

(2) TACITE, *Ann.* XIV, et suiv.; XV, 32. — SUÉTONE, *Néron*, 11 et 12. — SÉNÈQUE, *Ep.* 100.

honneur autant de parfums que l'Arabie en produit dans une année.

Cette Rome irrégulière, aux rues tortueuses, aux vieux édifices, déplaisait à l'artiste couronné; aspirant à la gloire d'en fonder une nouvelle et de lui donner son nom, il y fit mettre le feu. Des gardes écartaient les secours, et l'on vit des gens apostés alimenter l'incendie, des esclaves armés de torches courir çà et là. Néron monte sur le théâtre, et, sous l'inspiration de ce spectacle, chante sur sa cithare la destruction de Troie. Les monuments de l'ancienne religion, échappés aux flammes allumées par les Gaulois, et un grand nombre de chefs-d'œuvre, fruit de la conquête, périrent par ce caprice d'artiste. Beaucoup de citoyens perdirent la vie; mais Néron ouvrit aux autres le champ de Mars, les monuments d'Agrippine, ses jardins, fit construire et meubler des abris, vendre du blé à bas prix; puis il éleva sur les ruines le *Palais d'or*, merveille d'une magnificence à peine croyable, qui embrassait une partie du mont Palatin, du Cœlius, de l'Esquilin, et la vallée intermédiaire aussi étendue que l'ancienne cité. La statue de Néron, haute de quarante mètres, s'élevait dans le vestibule, où un triple rang de colonnes formait un portique d'un mille de longueur. Cette immense construction renfermait des champs, des vignes, des pâturages, des bois, et un petit lac entouré d'édifices. Les appartements étalaient à profusion l'or, les pierreries et la nacre. Dans les salles à manger, le plafond était composé de feuilles d'ivoire mobiles, d'où les fleurs et les parfums se répandaient sur les convives. La principale, qui était ronde, tournait jour et nuit, à l'imitation du mouvement du monde. Les eaux de la mer et de l'Albula alimentaient les bains; lorsque Néron entra dans cette demeure splendide, il dit : « Enfin me voici logé en homme. » Les maisons que l'on rebâtit alentour, furent disposées sur un plan régulier, les rues alignées, les eaux mieux distribuées, et partout des portiques s'élevèrent; mais le peuple indigné lui demandait sans cesse les maisons paternelles, les biens perdus et les citoyens victimes de l'incendie.

Il employa aux travaux les prisonniers répandus dans tout l'empire, et, pendant longtemps, on n'infligea pas d'autre peine aux condamnés. Tous les citoyens durent contribuer aux dépenses; le sénat fournit deux millions de francs, les chevaliers et les commerçants en proportion. Les déprédations et les assassinats lui procuraient d'autres ressources. Il disait à chaque magistrat qu'il nommait : « Tu sais ce qui me manque ; faisons en sorte que

personne ne possède rien qu'il puisse dire à soi. » Il hâta la mort de Domitia, sa tante, pour hériter de ses immenses domaines. Vatinius, un misérable savetier de Bénévent, à qui les délations avaient procuré d'immenses richesses et l'entrée à la cour, excitait la haine de Néron contre les patriciens, en disant : « Je t'abhorre, parce que tu es sénateur. » Il fit grâce à quelques-uns, parce que Sénèque lui dit : « Vous aurez beau tuer, vous ne pourrez jamais donner la mort à votre successeur. »

Pison ourdit une conjuration pour le tuer dans le Palais d'or; 65.
mais elle fut découverte, et les victimes tombèrent en foule. La garde germanique se mit à la recherche des personnes accusées de complicité, ou de celles qui avaient encouru la haine de Tigellin et de Poppée. Parmi les premières était le poëte Lucain, qui s'était aliéné Néron, d'abord son ami, un jour qu'il s'endormit à la lecture de ses vers; il se fit ouvrir les veines et mourut à vingt-sept ans en récitant un morceau de sa *Pharsale*. Sénèque figurait au nombre des secondes; dépouillé de toute autorité par les intrigues des nouveaux favoris, il n'avait pas eu le courage de fuir la cour, même après l'avoir vue se souiller de tant d'infamies; il finit avec courage une vie trop en désaccord avec ses doctrines. Une affranchie, Épicharis, mise à la torture, garda le silence, jusqu'à ce qu'elle parvînt à s'étrangler. Sulpicius Asper, à qui l'empereur demandait pourquoi il avait failli à son serment, lui répondit : « Parce que je ne connaissais pas d'autre remède à tes crimes. » Et Scévinus Flavius, tribun militaire : « Aucun soldat ne te fut plus fidèle que moi, tant que tu le méritas; je t'ai pris en haine dès le jour où je t'ai vu assassin de ta mère et de ta femme, cocher, histrion, incendiaire » Ces reproches furent plus sensibles à Néron que toute la conjuration. Le consul Julius Vestinus, haï de Néron, mais qui n'était sous le poids d'aucune accusation, dînait avec plusieurs de ses amis, après avoir rempli les fonctions de sa charge, quand on lui annonce qu'un tribun le demandait; il sort, on l'enferme dans une chambre, où les veines lui sont ouvertes, sans qu'il pousse un gémissement, et ses convives ne peuvent se retirer qu'à une heure avancée de la nuit. Les parents, les fils, les précepteurs, furent souvent enveloppés dans la condamnation. Les temples, cependant, retentissaient d'actions de grâces, et les parents des victimes s'empressaient d'orner de fleurs leurs maisons et de baiser la main de Néron, qui ne fut pas moins prodigue de récompenses que de supplices.

Le sénateur Thraséas Pétus, resté comme un vivant reproche

de tant d'iniquités, avait su se taire quand tout le monde louait. Il sortit du sénat lorsqu'on délibérait pour disculper l'assassinat d'Agrippine, n'assista point aux funérailles de Poppée, n'applaudit jamais aux bouffonneries impériales ; il faisait en un mot l'opposition que tout honnête homme peut se permettre sous un gouvernement détestable. Il était vénéré du peuple et des provinces. Lorsqu'il se vit accusé, il exhorta Arria sa femme à vivre pour leur fille ; après s'être fait ouvrir les veines, il appela le questeur qui lui avait apporté sa sentence, afin que celui-ci le vît mourir : « Parce que, disait-il, nous sommes dans un siècle où il importe de se fortifier par de grands exemples. »

Thraséas Soranus avait été accusé avec Pétus ; Servilie, sa fille, interrogea les devins pour connaître le sort de son père. On lui en fit un crime, et, devant le tribunal, elle fut accusée d'avoir vendu ses joyaux de noces et jusqu'à son collier pour employer l'argent à des cérémonies mystérieuses. Servilie, désespérée d'avoir accru le danger de son père, ne put d'abord répondre que par des larmes ; puis, embrassant les autels, elle s'écria : « Je n'ai invo-
« qué aucune divinité infernale ; je n'ai pas fait d'imprécations ;
« j'ai demandé seulement que la volonté de César et la sentence du
« sénat me conservassent mon père. C'est dans ce but que j'ai
« donné mes bijoux, mes parures, tous les ornements qui me res-
« taient de mon ancienne fortune ; j'aurais sacrifié mon sang et
« ma vie. Je n'ai prononcé le nom du prince qu'avec celui des
« dieux, et mon père n'a rien su de ce que j'ai fait. » Le père et la fille furent immolés.

Il semblait que la nature voulût joindre ses fléaux à l'horreur de tant de forfaits. La Campanie fut ravagée par des ouragans, et Lyon par un incendie ; la peste enleva trente mille personnes dans Rome. Divers prodiges, et notamment l'apparition d'une comète, épouvantèrent Néron ; or, comme il entendait dire qu'il fallait, dans des cas pareils, détourner la sinistre influence par quelque grand massacre, il se proposait d'égorger tous les sénateurs et de conférer les provinces et le commandement des armées à des chevaliers et à des affranchis. Il suspendit le coup médité pour courir après de nouveaux triomphes d'artiste, et s'embarqua pour la Grèce afin d'y faire assaut de talent avec les meilleurs joueurs de cithare ; non-seulement il emmena son cortége habituel de mille voitures, de buffles ferrés d'argent, de muletiers vêtus d'habits magnifiques, de courriers et de cavaliers africains richement enharnachés, mais une armée entière, qui avait

pour armes la lyre, le masque des comédiens, les échasses des saltimbanques. Un hymne chanté par Néron salue les rivages de la Grèce; le maître du monde lui accorde une année de plaisirs et de fêtes continuelles. Les jeux Olympiques, Isthmiques, et tous ceux que l'on célébrait à de longs intervalles, durent être accumulés dans un an. Il montait sur les théâtres, disputait le prix de la course, et attendait humblement les décisions des présidents. Par jalousie, il fit jeter dans les cloaques les statues d'anciens athlètes. Malheur aux artistes condamnés à être ses compétiteurs! Vaincus d'avance, ils sont en outre exposés à toutes les intrigues d'un rival inquiet, calomniés en secret, injuriés en public. Quelqu'un ose chanter mieux que Néron, et le peuple artiste de la Grèce l'écoute avec ravissement; mais les autres acteurs le saisissent, le serrent contre une colonne et l'égorgent : c'était l'ordre de Néron.

Travesti en taureau, il violait dans les rues les lois de la pudeur et de la nature; il épousa publiquement un certain Pythagore avec les cérémonies sacrées et civiles en usage chez les Romains; une autre fois, voulant célébrer son mariage avec un nommé Sporus, il le fit habiller en impératrice avec le voile nuptial, et le conduisit en litière dans les assemblées. Il accorda la liberté à la Grèce, en récompense de ses bassesses et des applaudissements qu'elle lui avait prodigués; mais que signifiait un pareil don au milieu d'une pareille dépravation, et à quoi pouvait-il servir sous un tel homme?

Les meurtres n'en continuaient pas moins; Néron avait emmené avec lui un grand nombre de personnages distingués qui lui étaient suspects; il les fit égorger en route. Corbulon, le plus vaillant de ses généraux, modèle de modestie, de désintéressement et de fidélité, reçut l'ordre de mourir; il se perça de son épée en s'écriant: « Je l'ai mérité! » Néron fit encore tuer ou condamner beaucoup de personnes, dont les préceptes ou les exemples étaient défavorables à la tyrannie. De sourdes rumeurs qui s'élevaient de l'Italie indignée le forcèrent à revenir à Rome en toute hâte; ses trésors s'étant perdus en mer: « Le poison, dit-il, m'en aura bientôt procuré d'autres. » Il fit son entrée sur le char triomphal d'Auguste, étalant aux regards dix-huit cents couronnes remportées sur les théâtres; le sénat lui décréta des fêtes si nombreuses qu'il aurait fallu plus d'une année pour les célébrer; un sénateur osa donc proposer de laisser quelques jours au peuple pour vaquer à ses occupations.

Si la force militaire rendait possibles de pareils excès, elle seule

aussi pouvait y mettre un terme. Julius Vindex, issu des anciens rois de l'Aquitaine et vice-préteur dans la Gaule Celtique, leva contre Néron l'étendard de la révolte ; cent mille provinciaux s'unirent à lui, et leur concours pouvait lui frayer la voie
67. au trône. Virginius Rufus, simple chevalier, mais grandement estimé et alors lieutenant de la haute Germanie, ne souffrit pas que l'empire fût conféré autrement que par le suffrage des sénateurs et des citoyens ; il défit Vindex, qui se donna la mort ; puis il refusa l'empire que lui offrit l'armée victorieuse après avoir prononcé la déchéance de Néron.

68. L'empereur apprend à Naples ce soulèvement et n'interrompt pas même les jeux du gymnase; seulement il s'indigne à la nouvelle que Vindex l'a traité de mauvais cithariste, commande aux sénateurs de le venger, et vient lui-même à Rome; en route, voyant un monument sur lequel était sculpté un soldat gaulois abattu par un cavalier romain, il en conçoit un favorable augure et prend courage. Toutefois, comme il n'osait point se présenter au peuple et au sénat, il réunit et écoute quelques personnes de marque, passe ensuite la journée à leur montrer de nouvelles orgues hydrauliques dont il voulait faire l'épreuve sur le théâtre : « Si Vindex me le permet, » ajoutait-il.

Passant tour à tour d'une lâche frayeur à des plaisirs insouciants ou à des projets de vengeance, selon les nouvelles qui lui parvenaient, il dut cependant marcher contre les rebelles ; mais il eut soin d'emporter des instruments de musique et de se faire accompagner de courtisanes vêtues en amazones. Rome alors souffrait d'une grande disette et attendait des blés d'Égypte ; les navires arrivent, mais au lieu de froment ils apportent du sable pour les gladiateurs. Le peuple furieux abat les statues de Néron, les prétoriens eux-mêmes désertent, ses gardes lui enlèvent jusqu'aux couvertures de son lit et une petite boîte de poison préparé par cette Locuste qui, d'après son ordre, avait fait périr tant de victimes. Tantôt il songe à passer dans la Gaule, pour solliciter à genoux le dévouement des soldats; tantôt il veut fuir chez les Parthes, ou, du haut de la tribune, attendrir le peuple avec l'éloquence que Sénèque lui a enseignée. Il faisait proposer à ses rivaux de lui accorder la préfecture d'Égypte, ou, du moins, de le laisser partir, certain de faire fortune à l'aide de ses talents en musique. Insulté au théâtre, maudit de tous, cet homme, qui avait versé tant de sang, n'avait pas le courage, vertu si commune alors, de répandre le sien. Il demanda quelqu'un pour le tuer, et per-

sonne ne voulut lui rendre ce service; il courut au Tibre pour s'y jeter, puis se dirigea vers la maison de campagne de l'affranchi Phaon, monté sur un mauvais cheval, suivi à peine de quatre serviteurs, toujours exposé ou tremblant de frayeur. Lorsqu'il y fut arrivé, il fit creuser sa fosse, et s'écriait en attendant : « Quel grand artiste le monde va perdre ! » Lâche jusqu'au dernier moment, ce ne fut qu'au bruit des cavaliers qu'envoyait le sénat pour le conduire au gibet, qu'il enfonça le poignard dans sa poitrine, après avoir fait le malheur du monde pendant treize ans et huit mois.

Consolons-nous de voir finir à Néron le progrès des iniquités impériales, bien qu'il apparaisse quelquefois un César qui cherche à les imiter ; mais on peut dire que l'histoire des illustres familles romaines se termine à ce règne . Les proscriptions avaient décimé l'aristocratie patricienne, qui fut remplacée par une noblesse de familles nouvelles, parvenues aux dignités ; mais Tibère commença leur ruine, continuée par Caligula, et complétée par Néron, qui dépouilla, égorgea les riches, et déshonora les pauvres. Les rares aristocrates qui survécurent achevèrent leur décadence par la dépravation; or, bien que la vanité nobiliaire persistât, il serait difficile de suivre leur histoire à travers la confusion des noms, les adoptions multipliées, la coutume de changer les surnoms.

CHAPITRE XXXIV.

PROSPÉRITÉ MATÉRIELLE ET DÉPRAVATION MORALE. STOÏCISME.

Aux détails que nous multiplions sur la vie des individus, le lecteur doit s'apercevoir que nous puisons à différentes sources. Dans les temps libres, la patrie domine et absorbe l'homme ; dans la monarchie, les regards du peuple se fixent sur un homme ; or l'histoire, qui est peuple trop souvent, se borne à ce personnage, et, au lieu de la nation, elle nous offre la vie de ses chefs, sur lesquels désormais se concentre l'activité. C'est ainsi que l'historien s'éloigne entièrement de son sujet. Cependant les empereurs romains sont l'incarnation de la vie et de la société, ce qui est l'objet de nos recherches ; en outre, nous avons de nombreux

matériaux qui nous sont fournis par deux écrivains, très-différents l'un de l'autre, Suétone et Tacite.

Le premier, infatigable collecteur d'antiquités, possédait l'anneau d'un empereur, le sceau d'un autre, et une statuette qui avait appartenu à Auguste. Il recueillit avec le même zèle les anecdotes relatives aux douze Césars, dont il distribue les vices et les vertus par catégories, à la manière des classificateurs d'objets antiques. Or ces vices et ces vertus, séparés des faits qui les ont produits et qui leur donnent leur signification et leur valeur, ne nous révèlent ni la condition du prince ni celle de l'État. L'auteur, à l'exemple des anecdotiers, rapetisse tout; il n'a ni indignation pour le vice, ni enthousiasme pour la vertu, et nivelle sous le ridicule toutes les réputations, dont il écarte la terreur et l'admiration. Il ne devine pas les desseins généreux de César et glisse sur ses grandes entreprises, tandis qu'il rapporte les satires et les chansons grossières dont le peuple se faisait une arme pour se venger de sa gloire; il ne s'aperçoit pas non plus de la révolution qui s'est accomplie, de César à Domitien. Froid, laconique, il décrit le visage de chaque empereur, son maintien, sa manière de se vêtir, ses folies; il connaît l'heure de leurs repas, le nombre et la qualité des mets qu'on leur servait, les meubles de leurs appartements, les bons mots qu'ils disaient, les obscénités qui leur plaisaient; mais il raconte sans voile, sans esprit, sans réflexions.

Tacite, au contraire, remplit de réflexions son histoire des empereurs; les événements, dont il abrége le récit, sont toujours suivis de profondes considérations, qu'il étend sur la vie politique et sur les rapports du peuple avec le gouvernement. Quelque petit que soit un fait, il ne le raconte jamais sans remonter à ses causes lointaines (1) et sans développer ses conséquences, au risque de tomber dans de subtiles analyses à force de scruter les motifs éloignés et compliqués des actes même les plus simples. Élevé par des rhéteurs et des stoïciens, il rapporta de leur commerce une grande admiration pour les rudes vertus des temps primitifs, la passion de la liberté conçue sous les vieilles formes patriciennes (2), un profond dégoût pour la dépravation d'un empire où l'on parlait de liberté sauf à tolérer la servitude, où les glo-

(1) *Ut non modo causas eventusque rerum, qui plerumque fortuiti sunt, sed ratio etiam causæque noscantur.* Hist. I. 4.

(2) *Nam populi imperium juxta libertatem, paucorum dominatio regiæ libidini propior est.* Ann. V, 42.

rieuses traditions n'empêchaient pas une lâche dégradation. Premier modèle des fines observations de la politique moderne, il voit chaque chose sous un jour tellement sombre qu'il paraît rigoureux même envers un siècle aussi dépravé.

Habile scrutateur des mystères du cœur humain, il y pénètre à l'aide des indices externes; le premier, il fait servir l'histoire à des tableaux de mœurs et d'intérieur, fouille sous le toit domestique non moins que dans le forum et sur le champ de bataille, et dramatise tout avec un talent incomparable. Honnête au fond du cœur, toujours véridique, même dans l'emphase, il juge avec une morale indépendante, bien qu'il vécût dans un temps où l'on réputait plus juste ce qui était plus fort, *id æquius quod validius*. Il honore la vertu, même lorsqu'elle succombe, et flagelle le vice quelque puissant qu'il soit; car il sait que l'histoire est non-seulement un grand drame, mais un grand tribunal. La dignité morale de l'écrivain et le but élevé qu'il se propose, tel est donc le caractère saillant de ces pages, méditées longuement, retrempées par le malheur, empreintes d'une sublime tristesse ; on aime à voir un auteur, pur au milieu de tant de corruption, attester qu'il est en nous quelque chose que les tyrans ne peuvent nous arracher, même avec la vie; qu'un homme peut être grand même sous des rois pervers, et qu'il existe, entre l'abjecte servitude et la résistance périlleuse, une manière de vivre exempte de danger et de bassesse (1). Avec la sombre majesté de son récit, avec sa critique amère, avec son opposition aussi étrangère aux Latins que son style nerveux, où souvent un jugement est exprimé par un seul mot, où chaque mot concourt, il nous retrace au vif une corruption qu'il fait paraître aussi grande que l'empire romain ; du reste, pour dépeindre cette corruption, nous pouvons consulter les historiens inférieurs, les satiriques et les poëtes.

Ces écrivains peuvent nous fournir les éléments de l'histoire de la famille Julia, et quelle série de méfaits! Mélange de sang et de noms produit par l'abus des adoptions et des divorces; femmes à trois ou quatre maris, empereurs à cinq ou six femmes. Auguste épouse Livie Drusille, enceinte d'un autre ; Livie Orestille est mariée à Caligula, qui la répudie quelques jours après, et deux ans plus tard elle est exilée. Ce même Caligula enlève à

(1) *Liceatque inter abruptam contumaciam et deforme obsequium, pergere iter ambitione ac periculo vacuum.* Ibid., IV, 20.

son mari Lollia Paulina, à cause du renom de beauté de son aïeule, et la renvoie bientôt avec défense d'en épouser un autre, jusqu'à ce que Claude lui donne l'ordre de se tuer. Un Drusus est empoisonné par Séjan, un autre reçoit l'ordre de mourir, un troisième est tué en exil. Agrippa Posthumus au commencement du règne de Tibère, Tibérius le jeune au début de celui de Caligula, Britannicus dans la seconde année de Néron, sont immolés pour la sûreté du prince.

Domitius Ahénobarbus, père de Néron, s'amuse à lancer avec force son char contre un enfant, égorge un esclave qui ne boit pas assez, et, en plein forum, arrache un œil à un chevalier ; préteur, il vole les prix dans les jeux. Julie, la mère, après son troisième mariage, est bannie par son père Auguste pour ses débauches, et Tibère, son dernier mari, la laisse mourir de faim. Julie, sa fille, convaincue d'adultère, périt dans une île après vingt ans d'exil. Claude bannit Junia Calvina pour inceste avec son frère Silanus; les sœurs de Caligula se souillent de la même infamie, et l'une d'elles, concubine de son frère, est élevée au rang de déesse, tandis que les amants de ces femmes sont mis à mort en vertu des lois protectrices de la morale publique. Drusillina, fille de Caligula, est égorgée avec lui, à peine âgée de deux ans ; Claude jette sur le seuil de la porte de sa femme une fille qu'il croit le fruit d'un adultère. On fait un mérite à ce Claude de n'avoir pas épousé une femme qui eût appartenu à d'autres; mais, comme Caligula, il eut cinq femmes, parmi lesquelles une Messaline et une Agrippine, dont les noms signifient encore aujourd'hui tout ce que leur sexe a produit de plus dépravé. Messaline fait exiler et tuer Julie, fille de Germanicus, et une autre nièce de Tibère. Une Lépida, parente des Césars, lutte avec Agrippine de beauté, d'opulence, d'impudicité, de violences, et celle-ci la fait assassiner.

Dans le palais des Jules, on pouvait montrer la grotte où Caligula fut égorgé, la prison où le jeune Drusus périt de faim, en rongeant la laine de sa couverture, en proférant contre Tibère des imprécations que celui-ci faisait recueillir pour les répéter ensuite au sénat. Dans cette salle, Britannicus but la coupe empoisonnée, et mourut subitement ; dans ce boudoir, Agrippine essaya de provoquer les désirs de son propre fils, et, dans ce jardin, ce même fils souilla de ses attouchements curieux son cadavre sanglant.

Une seule famille ! et cette famille se composait de *divi* et de

divæ, exposés à tous les regards, et protégés par le souvenir d'illustres parents. Que trouverons-nous donc ailleurs, par exemple, dans la maison d'Agrippa, où, à l'exception de Vipsania, qui mourut naturellement, les autres périrent soit par le fer, sans qu'il fût permis d'en douter, soit par le poison ou de faim, selon le bruit public (1)? dans les palais patriciens, où l'on attendait des Césars l'ordre de se prostituer ou de se tuer? dans le laboratoire de Locuste, longtemps un des principaux instruments du pouvoir (2), où l'on venait se pourvoir de philtres pour se faire aimer, de breuvages pour l'avortement, de poison pour accélérer un veuvage ou une succession? dans ce palais, où l'on compte autant d'ennemis que d'esclaves (3), toujours prêts à massacrer leurs maîtres, ou à dénoncer aux empereurs leurs pensées et leurs actes?

Tacite nous montre dix-neuf mille condamnés à mort, qui combattent sur le lac Fucin lors de la folle naumachie de Claude. Lorsque cet empereur rétablit le supplice des parricides, il y eut en cinq ans plus de condamnations pour ce crime qu'on n'en avait prononcé dans plusieurs siècles, et Sénèque assure avoir vu plus de sacs que de croix (4). Quarante-cinq hommes et quatre-vingt-cinq femmes furent condamnés pour empoisonnement. Les supplices devinrent si fréquents qu'on enleva les statues du lieu des exécutions, pour n'être pas obligé de les voiler à chaque instant. Papirius, jeune homme de famille consulaire, fut entraîné par sa mère, le luxe et les séductions, dans de tels désordres, qu'il s'ôta la vie pour se soustraire aux remords. Lépida, fille des Émiliens, nièce de Sylla et de Pompée, accusée tout à la fois d'adultère, d'empoisonnement, de sortilége, de supposition d'enfant, se rend au théâtre escortée de toutes les nobles matrones; là, invoquant ses ancêtres, elle attendrit le peuple qui s'irrite contre le mari accusateur; cependant, convaincue par la déposition de ses esclaves, elle est exilée. Plutarque nous dit : « Dans chaque famille, il y a beaucoup d'exemples de mères, de femmes, de fils tués; les fratricides sont sans nombre. »

(1) Tacite, *Ann.* II.

(2) *Diu inter instrumenta regni habita.* Le même.

(3) Sénèque, *Ep.* 47. — *Intelliges non pauciores servorum ira cecidisse, quam regum.* Ep. 4.

(4) Le parricide, aux termes des lois faites sous les rois, était jeté dans le fleuve, enfermé dans un sac avec un chat, un serpent, un singe. Lorsque Néron eut fait tuer sa mère, on vit des sacs suspendus à des statue de ce prince.

Comment cette pudeur naïve que conserve une heureuse ignorance pouvait-elle durer dans Rome, où les enfants des deux sexes fréquentaient les mêmes écoles; où, dans les bains, adolescents et vieillards, se trouvaient confondus avec les jeunes filles et les matrones; où l'on voyait des Priapes dans les rues ou suspendus au cou des petites filles; où les maisons étaient remplies de nudités indécentes? On donnait à lire aux jeunes filles les anciens comiques avec leurs impudentes obscénités; les épigrammes de Martial étaient connues même des chastes Padouanes. La mère assistait avec sa fille aux réjouissances impudiques des Lupercales, aux *Veillées* de Vénus (1), aux danses des courtisanes qui couraient nues en l'honneur de Flore, de même qu'aux théâtres, où les spectateurs pouvaient demander que les actrices parussent toutes nues, où l'on représensait l'ivresse de la prostitution; bien plus, on donna le spectacle des amours de Pasiphaé dans l'amphithéâtre de Titus, en présence de huit cent mille spectateurs (2).

Les riches par volupté, les pauvres par nécessité, préféraient les orages des caresses venales ou d'un célibat licencieux aux joies tranquilles qui dans le mariage compensent les sacrifices

(1) PLINE, XXXIII, 12. CICÉRON, *de Orat.* III, 12.

> Me legit omnis ibi (*à Vienne*) senior, juvenisque, puerque,
> Et coram tetrico casta puella viro. (MARTIAL, VII, 88.)
> Tu quoque nequitias nostri lususque libelli,
> Uda puella leges, sis Patavina licet. (Le même, XI, 16.)

On appelait *Pervigilium* ou *Vigiliæ* certaines solennités nocturnes qui, à cause des excès qu'elles occasionnèrent, furent réduites à un petit nombre par la loi, avec exclusion des hommes et des nobles. On les mentionne rarement sous la république, et fréquemment sous l'empire. C'est probablepent au temps d'Auguste qu'on introduisit la Veillée de Vénus, dans laquelle, pendant trois nuits consécutives du mois d'avril, les jeunes filles formaient des chœurs; puis, à la suite d'un banquet, la jeunesse se livrait à la danse (OVIDE, *Fast.* IV, 133). Plus tard, cet anniversaire de Quirinus se célébrait dans une île délicieuse du Tibre, où les citoyens, surveillés par le préfet ou par un consul, se livraient, sous des tentes, aux plaisirs d'une fête joyeuse; le *Pervigilium Veneris*, petit poëme où cette déesse est vénérée comme la mère de l'univers et la protectrice de l'empire, était probablement destiné à être chanté dans cette fête.

(2)

> Nec satis incestis temerari vocibus aures,
> Adsuescunt oculi multa pudenda pati.
> Luminibus tuis (Auguste)...
> Scenica vidisti lentus adulteria. (OVIDE, Trist., II, 500.)
> Junctam Pasiphaen Dictæo, credite, tauro
> Vidimus : accepit fabula prisca fidem. (MARTIAL, Spect. V.)

de deux cœurs honnêtes. L'an 9 de Jésus-Christ, Auguste promulgua contre le célibat la loi *de maritandis ordinibus*, qui, singulier témoignage de sa nécessité, porte le nom de deux consuls non mariés, Papius et Poppéus. D'après cette loi, l'homme à vingt-cinq ans, et la femme à vingt, qui n'avaient pas d'enfants, ne recueillaient que la moitié des héritages et des legs; l'autre moitié appartenait au trésor : pour le consulat, on donnait la préférence aux citoyens qui avaient beaucoup d'enfants; celui qui en comptait trois à Rome, quatre en Italie, cinq dans les provinces, était exempt de services personnels; la femme latine, mère de trois enfants, obtenait le droit de cité; la Romaine libre, dans les mêmes conditions, était affranchie de la tutelle de son mari, et l'affranchie, après avoir donné le jour à quatre; dès lors elle pouvait tester, administrer ses biens, hériter (1).

Auguste, ayant réuni, selon l'usage, les chevaliers pour le recensement, loua le petit nombre de ceux qui avaient satisfait aux vœux de la nature et de la société, mérité le nom d'hommes et de pères, et leur promit les charges principales. Il réprimanda les célibataires, coupables à ses yeux d'assassinat, parce qu'ils tarissaient les sources de la vie; d'impiété, parce qu'ils laissaient périr le nom de leurs aïeux; de sacrilége, parce qu'ils nuisaient au genre humain. Enfin il les menaça de grosses amendes si dans un an ils n'obéissaient pas à la loi. Mais des lois pouvaient-elles guérir une corruption aussi profonde, un égoïsme aussi enraciné? Les citoyens, qui s'étaient résignés à la perte des libertés politiques, résistèrent à cette réforme des mœurs, puis l'éludèrent en épousant des filles impubères, en provoquant les avortements, en exposant les nouveau-nés. Tibère dut modifier cette loi, soit à cause des nombreuses victimes qu'elle avait produites, soit à cause de la dépense occasionnée par les délateurs qu'il fallait entretenir dans l'intérieur des maisons. Les divorces, d'ailleurs, se multipliaient au point de rendre l'adultère légal (2); on citait à peine un mariage qui ne fût point souillé.

(1) Voir HUGO, *Storia del diritto romano*, §§ 295, 296. — HEINECCIUS, *Ant. Romanarum jurisprudentiam illustrantium syntagma*, liv. I, tit. 25. — DION, LIV, 53. — TACITE, *Ann.* III, 25 et 28.

(2) Expression de Martial, liv. VI, Ép. 7 :

Julia lex populis ex quo, Faustine, renata est,
Atque intrare domos jussa pudicitia est,

Dion raconte que toutes les dames romaines se tenaient auprès d'esclaves nus; d'autres sortaient accompagnées de jeunes gens dépravés, et la chaste langue du Latium ne suffit pas à voiler les turpitudes que Juvénal leur reproche. Tacite nous montre les matrones descendant avec les gladiateurs dans l'arène, ou faisant assaut de débauche avec les prostituées, ou se livrant aux esclaves avec une telle fureur qu'on dut y pourvoir par des remèdes plus propres à constater le mal qu'à le guérir (1). En l'an 19 de Jésus-Christ, le sénat défendait aux veuves, filles et petites-filles d'un chevalier romain, de se faire inscrire sur les registres des courtisanes : défense inexplicable, si Tacite et Suétone ne nous apprenaient pas que des femmes se déclaraient *meretrices*, pour échapper aux peines portées contre les débauchées (2). Pouvait-on attendre autre chose dans une ville où régnait la courtisane Acté, où la courtisane Poppée accusait Octavie d'adultère pour envahir sa couche ; où les plus belles étaient parées pour réjouir une orgie de l'empereur, et pour être jetées le lendemain comme la couronne de pavots ?

Nous avons dit ailleurs que la volupté et la cruauté réunies formaient le caractère de la civilisation païenne. Les gladiateurs nous sont déjà connus. On tirait de l'Inde et de l'Afrique des bêtes féroces pour donner au peuple, que les temps forçaient à vivre en paix, des spectacles fréquents de carnage. L'usage de ces combats fut poussé jusqu'à la frénésie. Des hommes, à grands frais, allaient à la chasse des lions, des éléphants (3), des

Aut minus, aut certe non plus tricesima lux est,
Et nubit decimo jam Thelesina viro
Quæ nubit toties, non nubit : adultera lege est.
Offendor mœcha simpliciore minus.

S'il y a de l'exagération, nous avons Juvénal qui dit, VI, 20 :

Sic fiunt octo mariti
Quinque per autumnos.

Saint Jérôme vit à Rome un mari qui enterrait sa vingtième femme, laquelle avait enterré vingt-deux maris.

Vix præsenti custodia manere illæsa conjugia.

(TACITE, *Ann.* III, 34.)

(1) JUVÉNAL, *Sat.* VI, 366; TACITE, *Ann.* XV, 32, 37, et XII, 33, 85.

(2) SUÉTONE, dans *Tibère*, 35; TACITE, *Ann.* II, 85.

(3) Le général Armandi, dans l'*Histoire militaire des éléphants*, Paris, 1843, soutient qu'au temps d'Octave on entretenait, dans le voisinage de Rome, de nombreux éléphants pour l'usage du cirque et de l'amphithéâtre.

Pline dit, en parlant des lions, liv. VIII, c. 16 : « C'était autrefois une en« treprise périlleuse de prendre les lions, et, pour y réussir, on creusait des

hyènes, des crocodiles, qu'ils prenaient dans des piéges ou avec des filets pour ne pas les blesser.

Les dompteurs d'animaux, au moyen d'amulettes, ou plutôt par la faim, avaient grandement perfectionné leur art. Ils savaient dresser les bêtes pour les combats ou des jeux bizarres. Les éléphants lançaient des armes, traçaient des lettres avec la trompe, ou dansaient sur la corde; des poissons s'approchaient quand on les appelait; des lions prenaient des lièvres à la chasse sans les manger, et des aigles enlevaient un enfant dans leurs serres. Auguste, dans son *Index*, se vante d'avoir fait tuer environ trois mille cinq cents bêtes féroces dans le cirque, le forum et l'amphithéâtre. Deux cents lions périrent dans les jeux présidés par

« fosses. Sous le règne de Claude, le hasard enseigna un moyen plus simple, « et presque indigne d'un animal aussi féroce : un berger de la Gétulie, dans « l'Afrique septentrionale, apaisait la fureur de cet animal en lui jetant une « étoffe sur la tête. Ce merveilleux spectacle se transporta bientôt dans les « jeux publics; on pouvait à peine en croire ses yeux, lorsqu'on voyait un « animal si féroce tomber tout à coup dans une torpeur abolue, quelque lé- « gère que fût l'étoffe qu'on lui jetât sur la tête, et se laisser enchaîner sans « opposer de résistance; en effet, toute sa force consiste dans ses yeux. « C'est pourquoi on est moins étonné d'apprendre que Lysimaque, enfermé « avec un lion par ordre d'Alexandre, ait pu l'égorger. » Si l'on révoque en doute un fait qui s'est passé sous les yeux du peuple romain, et dont Pline avait pu être souvent témoin, on apprendra peut-être avec intérêt que ce moyen s'emploie encore dans l'Inde, et qu'il sert à de hardis bateleurs pour appaiser la fureur des lions.

Le capitaine Williams, auteur d'un *Journal des chasses durant un séjour dans l'Inde* (Bibliothèque universelle de Genève, 1820, avril, p. 387), décrivant la chasse d'une hyène, raconte que les deux Indiens qui faisaient cette chasse, avaient seulement une barre de fer aiguisée, de la longueur d'un pied, un paquet de cordes, et un morceau d'étoffe de coton « destiné probablement, dit-il, à couvrir la tête de l'animal pour l'empêcher de voir. »

Némésien (*Cynegeticon*, p. 303 et suiv.) décrit une espèce de chasse moins périlleuse, mais non moins extraordinaire, et qui fait naître la même surprise : « Il faut, outre les autres instruments de chasse, se pourvoir d'une « toile qui puisse entourer quelque partie du bois, et renfermer dans leurs « retraites les animaux, effrayés à la vue des plumes qui y seront attachées; « en effet, ces plumes, comme les éclairs de la foudre, étourdissent les ours, « les sangliers les plus gros, les cerfs véloces, les renards, les loups auda- « cieux, et les empêchent de rompre un obstacle si léger. Ayez soin de teindre « ces plumes de diverses couleurs, de les entremêler avec des blanches, et « de donner une grande extension à ces variétés de couleurs qui inspirent « une si grande frayeur aux animaux sauvages...; préférez la couleur rouge. »

Mongez, dans les *Mém. de l'Académie*, vol. x, 1833, a noté et décrit toutes les bêtes féroces qui combattirent dans le cirque, depuis l'an 502 de Rome jusqu'à la mort de l'empereur Honorius.

Germanicus; Titus donna neuf mille bêtes, qui furent égorgées avec le concours de dames romaines; dans les jeux de Trajan, qui durèrent cent vingt-trois jours, on tua onze cents animaux, et dix mille dans ceux d'Adrien. Dans le cirque, qu'on avait planté d'arbres comme une forêt, Probus fit courir mille autruches et d'autres animaux en proportion.

Ces spectacles seraient des folies comme celles qu'on a vues à d'autres époques, si l'on ne savait pas que les bêtes féroces combattaient avec des hommes; si les historiens ne nous racontaient pas que le bon Marc-Aurèle fit paraître devant le peuple un lion *élevé* à manger des hommes, et qui s'en acquittait avec tant de grâce que le peuple, tout d'une voix, pria l'empereur de lui donner la liberté. Lorsqu'on représentait sur le théâtre l'*Incendie* de l'ancien poëte Afranius, on mettait réellement le feu aux maisons, et les histrions étaient autorisés à les piller (1). Un véritable supplice termine le drame de Prométhée, où un certain Lauréolus est cloué sur une croix et dévoré par une bête féroce; dans un autre, Orphée est déchiré par des ours véritables qui remplacent les Bacchantes; un acteur est brûlé pour représenter Hercule sur le mont OEta; un autre, mutilé pour imiter Atys; un ours déchire un Dédale, un esclave reproduit l'héroïsme de Mucius Scévola, et se laisse brûler la main. Martial raconte et admire de pareilles scènes (2).

Encore s'il était question d'un peuple ignorant et grossier! mais la culture et l'urbanité étaient parvenues à Rome au degré le plus élevé. Les plus belles poésies, les ouvrages historiques les plus remarquables, circulaient, avec l'attrait de la nouveauté, dans les mains de tous. Le peuple recevait sans travail sa nourriture; il assistait à des spectacles gratuits d'une magnificence inexprimable, pour lesquels on faisait venir des gladiateurs de la Germanie, des rétiaires de la Gaule, des lions de l'Atlas, des girafes, des rhinocéros, des boas de la Nigritie, des danseurs de Cadix, des pantomimes de Syrie. Après s'être promené sous des portiques, prodiges d'art et de richesse, il s'exerçait au Champ de Mars au milieu des monuments qui sont encore la merveille des curieux et des modèles pour les connaisseurs; puis huit cents thermes lui offraient les plaisirs du bain, d'où il allait au théâtre recueillir les hommages des rois étrangers. Dans l'am-

(1) Suétone, dans *Néron*, 11.
(2) *De spectaculis*, passim; Tertullien, *Apol.* c. 15.

phithéâtre, on pouvait faire pleuvoir sur les spectateurs une rosée parfumée; on répandait une poussière d'ambre et d'or sur l'arène du cirque, où le peuple, prenant parti en faveur de tel ou tel acteur, versait dans ces querelles un sang qui coulait jadis pour acquérir les droits civils.

La foule des affranchis, classés parmi les citoyens dans la guerre civile, avaient introduit les séductions des richesses mal acquises, l'insolence des parvenus, les abus d'une fortune improvisée. Les personnages qui avaient survécu à la guerre civile et aux proscriptions, après s'être signalés par leur ambition, leurs intrigues, leurs faux serments, leur mépris du peuple et de la religion, se consolaient de leur nullité présente dans un épicurisme efféminé; le type de ces patriciens dégénérés était Mécène, écrivain et conseiller d'Auguste, qui s'enveloppait dans des vêtements de femme, se faisait escorter par des eunuques, et cherchait des émotions dans le vin et les divorces fréquents (1). Les citoyens honnêtes, dont l'ambition ne pouvait s'exercer dans les magistratures, et qui d'ailleurs craignaient de porter ombrage aux empereurs, passaient leur vie au milieu des magnificences privées, s'étourdissaient dans les jouissances, comme des hommes qui voulaient oublier l'épée suspendue par un fil sur leur tête; au forum, dans les basiliques et les bains, ils goûtaient de voluptueux loisirs, tandis que des centaines d'esclaves, machines intelligentes, leur préparaient tout ce qui pouvait satisfaire leurs désirs, depuis les mets jusqu'aux vers. Si la laine d'Apulie et d'Espagne est trop lourde, l'Inde et la Sérique leur envoient des étoffes d'une soie transparente; on porte à la main une boule de cristal pour empêcher la transpiration; la température des salles de banquets est attiédie par des bouches de vapeur, et les fenêtres sont garnies de pierres spéculaires.

Sénèque, étant allé visiter la maison de campagne de Linternum, qui avait appartenu à Scipion l'Africain, fait ressortir la différence entre la simplicité de cette maison et le luxe de son temps. « Cet homme, la terreur de Carthage, à qui Rome « doit de n'avoir été prise qu'une fois, lavait son corps fatigué « par les travaux rustiques dans ce bain obscur et petit; il vécut « sous ce toit misérable, et ses pieds foulèrent ce pavé grossier. « Qui voudrait maintenant s'y baigner? On se croit pauvre et « dégradé si les murs ne brillent pas de plaques arrondies de

(1) Sénèque, Ep. 114, *de Provid.* III.

« marbre précieux ; si les marbres d'Alexandrie ne sont pas « marquetés d'incrustations numidiques, et couverts de mo- « saïques à la manière de peintures ; si l'eau ne coule pas « de robinets d'argent. Et je ne parle que des plébéiens ; que « dire des bains des affranchis ? Quelle dépense dans les co- « lonnes qui ne supportent rien ! Quel bruit de cascades tom- « bant sur les marches ! Nous aimons tant les délicatesses que « nous ne voudrions fouler que des pierres précieuses. Dans ce « bain de Scipion, le mur de pierres, au lieu de fenêtres n'a que « d'étroites ouvertures ; mais aujourd'hui on appelle nids de « chauves-souris les bains qui ne sont pas construits de manière « à recevoir le soleil par de larges fenêtres, et si du bain on « n'aperçoit pas la campagne et la mer. Autrefois tout était plus « simple ; mais ces bains grossiers avaient été préparés pour un « Caton, pour un Fabius Maximus ou quelqu'un des Cornéliens, « et dès lors quel prix n'acquéraient-ils pas aux yeux de celui qui « s'en servait ! De nobles édiles visitaient les lieux où le peuple « accourait, y faisaient entretenir la propreté et une tempéra- « ture salutaire, non celle d'aujourd'hui, qui brûle comme un « incendie ; aussi on y sent l'odeur du grossier Scipion, qui ne « voulait pas recevoir dans son étuve la lumière par de grandes « ouvertures, ni se faire cuire dans son bain. Bien plus, on ne se « baignait pas tous les jours, et l'on ne lavait que les bras et « les jambes salis par le travail ; tous les huit jours, on prenait « un bain complet. Quelle odeur fétide ils devaient exhaler ! « Oui, une odeur de fatigue, de service militaire, d'homme enfin. « Aujourd'hui, si les bains sont plus propres, nous sommes « plus sales, nous dont les corps sont graissés d'onguents qu'on « renouvelle trois fois par jour, si bien qu'on ne sent plus l'o- « deur d'homme, mais celle de pommade (1). »

Ce n'est pas nous, certainement, qui déclamerons contre les commodités de la vie, lorsqu'elles se renferment dans de justes limites ; mais les récits des richesses et du luxe d'alors ressemblent à des contes orientaux. Lollia parut dans un banquet portant sur elle pour huit millions de perles, fruits des vols de son aïeul, qui avait été victime d'Agrippine. Un citoyen, malgré les pertes qu'il avait éprouvées dans les guerres civiles, laissa en mourant quatre mille seize esclaves, trois mille six cents paires de bœufs, deux cent cinquante mille têtes d'autre bétail, et douze millions de

(1) Sénèque, *Ép.* 86.

francs, sans compter les terrains (1). Crispus de Verceil possédait quarante millions de francs; le philosophe Sénèque en avait soixante; l'augure Cnéus Lentulus et Narcisse, affranchi de Claude, cinquante, Icélus, affranchi de Galba plus de cinquante; Pallas, autre affranchi de Claude, ramassa de telles richesses qu'elles équivalaient à la trois cent cinquante-sixième partie du territoire français (2). Pline raconte que les biens confisqués par Néron à six riches constituaient la moitié de l'Afrique proconsulaire (3). Nous savons par Vopiscus qu'Aurélien déposa dans une maison de plaisance de l'empereur Valérien cinq mille esclaves, deux mille génisses, mille juments, dix mille brebis, mille cinq cents chèvres (4). Sénèque n'a donc pas exagéré, lorsqu'il dit que des provinces et des royaumes suffisaient à peine pour nourrir les troupeaux de quelques Romains, dont les esclaves étaient plus nombreux que des nations belliqueuses, et la maison plus grande qu'une ville (5).

Néron dépensa en dons huit cents millions; Caligula, cinq cent cinquante; Domitien, soixante-dix pour la dorure seule du Capitole (6). Puis vint la frénésie des parfums; l'Arabie ne fournissait pas assez d'encens pour les funérailles des empereurs. Adrien, en l'honneur de sa belle-mère et de son prédécesseur, donna au peuple une quantité incroyable d'aromates, et fit répandre des parfums dans les théâtres et les jardins publics. Élagabale nageait dans des piscines dont les eaux étaient mêlées d'essences, et prodiguait le nard sans mesure (7). On aspergeait le corps de parfums liquides au dedans comme à l'extérieur; enfin les guerriers, les jours de solennités, oignaient d'essences les étendards et les aigles, et se parfumaient eux-mêmes. On faisait un mérite aux femmes, lorsqu'elles passaient, d'attirer par les senteurs l'attention de ceux qui songeaient à autre chose (8).

Le traité des pierres précieuses, que Pline rédigea d'après un travail de Mécène, montre que les Romains avaient raffiné ce luxe bien plus que les modernes. Les doigts, celui du milieu

(1) PLINE, *Nat. hist.* IX, 58.
(2) PAUCTON, *Métrologie*, ch. XI.
(3) Liv. XVIII, ch. 6.
(4) Dans *Aurélien*, chap. X.
(5) *De Beneficiis*, VII, 10.
(6) SUÉTONE, — Dion dit trois mille trois cents millions.
(7) LAMPRIDE, *Vie d'Élagabale*, XIX, 25.
(8) PLINE, liv. XIII.

excepté, étaient chargés d'anneaux (1). On faisait des coupes avec des pierres précieuses ; les vases murrhins, venus de la Caramanie et des contrées intérieures de la Parthie, jouissaient d'une estime particulière (2). Les perles étaient aussi fort recherchées, et les femmes s'en couvraient la tête, le cou, la poitrine, les sandales même. Caligula en était chargé ; il en garnissait les proues des navires, et Néron, les lits de ses débauches ; cependant on les payait le triple de l'or sur les rives du golfe Persique et de la Taprobane ; une seule coûta six millions de sesterces (3).

On payait la soie au poids de l'or; aussi, lorsque Jules César fit couvrir son théâtre de cette étoffe, les soldats se mutinèrent, parce qu'ils craignaient que cette dépense n'eût épuisé le trésor. Claude, pour avoir couronné deux rois de l'Asie sous un pavillon de soie, fut accusé de mollesse barbare (4). L'usage de la soie ne fit que s'étendre malgré les lois prohibitives d'Alexandre Sévère et d'Aurélien. On la tirait de la Perse, d'où venaient aussi les tapis de Babylone de couleurs variées, et dont un seul fut payé quatre millions de francs par un empereur (5).

Les toiles de l'Inde étaient encore très-recherchées ; l'ivoire de l'Éthiopie et de la Troglodytide, mais surtout de l'Inde, ornaient les temples, les siéges des magistrats curules, les meubles et les lambris des riches; la consommation devint si considérable qu'à défaut de défenses on sciait les os des éléphants. L'ébène et le

(1) *Digitus medius excipitur, cæteri omnes onerantur, atque etiam privatim articulis.* (PLINE, XXXVII.)

Sardonicas, smaragdos, adamantas, jaspidas uno
Portat in articulo. (MARTIAL, V, 11.)

(2) Voir la note 13 du ch. XXVIII. — De quelle matière étaient ces vases si estimés des anciens? Mercator et Baronius pensent qu'ils étaient de benjoin ; Paulmier de Grentemesnil, d'argile pétrie avec de la myrrhe; Cardan, Scaliger, Mercurialis, de porcelaine ; Belon, de coquilles ; Guibert, d'onyx ; d'autres, de matières différentes. Le Blond, dans les *Mém. de l'Académie des inscriptions*, vol. XLIII, prouve que personne n'a trouvé leur véritable composition, et exhorte à faire de nouvelles recherches, auxquelles on s'est déjà livré. Haüy croit qu'il étaient de spath-fluor.

Voir CORSI, *Dei vasi murrini.* 1830.

THIERSCH, *Ueber die Vasa Murrina.* 1835.

COSTA DE MACEDO, *Mem. sobre os vasos murrhinos.* Lisbone, 1842.

(3) *Margaritas, quæ contra triplum aurum obryzum, atque id quidem in India effossum, veneunt.*

(4) DION CASSIUS, XLIII, LIX.

(5) PLINE, VIII, 48.

citronnier d'Afrique entraient aussi dans les objets de luxe; des vaisseaux égyptiens, frétés dans les ports de Bérénice, parcouraient les rivages de l'Afrique pour faire des chargements de tortues; mais on préférait l'écaille couleur d'or, recueillie dans l'Océanitide, île située à l'embouchure du Gange.

Toutes les provinces s'empressaient d'envoyer à Rome leurs productions les plus précieuses : l'Égypte, le papyrus, le verre et le lin; l'Afrique, des fruits et des plumes; la Mésopotamie, des tapis; l'Espagne, des laines fines, de la cire et du miel; la Gaule, des draps, des bestiaux, de l'huile, des ouvrages en fer, cuivre, plomb, étain; le Pont, des cuirs et du poisson salé; la Bretagne, de l'étain; les habitants des côtes septentrionales, de l'ambre, dont on portait sur soi des figurines qui coûtaient plus qu'un homme (1); la Grèce, des tissus très-fins, des œuvres artistiques, et ce pédant, meuble indispensable de toutes les maisons d'alors, qui figurait dans les cortéges au milieu des courtisanes et des mignons; qui savait tout, qui faisait tout, depuis le métier de proxénète jusqu'à celui d'instituteur des enfants; qui supportait avec une égale longanimité les faveurs et les avanies, pourvu qu'il pût être admis à la table du maître et honoré de sa conversation.

Le Romain qui aspirait au titre d'homme distingué devait faire usage des laines de l'Attique et de Milet, les plus estimées après celles de Tarente, de la pourpre de Laconie, des draps d'Arsinoé, des tapis d'Alexandrie, des verres de Diospolis, du papyrus du Nil, des bronzes de Corinthe, des fromages de l'Asie Mineure, du miel du mont Hymette, de la cire et des étoffes d'Égée, des poteries de Coptos et de la Lydie. Il faut y ajouter un autre objet de luxe exécrable, les eunuques, vicieux instruments du vice, dont un seul fut acheté dix millions par Séjan (2).

Le despotisme favorise ce luxe, à la fois gigantesque et misérable expression d'un raffinement matériel sans rapport avec le progrès moral, pour que les citoyens, distraits par la mollesse et les jouissances, ne sentent pas la tyrannie; l'égoïsme fait servir ce luxe aux sensualités vulgaires du palais. On faisait cinq repas par jour, et l'on se vidait l'estomac pour le remplir de nouveau. Les poissons jouaient un grand rôle dans l'art culinaire, et c'était à qui se procurerait les plus rares et les plus gros; on les conser-

(1) *Taxatio in deliciis tanta, ut hominis quamvis parva effigies vivorum vigentiumque pretia superet.* (PLINE, XLVII.)

(2) Le même, VII, 39.

vait dans des viviers, et des magistrats étaient chargés d'empêcher qu'on ne les éloignât des côtes. Quelquefois on servait sur la table le poisson vivant, afin que les nuances diverses que l'agonie faisait subir à ses couleurs réjouissent les convives, qui, un instant après avoir senti l'animal leur glisser sous la main, le voyaient reparaître assaisonné. Calliodore vendit un esclave mille trois cents deniers pour acheter un rouget de quatre livres (1); un autre paya trois barbeaux trois mille sesterces. Tibère, à qui l'on fit présent d'un de ces poissons, le trouva d'une trop grande valeur, et l'envoya revendre; Octavius en donna cinquante mille sesterces. Cet Octavius était l'émule d'Apicius, qui fut à Rome le type de la gloutonnerie (2); après avoir englouti des trésors dans les plaisirs de la table, il se tua pour ne pas se trouver réduit à vivre avec dix millions de sesterces (1,980,000 fr.) (3). Le cuisinier était en conséquence le serviteur le plus considéré, et la préparation de banquets exquis, la principale occupation des esclaves. Puis tout à coup le riche veut essayer de la pauvreté; il se retire dans une petite chambre sous le toit, et mange par terre dans un plat de bois (4). Enfin on regarde comme une invention merveilleuse de fondre l'écaille de manière à lui donner la ressemblance du bois, pour avoir des meubles valant mille fois plus qu'ils ne paraissent.

En effet, c'est moins la gourmandise ou la mollesse que l'on veut satisfaire, que la manie de l'extraordinaire (*monstrum*). De

(1) MARTIAL, X, 31.

(2) Trois Apicius sont cités : l'un durant la république, celui qui fut contemporain de Sénèque, et un autre au temps de Trajan. Le second est le plus célèbre ; plusieurs ragoûts conservèrent son nom, et on lui attribua un traité sur l'art culinaire, *De re culinaria*.

(3) MARTIAL, XII, 3. — Les festins qui furent donnés par les empereurs au peuple, sous le nom de *congiarium*, coûtèrent sous Auguste, de 30 à 47 *nummi* .... fr. 9 »

Sous Tibère, 300 *nummi*	»	67 50
— Caligula, 6 drachmes	»	60 »
— Néron, 400 *nummi*	»	78 »
— Antonin, 8 *aurei*	»	115 »
— Commode, 725 deniers	»	347 50
— Sévère, 10 *aurei*	»	144 50

Le banquet donné par Sévère coûta 38,750,000 francs ; le nombre des convives étaient donc de 270,000. Voir MOREAU DE JONNÈS, *Statistique des peuples de l'antiquité*.

(4) SÉNÈQUE, *Ép.* 18, 100.

là, les étranges fantaisies des empereurs et des particuliers, les statues colossales, si opposées à cette *mesure* qui avait constitué la perfection de l'art grec; de là, le pont gigantesque de Caligula, les vingt chevaux attelés au char de Néron, et son palais immense et ses immenses statues. Plus une chose est extraordinaire, plus on l'admire; on veut avoir des roses dans l'hiver, de la neige dans l'été, et l'on recherche le vice pour le scandale qu'il produit (1). Agrippine paya un rossignol mille deux cents francs. Caligula buvait des perles liquéfiées, ou bien il faisait servir dans des plats d'or, qu'il distribuait ensuite aux convives. Il jeta durant plusieurs jours des sommes d'or au peuple; il fit construire des galères de citronnier avec des voiles de soie et des proues d'ivoire ornées de perles, et transporter d'Égypte un obélisque sur un vaisseau si grand que quatre hommes pouvaient à peine en embrasser le mât. Néron a des tapis de Babylone qui valent quatre millions de sesterces, une coupe murrhine de trois cents talents; il dépense pour les funérailles d'un singe tous les trésors d'un riche usurier qu'il a exilé, et consomme dans celles de Poppée plus de cannelle et de casse que l'Arabie n'en produit dans un an. Des vases aussi précieux que fragiles devaient exciter le goût par le danger de voir un trésor périr subitement; Céthégus paya trois cent mille francs une table de citronnier. Pour la même raison, on fuyait la lumière du jour (2), et Pédus Albinovanus nous raconte avoir habité la maison de Spurius Papinius, un de ces lucifuges : « Vers la troisième heure de nuit, j'entends des coups de fouet : « — Que fait-il? demandai je. — Il se fait rendre les comptes (c'était « le moment où l'on châtiait les esclaves). Sur le minuit, un cri « pénétrant arrive jusqu'à moi : — Qu'est-ce? — Il s'exerce à chan- « ter. A deux heures du matin : — Quel est ce bruit de roues? — « C'est lui qui sort en voiture. Au point du jour, on court, on ap- « pelle; les sommeliers et les cuisiniers sont en mouvement. Qu'y « a-t-il? que n'y a-t-il pas? — Il sort du bain et demande du « vin au miel (3). »

Pétronius Arbiter, dans un roman intitulé *Satyricon*, nous a décrit la vie de Trimalcion, stupide millionnaire et le type de tant de riches Romains qui passaient leur vie au milieu de l'opulence. Nous en rapporterons une scène, un peu longue, il est

(1) SÉNÈQUE, *Ép.* 122.
(2) *Fastidio est lumen gratuitum.*
(3) SÉNÈQUE, *Ép.* 122.

vrai, mais caractéristique, sauf à l'abréger, à supprimer les interminables digressions, et même à prémunir nos lecteurs contre les exagérations habituelles des écrivains satiriques :

« Savez-vous chez qui l'on dîne aujourd'hui? — Chez Trimalcion, homme somptueux, qui possède dans la salle à manger une horloge et une trompette, c'est-à-dire deux esclaves dressés à l'avertir de tous les moments qu'il passe dans la vie. Nous nous habillâmes à la hâte, et, en attendant l'heure du dîner, nous nous mîmes à rôder partout, et nous entrâmes dans les cercles des joueurs pour nous amuser. Nous aperçûmes un vieillard chauve, vêtu d'un balandran roussâtre, avec une longue chaussure; il jouait à la balle avec de jeunes garçons à la longue chevelure (1). Trimalcion ne relançait pas la balle qui avait touché la terre, mais un esclave en avait dans un sac autant qu'il en fallait aux joueurs. Nous remarquâmes d'autres particularités : à divers points du cercle stationnaient deux esclaves, dont l'un portait une cuvette d'argent, et l'autre comptait les balles qui tombaient. Pendant que nous admirions ces splendeurs, Ménélas vint nous dire : — Voici l'homme chez lequel vous mangerez; ne voyez-vous pas que cet exercice est le prélude du dîner?

« Ménélas parlait encore, lorsque le magnifique Trimalcion fit claquer ses doigts, et, à ce signe, l'esclave lui présenta la cuvette, dans laquelle il urina, puis demanda de l'eau pour laver ses mains, qu'il essuya dans les cheveux d'un jeune garçon. Il serait trop long de tout décrire. Nous entrâmes dans le bain, et, au moment où nous fûmes couverts de sueur, nous passâmes au frais. Trimalcion, le corps oint de pommade, se faisait frotter, non pas avec une étoffe de lin, mais avec des manteaux de laine très-fine. Pendant cette opération, trois médicastres buvaient du falerne en sa présence, faisant assaut d'ivrognerie, et Trimalcion les exhortait à s'en donner à cœur joie. Puis, enveloppé d'une couverture d'écarlate, il fut mis dans une litière, que précédaient quatre laquais richement vêtus, et une voiture à bras, où l'on traînait un mignon vieux et chassieux, plus laid que Trimalcion, dont il faisait les délices. Ainsi transporté, et accompagné d'habiles joueurs de flûte, Trimalcion s'approcha de la tête du mignon, et, comme s'il lui parlait à l'oreille, chantonna pendant tout le chemin; nous autres, fatigués désormais d'admirer tant de nouveautés, nous nous tenions derrière, et, avec Agamemnon,

(1) C'était le signe d'une vie molle et corrompue.

sophiste de la maison, nous arrivâmes à la porte, sur le jambage de laquelle était cloué un écriteau avec cette inscription : *Tout esclave qui sortira sans la permission du maître recevra cent coups de fouet.*

« A l'entrée, un portier, avec un costume vert clair, une ceinture couleur cerise, épluchait des pois dans un plateau d'argent. Sur le seuil pendait une cage d'or, d'où une pie peinte de diverses couleurs saluait les arrivants. Étourdi par tant de choses, je faillis tomber et me rompre une jambe, par la faute d'un chien qui, à la gauche de l'entrée et près de la loge du gardien, était peint sur le mur, attaché à la chaîne, avec l'inscription en lettres onciales : *Prends garde au chien* (1). Mes collègues en rirent, et moi, après m'être rassuré, je continuai mon chemin le long du mur. La pièce où l'on fait la vente des esclaves était couverte de peintures en cartouches ; on y voyait aussi le portrait de Trimalcion, avec une longue chevelure, le caducée à la main, faisant son entrée à Rome, et Minerve tenant les rênes de ses chevaux. Plus avant, il était représenté dans l'attitude du maître qui se fait rendre les comptes, et plus loin encore sous la forme de trésorier ; le peintre bizarre avait eu soin de tout expliquer avec une inscription. Au bout du portique se trouvait Mercure, qui appuyait son menton sur un tribunal élevé. A la suite, on voyait la Fortune avec sa corne d'abondance, et les trois Parques filant des quenouillées d'or. Un instructeur exerçait dans le portique un certain nombre de valets. Dans une grande salle étaient déposés les Lares d'argent, une statue de marbre de Vénus et une boîte d'or assez grande, dans laquelle, disait-on, se conservait la barbe de Trimalcion (2)...

« Émerveillés de tant de délices, nous entrâmes dans le *triclinium*, lorsqu'un garçon, chargé de cet office, nous cria : Avec le pied droit ! Nous tremblions que quelqu'un de nous ne passât avec le pied gauche le premier ; mais enfin nous pénétrâmes dans l'intérieur sans faillir à la règle. A peine entrés, un esclave nu se jeta à nos pieds en nous suppliant de lui faire obtenir la grâce d'un châtiment qu'il avait mérité par une faute grave ; en effet, il s'était laissé voler dans les bains l'habit du trésorier, qui

(1) *Cave canem* se trouve sur le seuil de beaucoup de portes des maisons de Pompéi, où l'on voit un chien représenté sur le mur.

(2) La première fois que les Romains se rasaient était un jour solennel ; cette barbe était consacrée à Apollon et se conservait avec soin.

pouvait valoir dix sesterces... Nous étant assis, les serviteurs égyptiens nous versèrent de l'eau froide sur les mains, nous lavèrent les pieds et nettoyèrent nos ongles avec une grande habileté. Ce n'était pas en silence qu'ils remplissaient ce devoir fatigant, mais en chantant; désireux de savoir si toute la domesticité chantait, je demandai à boire, et le garçon qui me servit me régala d'un air. Tout autre serviteur faisait de même, quelque chose qu'on lui demandât, de sorte qu'on aurait pris la maison pour un *triclinium* de pantomimes.

« On nous servit une entrée somptueuse, et chacun de nous s'était assis, excepté Trimalcion, auquel on réservait la première place, en vertu d'une nouvelle disposition (1)... Sa coupe était de métal de Corinthe, et représentait un ânon portant une corbeille qui contenait d'un còté des olives blanches, et de l'autre des noires. L'ânon était couvert de deux vases sur la bordure desquels on lisait le nom de Trimalcion et le poids de l'argent. On voyait encore sur la table de petits ponts chargés de loirs assaisonnés avec le miel et le pavot, puis des mortadelles très-chaudes sur le gril, sous lequel étaient des prunes de Syrie et des pepins de grenadier.

« Nous étions au milieu de ces délicatesses, lorsque Trimalcion, qui entrait au son de la musique et porté sur de petits coussins, provoqua le rire de quelque imprudent, à cause de sa tête pelée qui sortait d'un manteau de pourpre. Il avait autour du cou une cravate garnie d'or, dont les bouts pendaient çà et là; au petit doigt de la main gauche, il portait un grand anneau doré, et, à la dernière articulation du doigt voisin, un autre moins grand,

(1) La place d'honneur était celle du milieu entre les trois individus qui se couchaient sur le même lit. Les lits étaient disposés en fer à cheval autour des salles, appelées *triclinia* pour ce motif. Un lit contenait trois personnes, ayant chacune les jambes derrière le dos de l'autre et s'appuyant sur un coussin; elles se plaçaient de la manière suivante :

3	6	5	4	7
1				8
2				9

Le maître de la maison occupait le n° 1 ; la maîtresse, ou un parent, le 2 ; un hôte privilégié, le 3; le 4 était le poste d'honneur ou consulaire, peut-être parce qu'il laissait plus de liberté pour sortir, était plus accessible à celui qui venait parler, et offrait plus de commodité pour étendre la main droite sans gêner personne ; les autres convives occupaient les numéros suivants, et l'on considérait comme place d'honneur celle qui n'en avait pas d'autre au-dessus d'elle.

tout d'or, comme il me parut, mais qui était soudé avec des morceaux de fer en forme d'étoiles. Pour nous montrer d'autres richesses, il se découvrit le bras droit, orné de bracelets d'or attachés à un cercle d'ivoire avec de petites lames brillantes. Lorsqu'il eut nettoyé ses dents avec une épingle d'argent, il nous dit : « Amis, je ne voulais pas encore venir au *triclinium ;* mais j'ai suspendu mon divertissement dans la crainte de vous faire trop attendre ; permettez néanmoins que je termine une partie. »

« Il avait derrière lui un garçon avec un trictrac de térébinthe et des dés de cristal ; des monnaies d'or et d'argent remplaçaient les dames blanches et noires. Nous étions encore au premier service, et lui-même venait de gagner la partie, lorsqu'on apporta une table avec une corbeille, dans laquelle était une poule en bois, les ailes déployées en cercle comme si elle couvait. Deux esclaves, au bruit de la musique, se mirent aussitôt à fouiller dans la paille, et, après en avoir retiré des œufs de paonne, ils les distribuèrent aux convives. Trimalcion, se tournant vers nous : « Amis, dit-il, j'ai ordonné de mettre sous cette poule des œufs de paonne, et je crains, par Bacchus, qu'ils n'aient déjà le fœtus ; voyons si l'on peut encore les boire (1). » Nous prîmes des cuillers qui ne pesaient pas moins d'une demi-livre, et nous rompîmes les œufs ; mais ils étaient de pâte, et j'allais jeter le mien, dans la pensée qu'il renfermait le poussin, lorsque, averti par un vieux commensal qu'il devait y avoir quelque bonne chose, je continuai à briser la coque, et je trouvai un gras becfigue recouvert du jaune d'œuf saupoudré de poivre.

« Trimalcion avait suspendu son jeu, demandé de tout et donné à chacun, à haute voix, la faculté de boire de nouveau le vin préparé au miel ; à un signal de l'orchestre, les musiciens eux-mêmes enlevèrent en chantant les plats du premier service. Au milieu de cette cohue, un vase d'argent tomba, et un esclave s'empressa de le ramasser ; mais Trimalcion, s'en étant aperçu, le fit fouetter et commanda de jeter le vase : le maître d'hôtel le balaya avec les autres ordures...

« On apporta alors des bouteilles de verre parfaitement bouchées, qui portaient écrit : *Falerne d'Oppimius, de cent ans* (2).

(1) L'œuf de paonne était un mets très recherché des Romains, ce dont Macrobe se plaint (*Saturn.* III, 15) : *Ecce res non miranda solum, sed pudenda, ut ova pavonum quinis denariis veneant.*

(2) Sous le consulat de Lucius Opimius Népos, l'an 633 de Rome, la saison fut si favorable que la terre donna d'excellents produits et un vin exquis.

Pendant que nous lisions les étiquettes, Trimalcion, battant des mains, s'écria : « Hélas! hélas! le vin vit donc plus que notre misérable personne. Buvons-en donc à cœur joie. Le vin, c'est la vie. Je vous le donne pour du véritable Opimius; hier je n'en fis pas servir d'aussi bon, quoique les convives fussent plus distingués. » Pendant que nous buvions, tout en admirant la magnificence du banquet, un serviteur apporta une figure d'argent faite de telle manière que les articulations et les vertèbres pliaient dans tous les sens.

« Nos applaudissements accueillirent un service, peu considérable, il est vrai, mais dont la nouveauté attirait tous les regards; il avait la forme d'un buffet rond, avec les douze constellations, sur lesquelles le cuisinier avait mis des mets en rapport avec chaque figure : sur le Bélier, les pois de mars; sur le Taureau, un morceau de buffle; sur les Gémeaux, les génitoires et les rognons; sur le Cancer, une couronne; sur le Lion, une figue d'Afrique; sur la Vierge, une vulve de truie au lait; sur la Balance, une balance, dont l'un des plateaux contenait une tourte, et l'autre, une galette; sur le Scorpion, un poisson de mer qui porte ce nom; sur le Sagittaire, une écrevisse de mer; sur le Capricorne, une langouste; sur le Verseau, un canard; sur les Poissons, deux rougets; on avait placé au milieu un paquet d'herbes surmonté d'un gâteau de miel.

« Le serviteur égyptien servait aux convives le pain sur un tambour d'argent, et chantait d'une voix détestable une stupide chanson sur le laserpitium. Nous nous accommodions fort mal de cette trivialité, mais Trimalcion dit : « Dînons, car tel est l'ordre du dîner. » Cela dit, arrivèrent quelques serviteurs, qui, dansant un quadrille au son de la musique, découvrirent la partie supérieure du buffet, et alors nous vîmes dessous, dans un autre service, des farces entourant un lièvre avec des ailes, qui ressemblait au cheval Pégase; aux coins, se trouvaient quatre petits satyres, du ventre desquels une liqueur poivrée coulait sur les poissons, qui semblaient nager dans la mer. Nous applaudîmes, faisant écho aux serviteurs, et nous attaquâmes joyeusement ces friandises. Trimalcion, content du bon ordre, s'écria : Tranche! Aussitôt le maître d'hôtel s'avança, et, au son de la musique, dépeça les viandes avec tant de dextérité qu'on l'aurait pris pour un cocher dans la lice au milieu du bruit de l'orgue hydraulique...

« Des valets parurent alors et jetèrent sur les lits des cou-

vertures où l'on voyait des filets peints, avec des chasseurs armés de lances et tout l'appareil d'une chasse. Nous ne savions que penser de cela, lorsque nous entendîmes un grand bruit hors du triclinium, et tout à coup nous vîmes entrer des chiens de Sparte qui se mirent à courir autour de la table. On apporta ensuite une autre table, sur laquelle figurait, avec un bonnet sur la tête, un énorme sanglier, aux défenses duquel étaient suspendues deux petites corbeilles de palmier, dont l'une était remplie de dattes de Syrie, et l'autre de dattes de la Thébaïde. On avait mis autour du sanglier, pour faire savoir que c'était une laie, des gorets faits avec de la pâte de tourte, et qui portaient une couronne. Le maître d'hôtel qui avait dépecé les autres viandes, ne vint pas découper le sanglier; ce fut un homme à longue barbe, portant des brodequins et un petit habit de couleurs variées ; saisissant le couteau de chasse, il l'enfonça dans le flanc de l'animal, et des grives s'envolèrent par l'ouverture. Aussitôt les oiseleurs se mirent à leur poursuite, et les enveloppèrent de leurs filets pendant qu'elles voletaient dans la salle. Trimalcion, nous en ayant fait donner une à chacun, ajouta : « Voyez comme ce porc sauvage a mangé tous les glands. » Les garçons coururent alors aux corbeilles qui pendaient aux défenses, et distribuèrent les dattes aux commensaux.

« Moi, qui me trouvais presque seul dans un coin, je cherchais à deviner le motif pour lequel on avait placé un bonnet sur la tête du sanglier; ne le trouvant pas, je m'adressai à mon interprète ordinaire. « Ton esclave, me dit-il, te l'expliquerait; ce n'est pas « une énigme, mais une chose toute simple; ce sanglier, étant « resté intact au dîner d'hier, et les convives l'ayant renvoyé, « aujourd'hui il reparaît au banquet à la manière d'un affran- « chi (1). » Je fis trêve à mon étonnement, et ne demandai plus rien, pour qu'on ne crût pas que je n'avais jamais mangé avec des personnes distinguées.

« Au milieu de ce discours, un beau garçon couronné de vigne et de lierre, qui s'appelait tantôt Bromius, tantôt Lyæus, ou bien Évius, porta autour de la table une corbeille de raisins, en chantant d'une voix aiguë des poésies de son maître; Trimalcion, se retournant au son de sa voix, lui dit : « Denys, tu es affranchi. » Le garçon prit alors le bonnet du sanglier et

(1) On sait qu'on mettait le bonnet aux esclaves affranchis ; le bonnet devint donc le signe de la liberté.

le posa sur sa tête ; Trimalcion ajouta : « Maintenant, vous ne nierez pas que je possède le père Bacchus. » Nous applaudîmes au bon mot de notre hôte, et nous embrassâmes le jeune homme, qui fit le tour de la salle...

« Qui pouvait croire, après un service si splendide, que nous n'étions qu'au milieu du banquet ? En effet, lorsqu'on eut enlevé les tables au son de la musique, nous vîmes entrer dans le triclinium trois porcs, avec des rubans et des clochettes, dont l'un, disait le maître des cérémonies, avait deux ans, l'autre trois, et le troisième beaucoup plus. Je pensai que les joueurs accompagnaient ces animaux pour faire des tours curieux, comme c'est l'usage ; mais Trimalcion, pour couper court à toutes les suppositions, dit : « Quel est celui des trois que vous voulez qu'on serve à table dans un instant ? Les fermiers préparent ainsi les poulets, un faisan, ou toute autre bagatelle semblable ; mais mes cuisiniers ont l'habitude de faire cuire un veau tout entier. » Ayant appelé le cuisinier, sans attendre notre choix, il lui commanda de tuer le plus vieux, et lui dit à haute voix : « De quelle décurie es-tu ? — De la quarantième. — Acheté ou né dans la maison ? — Ni l'un ni l'autre, répondit le cuisinier, mais j'y fus laissé par testament de Pansa. — Prends garde, répliqua Trimalcion, de te hâter, sinon je t'enverrai dans la décurie des valets. » Le cuisinier, stimulé par cette menace, s'en alla dans la cuisine avec le cochon. Trimalcion, se retournant alors vers nous, dit gracieusement : « Si le vin n'est pas de votre goût, je le changerai ; mais c'est à vous autres à prouver qu'il vous plaît. Grâces au ciel, je ne l'achète pas ; mais toutes les choses délicates viennent dans un de mes petits domaines, que j'appelle toujours ainsi, bien qu'on dise qu'il s'étend de Terracine jusqu'à Tarente. Maintenant, je songe à unir la Sicile à cette propriété, afin de n'avoir à marcher que sur mes terres, s'il me prend fantaisie de passer en Afrique. »

« Trimalcion avait à peine débité ces sornettes, lorsqu'un autre tranchoir, chargé du porc, fut apporté sur la table. Nous nous mîmes à admirer cette promptitude, et à jurer qu'il était impossible de faire cuire aussi vite un poulet, d'autant plus que ce porc nous paraissait plus grand que l'animal que nous avions pris pour un sanglier. Trimalcion, après l'avoir regardé attentivement : « Eh quoi, dit-il, ce porc n'a pas été éventré ? non, par Dieu. Holà, cuisinier, viens ici. » Celui-ci parut avec un air piteux, avouant qu'il l'avait oublié. « Oublié ! s'écria Trimalcion ;

crois-tu donc qu'il ne s'agit que de poivre et de cumin? A bas les habits! » Et le cuisinier fut aussitôt déshabillé; il était tout triste au milieu de deux argousins, lorsque nous nous mîmes à solliciter son pardon : « C'est un accident, laisse-le de grâce; s'il manque une autre fois, aucun de nous n'intercédera pour lui. »

« Je ne pus m'empêcher de me tourner vers Agamemnon et de lui dire à l'oreille : « Ce serviteur doit être certainement un grand fripon. Qui donc peut oublier d'éventrer un porc? Je ne le lui pardonnerais pas, quand il ne s'agirait que d'un poisson. » Trimalcion se montra plus indulgent : « Eh bien! dit-il d'un ton calme, puisque tu as une mémoire si oublieuse, éventre-le devant nous. » Le cuisinier reprit son tablier, saisit le couteau, et, d'une main mal assurée, tailla çà et là le ventre du porc ; alors, par les ouvertures qu'élargissait l'impulsion du poids, sortirent des saucisses et des boudins. A ce spectacle, tous les serviteurs applaudirent et félicitèrent bruyamment Gaïus; le cuisinier fut non-seulement admis à boire avec nous, mais il reçut une couronne d'argent et une coupe sur un plateau de Corinthe; comme Agamemnon l'observait de près, Trimalcion dit : « Je suis le seul qui possède du vrai métal de Corinthe... »

« Nous vîmes alors entrer son agent, qui, comme s'il était venu réciter les fastes de Rome, lut ce qui suit : « Le 25 juillet, nés sur le territoire de Cumes, au profit de Trimalcion, 30 enfants mâles et 40 femelles; transporté de l'aire au grenier 1,500 boisseaux de froment; bœufs domptés 500. Dans le même jour, attaché à la croix l'esclave Mithradate pour avoir blasphémé contre le génie tutélaire de notre Gaïus. Le même jour, déposé dans la caisse 100,000 francs, qu'on n'avait pu employer; le même jour, le feu, qui avait pris dans la maison d'un villageois, s'est communiqué aux jardins Pompéiens. — Attends, dit Trimalcion, à quelle époque ai-je acheté ces jardins? — L'année dernière, répondit l'agent, et c'est pourquoi ils ne figuraient pas encore sur le registre. » Trimalcion fit le courroucé, et ajouta : « Quelque propriété que l'on m'achète, je défends de la porter en compte, si, dans six mois, je n'en suis pas prévenu. »

« Les sauteurs entrèrent enfin, et un certain Baron, à la figure stupide, se présenta avec une échelle, sur laquelle il fit monter un jeune garçon, avec ordre de faire des tours et de chanter jusqu'à ce qu'il fût parvenu au bout; ensuite il lui commanda de traverser des cercles de feu et de tenir une bouteille avec les dents. Trimalcion seul admirait ce spectacle et nous disait que

c'était un métier ingrat : « Mais, ajoutait-il, les sauteurs et les bécasses sont deux choses que je vois toujours avec un grand plaisir... »

Ici viennent de grossières plaisanteries de Trimalcion, et le romancier poursuit : « Il continuait à plaisanter sur les philosophes, lorsqu'on apporta dans un vase des billets, que le page tirait, et dont il lisait le pronostic. Un de ces billets disait : *Argent dépensé iniquement*. Un convive gagna un jambon avec des pattes d'écrevisse par-dessus, une oreille, un massepain, un gâteau troué. Puis on porta une boîte de marmelade de coings, un morceau de pain azyme, avec une pomme, des poireaux, des pêches, un fouet, un couteau. Quelqu'un eut des moineaux, un éventail, des raisins secs, du miel attique, un habit de table et une toge, des toiles peintes ; un autre reçut un tube et un brodequin. Enfin un autre gagna un lièvre, une sole, une murène, un rat d'eau attaché avec une grenouille, et un paquet de poirée. Le nombre des billets était de 600, et je ne me souviens pas de ce que les autres gagnèrent ; nous rîmes beaucoup de cette loterie.

« Après d'autres paroles de Trimalcion, les homéristes poussèrent un grand cri à la vue des serviteurs, qui apportaient sur un immense plateau de bois un veau bouilli tout entier, dont la tête était recouverte d'un petit casque. Derrière venait Ajax, qui, d'un air furieux, et brandissant un large couteau, le tailladait, tournait et retournait les morceaux avec la pointe, à la manière d'un charlatan, puis les distribuait aux convives, tout yeux pour regarder cette scène. Mais nous ne pûmes l'observer longtemps, parce que nous entendîmes craquer le lambris, et tout le triclinium trembla. Je sautai à bas du lit, plein d'épouvante, car je craignais de voir tomber d'en haut quelque sauteur ; les autres convives, non moins étonnés, levèrent la tête pour savoir quelle nouveauté le ciel pouvait envoyer. Le lambris s'entr'ouvit alors, et un grand cercle, qui semblait se détacher d'une large coupole, descendit au milieu de nous ; il portait, suspendus tout autour, des couronnes d'or et des vases d'albâtre remplis de parfums délicieux. Pendant qu'on nous invitait à prendre de ces objets, je tournai les yeux vers la table, sur laquelle se trouvait déjà un service de gâteaux ; au milieu s'élevait un Priape de pâte, qui tenait dans son large sein, selon l'usage, des raisins et des pommes de toute espèce.

« Nous étendîmes nos mains avides vers ces fruits, et tout à

coup un nouveau spectacle accrut notre joie; à la moindre pression, les gâteaux répandirent une telle odeur de safran qu'elle nous incommodait. Persuadés que des mets si religieusement parfumés étaient chose sacrée, nous nous mîmes debout, et priâmes les dieux de veiller sur Auguste, père de la patrie. Après ces vœux de bonheur, des convives néanmoins prirent de ces fruits, et nous autres nous les imitâmes. Sur ces entrefaites, entrèrent trois jeunes garçons vêtus de tuniques blanches; les deux premiers déposèrent sur la table les dieux Lares couronnés, et le troisième promena une coupe remplie de vin, en s'écriant : « Que les dieux te soient propices! » Leur nom disait la même chose; car l'un d'eux s'appelait Cerdon, l'autre Félicion, le troisième Lucron (1). On présenta aux convives le portrait de Trimalcion, que tous baisèrent, et nous autres, bien qu'en rougissant, nous fûmes obligés de les imiter...

« Dans ce moment, on introduisit un gros chien, attaché à la chaîne, qui, sur l'ordre du portier, ordre accompagné d'un coup de pied, s'étendit devant la table. Trimalcion lui jeta un pain blanc : « Il n'y a personne dans la maison, dit-il, qui m'aime plus que cet animal. » Le garçon, blessé d'entendre louer Scylax avec cette franchise, se mit à l'agacer. Le chien, comme il arrive toujours, remplit la salle d'aboiements horribles. Ce tumulte fut suivi de la chute d'une lampe, dont les verres furent brisés, et l'huile bouillante se répandit sur plusieurs commensaux. Trimalcion, pour ne pas avoir l'air d'être indisposé par cet accident, embrassa le garçon et lui commanda de lui monter sur le dos; le jeune homme obéit aussitôt, se mit à cheval sur Trimalcion, lui frappa les épaules avec la paume des mains, et lui disait en riant ; « Compte, compte le nombre des coups... »

« Trimalcion, un peu calmé, ordonna de remplir une grande bouteille et de faire boire tous les esclaves qui étaient assis à nos pieds. « Si quelqu'un d'entre eux refuse de boire, ajouta-t-il, qu'on lui verse le vin sur la tête. » Ainsi Trimalcion agissait, tantôt avec sévérité, tantôt avec folie. A ces familiarités succédèrent des ragoûts, dont le souvenir, je vous le jure, me soulèvent l'estomac. En effet, on nous offrit des poulardes grasses, entourées de grives et farcies d'œufs de canes, que Trimalcion

(1) Ces trois noms, tirés du gain et du bonheur, étaient de bon augure; les Romains prêtaient une grande attention à ces bagatelles.

nous invitait avec orgueil à manger, en nous disant que c'était de la volaille désossée.

« Un nouvel hôte, qui avait mangé ailleurs, parut alors, et Trimalcion lui demanda : « Qu'avez-vous eu d'exquis? — Je le « dirai si je puis, car j'ai si bonne mémoire que j'oublie parfois « mon nom. Nous avons eu, au premier service, un porc entouré « de saucisses, et dont l'intérieur était bien assaisonné; il y avait « des bettes et du pain bis, que je préfère au pain blanc, parce « qu'il fortifie. Le second service se composait d'une tourte froide, « recouverte d'un excellent miel chaud d'Espagne; mais je n'ai « goûté ni à la tourte ni au miel. Quant aux poix chiches, aux « lupins et autres légumes, je n'en ai mangé que la quantité qui « m'a été désignée par Calva; cependant j'ai pris deux pommes, « que j'ai là dans cette serviette, parce que mon serviteur crierait « après moi si je ne lui apportais pas quelque bagatelle; ma « femme, d'ailleurs, a la sage précaution de m'en avertir. Outre « cela, on nous a servi un morceau d'ourse jeune; mais Scintilla, « pour en avoir goûté, a failli vomir les entrailles; moi, au con« traire, j'en ai mangé presque une livre, parce qu'elle avait le « goût du sanglier. Si l'ours, disais-je, mange l'homme, à plus « forte raison l'homme doit manger l'ours. Nous avions enfin du « fromage mou, de la marmelade de coings, des escargots sans « coquilles, des tripes de chevreau, du foie, des œufs accom« modés, des raves, du sénevé, des coupes qui ressemblaient à « des plantes; béni soit Palamède qui les inventa! Les huîtres « ont été servies dans une marmite, où nous avons puisé sans « façon à pleines mains, parce que nous avions renvoyé le « jambon. »

« L'énumération fastidieuse de ces mets n'aurait jamais fini, si l'on n'avait apporté le dernier service, composé d'un pâté de grives, de raisins secs et de noix confites; puis vinrent des coings, hérissés de clous de girofle, ce qui leur donnait la forme de petits cochons; tout cela était passable, mais on nous offrit un mets si détestable que nous serions morts de faim plutôt que d'en manger. Lorsqu'il fut sur la table, nous crûmes que c'était une oie farcie, entourée de poissons et de toute espèce d'oiseaux. Trimalcion, qui devina notre pensée, nous dit : « Tout ce plat sort « d'un même corps. » Je m'aperçus bientôt de ce que c'était, et, me tournant vers Agamemnon : « Je suis étonné de voir tous « ces mets accommodés de telle façon qu'ils semblent faits avec « de la craie. Je me rappelle avoir vu à Rome, au temps des Sa-

« turnales, des banquets dont tous les plats se composaient de « cette matière, véritable fiction. » J'avais à peine terminé, lorsque Trimalcion ajouta : « Puissé-je voir augmenter mes ri- « chesses, sinon le volume de mon corps, comme il est certain que « mon cuisinier a préparé tous ces ragoûts avec le sanglier ! On « ne saurait trouver un homme plus précieux que lui. Si vous « voulez, il vous fera un poisson d'un lapin, un pigeon avec du « lard, une tourterelle avec du jambon, une poularde avec des « boyaux de porc ; aussi mon intelligence lui a donné un beau « nom, et il s'appelle Dédale ; grâce à son immense réputation, « quelqu'un lui a fait venir à Rome des couteaux de Bavière. » Alors il commanda de les lui apporter, les regarda avec admiration, et se permit d'éprouver la pointe des lames sur nos lèvres.

« Dans le même temps, nous vîmes entrer deux esclaves, qui avaient l'air de se quereller pour une de ces ceintures auxquelles on attachait les vases qu'ils portaient sur les épaules. Trimalcion prononça sa sentence ; mais, au lieu de s'apaiser, chacun d'eux rompit à coups de bâton le vase de son adversaire. Stupéfaits de l'insolence de ces ivrognes, nous les regardions attentivement, lorsque de ces vases brisés tombèrent des huîtres et des pectinés, qu'un serviteur ramassa et distribua dans une marmite à tous les convives. L'ingénieux cuisinier, pour aider à ces magnifi- cences, apporta des escargots sur un gril d'argent, chantant d'une voix tremblante et détestable. Je rougis de raconter ce qui suit : Des jeunes gens à longue chevelure (chose inouïe) apportèrent dans un bassin d'argent des onguents dont ils frottèrent les pieds des commensaux étendus, après avoir enlacé de guirlandes leurs jambes, leurs pieds et leurs talons ; puis ils firent couler l'on- guent dans les vases de vin et les lampes...

« Enfin, engourdis par l'ivresse, nous priâmes le gardien de nous conduire dehors ; mais il répondit : « Tu te trompes si tu crois sortir par où tu es entré ; aucun convive ne sort jamais par la même porte. » Un coq se mit alors à chanter ; Trimalcion surpris ordonna de répandre du vin sous la table et d'en mettre dans les lampes ; bien plus, il passa l'anneau à la main droite : « Ce n'est « pas sans raison que ce trompette a donné un tel signal ; il faut « qu'il y ait incendie quelque part, ou qu'un malade soit à l'a- « gonie dans le voisinage. Loin de nous de si tristes augures ! « cependant celui qui m'apportera cette triste nouvelle recevra « une couronne. »

Terminons enfin le récit de ces misérables vanités.

Il y avait donc à cette époque des richesses, toutes les commodités de la vie, de l'élégance, du luxe, des chefs d'œuvre d'art et d'industrie, une grande culture d'esprit, un immense empire, un commerce qui s'étendait aux derniers confins de la terre, en un mot tous les éléments dont se compose, pour quelques-uns, la prospérité sociale. On applaudissait alors au siècle des lumières, au siècle du progrès, avec la même exagération dont nous trouvons des exemples dans les journalistes modernes. « Le monde « se fait connaître, se laisse mieux cultiver chaque jour ; les bêtes « féroces disparaissent, le désert diminue, on ouvre les rochers, « la barbarie recule devant la civilisation, qui peuple tous les « lieux, développe la vie et perfectionne les gouvernements ; la « race humaine menace de devenir trop considérable pour le « monde. Rome, que n'a-t-elle pas fait ? elle a enseigné l'humanité à l'homme, civilisé les tribus les plus éloignées et les « plus sauvages, adouci les mœurs et réuni les empires dispersés ; « elle a rendu communes l'industrie de tous les peuples, la fertilité de tous les climats, la variété de toutes les langues ; ce qui « n'est pas dans Rome, n'est nulle part. Elle a réuni le monde « sous son équitable domination, sans acception de personnes ou « distinction de grand et de petit, de noble et de plébéien, de « riche et de pauvre. La guerre désormais n'est qu'un mot, et il « semble qu'on rêve lorsqu'on apprend qu'une lointaine tribu « de Mores ou de Gétules ose provoquer les armes romaines. Les « roses enchaînent pour toujours les armes, et les villes ne luttent « que de magnificence ; la terre elle-même semble se parer de « fleurs comme un jardin, et Rome avoir donné au monde une « vie nouvelle (1). »

Et cependant la prospérité publique dépérissait ; le peuple-roi se présente à nous comme un troupeau d'esclaves qui s'enorgueillissent des bassesses et des folies de leur servitude. Le gouvernement, tombé dans les mains d'heureux conspirateurs, ne s'inquiète point d'éclairer et de diriger l'opinion publique ; il lui suffit de la flatter, de l'avilir ou de l'éteindre ; le nouveau souverain n'a pas besoin non plus de conquérir les âmes et les intelligences, pourvu qu'il trouve le moyen de les corrompre.

Nous frémissons avec Tacite de voir succéder à l'astucieux Au-

(1) TERTULLIEN, *de Anima*, 30 ; PLINE, XXVII, 1. Voir encore Strabon et surtout le rhéteur Aristide dans le *Discours de la ville de Rome*.

guste un Tibère, fange pétrie de sang (1); puis le trône est occupé par un fou, ensuite par un imbécile sanguinaire, enfin par le jeune élève du philosophe le plus renommé, qui résume et pousse à l'excès les débauches et les atrocités de ses prédécesseurs. Néron fait étalage des infamies que Tibère cachait; il incendie Rome, tue son précepteur, sa femme, son amante, sa mère; à chacune de ces nouvelles barbaries, peuple, chevaliers, sénateurs, lui décrètent de nouvelles actions de grâces; à chacune de ses turpitudes, ils s'empressent de descendre plus bas dans l'abîme de leurs humiliations. Mais Tacite ne nous dit pas comment Auguste put dompter cet animal fougueux, pourquoi les anciens républicains se résignèrent à subir le joug d'un tyran, d'un fou, d'un imbécile, d'un monstre, et comment, plus tard, ils laissèrent un fainéant, un débauché, un glouton, un avare, se disputer l'empire. Tacite respirait une atmosphère qu'il sentait corrompue; mais il ne pouvait s'apercevoir que l'égoïsme était l'élément putride.

L'unité de la force rattachait dans un cercle de fer les provinces à l'empire; mais à l'intérieur tous les liens étaient relâchés. Chacun se renfermait en soi par défiance des autres; car on ignorait ce qu'ils devaient penser ou faire, attendu que les hommes ne se trouvaient d'accord sur aucun point de politique, de morale ou de religion. Après l'extinction de tout sentiment élevé, il ne restait que faiblesse, étalage de luxe, souci de soi, négligence des autres. L'élément qui s'interpose aujourd'hui entre l'obéissance et la servitude, c'est-à-dire le point d'honneur, le dévouement loyal à un prince, la franchise militaire, la liberté civique, la fierté nobiliaire, n'existait pas chez les anciens; ils n'étaient que citoyens, et l'empire enleva toute force à cette qualité. La valeur personnelle a disparu; génie, conscience, foi, gloire, noblesse, ambition, tout s'évanouit devant un but unique, la faveur du maître. Le sénat ne représentait plus rien; mais, retenu par l'orgueil antique, il s'éloignait dédaigneusement du peuple. Les prétoriens voulaient user de la force, dont ils sentaient qu'ils étaient les dépositaires; ils appuyaient donc la tyrannie, pourvu qu'ils en obtinssent augmentation de solde et allégement de service.

Le peuple tremblait, les grands tremblaient, les soldats tremblaient, l'empereur tremblait, tous enfin avaient peur les uns des autres : conséquence de l'égoïsme universel. Les uns, à force

(1) Πηλὸν αἵματι πεφυρμένον.

dulations et d'espionnage, s'élevaient au-dessus de leur bassesse originelle en s'approchant des grands; d'autres aimaient à se confondre parmi les pauvres, afin de participer aux libéralités publiques, et pour éviter les périls auxquels s'exposait tout homme qui attirait les regards. La foule achevait de perdre toute vigueur dans le luxe et la vie; avide des jeux de l'amphithéâtre, elle ne manifestait sa volonté qu'en prenant parti pour tel ou tel danseur, pour telle ou telle faction du cirque; tout empereur nouveau lui prodiguait les dons et les jeux, et la corrompait non-seulement par les divertissements féroces et honteux de l'arène ou du théâtre, mais encore par les œuvres des rhéteurs et des poëtes.

A l'extérieur, les Grecs et les Gaulois n'avaient aucune sympathie pour les Romains, qui, à leur tour voyaient avec indifférence les concussions et les violences dont la Germanie était victime; il manquait donc cet accord de plaintes et d'espérances qui produit les révolutions efficaces. Les citoyens qui ambitionnaient encore le pouvoir regrettaient l'ancienne république; le peuple, plus content d'être gouverné, ne se la rappelait que pour la détester, et se réjouissait toutes les fois qu'on lui offrait, avec des combats de gladiateurs, le spectacle de nobles têtes coupées. Les soldats, sous les Jules, conservèrent l'ancienne discipline; ils confondaient encore la fidélité au drapeau avec la fidélité à l'empereur; mais, après la chute de cette famille, ils se crurent le droit d'offrir l'empire à quiconque leur plaisait.

Du reste, à quoi bon risquer un mouvement, lorqu'on ignore si l'on sera soutenu? Caligula peut donc remplir en toute sûreté ses deux listes du *poignard* et de l'*épée*; Tibère, du sein de ses immondes voluptés, envoyer des ordres de mort; l'oppresseur enfin se baigner à son gré dans le sang, puisque les opprimés ne savent ni s'aimer ni s'entendre, et qu'ils ne voient rien de plus glorieux que de rendre hommage aux maîtres (1).

Ce mal était le fruit tardif de la politique immorale de la république. La société romaine, comme les sociétés païennes, était dominée par l'esprit de race, jaloux, exclusif, qui, hors de la famille et de son autel, voyait dans tout homme un étranger, dans tout étranger un ennemi, dans tout ennemi une proie. Le jurisconsulte Pomponius donne cette définition : « Les peuples avec lesquels nous avons amitié, hospitalité ou alliance, ne sont pas

(1) *Nobilis obsequii gloria relicta est.* TACITE, *Ann.* IV.

nos ennemis; cependant, si une chose qui nous appartient, tombe en leur pouvoir, ils en sont les maîtres, et les affranchis deviennent esclaves; il en est de même de ces peuples par rapport à nous (1). » En conséquence, l'esclavage était un fait naturel et civil, équitable, immuable; d'après la jurisprudence, le maître « a le droit d'user et d'abuser de l'esclave. »

Fondée sur de tels principes, la société devait nécessairement aboutir à la cruauté; les esclaves puisaient dans leur misérable condition des sentiments haineux et féroces que la mort seule pouvait réprimer. Les supplices de toute espèce remplissent les œuvres scéniques et les récits; point de relâche dans l'atrocité privée, à laquelle répondait la cruauté publique avec son luxe de peines légales. La société avait pour but essentiel de maintenir et d'accroître ces machines humaines, but dont la guere était le moyen. Les États devaient donc s'appliquer à la guerre, comme la source de toute puissance, de la gloire et de la richesse; l'économie politique consistait à détruire les étrangers ou à les faire esclaves. C'est par l'amour de la patrie (nom pompeux et duquel on abusait) que l'on cherchait à régénérer le citoyen et les États, à constituer leur force; mais cette loi isolée enseignait à sacrifier à la grandeur d'un peuple la félicité de tous les autres. Le jeune homme élevé dans ces sentiments, hait et méprise tout ce qui est hors de son pays; toutes les iniquités sont justifiées pourvu qu'elles profitent à la république. L'absolutisme impérieux de conséquences logiques dispensait Caton de motiver son perpétuel *Carthago delenda*. Paul Émile, en Épire, vendit à l'encan, sur les ruines de soixante-dix villes, cent cinquante mille vaincus pour en distribuer le prix aux soldats; d'après Horace, Attilius Régulus, pour réveiller le patriotisme romain, raconte avoir vu cultiver, autour de Carthage, les champs dévastés par les légions. On délibérait dans le sénat sur les plaintes des peuples alliés; Cicéron déclarait qu'elles étaient justes, mais il ajoutait : « Néanmoins que l'utilité l'emporte (2). » Marius disait à Mithridate : « Ou rends-toi plus fort, ou plie devant notre volonté. » Antipater terminait tous ses discours aux Hébreux par ces mots : « Les Romains veulent être obéis. » Fabricius, entendant développer les doctrines d'Épicure à la table de Pyrrhus, supplie les dieux qu'elles plaisent toujours aux ennemis de Rome. Tacite raconte que les Romains s'amu-

(1) Liv. 49, tit. XV, leg. 5, § 2, ff. *De captivis*.
(2) *Semper autem addebat : Vincat utilitas*. Cicéron, *de Off.* III. 22.

saient à percer de flèches des Germains qui s'étaient réfugiés sur des arbres. « Les Romains se précipitent sur les Germains au « milieu de la nuit, après avoir divisé en quatre corps les légions « avides de sang, pour que le carnage fût plus considérable; « 50,000 furent victimes du fer et des flammes, sans pitié pour « l'âge ou le sexe. Du côté des Romains, il n'y eut pas une seule « goutte de sang répandue, parce que le soldat égorgeait les ennemis « à peine éveillés ou endormis, errants au hasard et désarmés. » Le bon Germanicus exhortait les soldats à poursuivre le carnage, parce qu'on n'avait pas besoin de prisonniers, et que l'extermination de tout un peuple pouvait seule mettre fin à la guerre. Tacite lui-même, dans ses vœux pour le bonheur de l'empire, ne sait demander que des inimitiés perpétuelles entre les nations hostiles à Rome (1).

Ainsi les nations païennes donnèrent pour fondement à la morale la société et le patriotisme, dont les vertus ne sont qu'un égoïsme un peu plus étendu. De même qu'aujourd'hui on voit des individus absorber l'homme dans le nom d'humanité, ainsi, dans l'antiquité, on ne parlait pas de l'homme, mais de la patrie. La patrie est une divinité (2); Dieu ne doit rien à l'homme, et l'homme doit à Dieu sa personne et celle des autres; il faut donc que l'individu s'immole à cette déification, et qu'il sacrifie des milliers de victimes à des divinités dans lesquelles il ne croit plus; dans les terribles émotions de la guerre, il faut qu'il tue pour une cause qu'il ne connaît pas, et qu'il tue encore, par superstition, sans enthousiasme, un homme qui ne l'a point offensé. Les misères des peuples subjugés, l'insulte du triomphe, le spectacle solennel des gladiateurs, le tableau continuel des esclaves, rendaient les hommes moins accessibles à la pitié que les modernes, habitués par la civilisation et la religion à flétrir du nom de tyran non-seulement le prince qui tue, mais encore celui qui fait souffrir à l'accusé un seul jour d'inutiles tourments.

Comme le patriotisme tenait lieu des autres vertus, ainsi la légalité remplaçait la justice; le respect religieux, superstitieux même envers les lois, *res surda et inexorabilis* (3), fut le caractère

(1) *Ann.* II, 16; I, 51; II, 21 : *Maneat, quæso, duretque gentibus, si non amor nostri, at certe odium sui; quando, urgentibus imperii fatis, nihil jam præstare fortuna majus potest, quam hostium discordiam.*

(2) *Terrarum dea gentiumque Roma.* MARTIAL.

(3) *Leges, rem surdam, inexorabilem.* (TITE-LIVE, II, 3.)

des Romains; ce fut ainsi qu'ils arrivèrent, de la protection obtenue sur le mont Sacré, à imposer au monde un Caligula et un Tibère, qui s'entouraient des meilleurs jurisconsultes, et purent créer pour eux-mêmes une magnifique législation, après avoir foulé aux pieds la justice à l'égard des étrangers.

Une fois Rome façonnée aux abus de la force et de la légalité, le vainqueur du dedans la traitait comme elle avait traité Carthage et Corinthe. Mais les patriciens et les sénateurs étaient les véritables vaincus; aussi, tandis que ces deux classes souffraient, la plebe, garantie par sa propre obscurité, caressée d'autant plus par les empereurs qu'ils étaient plus mauvais, pouvait aimer ces tyrans : lorsque Caligula fut tué, le peuple furieux demanda le supplice de ses meurtriers; il favorisa même des prétendants qui se faisaient passer pour Néron.

Et ce n'était pas sans raison, car Rome n'avait jamais eu un gouvernement plus populaire que celui de l'empire. Les tyrannies des 20,000 patriciens s'étaient concentrées dans une seule, qui, plus éloignée des particuliers, devenait moins oppressive. L'empereur insulte et tue chevaliers et sénateurs, mais il est plein de condescendance pour cette plèbe que bravaient les Émiliens et les Scipions; il la contente par des jeux et des libéralités, la traite sur un pied d'égalité dans le forum et au bain. Dans les comices, il est vrai, il ne lui demande plus ses suffrages; mais il écoute ses cris dans le cirque, au théâtre, et n'ose pas, en se faisant trop attendre, mettre sa patience à l'épreuve. Néron étant à table entre Pâris et Poppée, entend autour du palais les frémissements tumultueux du peuple; il lance sa serviette par la fenêtre pour l'avertir qu'il se met en mesure de lui donner satisfaction. Tibère déposa dans la banque publique une somme considérable pour faire des prêts à quiconque aurait besoin d'argent, sans intérêt et pour trois ans; dans l'inondation du Tibre et l'incendie qui ravagea l'Aventin, il fit d'énormes distributions. Un tremblement de terre détruisit douze villes florissantes de l'Asie, de la Sicile et de la Calabre, ensevelit une foule d'habitants, abîma des montagnes, en souleva d'autres; Tibère exempta d'impôts les provinces qui avaient souffert, et leur envoya de grandes sommes d'argent pour reconstruire les maisons. Claude ouvrit des ports et pourvut la ville d'eaux abondantes. Tous ces empereurs, comme les Turcs de nos jours, s'occupèrent de rendre la justice en personne : usage indigne de toute société bien constituée, mais qui remédiait à la corruption de Rome républicaine, toutes les fois que le prince ou ses favo-

ris n'étaient pas intéressés dans l'affaire. Aujourd'hui, dans l'application de bonnes lois judiciaires, consiste une grande partie, et la plus appréciée, de la liberté civile.

L'empereur, du reste, n'est-il pas le tribun de la plèbe? De quelque part que lui vienne son protecteur, peu lui importe : les riches paieront les dépenses ; elle aura des jeux et des distributions. Quant à la liberté politique, elle n'y voit qu'un jouet dont l'amusent ceux qui n'ont ni or ni puissance et désirent en acquérir. Sans industrie, sans travail, vivant de bavardage, de distributions, de spectacles, la multitude romaine aimait quiconque lui procurait tous ces biens ; envieuse des riches, comme il arrive toujours, elle se réjouissait de voir son tribun fouler aux pieds les fils de ceux qui l'avaient tenue dans la servitude, les dépouiller des trésors enlevés aux clients ou aux provinces, et craignait que, l'empire détruit, les patriciens ne renouvelassent leurs orgueilleuses cruautés.

Quel homme d'intelligence pouvait songer à rétablir la république ? Il restait à modérer l'autorité des empereurs ; mais comment y parvenir, lorsque ni les nobles, ni les communes, ni les prêtres, ne formaient des corps qui pussent lui faire contre-poids ? La loi *Regia* mettait l'empereur au-dessus de toutes les lois ; c'est lui qui donnait les emplois, et l'armée lui était soumise ; l'autorité tribunitienne lui conférait le véto contre toutes les résolutions du sénat ou du peuple, rendait sa personne sacrée, et faisait un sacrilége de la résistance.

Les conspirations se dirigeaient, non contre la tyrannie, mais contre le tyran : vengeances personnelles, aspirations généreuses, ambitions hypocrites, avidités rapaces, s'entendaient un moment pour s'appuyer sur l'indignation populaire ; mais, lorsque le peuple avait exhalé sa colère, les conspirations se décomposaient et laissaient le champ libre aux punitions impériales ou à l'omnipotence militaire. Si le sénat n'avait pas été un corps très-corrompu et le modèle de toutes les bassesses, il aurait pu mettre un frein au pouvoir arbitraire lorsqu'on égorgeait un tyran ; il le tenta après la mort de Caligula ; mais, quand même le peuple l'eût souffert, l'armée, cette puissance de fait, voulait ses *donativa* ; tardait-on à choisir le successeur, elle le proclamait elle-même, et malheur à quiconque essayait de restreindre dans l'empereur le droit absolu qui lui permettait de faire autant de largesses qu'elle désirait ! Mais l'empereur lui-même, affranchi des freins légaux, est exposé au caprice des soldats, qui l'obligent à faire leur volonté ou le tuent ;

aussi, placé entre les gémonies et l'apothéose, il se hâte d'assouvir ses goûts voluptueux ou cruels.

Ainsi donc, comme il n'existait aucun frein contre le prince sur le trône ou contre la femme dans sa retraite, une immense dépravation envahit le peuple romain : le vice et l'impiété sont érigés en système ; férocité dans les gouvernants, férocité dans les serviteurs, corruption tranquille, corruption fougueuse, instinct féroce dans le soldat, instinct lâche et turbulent dans la multitude, instinct servile dans les hommes éclairés, stupidité dans la plèbe qui voit avec indifférence le vainqueur et le vaincu. — La générosité, la vertu! le blasphème de Brutus était devenu commun depuis la subversion de l'ordre ancien. — La patrie! comment aimer une patrie qui s'étendait de l'Elbe au Niger? — La philosophie! mais elle manquait d'accord, d'efficacité : c'était un exercice d'école, dont le résultat le plus sublime consistait à savoir se donner la mort, c'est-à-dire à délaisser des frères aux misères desquels on n'avait point participé ; ainsi s'introduisit le suicide comme un moyen de se soustraire au devoir, moyen honorable pour les gentils, impie et lâche parmi les chrétiens.

La philosophie stoïque, cependant, est l'unique symptôme de vigueur, l'unique opposition dans ces temps misérables. Au moment où Plautius Latéranus est conduit au supplice, un affranchi de Néron lui adresse plusieurs questions : « Si j'avais, répond-il, « l'âme assez vile pour faire des révélations, c'est à ton maître « et non à toi que je les ferais. » Le tribun Domitius Statius, qui lui donna la mort, était son complice, et pourtant il ne lui adresse aucun reproche ; blessé à peine par le premier coup, il secoue la tête, puis la replace dans l'attitude convenable pour qu'elle soit abattue (1). Épictète, esclave phrygien, qui écrivit un *Manuel* de cette philosophie, battu par son maître Épaphrodite, lui dit : « Prenez-garde, vous allez me briser les os. » Épaphrodite continue et lui casse une jambe : « Ne vous l'avais-je pas dit? » ajoute l'esclave.

On aime à voir ces témoignages de force et d'austérité ; si la morale d'Épicure produit la mollesse et l'énervation, celle de Zénon est la force même, qui se concentre en soi pour repousser tout ce qui voudrait la dominer. Si la vertu seule est le bien, si le vice est le mal, et si tout le reste est indifférent, l'homme se trouve au-dessus des événements extérieurs ; il fait dépendre son

(1) Arrien, *Ep.* I, 4.

propre mérite et sa félicite de lui-même, du bon ou du mauvais usage de sa liberté ; ainsi disparaissent les différences de nationalités, de positions sociales, pour faire place à un droit universel, absolu, éternel, qui embrasse tous les hommes ; mais cette force dégénère facilement en égoïsme sans entrailles, en rigueur désolante qui n'est pas la vertu. L'*Abstine et sustine* des stoïciens, séparé de la bienveillance, éloigne toute activité bienfaisante, produit l'indifférence pour les misères de la foule, qui meurt de faim à la porte des palais où règne l'abondance et se renferme dans une fatale oisiveté. Marc-Aurèle, averti des trames d'un ambitieux, répond : « Laissons-le faire, car s'il n'a pas le destin pour lui, il succombera; s'il l'a, personne ne tue son propre successeur. » Est-ce là de la clémence?

« Le sage n'attend le bien que de soi ; l'unique mal est de « croire au mal. Mieux vaut mourir d'inanition sans crainte, « que de vivre plein d'angoisses dans l'opulence; mieux vaut que « ton esclave souffre que si tu étais malheureux. Quand tu em- « brasses ta femme et tes enfants, souviens-toi qu'ils sont mor- « tels, et leur perte ne t'affligera point. La compassion est le dé- « faut des âmes faibles qui se laissent toucher à l'aspect des maux « d'autrui, 'ce qui fait qu'elle ne convient pas à un homme. Les « malheurs ne sont pas des accidents, mais des destinées. Le « sage n'obéit pas à Dieu, mais consent. Le sage, en quelque « manière, est supérieur à Dieu ; car, chez Dieu, ne pas craindre « est mérite de nature, et, dans le sage, mérite propre (1). » Telles sont les maximes de Sénèque, et que signifient-elles? que les événements de ce monde sont gouvernés par une nécessité fatale; que la volonté de l'homme a la force de résister et de souffrir, mais non celle d'agir; qu'on ne peut espérer de tranquillité que dans un isolement triste et dédaigneux ; qu'il faut regarder comme une lâcheté toute transaction avec l'ennemi de la liberté, quand même on ne stipulerait que l'oubli et le pouvoir de se retirer ; qu'on doit se punir soi-même quand on échoue dans une tentative, mépriser les tyrans, qui n'ont que le pouvoir de donner une mort non redoutée, disposer de sa vie comme d'un

(1) *Miseratio est vitium pusillanimi, ad speciem alienorum malorum succidentis : itaque pessimo cuique familiarissima est.* SÉNÈQUE, de Clem. I, 5. — *Misericordia est ægritudo animi ; ægritudo autem in sapientem virum non cadit.* Ibid. — *Est aliquid, quo sapiens antecedat Deum ; ille naturæ beneficio non timet, suo sapiens.* Ep. 53.

bien qu'on ne possède qu'à certaines conditions, et, jusqu'au dernier soupir, méditer sur soi-même. En somme, ce qui ne dépend pas de la volonté de l'homme n'est pas le vrai bien; la patrie n'est donc pas un bien, et peu importe le lieu de notre naissance, comme il importe peu que la patrie souffre ou soit heureuse. Le stoïcien n'est pas né pour la société, n'est pas citoyen, ne doit pas chercher à diminuer les maux de la patrie, mais leur opposer, comme remède, le sentiment de la liberté individuelle.

Telle est la source de la magnanimité montrée par Crémutius Cordus et par tant d'autres, qui virent dans le suicide un refuge ou une espérance. Arria, femme de Thraséas Pétus, apprend que son mari est condamné à mort, se plonge un poignard dans le sein, et le lui présente en disant : « Cela ne fait pas de mal. » Son gendre, et l'héritier de sa constance, Helvidius Priscus de Terracine, étudia la philosophie, non pour couvrir de son mon sa propre inertie, mais pour se fortifier. Il rêvait toujours l'antiquité, cette république aristocratique dont Marcus Brutus et Porcius Caton avaient été les derniers représentants, ce sénat qui avait paru à Cinéas une assemblée de rois et à Caligula une bande de bouffons. Banni à la mort de son beau-père, rappelé par Galba, il s'opposa sans cesse dans le sénat aux actes arbitraires de l'empereur. On parlait de reconstruire le Capitole : « Cette entreprise, dit-il, regarde la république et non l'empereur. » S'agit-il de régler les dépenses du trésor, ce droit appartient au sénat et non à l'empereur. Dans ses discours, il attaquait les citoyens qui, sous les règnes précédents, avaient commis des abus, et se déchaînait, au nom de la vertu, contre la manie des accusations et des dénonciations. Vespasien lui défendit de reparaître au sénat : « Tu peux m'enlever « mon rang, dit-il, mais tant que je serai sénateur, je m'y ren- « drai. — Si tu viens, ajoute l'empereur, garde le silence. — « Pourvu que tu ne m'interroges pas. — Mais si tu es présent, « je ne puis m'empêcher de te demander ton avis. — Ni moi « de te répondre comme je le jugerai convenable. — Si tu me « réponds, je te ferai mourrir. — T'ai-je dit par hasard que je « fusse immortel ? Nous agissons nous deux comme il nous con- « vient; tu me feras mourir, et moi je mourrai sans regret. » Après avoir célébré l'anniversaire de Brutus et de Cassius, exhorté ses amis à les imiter, il fut arrêté; remis en liberté, et continuant de faire entendre le même langage, il fut condamné à mort par le sénat, et Vespasien n'intervint pas assez tôt pour l'empêcher. A voir Tacite, Pline le Jeune et Juvénal porter aux

nues le courage de ce digne Romain, on fait de tristes réflexions sur le rôle étroit imposé à la vertu, lorqu'on la prive des moyens légitimes de s'opposer aux abus du pouvoir.

Scévinus Flavius, condamné pour avoir conspiré contre Néron, montre au tribun que la fosse qu'on lui avait préparée n'est pas assez profonde; invité par celui-ci à bien tendre le cou : « Puisses-tu, répond-il, frapper aussi bien! » Caninius Julius se querelle avec Caligula, qui lui dit en le congédiant : « Sois tranquille, je t'ai condamné à mort. — Merci, majesté impériale! » répond Julius. Regardait-il comme une faveur de recevoir la mort sous un règne si détestable, ou bien, par une ironie à la manière de Socrate, voulait-il tourner en dérision la bassesse des courtisans? Il passa dix jours avec la même égalité d'âme, attendant que Caligula tînt parole, et il jouait aux dames quand le ceinturion vint lui annoncer qu'il devait mourir : « Attends que je compte les pions, » répondit-il tranquillement. Comme ses amis pleuraient : « Pourquoi vous affliger? dit-il; vous disputez pour savoir si l'âme est immortelle, et moi je vais m'éclairer sur la vérité. » Au moment où il s'approchait du lieu du supplice, il répondit à un ami qui s'informait du sujet de ses pensées : « Je veux observer si, dans cet instant rapide, l'âme s'aperçoit de sa sortie. »

Caligula, jaloux de l'éloquence de Sénèque, voulait le faire mourir; mais une concubine lui représenta que le philosophe avait une santé si frêle qu'il ne tarderait pas à mourir naturellement. Il vécut assez néanmoins pour lui voir plus d'un successeur. Parvenu à la questure, il fut exilé en Corse par Claude, pour intrigues, dit-on, avec Julie, fille de Germanicus, et avec Agrippine. De cette île, il adressa à Polybe, affranchi de l'empereur, à l'occasion de la mort de son frère, une *Consolatoria*, tissu de lieux communs sur la nécessité de mourir, sur les malheurs qui assaillent les grands, les royaumes, les cités; après avoir épuisé ce texte, il ajoute : « Tant que Claude est le maître du monde,
« tu ne peux t'abandonner ni à la douleur ni à la joie, tout étant
« de lui; lui vivant, tu ne peux te plaindre de la fortune; lui
« sain et sauf, tu n'as rien perdu, tu as tout en lui, il te tient
« lieu de tout. Tes yeux doivent se remplir non de larmes, mais
« de joie... Si tes yeux se gonflent de larmes, tourne-les vers
« César, et la vue du dieu les empêchera de couler; sa splen-
« deur arrêtera tes regards, et ne te laissera voir que lui... Puis-
« sent les dieux et les déesses laisser longtemps à la terre celui
« qu'il n'ont fait que lui prêter!... que cet astre brille toujours

« sur le monde, dont les ténèbres ont été égayées par sa lumière ! »

Viles adulations tant que Claude vécut, vils outrages après sa mort, telle fut la conduite de Sénèque à l'égard de cet empereur, dont il décrit, dans *l'Apocolocyntosis*, la métamorphose en citrouille; il voulait ainsi gagner les bonnes grâces de Néron. Sans doute, on serait trop sévère de lui imputer l'horrible conduite de ce monstre, et de croire qu'il l'entraîna dans des débauches immondes et jusqu'au parricide; mais nous ne saurions lui pardonner de ne l'avoir point abandonné lorsqu'il se fut souillé de tant de forfaits, et d'avoir prostitué son génie à le justifier. Il déclamait contre les richesses, mais il amassa soixante millions de francs, produit d'usures qui excitèrent une sédition dans la Bretagne : il blâmait le luxe, et il avait cinq cents tables de citronnier avec des pieds d'ivoire; il vantait le bonheur de vivre ignoré (1), et il était avide de pompes et de causeries; il écrivait qu'il aimait mieux offenser par la vérité que de plaire par des flatteries; puis il les prodiguait à Néron, qui « pouvait se vanter d'un mérite étranger « à tout autre empereur, l'innocence, et faisait oublier même les « temps d'Auguste (2). » A chaque instant, il se donne pour modèle, fait comprendre qu'il s'examine tous les soirs sur ses actes et ses paroles (3), et s'écrie : « Il est honteux de dire « une chose et d'en penser une autre; combien plus il est « honteux d'en penser une et d'en écrire une autre ! »

Sénèque distinguait deux philosophies, l'une pour la vie, l'autre pour l'école; dans la dernière, toujours actif et pratique, il accumule des sentences, très-bonnes sans doute pour corriger le caractère et l'ennoblir, assurer l'empire de la raison sur les passions, enseigner la tempérance dans la prospérité, la constance dans l'adversité; mais, après avoir lu ses préceptes, on se demande au nom de quelle autorité il les impose, et quelle raison l'homme peut avoir de leur obéir. Sénèque dit à une mère : « La perte d'un fils n'est pas un mal; c'est folie de pleurer la mort d'un mortel. » A un exilé : « Les vétérans ne gémissent pas sous la

(1) *Quæris quid me maxime ex his, quæ de te audio, delectet? Quod nihil audio; quod plerique ex his quos interrogo, nesciunt quid agas.* Ep. 32.

(2) *De Clem.* II, 2; I, 1.

(3) *De Ira*, III, 36; *Ep.* 24. Juste Lipse détacha des œuvres de Sénèque tous les passages où il se loue lui-même, et en forma un modèle d'héroïsme. Diderot, par manière de paradoxe, a fait l'apologie du caractère moral de Sénèque, vol. VIII : *Essai sur le règne de Claude et de Néron*.

main du chirurgien ; ainsi toi, vétéran du malheur, ne crie pas, ne te lamente pas comme une femme. » Il prêche à tous que ce qui est un mal pour l'un est un bien pour d'autres, et que tout doit périr ; il enjoint aux sages de ne pas *tomber* dans la compassion, de ne pas s'attrister, de ne pas s'apitoyer, de ne pas pardonner (1). Mais pourquoi cette fermeté surhumaine? D'où naît la force de la mettre en pratique, sinon de l'orgueil et de l'égoïsme ?

C'est l'orgueil et l'égoïsme, en effet, qui transpirent par tous les pores du flatteur de Néron; on dirait qu'il se sent destiné à réformer le genre humain, au ton de maître qu'il affecte pour mépriser, bafouer, reprendre, commander, enseigner des vertus impossibles : « La philosophie, dit-il, a pour but de séparer l'âme de tout ce qui n'est pas elle, de faire concourir tous les efforts à son perfectionnement, de l'isoler dans sa grandeur et dans une vertu qui regarde avec indifférence la mort des autres et la nôtre. »

Lorsque Sénèque reçut l'ordre de mourir, il demanda à changer quelques dispositions dans son testament, ce qui lui fut refusé ; il consola ses amis en leur rappelant leurs entretiens habituels, et leur légua, à défaut d'autre chose, l'exemple de sa haine pour Néron. Pauline, sa femme, lui ayant dit qu'elle voulait mourir avec lui, il ne s'y opposa point. « Je t'avais montré, « dit-il, comment il fallait vivre ; je ne t'envierai pas l'honneur « de mourir. Si ta conscience ressemble à la mienne, ta mort sera « plus glorieuse. » Il se fit ouvrir les veines, et continua de dicter à ses secrétaires; mais, comme la mort tardait à venir, il ordonna de le mettre dans un bain chaud, et répandit alors de l'eau sur les esclaves qui l'entouraient, en invoquant Jupiter Libérateur, à l'imitation des Grecs, qui, à la sortie d'un banquet, faisaient des libations à Jupiter conservateur. Pauline suivait l'exemple de son mari dans un autre appartement; mais Néron donna l'ordre d'étancher son sang.

Au souvenir de son existence, et quand on sait qu'il n'atten-

(1) *Nihil cogor, nihil patior invitus, sed assentior; eo quidem magis, quod scio omnia certa et in æternum dicta lege decurrere. Fata nos ducunt, et quantum cuique restat, prima nascentium hora disposuit. Causa pendet ex causa; privata ac publica longus ordo rerum trahit. Ideo fortiter omne ferendum est, quid gaudeas, quid fleas; et quamvis magna videatur varietate singulorum vita distingui, summa in unum venit; accepimus peritura perituri.* De Provid.; Ad Marciam consolatio; Ad Helviam consolatio; de Constantia sapientis; de Clementia, etc.

dait au delà de ce monde ni récompenses ni châtiments (1), qu'il se vantait même d'être revenu du *beau songe* de l'immortalité, on se demande s'il faut voir dans cette mort un rôle d'acteur ou l'effet de la vertu. Quoi qu'il en soit, il est certain que le dogme de la fraternité des hommes se manifeste avec plus d'évidence dans Sénèque : il reconnaît leur égalité et proclame la philanthropie cosmopolite, à la mainère des encyclopédistes, qui d'ailleurs en firent leur idole; cependant il se moque de Claude pour ses actes cosmopolites, et se déchaîne contre la guerre, dont il ignore les avantages, pour broder une amplification de rhéteur.

Le poëte Lucain, son neveu, s'avilit par ses adulations à Néron; puis, blessé de voir qu'il le négligeait, il conspire avec Pison. Découvert, il dénonce ses amis et sa mère pour se sauver; Néron profite de sa lâcheté pour le déshonorer, mais lui laisse la gloire de mourir en déclamant ses propres vers. Méla, son père, n'attend pas que son cadavre soit refroidi pour s'emparer de ses biens, afin de montrer à Néron qu'il désapprouvait la conduite de son fils; mais Néron lui envoie l'ordre de s'ouvrir aussi les veines, et il obéit sans pousser une plainte : trois suicides dans une même famille, accomplis héroïquement et précédés chacun d'une lâcheté.

Le suicide n'était pas toujours une précaution contre les tyrans, et, pour s'y résoudre, on n'avait pas besoin de graves circonstances ou des inimitiés impériales. Coccéius Nerva, profond jurisconsulte, riche et plein de santé, se résout à mettre fin à ses jours, et se laisse mourir d'inanition, quoi que fasse Tibère pour l'en détourner. Marcellinus, jeune, riche, aimé, est atteint d'une maladie légère; il forme alors le projet de mourir, réunit ses amis et les consulte comme au sujet d'un contrat ou d'un voyage. Quelques-uns cherchent à le détourner de cette résolution; mais un stoïcien lui démontre qu'il suffit, pour avoir le droit de se tuer, d'être las de la vie. Marcellinus prend congé de ses amis, distribue de l'argent à ses serviteurs, qui refusent de lui donner la mort, et s'abstient de nourriture pendant trois

(1) *Nec magis in ipsa (morte) quidquam esse molestiæ, quam post ipsam.* Ep. 30. — *Mors est non esse... Hoc erit post me, quod ante fuit.* Ep. 54. Et dans la *Consolatoria* à Polybe : *Cogita illa quæ nobis inferos faciunt terribiles, fabulam esse; nullas imminere mortis tenebras, nec flumina flagrantia igne, nec oblivionis amnem, nec tribunalia. Luserunt ista poetæ, et vanis nos agitavere terroribus.*

jours ; il se fait ensuite porter dans un bain où il expire en parlant du plaisir de se sentir mourir. Sans obéir à des sentiments élevés, et certes sans attendre l'admiration d'un philosophe, un gladiateur qu'on amenait au cirque enfonce sa tête entre les rayons d'une roue. Ainsi la manie du suicide s'emparait parfois des lâches comme des forts. Quelques-uns se donnaient la mort par simple dégoût de la vie, pour s'affranchir de la nécessité quotidienne de se lever, de manger, de boire, de se coucher, pour n'avoir plus ni froid ni chaud, pour échapper au printemps, à l'été, à l'automne, à l'hiver, à cette perpétuelle monotonie. Aussi les prédicateurs du suicide, afin de modérer le zèle des adeptes, durent déclarer que, s'il était beau de se tuer, il ne fallait pas, pour *ce plaisir*, négliger ses propres devoirs (1).

Le fond de la doctrine stoïque ne sortait pas de la matière. Dieu, âme du monde, est uni à la matière, qu'il absorbera un jour; chaque partie de la matière est donc partie vivante de cette âme, et peut être adorée. Le culte est arbitraire comme le dogme, et la religion, par conséquent, au lieu d'être une puissance distincte, se perd dans l'ordre politique. Les croyances sont accueillies, non d'après leur valeur doctrinale, mais d'après leur flexibilité devant le pouvoir. L'homme, centre et but de lui-même, n'a point de devoirs religieux envers ce Dieu, qui est égal à lui. Ce panthéisme naturaliste proclamait l'unité dans l'ordre moral et social; en conséquence, les droits de l'individu occupaient le dernier rang, l'homme restant absorbé dans l'humanité, et l'humanité dans la vie universelle. La liberté, la spontanéité, la vie active, étaient sacrifiées à la fatalité, au repos, à une spéculation abstraite, qui exaltait l'orgueil de l'intelligence sans réchauffer le cœur ni stimuler la volonté, qui enlevait à la raison le secours du sentiment, à la vertu l'appui que la Providence lui a préparé.

Le stoïcisme était un effort instinctif, une conception héroïque de l'orgueil humain, mais il manquait de fondement logique; déclamation plutôt que science, il ne se rattachait aux vérités suprêmes que par le raisonnement; aussi rien ne le justifiait au-

(1) SÉNÈQUE, *Ep*. 77, 47, 23. — M. Cousin reproche aux stoïciens de l'empire d'avoir altéré, exagéré, rapetissé le stoïcisme. Tennemann leur accorde à peine une place dans l'histoire de la philosophie. Hegel (*Vorlesungen über die Gesch. der Philosoph.*, t. II, p. 387) dit que leurs travaux ne méritent pas, dans une histoire de la philosophie, d'autre mention que celle qu'on accorde aux sermons de nos prêtres.

près des hommes, sur lesquels il n'avait aucune autorité. La recherche d'une perfection idéale, solitaire, indépendante de la moralité générale, contraire aux expansions généreuses, pétrifie l'être humain divinisé, fait consister le bien dans un jugement de l'intelligence, quoiqu'il soit repoussé par le témoignage des sens. Ainsi le stoïcien et l'épicurien, l'un par l'égoïsme spiritualiste, et l'autre par l'égoïsme sensuel, arrivent au même but; le le premier, par l'impossibilité d'atteindre le modèle qu'il se propose, le second, par l'indolence; tous deux, pour n'envisager le bien que dans ses rapports avec le présent et l'individu, paralysent l'activité humaine, relâchent les liens domestiques, anéantissent la société (1). L'épicurien, avec son insouciance, s'élève jusqu'à l'héroïsme des stoïciens; il meurt sur des roses et dans les bras des courtisanes, comme les stoïciens meurent les livres de Platon à la main. On annonce à Agrippinus que le sénat se réunit pour le juger : « Laisse-le faire; nous, allons au bain en attendant. » En sortant du bain, il apprend qu'il est condamné : « A l'exil ou à la mort? — A l'exil. — Avec confiscation des biens? — Non. — Partons donc sans regret; nous dînerons aussi bien à Aricie qu'à Rome. »

Plus souvent l'épicurien enseignait à jouir de la vie, à fouler aux pieds la crainte des dieux. Selon Bentham, la morale est l'intérêt, mais l'intérêt consiste à être vertueux; ainsi Épicure avait mis la félicité dans les jouissances, et les jouissances dans la vertu. Mais, dans les deux cas, les disciples furent plus logiques, et le nom du maître ne servait aux épicuriens que pour couvrir la satisfaction grossière de leurs passions, répandre l'impiété, favoriser chez les grands les crimes de l'athéisme, sans prévenir dans le peuple les crimes de la superstition. Ainsi, à tous les points de vue, ces philosophies étaient aristocratiques; elles ne s'adressaient qu'au petit nombre, à la manière des libres penseurs du siècle dernier, et, comme eux, ne s'occupaient de la multitude (οἱ πολλοί) que pour la mépriser. Insuffisantes pour expliquer et remplacer la religion, qui est la philosophie du plus grand nombre, ces doctrines la laissaient sans dogmes et sur-

(1) Les jurisconsultes postérieurs à Tibère cassaient les testaments et adjugeaient au fisc les biens de ceux qui s'étaient tués pour échapper à une accusation; mais on ne confisquait pas les biens de ceux qui s'étaient donné la mort par ennui, par honte de leurs crimes, ou pour abréger une maladie intolérable. (Ulpien et Paul, *Dig.* XLIX, tit. 14; LXXVIII, tit. 3.)

chargée de pratiques absurdes ; car l'incrédulité peut changer l'objet des superstitions, mais n'en affranchit pas.

Cette religion, au lieu d'embrasser les vérités générales, absolues, n'était puissante que par ce qu'elle avait de local et de relatif (1) ; mais elle n'avait pas un corps de doctrines et de traditions, réalisées dans des cérémonies rituelles, des devoirs précis, un enseignement moral ; dans la tradition, dépouillée de toute autorité, chacun prenait ce qui lui convenait. La Grèce avait voilé les incohérences mythologiques sous le charme de la poésie ; Rome, qui prenait la religion au sérieux, qui en faisait un instrument de politique, les mettait en évidence. Le vrai Dieu pour elle était donc la patrie ; elle enseignait les vertus civiques plutôt que les vertus religieuses, et la piété envers les dieux se changeait en dévouement à la patrie ; aussi, lorsque la patrie embrassa le monde entier, Rome perdit la base de toutes ses croyances, et le culte, désormais sans objet, manqua de la force des vérités abstraites, de l'autorité morale.

Non contente d'avoir « retrouvé un dieu dans le butin de chaque conquête (2), » Rome, au moyen de l'apothéose, faisait dieux tous ses maîtres exécrables. Dans les funérailles des empereurs, qu'on célébrait avec une pompe magnifique, leur effigie en cire était placée sur un lit d'ivoire, recouvert d'un superbe tapis d'or, et représentait le prince comme s'il était encore malade. Des sénateurs et des matrones, qui venaient le visiter, restaient plusieurs heures assis près du lit, et cette cérémonie durait sept jours. Le huitième, les principaux sénateurs et chevaliers transportaient processionnellement, par la voie Sacrée, le lit avec l'effigie sur la place publique, où se rendait le nouvel empereur, accompagné des personnages les plus illustres. Là s'élevait un échafaudage en bois simulant la pierre, formé d'un péristyle resplendissant d'ivoire et d'or, sous lequel, dans un lit pompeux, l'effigie était déposée ; tout à l'entour on chantait en chœur les louanges du prince défunt, tandis que l'empereur avec son cortége se tenait assis sur la place, et les matrones sous le portique. Dès que la musique avait cessé, la procession se dirigeait vers le Champ de Mars, portant également les statues des Romains les plus il-

(1) Celse s'étonnait qu'il pût y avoir une loi et un dogme communs à toutes les nations, et que les Cappadociens et les Crétois adorassent le même Dieu que les Juifs. (ORIGÈNE, *contra Celsum*.)

(2) PRUDENCE, *ad Symmachum*, II, 458.

lustres, quelques figures en bronze représentant les provinces soumises à l'empire et les images des citoyens célèbres. Puis venaient les chevaliers, des soldats et des chevaux de course; les offrandes des peuples tributaires, et un autel d'ivoire et d'or tout parsemé de pierreries fermaient la marche. Pendant que le cortége défilait, l'empereur, à la tribune des orateurs, faisait l'éloge du mort. Au milieu du Champ de Mars s'élevait un bûcher construit en pyramide, revêtu de riches tapis brodés d'or, et orné de figures d'ivoire; dans l'intérieur, il était rempli de bois sec, et, au sommet, il portait le char doré dont le défunt se servait ordinairement. Sur le plan ménagé au-dessous, les pontifes eux-mêmes plaçaient le lit de parade avec l'effigie en cire, qu'on arrosait de parfums et d'essences. Le nouvel empereur et les parents du mort, après avoir baisé la main de l'effigie, allaient occuper les siéges qui leur étaient destinés; alors on faisait des courses de chevaux autour du bûcher, puis défilaient les soldats et les chars, dont les conducteurs étaient vêtus de pourpre. Cette cérémonie terminée, l'empereur, suivi du consul et des magistrats, mettait le feu au bûcher, et, lorsque la flamme commençait à monter, on lâchait au-dessus un aigle (ou un paon, si c'était l'impératrice), qui, s'envolant vers le ciel, semblait porter dans l'Olympe l'âme du défunt. Bientôt après on élevait un temple en son honneur, on lui donnait le titre de *divus*, et des prêtres avec des sacrifices lui étaient assignés.

La manie des apothéoses devint telle qu'on ne voulait pas attendre la mort de l'empereur et le décret du sénat. Auguste eut de la peine à renfermer son culte dans le cercle des provinces. Tibère permit aux villes de l'Asie de lui ériger un temple; aussitôt onze cités se disputent l'honneur de l'avoir, alléguant, l'une son antiquité, l'autre sa gloire, une troisième sa religion. L'Italie voulait imiter leur zèle, mais Tibère s'y opposait : « J'ai autorisé les villes d'Asie pour me conformer à l'exemple « d'Auguste; mais me laisser adorer partout serait orgueil into-« lérable. Je suis mortel, sujet aux lois de l'humanité; soyez « témoins de cette déclaration, et que la postérité s'en sou-« vienne. » Voilà ce que rapporte Tacite, qui ajoute que le refus de Tibère était modestie pour les uns, prudence ou pusillanimité pour les autres; car Hercule et Bacchus voulurent être dieux, et les hautes ambitions conviennent aux âmes élevées (1). De Jules

(1) *Ann.* IV, 37, 38.

César à Domitien, on compte au moins cinquante déifications, parmi lesquelles quinze de femmes : ces autels étaient quelquefois des piéges pour multiplier les crimes de lèse-majesté, comme ceux de Tibère ; ou d'amères railleries pour Claude, comme ceux de Néron ; ou des insultes à la pudeur, comme ceux d'Antinoüs, de Drusille et de Poppée.

Accepter tous les dieux, c'est n'en avoir aucun : au lieu d'être une foi, la religion devenait une loi ; les fêtes étaient des pompes, le culte public de la politique, le culte privé un goût individuel ; chacun avait son dieu favori, pour lui offrir les victimes les plus grasses, lui recommander ses affaires, sa famille, ses amours. Quelle croyance les esprits cultivés pouvaient-ils avoir dans cette foule de divinités et leurs histoires poétiques ? Une âme généreuse pouvait-elle s'agenouiller devant un autel sur lequel on encensait des mignons et des courtisanes ? Le philosophe, le prêtre, le politique, regardaient donc tous les cultes comme faux et bons au même titre ; or la tiare du pontife, la stole de l'augure, la toge du magistrat, couvraient l'athée.

Auguste, désireux de restaurer dans l'empire les idées mêmes qui doivent en être la base, donna tous ses soins à la religion ; il purifia la source des institutions en corrigeant les livres sibyllins, rétablit la dignité de flamine diale, accrut les priviléges des colléges sacerdotaux et le nombre des vestales, s'efforça de relever le culte de Vesta et des dieux Lares, protecteurs de la famille et de l'État ; il institua le culte de Phébus dans sa propre maison, où il transporta du Palatin le sanctuaire de Vesta. Dans tous les quartiers de Rome, de nouveaux Lares remplacèrent les vieilles statues usées, et l'on célébra des fêtes en leur honneur dans le printemps et l'été. Le génie du prince, honoré par les hommages les plus solennels, fut associé aux anciens Lares ; ce culte des Lares, relatif à la restauration du système municipal, se propagea dans toute l'Italie et les provinces. Les jeux séculaires, oubliés depuis longtemps, furent renouvelés dix-sept ans avant Jésus-Christ, et Horace composa pour cette solennité le *Carmen sæculare*. Auguste fit reconstruire les temples qui tombaient en ruine, comme si, non content de plaire aux hommes, il avait encore voulu, dit Ovide, obliger les dieux (1). Il érigea le premier

(1) Nec satis est homines, obligat ille Deos.
Templorum positor, templorum sancte repostor
Sit superis opto, mutua cura tui. (Fast., II, 61.)

autel à la Paix, et, toutes les fois qu'il revenait de voyage, il faisait construire un nouveau temple à quelque divinité bienfaisante : réformes tout extérieures, et d'autant moins efficaces qu'elles manquaient d'enthousiasme et de sincérité.

Tite-Live, rempli d'oracles et de prodiges, déplore les ravages que la philosophie a faits dans le domaine de la foi, mais pour opposer, selon sa coutume, les institutions anciennes aux nouvelles. Horace chante les dieux, sauf à se traiter lui-même de pourceau d'Épicure; Virgile altère le sens religieux de la mythologie, replâtrage scientifique ou esthétique qui la discrédite autant que le doute ou le mépris. Ovide chante l'histoire des dieux dans les *Métamorphoses*, le culte dans les *Fastes*, mais jamais avec l'intention d'étendre leur empire ou de propager la croyance religieuse; l'ironie et la frivolité percent dans ses protestations de respect, et jamais il ne mentit mieux que lorsqu'il s'écriait : *Est Deus in nobis, agitante calescimus illo.*

On ne croyait pas aux dieux, et nous connaissons l'athéisme de Sénèque. Pétrone s'écrie : « Personne ne croit au ciel, et, pour tous, Jupiter ne vaut pas une obole. » Juvénal : « Les enfants mêmes ne croient pas qu'il existe des dieux mânes et des royaumes au delà de la tombe » (1). Tacite, l'austère Tacite, *espère* qu'après la mort les âmes pourront vivre et avoir le sentiment de ce qui se passe ici bas, mais rien ne prouve qu'il le crût (2). Le culte officiel durait encore, et ce fut « un grand jour pour le sénat romain » celui où toutes les villes grecques envoyèrent des députés à Rome pour discuter sur le droit d'asile des temples; il ne s'agissait pas d'abolir ce droit, mais d'en vérifier les titres, fondés sur les traditions divines, les décrets des rois, les édits du peuple romain, et d'y mettre des limites dans un langage très-respectueux (3). Mais, si la puissance impériale put recomposer l'ordre civil et politique, elle échoua dans l'ordre religieux, dont elle précipita même la décadence en prostituant le culte aux caprices du prince; concentrant en soi le pouvoir spirituel et temporel, l'empereur possédait l'homme entier et ne lui

(1) *Nemo cœlum cœlum putat, nemo Jovem pili facit.* (Pétrone, *Sat.*, c. 44.)

Esse aliquos manes et subterranea regna
Nec pueri credunt, nisi qui nondum ære lavantur
(Juvénal, II, 149.)

(2) Dans *Agricola*, 46.
(3) Tacite, *Ann.* III, 60.

laissait pas même cet asile que les croyants trouvaient dans le temple contre les excès de l'oppresseur.

Les oracles avaient perdu la parole depuis qu'on traitait les affaires, non plus au forum, mais dans les cabinets; car, après cette innovation, il était difficile de prévoir les décisions, dangereux de les révéler, inutile de les insinuer au nom des dieux, lorsque le décret impérial les imposait. Les Romains considéraient chaque pays comme placé sous la protection de divinités spéciales; ils laissaient donc leurs dieux aux vaincus, à moins qu'ils ne devinssent, comme le culte des Druides dans les Gaules, le centre et l'instrument d'une opposition; en Égypte, ils mirent un grand pontife à la tête de tous les prêtres et du musée d'Alexandrie. Du reste, Rome ouvrit son Olympe à tous les dieux, comme elle avait ouvert la cité à tous les étrangers; dans le sanctuaire de Vesta et de Rhéa, toute déification des passions humaines obtenait des prêtres, des sacrifices et des fêtes; mais, en acceptant tous les dieux, on enlevait aux religions leur caractère politique qui liait le culte au patriotisme.

La religion était nationale plus que personnelle; c'était la cité, la tribu, la famille, qui sacrifiaient, priaient, expiaient, et non l'individu. La personnalité du croyant se perdait ou dans la beauté de la mythologie ou dans le vague du panthéisme; mais l'homme a des craintes et des espérances; il éprouve un besoin irrésistible d'être consolé, éclairé, réhabilité. Le progrès matériel ne pourra jamais étouffer ses instincts primitifs, le sentiment, bien qu'obscurci, d'une malédiction originelle, la crainte d'un Dieu vengeur; les âmes, parfois avec confiance, plus souvent avec effroi, seront toujours entraînées vers les choses du monde supérieur. Après la guerre civile, l'homme coupable, épouvanté, mais non éclairé par tant de crimes et de désastres, cherchait un asile auprès des autels; or, comme le peuple semblait dégoûté des anciennes divinités, il fallait sans cesse en introduire de nouvelles, dont le symbole ne fût pas avili par l'interprétation matérielle, et fortifier un peu la foi par des rites non encore usités; aussi les consciences sans guide certain flottaient entre la superstition et l'incrédulité.

La conscience sentait la nécessité de s'approcher du Dieu dédaigné et de lui demander pardon; le besoin de purifications et d'expiations était si impérieux qu'on voyait les uns, pour se laver de leurs fautes, se faire baptiser avec du sang dans les cérémonies de Mithra, et les autres cheminer sur le Tibre glacé,

ou traverser à genoux le champ de Mars, après s'être baignés. Si Anubis est courroucé, le peuple décrète qu'on enverra chercher de l'eau du Nil pour arroser le temple du dieu, ou que des vêtements seront offerts aux prêtres d'Isis, ou cent œufs au pontife de Bellone (1). En somme, la multitude, dégoûtée des religions extérieures, se réfugiait dans les religions secrètes, et les mystères ne furent plus le privilége du petit nombre; mais, au lieu des quelques vérités morales ou physiques contenues dans ces rites, on n'adopta que la partie dangereuse et corruptrice (2). Ainsi, tandis que le culte légal substituait l'adoration de César au patriotisme, l'Orient introduisait la théurgie, qui corrompait la science et la vertu. Chaque dame romaine avait dans son oratoire le soleil éthiopien, emprunté à l'Égypte; des divinités, moitié femmes et moitié poissons, étaient venues de la Phénicie, et des pierres druidiques de la Gaule. Germanicus se fit initier aux mystères grossiers de la Samothrace et au culte des Cabires; lui, Agrippine et Vespasien consultaient les dieux d'Égypte.

L'homme, qui ne peut voir dans la création et la conservation des choses l'œuvre du hasard, sent par instinct qu'il existe entre lui et la cause suprême des moyens de communication réguliers et salutaires. Si l'on étouffe un pareil sentiment par le vice ou le raisonnement, il s'abandonne à une espèce de désespoir qui le précipite dans les superstitions. Telle fut à cette époque la condition du plus grand nombre. Dans la crainte que l'hommage rendu à un dieu ne pût nuire à la considération d'un autre, on avait recours à des pratiques superstitieuses: après avoir nié l'autre vie, on redoutait les événements de celle-ci; après avoir nié la providence, on admettait la fatalité, et l'on cherchait à connaître ses décrets inévitables. De là, même de la part de ceux qui bafouaient les divinités, l'observation des augures, du vol des oiseaux et des jours propices (3).

Selon Pline, les mages croyaient forcer les dieux à leur obéir

(1) JUVÉNAL, *Sat.* 6; TERTULLIEN, *Apolog.*, 9; SÉNÈQUE, *de Vita beata*, 27.

(2) Dans les mystères d'Éleusis, on enseignait plus de physique que de théologie; c'est ce que dit Cicéron, *de Nat. Deorum*, I, 43: *Rerum natura magis cognoscitur quam Deorum.*

(3) Ovide dit, dans les *Fastes*, VI, 766:

Sint tibi Flaminius, Trasimenaque litora testes
Per volucres æquos multa manere Deos.

Dans l'Ép. I du liv. III, *ex Ponto*, il exhorte sa femme à choisir un jour faste pour présenter à Auguste une pétition en sa faveur.

avec certaines herbes; sécher les fleuves et ouvrir toute chose fermée avec l'éthiopide; répandre la frayeur parmi les ennemis avec des achimènes; se rendre beaux et se mettre à l'abri de tout dommage avec des antirrhinées; convertir l'eau en glace avec la coriacesia; guérir la fièvre tierce et la fièvre quarte par l'application de l'héliotrope, trois fois pour la première, et quatre pour la seconde; gagner la confiance, se concilier la bienveillance et se garantir des maladies avec la verveine; deviner avec la théaugélide; évoquer les morts et neutraliser les poisons avec la cynocéphale; obtenir faveurs et gloire en se couronnant d'héliochryse. Parmi les pierres, la grammatias rendait éloquent; la pierre de Vénus préservait du feu; l'agate dissipait les tempêtes et arrêtait les fleuves; la chélonite placée sur la langue faisait deviner; quelques pierres, travaillées en forme de tortue, pouvaient apaiser les tempêtes; l'héliotrope, mêlé avec l'herbe du même nom, rendait invisible au moyen de certaines prières. Parmi les animaux, celui qui mangeait le cœur de la taupe, pouvait prédire l'avenir; si l'on frottait les portes avec le sang de l'hyène, on préservait les habitants de toute maladie ou des fascinations; quiconque portait sur soi les intestins de cet animal était sûr d'écarter les enchantements, de gagner les procès, de se faire aimer des femmes; le pied gauche du caméléon, rôti dans un four, rendait invisible qui le portait; en s'oignant avec la graisse qui se trouve entre les deux sourcils du lion, on se rendait cher au prince; le sang de la belette, mêlé à de la cendre d'hyène, attirait la haine. Aussi, ajoute Pline lui-même, lorsqu'on a bu un œuf, on a soin d'en rompre la coque; dans un grand nombre de pays italiens, on défendait aux femmes de filer dans la rue ou de porter le fuseau découvert, parce qu'il nuisait aux espérances, surtout des récoltes (1).

Il faut y ajouter la terreur des puissances mystérieuses, la curiosité puérile des choses occultes, la croyance, fort répandue, aux sorciers et aux magiciennes, vieilles, hideuses, avides de plaisirs vénériens, ennemies mortelles des accouchements, qui se transformaient en bêtes, enlevaient les enfants, les changeaient au berceau, et leur jetaient des sorts, dont les effets se paralysaient avec de l'ail et certaines conjurations. On redoutait encore les vampires, morts qui revenaient sur la terre pour sucer le sang

(1) Voir surtout les livres XXIV, XXV, XXVI, XXX, XXXVII, XXXVIII.

des vivants (1). Les oracles, les prestiges, les enchantements, les amulettes, s'étaient multipliés à l'infini; les astrologues de Chaldée, les augures de Phrygie, les devins de l'Inde, s'occupaient des mystères de la science théurgique.

La magicienne Canidie, la chevelure en désordre et entremêlée de petits serpents, les pieds nus, les manches de son habit noir retroussées, ointe de sang de crapauds, se montre avec la puissante Sagane; l'une et l'autre, les cheveux hérissés, d'une pâleur horrible, occupent un jardin en hurlant, râclent la terre avec les ongles et déchirent avec les dents un agneau noir, dont le sang coule dans une fosse, d'où les ombres doivent sortir pour apporter les réponses des enfers. Elles ont deux figures, l'une de cire, l'autre de laine; la seconde, plus élevée, punit l'autre qui se tient dans la posture d'une suppliante et d'une esclave qui va périr. Une magicienne invoque Tisiphone, l'autre Hécate; tout à coup elles sont entourées par les chiens infernaux et les serpents : l'image de cire prend feu et jette une vive lueur; mais

(1) *Striges, ut ait Verrius*, *Græci* στρίγας *appellant, a quo maleficis mulieribus nomen inditum est; quas volaticas etiam vocant.* Festus. — Pline : *Fabulosum arbitror de strigibus, ubera eas infantium labris immulgere.* Et ailleurs : *Post sepulturam visorum quoque exempla sunt.* — Apulée, Metam. 5 : *Scelestarum strigarum nequitia.* — Pétrone, Fragm. 63 : *Cum puerum mater misella plangeret, subito strigæ cœperunt... jam strigæ puerum involaverunt, et supposuerunt stramenticium.*

Lucain (liv xi) décrit les pactes avec le diable et les sorciers, comme pourrait le faire un écrivain du seizième siècle :

Quis labor hic superis cantus herbasque sequendi
Spernendique timor? Cujus commercia pacti
Obstrictos habuere Deos?
An habent hæc carmina certum
Imperiosa Deum, qui mundum cogere quidquid
Cogitur ipse potest?

Et Sérénus Samonicus (ch. 59) :

Præterea si forte premit strix atra puellos;
Virosa immulgens exertis ubera labris,
Allia præcepit Titini sententia necti.

Les deux vers que Festus nous a conservés comme préservatifs sont très-incorrects; d'Achery les corrige ainsi :

Στρίγγ'ἀποπέμπειν νυκτίνομαν, στρίγγα τ'ἀλαὸν',
Ὄρνιν ἀνώνυμον, ὠκυπόρους ἐπὶ νῆας ἐλαύνειν.

Les passages des anciens, attestant les arts magiques, sont rapportés par Delrius, *Disquisitiones magicæ*, liv. II. ch. 9, et *passim*.

un grand bruit se fait entendre, et les deux magiciennes s'enfuient abandonnant les dents, les cheveux, les herbes et les liens dont elles se servaient pour enchaîner les cœurs (1).

Les astrologues étaient aussi nécessaires à Tibère que les comédiens et les femmes : il porte sur lui du laurier pour se garantir de la foudre; quand il éternue, il veut qu'on lui dise : *Salut*; pour empêcher qu'on ne consultât les petits bâtons de Préneste, il se les fit apporter ; mais, ô surprise ! le lendemain, le coffret qui les contenait se trouva vide; les morceaux de bois étaient retournés tout seuls à Préneste. Néron fit venir à Rome Tiridate et d'autres magiciens pour être initié dans leurs secrets, et, par leur moyen, dominer sur les dieux comme sur les hommes; c'est à la magie qu'il eut recours pour apaiser ses remords, lorsqu'il eut immolé Agrippine (2). Vespasien proscrivait les magiciens par des décrets, et les attirait par des dons; Domitien les consultait; Adrien, malgré ses prétentions de philosophe, avait confiance dans leur savoir, et la philosophie de Marc-Aurèle ne l'empêcha point de croire aux divinations de l'Égyptien Anuphis. Chaque ville, chaque village avait une statue, un tabernacle, une grotte miraculeuse, et c'est là que les gouverneurs se rendaient pour connaître les destinées de l'empire. Tous les riches avaient un astrologue parmi leurs esclaves. Les chiromanciens et les nécromans étaient consultés avec anxiété lorsque la foudre tombait, à l'apparition des morts, et quand on croyait qu'une révolution soudaine pouvait conduire de la misère au trône, ou des palais aux gémonies. Des jeunes filles avides d'amour, des jeunes gens impatients d'hériter, des femmes désireuses d'être mères, des vieillards énervés, des amantes jalouses, des magistrats ambitieux, se livraient à ces folles impiétés, pour lesquelles on ne craignait pas d'égorger de malheureux enfants.

(1) Horace, *Epod.*

(2) Suétone, dans *Tibère*, 63, 14, 79; Pline, xvi, 30; xxviii, 2.

CHAPITRE XXXV.

LA RÉDEMPTION.

Quelque moraliste proclamait la vérité, et, dans la mesure de son courage, révélait les plaies de l'époque, l'impassibilité des riches, les misères du pauvre, la corruption de tous. Vaines déclamations! mais s'agit-il de suggérer un remède, les philosophes ressemblent à des vieillards, prêchant une morale qu'ils ne pratiquent point. Les stoïciens accusent les doctrines d'Épicure, et les meilleurs politiques ne savent que regretter le temps passé et une aristocratie usée. Horace s'écrie en poëte : « Allons habiter les îles fortunées. » Juvénal dit, à la manière d'un jeune écolier : « Retirez-vous sur le mont Sacré. » Sénèque ajoute : « Tuez-vous. » Tacite n'aperçoit aucun rayon de lumière dans cette époque misérable qu'il décrit avec des couleurs si sombres ; au milieu de tant de superstitions, qu'il rapporte fidèlement et respecte comme une institution politique et nationale, il refuse de croire à cette Divinité qui abandonne son plus bel ouvrage dans l'abîme d'une telle corruption ; il rejette les espérances de l'autre vie, en disant que les dieux « songent à la vengeance, non au salut, et se font un jeu des choses mortelles ». (1) Personne ne savait trouver un remède, personne ne songeait à une rénovation morale, et c'est à peine si l'on eût applaudi à Eunus, à Spartacus brisant leurs fers.

Qui jamais eût songé à opposer sa voix et sa croyance personnelle au pouvoir effréné de cette idole inexorable qu'on appelait l'État? Dans l'absence absolue de tout accord de principes, on eût regardé comme une folie d'affronter la mort ou la persécution pour soutenir sa propre conviction. Chacun se renfermait dans le cercle de ses intérêts; le reste n'était rien. Les hommes de lettres, qui cherchaient l'utile jusque dans le beau, s'étaient faits les alliés et les complices de la tyrannie; les sages, dont les recherches avaient abouti, non à la Providence, mais au désespoir, faisaient consister

(1) *Mihi hæc ac talia audienti, in incerto judicium est fatone res mortalium et necessitate immutabili, an sorte volvantur.* Ann. VI, 22. — *Mihi, quanto plura recentium seu veterum revolvo, tanto magis ludibria rerum mortalium cunctis in negotiis observantur.* Ibid. III, 18.

la suprême vertu à se soustraire par la mort aux dures épreuves de la vie, que le sentiment individuel jugeait au-dessus de leurs forces. Plus la prospérité matérielle augmente, plus le monde s'enfonce dans la boue de son avilissement moral. Qui régénérera l'espèce humaine? — La force? mais Rome l'aurait bientôt étouffée sous les communes ruines. — La légalité? mais celle de Rome est trop tenace et trop vigoureuse pour en laisser une autre croître à ses côtés. — La science? mais elle s'évanouit en phrases sonores. On ne pouvait attendre la restauration de l'ordre moral des empereurs tyrans, ni du sénat avili, ni des patriciens décimés, ni de la religion discréditée, ni des riches corrompus, ni de la plèbe ignorante de ses droits et de ses devoirs.

Il ne fallait pas l'attendre non plus des philosophes, qui flottaient dans un doute orgueilleux ; car, pour réformer le monde, il faut une conviction profonde dans la liberté humaine, et un gouvernement providentiel qui assure le triomphe des vérités sociales quand leur temps est arrivé. Des maximes éparses et sans lien ne suffisent pas ; un principe nouveau est nécessaire. A la conception de l'ordre objectif, mais fatal dans la nature et la société, il faut opposer celle de la Providence divine et de la liberté personnelle ; au précepte négatif de ne pas dépouiller les autres de leurs biens et de leurs droits, il faut en substituer un autre positif, replacer l'honnêteté dans la conscience, et l'étendre sur toutes les facultés du cœur, de l'intelligence, de la volonté.

Supposons qu'une voix eût proclamé des maximes en contradiction complète avec les doctrines courantes : « Il n'y a qu'un seul Dieu ; par sa libre volonté, il a créé la matière qui est ainsi périssable, et l'homme, doué d'une âme immortelle. Ce Dieu est commun à tous les peuples et à chaque homme en particulier ; conservateur prévoyant du monde, témoin et rémunérateur de toutes les actions, il a dicté une loi qui est le fondement de la morale et du droit. Ce Dieu est le père de tous les hommes, qui dès lors sont égaux, sans distinction de Romain ou de barbare, de circoncis ou d'incirconcis, de patricien ou de plébéien, d'esclave ou d'affranchi, de mâle ou de femelle (1) ; tous les hommes doivent donc s'aimer et s'aider mutuellement ; le commandement et les dignités sont une charge et non un plaisir ; les premiers doivent se considérer comme les derniers.

(1) *Actes des Apôtres*, XVIII, 15.

« Tous les hommes sont originellement souillés d'un péché d'où proviennent l'erreur, l'ignorance et la mort. Pour expier ce péché, pour donner à l'homme le pouvoir de convertir l'erreur, l'ignorance, l'infirmité native en moyens de sanctification, avec le concours de la liberté rétablie, Dieu lui-même s'est incarné, Dieu lui-même a donné son sang et sa vie. Les hommes, tous pécheurs, tous rachetés également, viennent du même lieu et retournent au même lieu par des sentiers divers. La véritable justice naît de cette égalité, comme la liberté naît de la responsabilité de nos propres actes.

« Personne n'est esclave par nature, et l'homme que l'iniquité légale a rendu tel doit trouver les moyens de s'élever immédiatement, c'est-à-dire participer aux rites sacrés et à l'instruction religieuse, afin de préparer son émancipation. La société n'embrasse pas l'homme entier, qui possède en lui quelque chose de supérieur aux lois civiles ; en dehors de ces lois, il aspire à une fin plus élevée, à une destination supérieure à celle des Etats, qui naissent et meurent. L'homme, souffle de Dieu, ne tire pas toute son importance de la société, mais il a une dignité propre, qui l'oblige à se perfectionner lui-même, à fortifier sa conscience, appuyée sur une loi suprême.

« La réforme doit donc commencer par l'individu et non par l'État ; car l'individu, pourvu qu'il soit bon, est libre sous tous les régimes ; il a la conscience de sa propre dignité, la responsabilité de ses actes, et sait jusqu'où doit aller son obéissance. La morale ne se limite pas aux grands méfaits qui nuisent à la société, et pour lesquels seulement le paganisme établit les peines de l'enfer, en disant : *Dii magna curant, parva negligunt ;* mais elle embrasse toutes les œuvres, les pensées, les paroles, les omissions même, parce que l'homme est perpétuellement sous les regards d'un Dieu qui doit ensuite le juger et le punir. Vous appelez la vengeance plaisir des dieux, et moi je vous annonce que vous devez pardonner à tous, si vous voulez que Dieu vous pardonne.

« Tout libertinage est une faute, car l'homme doit respecter la divinité dans lui-même et les autres ; entre le mariage et la virginité, il n'existe pas d'état intermédiaire. En conséquence, les liens domestiques seront purifiés et resserrés ; on perpétuera l'union conjugale, dont la fin est plus élevée que la satisfaction instinctive. La femme ne sera plus exposée aux caprices voluptueux de l'homme ; elle sera libre de garder sa chasteté, et conservera

son plus bel ornement, cette pudeur qui maintenant est profanée dans les courtisanes, dans les esclaves, même dans les déesses; elle souffrira la mort plutôt que de la souiller; les mérites de la femme consisteront, non pas en vertus héroïques, mais en vertus douces et conformes à sa nature.

« L'amour-propre, qui domine partout, doit céder la place à la charité, vertu que les philosophes considèrent comme une faiblesse. Et cette charité, universelle, patiente, douce, active, ordonne d'aimer le prochain comme soi-même; elle cherche les affligés dans les prisons et les hôpitaux, recueille les délaissés, ensevelit les morts, offre à manger à ceux qui ont faim, instruit les ignorants, conseille les indécis, et donne le bon exemple à tous. Unis fraternellement par la charité, que le pauvre n'envie pas le riche, et que le riche sache qu'il doit donner tout son superflu à celui qui n'a rien, et que chaque goutte d'eau qu'il donnera à l'indigent lui sera comptée pour la vie future. Il faut agir continuellement en vue de cette vie future, chercher la pureté sur la terre et supporter les maux de cette vie, qui n'est qu'un exil et une préparation.

« Ce qui importe, ce n'est ni la cité, ni la patrie, mais l'homme; la nation, la tribu et la famille existent pour l'homme, et non l'homme pour elles. Le devoir suprême ne concerne point ces abstractions qu'on appelle patrie, nation, drapeau, mais l'être réel qui se nomme prochain. On ne peut sacrifier un homme à l'État, ni la moralité personnelle à la moralité publique; la vérité et la justice sont des besoins plus urgents que la civilisation matérielle. La justice a des racines plus profondes et plus anciennes que les conventions et les lois humaines. La vérité ne doit pas rester le privilége de quelques-uns, mais se communiquer à tous; il faut enseigner à tous à se fortifier contre les passions, à contenir les appétits déréglés, à préférer le bien général au particulier, l'honnête à l'utile, la vie éternelle à la vie transitoire. Vous criez, du haut du Capitole : *Le salut du peuple romain est la loi suprême*; et nous, au contraire : « *Périsse le monde, mais qu'on fasse justice.* »

L'orgueil romain et la corruption universelle auraient sans doute accueilli comme un fou l'homme qui aurait annoncé de pareilles vérités. Et cependant on les avait proclamées dans une des possessions les plus infimes et les plus méprisées de l'empire romain, la Palestine, diffamée pour sa crédulité; bien plus, ces vérités ne venaient pas d'un guerrier qui attirât le respect des

guerriers romains, ni d'un philosophe qui excitât leur admiration, mais du fils d'un artisan, né dans une grotte à Bethléem, ville montueuse de la Judée, où sa mère s'était rendue pour se faire inscrire sur le rôle de sa tribu, lorsqu'Auguste ordonna le recensement général afin de connaître le nombre de ceux qui lui devaient obéissance et tribut. Cet *homme*, qui s'appelait Jésus, était fils de Marie, jeune fille juive de la race de David, mais pauvre, et femme de Joseph, charpentier de Nazareth. Il vécut dans l'obscurité et l'obéissance jusqu'à l'âge de trente ans environ; alors il commence à prêcher à des pêcheurs et à d'autres hommes d'humble condition, auxquels il disait : « Bienheureux « les pauvres d'esprit; bienheureux ceux qui sont doux; bien- « heureux les miséricordieux; bienheureux ceux dont le cœur « est pur; bienheureux ceux qui aiment la paix, parce qu'ils se- « ront appelés les fils de Dieu; bienheureux ceux qui souffrent des « persécutions pour la justice, car le royaume des cieux leur est « réservé. Prenez exemple sur moi, qui suis doux et humble de « de cœur, et vos âmes trouveront le repos. Celui qui se cour- « rouce contre son frère mérite d'être condamné. Je veux de la « miséricorde, et non des sacrifices.

An de Rome 754, 25 Dbre.

« On vous a dit jusqu'à présent : *Œil pour œil, dent pour « dent;* je vous dis : Si quelqu'un vous frappe sur une joue, pré- « sentez-lui l'autre. Jusqu'à présent, on vous a commandé d'ai- « mer votre frère et de haïr l'ennemi; je vous enjoins d'aimer « votre ennemi, de faire du bien à qui vous nuit, de prier pour « qui vous persécute, en imitant Dieu qui fait lever le soleil sur « les bons et sur les méchants. Je vous donne un précepte nou- « veau : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés; « on vous connaîtra pour mes disciples, si vous vous aimez mu- « tuellement. Celui qui a deux tuniques doit en offrir une à qui « en est dépourvu. Faites l'aumône, mais en secret, et que votre « main gauche ne sache pas ce que fait la droite. Prêtez sans au- « cune espérance, et votre profit sera grand. Le Fils de l'homme « viendra pour juger, et dira : *J'ai eu faim et vous m'avez ras- « sasié ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; voyageur, « vous m'avez abrité; nu, vous m'avez vêtu; vous m'avez vi- « sité infirme et prisonnier; venez, ô bénis de mon Père, dans « la joie qui vous est préparée.* »

Celui qui parlait ainsi cheminait comme un pécheur au milieu des pécheurs, s'entretenait avec le blasphémateur, s'asseyait à table avec les publicains, renvoyait absoute la femme adultère, se lais-

sait laver les pieds par la courtisane, trempait son doigt dans le même plat que le traître, et lui donnait le baiser de paix; il promettait le paradis à un voleur. Oh! combien il devait sentir les douleurs de l'humanité, puisqu'elle lui inspirait une si vive compassion!

Les Juifs perdirent l'indépendance, lorsque Pompée le Grand les soumit aux aigles romaines; cependant ils avaient conservé un roi propre, et vivaient sous l'administration d'un président ou d'un procurateur romain, qui était alors Ponce-Pilate. Devant le spectacle des vicissitudes de l'époque, de la chute de tant de royaumes, de la ruine de tant de villes, les Gentils se confirmaient dans le sentiment d'une décadence progressive du monde, sentiment transmis par les traditions primitives; ceux-là même qui faisaient leur idole de Rome et de « l'éternel Capitole », dont tout roi qui traversait enchaîné la voie Sacrée augmentait la solidité, voyaient chaque génération empirer, et le monde courir à une ruine inévitable. Les Juifs, au contraire, malgré les plus graves désastres à l'intérieur comme au dehors, malgré leurs défaites et la perte de leur indépendance, conservaient une foi vive dans le dogme de la chute et celui de la rédemption; eux seuls, parmi les nations de l'antiquité, connaissaient cette doctrine du progrès, qui est le caractère et la gloire de la civilisation moderne.

Dans leurs livres prophétiques, où respirait la plus sublime poésie, ils lisaient la promesse qu'il viendrait un Sauveur, et les temps prédits étaient arrivés; mais, aveuglés par l'amour étroit de la patrie et froissés de voir leur nationalité outragée, ils n'apercevaient dans le Messie qu'un héros selon la chair, non selon la foi, qui briserait les chaînes de son peuple comme avait fait Moïse en les délivrant de l'Égypte, ou comme Cyrus pendant leur captivité de Babylone, et qui ramènerait les temps glorieux de David et de Salomon dans cette Jérusalem dont aucune ville de l'Orient n'égalait la magnificence (1); ils attendaient donc un Messie qui triompherait des étrangers, et non le Fils de l'homme, chargé de proclamer la fraternité universelle et une loi indépendante des temps, des lieux, des conditions.

Cet orgueil charnel les empêcha de connaître le Dieu humanisé, et leur fit mépriser un Christ doux et humble, qui parlait de résignation, de bienveillance, d'un règne qui n'est pas de ce

(1) *Longe clarissima urbium Orientis, non Judææ modo.* PLINE, Nat. hist. v, 14.

monde, et conseillait de payer encore le tribut, et de rendre à César ce qui était à César : mais, en même temps, il enjoignait de rendre à Dieu ce qui était à Dieu, et purgeait la loi des pratiques frivoles ; il flagellait les marchands qui trafiquaient dans le temple ; il appelait hypocrites et superbes les docteurs et les prêtres, qui faisaient consister toute moralité dans la manière de se vêtir, dans la privation de certains mets, et s'enorgueillissaient dans la persuasion de leurs vertus.

Les docteurs et les prêtres conspirèrent donc contre lui, et l'accusèrent devant les juges du pays de blasphémer et de corrompre la jeunesse ; les tribunaux romains lui reprochèrent de troubler la domination étrangère, en parlant d'un autre règne et d'une autre gloire. Les princes des prêtres, les anciens du peuple et les juges, investis par les Romains d'une autorité suffisante, déclarèrent que le Christ méritait la mort et demandèrent à Pilate de le condamner. Le gouverneur interroge l'accusé et lui dit : « Es-tu le roi des Juifs? » Le Christ répond : « Mon « royaume n'est pas de ce monde, autrement mes ministres ne « souffriraient pas que je fusse livré au Juifs. — Tu es donc « Roi ? — Tu l'as dit, et je suis venu au monde pour rendre té- « moignage de la vérité ; et que ceux qui sont pour la vérité « écoutent ma voix. »

Dans une époque où l'on ne croyait pas qu'il y eût, pour maîtriser le monde, d'autre puissance que la force, quelle crainte pouvait inspirer au gouvernement romain un royaume qui n'était pas de ce monde, un roi qui n'avait d'autre empire que celui de la vérité, d'autres sujets que ceux que la vérité lui soumettait ? Pilate avait compris que le précurseur du Christ enjoignait de faire pénitence, de préparer les voies du Seigneur, et que le Christ disait aux pauvres : « Vous êtes heureux », aux riches : « Soyez « miséricordieux envers tous ; que celui qui veut être mon disciple « abandonne tout, prenne la croix et me suive, » et que le peuple l'aimait parce qu'il rendait la vue aux aveugles, la parole aux muets. Ainsi rien ne menaçait la puissance que Pilate représentait, ni l'immortalité de César ; qu'avait à faire la religion avec la politique ? Le Christ devait donc paraître au gouverneur un lunatique, un homme à paradoxes.

Les grands de la Judée montrèrent du zèle pour l'autorité temporelle alors qu'il s'agissait de l'opposer au pouvoir spirituel ; mécontents de l'étranger, qui comprimait leurs passions, ils s'aperçurent qu'une nouveauté religieuse introduirait une nou-

veauté politique, et menacèrent de dénoncer Pilate à Rome s'il ne condamnait pas le prédicateur révolutionnaire. Le peuple, comme on appelait quelques oisifs qui vociféraient sur la place, le somme de condamner celui qui mettait en péril l'empire de Tibère ; Pilate, qui, dans son orgueil d'homme et de gouverneur, ne veut pas compromettre la tranquillité publique pour un homme, ni sa fonction pour sauver un innocent, consent à la mort du juste, sauf à protester qu'il est pur de son sang. Et le Christ est
33. crucifié par le peuple au milieu duquel il avait passé en semant les bienfaits, victime de la légalité romaine, afin qu'elle soit éternellement condamnée.

Il meurt au milieu des imprécations, non pas impassible comme Thraséas ou Sénèque, mais il avoue sa douleur, mais il regrette qu'on ne lui ait pas épargné ce calice, mais il gémit de se sentir abandonné par son Père, et il pardonne à ceux qui lui donnent la la mort ; or tout fut consommé comme on l'avait prédit et symbolisé depuis des siècles. La frayeur s'empare de ses disciples, qui jugent mondainement les choses par l'événement ; ils se cachent, et, n'ayant d'espoir de salut que dans le mépris ou l'oubli, ils pleurent sur le maître qu'ils ont perdu ; mais bientôt il ressuscite, comme il le leur avait promis, et, remonté vers son Père, il leur envoie l'Esprit divin, qui change en docteurs intrépides les ignorants et timides pêcheurs de Galilée. Revêtus de la force d'en haut, ils obéissent à leur maître, qui avait dit : « Allez et enseignez toutes les nations ; » ils se répandent dans les rues de Jérusalem, annoncent que la loi est accomplie, que les figures ont cessé, que la nouvelle alliance a commencé, que la lumière est venue de la lumière, le Dieu de Dieu, et ils expliquent cette doctrine qui devait être le salut du monde. Ainsi le mystère le plus étonnant du christianisme, c'est-à-dire le pouvoir de transformation, commence à se produire dans les apôtres pour s'étendre à toute la société.

Pilate informa le sénat romain de tous ces faits ; Tibère, à la nouvelle que le Christ avait fait des miracles, puis était ressuscité, s'écria : « Eh bien, qu'on le mette au rang des dieux. » Il importait si peu d'ajouter un autre dieu à la foule des divinités venues de la Grèce, de la Syrie, de l'Égypte ! Le Christ n'était pas un dieu, mais le Dieu ; sa doctrine et sa vie étaient si opposées à celles des dieux que leur triomphe devait amener la ruine du paganisme ; bien plus, recueillant les pensées de toutes les générations, de tous les siecles, elles allaient attacher le monde avec

un lien de foi, d'espérance et d'amour, dont le nœud est au ciel.

Tant que les peuples avaient eu des dieux divers, chaque association restait isolée, et ne sentait pas envers les autres ces devoirs qui tirent leur sanction d'un seul Dieu ; en outre, participant aux jalousies de ses divinités, elle ne voyait dans les étrangers que des ennemis à détruire, des esclaves à enchaîner. Par le christianisme, au contraire, tous les hommes s'accordent dans la même croyance et s'unissent dans une seule église. Les mêmes solennités s'accomplissent partout; des signes distinguent le croyant quelque part qu'il se trouve, les prières sont communes, et souvent se font entendre dans le monde entier le même jour et à la même heure. La religion ne se limite plus à un lieu ; elle est prêchée à tous et n'annonce pas de conquêtes, c'est-à-dire la domination de quelque peuple ; elle n'institue pas une caste sacerdotale, ni des rites d'une indispensable solennité ; mais des prières et des cérémonies simples, des commémorations affectueuses réuniront les fidèles, quels que soient le temps et le lieu où ils élèveront leur âme à Dieu.

Le christianisme n'a pas de doctrines secrètes, ni ses temples de voiles; dans l'Église, point de profanes. L'uniforme et solide enseignement de l'école s'harmonise avec la prédication et le culte, le mystère avec la doctrine extérieure, les cérémonies avec la réelle consommation du sacrifice. Enseigné aux enfants avec les premiers mots de la langue, il s'enracine dans les cœurs, où il insinue une morale aussi douce que sublime, une affectueuse égalité qui, dans le monde, ne laisse voir que les fils d'un Dieu. C'est de lui qu'est découlée cette morale si pure, sur laquelle n'influe ni la diversité des temps ni celle des personnes, et qui a sans cesse pour but la perfection de soi-même et la charité envers les autres. La vertu n'est plus une affaire de convention, mais la pratique de la vérité, connue et pesée dans la balance d'un jugement droit; une bonne qualité de l'esprit, dont on ne peut abuser (1) : c'est un péché de préférer le bien propre au bien général, l'objectif au subjectif.

Une société nouvelle couvait donc sous les plis majestueux de

(1) C'est la fameuse définition de saint Augustin : *Virtus est bona qualitas mentis... qua nullus male utitur*. Et ailleurs : *Ille pie et juste vivit, qui rerum integer est æstimator, in neutram partem declinando*. Dans le Libre arbitre : — *Voluntas aversa ab incommutabili bono et conversa ad proprium, peccat.*

la société romaine : à l'amour-propre elle opposait le sacrifice et la charité ; au libertinage, la pénitence ; à l'opinion, au doute, à la crainte, les trois vertus inconnues, foi, espérance, charité ; à l'orgueil, l'humiliation ; à la violence, la conviction ; au droit du fort, l'égalité des faibles ; à l'ambition des richesses, des jouissances et du pouvoir, la persécution, la patience, l'austérité.

Les deux sociétés se trouvèrent bientôt face à face ; les apôtres, à peine vivifiés par l'Esprit, se dispersèrent en prêchant, et, après avoir répandu la bonne semence dans la Judée, ils apportèrent l'heureuse nouvelle, *évangile,* aux nations qui n'avaient pas connu le Christ. Pierre, le plus célèbre d'entre eux, se dirige vers Antioche, puis vient à Rome ; le pêcheur de Génésareth
42. choisit la métropole du monde, pour en faire le centre d'une autre unité, pour opposer aux infamies de Messaline et aux atrocités de Néron le contraste de la haute raison, de la sublime vertu qui pardonne, instruit et console, et qui, se sacrifiant elle-même pour l'humanité, rend inutiles les autres sacrifices sanglants. La turbulence des Juifs de Rome, surtout contre les convertis, les fit chasser par Claude, et Pierre alors retourna sans doute dans l'Asie (1) ; nous le présumons du moins, car, dans l'âge de l'orgueil, ces grands réformateurs du monde laissèrent ignorer leur chemin.

Saul ou Paul, de Tarse en Cilicie, municipe romain, après avoir persécuté les chrétiens, devint un apôtre fervent, et fut
53. choisi pour répandre l'Évangile parmi les gentils. Il s'acquitta de cette mission, non-seulement avec la parole, mais encore au moyen de quatorze épîtres, dans lesquelles il éclaircit divers points de doctrine conservés par la tradition, et proclame qu'aucune foi ne se renferme dans les bornes d'une nationalité. Gallion, proconsul de l'Achaïe, résidait à Corinthe lorsque Paul y alla prêcher ; beaucoup croyaient à sa parole et se faisaient baptiser. Les Juifs qui se trouvaient dans la ville l'accueillirent avec la colère dont les opprimés poursuivent les hommes qui cherchent à les régénérer moralement. Ils le conduisirent à Gallion, devant lequel ils l'ac-

(1) L'arrivée de saint Pierre à Rome est un des points de l'histoire ecclésiastique les plus contestés par les hétérodoxes, parce que beaucoup rattachent à cette arrivée l'institution apostolique du saint-siége à Rome ; mais elle est démontrée par des preuves irrécusables. A l'année 42, que nous avons indiquée, commenceraient donc les 25 ans que la *Chronique* d'Eusèbe assigne au pontificat de saint Pierre.

cusèrent d'enseigner une autre manière d'adorer Dieu ; mais Gallion leur dit d'un ton sévère : « Si Paul a commis quelque « crime, nommez-le ; mais, s'il n'est question que de vos sujets « ordinaires de disputes et de votre loi, arrangez-vous. » (1)

Une autre fois, tandis qu'il prêchait dans le temple de Jérusalem, 38.
les Juifs l'assaillirent et le maltraitèrent, jusqu'à ce qu'il fut délivré par la garnison romaine. Lysias, commandant de cette garnison, et chargé de veiller à la tranquillité de la ville, voulait lui faire donner la bastonnade, mais Paul lui dit : « Non, car je suis citoyen romain. » Après avoir vérifié cette assertion, Lysias l'envoya devant une assemblée de prêtres ; mais, parmi eux, quelques-uns étaient saducéens, qui niaient l'immortalité, et d'autres, pharisiens, qui admettaient la résurrection des morts. Ainsi les Juifs souffraient encore de cette autre infirmité des opprimés, la divergence des opinions et les haines réciproques ; les prêtres commencèrent à se quereller avec chaleur, et Lysias, voyant qu'il ne s'agissait d'aucun délit, emmena Paul avec lui pour le soustraire à de nouveaux outrages, puis l'envoya à Félix, gouverneur de la Judée. Le grand prêtre des Juifs accourut avec d'autres pour l'accuser ; mais Félix, persuadé qu'il n'était question que de controverses religieuses, le retint deux ans à Césarée sans trop gêner sa liberté, se plaisant à l'entendre discuter sur la justice, la chasteté, la vie future. Lorsque Paul apprit qu'on allait lui faire son procès, il en appela au tribunal de César, et fut envoyé à Rome par Festus, successeur de Félix. Arrivé dans la capitale de l'empire après de nombreux miracles, il fut placé sous la surveillance facile d'un soldat, et prêcha deux années avec toute confiance et sans nul obstacle (2).

De retour en Asie, il adressa de Corinthe aux Romains une épître, dans laquelle il accuse les Juifs convertis d'aimer la chair et de se renfermer dans d'étroites cérémonies ; ce qui importe, ajoutait-il, c'est la grâce du Seigneur, nécessaire pour être sanctifié en vertu de la foi dans le Christ, laquelle foi est le commencement de la justification. Il reproche aux gentils leur orgueilleuse confiance dans leur propre raison : l'homme, fier de ses connaissances, est entraîné par elles dans le péché ; la science de

(1) *Ad Galatas*, III, 28 ; *ad Colossenses*, III, 11.

(2) *Mansit biennio... et suscipiebat omnes, qui ingrediebantur ad eum, prædicans regnum Dei et docens quæ sunt de domino Jesu Christo, cum omni fiducia, sine prohibitione.* Ibid. XXVIII, 30 et 31.

suprême importance est celle de Dieu; les sages, toutes les fois qu'ils se glorifient de leur propre savoir, tombent dans l'aveuglement et la superstition, et Dieu les abandonne à la tyrannie de leurs passions; il faut donc que les gentils et les Juifs convertis se respectent mutuellement, et qu'ils ne se glorifient qu'en Jésus-Christ. Paul revint à Rome et fut mis en prison; de là il écrivit une lettre aux Juifs, lettre dans laquelle il leur montrait l'insuffisance de la loi mosaïque après la venue du Christ, qui la perfectionnait et la complétait.

L'orgueil romain s'inquiéta peu de ces missions, jusqu'au moment où s'offrit l'occasion de persécuter les chrétiens. Après l'incendie de Rome par Néron, rien ne put calmer la colère du peuple, ni les sacrifices aux dieux, ni les ordres donnés aux magistrats, ni l'argent prodigué, ni les promesses de reconstruire la ville avec plus de d'élégance. « On eut recours aux livres sibyllins, et des prières furent adressées à Vulcain, à Cérès, à Proserpine: des matrones, sur le Capitole d'abord, puis sur la plage la plus voisine, essayèrent de rendre Junon propice; on aspergea d'eau de mer le temple et l'image de la déesse; des femmes mariées y firent ensuite le lectisterne et les veillées. Mais ni œuvre humaine, ni prière divine, ni libéralité du prince, n'effaçaient la tache infâme d'avoir brûlé Rome. » L'empereur, qui pouvait réduire au silence les sénateurs en les envoyant à la mort, était forcé de respecter le peuple; il songea donc, au moyen d'un artifice toujours nouveau, quoique très-ancien, à rejeter son crime sur une secte nouvelle de philosophes. Cette secte désapprouvait la dégoûtante corruption du siècle et ses ignobles bassesses; en outre, elle ne voyait pas dans les Romains une race d'une nature supérieure à celle des autres nations, et, par suite, lui refusait le droit de les opprimer; à tous ces titres, elle se rendait odieuse à ces tyrans du monde. Néron « poursuivit et châtia des supplices les plus raffinés ces malfaiteurs abhorrés que le vulgaire appelait *chrétiens* d'un *Christ* qui, sous le règne de Tibère, fut crucifié par le procurateur Ponce Pilate. Cette mauvaise semence fut alors étouffée; mais elle reprit vigueur, non-seulement en Judée, où elle était née, mais encore à Rome où toutes les choses atroces et hideuses se donnent rendez-vous et acquièrent de la célébrité. On arrêta donc d'abord les chrétiens qui professaient ouvertement, puis une foule de gens que l'on désignait, non comme les auteurs de l'incendie, mais comme les ennemis du genre humain. »

C'était donc par la haine que les Romains commençaient à con-

naître une religion qui devait réunir tous les hommes dans l'amour. Ils infligeaient aux chrétiens les supplices les plus cruels, et, pour imiter ce que leur maître faisait aux patriciens, ils ajoutaient l'insulte à l'atrocité. Les uns, enveloppés de peaux d'animaux, étaient livrés aux chiens, et les autres à des bêtes féroces au milieu du cirque; plusieurs étaient brûlés vifs, et leurs corps embrasés servaient, la nuit, de torches dans les jardins voluptueux de Néron, situés sur cette colline du Vatican où la religion du Christ devait arborer plus tard sa bannière triomphante. « Néron y célébra la fête du cirque, habillé en cocher, monté sur son char, et comme spectateur parmi le peuple; aussi on éprouvait de la pitié pour ces malheureux, bien que dignes de tout supplice, parce qu'ils ne mouraient pas pour un avantage public, mais par la seule cruauté du prince (1). » La tradition veut que Pierre et Paul aient souffert le martyre à cette occasion, et consacré de leur sang une terre que tant d'autre sang avait souillée.

Mais déjà les chrétiens s'étaient multipliés à Rome et dans l'Italie. D'abord ils avaient recours à tous les moyens pour se cacher : réunions secrètes, signes de convention, lettres et gages de reconnaissance, boîtes pour porter le viatique aux malades, aux prisonniers, à ceux qui ne pouvaient sortir de leurs maisons. Malgré tous les obstacles, ils faisaient chaque jour de nouveaux prosélytes parmi les pauvres, les jeunes gens et les femmes. La femme convertie est une semence qui germe auprès du foyer domestique; si elle ne peut entraîner son époux, elle inspire à ses serviteurs, à ses enfants, de nouvelles maximes, de nouvelles admirations, de nouveaux désirs.

La famille de Priscilla est la première qui, des idées d'orgueil, base de l'antique patriciat, ait passé aux sentiments de la fraternité qui constituent l'égalité chrétienne. Trois Priscilla, Hilarie, Flavie, Sévérine, Firmina, Justa, Cyriaca, plusieurs Lucina et d'autres veuves opulentes, transformées en diaconesses, passaient les jours à prier sur la tombe des martyrs, qu'elles ornaient avec la même sollicitude et le même secret que d'autres mettaient à décorer leurs boudoirs voluptueux. Des mères, des vierges saintes, expiaient les fautes de celles qui se prostituaient en l'honneur des déesses; elles avaient des prières et des secours pour les souffrants et les pauvres. Tandis que Vesta ne trouvait plus de prê-

(1) C'est toujours Tacite qui parle. *Ann.* XV, 44.

tresses pour son culte, une foule de jeunes filles s'offraient à l'envi pour garder les ossements des martyrs. Plus tard elles devaient consacrer leurs richesses à fonder des hôpitaux, monuments de charité opposés à ceux du carnage et de la prostitution. Ainsi la femme recouvrait sa liberté naturelle, s'affranchissait, fût-elle esclave, des caprices d'un maître, effaçait enfin son infériorité légale (1).

L'adoration de l'homme est l'adoration du mal ; le culte des Césars est le plus bas degré de l'idolâtrie. Les mœurs de leur époque sont le cloaque de l'impureté, de l'inhumanité et de la désunion, les trois grandes conséquences de l'idolâtrie. D'un côté donc, « œuvres de chair, oubli de Dieu, mépris de la foi conjugale, empoisonnements, sang et meurtres, vols et tromperies, orgies, sacrifices ténébreux, hommes victimes de la jalousie, adultères, confusion de toutes choses, et une grande guerre d'ignorance que la folie des hommes appelle paix ; » de l'autre, « tous les fruits de l'esprit, charité, joie, paix, patience, bonté, douceur, longanimité, foi, modestie, tempérance, chasteté. » On retrouve dans ce passage les quatre caractères opposés aux quatre les plus saillants de l'antiquité : la foi pure à l'idolâtrie ; la charité à l'esprit de malveillance ; la justice au mépris de la vie ; la chasteté à la corruption. Cette guerre commençait avec l'Évangile.

Dans cette Rome incestueuse et sanguinaire, des âmes que le monde n'était pas digne de posséder vivaient au fond des cavernes, attendant avec intrépidité, mais sans l'accélérer, l'heure de féconder de leur sang l'arbre de la régénération. Aux environs des villes d'Ostie, de Vellétri, de Tibur, de Préneste, de Palestrine, et dans les vallées sinueuses qui débouchent sur la plaine du Latium, on trouvait, à côté des antres où les maîtres renfermaient le soir des centaines d'esclaves abandonnés aux blasphèmes et à la promiscuité, d'autres cavernes où l'humanité se régénérait au milieu des pleurs, et qui étaient creusées dans la roche même qui fournissait les matériaux pour de voluptueuses demeures. C'était là que les chrétiens enterraient leurs morts dans

(1) « Les mêmes commandements sont imposés aux hommes et aux femmes. Les lois du Christ ne ressemblent pas à celles des empereurs ; saint Paul et Papien n'enseignent pas la même chose. Les lois permettent aux hommes toute espèce d'impuretés envers les femmes libres. Chez les chrétiens, si le mari peut répudier sa femme pour adultère, la femme a le même droit à l'égard du mari. Dans les conditions égales, l'obligation est égale. » (Saint Jérôme, *à Fabiola.*)

des niches qu'ils muraient ensuite; ils renfermaient aussi dans ce tombeau les instruments de leur supplice, une fiole de leur sang, les insignes de leur dignité. Ils appelaient ces asiles de la mort *cimetières*, c'est-à-dire dortoirs, expression qui révélait une conscience pure, consolée par la certitude du réveil dans une autre vie. Les fidèles venaient prier dans ces lieux souterrains, où l'on ne voyait d'autre ornement que le tombeau d'un martyr, quelques fleurs, des vases de bois, un cierge ou une lampe pour lire l'évangile, c'est-à-dire les livres dans lesquels les compagnons ou les disciples du Christ avaient exposé simplement sa vie, son enseignement, ses préceptes et son exemple. Ils demandaient la grâce de pratiquer les leçons du maître et de l'imiter : leur conspiration consistait dans cette lecture et ces prières.

Unis dans la même croyance, dans la même morale, dans la même espérance, ils proscrivaient les inhumaines distinctions du siècle : le riche s'asseyait à côté du pauvre, qu'il nourrissait de ses bienfaits; les vierges de la plus humble condition, la tête couverte de blancs voiles de lin, portant au cou l'image de l'Agneau qui efface les péchés, chantaient et priaient avec les matrones et les veuves des sénateurs et des proconsuls, qui, après avoir donné toutes leurs richesses à l'assemblée des fidèles, répandaient les secours de la charité. Ainsi, tandis que l'égoïsme rongeait et détruisait l'ancienne société, la vigueur surabondait dans la nouvelle, où l'amour découlait de la source inépuisable de la foi, où l'homme acquérait la force qui vient de Dieu. L'évêque, le prêtre, le diacre, c'est-à-dire l'inspecteur, le vieillard, le serviteur, présidaient l'assemblée; du reste, ils ne se distinguaient que par une plus grande vertu, par plus de savoir et de charité, afin de pouvoir mieux souffrir, rétablir la paix, compatir et consoler, distribuer le pain de la parole; on leur attribuait encore le merveilleux privilége d'immoler le Fils au Père, victime incessante pour racheter les fautes, et de lier ou de délier les pécheurs au milieu de l'effusion de la grâce.

La veille des solennités, les prêtres venaient tour à tour dans ces asiles, pour chanter toute la nuit des hymnes au Seigneur; cette mélodie sacrée servait de guide aux fidèles, qui, sortis secrètement de la ville ou de l'*ergastulum*, venaient trouver les anciens mutilés dans le martyre, et les évêques échappés miraculeusement au bûcher; on y voyait encore les philosophes qui, changés en apôtres, avaient enfin rencontré la solution de leurs

doutes, et se préparaient à porter la vérité chez les nations environnées des ombres de la mort, et à lui rendre témoignage en mourant pour elle.

Les fêtes de l'idolâtrie étaient des allusions aux phénomènes physiques, ou bien des souvenirs patriotiques, fêtes souillées souvent par des impuretés et des orgies; dans celles des chrétiens, la joie était l'expression de la renaissance spirituelle. Les païens interrogeaient les oracles avec anxiété; les chrétiens avaient foi dans l'omniscience divine, et leur esprit, affranchi de la terreur des présages sinistres, trouvait l'explication de la vie actuelle dans les conditions de la vie future. Le chrétien qui pouvait le faire, apportait chaque mois un peu d'argent pour nourrir et enterrer les pauvres, donner des secours aux orphelins, aux naufragés, aux exilés, aux condamnés. Comme frères, ils étaient prêts à mourir les uns pour les autres: tout était en commun à l'exception des femmes; leurs repas s'appelaient œuvres de charité (*agapes*); assis à table, ils portaient aux lèvres le calice du sang divin; puis la nourriture, consommée à la gloire de celui qui la donne, réjouissait la sainte réunion dans une fraternité affectueuse, dans le bonheur du pardon et du sacrifice.

La société périssait par l'égoïsme et l'isolement; elle sera sauvée par l'esprit d'association et par cet amour qui manqua toujours au paganisme, parce que Dieu seul pouvait l'enseigner. Doctrine de rédemption, le christianisme regarde la pratique de la charité jusqu'au sacrifice de la vie, comme le mérite par excellence. Pour accroître le bien du prochain, chacun est obligé de travailler, de faire des découvertes, d'avancer ; le christianisme est donc encore une doctrine d'activité et de progrès, tandis que les anciens, dont la philosophie avait pour base l'idée de décadence, voyaient le mal et l'inégalité parmi les hommes comme une nécessité, souffraient et laissaient souffrir.

Les paroles : « Soyez parfaits comme mon Père céleste, » imposent à l'âge nouveau la mission d'avancer, de lutter. Conformément au verbe de Dieu, la loi de justice et d'amour se développera et se réalisera chaque jour davantage ; en outre, comme c'est en elle aussi que consiste le perfectionnement de l'ordre temporel, le progrès sera infaillible, parce qu'il constituera la loi naturelle de l'humanité. De cette loi découle encore la liberté (1), qui, bannie de tous les lieux par l'influence délétère

(1) *Si vos manseritis in sermone meo, vere discipuli mei eritis ; et*

de l'égoïsme, se réfugie dans le sanctuaire, protégée par la foi de celui qui permet aux souverains de régner.

Le Christ, dont la réforme était morale et non politique, ne changea point l'organisation matérielle du monde visible ; mais la science des rapports intimes de la terre avec le ciel, du temps avec l'éternité, du contingent avec le nécessaire, est parvenue à la transformer au moyen d'une loi d'éternelle justice : science d'autant plus efficace qu'elle empêchait les hommes de se considérer désormais, les uns comme but, les autres comme moyens, et qu'on proclamait la liberté comme un fruit que produisent la foi, la pratique de la vertu et la connaissance de la vérité.

« Celui qui voudra être le premier, se fera le serviteur des « autres, comme le Fils de l'homme, venu non pour être servi, « mais pour servir et donner sa vie pour la rédemption des « autres. » Ces paroles indiquent la régénération de la société, en substituant à la tyrannie, sous laquelle peu jouissent et beaucoup souffrent, le gouvernement à l'avantage de tous ; en faisant du soin de diriger les hommes, un devoir et non un plaisir. Le supérieur sait qu'il est obligé de servir la grande société humaine, et dès lors il ne s'enorgueillit pas de sa position ; l'inférieur, qui voit dans le magistrat l'homme chargé de veiller à ses intérêts, l'aime et le seconde. Les puissants reconnaissent les droits des sujets, qui, à leur tour, se font un devoir d'obéir par égard pour celui qui est la source de tout pouvoir; or les uns et les autres s'accordent pour ne vouloir que ce qui est de la volonté du maître commun.

Jésus-Christ désigna l'homme qui devait, après sa mort, se faire le *serviteur des serviteurs*; c'est ainsi qu'il fonda l'unité du gouvernement visible, dont le royaume n'est pas de ce monde, mais qui allait rapprocher sans cesse les hommes du royaume de Dieu, c'est-à-dire de l'unité de croyances et d'affections. Dans ce but, un pouvoir est établi sur les consciences, pour résoudre tous les doutes et déterminer les croyances. Il n'a rien de violent ; ses seules armes sont la persuasion, la grâces qu'il invoque, et l'infaillibilité promise par celui qui prie dans le ciel afin que la foi de Pierre ne chancelle pas.

Le gouvernement de l'Église, qui impose tout ce qu'il faut croire, étend son empire sur la conscience et proscrit le dissentiment, semble d'abord despotique ; mais il tire son infaillibi-

cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos. S. JEAN, VIII, 31 et 32.

lité d'un principe supérieur à l'homme, et qui peut satisfaire la raison ; il fait tout publiquement, par lettres, débats, conciles, et ne prend aucune détermination sans délibérations communes ; les assemblées diocésaines, provinciales, nationales, œcuméniques, signalent ce gouvernement représentatif, qu'on regardait naguère comme le point culminant du progrès politique.

Ce gouvernement spirituel, loin de lutter contre le gouvernement temporel, enjoint de rendre à César ce qui lui appartient; mais il propage en face de César des doctrines qui, en s'insinuant dans la vie sociale, doivent la modifier, et des exemples dont l'évidente sainteté entraînera l'homme à les imiter. Dans la société mondaine, il y aura donc des nations distinctes ; dans la société religieuse, une *assemblée universelle* (Église catholique). Dans l'une, la noblesse de race donne puissance et dignités ; dans l'autre, tout dérive du mérite personnel, sans égard à la condition sociale ni aux priviléges héréditaires, de telle sorte que l'homme né au dernier rang peut s'élever au premier et même jusqu'aux autels. Là, c'est la force qui impose les gouvernants, dont le caprice nomme les magistrats ; ici, tout est le produit de l'élection libre, depuis l'acolyte jusqu'au pontife. Là, des armées qui subjuguent les corps; ici, des apôtres qui persuadent l'intelligence et décident la volonté. Là, des empereurs qui décrètent ; ici, des évêques, des diacres, des prêtres qui instruisent et conseillent. Là, des jugements qui punissent ; ici, un tribunal où l'aveu de ses fautes suffit pour les expier ; et si quelqu'un, persistant dans l'iniquité, scandalise ses frères, la peine la plus sévère qu'il encoure, c'est l'exclusion de la communion de l'Église; en d'autres termes, il ne participera plus à la prière ni au banquet des hommes de bien. Là enfin, la matière; ici, l'esprit; d'un côté la contrainte, de l'autre la conscience. La charité chrétienne affranchit donc l'homme du joug de l'homme ; elle sait aussi le défendre contre sa propre faiblesse, en lui disant : « Malheur à celui qui méprisera les petits ! »

Le Christ, en imposant à ses disciples l'indigence volontaire, une loi de souffrance et d'abnégation, rompit le faisceau des grandeurs païennes ; le niveau de la pauvreté, qu'il passait sur tous les hommes, devenait le niveau de l'indépendance ; il voulait ainsi que la fraternité et l'égalité pussent se substituer aux splendeurs de l'antiquité. Le droit succède alors au fait ; la pensée et la conscience humaine, soumises volontairement à Dieu, ne veulent dépendre que de Dieu, véritable et premier souverain, par

lequel Jésus-Christ fut investi de l'autorité suprême. C'est donc de Dieu seul et de son Verbe que les hommes tirent le droit de commander. Les princes, jusqu'à l'avénement du Christ, n'avaient dominé sur les corps que par la force; ils commencèrent alors à gouverner les esprits au nom du droit qu'ils puisaient à une source supérieure. Les peuples, à leur tour, passaient de l'obéissance forcée à l'obéissance volontaire, qu'ils prètaient non à un homme faillible et pécheur, mais à Dieu, étouffant ainsi les deux démons de la tyrannie et de la révolte.

L'obéissance qui naît de la persuasion ne saurait avilir, car elle ne soumet pas l'homme aux caprices de l'homme (1). Le prince devient le ministre de Dieu pour faire le bien, et les gouvernements ne songent qu'à la distribution d'une rigide justice, sans pouvoir ni action sur la pensée et les consciences; mais, si Dieu est la puissance, l'homme qui l'exerce et l'usage qu'il en fait ne sont pas toujours de Dieu. La puissance et son emploi sont subordonnés au droit éternel. Aucun homme ne possède l'autorité par lui-même; il devient donc usurpateur toutes les fois qu'il substitue sa propre puissance au droit éternel; on peut lui refuser l'obéissance lorsqu'il met son orgueil à la place de la loi suprême, dont l'Église est l'interprète.

En effet, au-dessus de ces critériums de la vérité, de cette autorité du juste, est placée l'Église, société des âmes liées en présence de Dieu par les mèmes croyances, dépositaire immuable des vérités éternelles, et vivant oracle dans les disputes auxquelles toute vérité communiquée à l'homme est soumise; il faut que l'Église assure la liberté dans la vérité, et qu'elle répudie la liberté dans l'erreur, combattue sous toutes les formes parce que le droit lui manque. Représentant la nature humaine encore sans tache, l'Église ne peut ni se tromper ni mourir; elle affirme ou nie les premières vérités, sur lesquelles se fondent, non-seulement la religion, mais la famille, la société civile et politique : une par la tète, elle est multiple par les membres.

La science et le devoir, la philosophie et la religion, la morale et la politique, dérivés d'une mème source, étaient donc enfin réconciliés; on possédait le critérium du savoir, des passions, des actions. Combien de siècles devaient s'écouler néanmoins, combien de sang devait ètre répandu avant que la vérité triomphât, avant qu'elle pénétrât dans les entrailles de la société, et

(1) « L'homme a le droit de commander aux bêtes, et Dieu seul à l'homme. » S. Grégoire le Grand, liv. xxi, *in Job*, c. 15.

qu'elle produisît ses conséquences indéfinies ou reçût des applitions morales et civiles! Quoi qu'il en soit, dans les maux inséparables de la condition humaine, la charité ne faillira point à sa mission; elle diminuera ou consolera les douleurs, en élevant les yeux de l'homme affligé vers le ciel, qui est pour lui.

CHAPITRE XXXVI.

Galba. Othon. Vitellius.

Les empereurs qui jusqu'alors étaient montés sur le trône avaient appartenu à la famille des Jules par le sang ou l'adoption, et le sénat feignait de les élire; mais, en voyant une personne nouvelle élevée par les soldats, le sénat comprit qu'on avait trouvé le secret de faire un empereur hors de Rome (1).

Servius Sulpicius Galba était né à Terracine; noble et riche, une foule d'augures lui avaient annoncé l'empire, et, durant sa préture, il s'était fait chérir du peuple en lui procurant le spectacle nouveau d'éléphants qui dansaient sur la corde. Bon général, il s'effaça sous Néron afin de ne pas exciter les soupçons du tyran; dans son gouvernement de l'Espagne, il réprima les
68. concussions et se fit aimer de cette province. Il se révolta contre Néron pour rendre au peuple, disait-il, le premier des biens, la liberté, qu'un monstre lui avait ravie. Lorsqu'il apprit sa mort, il prit le titre d'empereur et se dirigea vers Rome; mais il commença son règne sous de tristes auspices : il se vengea des individus et des villes qui avaient refusé de le soutenir dans sa rébellion; il punit de mort les complices et les fauteurs de Nymphidius Sabinus, commandant des prétoriens, qui avait voulu se faire proclamer empereur.

Un corps de marins que Néron avait organisés en légion se présente à lui au Pont-Milvius et demande à être conservé; Galba refuse, et, comme les marins se mutinent, il les fait charger par la cavalerie, en tue sept mille sur le champ de bataille ou par des châtiments, et jette les autres en prison. Cette exécution fut suivie d'autres supplices, ordonnés avec une froide cruauté; comme on le priait d'épargner à un chevalier la honte du sup-

(1) *Evulgato imperii arcano, principem alibi quam Romæ fieri.* Tacite, Hist. I, 4.

plice, il commanda de peindre l'échafaud et de l'orner de fleurs.

La populace vit immoler avec joie les individus qui s'étaient faits les instruments de Néron, entre autres Narcisse et l'empoisonneuse Locuste. Chaque fois que l'empereur paraissait en public, elle lui demandait à grands cris le supplice de Tigellin; mais, à force d'argent, le misérable racheta sa vie, au grand déplaisir du peuple, qui blâmait encore la parcimonie de Galba. Un musicien, qui l'avait amusé durant tout un souper, reçut de lui une pièce d'argent, avec l'observation qu'il la lui donnait de sa propre bourse. S'il voyait qu'on le servait avec plus de splendeur que d'habitude, il en paraissait vivement contrarié. Dans le but de réparer les pertes occasionnées par les prodigalités de Néron, il ordonna que tous ceux qui avaient reçu de lui des dons en restituassent les neuf dixièmes; il créa à cet effet un tribunal qui porta le désordre dans les possessions, et causa plus de mécontentement qu'il n'enrichit le trésor. Il refusa le *donativum* aux prétoriens : « J'ai choisi les soldats, répondit-il, je ne veux pas les acheter ; » paroles dignes d'un ancien Romain, si les faits les avaient justifiées.

Mais il avait donné sa confiance à d'indignes favoris, qui ne mettaient aucune borne à leurs témérités. Ne tenant compte ni du mérite pour les emplois, ni du bon droit pour les jugements, mais des sommes plus ou moins grandes qu'on leur offrait, ils firent renaître les misères et les horreurs du temps de Néron. La haine inspirée par leurs crimes, s'accumulant sur la tête de Galba avec le mépris pour son insouciance personnelle, rendait sa domination insupportable. Au milieu de ces dispositions malveillantes, il apprit la révolte de plusieurs légions de Germanie : il résolut alors d'adopter un successeur, et son choix tomba sur Pison Licinianus, jeune homme estimé pour sa modestie et la sévérité de ses mœurs. Il l'exhorta à se montrer aussi digne dans sa haute fortune qu'il l'avait été dans son humble condition. La meilleure manière d'apprendre à bien régner, lui disait-il, c'est d'observer ce que l'on approuverait et ce que l'on condamnerait chez d'autres princes; il l'invitait à se rappeler que la nation qu'il devait gouverner ne savait supporter ni la liberté ni la servitude.

Les soldats et le sénat approuvèrent le choix de l'empereur; mais Salvius Othon, rompu aux intrigues de cour, et qui avait soutenu chaleureusement Galba, comptait lui-même sur l'adoption comme récompense de ses services. Trompé dans son espoir, et voyant qu'il n'avait rien à attendre que d'un bouleverse-

ment, il se mit à conspirer. Ses dettes, les suggestions des affranchis, les présages donnés par les devins et les planètes, l'autorité défaillante de Galba, celle de Pison encore mal affermie, lui inspirèrent l'audace de se faire proclamer empereur par vingt-trois
69. gardes prétoriens. D'autres vinrent bientôt grossir ce petit nombre; les indifférents ne firent aucune opposition, et les ennemis restaient inactifs. Pison accourut, et montra combien il serait honteux, pour l'exemple, de laisser trente déserteurs donner un maître au monde; le peuple alors se rua dans le palais aux cris de : « Mort à Othon! » comme il avait coutume de faire dans les théâtres; ce n'était d'ailleurs ni par amour ou par intérêt du bien public, mais par habitude de flatter le prince de ses vaines acclamations, sauf à crier le contraire une heure après.

Othon se présente au milieu de ce tumulte; il tend les mains vers le peuple, se frappe la poitrine, envoie des baisers et s'impose toutes les humiliations. Une foule de curieux ou de partisans s'amasse autour de lui; les prétoriens d'abord, puis la légion de Marius, qui gardait le souvenir de l'outrage reçu, lui prêtent serment. Galba, affaibli par ses soixante-treize ans, sort du
69. 15 janvier. palais tout armé et porté sur un siége; ballotté, sans conseils, au milieu d'une multitude qui n'est ni soulevée ni calme, puis abandonné de tous, il présente tranquillement sa poitrine aux assassains : « Frappez, leur dit-il, si c'est pour le bien de la république. » Il régna huit mois, plutôt exempt de vices que doué de vertus; on a dit de lui qu'il parut digne de l'empire tant qu'il ne fut pas empereur.

Sénat, peuple, chevaliers, métamorphosés tout à coup, coururent à l'envi au Champ de Mars, maudissant Galba, baisant les mains d'Othon, auquel ils prodiguaient les titres et les applaudissements avec un enthousiasme d'autant plus vif qu'il était moins sincère. Othon accueillait ces hommages avec courtoisie, et cherchait à contenir les soldats, avides de sang et de pillage; mais il avait le pouvoir de commander le crime, non de l'empêcher, et, pour obéir à leur caprice, il dut révoquer des magistrats et les remplacer par de nouveaux. Vinnius, Lacus, Icélus, Pison, ces indignes favoris, furent massacrés; mais, comme il arrive toujours dans les séditions, beaucoup d'innocents périrent avec eux. Ce jour de massacre se termina par des fêtes et des feux de joie. Le lendemain, le préteur convoqua le sénat, et fit décréter la puissance tribunitienne à Othon, qui, à travers les rues ensanglantées de Rome, monta au Capitole, où il obtint le titre

de César Auguste; il pardonna les offenses qu'il avait reçues, ou peut-être différa-t-il une vengeance que la brièveté de son règne l'empêcha d'accomplir.

Les armées, qui donnaient l'empire, pouvaient aussi le refuser. Aulus Vitellius, qui se trouvait dans la basse Germanie, après avoir gagné les gouverneurs de la Gaule Belgique et de la Lyonnaise, ainsi que les garnisons de la haute Germanie, de la Rhétie et de la Bretagne, se fit proclamer empereur, s'empara de l'autorité, punit et récompensa; puis il dirigea vers l'Italie, chacun 69.
avec une armée, Fabius Valens par le mont Cenis, et Aliénus Cécina par le grand Saint-Bernard. Bientôt il apprit que les pays situés entre les Alpes et le Pô reconnaissaient son autorité, non par affection ou par haine, mais parce qu'il leur était indifférent d'obéir à l'un ou à l'autre de deux prétendants égalementméprisables.

Othon s'arrache à ses loisirs voluptueux, s'occupe des affaires avec zèle, cherche à gagner la multitude par des discours flatteurs, le sénat par des dignités, les prétoriens par des largesses; il pardonne à quelques coupables, ordonne à Tigellin de mourir, et, pour détourner Vitellius de son entreprise, il lui fait de brillantes promesses, jusqu'à lui offrir de l'associer à l'empire. Vitellius lui renvoie les mêmes propositions; puis ils s'adressent des injures méritées, et s'expédient l'un à l'autre des assassins. Les prétoriens se mutinent, les citoyens redoutent la guerre civile, et le sénat n'ose prendre aucune mesure, parce que toute partialité témoignée aujourd'hui à l'un pouvait le lendemain servir de prétexte à la vengeance de l'autre. Des prodiges, des apparitions de fantômes, des statues renversées, des naissances monstrueuses, ajoutaient à l'épouvante. Un bœuf avait parlé dans l'Étrurie; le Tibre, débordé, avait entraîné les récoltes. Les citoyens, quoique amollis par une longue paix, achètent, pour se montrer belliqueux, de belles armes, de magnifiques chevaux, et donnent des banquets; mais ils étaient d'autant plus effrayés qu'ils cherchaient à dissimuler leur frayeur.

Othon, pour sortir de cette position incertaine, marcha au-devant du danger à la tête des cohortes prétoriennes, avec la plupart des magistrats et des personnages consulaires. La guerre fut atroce, comme le sont toutes les guerres civiles où figurent des auxiliaires étrangers. Enfin l'armée d'Othon fut taillée en pièces 20 avril.
à Bédriac (1). Un soldat lui apporta cette nouvelle à Brixellum,

(1) Beaucoup d'écrivains placent le champ de bataille à Canneto; mais tout

mais on refusa de le croire, dans la pensée que c'était un lâche fuyard; le soldat, indigné, se perça de son épée. A ce trait de courage, l'empereur s'écria : « Je ne veux pas que des gens « si braves et si affectionnés soient exposés davantage, à cause « de moi, à de nouveaux dangers! » et il résolut de mourir. En vain les soldats, pour ranimer son courage, lui représentèrent que rien n'était désespéré, puisque tous voulaient mourir pour lui, et, comme témoignage de leur dévouement, quelques uns se tuèrent sous ses yeux; en vain d'autres lui dirent que la grandeur d'âme consistait à supporter les revers et non à s'y soustraire par la mort; il les suppliait de le laisser sacrifier sa vie pour sauver celle de tant hommes : Il ne s'agit pas, disait-il, « de combattre Pyrrhus ou les Gaulois, mais des concitoyens, « et la victoire ne peut être remportée qu'au prix de beaucoup « de sang fraternel. Vitellius a pris les armes, et j'ai dû me défen- « dre; mais la postérité saura que je n'ai voulu exposer qu'une « fois pour moi des Romains contre des Romains. Vitellius trouvera « vivants son père, ses enfants, sa femme. Si d'autres ont gardé « l'empire plus longtemps que moi, personne ne l'aura aban- « donné plus généreusement. Je ne me plains de personne, car « accuser les hommes ou les dieux au moment de mourir, c'est « montrer qu'on regrette la vie. »

L'homme qui tenait ce langage avait été le complaisant de Néron, le complice de ses turpitudes; il s'était chargé de lui garder Poppée jusqu'à ce qu'il fût débarrassé d'Octavie. Criblé de dettes, il s'épilait tout le corps, se rasait chaque jour, s'adoucissait la peau avec de la mie de pain détrempée, portait sans cesse à son côté un miroir devant lequel il se composait un air martial avant de marcher à l'ennemi. Après avoir décidé ses amis à ne point retarder l'exécution de son projet, Othon se dispose à mourir dans la soirée; puis il dit : « Ajoutons encore cette nuit à notre vie. » Il place alors deux poignards sous son oreiller, s'endort, et le matin il se tue.

21 avril. Ses soldats, pleurant un empereur qui mourait à trente-sept

porte à croire que la rencontre eut lieu à Calvatone dans le Crémonais, à l'angle d'une route romaine, à deux journées de Vérone. C'est là que les chroniques du pays placent la ville de Vegra (forme vulgaire du nom de Bédriac ou Bébriac) détruite par les Huns; on y découvre continuellement quelques débris antiques, entre autres, en 1855, un buste de bronze de l'empereur Antonin, et deux statuettes de marbre de Paros.

ans pour les sauver, se mutinèrent avec une fureur d'autant plus redoutable qu'aucune autorité supérieure n'était en mesure de les apaiser. Ils offrirent l'empire sans trouver personne qui l'acceptât. Le sénat, il est vrai, se déclarait pour Vitellius et décrétait des remercîments aux légions de Germanie, mais les soldats des deux partis, sous le prétexte de punir leurs adversaires, se livraient à tous les excès. Vitellius accourut, pardonna aux principaux officiers de son rival, et punit les autres de mort. Sur le champ de bataille de Bédriac, encore couvert de cadavres dont il aimait à contempler les blessures, il s'écriait : « Le cadavre d'un ennemi sent bon, et plus encore celui d'un citoyen. » Il se fit apporter du vin, qu'il but ou distribua aux assistants.

Le nouvel empereur venait donc de révéler son double caractère, la gourmandise et la cruauté; sur sa route, tout le monde s'empressait de lui apporter ce que la contrée produisait de plus exquis. Il réunissait à de splendides banquets les principaux citoyens, et ses soldats l'imitaient si bien qu'on aurait cru que son camp célébrait les bacchanales. Bien qu'il eût congédié ou disséminé une partie de son armée, soixante mille soldats, sans compter les valets, traversèrent l'Italie au temps de la moisson et la dévastèrent, pillant, violant, vendant les habitants comme en pays ennemi. L'empereur allait entrer à Rome avec la cuirasse et l'épée, dans l'attitude d'un conquérant qui chasse devant lui le sénat et le peuple, si ses amis ne l'eussent engagé à lui épargner ce nouvel outrage et à prendre le vêtement de paix. Dans sa harangue au peuple et au sénat, il vanta sa propre tempérance et son activité, et il fut applaudi par le peuple et le sénat, qui connaissaient sa gourmandise, sa paresse, ses débauches.

Un de ses premiers décrets défendit aux chevaliers romains de se donner en spectacle sur le théâtre et dans l'arène; par un autre, il bannit les astrologues; mais, comme on afficha un écriteau annonçant que Vitellius mourrait le jour où les astrologues sortiraient de Rome, il fit tuer tous ceux qu'on put saisir. Il fréquentait le théâtre et le cirque, et n'était pas moins exact aux séances du sénat, dans l'une desquelles il répondit à Helvidius Priscus qui le contredisait : « Il n'y a rien d'étonnant à ce que deux sénateurs soient d'un avis différent. » Ayant trouvé une liste des individus qui avaient sollicité des récompenses d'Othon comme meurtriers de Galba, il les fit périr, moins par châtiment du passé que comme précaution pour l'avenir. Incapable toutefois d'oc-

cupations sérieuses, il laissait le soin des affaires à ses favoris Valens et Cécina, qui lui avaient donné l'empire, et au compagnon de ses débauches, Asiaticus ; c'est peut-être à leurs suggestions qu'il faut imputer tout le sang versé par Vitellius, et le meurtre de sa propre mère.

Sa principale occupation était de rechercher de nouveaux moyens d'aiguiser l'appétit; il imagina un plat appelé le *bouclier*
68. *de Minerve* pour sa prodigieuse capacité, et qui réunissait les mets les plus propres à flatter le palais ou le caprice : des cervelles de faisans, des foies de scares, des laitances de lamproies, des langues d'oiseaux rares aux mille couleurs, tirés de la cage à une certaine heure, les femelles surprises sur leur couvée, des mâles interrompus dans leur sommeil, car l'agitation fait de leur foie un manger délicieux; du frai de poisson détaché du fond des lacs par les procédés que l'on employait pour pêcher les perles ; d'autres poissons envoyés à Rome dans l'eau même où on les avait pris; des champignons dont on épiait la naissance durant les nuits humides ; des fruits embarqués avec leur tige et le terrain qui les produisait, afin que César, les cueillant de sa main, eût les prémices de leurs parfums et de leur duvet. Faisant cinq repas par jour, tous servis à grands frais, il s'invitait lui-même à déjeuner chez un ami, à dîner chez un autre, à goûter chez un troisième, à souper chez un quatrième, et tous luttaient de magnificence pour le traiter. Mais son frère Lucius l'emporta sur les autres en lui servant deux mille plats de poissons et sept mille d'oiseaux, les plus exquis de tous les pays du monde. Partout où il passait, il fallait tenir des mets préparés, autrement il se jetait sur tout ce qu'il trouvait, dévorant jusqu'aux offrandes déposées sur l'autel des dieux ; en peu de mois, il engouffra neuf millions de sesterces. Il dépensa aussi beaucoup à faire bâtir des écuries, à donner des courses, des spectacles de gladiateurs et de bêtes féroces, à célébrer enfin en l'honneur de Néron de magnifiques funérailles, à la grande joie de la populace, à la profonde indignation des gens de bien.

Les nouvelles de l'Orient vinrent troubler mais non interrompre ses immondes loisirs. Vespasien, qui faisait la guerre aux Juifs, ayant appris la mort de Néron, envoya son fils Titus féliciter Galba ; mais, informé en route de la fin de ce prince et de la lutte engagée entre Vitellius et Othon, Titus était revenu sur ses pas afin d'exhorter son père à disputer la couronne aux autres compétiteurs. Les légions d'Orient n'avaient-elles pas le droit,

aussi bien que celles de la Germanie et de la Gaule, d'imposer un maître à l'univers ? Vespasien, après avoir hésité quelque temps devant le danger et ses soixante ans, finit par se laisser proclamer empereur. Les provinces d'Orient, jusqu'à l'Asie et à l'Achaïe, s'empressèrent de lui jurer obéissance. Il établit à Béryte un sénat pour la discussion des affaires, rappela les vétérans, ordonna de nouvelles levées, fit fabriquer des armes et battre monnaie, se rendit en Égypte, et dirigea contre Vitellius le commandant de l'armée de Syrie, Crassus Mucianus. Ce général, dont les forces augmentaient chaque jour, et qui levait des impôts sur sa route, arriva en Europe, où les légions, de l'Ilyrie à l'Espagne et à la Bretagne, proclamèrent Vespasien. L'armée de l'Illyrie, commandée par Antonius Primus, descend des Alpes ; Aquilée, Altinum, Este, Padoue, Vicence et Vérone sont enlevées par surprise, ce qui coupe à Vitellius les communications avec la Germanie et la Rhétie. Cécina, qui commandait son armée, le trahit, et la flotte de Ravenne proclame Vespasien ; enfin une bataille est livrée sous les murs de Crémone, où trente mille 29 octobre.
Vitelliens périssent sous le fer d'amis et de compatriotes. Un fils immole son propre père, qu'il reconnaît en le dépouillant, le prie de ne pas le maudire et lui creuse sa tombe. Le camp des Vitelliens une fois emporté, Crémone fut assiégée ; mais, quoi que fît Antonius Primus pour sauver une ville entourée d'habitations délicieuses, remplie d'une foule accourue pour une foire solennelle, et qui renfermait tant de richesses, il ne put refréner la soif du butin, jointe à une haine invétérée. Crémone fut détruite après un pillage qui dura quatre jours. Primus, irrité de la conduite des soldats, leur défendit de garder prisonnier aucun Crémonais ; pour lui obéir, ils les tuèrent.

Vitellius, comme des souverains d'autres époques, croyait atténuer le danger par le silence ; malheur à qui, dans la cour, aurait dit un mot des nouvelles désastreuses ! Il envoyait des espions à la découverte dans le camp de Vespasien, et les faisait tuer à leur retour afin de prévenir toute indiscrétion. Cependant il désignait des consuls pour dix ans, donnait le droit de cité à des étrangers avec de larges concessions, et, dans les salles de Rome, dans les parcs d'Aricie, oubliant le passé, le présent, l'avenir, il buvait, mangeait et s'abandonnait à la luxure. Le centurion Julius Agrestis, ayant cherché vainement à le tirer de sa torpeur, lui demanda la permission d'aller vérifier par ses yeux les forces et la situation de l'ennemi ; après avoir vu Cré- 69.

mone en ruines, les légions prisonnières et le camp bien défendu, il revint faire son rapport à Vitellius, qui ne voulut pas le croire; Julius, en témoignage de sa véracité, se donna la mort, tant l'on faisait peu de cas de la vie.

Enfin l'empereur envoya occuper les passages de l'Apennin; puis, lorsque le péril devint plus imminent, il rejoignit l'armée avec une suite de sénateurs qui ne le rendaient que plus méprisable. Demandant avis tantôt à l'un, tantôt à l'autre, on le voyait, à chaque nouvelle de l'approche de l'ennemi, se décourager et boire jusqu'à s'enivrer. Lorsqu'il apprit que la flotte de Misène avait passé du côté de son rival, il revint à Rome, où il employa, pour attendrir le peuple, les prières, les larmes, les promesses, dont il était d'autant plus prodigue qu'il ne pouvait les tenir. Il parvint ainsi à réunir une tourbe de gens sans aveu, à laquelle il donna le nom de légion, mais qui désertèrent par bandes aussitôt que Primus eut traversé l'Apennin.

Sabinus, gouverneur de Rome, bien que frère de Vespasien, restait fidèle; il ne prit les armes qu'au moment où l'on publia que Vitellius abdiquait pour faire cesser l'effusion du sang; mais le peuple, atteint d'une frénésie subite, le cerna dans le Capitole, où il fut attaqué par le fer et le feu. L'incendie dévora les maisons voisines avec les portiques, et les Vitelliens, pénétrant dans le Capitole à travers les flammes, tuèrent tout ce qui résista. Sabinus fut massacré par ce peuple furieux, qui, on ne saurait dire pourquoi, défendait avec une nouvelle fureur une cause qui n'était pas la sienne et des princes que le lendemain il aurait peut-être traînés dans le Tibre.

A la nouvelle de l'incendie du Capitole et de la mort de Sabinus, Primus marche sur Rome. Vitellius, bien qu'enhardi par le zèle de la multitude, lui envoie, avec les Vestales, un ambassadeur pour demander un seul jour de réflexion; mais il ne l'obtient pas, et ses partisans sont refoulés dans la ville, qui tombe elle-même au pouvoir de Primus : on se bat dans les rues, où périssent 50,000 hommes, et la populace, sauvegardée par sa bassesse, applaudissait ou sifflait les coups; si quelqu'un se réfugiait dans les maisons, elle criait, comme atteinte de démence : *Qu'il vive!* ou : *Qu'il meure!*

20 octobre. Vitellius, découvert dans un chenil, fut promené dans les rues, les vêtements déchirés, la corde au cou, les bras liés derrière le dos, au milieu des hurlements de cette populace qui l'adorait deux jours auparavant. A tous les outrages dont on l'accablait,

il ne répondit que par ces mots : « Je fus pourtant votre empereur. » C'était le huitième empereur de Rome, et le sixième qui périssait de mort violente.

La mort de son frère Lucius Vitellius, qui commandait une armée à Terracine, mit fin à la guerre, mais sans rétablir la paix. Les soldats vainqueurs poursuivaient leurs adversaires, les massacraient partout où ils les rencontraient, et, sous le prétexte de les chercher, envahissaient les maisons ; la populace les dirigeait et les imitait. Primus se servait du commandement pour voler plus que les autres. Domitien, fils du nouvel empereur, s'était enfui pendant le tumulte populaire, travesti en prêtre d'Isis ; reconnu désormais pour César, il se plongeait dans toutes sortes de turpitudes. On ne voyait partout que désordres et crimes, au milieu desquels la pauvre Italie conservait à peine assez de souffle pour proclamer le nouvel Auguste, Vespasien.

CHAPITRE XXXVII.

LES FLAVIENS.

La famille Flavia, qui n'était ni ancienne ni illustre, était originaire de Réate. Titus Flavius, aïeul de Vespasien, combattit dans les guerres civiles, et, après la bataille de Pharsale, revint dans son pays natal comme percepteur des impôts. Son fils, Flavius Sabinus, remplit la même fonction dans plusieurs villes de l'Asie, avec la réputation d'honnête homme ; il se retira ensuite chez les Helvètes, où il s'enrichit en prêtant de l'argent, et eut d'une Vespasia Polla Sabinus et Vespasien. Vaillants soldats tous les deux, le dernier devint sénateur et consul à force de caresser les puissants ; il célébra par des jeux extraordinaires la feinte victoire de Caligula sur les Germains, et demanda que les citoyens accusés de trahison fussent exécutés publiquement et privés de sépulture. En plein sénat, il remercia Caligula de l'avoir invité à souper. Proconsul en Afrique, il servit Néron avec tant de zèle qu'il s'attira la haine publique. De retour à Rome, il se trouva dans une position si gênée qu'il engagea ses terres à son frère, et fut obligé pour vivre d'avoir recours à des moyens peu honnêtes. Un jour que Néron récitait des vers de sa propre composition, il se laissa surprendre par le sommeil ;

persuadé que cette irrévérence l'exposait au plus grave danger, il se retira à la campagne, où il attendait de sinistres nouvelles; mais, à sa grande surprise, il apprit qu'on l'envoyait en Judée avec le titre de général. L'obscurité de ses aïeux, qui ne causait aucun ombrage à Néron, lui avait valu ce commandement, dans lequel il fit preuve d'un rare talent; courageux, infatigable, il partageait toutes les souffrances du soldat, mais il se déshonorait par son avarice.

Il fut le seul qui, une fois parvenu à l'empire, changea pour devenir meilleur. A peine eut-il appris la mort de Vitellius, qu'il expédia des vivres en Italie; il conféra des gouvernements et des commandements à ses amis, hommes éprouvés dans la vie privée comme sur les champs de bataille; du reste, il ne fut pas obligé de corrompre les soldats par des libéralités intempestives. Crassus Mucianus, mélange de bonnes et de mauvaises qualités, efféminé et actif, orgueilleux et affable, avide de jouissances et indomptable à la fatigue, fut investi d'un pouvoir illimité sur Rome; assez habile pour ne déployer qu'une sévérité convenable, il parvint à mettre les choses dans une bonne voie. Vespasien se trouvait alors dans Alexandrie, où il faisait des miracles; il rendit la vue à un aveugle en lui mouillant les yeux avec sa salive, et un homme perclus, à peine touché par lui, recouvra l'usage de sa main : le tout pour l'honneur et la gloire de Sérapis. En entrant dans le temple de ce dieu, Vespasien vit derrière lui un certain Basilide, qui, dans ce moment, se trouvait malade à quatre-vingt milles de distance. Ces faits sont attestés par Suétone, Dion et Tacite, qui dit que de son temps le mensonge n'aurait pu se propager.

70. Vespasien, célèbre par ses victoires et ses miracles, arriva en Italie; si, au moment de son élection, une foule immense accourut lui rendre hommage dans la vaste enceinte d'Alexandrie, on doit juger de celle qui l'accueillit à son entrée dans la métropole. Chacun se flattait de le voir rétablir la discipline, rendre à l'empire son éclat et sa puissance; tous enfin attendaient de lui ce que les peuples malheureux espèrent à chaque changement de prince.

Il réprima en effet la licence militaire; il assistait aux délibérations du sénat, dont il invitait les membres à dire franchement leur opinion; il améliora l'administration de la justice, et nomma une commission spéciale pour accélérer le jugement des procès, interrompus depuis les derniers troubles. Investi de la censure, il dégrada les chevaliers qui s'étaient déshonorés, et les remplaça

par les citoyens les plus distingués de l'Italie et de l'empire. Deux cents sénateurs avaient à peine survécu aux massacres précédents ; il en porta le nombre à mille, et nomma de nouveaux patriciens, dernière création de ce genre dont l'histoire fasse mention. Cependant il n'entendait pas relever l'aristocratie oppressive ; car il voulait que tous, sans distinction, fussent soumis au droit commun. Dans une querelle survenue entre un sénateur et un chevalier, l'empereur prononça ces paroles : « Il n'est pas permis d'inju-« rier un sénateur, mais le droit naturel et les lois autorisent de « rendre injure pour injure. »

Vespasien, quoiqu'il eût habité le splendide Orient, conserva des manières simples, et, bien qu'habitué à la vie des camps, il gémissait toutes les fois qu'il devait envoyer quelqu'un au supplice. Accessible à tous, il parlait souvent de la bassesse de son origine, et se raillait de ceux qui voulaient le faire descendre d'Hercule ; méprisant les titres, il n'accepta qu'à regret celui de père de la patrie ; il protégea et dota richement la fille de Vitellius, et souffrit que Mucianus se vantât de lui avoir donné l'empire. Il oublia les affronts qu'il avait subis sous Néron, comme il supporta patiemment les épigrammes répandues contre son avarice, et les invectives des philosophes ; mais, comme les stoïciens, ou les individus qui prenaient ce titre, persistaient à troubler les opinions par leurs éloges du passé et leurs critiques du système impérial, il les bannit. Démétrius, un des proscrits, refusa d'obéir ; bien plus, non content de rester dans la ville, il osa se présenter devant l'empereur et lui adresser des injures : « Tu fais tout, lui répondit Vespasien, pour que je t'ôte la vie ; mais je ne tue pas un chien qui aboie. » Vespasien ne punit de mort aucun de ceux qui conspirèrent contre lui, et ne prêta jamais l'oreille aux délateurs. Quelqu'un l'ayant prévenu de se défier de Métius Pomposianus, parce qu'il était né sous une constellation qui lui promettait l'empire, il l'éleva au consulat, en disant : « Il se souviendra de cet acte d'amitié, quand il sera sur le trône. »

Afin d'équilibrer les recettes et les dépenses, il augmenta quelques impôts, en créa de nouveaux, un entre autres sur les excréments ; comme Titus lui reprochait ce qu'il avait d'ignoble, il lui présenta l'argent qui en provenait, en lui disant : « Trouves-tu qu'il sente mauvais ? » Les députés d'une ville vinrent lui annoncer que leur sénat lui avait décrété une statue de grand prix : « En voici la base, leur répondit-il en étendant la main ; il suffit que vous y mettiez la valeur de votre statue. » Il n'était pas de

crime dont on ne pût se racheter avec de l'argent. On rapporte aussi qu'il confiait les administrations les plus lucratives aux individus qui savaient le mieux les exploiter, les comparant à des éponges que l'on presse une fois qu'elles sont pleines. Un de ses favoris sollicitait la charge de surintendant de la maison impériale pour quelqu'un qu'il disait son frère. L'empereur ne répondit rien ; mais, appelant celui qu'on lui recommandait, il lui fit compter la somme promise au favori pour sa protection, et lui conféra l'emploi. Lorsque le favori renouvela ses instances, il lui répondit : « Cherche-toi un autre frère ; celui que tu m'as recommandé s'est trouvé être le mien, et non le tien. »

De tels procédés, sans doute, sont indignes d'un prince ; mais, si l'on songe dans quel état déplorable il trouva les finances, alors surtout quil fallait pour l'administration de l'État quatre mille millions de sesterces (sept cents millions de francs) par an, on est porté à excuser un vice qui prévint les dilapidations ordinaires. Ce vice, d'ailleurs, ne l'entraîna point aux confiscations, même à l'égard de ses ennemis, et ne l'empêcha pas d'aider les sénateurs pauvres, de relever les villes détruites, de réparer les routes et les aqueducs, de protéger les arts, les sciences et les poëtes ; car il fut le premier empereur qui entretint à Rome, aux frais de l'État, des professeurs d'éloquence grecque et latine. Vespasien recueillit même trois mille feuilles de cuivre sur lesquelles étaient gravés les fastes anciens de la ville ; ce fut alors qu'on éleva le temple de la Paix, dans lequel on réunit les chefs-d'œuvre dispersés dans plusieurs lieux ; ce fut alors que l'on rebâtit le Capitole et d'autres édifices qui avaient péri dans l'incendie de Néron et les soulèvements populaires sous Galba ; ce fut alors enfin que l'on construisit le grand amphithéâtre qui mérita le nom de Colisée, et que l'on répara les grandes voies de tout l'empire, non plus aux frais des provinces, mais de l'État. Un habile ouvrier lui ayant présenté des machines pour transporter de grandes colonnes à peu de frais, il le récompensa, mais ne voulut pas de son invention, en disant : « Il faut que le peuple vive. »

Cependant, de temps à autre, quelque tentative venait protester contre l'oppression romaine. Le système impérial avait sans doute suspendu les guerres de conquête ; mais Rome devait souvent recourir aux armes pour défendre les provinces ou les apaiser. Nous avons parlé des guerres d'Auguste dans la Germanie, qui ne fut jamais tranquille. La Bretagne, fatiguée des exactions et des publicains, se révolta ; mais l'enthousiasme ne put la sous-

traire au poids de ses fers. Les Druides, qui excitaient sans cesse le sentiment national, furent persécutés dans la Gaule; Claude, à titre de compensation, admit les Gaulois dans le sénat et aux charges publiques, malgré le dépit de l'aristocratie scandalisée. L'Arménie, après de longues agitations, se soumit, et Tiridate en reçut la couronne de Néron, qui néanmoins réduisit le Pont en province. Vespasien avait à peine accepté le titre impérial, que les Daces belliqueux, c'est-à-dire les Allemands (*Deutsch*), prirent les armes; n'étant plus contenus par l'armée campée dans la Mésie, ils assaillirent les quartiers d'hiver des troupes auxiliaires, traversèrent le Danube et menacèrent les retranchements des légions. Mucianus envoie de prompts secours sous la conduite de Fontéius Agrippa, qui les repousse au delà du fleuve, dont il garnit les rives d'une ligne de forteresses.

Les guerres domestiques des Romains amenaient toujours quelque province à se soulever. Les Bataves, tribu de Cattes, qui, repoussés de la Germanie, s'étaient établis dans l'île formée par les deux branches du Rhin, entraînés par Claudius Civilis, égorgèrent les armées romaines et proclamèrent leur indépendance. Le désir et l'espérance de la liberté se réveillèrent dans toute la Gaule. Les Bardes et la prophétesse Velléda, avec leurs chants, leurs sacrifices et tout le cortége de l'ancienne superstition, sortent de leurs retraites et font entendre des oracles qui promettent l'empire du monde à un peuple qui habite au delà des Alpes; interprétant l'incendie du Capitole comme le prélude de la chute de Rome, ils égorgent les officiers romains et proclament l'empire gaulois.

Mais Rome compte moins sur la force des armes que sur les intérêts des vaincus, qu'elle savait concilier avec les siens; en effet, les personnages les plus importants des colonies cherchaient à détourner leurs compatriotes d'une guerre qui ramènerait la barbarie en détruisant la civilisation introduite par les vainqueurs, et substituerait aux priviléges romains une lutte interminable, le pillage, la tyrannie de la soldatesque. Pétilius Céréalis, commandant des forces romaines, fit entendre ce langage aux habitants de Trèves : « Je sais combattre et non parler; mais, puisque les paroles des séditieux produisent de l'effet sur vous, écoutez aussi les miennes. Les Romains ne sont pas venus dans votre pays par cupidité, mais appelés par vos compatriotes les plus éminents, fatigués de vos dissensions meurtrières. Vous savez avec quel bonheur nous avons fait la guerre

« aux Germains et à vos autres ennemis; nous ne sommes pas « venus sur le Rhin pour défendre l'Italie, mais pour empêcher « qu'un autre Arioviste ne se fît le roi de la Gaule. Croyez-vous, par « hasard, que Civilis et ses Bataves vous affectionnent plus que « leurs aïeux n'ont aimé les vôtres? Quoiqu'ils invoquent le nom « de liberté, quel a été leur mobile constant? l'amour du butin et « le désir d'échanger leurs marais contre vos terres fertiles; or « vous avez été battus et dominés jusqu'au jour où vous vous êtes « donnés aux Romains. Nous ne vous avons fait sentir le poids « de la domination qu'autant qu'il le fallait pour conserver la « paix. Du reste, nous ne faisons qu'un seul corps; souvent vous « commandez nos légions et gouvernez nos provinces. Rien n'est « fermé pour vous. Vous jouissez des bienfaits de nos bons princes, « quoique vous soyez éloignés, et vous sentez moins le poids des « mauvais, parce que vous êtes éloignés; mais, comme on souffre « le vent et la pluie, il faut s'habituer à souffrir quelque chose « des dominateurs. Si les Romains étaient expulsés, le monde « tomberait dans le chaos; un empire que huit siècles de for- « tune et d'habileté ont élevé ne saurait s'écrouler sans un boule- « versement universel; plus malheureux encore seraient ceux qui « possèdent de l'or et des biens, cette proie de la guerre. Soyez « soumis, c'est votre sécurité: la révolte serait votre ruine (1). »

Rome, en effet, avait si bien établi sa domination civile, qu'on ne voyait au delà que désordre, servitude et barbarie; les légions se révoltaient contre les princes, jamais contre Rome. Lorsque l'empereur eut expédié des forces suffisantes contre les insurgés, beaucoup firent leur soumission par prudence ou par crainte, et d'autres y furent contraints par les armes. Quelques légions, qui avaient juré fidélité à l'empire gaulois, rentrèrent dans le devoir et furent graciées. Après une longue et vigoureuse résistance, Civilis, obligé de céder à son tour, obtint de vivre en paix. Classicus, Tutor et d'autres chefs prirent la fuite ou se donnèrent la mort; quelques-uns furent livrés aux Romains, jugés et exécutés.

Julius Sabinus de Langres, qui s'était fait proclamer empereur, fut battu lorsqu'il propageait l'insurrection; pour échapper au supplice, il mit le feu à la maison dans laquelle il s'était réfugié, et fit courir le bruit qu'il avait péri dans les flammes. Sa femme Éponine, qui l'aimait tendrement, crut elle-même à sa mort, et le pleura jusqu'au moment où il put l'informer qu'il s'é-

(1) Tacite, *Hist.* iv, 74, 75.

tait retiré dans une caverne avec ses richesses et deux affranchis. Cachant avec soin la joie que lui causait cette nouvelle, elle continua son existence de veuve sans cesser de porter le deuil; mais, sous prétexte d'affaires, elle habitait longtemps la campagne pour vivre avec son mari. Dans cette caverne, elle mit au monde et éleva deux enfants ; elle put même, on ne sait pourquoi, envoyer secrètement son mari à Rome, d'où il revint dans sa retraite. Ils passèrent ainsi neuf ans; mais enfin des regards curieux épièrent les démarches d'Éponine, on découvrit le mystère, et les deux époux enchaînés furent conduits à Rome. La magnanimité de l'un, son long martyre, la singularité du fait, les larmes de la généreuse Éponine, qui disait : « J'ai élevé, comme l'eût fait une « lionne, ces deux enfants dans un antre, afin que nous fussions « plus nombreux pour implorer merci, » attendrirent Vespasien jusqu'aux larmes, ce qui ne l'empêcha pas d'envoyer au supplice ces deux infortunés. La raison d'État le voulait ainsi. L'amour de l'ordre, c'est-à-dire la patience de la servitude, revint dans la Gaule, et les druides se transformèrent en professeurs de sciences romaines.

Après d'autres guerres heureuses, Rome réduisit en provinces la Comagène, sous le nom d'Euphratésienne, la Grèce émancipée par Néron, la Lycie, la Thrace, la Cilicie Trachéotide, avec Rhodes, Byzance et Samos. Julius Agricola soumit la Bretagne et les Orcades, comme nous le verrons.

La chute des Juifs est plus mémorable. Dieu avait choisi ce peuple pour conserver la tradition dans sa pureté, jusqu'à la venue de l'Homme-Dieu, qu'ils virent naître, méconnurent, crucifièrent, et dont toute leur histoire n'était que la préparation, le symbole, la prophétie. Dépouillée de son indépendance, unie à la province de Syrie, administrée par des gouverneurs romains, la nation juive, malgré tous ses malheurs, repoussa obstinément les mœurs païennes et l'idolâtrie ; elle opposait les protestations aux empereurs qui voulaient violenter les consciences. Mais à l'intérieur les discordes des royaumes de Judée et de Samarie, les sectes des Pharisiens et des Saducéens, l'ambition des princes et des prêtres, l'apparition de faux Messies, enfin les excès des Zélateurs rendaient le pays très-malheureux, et lui faisaient sentir la malédiction du sang du Juste. Abreuvés d'outrages, égorgés par milliers, blessés dans leurs intérêts et leurs croyances, les Juifs s'insurgèrent sous le règne de Néron, qui chargea Vespasien d'aller les soumettre. Toutes les horreurs souillèrent cette guerre,

70. 1er septemb. dans laquelle il périt, dit-on, un million et demi de Juifs. Enfin Titus, fils de Vespasien, prit Jérusalem, l'incendia, et dès ce moment les Juifs n'eurent ni patrie ni autel. Répandus sur toute la terre, doués d'une activité prodigieuse et d'une persévérance invincible, ils vivent dans la confiance que ce Dieu, qui les rappela jadis de la captivité de Babylone, fera encore briller leur jour. Ce jour viendra, lorsque le sang versé par leurs pères descendra sur les fils en signe de pardon et de rédemption.

Dans les amphithéâtres de Béryte et de Césarée, Titus offrit au peuple le spectacle de centaines de Juifs qui s'égorgeaient entre eux, ou que déchiraient les bêtes féroces. D'autres, qui avaient été conduits à Rome, servirent d'ornement à son magnifique triomphe, dont l'éclat fut rehaussé par le massacre des principaux d'entre eux. Un certain nombre fut réservé pour construire l'arc qui porte encore le nom de Titus, le Colisée, et le temple de la Paix, dans lequel on déposa le chandelier d'or et les autres ornements du culte de Jéhovah.

Vespasien s'associa son fils victorieux dans la puissance tribunitienne, et le temple de Janus fermé atteste que les guerres étaient finies ou suspendues. Rome respirait après tant d'atrocités et de folies, bien que les supplices n'eussent pas entièrement cessé; celui de l'intrépide Helvidius Priscus excita de vifs regrets. Aliénus Cécina et Marcellus Épirus, espion de Néron, conspirèrent avec un grand nombre de prétoriens; mais le complot fut découvert, et Marcellus prévint sa condamnation par une mort volontaire; on n'avait d'autre preuve de la complicité de Cécina qu'un discours, trouvé sur lui, à l'adresse des soldats pour les soulever; or, comme cette pièce ne suffisait pas pour motiver sa condamnation, Titus l'invita à souper et le fit assassiner : genre de procédure expéditif.

Vespasien, se sentant mourir, s'écria : « Je crois que je deviens dieu, » raillerie contre l'apothéose dont les Romains gratifiaient si libéralement leurs empereurs. Calme jusqu'au dernier moment : « Un empereur, dit-il, doit mourrir debout, » et il essaya de se lever, mais en vain ; il expira à l'âge de soixante-
79 onze ans, après en avoir régné dix. Il était d'usage, aux funérailles des grands, de représenter des comédies où le mort était tourné en ridicule. Dans celles de Vespasien, le bouffon qui jouait le rôle du défunt demanda aux intendants de sa maison combien coûteraient ses obsèques; en apprenant la somme énorme que Titus y destinait, il ajouta : « Donnez-moi cet ar-

gent, et jetez le corps dans le Tibre. » Heureuse Rome, cependant, si elle n'avait eu à reprocher que son avarice au successeur de Tibère et de Néron (2) !

Titus Flavius, très-habile en éloquence et dans l'art des vers, plus encore dans celui de la guerre, fit preuve d'outrecuidance et d'avidité tant que son père vécut. Il appuyait de son influence quiconque lui donnait de l'argent; s'il était mal disposé contre quelqu'un, il faisait demander sa mort au théâtre ou au champ de Mars par des gens soudoyés. Enfin ses amours avec Bérénice, sœur d'Agrippa II, roi des Juifs, avaient blessé les Romains autant que les Juifs : les uns, parce qu'ils redoutaient une impératrice étrangère; les autres, parce qu'ils étaient scandalisés de voir une de leurs princesses s'abaisser jusqu'aux embrassements du destructeur de leur nation.

Mais Titus, devenu empereur, renvoya Bérénice hors de l'Italie, malgré l'amour qu'il ressentait pour elle; non-seulement il ne fit aucun mal à Domitien, son frère, intrigant et dissolu, mais il lui offrit de partager avec lui l'autorité. Il confirma par un édit général les prérogatives accordées par ses prédécesseurs aux cités ou aux personnes. Toujours accessible au peuple, même lorsqu'il se trouvait au bain, il lui permettait de régler à sa volonté les jeux qu'il lui donnait; l'affabilité chez lui ne nuisait point à la dignité. Il répondait à ceux qui le blâmaient d'accorder trop facilement : « Personne ne doit s'éloigner triste de l'audience du prince. » Se rappelant un soir qu'il n'avait obligé personne, il s'écria : « J'ai perdu ma journée! »

En acceptant le pontificat, il déclara qu'il ne verserait plus de sang; il abrogea la loi de lèse-majesté, et défendit que personne fût accusé pour avoir dit du mal de lui ou de ses prédécesseurs : « Ou celui qui médit de moi a tort, et je le plains; ou il a raison, « et il serait injuste de le punir pour avoir dit la vérité. Quant « à mes prédécesseurs, s'ils sont aujourd'hui des dieux, ils peu-« vent à leur gré punir leurs propres outrages sans mon interven-« tion. » Deux patriciens sont condamnés à mort par le sénat comme conspirateurs, et Titus fait prier l'assemblée de renoncer à un châtiment inutile, la durée des règnes dépendant d'une

(1) Dans le recensement fait sous Vespasien, on assure qu'on trouva dans la Gaule cispadane cinquante-sept individus de 100 ans, trente-sept de 110, deux de 125, quatre de 135, quatre de 136, trois de 140; à Parme, il y en avait trois de 120 ans, deux de 130; à Faënza, un de 132; à Rimini, un de 150, nommé Marcus Aponius.

puissance supérieure à celle des hommes ; il envoie en même temps rassurer les mères des accusés, qui, le soir, sont invités à souper avec lui le lendemain ; il les conduit aux spectacles et remet entre leurs mains les épées des gladiateurs, qu'on lui apporte, selon l'usage, pour les examiner.

Loin d'envier le bien d'autrui, il refusa d'accepter des dons et des legs ; néanmoins il dépensa autant qu'aucun de ses prédécesseurs en présents, spectacles, édifices. Lors de l'inauguration de son colossal amphithéâtre, outre les gladiateurs, il donna en spectacle une bataille navale et jusqu'à cinq cents bêtes féroces. Des désastres publics lui fournirent l'occasion de montrer une générosité plus éclairée ; dans un incendie qui ravagea le Capitole, le Panthéon, la bibliothèque d'Auguste, le théâtre de Pompée, sans parler d'autres édifices moins importants, Titus déclara qu'il prenait tout le dommage à sa charge ; il refusa donc les sommes d'argent que lui offraient les villes de l'empire ainsi que des princes étrangers, et vendit, pour tenir sa parole, jusqu'aux meubles de son palais.

8 septembre. Sous son règne, le Vésuve, qui n'avait pas fait éruption depuis un temps immémorial, se réveilla avec une telle fureur qu'il ensevelit Herculanum et Pompéï, détruisit Pouzzoles et Cumes, et bouleversa toute la Campanie. Titus pourvut à ses frais à tous les désastres qu'il était possible de réparer ; il parcourut le pays, non par ostentation et vaine curiosité, mais pour distribuer de l'argent. Une peste qui désola l'empire fournit à Titus une occasion nouvelle de montrer sa bienfaisance, nous dirons presque sa charité. Qui pourrait croire que, sous un tel prince, un faux Néron, venu d'Arménie, trouvât des partisans ? Cet imposteur, après avoir parcouru les rives de l'Euphrate, se réfugia chez les Parthes.

81. Au moment où Rome respirait sous les douces lois de Titus, qu'elle appelait les *délices du genre humain*, une mort prématurée enleva ce bon prince après un règne de deux ans et trois mois ; il avait vécu quarante-trois ans. Sa fin fut hâtée, dit-on, par son frère Domitien, qui le fit mettre au rang des dieux tout en le dénigrant auprès des hommes.

Domitien, sans aucune instruction, couvert de dettes, débauché, toujours prêt dans la guerre à fuir le péril et les fatigues, essaya, après la mort de son père, de gagner les prétoriens pour supplanter Titus, et Titus lui pardonna. Après la mort, naturelle ou violente, de son frère, il fut proclamé empereur, et se vit prodi-

guer à la fois les titres et les charges que ses prédécesseurs n'avaient obtenus que successivement.

Il proscrivit d'abord les sacrifices sanglants, et prodiguait les dons aux employés de l'État pour sauvegarder leur pauvreté contre la corruption; il refusait l'héritage des citoyens qui laissaient des enfants; après avoir distribué les terres confisquées aux vétérans, il rendit le surplus aux propriétaires, loin de le garder pour lui, comme c'était l'usage. Il ordonna de splendides constructions, refit la bibliothèque incendiée, et dépensa douze mille talents pour la dorure du Capitole; et pourtant la magnificence de ce temple n'était rien à côté d'une seule galerie ou d'une des salles du palais. Il rendait la justice en personne, notait d'infamie les juges qui acceptaient de l'argent ou les gouverneurs concussionnaires. Il réprima la licence publique et l'audace des libelles, défendit aux chevaliers de jouer sur les théâtres publics, dégrada un sénateur qui dansait, exclut les femmes perdues de la faculté de recevoir des legs et d'aller en litière, déclara indigne d'être juge un chevalier qui avait repris sa femme après l'avoir répudiée pour cause d'impudicité; enfin, il punit de mort plusieurs adultères, et défendit, sous des peines sévères, de faire des eunuques.

Mais Domitien ne dissimulait qu'avec peine son naturel lâche et sanguinaire; aussi avide de la gloire militaire qu'il était incapable de l'acquérir, il prit quatre fois dans une année le titre d'*imperator* pour des victoires remportées par d'autres. Tombant à l'improviste sur les Cattes, la nation la plus civilisée et la plus guerrière parmi les Germains, il leur fit quelques prisonniers qu'il traîna en triomphe, et dès lors il ne quitta plus la toge triomphale. Sur ces entrefaites, les Suèves et les Sarmates, révoltés contre l'empire, exterminaient des armées entières dans la Mésie, la Dacie et la Germanie.

Cnéus Julius Agricola est célèbre par les victoires qu'il remporta dans la Bretagne. César, le premier, avait débarqué dans l'île pour réprimer les prêtres gaulois, qui ne cessaient de fomenter des soulèvements dans la Gaule rhénane; mais la Bretagne, bien que devenue province, n'obéissait pas aux Romains, et les armes furent impuissantes à la soumettre, jusqu'au moment où Agricola reçut le commandement des troupes. Tacite, son 77.
gendre, le propose comme le modèle et le reproche vivant des autres généraux. Agricola, raconte le grand historien, s'apercevant que le pillage et les excès militaires nuisaient à la domina-

tion, réforma la discipline sans épargner les désordres de sa propre maison; il nomma les officiers les plus dignes sans tenir compte des recommandations et des prières, et répartit les impôts d'une manière plus équitable. Puis, animant les siens par son exemple, et décourageant les ennemis par la rapidité de ses marches, il remporta plusieurs victoires; le pardon décida beaucoup d'insulaires à se soumettre, et, pour les tenir en repos, le général s'occupa de les civiliser. Mais il ne cherchait point à diminuer la gloire des soldats pour se l'attribuer à lui-même, et il se montra toujours avare du sang romain. Cette habile conduite assura la domination de Rome sur la Bretagne et
85. la Calédonie; mais Domitien, jaloux de ses victoires, le rappela, et l'illustre capitaine ne conjura la colère de cet empereur qu'en vivant dans l'obscurité, qui peut-être ne le sauva point du poison.

Les Daces, commandés par Décébale, non moins habile sur les champs de bataille que dans le conseil, franchirent le Danube, défirent les Romains, tuèrent le gouverneur de la Mésie, et, après d'affreuses dévastations, s'emparèrent de toutes les forte-
90. resses que les Romains avaient élevées dans ces contrées. Domitien, après avoir essuyé une déroute, députa vers Décébale pour le supplier de consentir à la paix, en lui envoyant de riches présents, des ouvriers de toute espèce, et même une couronne pour lui montrer qu'il le reconnaissait comme roi; bien plus, il se résigna à lui payer un tribut annuel. C'est la première guerre où les barbares attaquèrent l'empire avec avantage. Domitien, cependant, écrivit au sénat qu'il avait mis un frein aux indomptables Daces; après avoir causé plus de dégâts dans un pays tranquille qu'on n'eût pu le faire en temps de guerre, il revint à Rome, se décerna le triomphe, et les poëtes le comparèrent à César et aux Scipions (1).

(1) Stace et Martial. Voici quelques-unes de leurs adulations :

Invia Sarmaticis domini lorica sagittis
Et Martis Getico tergore fida magis...
Felix sorte tua, sacrum cui tangere pectus
Fas erit, et nostri mente calere dei!...
Redde deum votis poscentibus : invidet hosti
Roma suo, veniat laurea multa licet.
Terrarum dominum propius videt ille; tuoque
Terrarum vultu barbarus, et fruitur...
Hiberna quamvis Arctos et rudis Peuce
Et ungularum pulsibus calens Ister,
Fractusque cornu jam ter improbo Rhenus,

Domitien ne savait que trop, dans la paix, exercer l'énergie farouche qui lui manquait sur le champ de bataille. Le héraut, en proclamant consul Flavius Sabinus, gendre de Titus, lui donna par méprise le titre d'empereur; Domitien fit périr le héraut et son neveu. L'horoscope des grands de l'empire, qu'on tira par son ordre, lui fournit l'occasion d'immoler un grand nombre de sénateurs et de chevaliers. A Rome et dans les provinces, il ordonna le supplice, comme ennemis de la république, d'une foule de chrétiens, parmi lesquels Flavius Clément, son cousin et son collègue dans le consulat, la femme et la nièce de Flavius, toutes deux nommées Domitilla.

A l'exemple de tous les mauvais princes, Domitien avait en horreur l'histoire et les historiens, dont il se défiait. Hérennius Sénécion, accusé d'avoir écrit la vie d'Helvidius Priscus, perdit la vie; Fannia, femme d'Hérennius, qui avoua l'avoir poussé à ce travail et même aidé, fut dépouillée de ses biens et proscrite; mais elle emporta avec elle le manuscrit coupable. On fit un crime capital à Rusticus Arulénus d'avoir loué Thraséas Pétus; Hermogène de Tarse encourut la peine de mort parce que l'on crut voir dans son histoire des allusions, et l'on crucifia ceux qui l'avaient aidé à la répandre. Par un genre de cruauté tout nouveau, Domitien fit brûler publiquement les livres les plus renommés ou qui étaient remarquables par des sentiments généreux. Enfin il bannit tous les philosophes et les hommes de savoir; quelques-uns renoncèrent à l'étude pour se livrer au métier d'espion, si propre à satisfaire la cupidité par les richesses que l'on confisquait sous les prétextes les plus frivoles. Un citoyen illustre se montrait-il populaire, il méditait la guerre civile; vivait-il retiré, il voulait faire la critique indirecte du temps actuel; sa conduite était-elle exemplaire, c'était un nouveau Brutus; s'il paraissait insouciant et stupide, il couvait des projets sanguinaires; s'il était actif et résolu, il intriguait et remuait. Le riche possédait trop d'argent pour un

Teneat domantem regna perfidæ gentis,
Tu, summe mundi rector, et parens orbis,
Abesse nostris non tamen potes votis...
Nunc hilares, si quando mihi, nunc ludite, Musæ :
Victor ab Odrysio redditur orbe deus...

Ailleurs Janus, voyant passer Domitien, se plaint de ne pas avoir assez d'yeux pour le regarder (MARTIAL, liv. VIII, 2). « L'étoile du matin peut tarder à se lever; car, si César paraît, le peuple ne s'apercevra point de son absence. » (Ibid., 21). — O poëtes!

particulier; le pauvre, n'ayant rien à perdre, pouvait tout entreprendre. Plus les espions étaient lâches et méprisables, plus l'empereur les caressait et les soutenait; convaincus de calomnie, ils n'avaient que plus de mérite à ses yeux. Les dépouilles de l'État, les dignités, les pontificats, le consulat même, tout était pour eux. Il envoyait les uns dans les provinces comme procurateurs, et gardait les autres dans la ville pour en faire ses confidents et ses ministres. Des esclaves furent subornés pour accuser leurs maîtres, des affranchis, leurs patrons, et ceux qui n'avaient pas d'ennemis se trouvaient trahis par des hommes de l'amitié desquels ils n'avaient jamais douté.

Sous le règne de ce tyran, les Romains n'osaient pas se communiquer leurs pensées, ni même gémir ensemble; ils voyaient, dans un silence pusillanime, les tribunaux devenus des instruments de ruine, les rapines et les assassinats palliés sous le nom d'amendes et de châtiments. Les îles regorgeaient d'exilés, et les écueils étaient couverts de cadavres. Quelques citoyens affrontèrent la mort avec intrépidité; des mères et des femmes généreuses suivirent dans l'exil les objets de leur affection.

Domitien aimait à voir couler les larmes, à compter les palpitations du cœur; il se réjouissait encore lorsque le sénat pâlissait à sa voix. Dans son intérieur, il se complaisait à de cruelles plaisanteries. Il regardait la plupart des chevaliers comme ses ennemis, et jamais, disait-il, il ne devait se croire en sûreté tant qu'un seul sénateur respirerait; un soir, néanmoins, il invite à un banquet les principaux sénateurs et chevaliers. A mesure qu'ils arrivent, ils sont conduits dans une salle tendue de noir, où ils aperçoivent, à la sombre lueur des lampes, des cercueils portant chacun le nom d'un des convives. Enfin, après une longue anxiété, apparaissent des hommes nus, peints en noir, le glaive dans une main, la torche dans l'autre; mais, après avoir fait le tour de la salle, ils ouvrent les portes et congédient les deux premiers corps de l'État, pour qui la honte d'une dérision insultante succède à l'épouvante.

Très-habile à tirer de l'arc, Domitien faisait passer une flèche entre les doigts ouverts d'un esclave placé à longue distance pour lui servir de but; dans les loisirs solitaires de son cabinet, le maître du monde exerçait son adresse à percer des mouches avec un poinçon. Aussi Vibius Crispus, à qui l'on demandait s'il n'y avait personne avec l'empereur, répondit : « Pas même une mouche. »

Aucun de ses prédécesseurs ne le surpassait en voluptés honteuses ; les Romains le flattaient et l'appelaient seigneur, dieu, fils de Minerve, titres que lui-même s'attribuait dans ses lettres, et que lui prodiguaient Martial, Quintilien, Juvénal et d'autres écrivains. Les rues qui conduisaient au Capitole étaient encombrées de victimes égorgées devant ses statues (1), qui ne pouvaient être, aux termes d'un décret, que d'or ou d'argent. Il donna les jeux les plus splendides que Rome eût encore vus; il fit creuser près du Tibre un grand lac où combattirent deux flottes, et des femmes durent se mêler aux luttes sanglantes des gladiateurs. Dans l'amphithéâtre, il offrit de véritables batailles d'armées entières, lui qui tremblait devant l'ennemi; un orage étant survenu pendant le spectacle, il ne permit à personne de sortir, ce qui occasionna beaucoup de maladies dont quelques-unes furent mortelles.

Il avait recours à tous les moyens pour suffire à ses prodigalités; pour s'emparer des héritages, il accusait le mort d'avoir mal parlé de lui, ou des complices affirmaient qu'il l'avait institué son héritier. Les magistrats augmentaient les impôts à tel point que beaucoup de provinces se révoltèrent ouvertement. Lucius Antonius, gouverneur de la Germanie, prit le titre d'Auguste; mais il fut bientôt défait et tué. Deux tribuns seulement, parmi tous ceux qu'on accusa de complicité avec lui, parvinrent à sauver leur vie en prouvant qu'ils s'étaient prêtés à la plus honteuse des débauches, et qu'ils étaient dès lors incapables de toute entreprise hardie.

Une conjuration qu'il avait découverte le tenait dans la frayeur continuelle de tentatives semblables, d'autant plus que des prodiges et des prédictions lui annonçaient sa fin comme prochaine. Il avait recours à tous les genres de précautions, jusqu'à revêtir ses appartements d'une pierre qui réfléchissait les objets, afin que personne ne pût l'approcher sans être aperçu; puis, songeant à se défaire de tous ceux qui lui portaient ombrage, il inscrivait leurs noms sur une liste. Un enfant avec lequel il s'amusait la lui enleva durant son somme il et l'emporta; l'impératrice, Domitia Longina, épouvantée d'y voir son nom et celui des premiers personnages, se concerta avec eux pour le prévenir. Parthénius, le premier serviteur du palais, introduisit auprès de
l'empereur Étienne, affranchi de Domitia, qui, portant la main 96.
à son cou dans l'attitude d'un homme blessé, lui présenta un écrit

(1) Pline, *Paneg.*

qui lui révélait la conjuration, et saisit le moment où il le lisait pour le frapper. Domitien se défend, et le meurtrier est tué par les gens du palais étrangers au complot; mais les autres conjurés surviennent et donnent le coup mortel à l'empereur.

Il avait quarante-cinq ans et régnait depuis quinze; le sénat, réuni sans retard, l'accabla d'autant d'outrages qu'il lui avait naguère prodigué d'adulations; il fit effacer son nom sur les inscriptions, abattre ses statues, ses arcs de triomphe, et annula ses actes. Le peuple resta indifférent; car les persécutions ne descendaient pas jusqu'à lui, et il jouissait des magnificences et des jeux. Les soldats, dont il avait augmenté la solde, le regrettèrent plus que Vespasien ou Titus, et les officiers eurent beaucoup de peine à les contenir.

Vespasien est le dernier des empereurs désignés sous le nom des douze Césars.

CHAPITRE XXXVIII.

LES EMPEREURS STOÏCIENS.

Le mérite de la vérité, c'est de profiter même à ceux qui la nient ou la persécutent, et de contraindre ses ennemis à la reconnaître. La morale, que les chrétiens prêchaient en obéissant et en mourant, apparaissait déjà dans les ouvrages des auteurs païens, et retrempait la vigueur de la secte la plus vertueuse, la stoïcienne. A la mort de Domitien, cette secte se sentit assez forte pour s'opposer à la puissance militaire; devenue prépondérante dans le sénat, elle résolut de mettre ses créatures sur le trône, et réussit à donner à Rome une série de bons princes.

Le premier fut Marcus Coccéius Nerva, originaire de la Crète et né à Narni, que Néron honora d'une statue pour le récompenser de ses poésies. La faction stoïcienne, à force de répandre des prédictions et des horoscopes sur son règne futur, le décida, malgré sa timidité, à accepter le trône. Les prétoriens, après les regrets donnés à l'empereur défunt, ne tardèrent pas à reconnaître le nouveau. Cependant, au milieu des félicitations que recevait Nerva, Arrius Antoninus s'affligeait avec lui de ce qu'après avoir échappé par sa vertu et sa prudence à tant de mauvais princes, il se trouvât désormais dans une position où il mécontenterait amis et ennemis, mais plus encore ses amis, dès qu'il leur refuserait une grâce.

Nerva, qui se croyait placé au rang suprême, non pour sa satisfaction personnelle, mais dans l'intérêt du peuple, sut concilier la douceur de la liberté avec la tranquillité de la monarchie; il rendit aux citoyens exilés pour conspiration leur patrie et leurs biens, menaça les délateurs, défendit toutes poursuites pour crimes de lèse-majesté, et jura de n'envoyer à la mort aucun sénateur. Il distribua de vastes terrains aux pauvres, fit élever aux frais de l'État les enfants indigents, défendit l'éviration, et se conduisit toujours comme s'il eût dû, à un instant donné, rentrer dans la vie privée. Afin d'alléger les impôts, il limita les dépenses en supprimant des sacrifices et des spectacles, en modérant le faste dans son palais, en ne permettant pas qu'on lui élevât des statues d'or ou d'argent; enfin il vendit sa vaisselle particulière et quelques propriétés pour récompenser des services ou secourir des infortunes. Le sénat, libre désormais de faire justice, exerça des poursuites contre les espions du règne précédent, dont les uns furent punis de mort, et les autres d'exil; mais, lorsqu'il voulut sévir contre quelques nouveaux conspirateurs, Nerva arrêta les poursuites. Une semblable clémence parut impolitique au consul Julius Fronton, qui disait: « Si c'est un grand malheur d'être gouverné par un prince qui défend tout, ce n'est pas une moindre calamité d'en avoir un qui permet tout. »

Les prétoriens, en effet, abusant de cette bonté, se soulevèrent et assaillirent le palais pour obliger Nerva à livrer les meurtriers de Domitien; quoi qu'il fit pour s'opposer à leur fureur, jusqu'à leur présenter sa poitrine nue, il dut céder, laisser égorger les conjurés et remercier les prétoriens d'en avoir purgé le monde.

Il comprit alors la nécessité de choisir, pour lui succéder, un homme à la main ferme, et il adopta Marcus Ulpius Trajanus, avec qui, dès ce moment, il partagea l'autorité. Nerva mourut après un règne de seize mois, et Trajan lui succéda à l'âge de quarante-quatre ans.

Trajan avait fait ses premières armes contre les Parthes, et Domitien l'avait nommé gouverneur de la basse Germanie. Robuste de corps, endurci aux fatigues, il fut le meilleur capitaine de son époque. Dans les camps, on ne l'aurait pas distingué des plus humbles soldats; il était vêtu comme eux, partageait leurs exercices et leur sobriété. Il faisait les marches à pied, connaissait individuellement ses vétérans et leurs faits d'armes, sans que son affabilité nuisît à la discipline; de noble maintien et de manières

agréables, il avait peu d'instruction littéraire (1), mais il protégeait les hommes de savoir. Il fit son entrée dans Rome à pied, au milieu de transports de joie inexprimables; au moment de franchir la porte du palais, Pompéia Plotina, sa femme, se tournant vers le peuple, dit : « J'espère en sortir comme j'y entre. »

Trajan déclara qu'il se croyait tenu à observer les lois comme le dernier des citoyens. Dans les largesses qu'il fit aux soldats comme au peuple, il comprit les absents et, chose nouvelle, les enfants âgés de moins de douze ans. Ses fréquentes libéralités entretenaient, dit-on, deux millions de personnes. Il maintint toujours le blé à un prix modique, affecta des sommes considérables à l'éducation des enfants pauvres, donna des spectacles de gladiateurs, mais bannit les comédiens, que Nerva avait rappelés. Il dépensa beaucoup d'argent pour ouvrir le port de Civita-Vecchia, et agrandir le cirque, où il défendit de prononcer son nom, pour le soustraire aux applaudissements prodigués à tant de mauvais empereurs. Il assigna un traitement aux avocats, mais avec défense de recevoir de l'argent des plaideurs, qui devaient jurer ne leur avoir rien donné ni rien promis.

Désireux de guérir les plaies de l'anarchie et de la tyrannie, il diminua les impôts, restreignit les prérogatives impériales toutes les fois que le bien public l'exigea; il ne souffrit ni les accusations pour crimes de lèse-majesté, ni les délateurs, ni les concussions des fonctionnaires; accessible aux personnes de toute condition, il écoutait leurs avis avec bonté. Il recherchait les plus dignes pour leur confier les emplois, et croyait que la feinte n'est pas plus nécessaire en politique que dans les rapports privés. Il préférait l'impunité de cent coupables à la condamnation d'un seul innocent; en remettant l'épée à Suburanus, préfet du prétoire, il lui dit : « Emploie-la pour moi, si je remplis mon devoir; contre moi, si j'y manque. » Quelqu'un ayant cherché à le prévenir contre Licinius Sura, qu'il aimait et révérait, il alla souper chez lui sans être invité, se fit panser les yeux par son médecin, raser par son barbier, et, le lendemain il répondit à celui qui lui répétait les mêmes accusations : « S'il avait voulu me tuer, il l'aurait fait hier. »

Il ne fut pas exempt de faiblesses et de défauts: il aimait le vin avec tant de passion qu'il défendit d'exécuter les ordres qu'il

(1) S'il employait toujours Sura pour écrire ses lettres, il faut l'attribuer à son ignorance plutôt qu'à sa paresse, comme le fait Julien dans les *Césars*.

donnerait en sortant de table; il consacrait aux plaisirs tout le temps dont il pouvait disposer, et, par vanité, il laissait mettre son nom sur tous les édifices qu'il faisait construire ou restaurer, ce qui lui valut le surnom d'*herbe pariétaire*. Il souffrit qu'on lui donnât le titre de seigneur, qu'on fît des sacrifices à ses statues, et que le peuple jurât par sa vie et son éternité; ce fut peut-être 106.
par jalousie de dieu qu'il ordonna des persécutions contre les chrétiens.

On remarque dans Pline le Jeune, qui écrivit son panégyrique, la joie assez puérile qu'éprouvaient les patriotes romains à voir les assemblées du sénat convoquées trois jours de suite, et les séances se prolonger jusqu'à la nuit (1); mais quelle idée concevoir de ces assemblées, si Pline lui-même nous apprend que Trajan s'opposa à la formation d'une petite association pour réparer les bains publics d'une ville d'Asie, attendu que toute réunion dans le but de satisfaire des intérêts privés est contraire à l'empire?

Les Germains, qui connaissaient la valeur de Trajan, lui envoyèrent de toutes parts des députations, et les barbares de l'autre côté de l'Ister ne se hasardaient plus à faire leurs excursions habituelles lorsque le fleuve était gelé; mais Trajan aspirait à passer l'Euphrate et le Danube sur des ponts qu'il avait construits, et à réduire la Dacie en province.

Pour effacer la honte du tribut au prix duquel Domitien avait acheté la paix des Daces, il dévasta leurs campagnes et les vainquit dans une bataille; le nombre des blessés fut si considérable que l'empereur donna ses propres vêtements pour suppléer aux bandes destinées aux pansements. Il poursuivit sa victoire avec une telle ardeur que Décébale, cet infatigable roi des Daces, envoya lui demander la paix et l'obtint, mais à de dures conditions. Trajan, après avoir établi des forteresses et des garnisons partout où 103.
il le jugea nécessaire, revint déployer à Rome les pompes du premier triomphe sur les Daces; puis il jeta sur le Danube un pont de pierre, soutenu par vingt piles de soixante pieds d'épaisseur, cent cinquante de hauteur et soixante-dix d'écartement : ouvrage merveilleux, qui fut terminé pourtant dans le cours d'un été, sous la direction et d'après les plans d'Apollodore de Damas.

Décébale, qui n'avait cédé qu'à la nécessité, ne tarda point à

(1) *Jam hoc pulchrum et antiquum, senatum nocte dirimi, triduo vocari, triduo contineri.*

soulever le pays, et sollicita même le concours des Parthes ; Trajan accourut pour faire rentrer les Daces dans le devoir, et conduisit la guerre avec tant de bonheur, qu'il prit Zarmizégéthusa, capitale des Daces, et réduisit le pays en province, qui eut pour limites le Dniester, la Theiss, le Danube inférieur et l'Euxin. Décébale ne voulut pas survivre à la liberté de sa patrie. La colonne Trajane, qui fut élevée au milieu du forum, attesta ces victoires, et les solennités du triomphe valurent au peuple cent vingt-trois jours de spectacles, dans lesquels furent tuées plus de dix mille bêtes féroces.

Le passage du Danube accomplissait un des vœux de Trajan ; pour réaliser l'autre, il se dirigea vers l'Euphrate, afin de dompter les Parthes, les ennemis les plus formidables qui restassent aux
114 Romains. Il réduisit en province l'Arménie, et reçut les hommages des rois d'Ibérie, de Sarmatie, du Bosphore, de la Colchide. La terreur de ses armes suffit pour subjuguer la Mésopotamie ; il soumit une portion de l'Arabie, et vit son amitié recherchée à la fois par les Sauromates du nord et par les Indiens du midi. Il traversa le Tigre sur un pont de bateaux et s'empara sans coup
116. férir de l'Adiabène ; profitant des discordes des Parthes, il s'avança jusqu'à Babylone, prit d'assaut Séleucie et Ctésiphon, soumit le pays d'alentour, et l'Assyrie dut payer le tribut comme province romaine.

Trajan revint à Antioche, où se trouvaient réunies l'armée, la cour et une foule de gens attirés par la curiosité ; dans ce moment, la ville fut agitée par un tremblement de terre si violent que les maisons s'écroulèrent. Trajan lui-même reçut une blessure, et tout l'empire eut à souffrir dans le désastre d'une seule cité. D'autres calamités signalèrent son règne, la famine, la peste, des tremblements de terre. Le Tibre inonda Rome, et trois vestales, ce qui excita l'horreur générale, violèrent leurs vœux et furent enterrées vives ; puis, comme si le sacrifice de ces victimes n'eût pas suffi aux vieilles superstitions, les livres sibyllins ordonnèrent, ce qui s'était déjà vu, d'ensevelir vivants dans le *forum boarium* deux Grecs et deux Gaulois, homme et femme.

Au retour du printemps, Trajan commence une course pour
117 déployer aux yeux des nations la majesté et la puissance de l'empire. Après avoir visité les plateaux de la haute Asie d'où descendit la première civilisation du monde, il s'embarque sur le Tigre, atteint le golfe Persique, traverse le grand Océan, et s'écrie à la vue d'un navire qui vogue vers les Indes : « Si j'étais plus jeune,

je porterais la guerre dans ces contrées. » Il se dirige alors vers l'Arabie Heureuse, s'empare du port d'Aden en deçà du détroit de Bab-el-Mandeb, et réduit en province l'Arabie Pétrée, qui assurait les communications de commerce entre l'Asie et l'Afrique; il ne cesse d'annoncer au sénat la soumission de nouveaux pays, et revient à Babylone, sur les ruines de laquelle il offre des sacrifices à Alexandre.

L'empire touchait alors à l'apogée de sa grandeur; mais la décadence commença bientôt, et Trajan lui-même vit son œuvre s'écrouler. Le tremblement de terre qui bouleversa tant de pays parut aux Juifs un signe précurseur de la chute de l'empire, et, de toutes parts, mais surtout en Afrique, ils se soulevèrent avec fureur. Ils furent défaits et massacrés par milliers; mais, entraînés par leur exemple, beaucoup de pays secouèrent leurs chaînes, et toutes les provinces récemment conquises se révoltèrent. Les Parthes soulevés en masse chassèrent le roi Parthamaspatis qu'il leur avait imposé; les Arméniens s'en donnèrent un de leur choix, la Mésopotamie se soumit aux Parthes, et tant de dépenses et de sang se trouvèrent prodigués sans résultat.

L'empereur mourut à Sélinonte en Cilicie, après un règne de dix- Août.
neuf ans et demi; ses cendres, rapportées à Rome dans une urne d'or par sa veuve Plotina et sa nièce Avida, furent reçues comme en triomphe, et, contrairement aux anciennes lois, déposées dans l'intérieur de la ville sous la colonne qui rappelait ses conquêtes.

Des travaux magnifiques devaient conserver sa mémoire : deux belles routes conduisaient du Pont-Euxin dans les Gaules, l'une qui traversait les marais Pontins, une autre de Bénévent à Brindes. A Rome, il ouvrit des bibliothèques et un théâtre, agrandit le cirque, répara des édifices importants, amena de nouvelles eaux dans la ville. On admirait surtout le forum construit sur une colline qu'il avait abaissée de 50 mètres; de forme carrée, entouré d'un portique, avec quatre arcs de triomphe, orné d'un grand nombre de palais et de petits temples, il paraissait une merveille dans la ville des merveilles.

Le « rare bonheur de son règne, sous lequel chacun pouvait penser ce qu'il voulait et dire ce qu'il pensait, » rendit aux lettres quelque éclat. Il est pénible de voir que l'histoire, si bien informée des atrocités ou des folies d'un Néron ou d'un Caligula, ne puisse connaître Trajan que par un abrégé inexact (1) et un panégyri-

(1) Celui de Dion, fait par Xiphilin. Nous ne faisons pas mention des mor-

que éloquent ; mais elle n'oublie pas que, deux siècles et demi après la mort de ce prince, le sénat, en proclamant un nouvel empereur, lui souhaita d'être plus heureux qu'Auguste, plus vertueux que Trajan (1).

Entre autres superstitions, les anciens ouvraient un livre au hasard, et croyaient trouver dans la première phrase qui frappaient leurs yeux une prédiction de l'avenir ou une réponse aux doutes de leur propre intelligence (2). Dans ce but, Publius Ælius

ceaux informes d'Aurélius Victor et d'Eutrope. Le panégyrique est de Pline Cécilius.

(1) EUTROPE, VIII, 5. Plus tard on répandit cette opinion bizarre, que le pape Grégoire le Grand avait obtenu par ses prières la délivrance de Trajan, relégué dans l'enfer depuis quatre siècles. Le premier, que nous sachions, qui la consigna dans un écrit, fut JEAN DE SALISBURY (Polycr. V, 8.) : *Virtutes ejus legitur commendasse ss. papa Gregorius, et fusis pro eo lacrymis, inferorum compescuisse incendia... donec ei revelatione nuntiatum sit, Trajanum a pœnis inferni liberatum, sub ea tamen conditione, ne ulterius pro aliquo infideli Deum sollicitare præsumeret* Saint Thomas se prévaut de cette tradition, et Dante y fait allusion dans ces vers :

L'alta gloria
Del roman prence, lo cui gran valore
Mosse Gregorio alla sua gran vittoria.

(Purg. X, 73.)

(2) SPARTIANUS, dans *Adrien*, dans les *Script. Hist. Augustæ.* — On pratiqua d'abord cet horoscope avec Homère, puis avec Virgile. Julius Capitolinus raconte que Claudius Albinus, interrogeant ainsi l'Énéide, tomba sur ces vers du livre IV :

Hic rem romanam, magno turbante tumultu,
Sistet equus, sternet Pœnos, Gallumque rebellem.

Alexandre Sévère trouva de même :

Te manet imperium cœli, terræque, marisque.

Et comme il voulait s'appliquer aux arts libéraux, il eut cette réponse :

Excudent alii spirantia mollius æra...
Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Voir Lampride, dans *Alex. Sévère.* — Cette superstition survécut au paganisme. S. Augustin (*Ep.* 55 *ad Januar.*) la signale et la condamne, ainsi que le concile d'Agde, sous le nom de *Sorts des Saints*. Grégoire de Tours (*Hist. Franc.* IV, 6) écrit : *Positis clerici tribus libris super altare, id est Prophetiæ, Apostoli atque Evangeliorum, oraverunt ad Dominum ut Christiano quid eveniret ostenderet. Aperto igitur omnium Prophetarum libro, reperiunt : — Auferam maceriam ejus.* Et dans le liv. V, 49 : *Mœstus turbatusque ingressus oratorium, Davidici carminis sumo librum, in quo ita repertum est : — Eduxit eos in spe, et non timuerunt*

Hadrianus, Espagnol né à Rome, ouvrant l'Énéide, tomba sur ces vers du VI[e] chant, relatifs à Numa :

Quis procul ille autem, ramis insignis olivæ,
Sacra ferens? Nosco crines, incanaque menta
Regis promani, primus qui legibus urbem
Fundabit, Curibus parvis et paupere terra
Missus in imperium magnum.

Il crut y lire la prédiction qu'il serait empereur et législateur; il devint en effet l'un et l'autre. Il combattit sous Trajan, qui l'aima comme un fils, lui donna en mariage Sabine, nièce de sa sœur, et chercha à le faire nommer son successeur. Salué empereur par l'armée qui se trouvait à Antioche, il écrit au sénat pour s'excuser d'avoir accepté sans connaître ses désirs, et le prier de confirmer son élection. Le sénat lui décrète le triomphe; mais il le refuse, et place sur le char la statue de Trajan. Il dit à ceux qui l'avaient offensé lorsqu'il était simple particulier : « Vous voilà en sûreté. » On lui dénonça quelques citoyens comme suspects de vouloir bouleverser l'État : « Il serait injuste, répondit-il, de punir un crime qui n'est que probable. » Ayant répondu aux réclamations d'une femme : « Je n'ai pas le temps, » celle-ci répliqua : « Pourquoi es-tu empereur? » et il fit droit à sa demande. Un jour que le peuple, au milieu d'un spectacle, demandait une chose inconvenante, il envoya le héraut pour lui imposer silence; mais celui-ci ayant dit au contraire : « L'empereur vous prie de faire de telle et telle manière, » loin de lui savoir mauvais gré de cette modification, il l'en récompensa.

Adrien vivait familièrement avec ses amis et ses affranchis; il ne leur refusait jamais rien, et souvent prévenait leurs désirs, mais sans leur permettre toutefois d'abuser de ses bontés. Il choisit les secrétaires et les intendants de sa maison parmi les affranchis et les chevaliers; malheur, du reste, à ceux qui, trafiquant de leur crédit, auraient accepté des présents! Il allait trouver les consuls, assistait aux assemblées, dispensait les sénateurs de le visiter, si ce n'est pour affaires sérieuses, et se rendait en litière à la curie, pour qu'ils ne fussent point obligés de l'accompagner. Il interdit aux chevaliers le jugement des causes où les sénateurs étaient impliqués, et n'admit pas l'appel au trône des sentences du sénat. Ayant vu un de ses esclaves se promener entre deux sénateurs, il lui fit donner un soufflet : « Comment, lui dit-il, as-tu le courage de te mettre de pair avec

des personnages dont tu peux demain être le serviteur? »

Il répandit plus de largesses que Trajan lui-même sur les enfants pauvres et sur le peuple; il assigna des pensions et distribua des dons aux sénateurs, aux chevaliers, aux magistrats nécessiteux. Aux fêtes de Saturne, lorsque ses amis venaient, selon l'usage, lui offrir des étrennes, il profitait de cette occasion pour leur en rendre de plus riches; dans ses voyages, qui occupèrent dix-sept années sur les vingt qu'il régna, il laissa partout de grands témoignages de sa libéralité. A l'armée, il vivait comme un soldat, et marchait à pied, la tête découverte, au milieu des glaces des Alpes ou sur les sables brûlants de l'Afrique. Il connaissait tous ses guerriers, et n'élevait que les plus dignes; il opéra plusieurs réformes, et fut le premier qui attacha à chaque compagnie des sapeurs et des ingénieurs, pourvus de tout le matériel nécessaire aux constructions militaires.

Non content de punir les Juifs, qui s'étaient soulevés de nouveau sous Barcochébas, il eut la faiblesse d'insulter à leur culte; mais la victoire coûta si cher que l'empereur n'osa point commencer la dépêche, dans laquelle il en informait le sénat, par la formule ordinaire : « Moi et l'armée nous sommes sains et saufs. » Loin d'étendre les conquêtes, il ne conserva pas même toutes celles de Trajan, et rappela ses troupes de l'Arménie, de la Mésopotamie et de l'Afrique. S'il ne renonça point au territoire enlevé aux Daces, ce fut par égard pour le grand nombre de Romains qui s'y étaient établis; mais, sous prétexte que le pont sur le Danube pouvait donner passage aux barbares, il le fit rompre. La tradition disait que le dieu Terme, symbole de l'immobilité de l'empire, n'avait pas voulu se retirer du Capitole, même pour faire place à Jupiter; or ce premier abandon des conquêtes romaines fut considéré comme un augure sinistre.

Adrien visita toutes les provinces soumises à l'empire, parce que, disait-il, l'empereur, comme le soleil, doit porter ses regards sur toutes les contrées. Des Gaules, il passa dans la Germanie, où les meilleures troupes étaient cantonnées. Dans la Bretagne, pour arrêter les courses des Calédoniens, il fit construire une muraille qui, sur une longueur de quatre-vingts milles, s'étendait depuis le golfe de Solway jusqu'à l'embouchure de la Tyne dans le Northumberland. En Espagne, il essaya, dans une assemblée générale, d'apaiser les discordes qui troublaient le pays. Il reconstruisit une partie de la ville d'Athènes sous le nom d'Adrianopolis, lui donna de l'argent, des grains, l'île entière de Céphalonie, et une

constitution modelée sur l'ancienne. Initié aux mystères d'Éleusis, et plein de la divinité, il se fit dieu lui-même, se laissant adorer dans le temple de Jupiter Olympien, qui, commencé par Pisistrate cinq cent soixante ans auparavant, fut terminé par ses ordres.

Une conférence qu'il eut avec Chosroès détourna les nouvelles menaces de ce roi des Parthes; il put alors visiter la Cilicie, la Lycie, la Pamphylie, la Cappadoce, la Bithynie, la Phrygie, laissant partout des temples, des places, des monuments remarquables; les rois et les ambassadeurs accourus pour le saluer reçurent aussi de brillants témoignages de sa munificence. Après avoir parcouru les îles de l'Archipel, il se rendit dans l'Achaïe, puis en Sicile, où il monta sur la cime de l'Etna pour contempler les couleurs de l'arc-en-ciel que le soleil produit à son lever. Son arrivée en Afrique fut signalée par un phénomène dans lequel on vit un prodige : les pluies, que l'on demandait en vain depuis cinq ans, tombèrent en abondance. A Péluse, il honora la tombe de Pompée; dans le musée d'Alexandrie, fondé par Ptolémée Philadelphe et enrichi par l'empereur Claude, il interrogea les hommes de lettres, et répondit à leurs questions avec le jugement éclairé qui devrait accompagner toutes les paroles d'un empereur.

Adrien interrompait quelquefois ses voyages pour revenir à Rome, où il réforma l'administration intérieure; il remplaça les formes républicaines, désormais sans valeur, par une organisation monarchique plus conforme à la vérité. Les charges et les offices devinrent des fonctions de l'État, du palais, de l'armée. Les emplois de cour furent enlevés aux affranchis pour être donnés aux chevaliers. Il confia l'expédition des affaires à quatre chancelleries, et plaça près de sa personne une espèce de conseil d'État, composé d'éminents jurisconsultes, tels que Nératius Priscus, Juventius Celsus, Salvius Julianus; ce fut ce dernier qui recueillit par son ordre, dans l'*Édit perpétuel*, les meilleures lois des préteurs jusqu'à cette époque; peut-être Adrien enleva-t-il à ces magistrats le droit de déterminer les principes légaux d'après lesquels ils auraient administré la justice pendant leurs fonctions, en les obligeant à s'en tenir à cet édit impérial, qui resta la base du droit romain jusqu'au Code de Théodose, et devint le fondement des Pandectes.

Au nombre des lois qu'il rendit, nous citerons les suivantes : un douzième des biens paternels devait être laissé aux enfants des proscrits; celui qui trouvait un trésor sur son terrain, en

restait propriétaire, et il en avait la moitié si c'était sur le fonds d'un autre; les prodigues devaient être fouettés dans l'amphithéâtre, puis bannis; les sacrifices humains étaient défendus, et pourtant, jusqu'à Constantin, on continua en Afrique à immoler des enfants à Saturne, et des hommes dans la capitale même de l'empire. Il défendit aux maîtres de tuer les esclaves, ou de les vendre à ceux qui en auraient fait des gladiateurs ou des mignons; il abrogea la loi qui condamnait à mort les esclaves d'un maître assassiné; il abolit les ergastules, où les Romains les faisaient travailler, et qui servaient encore de refuge à quelques individus pour se soustraire aux châtiments ou au service militaire; quelquefois même des hommes libres étaient entraînés dans ces ergastules pour un travail forcé, et l'on n'entendait plus parler d'eux.

Adrien imposa le nom d'Ælia à des colonies et à des villes qu'il fonda ou rétablit, et multiplia partout les monuments où il faisait inscrire son nom; Athènes et la Grèce en furent remplies. A Rome, il réédifia le Panthéon, le temple de Neptune, la grande place d'Auguste, les bains d'Agrippa, sans parler des constructions nouvelles, dont les principales furent son tombeau, connu sous le nom de Môle d'Adrien, et sa maison de plaisance de Tivoli. Ce môle consistait en un pont sur le Tibre et en un mausolée qui est aujourd'hui le château Saint-Ange; c'est encore un monument admirable, même après avoir fourni des statues, des colonnes et des ornements aux édifices du temps de la décadence, et des projectiles dans les guerres entre Totila et Bélisaire. Le char dont l'entablement était surmonté, et qui d'en bas paraissait peu de chose, formait une telle masse que, selon Spartien, un homme aurait pu passer par la cavité des yeux des chevaux. Adrien fit reproduire dans sa maison de plaisance de Tivoli tout ce qu'il avait admiré dans ses voyages : ici, on voyait les sites les plus vantés de la Grèce et de l'Égypte; là, une peinture de l'enfer. Il avait donné à différentes parties les noms des provinces qu'il avait parcourues, et des plantes exotiques, des vases, des statues, des inscriptions, des objets rares de toute espèce, en rappelaient le souvenir.

Malgré ses dépenses, il ne dépouilla jamais personne; il allégea même plusieurs impôts, et n'acceptait point les legs de ceux qui laissaient des enfants. A Rome et dans l'Italie, il accorda remise de toutes les sommes dues au trésor, et anéantit les dettes contractées depuis seize ans par les provinces, en faisant brûler les

obligations; ce fut un des plus beaux feux de joie que jamais les peuples puissent voir.

Il lui suffisait d'avoir lu un livre pour le savoir par cœur; il dictait plusieurs lettres à la fois, et donnait audience à divers ministres, avec lesquels il traitait d'affaires différentes; il connaissait par leurs noms tous ceux qui avaient servi sous lui. Aucun homme de son siècle ne fut plus versé que lui dans les sciences, la grammaire, l'éloquence et la poésie; outre la philosophie, l'astrologie, la magie, les mathématiques, il connaissait la médecine, sculptait, chantait, jouait des instruments, peignait, mais surtout des figures obscènes, des imitations ou plutôt des contrefaçons de la nature. Il composa un poëme en vers et en prose, des discours sur la grammaire, d'autres sur l'art de la guerre (1), et ses propres fastes sous le nom de ses affranchis.

D'un goût bizarre en fait de littérature, il préférait Caton à Cicéron, Ennius à Virgile, Cælius à Salluste, Antimaque à Homère, dont il voulait même détruire les poëmes; voulait-on gagner ses bonnes grâces, on mettait au jour des critiques outrées, comme fit Largus Lucinius, auteur du *Ciceromastix*, diatribe violente contre le père de l'éloquence latine. Les sophistes, race impudente, cupide, vénale, et qui n'était bonne qu'à se disputer, faisaient foule autour de lui. Adrien, qui, sans embrasser les doctrines d'aucune secte, les tolérait toutes, se plaisait à écouter leurs querelles, ainsi qu'à faire improviser les poëtes. Mais malheur à celui qui osait lui disputer la palme à laquelle il prétendait en toutes choses! Le philosophe Favorinus, dont Adrien avait un jour critiqué une expression, reconnut sa faute; comme les amis du philosophe s'en étonnaient : « Voudriez-vous, leur répondit-il, que je luttasse de savoir avec un homme qui commande à trente légions (2)? »

Apollodore, l'architecte qui avait dirigé les constructions de

(1) On a imprimé en 1664, à Upsal, un *Traité de l'art de la guerre*, que l'on croyait être celui de l'empereur Adrien, publié par le consul Maurice; mais c'est un ouvrage de beaucoup postérieur. Son dialogue avec Épictète, publié par Froben en 1551, où il propose des questions que le meilleur philosophe de son temps résout, est supposé; mais à côté de maximes fausses, ridicules et triviales, on en trouve quelques-unes d'excellentes : « Qu'est-ce que la paix? Une liberté tranquille. — Qu'est-ce que la liberté? Innocence et vertu. »

(2) Il ne put cependant échapper à la haine d'Adrien, ce qui lui faisait dire : « Je m'étonne de trois choses : né Gaulois, je parle grec; eunuque, « je suis appelé à juger des cas d'adultère; haï de l'empereur, je vis. »

Trajan, n'eut pas cette prudence; il répondit à l'empereur qui lui faisait un reproche sur son art : « Allez peindre des concombres, » par allusion au genre de peinture dont il s'amusait particulièrement. Une autre fois, ayant vu une Vénus et une Rome sculptées de sa main, statues assises, mais sans proportion avec le petit temple destiné à les recevoir, il dit : « Comment feront-elles si elles viennent à se lever? » Sa franchise lui coûta la vie, nouvelle preuve du danger que l'on court à plaisanter avec les rois.

Adrien joignait tant de vices à ces belles qualités qu'il formait un mélange singulier; par une manie de curiosité, défaut déplorable surtout chez un prince, il ne sut pas fermer l'oreille aux délateurs, et vit de mauvais œil ceux auxquels il devait l'empire. Dans la crainte que l'on ne profitât de ses voyages pour faire des tentatives dangereuses, il restreignit le pouvoir des magistrats, et poussa le gouvernement dans les voies de la monarchie pure. Il traita Julie Sabine moins en épouse qu'en esclave, et l'on croit qu'il la fit empoisonner; il est vrai que cette femme sans pudeur se vantait d'avoir pris ses précautions pour n'avoir pas d'enfants de lui; car, disait-elle, un fils d'Adrien ne pourrait devenir que la honte et la ruine du genre humain.

Il choisit pour préfets du prétoire Tatianus, son tuteur, et Similis. Ce dernier, exempt d'ambition, se démit au bout de trois ans, et se retira à la campagne, où il vécut encore sept ans; il fit écrire sur sa tombe : *J'ai passé soixante-dix-sept ans sur la terre, et j'en ai vécu sept.* Tatianus, au contraire, poussait son maître dans les voies de la rigueur; l'opinion publique lui imputa la mort de quatre personnages consulaires, autrefois amis d'Adrien, condamnés par le sénat comme coupables de conspiration, bien que tout le monde les crût innocents. Plusieurs autres furent sacrifiés comme leurs complices; enfin Adrien interdit les poursuites pour crime de lèse-majesté, et disgracia Tatianus.

Sans parler de sa passion pour les chiens et les chevaux, auxquels il faisait élever de splendides monuments, il laissa des témoignages d'une honteuse dépravation dans les vers qu'il prodigua à la louange de ses mignons. Il aima d'une folle passion un jeune Bithynien nommé Antinoüs; néanmoins, les arts magiques lui ayant appris qu'il fallait, s'il voulait prolonger ses jours, qu'un homme répandît volontairement son sang, il accepta le sacrifice d'Antinoüs, parce qu'il ne trouva personne assez fou ou assez généreux pour lui donner sa vie. Lorsque le favori se fut

immolé, il le pleura comme une amante adorée, fit bâtir sur le Nil une ville à laquelle il donna son nom, et voulut que les Grecs le missent au rang des dieux ; il remplit le monde de ses statues, de ses temples et de ses oracles ; les astronomes découvrirent son étoile dans le ciel, et, dans le temple érigé sur sa tombe, les miracles se multiplièrent ; on y institua des jeux, des mystères, et chacun se disputait l'honneur d'être nommé le prêtre de cette étrange divinité.

On peut se figurer ce que les chrétiens pensaient de ces indignités ; Adrien, loin de les tolérer comme les autres sectes, permit de tuer, par dévotion pour ses dieux, tous ceux qui les offensaient. Mais les chrétiens, sentant la puissance que donnent le nombre et le temps, ne se contentaient plus de mourir en bénissant leurs persécuteurs ; ils se rendaient au tribunal pour justifier publiquement leur innocence, et Justin s'écriait : « La puissance des princes, quand ils préfèrent l'opinion à la vérité, ne diffère pas de celle des voleurs dans le désert (1). » On rapporte qu'ébranlé par les apologies du philosophe Aristide et de Quadratus, évêque d'Athènes, Adrien suspendit la persécution, et qu'il songeait même à ouvrir un temple au Christ (2), si les oracles ne l'avaient pas détourné de ce projet en lui représentant que ce nouveau sanctuaire ferait déserter tous les autres.

Atteint d'hydropisie, il choisit pour son successeur Lucius 137.
Annius Aurélius Césonius Commodus Ælius Vérus ; les noms devenaient plus nombreux à mesure que la vanité croissait. La malignité, qui devine juste quelquefois, fit courir des bruits fâcheux sur les conditions qui le rapprochèrent du trône. Vérus avait de la dignité dans sa personne, de vastes connaissances, mais des mœurs dépravées ; lorsqu'il voyageait, il avait autour de son char des esclaves avec des ailes, auxquels il donnait le nom des vents. Il faisait sa lecture favorite de l'*Art d'aimer* d'Ovide et des *Épigrammes* de Martial, qu'il appelait son Virgile. Sa femme lui reprochait un jour de lui préférer des femmes perdues ; il lui ré-
pondit : « Le nom d'épouse est un titre d'honneur, non de plai- 138.
sir. » Heureusement, il mourut quelques mois après ; on lui fit des obsèques impériales suivies de l'apothéose. Adrien adopta Aurélius Fulvius Antoninus, à la condition qu'il adopterait lui-même

(1) Τοσοῦτον δὲ δύνανται οἱ ἄρχοντες πρὸ τῆςλ ἀληθείας δόξαν τιμῶντες, ὅσον καὶ λησταὶ ἐν ἐρημείᾳ. I, 12.

(2) LAMPRIDE, dans *Alex. Sévère*.

Lucius Vérus, fils de celui qui venait de mourir, et Marcus Aurélius (1), neveu et fils adoptif de ce même Lucius Annius Aurélius Vérus.

Adrien se retira alors, comme Tibère à Caprée, dans sa maison de plaisance de Tivoli, où il avait entassé toutes les magnificences, et s'y abandonna à toutes les débauches que lui permettait sa santé affaiblie. Il se livrait, au milieu des plaisirs, à des accès de cruauté, et, du fond de sa retraite, il expédiait des ordres sanguinaires; beaucoup de citoyens périrent comme coupables de conspiration, d'autres furent cachés par Antonin. Adrien cherchait dans la magie des remèdes contre ses infirmités, qui, plusieurs fois même, lui firent tenter de se donner la mort. Une femme aveugle vint le trouver : « Un songe, lui dit-elle, m'a « avertie de t'enjoindre de conserver ta vie, et, comme j'ai différé « d'obéir, ma vue s'est obscurcie; mais un autre songe m'a assuré « que je la recouvrerais dès que j'aurais baisé les pieds de l'empe- « reur; » ce qui arriva. Un autre aveugle, à peine touché par l'empereur, recouvra l'usage de ses yeux, et lui-même fut guéri d'une fièvre ardente qui le tourmentait. Rome s'amusait de ces moyens ridicules qui rendaient quelque courage à César.

Juillet. Las enfin de remèdes, il s'écria : « Les médecins me tueront! » et il se mit à manger et à boire à sa fantaisie; il mourut à Baïa après avoir vécu soixante-deux ans et demi, sur lesquels près de vingt et un de règne. Dans ses derniers moments, il sembla recouvrer le calme qu'il avait perdu, s'il est vrai qu'il fit ces vers, l'une des compositions les plus délicates de son temps :

Animula vagula, blandula,
Hospes comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca?
Pallidula, rigida, nudula,
Nec, ut soles, dabis jocos.

Le sénat, irrité de ses dernières cruautés, voulut abroger ses dispositions et lui refuser les funérailles; mais, cédant aux menaces des soldats et aux prières d'Antonin, il lui accorda les honneurs d'usage; ses cendres reposèrent dans le superbe môle au bord du Tibre, et son nom fut inscrit sur la liste des dieux.

(1) Originairement, il s'appelait Catilius Sévérus. D'une illustre famille romaine, il fut élevé sous les yeux de Lucius Annius Aurélius Vérus, son aïeul maternel, qui l'adopta et l'appela Marcus Ælius Aurélius Vérus.

CHAPITRE XXXIX.

LES ANTONINS.

Trajan vécut au milieu de guerres incessantes, Adrien, dans un mouvement perpétuel, Antonin, dans un tel repos qu'en vingt-trois années il ne dépassa point Lanuvium, où il avait sa maison de plaisance. Cher à ses parents et à ses amis pour sa douceur naturelle, il avait donné la préférence à la carrière des armes, mais sans renoncer aux magistratures, jusqu'à ce qu'il devînt un des meilleurs princes dont l'histoire fasse mention. Il gagna la faveur du peuple sans la briguer ; accessible aux plus humbles citoyens, il écoutait les plaintes portées contre les officiers ou les magistrats. Dédaignant les applaudissements bruyants, délices de ses prédécesseurs, il ne voulait ni flatter ni être flatté ; magnifique sans luxe, économe sans mesquinerie, il se conformait aux anciens usages, mais avec mesure. Il intervenait dans les cérémonies publiques, et offrait des sacrifices comme pontife suprême; cependant il défendit d'inquiéter les chrétiens, dont il louait la vie toute spirituelle, les mœurs, le courage, bien qu'il ne le fît que par comparaison avec les vertus antiques (1).

Il avait une entière confiance dans ses amis, qu'il choisissait après de longues épreuves; il endurait la franchise et même l'injure de la part de ses ennemis. Voulant s'épargner les supplices, il se contenta de mettre les coupables dans l'impossibilité de nuire; il promit de ne punir de mort aucun sénateur, et fut si fidèle à sa parole que, malgré l'aveu d'un parricide commis par l'un d'eux, il ne lui infligea d'autre châtiment que la rélégation dans une île déserte. Deux furent accusés de conspiration; mais l'un se tua, et l'autre fut proscrit par le sénat, auquel l'empereur défendit de poursuivre les investigations, en disant : « Je me soucie peu de faire savoir combien de gens me haïssent. » Il répétait souvent : « Mieux vaut sauver un citoyen qu'exterminer mille ennemis. »

Frappé d'admiration devant des colonnes de porphyre qu'il

(1) Voir EUSÈBE, IV, 13, 16. Capitolin adressa à Dioclétien une vie d'Antonin, mais d'une rédaction confuse. Les livres de Dion Cassius relatifs à ce prince sont perdus.

voyait dans la maison d'un certain Valérius Homulus, il lui demanda d'où il les avait tirées : « Il ne faut avoir ni yeux ni oreilles dans la maison des autres, » lui répondit son hôte, et l'empereur trouva qu'il avait raison. A son arrivée en Asie comme proconsul, il s'était logé chez Polémon, le plus célèbre sophiste de Smyrne, qui se plaignit, à son retour, qu'on se fût emparé de sa maison; Antonin, quoique la nuit fût avancée, sortit pour chercher un autre gîte. Lorsqu'il fut empereur, Polémon vint à Rome lui faire sa cour, et Antonin l'accueillit avec les plus grands honneurs; pour toute vengeance, et comme allusion à sa conduite, il se contenta de défendre que personne, même de jour, l'expulsât de son appartement. Un comédien étant venu se plaindre à lui que Polémon l'avait renvoyé du théâtre en plein midi, Antonin lui répondit : « Il m'a bien chassé à minuit, moi, et cependant je ne m'en suis pas plaint. »

Il fit venir de Chalcis en Syrie le stoïcien Apollonius, pour le charger de l'éducation de Marc-Aurèle. Lorsque Apollonius fut arrivé à Rome avec une foule de disciples, que Lucianus compare aux Argonautes allant à la conquête de la toison d'or, Antonin le fit inviter à se rendre au palais; mais l'orgueilleux philosophe répondit : « C'est au disciple à venir trouver le maître. » L'empereur donna l'ordre à Marc-Aurèle de se rendre auprès de lui; mais il releva la sotte arrogance du stoïcien, en disant : « Il est venu de Chalcis à Rome, et maintenant il trouve qu'il y a trop loin de son hôtellerie au palais! »

Antonin se tenait lui-même en garde contre toute ostentation philosophique; il répondit aux courtisans qui désapprouvaient les larmes que Marc-Aurèle versait sur la mort de son aïeul : « Laissez-le faire et souffrez qu'il soit homme; car ni la philoso-« phie ni la dignité impériale ne doivent éteindre en nous les sen-« timents de la nature. » Il se montra donc homme, toujours plein d'affection pour Adrien, après sa mort comme durant sa vie, ce qui lui mérita le surnom glorieux et nouveau de *Pieux*.

Il est à regretter que l'on sache si peu de chose de son règne, et qu'il faille glaner çà et là quelques renseignements, sans pouvoir suivre l'ordre des temps. Il rendait compte au sénat et aux chevaliers de son administration, permettait au peuple d'élire les magistrats, et demandait, comme un simple particulier, les charges pour lui et ses fils. Il supprima les pensions qu'Adrien avait assignées aux adulateurs et autres misérables; il refusait l'héritage des citoyens qui laissaient des descendants, et

restituait aux enfants les biens confisqués au père, sauf les réparations envers les provinces pressurées. Il fit remise entière aux villes d'Italie, et, pour moitié aux autres, du don qu'il était d'usage d'offrir au nouvel empereur (*aurum coronarium*); il allégea les impôts, et veilla à ce qu'ils fussent perçus avec humanité. S'il arrivait quelque désastre, son premier soin était d'exempter de tout impôt le pays qui avait souffert. Il entretenait beaucoup d'enfants pauvres, récompensait les citoyens qui se consacraient à l'éducation, aidait les sénateurs peu aisés à soutenir l'honneur de leur rang. Faustine, sa femme, connue par son incontinence, lui reprochait d'avoir disposé de ses biens propres en faveur des nécessiteux : « La richesse d'un prince, lui répondit-il, est la félicité publique. » Il donna des spectacles, les délices du peuple, et dépensa beaucoup en constructions publiques; il fit ouvrir le port de Gaëte et réparer celui de Terracine, bâtir à Loria en Toscane, où il avait été élevé, un palais admirable, et termina le Môle d'Adrien. Non-seulement il était aimé de son peuple, mais les étrangers eux-mêmes soumettaient leurs différends à son équité; une lettre de sa main suffisait pour décider les Parthes à sortir de l'Arménie. Les Lazes, les Arméniens, les Quades, les Hyrcaniens, les Bactriens, les Indiens, les Ibères lui rendirent hommage. Les Brigantes, qui se soulevèrent en Bretagne, furent domptés, et 140.
l'on repoussa les Maures au delà de l'Atlas.

Il avait adopté, par l'ordre d'Adrien, Marc-Aurèle et Lucius Vérus; il donna sa fille au premier, dont il appréciait les belles qualités, tandis qu'il devinait l'âme perverse de l'autre. Atteint de la fièvre à Loria, il recommanda l'empire à Marc-Aurèle, et le désigna pour son successeur en faisant transporter dans son appartement la statue d'or de la Fortune, qui restait toujours près de l'empereur. Il mourut à l'âge de soixante-trois ans, regretté sincèrement, et fut mis au rang des dieux comme les princes les 161.
plus détestables.

Le consul Marcus Cornélius Fronton, qui passait pour un des Latins les plus éloquents, avait écrit un éloge d'Antonin; néanmoins les fragments, découverts naguère par le cardinal Mai, sont loin de justifier la réputation faite à leur auteur. Son plus bel éloge fut rédigé par son successeur, et, si nous le rapportons, c'est moins comme portrait fidèle que comme un monument à la louange de celui qui l'écrivit : « Voici, dit-il, ce que me re-
« commandait mon père adoptif : d'être doux, mais inflexible,
« dans les résolutions prises après un mûr examen; de ne pas

« m'enorgueillir de ce qu'on appelle honneurs ; d'être assidu au « travail, et toujours disposé à écouter ceux qui donnent des avis « utiles à la société ; de rendre au mérite ce qui lui est dû ; de « savoir où il faut tirer et lâcher les rênes ; de m'éloigner des « folies de la jeunesse et de songer au bien général. Il n'exigeait « pas que ses amis vinssent chaque jour souper avec lui, ni qu'ils « l'accompagnassent dans tous ses voyages ; celui qui n'avait pu « venir n'était pas moins bien accueilli. Dans les conseils, il re- « cherchait avec soin le meilleur parti, et il délibérait longtemps « sans s'arrêter aux premières inspirations. Il ne se dégoûtait « point de ses amis, et ne poussait à l'excès ni ses antipathies « ni ses affections. Dans toutes les circonstances de la vie, il se « suffisait à lui-même. L'esprit toujours serein, il prévoyait de « loin ce qui pouvait arriver, et réglait sans ostentation jusqu'aux « détails les plus minutieux ; il étouffait sans bruit les premières « étincelles de sédition, réprimait les acclamations et toutes « basses flatteries, veillait sans cesse à la conservation de l'État. « Il mesurait les dépenses des fêtes publiques, sans s'inquiéter « qu'on murmurât de cette économie rigoureuse.

« Il adora les dieux sans superstition, et ne s'attacha le peu- « ple ni par des cajoleries ni par des salutations affectées. Sobre « et ferme en toute chose, il ne se permit rien d'inconvenant ni « de singulier ; il usait modestement des avantages dont le com- « blait la fortune, sans désirer ceux qui lui manquaient. Personne « ne lui reprocha jamais d'affecter le bel esprit, d'être sophiste, « railleur, déclamateur, prodigue de son temps ; au contraire, on « le disait sensé, inaccessible à la flatterie, maître de lui-même, « fait pour commander aux autres. Il honorait les vrais philoso- « phes, sans insulter les faux, se montrait poli, enjoué avec me- « sure dans la conversation, et n'ennuyait jamais. Il ne s'occu- « pait de sa personne que dans une sage limite, et non comme « un homme passionné pour la vie ou le plaisir. Sans négliger « sa santé, il bornait son attention à la conserver, pour n'être pas « obligé d'avoir recours à la médecine ou à la chirurgie. Étran- « ger à la jalousie, il cédait à la supériorité des autres, soit en « éloquence et en jurisprudence, soit en philosophie morale ou « toute autre chose ; bien plus, il cherchait à faire connaître cha- « cun par ses qualités spéciales. Dans le cours de sa vie, il imita « ses ancêtres, mais sans ostentation. Il n'aimait pas à changer « souvent de place, et s'occupait d'une seule affaire. Après ses « violentes migraines, il se remettait dispos à son travail ordi-

« naire. Il eut très-peu de secrets, et ce ne fut que pour le bien com-
« mun. Dans les spectacles, dans les travaux publics, dans les
« distributions et circonstances semblables, il se montra prudent
« et mesuré, songeant à ce qui convenait et non à la célébrité.
« Il ne se baignait pas à des heures extraordinaires, et n'avait
« point la passion de bâtir; il ne mettait aucune recherche dans
« le service de sa table, dans la couleur ou la qualité de ses vête-
« ments, dans le choix de beaux esclaves. A Loria, il portait
« une tunique achetée dans le village voisin et des étoffes de La-
« nuvium. Il ne prenait jamais de manteau que pour aller à Tus-
« culum, et alors même il s'en excusait. Chez lui, en général,
« point de manières rudes, indécentes, ni cette hâte qui fait
« dire : *Prends garde de te mettre en sueur!* Il faisait une
« chose après l'autre, posément, sans désordre, avec un juste
« accord dans leur succession. On pouvait dire de lui comme de
« Socrate, qu'il pouvait jouir et se passer indifféremment des
« choses, dont la plupart des hommes ne savent se priver sans
« regret, ni jouir sans excès : se maintenir fort et modéré dans
« les deux cas, est d'un homme parfait, et c'est ainsi qu'il se
« montra. »

Voilà ce qu'écrivait d'Antonin son élève et son successeur Marc-Aurèle, qui, à l'âge de seize ans, avait renoncé, au profit de sa sœur, à l'héritage paternel, et ne s'était réservé que celui de son aïeul maternel. Il apprit sous les meilleurs maîtres les lettres, le droit et surtout la philosophie; il honora et consulta ses précepteurs tant qu'ils vécurent; après leur mort, il visitait leurs tombes et les couvrait de fleurs. On a découvert naguère sa correspondance avec Fronton, qui osa lui dire la vérité lorsqu'il était simple particulier (1); puis il entretint avec Marc-Aurèle une correspondance, où respire la franchise d'un vieil ami qui ne demande rien, et dont était digne le sage élève (2). Marc-Aurèle

(1) Il lui disait, entre autres choses : *Nonnunquam ego te coram paucissimis ac familiarissimis meis gravioribus verbis absentem insectatus sum... cum tristior quam par erat in cœtu hominum progrederere, vel cum in theatro tu libros, vel in convivio lectitabas; nec ego, dum tu theatris, nec dum conviviis, abstinebam. Tum igitur ego te durum et intempestivum hominem, odiosum etiam nonnunquam, ira percitus, appellabam*, Lib. VI, 12.

(2) Nous citons comme exemple, trois billets que nous tirons, ainsi que les passages antérieurs, des M. CORNELII FRONTONIS ET M. AURELII IMPERATORIS EPISTOLÆ... FRAGMENTA FRONTONIS ET SCRIPTA GRAMMATICA; *curante* A. MAJO.

prit le manteau que portaient les philosophes, adopta leur genre de vie austère, et, comme eux, dormit sur la terre nue. Ce régime rigoureux affaiblit sa santé; mais une existence mieux réglée rétablit ses forces, et il vécut soixante-trois ans, remplis par des occupations continuelles. Les honneurs ne lui ôtèrent rien de sa simplicité, de son attachement pour ses amis, ni de son goût pour la science. Si, par respect pour l'usage, il assistait aux spectacles, il lisait ou s'occupait d'affaires, et laissait le peuple se moquer de lui.

Il maria sa fille Lucilla à Lucius Vérus, son frère d'adoption, puis le nomma Auguste et le fit son collègue, exemple nouveau dans l'histoire; après les largesses d'usage, ils gouvernèrent conjointement, mais ils différaient beaucoup l'un de l'autre. Lucius Vérus, aussi dépourvu d'esprit que de vertus, passait les journées à table et les nuits à courir les rues, faisant assaut de libertinage avec des gens de bas étage. Il convertissait le palais en taverne, et, après avoir soupé avec son vertueux frère, il se retirait dans ses appartements pour se livrer à tous les excès, au milieu de misérables, d'esclaves même, auxquels il permettait envers lui des libertés dignes des saturnales. Il couvrait ses cheveux de poudre d'or; dans un seul banquet il dépensa douze cent mille francs et distribua à chacun des douze convives une couronne d'or, des plats d'or et d'argent, un bel esclave, un majordome; il ajoutait, chaque fois que l'on buvait, une coupe murrhine ou d'autres

Rome, 1823. — *Magistro meo. Ego dies istos tales transegi. Soror dolore muliebrium partium ita correpta est repente, ut faciem horrendam viderim; mater autem mea in ea trepidatione imprudens angulo parietis costam inflixit; eo ictu graviter et se et nos adfecit. Ipse, cum cubitum irem, scorpionem in lecto offendi; occupavi tamen eum occidere priusquam supra accubarem. Tu si rectius vales, est solatium. Mater jam levior est, diis volentibus. Vale, mi optime, dulcissime magister. Domina mea te salutat.*

Fronton répond : *Domino meo. Modo mihi Victorinus indicat dominam tuam magis valuisse quam heri. Gratia leviora omnia nuntiabat. Ego te idcirco non vidi, quod ex gravedine sum imbecillus. Cras tamen mane domum ad te veniam. Eadem, si tempestivum erit, etiam dominam visitabo.*

Marc-Aurèle réplique : *Magistro meo. Caluit et hodie Faustina; et quidem id ego magis hodie videor deprehendisse. Sed, diis juvantibus, aequiorem animum mihi facit ipsa, quod se tam obtemperanter nobis accommodat. Tu, si potuisses, scilicet venisses. Quod jam potes et quod venturum promittis, delector, mi magister. Vale, mi jucundissime magister.*

coupes précieuses enrichies de diamants, des couronnes de fleurs, rares pour la saison, enfin des essences précieuses dans des flacons d'or; puis, au moment du départ, chacun trouva un char attelé de mules aux harnais magnifiques. Céler, son cheval favori, n'était nourri que de raisins et d'amandes, avait des couvertures de pourpre et logeait dans un palais; Vérus lui fit ériger une statue d'or, et, après sa mort, un superbe mausolée dans le Vatican.

Les inondations, les incendies, les tremblements de terre qui avaient affligé l'empire et fourni à Antonin l'occasion d'exercer sa libéralité, se renouvelèrent dans les provinces, avec aggravation d'épidemie. Rome souffrit encore d'une disette extraordinaire, et Marc-Aurèle ne négligea rien pour soulager tant de maux. Les Cattes firent une irruption dans la Germanie, les Bretons se soulevaient, l'Arménie s'agitait, et Vologèse III, roi des Parthes, commença la guerre après des préparatifs formidables. Marc-Aurèle envoya Lucius Vérus combattre cet ennemi, dans l'espoir de l'arracher à sa mollesse honteuse; mais Lucius, à peine sorti de Rome, fut atteint d'une grave maladie, causée par ses débauches, qui le retint à Capoue. Guéri sans être corrigé, il traverse la mer, et les séductions de l'Asie l'entraînent dans les plaisirs, où il passe tout son temps. Fronton, dans une lettre qu'il lui écrivait, déplorait la décadence de la discipline militaire. « Les soldats sont habitués chaque jour à applaudir à d'infâmes voluptés, au lieu « d'être occupés sous les drapeaux et dans les exercices; les chevaux dépérissent faute de soins, les cavaliers s'épilent même « les cuisses et les jambes; les hommes sont plutôt vêtus qu'armés, « si bien que Lélianus Pontius, élevé dans l'ancienne discipline, « enfonçait leurs cuirasses avec le bout des doigts, et trouvait des « coussins sur leurs chevaux. Peu de soldats s'élançaient d'un « saut sur le cheval; d'autres se tenaient à peine sur les jarrets « ou sur les genoux; peu savaient manœuvrer le javelot, et le lançaient sans vigueur comme une poignée de laine. Dans le camp, « on ne voyait que des jeux; le sommeil durait autant que la nuit, « et le jour se passait à boire (1). » Et cependant l'armée était

(1) Fronton fait un éloge ampoulé de Lucius Vérus, auquel il attribue le mérite de la réforme qui fut introduite dans les troupes indisciplinées de Syrie; il le compare à Trajan, et le met toujours au-dessus de cet empereur. *Principia historiæ*. On possède les lettres que Vérus lui adressait, et dans lesquelles il lui recommandait de vanter ses entreprises, de parler de la gra-

encore la partie la plus saine de l'empire, et les lieutenants de Lucius Vérus la conduisirent plusieurs fois à la victoire. Enfin Avidius Cassius, s'étant avancé jusqu'à Ctésiphon, brûla le palais des rois parthes, s'empara d'Édesse, de la Babylonie et de toute
165. la Médie. Vérus, proclamé à tort vainqueur des Parthes, distribua les royaumes et conféra le gouvernement des provinces aux sénateurs qui l'accompagnaient.

Les Germains, voyant que les meilleures troupes étaient occupées en Orient, se soulevèrent depuis les Gaules jusqu'à l'Illyrie. Marc-Aurèle, accompagné de son frère, accourut au-devant de l'ennemi, dont une partie fut repoussée au delà du Danube, et l'autre soumise. Puis, comme il avait de justes motifs de défiance, il s'arrêta pour établir de nouvelles fortifications, augmenter celles d'Aquilée menacée par les Marcomans, et pourvut à la sûreté de l'Illyrie et de l'Italie. Ce ne fut pas une vaine précaution; car bientôt l'incendie mal éteint éclata avec plus de violence, et les deux Augustes durent accourir de nouveau. Mais Vérus
169. mourut à Altinum à l'âge de trente-neuf ans; Marc-Aurèle le fit mettre au rang des dieux, et marcha d'un pas plus ferme dans la voie du bien.

La guerre contre les Germains eut des alternatives de revers
170. et de succès; les Marcomans virent fuir plus d'une fois les Romains, qui vinrent s'abriter sous les murs d'Aquilée; ils pénétrèrent en Italie, où ils portèrent l'incendie et le pillage. Rome, d'autant plus effrayée que la peste exerçait de grands ravages, enrôla des esclaves, des gladiateurs, des déserteurs et des Germains mercenaires; l'empereur vendit les meubles précieux de son palais, vaisselle d'or, statues, tableaux, les vêtements de sa femme, une magnifique collection de perles qu'Adrien avait rassemblées dans ses voyages; avec la somme énorme qu'il en retira, il pourvut aux nécessités d'une famine, paya les dépenses d'une guerre de cinq ans, et put encore racheter une partie de ce qu'il avait vendu. Partout Marc-Aurèle combattit les barbares en héros, mais en héros humain, épargnant le sang lorsqu'il le pouvait, réprimant l'indiscipline militaire et animant par son exemple les généraux et les soldats. Ayant poursuivi l'ennemi au delà du Danube, Marc-Aurèle se

vité de ses dangers et de la nullité des autres généraux. Et le bon maître, ébloui par les caresses d'un disciple impérial, ne cesse d'admirer ses actions, mais surtout la prodigieuse éloquence qu'il déployait dans ses ordres du jour et les bulletins qu'il envoyait au sénat.

trouva cerné par les Marcomans, en face de l'ancienne Strigonia, dans la haute Hongrie; bien que la valeur des siens les eût délivrés du péril, ils se voyaient réduits, par le manque d'eau, à la dernière extrémité, lorsque le ciel se couvrit soudain de nuages et versa une pluie abondante. Les barbares avaient profité de la confusion occasionnée par cet orage, quand ils furent assaillis par un déluge de grêle mêlée de coups de tonnerre, qui aida les Romains à les mettre en fuite.

Cet événement, un de ceux qui firent le plus de bruit à cette époque, fut proclamé miraculeux par les gentils comme par les chrétiens; les premiers l'attribuèrent à Arnufis, magicien égyptien, ou aux prières de l'empereur (1); les seconds, aux soldats de leur religion qui faisaient partie de la légion Mélitine. L'empereur, avec la circonspection réclamée par le temps, écrivit au sénat qu'il devait cette victoire aux chrétiens, et voulut qu'on punît avec la dernière sévérité quiconque proférerait des calomnies contre eux.

La restitution de cent mille prisonniers attesta combien les Romains avaient souffert. Les Quades et les Marcomans, qui recom- 174.
mencèrent à s'agiter, furent poursuivis si vivement que la famine les contraignit à implorer la paix; après s'être présentés à l'empereur avec des dons, les déserteurs et treize mille prisonniers, ils l'obtinrent, mais à la condition de ne plus trafiquer sur les terres romaines, et de se retirer à six milles au moins des rives du Danube. Les autres Germains furent également réprimés, de même que les Maures, qui avaient envahi l'Espagne.

Avidius Cassius, le vainqueur des Parthes, dompta les Égyptiens soulevés, moins par la force des armes qu'en semant la discorde parmi ses adversaires; il donna, dans l'Arménie et l'Arabie, de nouvelles preuves de valeur et de prudence. Aussi brave dans les combats qu'il était sévère envers les troupes, il faisait crucifier sur le lieu même du vol les soldats qui enlevaient quelque chose aux habitants; quelques-uns des coupables étaient brûlés vifs, d'autres enchaînés ensemble et jetés à la mer. Il faisait couper les pieds et

(1) Dion dit : οὐκ ἀθεεί, et : νίκη παράδοξος εὐτυχήθη, μᾶλλον δὲ παρὰ θεοῦ ἐδωρήθη. Et Claudien :

> Laus ibi nulla ducum...
> Tum, contenta polo, mortalis nescia teli
> Pugna fuit.
>
> (*De* VI *consulatu Honorii*, X, 540.)

les mains aux déserteurs, parce que, disait-il, la vue de ces hommes mutilés produirait plus d'effet qu'une exécution capitale. Il était campé près du Danube, lorsqu'un certain nombre de ses auxiliaires franchirent le fleuve, attaquèrent les Sarmates à l'improviste, en tuèrent trois mille et revinrent chargés de butin ; les centurions, qui les avaient excités à ce coup de main, s'attendaient à recevoir de Cassius des éloges et des récompenses ; mais il les fit mettre en croix pour servir d'exemple à quiconque manquerait à la discipline. Cette rigueur excessive provoque une révolte dans l'armée ; Cassius alors paraît sans armes au milieu des séditieux, et s'écrie : « Tuez-moi donc, et, à l'oubli de votre devoir, ajoutez l'assassinat de votre général. » Cette intrépidité désarma les mutins ; l'ordre se rétablit, et les ennemis, désespérant de vaincre un tel chef, demandèrent une paix de cent ans.

Lorsque la guerre des Marcomans fut terminée, Marc-Aurèle envoya Cassius administrer la Syrie ; dans l'espace de six mois, le nouveau gouverneur eut fait disparaître l'indiscipline et l'immoralité des légions. Tous les huit jours, il inspectait, dans une revue, l'habillement, les armes, l'équipement, commandait de fréquents exercices, et, malgré sa rigidité, se faisait aimer du soldat. Mais le nom qu'il portait lui rappelait celui d'un homme qui avait tenté d'empêcher la monarchie, et lui aussi, il rêvait une république romaine. Antonin connut ses désirs, et les toléra ; Marc-Aurèle répondit en philosophe fataliste : « A quoi bon s'inquiéter ? « Si le sort destine l'empire à Cassius, personne ne tue son successeur ; sinon, il sera pris dans ses propres filets. Il ne faut « pas se défier d'un homme qui n'est point accusé, et que recommandent tant de mérites. Si je dois perdre la vie pour le bien « de l'État, peu m'importe que mes enfants souffrent de ma « mort. »

175. Pendant la guerre de Germanie, le bruit se répandit, ou Cassius le fit courir, que l'empereur était mort ; l'impératrice Faustine, dans la crainte que l'empire ne tombât dans des mains inconnues, pressa Cassius de le prendre et de l'épouser. Cassius se fit proclamer empereur, et bientôt le pays au delà du Taurus et l'Égypte lui obéirent ; les princes et les peuples étrangers embrassèrent sa cause. Marc-Aurèle, ne pouvant plus tenir cet événement caché, en informa lui-même son armée et se plaignit avec douceur de l'ingratitude de Cassius ; puis il se dirigea vers l'Illyrie, pour aller à la rencontre de son rival et lui céder l'empire, si telle était la volonté des dieux : « Car, disait-il, si j'endure tant de fatigues, ce

« n'est ni par intérêt ni par ambition, mais par le désir de faire « le bien de mon peuple. »

Cassius n'était pas un usurpateur vulgaire; il n'avait en vue que le bien public, à moins qu'il ne dissimulât. Il disait : « Malheureuse « république. la proie de vautours qui, après s'être repus, sont « plus affamés qu'avant! Marc-Aurèle est bon; mais, pour faire « vanter sa clémence, il laisse vivre des hommes qu'il sait dignes « de mort. Où sont l'antique Cassius et l'austère Caton? qu'est « devenue la discipline de nos pères? on ne sait pas même la dé- « sirer. L'empereur fait l'office du philosophe; il disserte sur le « juste et l'injuste, sur la nature des âmes, sur la clémence, « sans prendre à cœur les intérêts de l'État. Il faut donner « de bons exemples de sévérité, abattre beaucoup de têtes, si l'on « veut rétablir l'ancienne splendeur du gouvernement. Quels « châtiments ne méritent pas ces rhéteurs de provinces, qui ne « se croient appelés à ces gouvernements que pour s'enrichir « et se plonger dans les délices? Le préfet du prétoire de notre « philosophe n'avait pas de pain trois jours avant d'entrer en « charge, et, quelque temps après, il possédait des millions; et « comment les a-t-il acquis? en épuisant le sang de l'État, en « dépouillant les provinces. Les confiscations des biens de ces « gens rempliront le trésor, si les dieux favorisent la bonne cause. « J'agirai en vrai Cassius, et je rendrai à la république son ancienne « splendeur. »

Mais bientôt le poignard du centurion Antoine mit fin à son règne de trois mois et six jours. Marcus Vérus, qu'on avait envoyé contre Cassius, ayant trouvé les lettres de ses partisans, les brûla en disant : « Cet acte plaira à Marc-Aurèle; mais dût-il lui dé- « plaire, j'aurai du moins, en sacrifiant ma vie, sauvé celle de « beaucoup d'autres. » Le capitaine des gardes de Cassius et son fils Mutien, gouverneur de l'Égypte, furent envoyés au supplice; quelques autres périrent aussi, mais à l'insu de l'empereur, qui rendit aux bannis la patrie et les biens. En remettant au sénat l'enquête de la conjuration, il ajouta : « Que les sénateurs et les « chevaliers qui ont participé à la conjuration soient, par votre « autorité, exempts de mort, de tout châtiment et d'infamie; « qu'on dise, pour votre honneur et le mien, que cette insurrec- « tion n'a coûté la vie qu'à ceux qui périrent dans le premier tu- « multe. Puissé-je de même leur rendre l'existence! La vengeance « est indigne d'un souverain. »

Il prit sous sa protection la femme, le beau-père, les fils du

rebelle, et les éleva même à des dignités, bien qu'il n'ignorât point les tentatives de cette famille pour lui aliéner le peuple et les soldats. Il répondit à ses amis, qui lui disaient que Cassius n'aurait point usé de la même modération à son égard : « Nous ne « servons pas si mal les dieux, que nous puissions craindre « qu'ils voulussent se déclarer pour Cassius. » Et il ajouta : « Les « cruautés ont causé la perte de plusieurs de mes prédécesseurs, « et jamais un bon prince n'est vaincu ou tué par un usurpateur. « Néron, Caligula et Domitien ont mérité leur fin; Othon et Vi- « tellius étaient ineptes; l'avarice de Galba causa sa ruine. »

Oh! qu'on nous pardonne de nous arrêter sur ces actes de clémence, comme un voyageur qui, dans le désert, cherche l'ombre et le repos sous les rares palmiers!

Sa bonté, cependant, le portait quelquefois à pardonner même au coupable. Hérode Atticus, fameux rhéteur, d'une richesse immense, avait un procès avec la ville d'Athènes; voyant l'empereur pencher en faveur de la partie adverse, il se mit, au lieu de raisons, à lui débiter des injures; il lui reprochait de se laisser gouverner par une femme et une petite fille, c'est-à-dire Faustine et sa fille, qui intercédaient pour les Athéniens. L'empereur, qui l'avait écouté tranquillement, dit aux députés d'Athènes lorsqu'il fut parti : « Vous pouvez maintenant exposer vos raisons, bien qu'Hérode n'ait pas cru devoir alléguer les siennes. » Il les écouta attentivement, et les larmes lui vinrent aux yeux au récit des outrages qu'ils avaient eu à souffrir de la part d'Hérode et de ses affranchis; cependant il ne condamna que les affranchis, qu'il gracia même ensuite. Bien plus, à peine Hérode lui eut-il adressé ses plaintes de ce qu'il ne lui écrivait plus, qu'il s'excusa par le billet suivant, singulier de la part d'un souverain : « Je dé- « sire que tu sois en bonne santé, et convaincu que je t'aime. Ne « m'en veuille pas si, ayant trouvé en faute quelques-uns de tes « serviteurs, je les ai punis, bien que de la manière la plus douce « qu'il m'a été possible. Ne m'en garde pas rancune; mais, si « j'ai fait ou je fais quelque chose qui te déplaise, impose-moi « une amende, que je te payerai dans le temple de Minerve à « Athènes, au temps des mystères; car, au plus fort de la guerre, « j'ai fait vœu de me présenter à l'initiation, et je veux que tu « présides à la cérémonie (1). »

Le même excès de bonté lui fit tolérer le libertinage effronté

(1) PHILOSTRATE, *Vies des sophistes.*

de sa femme Faustine, et combler de faveurs ses amants; il répondit à ses amis qui lui conseillaient de la répudier : « Il faudrait « que je lui restituasse sa dot, c'est-à-dire l'empire que j'ai reçu « de son père ; » plaisanterie ou raisonnement indigne d'un sage. Après la révolte de Cassius, elle se tua de honte, dit-on, de se voir accusée par ses complices. Marc-Aurèle, dans ses souvenirs, la regrette comme une femme fidèle, aimable et d'une admirable simplicité de mœurs. Il éleva au rang de ville, sous le nom de Faustinopolis, le village, au pied du Taurus, dans lequel elle avait terminé ses jours, et pria le sénat de la mettre au rang des dieux ; le sénat s'empressa de lui ériger des statues et un autel, où les nouvelles épouses devaient sacrifier à l'impératrice adultère.

Marc-Aurèle, continuant sa marche vers l'Orient, pardonna à toutes les villes qui s'étaient déclarées pour Cassius, et à l'Égypte, dévouée à sa cause. Il interdit seulement à Antioche les jeux qui faisaient sa richesse, et la dépouilla de ses priviléges; mais il l'exempta de ce châtiment lorsqu'il l'eut visitée. A Athènes, il se fit initier aux mystères de Cérès, et y établit des professeurs en toutes sciences. De retour en Italie, il ordonna aux soldats de reprendre la toge, puisque ni lui ni les siens ne s'y étaient jamais montrés en habit de guerre. Il fit une entrée triomphale dans Rome, et surpassa en libéralités tous ses prédécesseurs. Dans le discours qu'il adressa au peuple, ayant dit qu'il avait passé *huit* 177.
ans à parcourir l'empire, la foule se mit à crier : « Huit, huit! » demandant ainsi huit deniers d'or par tête, et Marc-Aurèle les lui fit donner.

Dans Rome, on jouissait de toute la liberté dont les anciens étaient capables, et, sous un empereur honnête et généreux, les fronts se relevaient avec dignité. Entre autres sages lois, Marc-Aurèle défendit aux gladiateurs d'adopter des armes meurtrières : fait qui l'honore bien plus que sa manie d'agiter dans les écoles, sur la prière des hommes de lettres, des questions philosophiques. Il ne sortait jamais du sénat, que le consul n'eût prononcé la formule : *Nihil vos moramur, patres conscripti;* il revenait de la Campanie toutes les fois qu'il avait à faire un rapport; il augmenta le nombre des *jours fastes*, pour faciliter l'expédition des affaires, et nota d'infamie les délateurs. Il rendait assidûment la justice, et remettait souvent la décision des causes au sénat, trouvant plus juste de se soumettre à l'avis de tant d'hommes éclairés que de les obliger à suivre le sien.

Les Marcomans l'appelèrent à de nouveaux combats; mais il

180 . mourut au milieu de ses victoires, à Sirmium, en Pannonie, à l'âge de cinquante-neuf ans, après en avoir régné dix-neuf. Il fut sincèrement regretté de tous, à l'exception peut-être de son fils Commode, que l'on soupçonna d'avoir hâté sa fin. Marc-Aurèle vit la mort approcher avec sérénité ; il disait à ses amis : « J'attends de « vous mieux que les sentiments ordinaires inspirés par la nature ; « prouvez que j'ai bien placé mon estime, mon affection et mes bienfaits. Je vous recommande mon fils ; ayez à cœur son éducation. « Il sort à peine de l'enfance ; dans la première effervescence de la « jeunesse, il a besoin d'un guide et d'un pilote, afin que, par « manque d'expérience, il ne s'égare jamais et ne se brise pas sur « les écueils. Ne l'abandonnez pas, tenez-lui lieu de son père, donnez-lui de bons avis, de salutaires instructions, et qu'il me retrouve dans chacun de vous. Les plus grandes richesses ne « suffisent pas à la dépravation d'un prince voluptueux. S'il est « haï de ses sujets, sa vie n'est point en sûreté, quelque nombreux « que soient les gardes qui le défendent ; il est à l'abri des complots et des révoltes, s'il a songé à se faire aimer plus qu'à se « faire craindre. Celui qui obéit volontairement est exempt de « soupçons ; sans être esclave, il est bon sujet, et ne refuse d'obéir qu'à un commandement donné avec une excessive dureté. Il « est difficile d'user avec modération d'un pouvoir sans limites. « Répétez souvent à mon fils ces instructions et d'autres semblables ; c'est ainsi que vous formerez, pour vous et pour l'empire, « un prince digne de commander ; c'est ainsi que vous me prouverez votre affection et que vous honorerez ma mémoire, « unique moyen de la rendre immortelle. »

Ses cendres furent déposées dans le mausolée d'Adrien ; le sénat l'inscrivit au rang des dieux, et chacun, sous peine d'être réputé sacrilége, dut avoir son effigie dans sa maison. Outre l'exemple d'une douceur et d'une bonté presque uniques, Marc-Aurèle nous a laissé des préceptes par écrit (1), dont l'indulgence diffère de l'austère stoïcisme, et qui résument les conceptions les plus élevées de la philosophie païenne, éclairée peut-être, à son insu, par cette sagesse suprême qu'elle s'obstinait à méconnaître. « Un seul Dieu partout, dit Marc-Aurèle ; une seule loi, qui « est la raison commune à tous les êtres intelligents. L'esprit de « chacun est un dieu et une émanation de l'Être suprême. « L'homme qui cultive sa propre raison doit se regarder comme

(1) Εἰς ἑαυτόν.

« prêtre et ministre des dieux, puisqu'il se consacre au culte de « celui qui fut placé en lui comme dans un temple. Ne fais pas in- « jure à ce génie divin qui habite au fond du cœur, et conserve-le « propice en lui rendant hommage comme à un dieu. Néglige toute « autre chose pour t'occuper de ton guide et de ce qu'il a de cé- « leste ; sois docile aux inspirations de cette émanation du grand « Jupiter, c'est-à-dire l'esprit et la raison ; que le dieu qui habite « en toi conduise et gouverne un homme vraiment homme. Une « même raison nous prescrit ce que nous devons faire et éviter ; « gouvernés par une loi commune, nous sommes citoyens sous le « même gouvernement. »

A la manière de Socrate et du Maître divin, mais à la différence de Cicéron, il insiste plus souvent sur la morale privée, sur la connaissance de soi-même. « Rarement nous sommes mal- « heureux par l'ignorance où nous sommes de ce qui se passe dans « le cœur des autres ; mais nous le sommes certainement si nous « ne savons pas ce qui se passe dans le nôtre. A quoi faut-il s'ap- « pliquer avec le plus grand soin ? à avoir l'âme juste, à faire de « bonnes actions, c'est-à-dire des actions utiles à la société, à ne « pouvoir dire que la vérité, à être toujours en mesure de recevoir « ce qui arrive comme chose nécessaire. Un cheval, après une « course, une abeille, après qu'elle a rempli son alvéole de miel, « ne disent pas : *Nous avons fait du bien* ; à leur exemple, un « homme ne doit pas proclamer le bien qu'il fait, mais continuer, « comme la vigne, qui, après avoir produit son fruit, se prépare « à en donner d'autre.

« Lorsqu'un autre t'offense, commence par t'examiner toi-même, « et pense si tu n'as pas commis une faute semblable ; cette ré- « flexion calmera ta colère. Le Dieu immortel ne se lasse pas de « tolérer pendant de longs siècles une infinité de méchants ; au « contraire, il les traite avec le plus grand soin ; et toi, qui « mourras demain, et qui leur ressembles, tu n'aurais pas la pa- « tience de les supporter ! Ne rien faire est souvent aussi injuste « que de faire quelque chose.

« Commence chaque matin par te dire : Aujourd'hui, je vais « avoir affaire à des intrigants, à des insolents, à des ingrats, à « des envieux, à des gens grossiers ; s'ils ont ces défauts, c'est qu'ils « ne connaissent ni les vrais biens ni les vrais maux. Mais moi, « qui ai appris que le vrai bien consiste dans l'honnête, et le vrai « mal dans ce qui est honteux ; qui connais la nature de celui qui « m'offense, et sais qu'il est mon frère, non par les liens du sang,

« mais par une participation commune au même esprit, émané « de Dieu, je ne puis me tenir offensé de sa part, puisqu'il ne « saurait dépouiller mon âme de l'honnêteté.

« O homme, tu es citoyen de la grande cité du monde; que « t'importe de ne l'avoir été que cinq ans? Personne ne peut se « plaindre d'inégalité dans ce qui arrive d'après les lois du monde : « pourquoi donc te tourmenter si tu es banni de la cité, non par « un tyran ou un juge inique, mais par la nature elle-même qui « t'y avait placé? C'est comme si un acteur était renvoyé du théâ- « tre par l'entrepreneur qui l'engagea. — Je n'ai pas fini mon « rôle, je n'ai joué que trois actes. — Tu as raison; mais, dans « la vie, trois actes font une comédie entière; car elle est tou- « jours terminée à propos toutes les fois que l'auteur ordonne de « l'interrompre. Dans tout cela, tu n'as été ni l'auteur, ni la cause « de rien; va-t'en donc en paix, puisque celui qui te congédie est « toute bonté.

« Je dois à Vérus, mon aïeul, la simplicité des mœurs et la « tranquillité; au souvenir que je conserve de mon père, le carac- « tère modeste et viril; à ma mère, la piété et la libéralité, non- « seulement la force de m'abstenir du mal, mais encore d'y pen- « ser, la frugalité dans les aliments, l'éloignement pour le faste; « à mon bisaïeul, de n'être pas allé aux écoles publiques, mais « d'avoir eu chez moi des précepteurs distingués, et d'avoir ap- « pris que l'on ne dépensait jamais trop en cela; à celui qui m'a « élevé, à ne prendre parti ni pour la couleur verte ni pour la cou- « leur bleue dans les courses du cirque, ou, dans les combats de « gladiateurs, pour le grand ou le petit bouclier; à supporter la « fatigue, à me contenter de peu, à me servir moi-même, à ne « pas écouter les délateurs. J'ai appris de Diagnotus à ne point « m'occuper de vanités, à ne pas croire aux prestiges, aux en- « chantements, aux conjurations, aux démons méchants, ni à « d'autres superstitions, à laisser parler de moi en toute liberté, « à dormir sur une couchette avec une simple peau, et à conserver « les autres habitudes de l'éducation grecque. Les leçons de Rus- « ticus m'ont fait connaître la nécessité de corriger mes mœurs, « d'éviter l'ambition des sophistes, de ne pas écrire sur les « sciences abstraites, de ne pas déclamer des harangues comme « exercice, de ne pas rechercher l'admiration en affectant des « occupations profondes et la générosité, de faire usage d'un « style simple dans les lettres, de pardonner sans retard à celui « qui se repent, de lire avec attention, et de ne pas me contenter

« de comprendre superficiellement. J'ai appris d'Apollonius à être
« libre, ferme et non pas hésitant, à n'avoir en vue que la raison, à
« me montrer égal dans toutes les circonstances de la vie, à re-
« cevoir les dons de mes amis sans froideur ni abjection ; de Sex-
« tus, la bienveillance, à l'exemple d'un bon père, la gravité sans
« affectation, le soin continuel d'être agréable à mes amis, à sup-
« porter les ignorants et les inconsidérés, à rendre aux autres ma
« compagnie plus agréable que celle des flatteurs, tout en me
« conciliant leur respect, à applaudir sans fracas, à savoir sans
« ostentation ; du grammairien Alexandre, à ne pas relever les
« incorrections de langage, ni les fautes contre la syntaxe et la
« prononciation, mais à faire sentir comment on doit dire, en m'in-
« géniant pour répondre ou fournir des preuves, ou pour déve-
« lopper la même idée avec des expressions différentes, ou bien
« en usant de tout autre moyen qui n'ait pas l'air d'une correc-
« tion ; de Fronton, à réfléchir à l'envie, à la fraude, à la dissi-
« mulation des tyrans, et à me convaincre que les patriciens n'ont
« pas de cœur ; du platonicien Alexandre, à ne pas dire légère-
« ment : *Je n'ai pas le temps*, ni, sous le prétexte d'occupations,
« à ne pas m'affranchir des devoirs sociaux ; de Maxime, à me
« dominer moi-même, à ne me laisser abattre par aucun ac-
« cident ; il m'a enseigné la modération, la douceur, la dignité
« dans les manières, à m'occuper sans me plaindre, à n'être ni
« pressé, ni lent, ni irrésolu, ni irascible, ni défiant, à ne pas me
« montrer dédaigneux envers les autres, à ne pas me croire
« meilleur qu'eux, à aimer la plaisanterie innocente.

« Je dois aux dieux le bienfait d'avoir eu de bons parents, de
« bons précepteurs, de bons serviteurs, de bons amis, qui sont
« les choses les plus désirables ; de n'avoir offensé aucun d'eux
« inconsidérément, bien que j'y fusse enclin par nature ; en outre,
« d'avoir conservé l'innocence jusque dans la fleur de la jeunesse ;
« de n'avoir pas usé prématurément de la virilité ; d'avoir été
« sous la direction d'un empereur et d'un père qui éloignait de
« moi l'orgueil, en me persuadant qu'un prince peut habiter dans
« son palais, et pourtant se passer de gardes, d'habits pompeux,
« de torches, de statues et de tout luxe semblable ; de n'avoir pas
« fait de progrès dans la rhétorique, dans la poésie et choses pa-
« reilles qui m'auraient distrait (1) ; de n'avoir pas manqué d'ar-

(1) Cependant les lettres à Fronton, découvertes par Mai, nous fournissent d'abondantes preuves qu'il se plaisait dans ces études ; il dit dans une de ces

« gent lorsque je voulais secourir un pauvre ; de ne pas avoir « eu besoin du secours des autres ; d'avoir trouvé dans les songes « des remèdes propres à soulager mes maux ; de n'être pas tombé, « en étudiant la philosophie, dans les mains de quelque sophiste, « ni d'avoir perdu mon temps à feuilleter des commentaires, à « résoudre des syllogismes et à discuter sur la météorologie. »

En somme, la philosophie de Marc-Aurèle a toujours pour objet le bien de nos semblables, et respire, non pas l'orgueil stoïcien, mais l'humilité chrétienne. Il voudrait, comme un moine, se détacher des choses de ce monde, absorber toute son activité en Dieu, mais il sent les devoirs que son rang lui impose ; il désapprouve la guerre, mais il la fait contre les envahisseurs, et il reste parmi les hommes pour leur faire du bien.

CHAPITRE XL.

ÉCONOMIE PUBLIQUE ET PRIVÉE SOUS LES ANTONINS.

L'empire avait alors pour limites, au nord et au couchant, la mer Noire, le Danube, le Rhin, l'Océan de l'embouchure du Rhin au détroit de Cadix ; dans l'Asie Mineure, il s'étendait jusqu'à la Colchide et l'Arménie ; en Syrie, jusqu'à l'Euphrate et aux déserts d'Arabie ; en Afrique, jusqu'à l'Atlas, aux sables libyques, aux déserts qui séparent l'Égypte de l'Éthiopie. Sans parler des acquisitions momentanées d'Adrien, les provinces de la Bretagne et de la Dacie furent unies à l'empire d'une manière stable. Ainsi l'empire avait une superficie d'un million trois cent soixante-cinq mille cinq cent soixante lieues carrées, avec cent vingt millions d'habitants ; il était donc cinq fois plus grand que la France actuelle ; mais, outre ces provinces, qui constituaient l'empire romain,

lettres : *Mitte mihi aliquid, quod tibi disertissimum videatur, quod legam, vel tuum, vel Catonis, vel Ciceronis, aut Sallustii, aut Gracchi, aut poetæ alicujus*, χρήζω γὰρ ἀναπαύλης, *et maxime hoc genus ; quæ me lectio extollat et diffundat* ἐκ τῶν κατειληφυιῶν φροντίδων. *Etiam si qua Lucretii aut Ennii excerpta habes*, εὔφωνα καὶ... φρα *et sicubi* ἤθους, ἐμφάσεις.

Le cardinal Barberini a traduit les œuvres de Marc-Aurèle, et dédié cette traduction à son âme personnelle « pour la rendre plus rouge que la pourpre au spectacle des vertus de ce gentil. »

et que des proconsuls gouvernaient, les contrées voisines étaient vassales à différents degrés, ou jouissaient d'une liberté douteuse (1); parfois elles payaient un tribut, étaient soumises au cens ou recevaient des décrets de Rome : tels étaient les rois de la Comagène, de Damas, et tant d'autres sur la frontière de la Syrie, la commerçante Palmyre dans le désert, les princes de l'Ibérie, de l'Albanie et d'autres du Caucase, l'Arménie, la Parthie, tantôt soumise et tantôt révoltée. C'est le moment où l'empire et l'Italie atteignent leur apogée; arrêtons-nous donc pour en exposer la condition civile, morale et littéraire, avant d'assister à leur décadence.

Les communications entre des provinces si éloignées étaient facilitées par la mer et des routes admirables. La Méditerranée, dont les rivages semblent destinés par la Providence aux progrès de la civilisation les plus splendides et les plus durables, met en communication les trois parties du monde antique, les descendants des trois fils de Noé, les noirs *Chamites* de l'Afrique, les *Japhétides* de la Grèce et de la Germanie, les *Sémites* de la Phénicie et de la Palestine. Cette mer a creusé mille golfes dans les terres, et reçoit par les fleuves les productions de trois continents; elle pénètre par le Tanaïs et le Palus-Méotide jusqu'aux steppes des Tartares, par le Nil jusqu'au centre de l'Afrique, par le détroit jusqu'à l'Océan inhospitalier. On pouvait dire alors que la Méditerranée formait un lac latin, puisque tous ses rivages reconnaissaient les aigles impériales; les flottes de Rome la protégeaient et la sillonnaient continuellement; les navires de commerce, pénétrant dans les provinces les plus riches et les plus belles, unissaient les deux civilisations romaine et grecque avec celle des barbares. La civilisation grecque, fille de l'Orient, avait profité de tout le passé pour l'embellir et l'harmoniser, couvert le monde de colonies, depuis les retraites les plus cachées de l'Indus et du Don jusqu'aux îles de la future Angleterre, et fait l'éducation de Rome. Rome, à son tour, s'étendant d'un côté sur les Alpes, de l'autre dans l'Afrique, attaqua des peuples civilisés en décadence, dont elle accéléra la chute, mais en héritant de leur expérience et en leur donnant un gouvernement; elle se heurta aussi contre les barbares pour les civiliser, pour repousser au loin la sauvagerie et la férocité.

Par terre, ces régions étaient reliées au moyen de routes d'une

(1) *Regiones ultra fines imperii dubiæ libertatis.* SÉNÈQUE.

telle solidité qu'elles ont bravé les siècles. La voie Appienne, pavée de grosses pierres et terminée, l'an 311 avant J.-C., par le censeur Appius Claudius, partait de la porte Capène, tantôt traversant un terrain fangeux, tantôt coupant l'Apennin. César la répara en commençant par dessécher les marais Pontins; les empereurs la complétèrent et l'améliorèrent. Sous le nom de voie Campanienne, elle se prolongeait de Capoue à l'orient d'Aversa, où elle se bifurquait : la voie méditerranéenne descendait à Pouzzoles par le mont Caurus; la maritime se dirigeait sur Cumes le long des marais de Linternum; puis, sortant par l'arc Félix, un autre embranchement atteignait Pouzzoles, et se joignait à la voie méditerranéenne pour déboucher à Naples, à travers la grotte du Pausilippe. De la voie Flaminienne, ouverte par le consul Flaminius Népos l'an 223, partait, près du Pont Milvius, la voie Cassienne, qui, par Viterbe, aboutissait à l'Étrurie.

Par l'ordre d'Auguste, on mit en bon état les quarante-huit voies de l'Italie, qui, de Rome, se dirigeaient vers Brindes et Milan; de ces deux villes partaient les routes qui, à travers les différents passages des Alpes, conduisaient à Lyon, Arles, Mayence, la Rhétie, l'Illyrie. Trajan ouvrit une route à travers les marais Pontins, depuis *Forum Appii* jusqu'à Terracine, et termina la voie Appienne de Bénévent à Brindes. La voie Aurélienne, qui traversait l'Étrurie et la Ligurie, fut continuée jusqu'à Cadix; au delà du détroit, elle arrivait à Tanger. De Rome, par Rimini, Bologne, Modène, Plaisance, Milan, Vérone, Aquilée, la voie Flaminienne s'étendait jusqu'à Sirmium, et longeait le Danube, mettant en communication la Rhétie et la Vindélicie, la Gaule et la Pannonie; de là, par la Mésie, elle pénétrait chez les Scythes, et, par la Thrace, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, la côte d'Afrique, se joignant à la route d'Espagne, elle aboutissait à Cadix, Malaga, Carthagène. Ainsi le transport des légions, des ordres et des nouvelles était facilité sur un espace de quatre mille quatre-vingts milles romains. Les empereurs établirent sur ces routes des postes régulières, avec des relais à tous les cinq ou six milles, pourvus de quarante chevaux, mais uniquement au service du gouvernement ou de ceux qui obtenaient une autorisation spéciale. On pouvait ainsi faire cent milles en un jour; Tibère même, en vingt-quatre heures, se rendit de Lyon dans la Germanie (1). Les fleuves

(1) Cicéron (*pro Roscio*, 7) parle de 55 milles faits en dix heures de nuit sur des voitures de poste, *cisiis*. César faisait 100 milles en un jour; Sué-

servaient encore aux communications, et deux flottes armées, descendant le Rhin et le Danube, portaient les produits de l'océan Germanique dans le Pont-Euxin.

La puissance romaine se trouvait, par tous ces motifs, plus solidement assise que ne l'avait jamais été celle des gouvernements de l'Asie; ce n'était pas en vain que Rome s'attribuait la domination universelle, qu'elle appelait notre globe le monde romain, et le sénat, le conseil suprême de toutes les nations et des rois (1) : prétention déjà manifeste sous la république, générale au temps de l'empire.

On s'élève avec raison contre les empires trop étendus, qui enchaînent sous des lois uniformes des nations différentes de caractère et de culture, qui laissent les griefs sans recours, et font arriver d'une capitale éloignée des ordres dont l'opportunité a cessé; il faut avouer toutefois que des peuples isolés trouvèrent dans cette vaste domination le moyen de se rapprocher, tandis que la barbarie occidentale ne sentait pas l'influence de la culture orientale. La suppression des frontières facilita le contact des peuples, et, bien que l'unité ne fût que matérielle et dérivée de la conquête, la langue officielle, les magistratures, les légions, les spectacles auxquels accouraient les habitants de l'Hémus, les cavaliers de la Germanie, les riverains du Nil et de l'extrême Océan, les Arabes et les Sabéens, les Ciliciens parfumés, les Éthiopiens crépus, les Sicambres à la chevelure peignée, propagèrent la civilisation, s'ils ne l'accrurent pas (2). En appelant les peuples à contribuer à

TONE, 57. Pline (*Nat. hist.*, XII, 20) compte sept journées de navigation d'Ostie aux colonnes d'Hercule, et dix à Alexandrie.

(1) Cicéron (*Pro domo sua*, 28). Florus, dans sa préface, dit que l'histoire de Rome n'est pas celle d'un peuple. Cicéron loue Pompée de ce que ses entreprises n'ont d'autres limites que celles du soleil. Tite-Live (XXXVIII, 45, 54), fait dire aux ambassadeurs dans le sénat que désormais Rome n'a plus à combattre les mortels, mais à protéger le genre humain, et, comme les dieux, à veiller dans son repos. Ovide dit dans les *Fastes*, II, 684 :

Romanæ spatium est urbis et orbis idem.

L'auteur des vers insérés dans le *Satyricon* de Pétrone, chap. 119 :

Orbem jam totum victor Romanus habebat
Qua mare, qua tellus, qua sidus currit utrumque.

Et Pline, XXVII :

Una cunctarum gentium in toto orbe patria.

(2) Quæ tam seposita est, quæ gens tam barbara, Cæsar,
Ex qua spectator non sit in urbe tua?
Venit ab orpheo cultor rhodopeius Hæmo,

l'œuvre commune, les uns de leurs forces, les autres de leur esprit, ceux-là de leurs richesses, Rome leur apprit à se connaître, à fraterniser; elle étendit à une grande partie du monde les priviléges qui, réservés d'abord à une poignée de bandits ou à quelques milliers de citoyens, faisaient de la politique romaine une grande injustice au profit d'un petit nombre et au détriment du genre humain.

L'Italie, centre de cette vaste unité, était toujours le siége de l'empire et du sénat, dont les membres devaient avoir en deçà des Alpes un tiers au moins de leurs possessions. Le nom d'Italie n'était plus circonscrit par la Macra, le Rubicon et la mer, depuis que les triumvirs n'avaient pas voulu laisser la Gaule cisalpine sous l'administration d'un proconsul, qui aurait pu, légalement, conduire une armée en deçà des Alpes. L'Italie s'étendait donc, au levant, jusqu'à l'Arsa; au nord, jusqu'aux Alpes; à l'occident, jusqu'au Var. Auguste la divisa en onze régions : I[re] le Latium et la Campanie, avec Pouzzoles; II[e] le pays des Picentins et des Hirpins; III[e] la Lucanie, le Brutium avec les Salentins, l'Apulie, la Calabre, où Brindes éclipsait les villes déchues de Tarente, de Crotone et de Locres; IV[e] le pays dépeuplé des Marses, des Frentans, des Sabins et des Samnites; V[e] le Picénum; VI[e] l'Ombrie; VII[e] l'Étrurie; VIII[e] la Gaule cispadane avec Ravenne, bâtie, comme Venise plus tard, au milieu de canaux formés par la mer; IX[e] la Ligurie; X[e] la Vénétie avec les Carnes, les Japyges et l'Istrie; XI[e] la Gaule transpadane avec Milan, où aboutissaient les routes de l'Italie continentale, Padoue et Aquilée, qui prenaient chaque jour plus d'importance à cause du voisinage de la frontière germanique. Rome formait un gouvernement distinct, sous le préfet de la ville, et les Alpes maritimes constituaient une province séparée. La Sicile, bien qu'Antoine lui eût accordé le droit de cité, restait province avec la Corse et la Sardaigne. Mais cette Sicile, dont Cicéron, il y avait deux siècles, vantait la fertilité,

Venit et epoto Sarmata pastus equo;
Et qui prima bibit deprensi flumina Nili,
Et quem supremæ Tethyos unda ferit.
Festinavit Arabs, festinavere Sabæi,
Et Cilices nimbis hic maduere suis.
Crinibus in nodum tortis venere Sicambri,
Atque aliter tortis crinibus Æthiopes.
Vox diversa sonat : populorum est vox tamen una,
Quum verus patriæ diceris esse pater.

(MARTIAL, *Spectac.*, III.)

avait été ruinée par les guerres civiles et serviles; les cinq villes de Syracuse se réduisaient à une seule; Enna était dépeuplée, les plages, incultes, et les temples tombaient en ruines. Lorsque de cette île on passait sur le continent, on se trouvait à Pouzzoles, un des ports les plus actifs, vaste dépôt du commerce de la Méditerranée, et rendez-vous de toutes les flottes mercantiles; dans les environs, on voyait d'élégantes maisons de plaisance, des bains, où les citoyens de Rome venaient se reposer de leurs fatigues ou chercher des stimulants pour aiguiser le sens émoussé des plaisirs.

Les versants de l'Apennin, qui avaient nourri les Sabins, les Samnites, les Èques, les Latins, noffraient plus que des villes ruinées; les cinquante-trois peuples du Latium avaient disparu, ou laissé de si rares débris qu'on ne les distinguait plus les uns des autres. Que dire de cette grande Grèce qui avait rivalisé de gloire et de puissance avec la Grèce véritable? Déjà les curieux allaient à la recherche de ses vestiges, et quelque vieillard leur disait : « Ici fut Canusium, là Argyrippe, les deux plus grandes cités; ces villages étaient les treize villes de la Japygie, dont il ne reste que Brindes et Tarente; mais cette dernière, bien que Néron y ait envoyé des habitants, est dépeuplée comme tout cet éperon de l'Italie. »

En Italie, il n'y avait ni arbitraire de gouverneurs, ni tributs à payer, et les autorités municipales faisaient exécuter les lois suprêmes; mais, comme il arrive dans un État monarchique, l'administration municipale devenait aristocratique; on ne choisissait plus les magistrats parmi le peuple, mais parmi les citoyens les plus illustres, et la juridiction se bornait a de petites sommes. Après Trajan, l'Italie ne fut guère mieux traitée que les autres provinces, et l'on peut dire qu'elle leur fut assimilée lorsque Adrien en confia le gouvernement à quatre personnages consulaires.

Le droit de cité avait déjà perdu de sa valeur sur la fin de la république, lorsque César le communiqua à toute l'Italie et à des provinces entières. Les esclaves, devenus affranchis, entraient dans la société politique de leur patron; mais, s'ils acquéraient les droits privés de citoyen, ils restaient exclus des emplois et du service militaire, et leurs enfants, jusqu'à la troisième ou quatrième génération, ne pouvaient être admis au sénat.

Auguste trouva quatre millions et cent soixante trois mille citoyens; or, comme le besoin de les accroître, pour fournir au recrutement des légions, avait cessé avec le système des conquêtes,

il restreignit la faculté de rendre citoyens les esclaves affranchis, en ne l'accordant qu'aux magistrats et aux grands propriétaires des provinces; il ne voulait pas, d'ailleurs, diminuer les revenus du fisc en multipliant outre mesure les privilégiés. Cette faveur amenait à Rome les citoyens les plus distingués de l'État; mais Auguste fut contraint d'enrôler dans les légions, où n'entraient que les citoyens, des affranchis et des esclaves, afin de protéger les colonies voisines de l'Illyrie et des provinces du Rhin. Mécène lui conseillait de conférer le droit de cité à tous les sujets, ce qui aurait fait disparaître le régime municipal et réduit l'empire à l'unité monarchique; mais, comme les citoyens étaient exempts de la taxe prédiale, des droits de douane et des péages, les premiers empereurs furent avares de cette concession. Cependant leurs successeurs, qui n'avaient plus une prédilection exclusive pour Rome, laissèrent étendre le droit de cité; les magistrats municipaux, qui sortaient de charge annuellement, acquéraient ce droit, sans parler de ceux qui l'obtenaient de toute autre manière.

Lorsque l'intérêt de la patrie ou l'amour de la gloire cessa de pousser les citoyens sous les drapeaux, il fallut remplir les légions d'hommes qui n'étaient ni Italiens, ni même citoyens, et confier le commandement à des étrangers; on dut ensuite, pour récompenser leurs services, les introduire dans la cité, les élever aux premiers honneurs, et les laisser amener à leur suite leurs parents et leurs amis, de telle sorte que l'armée, le sénat, les magistrats, ne furent plus romains que de nom. Claude admit dans le sénat beaucoup d'étrangers, c'est-à-dire de sujets non citoyens; cependant, le nombre de ces derniers, sous son règne, s'élevait à 5,684,072, selon Tacite, ou, selon Eusèbe, à 6,945,000. Cette énorme augmentation doit être attribuée aux favoris, qui trafiquaient d'une faveur enviée; mais les revenus publics en souffraient, et, pour suppléer à leur insuffisance, il fallait recourir aux confiscations et aux proscriptions. Dans les provinces, les propriétés se concentraient dans les mains des citoyens, que ce titre affranchissait des impôts. Aussi, sous Galba, l'exemption fut restreinte, pour les citoyens récents, à certaines contributions; il paraît même qu'après Vespasien, les provinciaux, admis aux droits de cité, ne furent soustraits à aucune charge.

Le titre de citoyen cessa d'être ambitionné, dès que les membres de la cité ne jouirent plus de la prérogative d'être seuls promus aux emplois, de n'être jugés que dans l'assemblée du peuple,

de ne payer aucun tribut, de décréter la paix et la guerre ; il n'en restait que le privilége de ne pas être emprisonné pour dettes, et de pouvoir en appeler à l'empereur. Le droit de participer aux dons et aux distributions publiques était profitable à Rome ; mais il ne procurait aucun avantage aux habitants des provinces. Il était, au contraire, très-onéreux pour les citoyens d'être soumis au service militaire, de ne pas contracter mariage avec les étrangers, de rester exclus de toute succession ouverte *ab intestat*, sauf les cas de proche agnation, sans parler de quelques emprunts qui ne pesaient que sur eux.

L'acte de Caracalla, qui étendit le droit de cité à tous les sujets, n'eut pour résultat que de soumettre les provinciaux à toutes les charges des citoyens. L'amour pour une patrie, commune à tous, se refroidit alors ; l'arbitraire des empereurs, comme la violence des soldats, s'accrut à mesure que s'affaiblissaient l'autorité du peuple et la dignité du sénat ; de là, des guerres continuelles, guerres intestines sans être civiles, dans lesquelles il s'agissait de donner ou d'arracher la couronne à un capitaine étranger, ignorant les sentiments de la nation, et peu soucieux des intérêts de l'empire. Les mœurs étaient altérées par des éléments hétérogènes, par l'avénement à l'empire d'un étranger, quelquefois d'un barbare. Si les traditions libérales, puisées dans l'éducation, dans la littérature, dans les souvenirs de la patrie, survivaient chez quelques-uns, elles ne servaient qu'à faire sentir plus vivement le joug d'un despote qui, d'un jour à l'autre, pouvait confisquer les biens et envoyer l'ordre de se tuer : oppression d'autant plus insupportable que des noms et des formes républicaines subsistaient encore ; cétait au nom de la liberté et de la sûreté publique qu'on portait les accusations de haute trahison, et l'on punissait ce crime parce que l'empereur representait le peuple, comme investi de la puissance tribunitienne. Combien, dès lors, devait être amère la douleur des citoyens qui avaient les sentiments trop nobles pour étouffer leur indignation dans les voluptés ! Quelle ressource leur restait-il ? la fuite ; mais où fuir, lorsque tout le monde civilisé était soumis à la domination de Rome ?

Rome fournit alors plus que jamais la preuve que la prospérité des États dépend des institutions plutôt que de la droiture des princes ; elle en eut sans doute d'excellents, mais elle ne pouvait jouir avec confiance de leurs mérites, par la seule idée que le même homme pouvait se transformer le lendemain en un monstre

sanguinaire, ou être remplacé par un successeur détestable ; car tout dépendait des qualités du monarque.

Il est fait mention d'une *lex regia*, en vertu de laquelle le pouvoir suprême aurait été conféré à l'empereur ; mais rien ne prouve qu'elle ait jamais existé. Dans les premiers temps de l'empire, on n'aurait certainement pas souffert ce nom, qui peut-être ne fut adopté que sous le règne de Justinien, lors de la compilation des Pandectes. Si une loi générale avait créé un pouvoir suprême, ses actes n'auraient plus eu besoin de confirmation ; or nous savons, au contraire, que les *actes* d'un empereur n'étaient valables, après sa mort, qu'autant qu'ils obtenaient l'approbation du sénat, dépositaire en droit de la souveraineté, qui, en fait, résidait dans la volonté d'un seul. Il semble toutefois que les pouvoirs souverains, comme pour leur donner une origine légale, étaient conférés à l'empereur au moment de son élection (1). Il est probable que l'empereur était dispensé par ses sénatus-consultes de l'observation de certaines lois, comme de la loi *Papia-Poppæa*, ce qui faisait dire trop généralement que le prince était affranchi de toute loi (2).

La souveraineté, cependant, était considérée comme émanant du peuple, et l'on trouve mentionnés, jusqu'à une époque reculée, des comices et des lois faites par lui. La tribu subsistait encore, et les inscriptions font toujours connaître le nom de celle dont le personnage faisait partie ; mais cette classification avait si peu de valeur que l'on passait d'une tribu à l'autre par héritage, par adoption, à la suite d'une nomination à quelque emploi, par changement de domicile (3). Les municipes priaient les empereurs ou

(1) Gaius le dit expressément : *Constitutio principis est, quod imperator decreto vel edicto vel epistola constituit; nec unquam dubitatum est, quin id legis vicem obtineat, cum ipse imperator per legem imperium accipiat.* Inst. I, 2, § 6.

Le sénatus-consulte rendu lors de l'élection de Vespasien existe encore.

(2) *Princeps legibus solutus est.* D. I, 3, fr. 31.

(3) Labus en cite plusieurs exemples dans les *Marbres de Brescia.* En 1851, on découvrit à Salpensa et à Malaga en Espagne, sur deux plaques de bronze, des lois municipales données par l'empereur Domitien, que Mommsen a expliquées dans les *Actes de la Société saxonne des sciences*, Leipzig, 1855. Ces lois portent la concession, aux deux villes ci-dessus, du droit du Latium, *jus Latii*, avec des formules qui probablement sont identiques à celles qu'on employait d'ordinaire pour toutes les villes qui recevaient ce privilége. Dans ces deux plaques, nous trouvons le nom de *municipes* donné à ces deux villes, qui eurent par conséquent des magistrats propres,

les césars d'accepter les charges communales, et ceux-ci se faisaient représenter par des délégués.

La juridiction criminelle et l'administration extérieure de quelques provinces appartenaient au sénat, qui nommait les consuls, les préteurs, les proconsuls ; il avait encore dans ses attributions la réforme des lois, à laquelle parfois il ne procédait que sur la proposition des empereurs eux-mêmes. On aurait pu croire que Tibère fortifiait l'autorité du sénat, en lui attribuant les jugements pour crimes de lèse-majesté, qu'il enlevait au peuple; mais il ne voulait que s'en faire un instrument sur lequel il pût rejeter l'odieux de ses actes. Tant que l'empire dura, le sénat conserva le droit de censurer et de déposer le chef de l'État, s'il abusait de son autorité; mais, pusillanime et divisé, il ne l'exerça jamais que contre les princes déchus : il condamna Néron, lorsqu'il était déjà en fuite; il maudit Caligula, Commode, et les autres, quand la mort avait interrompu ses adulations. En vendant les charges, les sénateurs apprenaient à se vendre eux-mêmes à l'empereur; depuis qu'on leur avait enlevé le moyen d'acquérir au dehors d'immenses richesses, sans leur offrir d'autres ressources pour satisfaire aux dépenses d'un luxe toujours croissant, ils s'efforçaient de mériter les libéralités de l'empereur, ou de se mettre à l'abri de sa colère par toutes sortes de complaisances. Tibère se plaignait donc, en raillant, de les voir trop dociles à ses moindres volontés.

Et cependant le souvenir de ce qu'il avait été suffisait pour le rendre suspect aux empereurs, qui, bons ou mauvais, cherchèrent à lui enlever jusqu'à la possibilité de rétablir son antique puissance; c'était contre les patriciens et les sénateurs que les tyrans dirigeaient leurs sicaires et leurs espions. Caligula s'écriait : « Voilà qui me fera raison du sénat. » Un flatteur disait à Néron : « Je te hais, parce que tu es sénateur; » et un sicaire à Commode : « Le sénat t'envoie ce poignard. » Domitien déclarait qu'il ne se croirait pas en sûreté tant qu'il existerait un sénateur; mais, comme il voulait les avilir en attendant l'heure de les tuer, il les fait convoquer un jour à la hâte; puis, quand ils sont assis, il les consulte sur la sauce à laquelle il doit mettre un énorme turbot qui lui est arrivé de l'Adriatique. Tous

indépendants du gouverneur de la province; le peuple y était distribué en curies pour donner les suffrages. Ces municipes jouissaient des droits *manus*, *potestas*, *mancipium*, qui étaient propres aux citoyens romains.

les actes de Claude lui-même eurent pour objet d'accroître l'autorité impériale au détriment des magistratures curules. Il enleva au sénat le droit de faire la paix et la guerre, de recevoir les ambassadeurs, de statuer sur les questions relatives aux rois et aux peuples étrangers ; il dépouilla les consuls du jugement de certaines affaires criminelles, de sorte qu'ils n'avaient guère d'autre attribution que de donner le nom à l'armée ; aux préteurs, dont le nombre fut porté à dix-huit, il transféra la partie la plus considérable de la juridiction criminelle, mais il leur ôta la garde du trésor, qui fut confiée aux questeurs. Il dépouilla ces derniers des préfectures d'Italie, qu'il abolit, et leur imposa l'obligation onéreuse de donner des spectacles de gladiateurs à leur entrée en charge ; il permit aux chevaliers d'usurper, à l'ombre du trône, les jugements, c'est-à-dire le droit qui avait occasionné les guerres civiles de Marius et de Sylla.

Les tribuns furent réduits au rôle d'inspecteurs de police. Le préfet de la ville acquit une grande importance ; chargé d'abord du maintien de l'ordre public, il fut ensuite investi de la juridiction criminelle, et finit par recevoir l'appel des jugements ordinaires, même en matière civile. Adrien confia l'administration de l'Italie à quatre personnages consulaires, prit des chevaliers romains pour secrétaires, pour référendaires et pour conseils ; il fit assister un avocat du fisc à toutes les causes relatives au trésor impérial, simplifia la législation par l'Édit perpétuel, et donna l'exemple à ses successeurs de considérer l'État comme leur propriété, et de ne reculer devant aucune innovation. Le conseil du prince, qui était l'âme du gouvernement, rendait des décrets sous la présidence de l'empereur, et formait une cour d'appel suprême. Que restait-il donc au sénat ? la faculté de statuer sur les nouveaux dieux auxquels Rome devait offrir son encens.

L'abaissement d'un corps qui n'était ni élu par le peuple, ni soutenu par les troupes, ne rencontrait point d'opposition et n'excitait aucune plainte. En outre, les droits de cité, en se propageant dans les provinces, introduisaient dans la curie une foule de personnages étrangers aux souvenirs de la république et de la liberté, et dévoués aux empereurs par reconnaissance. Déjà l'ordre de Claude, qui privait de la dignité équestre quiconque refusait le rang de sénateur, nous apprend que ce titre, autrefois le but le plus élevé de l'ambition, était devenu un fardeau ; sous Commode, on disait : « Un tel a été relégué dans le sénat. » Ainsi, au lieu de se présenter comme les gardiens de la tradition

et les tuteurs de la liberté, les pères conscrits confirmèrent, par leur exemple et leurs doctrines, le pouvoir absolu du monarque sur la vie et sur les biens : on dirait que Dion n'a écrit son histoire que pour démontrer cette vérité. Les jurisconsultes donnèrent un fondement légal aux prérogatives exorbitantes des empereurs, et la monarchie, au temps de Sévère, put jeter le masque dont Auguste l'avait couverte.

Les empereurs, pour écarter les obstacles de la noblesse privilégiée, étendirent les droits de la nature humaine ; ils favorisèrent les pécules des fils de famille et les émancipations, agrandirent les effets et restreignirent les solennités des affranchissements, améliorèrent la condition des esclaves malgré les maîtres. Chercher à rendre tous les citoyens égaux dans le droit, humilier les puissants, ne pas accorder de priviléges aux individus, mais élever aux fonctions quiconque en paraissait digne, garantir la multitude contre l'oppression privée, satisfaire à ses besoins matériels et lui faciliter l'usage de la liberté naturelle, tous ces actes du chef de l'État servaient la cause populaire. Le zèle des empereurs pour la justice civile remédiait à un grand nombre d'abus, inspirait aux magistrats une crainte salutaire, et rapprochait chaque jour le droit de l'équité naturelle et du sens commun. L'humanité avançait donc, malgré des souffrances lâchement supportées, et l'idée de l'égalité sous un gouvernement unique s'étendait avec le nom de l'empire, égalité inconnue de l'antiquité, et qui devait constituer le caractère des sociétés modernes.

Les finances changèrent aussi d'aspect avec l'empire. L'entretien d'une cour et d'une armée inactive (1), les honoraires des employés, les distributions croissantes de blé, élevèrent sans mesure les dépenses. Les empereurs ignoraient ce principe d'économie, qu'il en coûte moins d'augmenter les travaux, pour mettre les pauvres en état de gagner leur nourriture, que d'abaisser le prix des céréales. On doit regreter la perte du *Rationarium totius imperii* (2), dans lequel Auguste avait consigné les recettes et les

(1) Depuis la dictature de Fabius jusqu'à César, la paye du soldat fut de trois as par jour, environ 27 centimes. César la doubla en la portant à 18 deniers par mois, 14 fr. 72 ; Auguste n'y changea rien. Domitien la fixa à 25 deniers par mois, 27 fr. 47. La gratification accordée par Auguste aux prétoriens fut de 20,000 sesterces, 4,035 fr. 40, au-dessus de seize ans, et pour les légionnaires, de douze mille sesterces 2,421 fr. 24, au-dessus de vingt ans. Pour suffire à ces dépenses, Auguste institua un trésor, dont il fit le premier fonds avec son argent.

(2) SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, 102, 128.

dépenses ; au milieu de la divergence des opinions, la moyenne, pour les recettes totales, donnerait neuf cent soixante millions de francs. Vespasien, prince économe, disait que l'administration et la défense de l'empire coûtaient par an quatre mille millions de sesterces, c'est-à-dire 800,000,000 fr. (1). Quelle devait donc être la dépense sous des empereurs follement dissipateurs ?

Auguste réalisa l'idée de Jules César, de faire évaluer la superficie de tout l'empire : Zénodoxe mesura, en trente et un ans, les contrées orientales ; Théodote, celles du nord en vingt-neuf ans et huit mois ; Polyclète, celles du midi en vingt-cinq ans et un mois. Balbus coordonna leurs travaux à Rome, établit le cadastre et prescrivit les règlements relatifs au cens. Agrippa présida à cette grande opération, d'après laquelle il put dresser une mappemonde, qu'il fit peindre dans le portique d'Octavie, où chacun pouvait ainsi voir l'étendue de l'empire ; les gouverneurs des provinces recevaient la description de leur pays avec les distances, l'état des grandes routes et des chemins vicinaux, des montagnes et des fleuves.

En même temps, on fit dresser pour tout l'empire le rôle des personnes avec leurs biens meubles et immeubles, les bestiaux, les esclaves, les fermiers, le nombre, le sexe et l'âge des enfants ; ce travail devait être renouvelé tous les dix ans, et servait de base pour l'assiette de l'impôt. Un censeur et un peréquateur recevaient les réclamations et rectifiaient les erreurs ; une fausse déclaration était punie de mort et de confiscation, et tout changement de possession devait être notifié. Cette administration se perfectionna successivement, et si bien que le vaste empire fut réglé avec le même ordre qu'une petite maison (2).

(1) C'est ce que dit Suétone dans *Vesp.*, 17. Quelques-uns ont lu quarante millions de sesterces, soit 8,000,000 fr. ; c'est trop, mais la somme donnée par nous serait trop faible, si l'on n'entendait que l'argent comptant, sans les contributions en nature et les services personnels.

Le traité de Hegewisch *Sur les finances romaines*, tient plus qu'il ne promet. Les auteurs diffèrent beaucoup dans l'évaluation des revenus de l'empire : Juste Lipse les porte à cinq cents millions d'écus d'or ; Gibbon à 500,000,000 de fr. ; les auteurs anglais de l'*Histoire universelle*, à 960,000,000 de francs.

Si l'on veut établir des comparaisons avec les temps modernes, il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui une grande partie des revenus est absorbée par la dette publique, inconnue des anciens.

(2) *Ut maxima civitas minimæ domus diligentia contineretur.* FLORUS.

Mais l'empire ne possédait pas les moyens qui permettent aux modernes de lever des sommes énormes sans trop charger les contribuables; six ou sept millions de familles romaines, qui étaient les plus riches, jouissaient de l'exemption de l'impôt personnel, le plus important. Les autres revenus provenaient de taxes d'un recouvrement difficile et coûteux, où la fraude est toujours possible, et qui donnent d'autant moins qu'on les élève davantage.

L'Italie fut d'abord exempte de l'impôt foncier (*numerarium*); l'Italie annonaire devait une prestation en denrées, et l'*ager provincialis* payait un impôt foncier, dont la mesure et la condition variaient; mais les empereurs adoptèrent une base uniforme; puis l'Italie cessa, comme nous l'avons dit, d'être privilégiée. Auguste avait déjà établi des impôts dans la Péninsule, soumis les ventes à certains droits, et décrété une taxe générale sur les biens et les personnes des citoyens romains, qui, depuis un siècle et demi, ne payaient aucune charge; les impôts devinrent si lourds que les empereurs furent souvent obligés d'accorder remise de fortes sommes dues au trésor par des particuliers. On prélevait deux et demi pour cent sur toutes les sommes qui donnaient lieu à un litige; les marchands, les artisans, les porte-faix, les courtisanes, les latrines publiques, l'urine, le fumier de cheval, étaient soumis à une taxe. Les marchandises de toute sorte payaient un droit à l'entrée, depuis le trentième jusqu'au quarantième de leur valeur; on peut juger de l'importance de ce droit, lorsqu'il arrivait de l'Inde annuellement pour vingt-quatre millions de marchandises, vendues à Rome au centuple de la valeur primitive (1).

Le droit sur les ventes n'excédait pas en général un pour cent; mais il n'était si mince objet qui n'y fût assujetti. Le premier servait à l'entretien de l'armée; puis, comme il ne suffisait pas, on imposa un vingtième, c'est-à-dire cinq pour cent sur tous les legs et les successions dépassant une certaine somme, et qui n'étaient pas recueillis par le plus proche parent. Au milieu de familles très-riches, où le relâchement des liens domestiques faisait souvent préférer aux propres enfants les affranchis ou les étrangers qui avaient su flatter ou satisfaire les passions du testateur, cette taxe devenait si productive que l'héritage entier passait dans le trésor au bout de peu d'années. Le fisc trouvait encore de grandes

(1) PLINE, *Nat. hist.* VI, 23; XII, 18.

ressources dans les amendes prononcées contre les célibataires, en vertu de la loi Papia Poppæa.

Toutes les impositions, éventuelles et fixes, augmentèrent selon les besoins ou le caractère des empereurs. La coutume d'affermer les impôts subsista toujours, au préjudice des sujets, victimes d'abus graves et féroces. Faisait retour au fisc : 1° tout ce qui, en vertu d'un testament, serait revenu à une personne morte avant l'ouverture de ce même testament; 2° les donations et les legs faits à des personnes indignes, ou sous des conditions illicites; 3° ce qui était refusé par l'héritier ou par le légataire, refus qui avait lieu fréquemment dans les cas de rébellion, afin de ne pas se montrer l'ami du coupable; 4° tout ce qui était légué à des célibataires qui ne se mariaient pas dans l'année, et moitié des legs faits à des époux sans enfants; 5° tout ce qui serait revenu à celui qui supprimait un testament ou empêchait quelqu'un de tester librement.

Outre les crimes d'État, qui étaient très-fréquents, d'innombrables délits entraînaient la confiscation : entre autres, le parricide, l'incendie, la fausse monnaie, le rapt, le viol, la pédérastie, le sacrilége, la prévarication, le péculat, le stellionat, le monopole, l'accaparement des grains destinés à Rome ou à l'armée, l'attentat à la liberté d'autrui. La même peine atteignait le magistrat qui surbornait des témoins contre un innocent, les faussaires, le maître qui exposait les esclaves dans l'amphithéâtre; après Alexandre Sévère, les adultères; celui qui opérait ou laissait opérer sur lui la castration; celui qui supposait un enfant; celui qui usait de violence à main armée; celui qui changeait de domicile pour se soustraire au tribut; celui qui empruntait de l'argent aux caisses publiques; celui qui cachait les biens d'un proscrit; celui qui transportait de l'or hors de l'empire ou vendait des armes aux étrangers; celui qui achetait de mauvaise foi une chose en litige; celui qui vendait de la pourpre, ouvrait le testament d'une personne vivante, ou dépouillait de ses ornements un édifice urbain pour orner une maison de campagne. Les biens qui revenaient au trésor en vertu de la loi, ou par confiscation, étaient en si grand nombre qu'on institua des *procurateurs des biens caducs* pour les recueillir et les administrer dans les provinces; cette charge n'était pas confiée à des gens de bas étage, mais à des citoyens importants, quelquefois à des personnages consulaires.

L'empereur avait le droit exclusif de monnayer l'or et l'argent; le sénat, jusqu'à Gallien, put faire de la monnaie de cuivre; les

colonies et quelques villes conservèrent le privilége de monnaies particulières. Les terres de l'ancien domaine public en Italie étaient occupées par des colonies, surtout par des militaires; elles ne produisaient donc aucun revenu pour l'État. Dans les provinces même, les particuliers avaient usurpé, pendant la guerre civile, une grande partie du domaine public. Auguste et ses successeurs, à l'imitation des particuliers, agrandirent les possessions du prince, qui ne profitaient qu'aux favoris. Plus tard on introduisit des régales au profit de l'empereur, des fabriques d'armes, d'étoffes, de câbles, des ateliers de dorure et de teinture, dans lesquels on n'employait que des esclaves impériaux. On faisait aussi aux empereurs des legs considérables; or, si Auguste recueillit de la sorte, en vingt années, quatre mille millions de sesterces, on peut juger de l'importance de ce revenu sous des empereurs pervers, dont quelques-uns cassaient les testaments où ils n'étaient pas nommés. Malgré toutes ces ressources, le trésor était vide parfois; Marc-Aurèle se trouva dans une telle pénurie qu'il fit vendre à l'encan les ornements du palais, les vases précieux, les pierreries, jusqu'aux vêtements de sa femme; la guerre terminée, il invita les acheteurs à lui restituer ces objets au prix d'achat, et n'épargna point les vexations à ceux qui refusèrent : opération que les modernes ont simplifiée au moyen des bons du trésor.

La servitude était embellie de tous les plaisirs compatibles avec la tranquillité. On voyait partout s'élever des constructions, dont les restes font encore notre admiration, constructions faites par les magistrats, par les communes, par les individus; les sujets étaient obligés de contribuer à celles des empereurs avec leurs bras et des chars. Tous ces édifices sont la condamnation du système politique des anciens, système qui sacrifiait la campagne aux cités. Après le moyen âge, on ne trouve pas un endroit où ne s'élève un village avec une église, un palais ou un château; alors, au contraire, tout se concentrait dans les villes, et les grandes routes aboutissaient aux villes, sans le réseau des chemins ordinaires qui relient parmi nous les moindres villages : en somme, des citoyens alors, le peuple aujourd'hui; alors quelques privilégiés, aujourd'hui quiconque est homme.

Celui donc qui, ébloui par l'éclat de telles splendeurs, conclurait à la richesse des anciens, oublirait que ce ne sont pas les grandes fortunes accumulées dans les mains d'un petit nombre qui forment la prospérité des nations, mais l'égale diffusion de

tout ce qui sert aux besoins, aux commodités, aux jouissances légitimes.

La violence pouvait être le crime d'un proconsul ou d'un empereur ; mais elle n'était pas le caractère de la domination romaine, qui répugnait à se fonder exclusivement sur l'armée, sur la police, et à tout réglementer. L'autorité et la dignité se conservaient mieux dans l'Italie et les provinces qu'à Rome même; le municipe gardait encore une vitalité qui avait disparu de la métropole; on respectait son indépendance, et la loi municipale échappait aux caprices de l'empereur et aux subtilités des jurisconsultes; les élections s'y faisaient librement, et les assemblées n'étaient pas interrompues. Les Olconius et les Arrius à Pompéi, les Sergius à Pola, construisaient des portiques, des arcs de triomphe, des amphithéâtres, comme les Pompéius et les Lentulus à Rome aux beaux temps de la République ; on érigeait aux Nonius, aux Celsinius, aux Balbus, aux Vitruvius, de superbes monuments à Pompéi, à Herculanum, à Vérone, tandis qu'à Rome les honneurs publics étaient réservés à César.

Nous avons déjà dit comment les propriétés avaient changé de maîtres, lorsque l'empire modifia le système des finances et de l'économie politique. Les anciens aristocrates, par tradition, continuaient à faire cultiver leurs champs par des esclaves, que d'autres esclaves dirigeaient; la nouvelle noblesse, ne songeant qu'à jouir au milieu du luxe de ses immenses richesses, affermait ses biens à des travailleurs nés libres, qui devaient les cultiver à leurs frais et risques. Ordinairement la durée du bail était de cinq ans, et la ferme, dont le prix se calculait d'après le nombre des esclaves dont le domaine était *revêtu*, se payait en argent.

Comme il devenait chaque jour plus difficile de trouver, pour l'exploitation des biens, des fermiers libres et solvables, on adopta, après le deuxième siècle, une nouvelle méthode d'économie rurale; cette méthode convertissait l'esclave en colon servile, et lui permettait de se marier, d'avoir des enfants, de disposer de son pécule, sous la condition de payer une redevance annuelle. Cette réforme pouvait amener l'affranchissement des esclaves; mais, comme la disproportion entre les pauvres et les riches augmentait sans cesse, depuis surtout que les besoins croissants de la république avait introduit une insatiable fiscalité, on craignit que le propriétaire ne vendît ses esclaves et qu'il ne laissât les champs incultes. Il fut donc statué que le colon resterait attaché à la glèbe avec sa descendance, et serait vendu

avec le fonds; cette mesure, outre qu'elle riva les fers de la servitude, produisit une funeste inégalité dans la distribution des travailleurs, accumulés dans quelques contrées, tandis que d'autres restaient désertes. Aussi les campagnes qu'avait autrefois fécondées l'intelligente activité des nombreuses populations des Èques, des Sabins, des Volsques, des Étrusques et des Cisalpins, se trouvaient dans un état sauvage à la fin de cette époque; d'autres terrains immenses étaient occupés par des jardins de plaisance improductifs, qui absorbaient peu à peu les petits champs voisins, dont les propriétaires couraient à Rome dissiper ce débris de leur fortune, pour vivre ensuite d'aumônes. Épuisée par une longue culture à bras, la terre rendait peu, d'autant plus qu'elle n'était pas amendée par des engrais suffisants; un mauvais système de rotation agraire, la culture rendue très-dispendieuse par l'imperfection des méthodes et des instruments, qui exigeaient quatre fois plus de bras qu'aujourd'hui, l'état déplorable des chemins vicinaux suffisant à peine aux bêtes de somme, la défense d'exporter les grains et les encouragements donnés à l'importation, faisaient de la culture du blé une mauvaise spéculation. Caton la plaçait à peine au sixième rang, et les propriétaires lui préféraient les pâturages, qui n'imposaient aucune dépense; cependant on a prétendu que les meilleurs ne rapportaient pas au delà de soixante francs par arpent (1).

Un pays en général montueux, comme l'Italie, ne peut prospérer que par la petite culture à bras, qui profite des espaces les plus étroits, et varie selon la nature du sol : ce qui devient impossible avec les machines ou dans une entreprise en grand. Avec la disparition de la petite propriété, la richesse de l'Italie et la population laborieuse et honnête diminuaient donc continuellement; de là ces paroles de Pline, que les grandes propriétés furent la ruine de l'Italie. Si l'on nous oppose l'exemple de l'Angleterre, riche malgré la grande agglomération des propriétés, tandis que la Corse est pauvre avec l'extrême division des terres, nous ferons observer qu'un quart à peine de la population anglaise s'occupe d'agriculture, le reste vivant du commerce et de l'indutrie; en outre, l'étendue des prairies s'y trouve dans une juste proportion avec les terres à blé, et les nombreux bestiaux offrent des engrais abondants. Il est vrai que c'est l'homme qui féconde la terre,

(1) C'est ce que prétend Dureau de la Malle, *Économie politique des Romains.*

et que partout où il peut arriver à la richesse par le travail, il crée la prospérité générale. Alors, comme aujourd'hui, des hommes timides répétaient que les champs étaient devenus stériles, que la température avait changé, et que la nature s'était épuisée à force de produire. C'est à cette espèce d'individus que Lucius Junius Moderatus Columeella, natif de Cadix, répondait qu'il fallait accuser la négligence des études agricoles : « Il y a des écoles de philosophie, de rhétorique, de géo- « métrie, de musique; il y a des gens uniquement occupés à « préparer des mets savoureux, d'autres à arranger les che- « veux, et personne n'enseigne l'agriculture; cependant les « villes furent autrefois et seront encore heureuses sans arts d'a- « grément; mais, sans agriculture, les hommes ne peuvent ni « vivre ni se maintenir. Et d'ailleurs où trouver un meilleur « moyen de conserver et d'accroître son patrimoine? Que si la terre « rapporte moins aujourd'hui, ce n'est pas qu'elle soit épuisée « ni trop vieille, comme quelques-uns le prétendent, mais à « cause de notre inertie. »

Il écrivit un traité *de Re rustica*, dont le premier livre parle des avantages et des plaisirs de l'agriculture; le second, des champs, de la semence et de la moisson ; le troisième et le quatrième, des vignes et des jardins; le cinquième, du gros et du petit bétail et de ses maladies, des abeilles et de la volaille séparément, des devoirs d'un bon fermier; il termine par des instructions à l'usage de ceux qui s'occupent d'économie rurale. Le dixième livre, qui est en vers, traite aussi des jardins. Il écrit purement, simple parfois jusqu'à la trivialité, et parfois élégant jusqu'à l'affectation; mais, s'il plaît à l'homme de lettres, il n'instruit guère l'agriculteur. Aux prairies, dont Caton faisait la culture la plus lucrative, Columelle préfère les vignes, qu'il place même au-dessus du blé (1). Pallade fit un résumé de ce livre, en at-

(1) *Dépenses pour la culture de sept champs de vigne.*

Pour l'achat d'un esclave qui doit suffire seul......	sesterces	8,000
Pour l'achat des sept champs......................	»	7,000
Pour échalas et autres frais......................	»	14,000
	Total...	29,000
Intérêt à 6 pour 100 sur cette somme pendant les deux années que la terre ne produit pas......................	sesterces	3,480
	Total...	32,480
Produit annuel des sept champs..................	sesterces	6,300

tribuant à chaque mois les travaux qui lui correspondent.

L'homme ne produit qu'autant qu'il a pour mobile le besoin ou l'intérêt. L'argent affluait alors en Italie, et s'y conservait en partie; aussi fallait-il de grandes sommes pour de petites entreprises, tandis que dans les provinces peu d'argent suffisait pour des opérations considérables. On tirait donc du dehors toute espèce de marchandises; les distributions gratuites rendaient les revenus publics incertains, et la munificence de l'empereur ou des riches étouffait la spéculation privée; puis les monopoles, puis les trésors jetés tout à coup par la victoire dans la circulation, altéraient complétement la valeur des denrées que le propriétaire envoyait sur les marchés. L'agriculture italienne était anéantie; il fallut faire venir du dehors jusqu'au vin, et la laine, produit autrefois renommé des troupeaux de l'Apulie, de Parme et de l'Euganée (1); or, comme les principales familles avaient adopté le luxe, jadis royal, de l'employer teinte en pourpre, on la faisait venir de Tyr, de la Gétulie, de la Laconie, au prix quelquefois de mille drachmes la livre.

A l'époque où l'agriculture, sous l'oppression du fisc ou par nécessité, subissait une pareille transformation, un changement radical se produisait encore dans l'industrie. L'association, sous forme d'institution publique, se rencontre partout à la naissance et à la chute des sociétés; déterminée d'abord par la faiblesse, elle finit par devenir tyrannique; mais, soit qu'elle ait pour but de lutter contre l'éternelle concurrence ou de remédier à la dissolution intérieure, elle ne fonctionne jamais qu'au détriment de la liberté individuelle. Les corporations d'ouvriers libres, très-anciennes à Rome, n'avaient pu prospérer, parce que le citoyen riche faisait fabriquer chez lui tout ce qui était nécessaire aux besoins ou au luxe. Plus tard les hommes nouveaux qui affluèrent à Rome s'aperçurent qu'une étoffe ou un ustensile acheté dans une boutique coûtait moins cher que le même objet fabriqué par des esclaves, ce qui fit abandonner l'industrie domestique. Le nombre des travailleurs libres s'accrut alors, et leur concours aurait pu fa-

Outre dix mille provins qu'on obtient tous les ans de chaque champ, et qui se vendent 30,000 sesterces.

(1) Tondet et innumeros gallica Parma greges.
Velleribus primis Apulia, Parma secundis
Nobilis, Altinum tertia laudet ovis

(MARTIAL.)

voriser le système d'égalité adopté par les empereurs; mais on ne voulut pas laisser à cette foule d'artisans la liberté enlevée aux gens de la campagne, et, sous prétexte de les soumettre à un ordre régulier,on enchaîna chacun à son métier, comme on avait enchaîné les colons à la glèbe. Sans aucune idée de la libre concurrence, et dans la persuasion qu'il fallait partout l'intervention de la loi pour assurer cette prospérité publique à laquelle nous pensons aujourd'hui que suffit la prévoyance de l'intérêt privé, on réforma les corporations, et l'on établit dans chaque ville celles qui furent jugées nécessaires aux besoins publics. Des corporations accessoires sont goupées autour des principales, s'échelonnent par degrés, et ce passage de l'une à l'autre est regardé comme un privilége. L'empereur, la commune ou les associés constituent un fonds social; mais, comme celui qui ne verse rien peut y avoir part, et que tout homme libre a le droit d'entrer dans l'association, il en résulte que le moindre travail acquiert du prix. Toutefois l'associé ne peut ni vendre ni léguer son pécule qu'à l'un de ses confrères; ainsi, contrairement à ce qui existe aujourd'hui, l'industriel appartient à son industrie. Bien plus, ces corporations éprouvèrent la déporable influence du fisc; car toutes furent grevées de charges énormes, et durent acquitter, outre les droits de vente et de péage, une contribution appelée *auraria*, parce qu'elle se payait en or; tous les membres étaient solidaires, et une hypothèque sur les biens-fonds de la communauté garantissait le payement de cet impôt.

Rome n'avait donc pas ces nombreuses sources de richesses qui permettent à l'incessante activité des modernes de renouveler toujours la classe moyenne. La propriété foncière perdait chaque jour de sa valeur, les occasions manquaient aux agriculteurs, les capitaux se payaient fort cher, et le bien-être populaire diminuait sans cesse.

Au milieu de la misère, le luxe croissait, et les aveugles instruments de la débauche se multipliaient outre mesure; de véritables armées d'esclaves remplissaient les maisons des principaux citoyens, au point qu'il fallait un nomenclateur pour rappeler le nom de chacun d'eux. De l'Italie, du monde entier, des gens accouraient à Rome pour vivre des distributions ou d'infamie. Nourrir et contenter la foule devait être le soin suprême des empereurs, qui, à cet effet, tiraient continuellement des blés de la Sicile, de l'Égypte, de l'Afrique; et malheur à eux le jour où la pâture n'arrivait pas à tant de bouches affamées! La flotte

qui transportait les grains en Italie était appelée *sacrée;* les vaisseaux qui abordaient à Rome chargés de froment étaient exempts de tous droits; plus l'empereur était mauvais, et plus il accordait au peuple, qui faisait consister dans ses largesses la bonté du gouvernement et la justice (1).

Nous avons, comme témoignage éloquent de la misère d'alors un édit de Dioclétien qui fixe, dans un moment de disette, le *maximum* des subsistances et des salaires pour les différents ouvrages (2). Les objets de première nécessité coûtaient de dix

(1) Aurélien écrivait au préfet des subsistances de songer à rassasier la plèbe : *Neque enim populo romano saturo quicquam potest esse lætius.* Vopiscus, *Vie d'Aurélien.*

(2) Cet édit est probablement de l'an 303; il fut trouvé en 1709, à Stratonicée de Carie, par William Sherard, puis mis en ordre et publié par Bankes, Londres, 1826. On y trouva 433 articles de marchandises ou d'objets manufacturés, dont les prix sont fixés; mais il y a beaucoup de lacunes. Moreau de Jonnès en a tiré le tableau suivant, mis en rapport avec les monnaies et les mesures d'aujourd'hui :

Prix du travail.

	Fr.	Cent.
Au manœuvre, 25 deniers par jour	5	62
Au maçon	11	25
Au manœuvre qui gâche la chaux	11	24
Au marbrier faisant les mosaïques	13	50
Au tailleur pour la façon d'un habit	11	25
Pour la façon de *calcei*, chaussures des patriciens	33	75
— de *caligæ*, — des artisans	27	»
Pour façon de *caligæ*, chaussures pour soldats et sénateurs	22	50
— pour femmes	13	50
de *campagi*, sandales militaires	16	87
Au barbier, par homme	»	45
Au vétérinaire, pour tondre les animaux et leur tailler les sabots	1	35
A l'architecte, et pour tout apprenti au moins	22	50
A l'avocat, pour une citation devant les tribunaux	»	25
Pour un procès	225	»

Prix des vins.

Le picénum, le tiburtin, le sabin, l'aminéen, le sorrentin, le sétin, le falerne, chaque litre	13	50
Vin vieux de première qualité	10	90
Vin ordinaire	3	60
La bière (*camum*)	1	80
Le vin travaillé de l'Asie (*caranium mæonium*)	13	50
Vin d'orge de l'Attique	10	90

De la viande.

Viande de bœuf, livre de France	2	40

à vingt fois plus qu'aujourd'hui ; bien que l'abondance de l'argent et le peu d'industrie portassent le prix du travail à une somme excessive, un rustre ou un manœuvre se procurait à peine,

	Fr. Cent.
d'agneau, de chevreau, de porc	6 03
Le meilleur lard	4 80
Les meilleurs jambons de Westphalie, de Cerdagne et du pays des Marses	4 80
Graisse de porc frais	3 60
Foie de porc engraissé avec des figues (*ficatum*)	4 80
Chaque pied de porc	» 90
Saucisson de porc frais (*isicium*) pesant un once	» 40
» de bœuf frais (*isicia*)	3 37
» de porc fumé et assaisonné (*lucanicæ*)	3 60
» de bœuf fumé	3 37
Volaille et gibier.	
Un paon mâle engraissé	56 25
» femelle »	45 »
» sauvage	28 12
» femelle	22 50
Une oie engraissée	45 »
» non engraissée	22 50
Un poulet	13 20
Une perdrix	6 75
Un lièvre	33 75
Un lapin	9 »
Poisson.	
Poisson de mer première qualité	5 40
— de rivière —	2 70
— salé	1 35
Huîtres, le cent	22 50
Légumes.	
La meilleure laitue, les cinq	» 90
Un choux, des meilleurs	» 90
Les plus beaux choux-fleurs, les cinq	» 99
Les meilleures betteraves, les cinq	» 90
Les raiforts, les plus gros	» 90
Autres comestibles.	
Le meilleur miel, le litre	18 »
Huile de première qualité	18 »
Liquamen, pour stimuler l'appétit	2 »

Cette inscription, aussi importante pour les économistes que pour les antiquaires, a été l'objet de longues discussions; on en a même tiré des conclusions qui diffèrent entièrement de celles de Moreau de Jonnès, adoptées par nous. Dans l'original, les prix sont déterminés par le signe *, qui veut dire denier, mais sans doute le denier *æreus* de cuivre, monnaie frappée par

avec le salaire de sa journée, une nourriture grossière et malsaine, chose grave pour une nation, dont les trois quarts étaient réduits à se nourrir de pain, de fromage et de poisson, à ne boire que de

Domitien, qui valait la vingt-quatrième partie du poids d'argent fin, c'est-à-dire 113 milligrammes, qui feraient aujourd'hui deux centimes et demi. Lactance (*De morte persecutorum*, ch. 7) nous apprend que ce tarif était très-bas, ce qui suspendit les ventes, et produisit une disette; après quelques condamnations capitales, il fallut le laisser tomber dans l'oubli. Les évaluations données par Moreau de Jonnès répugnent donc à l'histoire non moins qu'à la vérité; d'après cet auteur, les prix des journées sont presque toujours égaux, et suffisent pour faire vivre les ouvriers.

On a perdu les chiffres de la valeur du froment, de l'orge, du seigle au boisseau; mais nous avons conservé :

	Fr.	Cent.
Pour le millet pilé	2	50
— entier	1	25
Le panic	1	25
L'épeautre mondé	2	50
Fèves entières	1	50
Lentilles	2	50
Petits pois	1	50
Pois chiches	2	50
Avoine	»	75
Lupin cru	1	50
Haricots secs	2	50

Prix de différents objets.

Treize litres de sel	2	50
Viande de porc, la livre	»	30
Bœuf, chèvre, mouton, la livre	»	20
Jambon, —	»	50
Agneau et chevreau, —	»	30
Petit cochon, —	»	40
Saindoux, —	»	05
Beurre, —	»	40
Huile, demi-litre	»	30
Huile superfine, —	1	»
Olives, —	»	10

Le vin d'Italie, demi-litre, de 50 à 75 centimes, et la bière de 5 à 10 centimes.

Quant au prix des journées, on peut le fixer comme il suit :

Ouvrier des champs	»	65
Maçon, menuisier, forgeron, boulanger	1	25
Marbrier, ouvrier en mosaïque	1	50
Anier, chamelier, pâtre, avec la nourriture	»	50
Muletier, porteur d'eau, récureur d'égouts, avec la nourriture	»	65

l'eau acidulée, tandis que Vitellius dépensait pour sa table cent soixante-cinq millions de sesterces par an. Trajan, dans le décret qui nous a été conservé sur une table fameuse, destine un million et cent quarante-quatre mille sesterces pour acheter des terres afin de nourrir deux cent quarante-cinq jeunes filles et trente-quatre garçons orphelins et légitimes, outre un garçon et une fille naturels; il assignait aux garçons seize sesterces par mois, et douze aux filles, c'est-à-dire douze et neuf centimes par jour.

L'unique moyen de remédier au mal eût été le commerce; à la vérité, les habitants des provinces, assez éloignés des empereurs pour ne pas souffrir de leurs iniquités personnelles, ou bien favorisés par la paix, dirigeaient volontiers leurs enfants vers le négoce depuis que la carrière publique se trouvait fermée ou entravée, afin qu'ils fussent moins exposés au contact dangereux des monarques. A travers la Mésopotamie et le désert, le commerce continuait à suivre la route, battue depuis l'origine des sociétés, qui menait aux pays des épices et des pierres précieuses. Le Digeste nous a conservé un tarif des marchandises indiennes, dont la variété est attestée par le Périple de l'Érythrée, attribué à Arrien (1).

Lorsque Rome eut soumis le monde, l'unité fit disparaître beaucoup d'obstacles et cesser les interruptions occasionnées par les jalousies et les guerres des nations; cette direction uniforme fut favorable au commerce, qui se développa surtout par le be-

	Fr.	Cent.
Pédagogue, professeur d'écriture et de lecture.........	1	25
Professeur de calcul et de sténographie................	1	90
— grec..................................	5	»
Maître architecte..	2	50
Chaussure de muletier et de paysan, sans clous........	3	»
— de soldat....................................	2	50
— de patricien	3	75
— de femme.....................................	1	50
Le bois de chêne, pour une mesure de 14 coudées sur 68..	6	25
Le bois de frêne, mesure de 14 coudées sur 40 doigts...	5	»

Les calculs et les raisonnements de Dureau de la Malle tendent à établir que le rapport entre les métaux précieux et le prix moyen du blé, des journées de la solde militaire, sous l'empire romain, se rapprochait beaucoup de celui de la France actuelle.

(1) Digeste, tit. *De publicanis et vectigalibus*.

soin de pourvoir l'innombrable population d'une métropole riche et voluptueuse, qui consommait sans produire, recherchait avidement les délicatesses de l'Orient et tout ce qui peut flatter le luxe ou le caprice. L'encens qui fumait sur mille autels, les parfums destinés à embaumer les cadavres, pour que la mort fût encore coûteuse à l'homme qui avait vécu dans l'opulence; les essences qui servaient aux femmes pour conserver ou réparer leurs attraits; les pierres précieuses qui absorbaient des patrimoines entiers; la soie qui fut regardée comme un luxe ruineux pour les hommes jusqu'après Élagabale, tels étaient les objets que fournissaient les rives du Gange, tandis que le Phase envoyait les tissus de la Chine, qu'il recevait des Perses et des Parthes. De Dioscure venaient les productions du Pont-Euxin et de la Caspienne; de l'Éthiopie, les parfums, l'ivoire, le coton et les bêtes féroces; de Tyr, la pourpre. Le cinnamome se vendait mille cinq cents deniers la livre (1,060 fr.); on payait en proportion la myrrhe, le nard, le cardamome, le girofle, la casse balsamique, la kalanché, le myrobolan, le mazir, le carcame, le gizin et autres gommes ou bois odoriférants employés dans la préparation des onguents.

Les Arabes ne recevaient que du numéraire; il en était de même des Sères et des habitants des rives du Gange, qui n'avaient pas besoin de produits étrangers; aussi Pline assure que cent millions de sesterces au moins (25,000,000 fr.) sortaient tous les ans de l'empire pour se répandre dans ces contrées (1). Ce calcul, impossible à vérifier, suffit du moins pour indiquer l'énorme sortie de l'argent romain, qui retournait ainsi dans les pays lointains d'où les victoires et les triomphes l'avaient transporté en Italie. Cette sortie dut augmenter en proportion du luxe qui parvint au plus haut degré, lorsque les cours impériales se furent multipliées, et que Dioclétien jugea nécessaire de déguiser la décadence sous le faste oriental.

Loin de négliger le commerce, comme on dit (2), les Romains, au contaire, le favorisèrent dans les peuples sujets par de bonnes lois et la liberté; ils adoptèrent la loi maritime des Rhodiens,

(1) *Minima computatione, millies centena millia sestertium annis omnibus Indi et Seres, peninsulaque illa (Arabia) imperio nostroad imunt; tanto nobis deliciæ et fœminæ constant.* Nat hist., XII, 41.

(2) Mengotti, *Del commercio dei Romani*, mémoire couronné par l'Institut de France.

firent des expéditions lointaines et reçurent des ambassades des Sères, des Sarmates, des Scythes, des Taprobans, désireux de tenir ouvertes les voies par lesquelles tant d'or se répandait dans leurs pays. Auguste, après l'acquisition de l'Égypte, qui était l'échelle où les productions de l'Inde abondaient le plus, essaya d'ouvrir de nouvelles voies pour atteindre les rives du Gange; dans ce but, Ælius Gallus fit sortir du port de Myoshormos, sur la côte égyptienne du glofe Arabique, une flotte de cent vingt navires marchands, traçant une route que d'autres suivirent (1). Les Romains, chaque année, conduisaient dans ce port pour cinq millions de marchandises sur lesquelles ils gagnaient cent pour cent; ce bénéfice énorme explique les motifs de la jalousie qui leur fit interdire aux étrangers l'entrée de la mer Rouge.

Les Romains sont les premiers dont nous connaissions les communications certaines avec la Chine; Cosmas Indicopleustès affirme que les navigateurs du golfe Persique arrivaient dans la Chine après un trajet long et difficile, et que les Chinois se rendaient dans les ports de l'Inde et de ce golfe. C'étaient des Romains qui faisaient le trafic dans tout l'empire, et les villes qu'ils fondèrent dans la Germanie attestent encore un but commercial; situées sur la rive gauche du Danube ou sur la droite du Rhin, elles regardent l'embouchure des grands fleuves qui servaient à transporter de l'intérieur les productions naturelles: telles sont Trèves, Cologne, Bonn, Coblentz, Mayence, Strasbourg, Passau, Ratisbonne. L'Istrie fournissait un vin doux et mousseux; la Rhétie, du vin et du bois; l'Illyrie, des esclaves; le Norique, des peaux, du bétail et du fer; l'Espagne envoyait en abondance de l'or et de l'argent, du miel, de la cire, de l'alun, du safran, de la poix, du chanvre, du lin, du blé, des vins exquis et des chevaux. De la Gaule on tirait du cuivre, du fer, des bestiaux, de la laine, des draps, de la toile, des liqueurs, des jambons. Les îles Britanniques expédiaient de l'étain et du plomb. Le trafic avec la Grèce et l'Asie Mineure était riche et varié. Le Nord envoyait ses

(1) Les poëtes ne savaient imaginer pour cette expédition d'autre but que celui des conquêtes. Voir Horace; Properce, III, 4, s'exprime ainsi :

Arma deus Cæsar dites meditatur ad Indos,
Et freta gemmiferi findere classe maris.
Magna viæ merces; parat ultima terra triumphos;
Tigris et Euphrates sub tua jure fluent.
Seres et Ausoniis venient provincia virgis...
Ite agite; expertæ bello date lintea proræ.

peaux, de l'ambre, du bois, et de nouveaux marchés s'ouvraient au besoin dans ces régions.

Cependant, malgré la grande facilité de se livrer à un commerce au milieu des peuples soumis, le noble romain ne cessa de considérer les arts manuels comme une occupation abjecte; même au temps de Constantin, on réputait infâmes ceux qui vendaient en détail ou vivaient du produit d'une industrie quelconque, et leurs filles étaient assimilées aux danseuses ou aux esclaves. Honorius et Théodose défendirent le commerce aux nobles et aux riches, comme chose préjudiciable à l'État. En outre, les fermiers des revenus publics empêchaient la circulation par toutes sortes de mesures fiscales; d'autres achetaient des empereurs le monopole de telle ou telle marchandise; enfin l'industrie fut ruinée par les fabriques impériales, qui lui firent concurrence.

APPENDICES

DU TOME DEUXIÈME.

APPENDICE VI.

Monnaies, mesures et valeurs chez les Romains.

La valeur des monnaies anciennes est entièrement incertaine; les rapports donnés par les érudits diffèrent presque chez tous, et même de beaucoup.

Bœckh, venu le dernier et profitant de tous les travaux antérieurs, s'est occupé de la matière, *Metrologische Untersuchungen über Gewichte, Münzfüsse und Masse des Alterthums in ihren Zusammenhange* (Berlin, 1838.)

La première unité monétaire de Rome était une livre de douze onces de cuivre non monnayé, *æs rude*. Sous Numa ou Servius Tullius, on y mit une empreinte, qui était une brebis, d'où le nom de *pecunia*.

La première monnaie d'argent fut frappée en l'année 485 de Rome; c'était le denier (*dena æris*) équivalent à 10 as de cuivre : la moitié fut le *quinarius;* le quart, le sesterce (*sesquitertius*), c'est-à-dire deux as et demi. Les Romains eurent en outre pour la commodité du change, la *libella* = 1 as, ou une livre de cuivre; la *sembella* $= \frac{1}{2}$ livre; le *teruncius* $= \frac{1}{4}$ de livre. Une livre contenait 40 deniers d'argent, et il fallait 10 as pour faire un denier; le rapport du cuivre à l'argent était donc : : 400 : 1.

A la fin de la première guerre punique, l'as fut réduit de 12 onces à 2, et par suite le denier à $\frac{1}{84}$ de la livre, soit grains 73,333, le grain de marc étant = 0,0531 grammes de poids métrique. La proportion entre l'argent et le cuivre monnayé était donc : : 84×10 : 6, ou : : 140 : 1.

L'an de Rome 536, l'as fut réduit aux poids d'une once, et le denier, sans être altéré dans sa valeur, fut élevé à 16 as, le quinaire à 8, le sesterce à 4; d'où la proportion de l'argent avec le cuivre monnayé se trouve : : 112 : 1.

La loi Papiria de 562 abaisse l'as à une demi-once de cuivre. Le denier resta le même, et valut 16 as; ainsi la proportion entre le cuivre monnayé et l'argent fut : : 1 : 56. Mais c'était une valeur arbitraire et non de commerce; l'as ne servait plus que comme monnaie de compte, et le sesterce devint l'unité monétaire.

Il ne faut pas confondre le *sestertius* avec le *sestertium*, monnaie

de compte qui valait 1,000 sesterces. On trouve souvent dans les auteurs *sestertium*, génitif contracté de *sestertiorum*. Il est marqué HS ou HS, c'est-à-dire deux as et demi ; avec les adverbes *semel*, *bis*, *ter*, *decies*, il exprime 100,000 sesterces, pris une, deux, trois, dix fois. Ainsi, *ter* HS vaut 300,000 sesterces.

Les Romains, en 547, frappèrent la première monnaie d'or sur la mesure d'un scrupule pour 20 sesterces ; nous avons de ces pièces avec l'empreinte des chiffres XX,XXXX,LX. La livre romaine est de 288 scrupules ; or, comme l'on connaît le poids du scrupule, on aura celui de la livre. Les expériences les plus minutieuses ont donné 6,154 grains.

Dans l'origine l'*aureus* se rapportait au scrupule ; mais ensuite il se rapporta à la livre, comme le denier. On ne connaît pas l'époque précise de ce changement ; mais il paraît qu'il eut lieu après César, quoique Eckhel (*Doctrina nummorum*) nie que dans la république on ait frappé des monnaies d'or, par la raison que le coin en est trop beau et ressemble à celui des Siciliens et des Campaniens. Mais Rome put très-bien y employer quelques Grecs.

Postérieurement à 705, la monnaie fut la quarantième partie de la livre, et valait 25 deniers ; la proportion entre ces deux métaux était donc : : $\frac{40 \times 25}{84}$: 1, ou à peu près comme 12 est à 1.

Aux temps d'Hérodote, l'or valait 13 fois plus que l'argent ; de Platon, 12 ; à la mort d'Alexandre, 10, et 10 encore à l'époque du traité entre les Étoliens et les Romains.

En Italie, nous ne trouvons pas d'anciennes mines d'or et d'argent ; aussi, jusqu'à l'année 247 avant J.-C., le nord de la péninsule n'eut que de la monnaie de cuivre, et il paraît que les colonies de la partie méridionale tiraient de la Grèce l'argent dont elles faisaient leurs monnaies. Rome exigeait les tributs en argent, ce qui maintenait l'or à une proportion supérieure à celle qu'il avait en Grèce. Sous les empereurs qui suivirent Adrien, la monnaie n'eut point de règles. La proportion de l'or à l'argent, sous Domitien, était de 11. Vers le règne de Posthume, l'argent disparaît, puis il reparaît avec Dioclétien. Comme on se servait alors de monnaie discréditée, le prix de l'or dut s'accroître énormément, et l'or sortir d'Italie. C'est pourquoi, sous Constantin, nous avons la proportion d'un quinzième ; sous Théodose le Jeune, d'un dix-huitième ; mais nous la retrouvons d'un quinzième au temps de Justinien.

Bien que le poids des monnaies eût diminué, le titre resta presque le même, entre 0,998 et 0,991 de fin pour l'or, et, pour l'argent, de 0,993 à 0,965. L'or, comme de nos jours en Angleterre, était le régulateur de la valeur ; aussi son poids et son titre ne souffraient pas d'altération. Une Novelle de Valentinien III dit : « L'intégrité et « l'inviolabilité du signe favorisent le commerce et maintiennent la sta- « bilité du prix des choses vénales. »

Ainsi Letronne, établissant ses calculs sans tenir compte des frais de fabrication, trouve que le denier d'argent, depuis la république jusjusqu'à Domitien, représente une valeur de 83 à 70 centimes; voici le tableau :

MONNAIES.		ÉPOQUES.				
Stertii.	Denarii.	De 536 à 720.	Auguste.	Tibère-Claude.	Néron.	Galba-Domitien.
4	1	II. 82	79	78	73	70
8	2	1.64	1.59	1,56	1.47	1.41
12	3	2.46	2.38	2.34	2.20	2.12
16	4	3.27	3.18	3.12	2.94	2.83
(*scrupulum*) 20	5	4.09	3.97	3.89	3.67	3.55
24	6	4.91	4.77	4.67	4.41	4.24
28	7	5.73	5.56	5·45	5.14	4.95
32	8	6.55	6.36	6.25	5.88	5.66
36	9	7.56	7.15	7.01	6.62	6.36
40	10	8.19	7.95	7.79	7.35	7.08
(*aureus et solidus*) 100	25	20.47	19.87	19.48	18.38	17.79
400	100	81.88	79.52	77.93	73.52	70.77
800	200	163.77	159.04	155.87	147.04	141.44
1,200	300	245.65	238.55	233.80	220.57	212.32
1,600	400	327.53	318.07	311.75	294.09	283.09
2,000	500	409.42	397.60	389.67	367.62	355.86
2,400	600	491.30	477.11	467.60	441.14	464.64
2,800	700	573.19	556.63	545.54	514.67	495.41
3,200	800	655.67	636.15	625.47	588.19	566.18
3,600	900	736.95	715.67	701.41	661.71	636.95
4,000	1,000	818.33	795.19	779.34	735.34	707.73
40,000	10,000	8,183.33	7,951.91	7,793.42	7,352.39	7,977.29
400,000	100,000	81,833.33	79,519.10	77,934.24	73,523.92	70,772.99
4,000,000	1,000,000	818,333.33	795,191	779,342.45	735,239.20	70[illegible],729.06
40,000,000	10,000,000	8,183,333.33	7,951,910	7,793,424.50	7,752,392	7,077,290.60

Mais, d'après les tables de Dureau de la Malle, qui s'est occupé d'une manière spéciale de l'*Économie des Romains*, le denier d'argent, au commencement de la république, vaut 1, fr. 63 ; sous César, 1 fr. 12 ; sous Auguste, 1 fr. 08 ; sous Tibère, 1 fr. ; sous Claude, 1 fr. 05, sous Néron, 1 fr. 02 ; sous les Antonins, 1 fr. 08.

Sous le règne de Constantin le Grand, le *solidus* (une livre d'or en fournissait 72) peut être évaluée à 15 fr. 53, le reste en proportion ; sous le règne de ses successeurs, c'est-à-dire dans le Bas-Empire, à 15 fr. 10.

La livre d'or, si souvent mentionnée, peut être évaluée à 900 fr.; à 75 celle d'argent. Vers la fin de l'empire, la livre d'or valut 1,066 fr.

Dans le traité d'Antiochus avec les Romains, cité par Polybe et Tite-Live, il est stipulé que le tribut sera payé en talents attiques de bon poids, et que le talent devra peser 80 livres romaines. Sachant d'autre part que le talent est de 6,000 drachmes, nous obtiendrons le poids de la drachme = grains 82 ÷. Le talent attique peut être calculé environ à 6.000 francs.

Voici le tableau des poids et des mesures romaines d'après Letronne :

POIDS.

	grammes.			kil. gramm.
Scrupulum...............	1 136	Dupondium.	2 asses.	— 654 347
Sextala..................	4 544	Tressis.....	3 —	— 981 316
Sicilicus.................	6 816	Quadrussis.	4 —	1 308
Duella....................	9 88	Quincussis .	5 —	1 636
Semuncia................	13 633	Sexcussis...	6 —	1 963
Uncia.....................	27 267	Septussis...	7 —	2 290
Sescuncia . $1\frac{1}{2}$ unc....	40 898	Octussis....	8 —	2 617
Sextans... 2 unc....	54 531	Nonussis...	9 —	2 945
Quadrans. 3 — ...	81 797	Decussis....	10 —	3 272
Triens.... 4 — ...	109 62	Vigessis....	20 —	6 544
Quincunx. 5 — ...	136 328	Trigessis...	30 —	9 815
Semis..... 6 — ...	163 593		40 —	13 87
Septunx... 7 — ...	190 859		50 —	16 359
Bis....... 8 — ...	218 125		60 —	19 631
Dodrans.. 9 — ...	245 390		70 —	22 903
Dextans... 10 — ...	272 656		80 —	26 175
Deunx.... 11 — ...	299 925		90 —	29 447
As, ou livre romaine......	327 187	Centussis...	100 —	32 718

MESURES LINÉAIRES.

Uncia.	Palmus.	Pes (unité de mesure).	Cubitus.	Passus.	Decempeda.	Actus.	Miliarium.	Kilomètres.	Mètres.
1									
3	1								
12	4	1	.	.	.	.	.		0 295
18	6	$1\frac{2}{5}$	1	.	.	.	.		0 442
60	20	5	$3\frac{2}{3}$	1	.	.	.		1 475
120	40	10	$6\frac{2}{3}$	2	1	.	.		2 950
1,441	490	120	80	24	12	1	.		354
60,000	20,000	5,000	$3,333\frac{1}{3}$	1,000	500	$41\frac{2}{3}$	1	1	475
							2	2	950
							3	4	425
							4	5	900
							5	7	375
							6	8	850
							7	10	325
							8	11	790
							9	13	275
							10	14	750

Pedes q.	Scrupulum.	Clima.	Actus.	Jugerum.	Heredium.	Centuria.	Saltus.	Hectares.	Ares.	Mètres car.
100	I	.	.	.	.	.	.			8
3,600	36	I	.	.	.	.	.		3	8
14,400	144	4	I	.	.	.	.		12	34
28,800	188	8	2	I	.	.	.		24	68
57,600	576	16	4	2	I	.	.		49	36
				4	2	.	.		98	72
				6	3	.	.	I	48	8
				8	4	.	.	I	97	44
				10	5	.	.	2	46	80
				12	6	.	.	2	96	16
				14	7	.	.	3	45	52
				16	8	.	.	3	94	88
				18	9	.	.	4	44	24
				20	10	.	.	4	93	60
				200	100	I	.	49	36	
				800	400	4	I	197	44	

L'unité des carrés était le *jugerum*, dans la division duquel on retrouve celle de l'as en onces avec leurs fractions. Le jugerum était un carré long de 240 pieds sur 120, c'est-à-dire de 28,800 pieds carrés.

MESURES DE CAPACITÉ.

Ligula.	Cyathus.	Acetabulum.	Quartarius.	Hemina.	Sextarius.	Congius.	Modius.	Urna.	Amphora.	Culeus.	Centilitres.	Decilitres.	Litres.	Décalitres.	Hectolitres.
1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.				I	14
4	I	.	.	.	.	.	.	.	.	.				4	58
6	I 1/2	1	.	.	.	.	.	.	.	.				6	87
12	3	2	I	.	.	.	.	.	.	.			I	3	75
24	6	4	2	1	.	.	.	.	.	.			2	7	5
48	12	8	4	2	1	.	.	.	.	.			5	5	
288	72	48	24	12	6	I	.	.	.	.		3	3		
384	96	64	32	16	8	1 1/3	1/2	.	.	.		4	4		
768	192	128	64	32	16	2 2/3	I	.	.	.		3	8		
1,152	788	192	96	48	24	4	1 1/2	I	.	.		13	2		
2,304	578	384	192	96	48	8	3	2	1	.		26	3	9	9
46,080	11,520	7,680	3,840	1,920	960	160	60	40	10	. .	2	64			
									20	I	5	38			
									30	. .	7	92			
									40	2	10	56			
									50	. .	13	20			
									60	3	15	84			
									70	. .	18	8			
									80	4	21	12			
									90	. .	23	72			
									100	5	26	39	5	9	

L'unité de mesure de capacité était l'amphore, qui s'appelait d'abord *quadrantal*, parce qu'elle contenait un pied cube. Son poids, selon Festus, égalait 80 livres de vin, ce qui donne, litres 26,3995, en supposant que le poids spécifique égale 0,9915.

Sans vouloir nous égarer dans les particularités relatives aux valeurs, travail fort difficile, nous indiquerons seulement qu'un mouton, en 454, se payait 10 as, un bœuf 100. A Rome, on faisait des distributions de blé à bas prix ; ces prix sont connus, mais ils ne donnent pas le rapport réel du blé avec l'argent. La moyenne paraît avoir été de trois sesterces le boisseau. Le boisseau de froment pesait environ seize livres françaises ; il était donc au *stajo* : : 1 : 15 (hectolitres, 0,101). Le *stajo* aurait donc coûté à Rome 45 sesterces ou 11$\frac{1}{4}$ deniers, c'est-à-dire 825 grains d'argent. Donc, au temps de la république, le rapport entre l'argent et le grain était : : 2,681 : 1.

On peut croire que l'Italie, au temps de ses plus grandes conquêtes, possédait plus de richesses qu'aucun autre pays de l'Europe. Mais elle cessa bientôt de recevoir de nouvelles contributions, tandis que l'exportation des métaux augmentait; l'or et l'argent se dirigeaient vers l'Arabie, l'Inde et la Perse pour être échangés contre les riches productions de ces pays. Enfin les empereurs payaient tribut aux barbares, puis les barbares vinrent eux-mêmes ravager l'empire; le prix du grain baissa en conséquence. Une loi de Valentinien III, en 446, établit que le *sou* italien aurait la valeur de 40 boisseaux de grain, ce qui donne entre l'or monnayé et le grain une proportion de 73,911 à 1. L'or monnayé étant à l'argent en barre comme 18 est à 1, il en résulte que l'argent était au grain comme 4,106 est à 1. Ainsi le *stajo* aurait à peine valu 538 d'argent, et non plus 828 comme au commencement de l'ère vulgaire.

APPENDICE VII.

Fables sur Virgile.

La tradition, qui a fait de saint George un chevalier, du philosophe Abélard le libertin Pierre Baillard, de Charlemagne un chef d'aventuriers, du pape Sylvestre II un magicien, et placé dans le ciel Sénèque, Pline, Trajan, a opéré une transformation encore plus digne d'être étudiée, celle de Virgile en nécromant.

De son temps, l'opinion publique appréciait ses mœurs d'une manière diverse; les uns l'appelaient *virginal* à cause de sa chasteté, les autres parce qu'il aimait trop les jeunes filles, et même un autre sexe. Mais alors tout le monde l'honorait. Properce annonçait en lui quelque chose de plus grand qu'Homère : *Nescio quid majus nascitur Iliade*. Les commentateurs et les biographes rapprochés de son époque disent que le peuple se levait lorsqu'il apparaissait au théâtre, comme devant l'empereur. Une vie sobre et retirée, dont la délicatesse de sa santé lui faisait une obligation, l'entourait des prestiges de l'ascétisme et du mystère. On raconta bientôt que sa mère avait rêvé qu'elle enfantait un laurier; qu'il vint au monde sans pousser de vagissements, et que le platane, qui, selon la coutume de son pays, fut planté le jour de sa naissance, surpassa tous les autres en grosseur. On lui attribuait une science prodigieuse et la faculté de découvrir les défauts cachés et les qualités mystérieuses des animaux. A peine mort, il fut honoré de statues, et quelques empereurs, comme Alexandre-Sévère, lui en avaient érigé jusque dans le sanctuaire domestique. Au temps de Pline, on célébrait le jour de sa naissance ; les femmes enceintes et les poëtes allaient à son tombeau pour se recommander à ses mânes ; en ouvrant au hasard son poëme, on cherchait la réponse à des questions dites *sortes virgilianæ*, au point de décider un personnage à accepter ou à refuser l'empire. Proba Falconia, avec les hémistiches de Virgile, fit un poëme sur le Nouveau Testament, et les chrétiens crurent voir une prédiction de la venue du Messie dans la fameuse Églogue IV.

Il est vrai qu'on s'étonne de rencontrer dans la limpide facilité des *Bucoliques* cette églogue, si mystérieuse que tous les efforts pour en découvrir la pensée générale ont échoué jusqu'à présent : elle célèbre

la naissance prochaine d'un enfant, qui est fils du ciel, qui renouvellera le monde et rachetera les péchés :

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas :
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna ;
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.
... Incipient magni procedere menses.
Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Inrita perpetua solvent formidine terras.
Ille deûm vitam accipiet...
Cara deûm soboles, magnum Jovis incrementum.

A qui désormais pouvaient convenir ces magnifiques passages?

Les critiques s'accordent pour reconnaître que cette églogue fut écrite l'an 714 de Rome, et lui donnent pour objet un fils de ce Pollion auquel Virgile l'adresse comme à l'auteur de la paix conclue à Brindes, cette année, entre Antoine et Octave ; mais d'abord on ignore si, dans le cours de cette année, il naquit un fils au consul ; puis comment le poëte aurait-il entassé tant d'augures sur la tête d'un nouveau-né, lui qui loue avec une si grande sobriété Auguste lui-même et sa famille ?

D'autres, contre l'assertion de Servius, ont supposé que Virgile faisait allusion à Marcellus, dont Octavie, sœur d'Auguste et l'épouse alors d'Antoine, était enceinte ; néanmoins, quelque digne de louanges que parût ce gage de paix, il faut se rappeler qu'il n'était pas le fruit du triumvir, mais du premier mari d'Octavie ; il n'avait donc rien de commun avec le futur pacificateur du monde. D'autres enfin ont pensé que Virgile avait en vue le récent mariage d'Octave et de Scribonia ; mais comment pouvait-on annoncer l'empire du monde au fils de cet Octave qui venait de partager les provinces avec ses deux collègues, et faisait espérer, au lieu d'une monarchie, le rétablissement de la république ?

Faute d'enfant pour lui faire l'application de ces présages, on a cru que le poëte indiquait une palingénésie générale que sa bienveillante imagination l'entraînait à concevoir. Avec cette opinion, qu'on veuille nous expliquer ces vers :

Tu modo nascenti puero...
Casta fave Lucina...
Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem ;

et le berceau sous lequel poussent le lierre et l'acanthe, et l'existence aventureuse du jeune homme parmi les héros et les dieux, avant de réprimer les vents et de pacifier le monde.

De Vignoles a pensé que Virgile célébrait l'ère alexandrine, décrétée l'an 724 de Rome par le sénat romain. Si nous ajoutons qu'elle

ne fut introduite que le 29 août 729, on pourra nous répondre sans doute que cette églogue se rapporte à cette année ; mais alors quel motif avait le poëte d'exalter avec tant de pompe une ère arbitraire et particulière à un peuple vaincu ? Que devait-elle produire de nouveau ? Quelle race allait descendre du ciel ?

Après avoir reconnu l'invraisemblance de toutes les autres suppositions, quelques érudits sont revenus à l'ancienne hypothèse qui voyait le Christ dans cet enfant. Virgile, sans doute, n'était pas un prophète, mais la tradition d'un rédempteur prochain était à cette époque très-répandue dans l'Orient ; Virgile pouvait la connaître, et dès lors la juger digne de ses vers, pour dépeindre cette félicité générale qu'il se plaisait à voir dans ces bergers. Virgile puisa le sujet de toutes ou de presque toutes ses autres églogues dans des poëmes alexandrins qui nous sont inconnus ; oserait-on affirmer qu'il ne tirât point celle-ci de quelqu'un de ces auteurs à qui les Juifs, alors nombreux dans Alexandrie, auraient fait part de l'attente du Messie, et communiqué les couleurs avec lesquelles Isaie et les autres prophètes peignaient l'âge nouveau ? En effet, lorsqu'on examine cette œuvre avec attention, on y trouve des pensées et des couleurs qui tiennent beaucoup de la manière orientale et même du prophète ; le poëte lui-même dit qu'il expose les prédictions de la sibylle de Cumes.

Quant à nous, nous n'hésitons pas à reconnaître Virgile comme le plus insigne interprète des enseignements des sibylles, quelles que fussent ces femmes. Le livre VI de l'*Énéide* manifeste des croyances élevées, comme on ne les trouve dans aucun auteur du paganisme, et même une philosophie où se révèlent des idées chrétiennes ; il semble que le Verbe divin eût déjà fait une apparition sur la terre pour éclairer quelques intelligences privilégiées. Eh bien, tous ces dogmes, Virgile les met dans la bouche de la sibylle.

Virgile, dans cette églogue, dépeint un âge d'or avec des couleurs pastorales et mythologiques ; mais sur la fin il change de ton. Aussi Schmidt, dans la *Rédemption du genre humain*, compare à ces vers les deux prophéties de David et d'Isaïe sur la venue du Sauveur, comme une preuve qu'elles avaient une origine commune : Isaïe s'écrie : « Un enfant est né parmi nous, qui portera sur les épaules le « signe de la domination. On l'appellera l'Admirable, Dieu fort, « Prince de la paix ; son empire s'étendra tous les jours davantage, et « sa paix n'aura pas de fin. Il s'assiéra sur le trône de David. La justice « sera la ceinture de ses reins, et la foi son baudrier. Le loup ha- « bitera avec l'agneau ; le léopard se couchera auprès du chevreau, le « lion et la brebis demeureront ensemble, et un petit enfant les con- « duira... Le désert sera dans l'allégresse ; la solitude, toute joyeuse, « fleurira comme le lis, germera de toutes parts dans une effusion d'i- « vresse et de louange ; dans les cavernes, où se cachent les dragons, « les roseaux et les joncs verdiront, etc. »

David : « Tu l'emportes en beauté sur les fils des hommes, et une « grâce admirable est répandue sur tes lèvres; c'est pourquoi Dieu « t'a béni dans l'éternité. Toi omnipotent, tu ceins l'épée à ton flanc ; tu « revêts ton armure et triomphes ; tu établis ton règne par la douceur, « la vérité, la justice... Tu juges les peuples selon la justice, et les « pauvres avec équité. Les montagnes recevront la paix pour le peu- « ple, et les collines, la justice. Il sauvera les fils des pauvres et hu- « miliera le calomniateur. Il descendra comme une pluie sur la toison, « et comme de l'eau qui tombe du haut des toits. La justice apparaî- « tra dans son temps avec une abondance de paix qui durera autant « que la terre, et régnera d'une mer à l'autre. »

Il est évident que ces deux prophéties et l'églogue de Virgile ont le même fond ; les différences ne portent que sur les idées de grandeur diverses parmi les deux peuples, et sur la plus grande incertitude qui enveloppe les païens. Du reste, et le fait est digne de remarque, les prophéties s'étaient alors répandues parmi les gentils au point d'effrayer les puissants. Auguste brûla 2,000 livres de prédictions, et cacha les autres, après les avoir revus, expurgés, sous le piédestal de l'Apollon Palatin. Sous le règne de cet empereur, le bruit avait couru à Rome que la nature enfanterait un roi destiné au peuple romain (*Regem populo romano natura parturire*. SUÉTONE, *Vie d'Aug.*, 94). La croyance antique et constante dans tout l'Orient, d'un libérateur du genre humain, s'était rajeunie, et l'on disait que la Judée deviendrait la reine du monde (*Percrebuerat toto Oriente vetus et constans opinio... esse in fatis, ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur*. SUÉTONE, *Vie de Vesp.* 4. *Eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur*, TACITE., *Hist.*, V, 13). Des devins prédirent à Néron que le royaume de Jérusalem et l'empire d'Orient périraient bientôt (SUÉTONE, *Vie de Nér.*, 49). Peu de temps après, l'oracle du Carmel poussait les Juifs, au moyen de promesses de gloire, à se révolter une dernière fois ; l'historien Josèphe, par adulation, appliquait à Vespasien les oracles relatifs au libérateur du genre humain.

Plutarque raconte que, vers l'époque de Tibère, un marin voguait près de l'île de Paxos. Tandis que les navigateurs étaient à table, ils entendirent une voix qui, d'une des îles voisines, appela le pilote Tamos d'une manière si distincte qu'ils restèrent tous stupéfaits. Le pilote ne répondit ni au premier ni au second appel, mais au troisième, et alors la voix ajouta : « Arrivé à la hauteur de Palodès, annonce que le grand Pan est mort. » Le pilote fit ainsi, et tout à coup il sembla qu'on entendait des exclamations de surprise et les confuses lamentations de beaucoup de personnes. Les témoins du fait le racontèrent à Rome ; Tibère le sut et le tint pour certain (*De oracul. defect.*, 14).

En somme, l'effusion de l'esprit fatidique, inspirée ou menteuse, était partout, et Virgile en recueillit quelques manifestations qu'il

exprima en vers sublimes; il y ajouta l'autre tradition du retour d'une grande année, objet d'une profonde croyance parmi les Étrusques, et même chez les Romains, comme on peut le voir dans le *Songe de Scipion*. L'homme est ainsi fait : il suppose toujours qu'une grande révolution dans les phénomènes célestes doit être accompagnée d'un changement ou d'une altération dans les vicissitudes humaines.

Cette interprétation chrétienne fut acceptée par les Pères de l'Église; Constantin, dans le discours qu'il lut devant les évêques réunis à Césarée, répéta cette églogue, traduite en grec, comme un argument en faveur de la mission divine du Christ, prouvée même par des témoignages païens.

Virgile, chose remarquable, lorsqu'il chante les prophéties et les oracles, exprime dans un langage sublime la grande loi du progrès; mais aussitôt qu'il cesse de puiser à cette source, il retombe dans l'opinion vulgaire des anciens, qui croyaient que le monde empire chaque jour, et que les efforts des mortels sont impuissants contre le torrent qui entraîne le navire humain :

Sic omnia fatis
In pejus ruere ac retro sublapsa referri,
Non aliter, quam qui adverso vix flumine lembum
Remigiis subigit, si brachia forte remisit,
Atque illum in præceps prono rapit alveus amni.
(Géorgiques, liv. 1.)

Quoi qu'il en soit, ce pressentiment d'un avenir différent de l'état actuel, d'une rénovation du siècle, valent à Virgile, poëte si peu populaire, le respect et même le culte du peuple. Dans le moyen âge, le génie, parce qu'il était rare, obtenait la plus grande vénération, et chacun le croyait capable de toutes les vertus ; ainsi Ovide, Horace, Tite-Live, furent tenus pour des savants extraordinaires, Aristote et Roger Bacon pour des magiciens, ce qui, dans l'opinion vulgaire, exprimait encore le savoir. Quelle science, en effet, pouvait être supérieure à la science mystérieuse qui, par des paroles et des actes, dominait la nature et les esprits ? Déjà, parmi les anciens, *carmen* signifiait la poésie non moins que la fascination, et la langue française a conservé cette signification dans les mots *charme*, *charmer*, *charmant*.

Virgile étudia la nature, comme le témoignent les *Géorgiques*; dans les *Bucoliques*, il fait souvent allusion à des superstitions qui dominaient de son temps :

De cœlo tactas memini prædicere quercus...
Aspice; corripuit tremulis altaria flammis
Sponte sua, dum ferre moror, cinis ipse. Bonum sit!
Nescio quid certe est, et Hylax in limine latrat...
Quod nisi me quacumque novas incidere lites
Ante sinistra cava monuisset ab ilice cornix...

Le sixième livre de l'Énéide, vulgairement apprécié, offre un spectacle de nécromancie et un étalage de science occulte. Virgile, en mourant, n'avait-il pas ordonné de brûler son poëme? Or tous les enchanteurs se hâtaient de détruire les livres qui attestaient leurs pactes avec les démons, ou qui pouvaient révéler à d'autres leurs doctrines.

Comme Virgile avait prédit la venue du Christ, son image figurait dans les fêtes pompeuses à côté de celles des sibylles. Entraînés par le désir d'introduire dans le ciel les esprits les plus élevés, quelques auteurs ont supposé que saint Paul était venu tout exprès à Rome pour convertir Virgile, mais qu'il l'avait trouvé mort; on a dit encore qu'il aurait voulu acquérir ses livres prophétiques, et qu'il échoua. A Mantoue, Virgile était considéré comme magicien et comme saint. A la fin du quinzième siècle, on chantait à la messe de saint Paul une hymne dans laquelle on supposait que l'Apôtre des Gentils, à son arrivée à Naples, avait tourné ses regards vers le Pausilippe, où reposaient les cendres glorieuses du poëte, se plaignant de n'être pas venu à temps pour le connaître et le convertir :

Ad Maronis mausoleum
Ductus, fudit super eum
Piæ rorem lacrimæ :
Quem te, inquit, reddidissem,
Si te vivum invenissem,
Poetarum maxime!

Mais, comme on ne pouvait admettre dans le paradis celui qui avait manqué de foi *dans les souffrances*, on attribua du moins à Virgile la plus grande puissance dont l'homme jouisse sur la terre, et qui ne devait servir qu'aux autres; on supposa donc qu'il avait fondé des villes, et répandu tous les bienfaits que l'Italie tient de la nature. Les Napolitains racontaient une foule d'histoires sur la grotte du Pausilippe, dans laquelle ils plaçaient son école. C'est là qu'il se retirait pour faire des sortiléges, et pour enseigner à quelques adeptes la science mystérieuse qui servait surtout à produire la fertilité dans les campagnes. Le poëte, aidé par cette science, ouvrit dans une seule nuit la fameuse, grotte du Pausilippe; il construisit les bains de Pouzzoles, et grava sur les vasques le nom des maladies qu'il guérissait; il fit une statue qui soufflait de telle manière que les cendres du Vésuve (bien qu'il ne fût pas encore ignivome) étaient chassées loin des campagnes de Naples On lui attribuait encore un cheval de métal qui guérissait tous les chevaux malades, et une mouche, également de métal, dont la présence fit disparaître toutes les mouches de Naples. Bien plus, c'est lui qui avait fondé Naples, dont le nom grec de Parthénope serait la traduction de Virgile; et l'on ajoutait qu'Auguste avait donné au poëte cette ville avec toute la Calabre. Selon d'autres, Virgile fait du mal, mais seulement à Auguste, qu'on représente alors comme un tyran ou un être stupide, et qui l'avait dépouillé de son patrimoine; ou bien au sultan de Babylonie, addition du temps des croisades, alors qu'on le fit élever à Tolède, au lieu d'Athènes comme disaient les traditions pré-

cédentes. Enfin, au commencement du dix-septième siècle, on montrait à Florence le miroir dont il se servait pour ses opérations de nécromancie, et même un autre dans le trésor de Saint-Denis à Paris. On portait son image au cou comme un talisman contre les enchantements ; son tombeau, dans la croyance vulgaire, répandait la félicité dans le pays, et, toutes les fois qu'on le touchait, il en résultait un tremblement de terre.

Une foule de poëmes, de récits, de romances, d'histoires, racontent ces prodiges de Virgile ; mais aucun livre n'accumule d'inventions plus étranges que les *Faits merveilleux de Virgile, fils d'un chevalier des Ardennes*, dans la *Marguerite poétique* d'Albert de Eyb (Nuremberg, 1472). Un certain Bonamente Aliprandi, qui vivait à la fin du quatorzième siècle, nous a laissé une grossière *Cronaca mantovana* en tercets, où les fables les plus absurdes sont entassées sur Virgile. Que ce génie de l'ordre et de l'harmonie nous pardonne si nous en citons quelques vers :

La donna fece l'animo jocondo
E quando venne lei al partorire,
Nacque il figlio maschio tutto e tondo.

Viennent ensuite les tyrannies exercées sur Mantoue par le centurion Arrius, tyrannies qui forcent Virgile à se réfugier à Rome, où il obtient, avec la faveur d'Auguste, la restitution de ses biens, et se consacre tout entier à la poésie :

Ciascuno gli facea grande onore ;
Filosofo, e poeta di grandezza,
Di retorica si era lo maggiore.
L'avvenimento di Cristo profetoe,
Nella Bucolica sua di valore...

Au milieu de Rome, Virgile fit un grand feu qui brûlait continuellement, au grand plaisir des pauvres, et, tout près, un archer qui tendait une flèche vers ce feu ; un empereur, croyant qu'elle indiquait un trésor, fit partir cette flèche, qui tomba sur le feu et l'éteignit pour toujours. Dans le palais impérial, il plaça autant de statues qu'il y avait de provinces, avec des clochettes au cou ; toutes les fois qu'une province se mutinait, la statue correspondante s'agitait et faisait retentir les clochettes, de manière que les empereurs savaient où diriger l'armée. Il construisit un miroir haut de cent pieds, qui, au moyen d'une lumière dont il réfléchissait les rayons, éclairait toute la ville, outre qu'il indiquait les voleurs, les ennemis, les guerres. Bien plus, il imagina une gueule de cuivre dans laquelle tout individu soupçonné d'une faute mettait la main pour se justifier : s'il était innocent, il la retirait sans danger ; s'il mentait, il ne pouvait le faire avant d'avoir avoué la vérité.

Mais l'homme est sujet à pécher, surtout par amour, et Virgile com-

mit ce péché : il se laissa si bien tromper par une nièce d'Auguste, que celle-ci, sur le conseil d'un chevalier, son amant, lui persuada de monter dans un panier qu'elle descendit par une fenêtre ; mais, lorsqu'il fut à moitié chemin, elle s'arrêta pour le tenir suspendu en l'air, et, le matin, tous les passants se moquèrent de lui. Le poëte se vengea d'une façon terrible, et voici comment : Rome ne put avoir de feu ni de lumière, qu'en les prenant au derrière de la cruelle qui l'avait humilié :

La donna in quattro piè posta si giace,
. . . .
Per foco va chi bisogno face.
L'uno all'altro dar foco non potia,
Perchè e l'uno e l'altro s'ammorzava;
Per sè ogni casa tor ne convenia.
Molti giorni passati già si stava
Anzi che Roma di foco fornesse;
Lo cavalier gran dolore portava.
Ma Virgilio che a lui non incresse
Per vendicarsi allegrezza facia,
Contento era che ciascun sapesse
Che quelle incanto lui fatto l'avía,
Per voler la sua beffa vendicare,
Non curado di quel che si dicia.
Di foco fornita senza mancare
Che fece Roma tutta a compimento,
La donna a casa fu fatta tornare.

Cet outrage affligea Auguste, qui, sur les instigations du chevalier, fit emprisonner Virgile. Mais comment tenir un nécromant enfermé ?

Virgilio d'andarsene pensava.
Nel cortile una nave disegnoe;
Li prigionieri tutti dimandava,
D'andar seco tutti loro pregoe,
Dicendo se con lui volía andare :
Alcun per beffa andar accettoe.
In quella nave sì li fece entrare;
A ognun per remo un baston dasia,
Ed egli in poppa se mise a settare;
E a ciascun di loro sì dicía :
« Quando comanderò che navigati,
« Ciascun di voi a navigar si dia,
« E niente a farlo non ve ne indusiati.
« Da le prigioni tutti ci usciremo,
« Condurrovvi, e sarete liberati. »
Quando gli parve, disse : « Date a remo. »

Ciascun mostrava forte a navigare,
La nave si levò. Disse : « Anderemo. »
Fuor del cortile si vedea andare,
In verso Puglia la nave tirava,
Per aria la detta si vedea tirare.
I prigionieri, che in prigione stava,
Che nella nave non vollero entrare,
Veduto il fatto, tutti lamentava.

Auguste gourmanda ses barons pour lui avoir conseillé d'offenser un homme « *qui avait reçu du ciel toutes les sciences que le monde possédait* », et promit, s'il revenait à la cour, de le combler d'honneurs.

Virgile, en attendant, après être descendu de son navire, se dirigea vers Naples, mais s'étant égaré,

Passati li vespri, si se trovava
Appo una casa, chiedendo albergare.

Il n'y a pas de vin; qu'importe? Virgile ordonne de prendre une corbeille remplie de raisins noirs, et de les mettre avec de l'eau dans une petite cuve. Il n'y a rien pour manger ; qu'importe? Virgile envoie un esprit qui enlève

Un grand taglier di carne allesse
Con molti polli, e si se portò in mano,

qu'Auguste avait juste devant lui.

Auguste comprit que Virgile seul avait pu lui jouer ce tour ; ce fut donc à ses dépens que l'on fit un bon dîner et qu'on but joyeusement.

A Naples, lorsqu'on apprit que Virgile était dans une auberge, le peuple manifesta une grande joie, et le fit prier

Che in Napoli memoria lasciasse
Del grand saper, che di lui fa parlare.

Virgile écrivit donc à un certain Melino « son disciple renommé » de quitter Rome pour venir le rejoindre sans délai; il obéit, et puis :

Tornare a Roma si gli comandoe :
« Roberto di' che'l mio libro ti dia. »
Di non legger su in quello lo pregoe.
Melino tosto si se mise in via,
Di e notte non cessò di camminare
Tanto che lui a Roma giugnia.
Andò a Roberto a dimandare
Lo libro del maestro, che'l mandava :
Gliel diè Roberto senza dimorare.
Avuto il libro, indietro ritornava ;
Di Roma uscito voglia gli venía

Di legger lo libro lui sì bramava.
Come a legger lo libro si mettia,
Di spiriti moltitudine granda
Contro di lui tutti se ne venìa :
« Che vuoi tu ? che vuoi tu ? » tutti dimanda.
Melino allor tutto si spaventoe
E de morir ebbe la tema granda.
Melino si presse ad argumentare,
E di presente a loro comandava
Che quella via debban salegare (*selciare*)
Da Roma a Napoli a compimenti,
Che sempre quella netta debba stare ;
Gli spiriti sì furon ubbidienti.
Quella strada si fece salegare
Di sassi vivi senza mencamenti.
Melino a Napoli vien a arrivare :
Virgilio molto forte l' riprendia ;
Dicea : « Rott'hai lo mio comandamento ;
« Pena ne porterai per fede mia. »

C'est ainsi que les chroniques font construire la voie Appienne.

Virgile, pour donner une preuve plus éclatante de son pouvoir de nécromant, fit accomplir une œuvre merveilleuse :

Castel dell'Ovo quello si fe fare,
E nell'acqua quello si fabbricoe,
Che ancor si vede e per opera pare.
Ancora oltra di quello si incantoe,
Una mosca in un vetro incantava,
Che tutto l'altre mosche si caccioe.
Alcuna mosca in Napoli non entrava,
Questo al popol grandemente piacía.
Ma un'altra fece che più si montava ,
Una fontana d'incanto facía,
La quale sempre olio si gittava,
E dal gittare mai non s'astenia ;
E quell'olio si continuava
A bastamento di quella cittade :
Grand'allegrezza il popolo menava.
Altre cose e di grandi novitade
Virgilio in quella terra facía
Maravigliose e di grande beltade.

Auguste, séduit par l'éclat de tant de prodiges, appela Virgile à Rome ; mais, lorsque l'empereur revenait vainqueur de l'Asie, le poëte alla jusqu'à Brindes à sa rencontre, et « souffrit tant de la chaleur, qu'il tomba malade et mourut. »

Les moralistes du moyen âge tiraient de tous ces faits de bonnes leçons ; la mort même du poëte, selon une autre tradition, devait apprendre combien la science humaine est trompeuse. En effet, dit-elle, Virgile avait promis à Auguste d'opérer les prodiges suivants : les arbres porteront trois fois dans l'année, et seront toujours couverts de fleurs et de fruits verts ou mûrs ; les vaisseaux remonteront les fleuves ; on gagnera l'argent aussi facilement qu'on le dépense ; les femmes enfanteront sans douleurs, et autres merveilles. Or, pour avoir le temps d'accomplir ces promesses, il songea à se rajeunir ; dans ce but, il chargea un esclave fidèle de couper son corps en morceaux, puis de le saler dans une barrique, en ayant soin de mettre la tête dessous et le cœur au milieu, avec d'autres recommandations secrètes, jusqu'à ce qu'il ressuscitât. L'empereur, inquiet de l'absence de Virgile, fit tant et tant qu'il obligea l'esclave à le conduire dans le château défendu par les enchantements, où reposait le corps dépecé du poëte. Auguste, à la vue de ce spectacle, et croyant que Virgile avait péri victime d'un assassinat, donna la mort à l'esclave ; l'œuvre resta donc interrompue, et Virgile ne revit plus la lumière.

La connaissance de Virgile, comme celle des autres anciens, parvint à Dante à travers la mythologie du moyen âge ; le poëte italien le choisit comme son meilleur guide pour aller voir, au milieu des périls du monde, les peines des réprouvés et les espérances des pécheurs plongés dans le purgatoire ; ce fut encore avec lui qu'il apprit à connaître les choses divines et la véritable béatitude. D'accord avec les croyances populaires, il lui fait dire qu'il n'a perdu le ciel que parce qu'il n'avait pas eu la foi ; il nous montre Stace converti à la vérité par la lumière qui lui était venue des présages de l'églogue citée ; il parle donc ainsi à Virgile :

Ottavian, che venia con sua schiera,
Come la morte di Virgilio udia,
Di gran dolor fe lamentanza fora.
Ai suoi baroni allora sì dicia :
« Di scienzia è morto lo più valente,
« Non credo che nel mondo il simil sia. »
....Tu prima m'inviasti
Verso Parnaso a ber nelle sue grotte,
E poi appresso Dio m'alluminasti.
Facesti come quei che va di notte,
Che porta il lume dietro, e sè non giova,
Ma dopo sè fa le persone dotte.
Quando dicesti : « Secol si rinnova,
Torna giustizia e primo tempo umano,
E progenie discende dal ciel nuova. »
Per te poeta fui, per te cristiano. (*Purg.* XXII.)

Une belle et rare gravure de Luca d'Olanda représente le poëte dans un panier, balancé dans l'air, et une femme à la fenêtre voisine, qui paraît inviter les passants à le railler.

A Amsterdam, en 1552, on imprima *Ene schone historie von Virgilius, von zijn leven, doot, ende van zijn wonderlike werken di hj deede by nigromantien, ende by dat Behulpe des Dugrels.*

Görres, dans les *Volksbücher*, traite longuement de l'histoire populaire de Virgile dans le moyen âge.

Voir encore GENTHE, *Virgil als Zauberer in der Volkssage.*

SIEBENHAAR, *De fabulis quæ media ætate de Publio Virgilio Marone circumferebantur.*

ÉDÉLESTAND DU MÉRIL, *De Virgile l'enchanteur.*

FRANCISQUE MICHEL, *Quæ vices, quæque mutationes et Virgilium ipsum et ejus carmina per mediam ætatem exceperint, explanare tentavit.* Un chapitre de cette thèse est intitulé : *De Scriptoribus medii ævi, qui quædam de magica Virgilii scientia retulerunt.*

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

ERRATA.

Page 152, note, *au lieu de* : cédrat, *thyia articulata*, *lisez* : *tuya articulata*.

— 156, ligne 22, *au lieu de* : giroflées, *lisez* : violettes.

— 274, ligne 2 de la note, *au lieu de* : *Simptissima*, *lisez* : *simplicissima*.

— 236, ligne 1 de la note, *au lieu de* : et odti, *lisez* : et odit.

— 352, ligne 18, *au lieu de* : son maître d'escrime, *lisez* : son maître dans l'art militaire.

— 361, ligne 27, *au lieu de* : à différentes sources, *lisez* : à des sources qui diffèrent des précédentes.

— 413, ligne dernière de la note, *au lieu de* : Delrius, *Disquisitiones magiæ*, liv. II, ch. 9, *lisez* : Delrio, *Disquisitiones magicæ*, quæst. II, chap. 9, et *passim*.

— 432, *mettez en marge* : 79. 8 septembre.

— 455, ligne 4, *au lieu de* : fit périr le héraut et son neveu, *lisez* : fit périr son neveu Flavius Sabinus, et le héraut auteur de cette méprise.

— 471, ligne 1 des notes, *au lieu de* : τῆςλ ἄηθείας, *lisez* : τῆς ἀληθείας.



HISTOIRE UNIVERSELLE

PAR M. CANTU

DEUXIÈME ÉDITION FRANÇAISE

Ce beau travail, publié d'abord en italien, est divisé en dix-huit livres, dont chacun comprend une grande époque ou période de l'histoire ; il a obtenu en Italie un succes sans exemple. La *septième édition* vient d'y paraître, et il a été traduit dans toutes les langues.

L'*Histoire universelle* de M. Cantu a surtout le mérite d'avoir etc conçue sur un plan tout à fait nouveau. Au lieu de passer en revue les différents peuples l'un après l'autre, système qui entraine nécessairement des redites perpétuelles, il fait marcher d'un seul pas le genre humain tout entier, et met sous nos yeux l'ensemble de ses vicissitudes et de ses progres. Il ne se borne pas aux guerres et aux révolutions, qui, par elles-mêmes, ne sont que des manifestations incomplètes de ce que les nations renferment dans leur sein d'énergie ou de faiblesse, de bonheur ou de misère ; il penètre dans la vie interieure de chacune d'elles, il en étudie les mœurs, la législation, la littérature, les croyances, les opinions, et il nous montre derrière les rois et les heros la foule inaperçue qui travaille, souffre et espère.

Aussi cet ouvrage ne saurait-il être consideré comme une simple recherche et une aride exposition des faits, où l'homme et la societe sont envisages seulement sous le rapport des interêts materiels ; c'est surtout aux idées que M. Cantu s'attache, et il nous fait connaître comment, par des voies diverses, elles tendent sans cesse vers un but placé bien au-dessus de la vie d'un individu ou des vicissitudes d'un peuple. Ainsi c'est vraiment l'histoire de l'humanité qu'il retrace, et, profitant des decouvertes les plus recentes, il nous fait assister au magnifique spectacle des progrès continuels de l'intelligence humaine et des conquêtes successives de l'esprit sur la matiere, soit dans les arts, soit dans les sciences, soit dans les mœurs, soit enfin dans la liberte.

La nouvelle édition française a été revue sur la 7e édition italienne par MM. A. Renée, Chopin, Dehèque, Lacombe, Noël des Vergers.

19 volumes in-8°. — Prix : 114 fr.

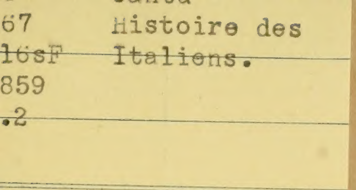
HISTOIRE DE CENT ANS, DE 1750 A 1850

TRADUITE SUR LA SECONDE ÉDITION ITALIENNE

PAR M. A. RENÉE

4 vol. gr. in-18. — Prix : 14 fr.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.


67 Histoire des
16sF Italiens.
859
.2


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 223 832 7